Bibliothèque
nationale
Québec

282.7142805 PER
E3Im 5234

MANDEMENTS

LETTRES PASTORALES

CIRCULAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

PUBLIÉS DANS LE

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

DEPUIS SON ÉRECTION

Cardinal Paul-Émile LÉGER

Tome XXIII

1954

Circulaires 153-192

&

Circulaire 209

"Légation Pontificale à Lourdes
6-10 décembre 1954"

Allocution prononcée en l'église Notre-Dame, lors du ralliement des scouts diocésains, le dimanche 28 février 1954.

Mes chers Scouts,

Le costume que vous revêtez en ce moment est une preuve évidente que vous voulez être considérés comme un groupe spécial et séparé des autres garçons. Mais cette volonté d'être à part des autres n'est pas chez vous un signe d'égoïsme. Bien au contraire! Comme le soldat, le policier ou l'infirmière, vous voulez apparaître devant la société dans une attitude de service à rendre aux autres. Votre geste devrait être imité par un grand nombre de jeunes car le monde se dessèche comme un arbre en qui la sève ne monte plus, car la terre des coeurs est aride depuis qu'elle n'est plus fécondée par le dévouement.

Vous connaissez, mes chers jeunes, la 3ème loi scoute: "Le scout est fait pour servir et sauver son prochain." Servir et sauver, deux mots de noblesse qui peuvent remplir une longue vie et qui peuvent aussi donner à une vie très courte une plénitude d'éternité. Méditons, si vous le voulez bien, les leçons suggérées par ces deux mots.

SERVIR

Ce mot résume toute la vie de notre grand frère Jésus puisqu'Il nous dit dans son Evangile que celui qui veut être

le premier doit se faire esclave "à la ressemblance du Fils de l'homme qui n'est pas venu pour se faire servir, mais pour servir et donner sa vie comme rançon d'un grand nombre." (Mt. XX-28).

Servir est un mot mais ce mot peut résumer une vie dépensée au service des autres. L'amitié existe entre deux coeurs qui s'aiment. Mais que de fois ceux qui réclament des amis oublient d'être eux-mêmes des amis. Avez-vous entendu, durant les nuits du camp, la clameur des feuilles qui se tourmentent dans le vent. Leur plainte collective est la somme des bruissements de chacune, car les feuilles s'ignorent et se froissent et leur plainte n'est jamais un chant d'amour.

Ainsi les hommes ne s'aiment plus parce qu'ils ne se connaissent pas. Leurs cris de revendication est un son métallique car leur coeur a été durci par la haine. Il est difficile de pratiquer la charité, car l'amour est à base de renoncement et de don. Aimer, c'est servir. Or l'homme ne veut pas servir car il a l'impression que le service des autres est un amoindrissement de sa personnalité. Pauvre orgueil qui cherche toujours un socle pour y élever sa petitesse!

La charité n'est pas la rencontre de deux coeurs qui s'abordent pour s'affronter. La charité est une communion dans un idéal partagé; c'est un but partagé et recherché sous l'action d'une force qui ne peut venir que de Dieu.

Servir, c'est donner à un autre ce dont il a besoin pour se donner lui-même à une cause aimée. Ainsi le vrai service ne connaît pas d'exception, car c'est pour conduire les hommes à Dieu que nous devons les aimer. Le véritable amour des hommes est universel ou il n'est pas. La loi scoute exprime cette vérité lorsqu'elle affirme que le scout est l'ami de tous et le frère de tout autre scout. Lorsque nous oublions nos frères; que nous insistons sur leurs

torts; que nous nous indignons en constatant leurs faiblesses, c'est que en vérité nous sommes nous-mêmes bien loin de Dieu.

Nous devons aimer notre prochain tel qu'il est et le servir afin qu'il devienne meilleur. La charité, selon saint Paul est l'arme du chrétien et le pardon des injures est la vengeance des grandes âmes. Les saints ont combattu le péché parce qu'il est une offense à Dieu. Mais ils n'ont jamais méprisé le pécheur car ils savaient que la charité ne devient parfaite que lorsqu'elle s'exerce envers ceux qui ne sont pas parfaits.

Ecoutons la leçon que nous donne le Seigneur dans son Evangile: "car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous? Les publicains n'en font-ils pas autant? Et si vous saluez uniquement vos frères, que faites-vous de plus? Les païens n'en font-ils pas autant? Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait". (Mt. V-46).

Mes chers enfants, cette charité parfaite vous venez d'entendre l'apôtre saint Paul en faire l'éloge dans l'épître de la messe: "quand je parlerais, dit-il, les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnant." (I Cor. XIII-1).

La vie du scout ne doit pas se résumer en parades et en palabres. Il doit aimer ses frères en paroles et en action. Et que doit-il donner aux autres? *Tout.* Il doit donner de son argent ou de son temps. Il doit donner de la vérité, du courage, de la confiance et de la joie. La plus haute charité n'est pas toujours de procurer au prochain tel ou tel avantage temporel — quoique, en ces temps de grandes misères, nous serions bien fortunés de posséder des apôtres comme un Ozanam ou un abbé Pierre —; mais la vraie charité, c'est de donner la lumière et la vie aux âmes prisonnières du péché. Servir est beau. Sauver est divin.

SAUVER

L'apostolat n'est pas un métier que seuls les prêtres ont le droit de pratiquer. On est apôtre pour communiquer ce que l'on sait et pour faire aimer ce que l'on aime. Si nous sommes convaincus que Dieu est notre Créateur et notre Père comment pouvons-nous demeurer indifférents lorsque nous constatons que son nom est blasphémé et que son règne est combattu?

Le chrétien a reçu la lumière de la foi et le phare qui brille dans son coeur doit éclairer la route de ceux qui cheminent à côté de lui. Celui qui croit pouvoir garder la lumière divine pour lui seul devient un obstacle sur lequel viennent se heurter les autres. Le christianisme est un fait social et nous ne sommes pas des chrétiens complets tant que d'autres ne le sont pas. L'Apôtre saint Paul a souvent comparé l'Eglise à un corps dont nous sommes les membres. Or nous savons qu'un membre ne se comporte pas bien si un autre est malade, et c'est d'un seul élan, c'est en union avec tous les autres membres que "le corps du Christ" doit s'élancer vers le ciel.

Le Père Lacordaire disait que "le chrétien est un homme à qui Jésus-Christ a confié d'autres hommes." Quelle belle définition du chef scout et même du C. P... C'est au camp que cette responsabilité prend toute sa valeur et aussi toute sa lourdeur. Quel est le chef scout qui laisserait couler à pic un de ses garçons dans le fond de la rivière sans risquer sa propre vie pour le sauver? C'est pour cela que le chef est investi d'une autorité qui exige des gars une obéissance prompte et entière. Si le chef porte sa troupe dans son coeur et sur ses épaules, les scouts ne doivent pas entraver sa marche en faisant les choses à moitié.

Et c'est ainsi que le scoutisme devient une école d'apostolat en développant chez tous ses membres le sens des

responsabilités. De même qu'il appartient à chacun de sauver sa famille ou sa patrie, il appartient à chacun de sauver le monde créé par Dieu et racheté par Notre Sauveur pour former une unique famille. Notre-Seigneur aurait volontiers accepté la tâche de prêcher dans tous les âges le message du salut. Mais Il a choisi un moyen plus conforme à la nature de l'homme, d'accomplir sa rédemption. Il s'est prolongé dans une société dont chaque membre, animé de son Esprit, vivrait dans la mesure où il partagerait avec les autres membres les richesses de vie surnaturelle qui descendent de la tête dans les membres.

Aussi la première qualité de l'apôtre c'est la sincérité, c'est-à-dire une ferme conviction personnelle du rôle qu'il doit jouer. On ne sauvera jamais le monde avec des perroquets même bien dressés, ni avec des disques, même parfaitement enrégistrés ...

L'apôtre doit faire connaître et aimer Dieu et ceux à qui il s'adresse doivent sentir la chaleur de ce Dieu vivant qui l'anime.

L'apôtre c'est le Semeur de l'Evangile qui sortit pour aller jeter les bons grains dans la terre. Pour lancer la semence éternelle à pleine main, dans le coeur des autres, il faut en avoir fait une réserve dans son coeur par l'étude de la parole divine et par un contact vivant avec le Seigneur dans la prière et la sainte Communion.

Le scout doit étudier l'Evangile et être fidèle à la pratique de l'oraison, non seulement lorsqu'il entre dans les cadres de la troupe dans des occasions comme celle-ci par exemple, mais c'est tous les jours qu'il doit fréquenter l'école apostolique du Coeur du Divin Chef, car c'est également tous les jours qu'il doit porter la lumière dans son milieu et devenir un guide sûr au service de ses frères.

Heureux le petit scout qui vit chaque jour sa promesse. Par la pratique des fortes vertus chrétiennes d'obéissance

et de pureté, il apprendra à maîtriser son corps, son coeur et son âme. Mais il apprendra également le beau métier de sauveteur des corps et des âmes. Il apprendra peut-être le divin métier de pêcheur d'hommes que le Christ-Jésus lui proposera un jour alors qu'au retour d'un dernier camp, il endossera par-dessus le costume scout, le froc du missionnaire ou du prêtre. Puisque "le scout est fait pour servir et sauver son prochain" il aura décidé d'être scout toute sa vie afin de mériter d'être admis au beau feu de camp qui ne s'éteindra jamais, dans l'éternité du Bon Dieu, que les Scouts appellent la Maison du Père.

Ainsi soit-il.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archbishop of Montreal.

Mot de bienvenue prononcé à l'Archevêché de Montréal, le 2 mars 1954, à l'occasion de l'arrivée au Canada de Son Excellence Monseigneur Giovanni Panico, délégué Apostolique.

Excellence Révérendissime,

Les inventions scientifiques modernes nous aident parfois à mieux pénétrer le sens profond de certains événements. C'est ainsi que votre arrivée au Canada en avion devient un symbole qui exprime une réalité sublime. Vous descendez au milieu de nous comme un envoyé de Dieu: "missus est angelus a Deo. . ."

Vous avez déjà rempli de nombreuses missions dans l'Eglise et c'est pourquoi notre jeune Eglise est honorée de vous recevoir. Nous vénérons en vous le représentant du Saint-Père, mais nous admirons les dons et les mérites dont votre auguste personne est ornée.

Depuis plus de quinze ans, vous avez représenté le Saint-Siège auprès des Eglises situées au sud de l'Equateur. Vous vous dirigez en ce moment vers le Nord, mais vous constaterez que les neiges et les glaces qui recouvrent le sol n'ont pas refroidi les coeurs et que l'amour de l'Eglise du Canada envers la personne du Pape est fort et agissant.

Mais à la joie de vous recevoir se mêle une tristesse. L'avion qui vous a déposé sur notre sol a traversé d'épais

nuages . . . La longue maladie de Sa Sainteté Pie XII nous afflige et nous inquiète. Cependant votre présence parmi nous, au jour même de ses glorieux anniversaires, n'est-elle pas un rayon d'espérance dans la tempête? "Dominus conservet Eum et vivificet Eum!"

Nous connaissons les hautes vertus qui forment la tradition de la diplomatie romaine. Les représentants du Saint-Siège sont vraiment des grands prêtres selon l'ordre de Melchisedech. Ils se présentent à nous au nom "du Roi de la paix" et, venus directement du ciel, ils nous apparaissent comme la vraie figure du Fils de Dieu "n'ayant ni père, ni mère, ni généalogie". Leur vie se résume en un mot: le service de la sainte Eglise. Mais ce service austère ne détruit pas les sentiments les plus nobles de la nature. Aussi, permettez-moi, Excellence Révérendissime, en mon nom personnel, aux noms de tous les évêques qui nous entourent en ce moment, et de mes collaborateurs intimes de vous exprimer nos pieuses et sincères condoléances à l'occasion du deuil cruel qui vient de vous frapper. Votre chère et vénérée mère a quitté tout dernièrement ce petit village du sud de l'Italie, où elle avait pratiqué, durant 90 ans, les vertus chrétiennes qu'elle vous avait inculquées durant votre enfance.

Vos missions officielles dans l'Eglise n'étaient-elles pas le simple prolongement et l'affirmation devant les hommes de l'humble mission que cette femme avait reçue de Dieu de former dans le coeur de ses enfants les traits du Fils de Dieu lui-même. . . "Corona senum, filii filiorum et gloria filiorum, patres eorum". (Prov. XVII-16).

Excellence Révérendissime, durant 15 années, notre Eglise canadienne a été l'objet de la sollicitude pastorale de votre illustre prédécesseur. Son départ avait créé un grand vide. Il disait humblement que sa présence n'était que l'ombre de Pierre. Ceux qui furent les heureux béné-

ficiaires de sa vaste culture et de son zèle infatigable comprirent vite qu'une lumière avait brillé dans le ciel de notre Eglise et ils étaient fiers de s'appliquer à eux-mêmes sa propre devise épiscopale en suivant son sillon lumineux: "in lumine tuo".

Mais voici que la lumière ne s'est pas éteinte. Comme autrefois, sur la route qui conduisait les Mages à Bethléem, elle s'était cachée pour un instant et de nouveau l'étoile est apparue dans notre ciel. "Respice stellam". Votre devise deviendra aussi la nôtre. En ce monde tourmenté et enveloppé par les ténèbres de la technique, la lumière ne peut venir que de Rome. Aussi en apercevant, il y a un instant, l'avion qui vous transportait avons-nous ressenti les sentiments de joie des Rois Mages: "videntes autem stellam, gavisi sunt gaudio magno valde". (Mt. II-10).

Cette joie qui remplit nos coeurs aujourd'hui, je suis heureux, Excellence Révérendissime, d'être le premier à vous la manifester en vous accueillant dans cette maison où vous serez toujours le bienvenu lorsque vous passerez par Montréal. Les appartements où vous êtes entré tout à l'heure sont à vous et sachez que nous considérerons votre présence comme une grâce, car vous serez maintenant le Délégué du Pape, le représentant du Saint-Siège à qui nous devons respect et obéissance. Que votre séjour parmi nous soit pour vous une source de consolation. AD MULTOS ANNOS.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Sermon prononcé, lors de la fête de Saint Joseph, à l'Oratoire du Mont-Royal, le 19 mars 1954.

Mes bien chers Frères,

Le commandement du Seigneur est précis, clair et formel: "Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement". Le chrétien doit vivre dans un état de pureté qui s'exprimera de façon différente selon les engagements sacrés qu'il aura pris, mais toujours, même lorsqu'il accomplira l'oeuvre de la chair dans le saint état du mariage, le disciple de Jésus-Christ devra se soumettre aux exigences de la chasteté qui est un aspect de la vertu de tempérance.

La fête de saint Joseph est une excellente occasion pour rappeler ces devoirs auxquels aucun chrétien ne peut se soustraire.

Saint Joseph a été uni à la Vierge Marie par les liens d'un véritable mariage. Or c'est une vérité de foi pour nous que ce mariage a été, de par la volonté formelle de Dieu, une école de chasteté parfaite. Cette affirmation exprime un mystère que la raison humaine ne peut pas comprendre mais, pour un monde qui glorifie la chair, cette affirmation devient une absurdité. Aussi, mes chers Frères, je voudrais vous entretenir durant quelques instants de la chasteté et ensuite vous mettre en garde contre les dangers qui menacent cette vertu.

I

La chasteté est un mot que le monde ignore ou qu'il ridiculise. C'est que la chasteté défend, non seulement au chrétien, mais à tout être humain, de quelque condition qu'il soit, de se livrer au plaisir le plus vil et le plus recherché qu'il n'est pas besoin de désigner davantage.

Cette défense, l'Eglise a toujours enseigné qu'elle était totale. "La volonté de Dieu, dit saint Paul, est que vous vous absteniez de la fornication; que chacun de vous sache posséder le vase de son corps dans la sainteté et l'honnêteté, et non en suivant les convoitises de la passion, comme les païens qui ne connaissent pas Dieu." (I Thes. IV).

L'oeuvre de la chair, accomplie en dehors du mariage légitimement contracté, est criminelle, non seulement dans l'acte qui le consomme, mais elle est gravement criminelle dans le regard, dans la pensée, dans l'affection, dans le désir, dans la parole qui la préparent et dont la volonté est complice.

La chasteté est la plus délicate mais aussi la plus totalitaire des vertus. La moindre souillure la ternit ; la maîtrise de soi est nécessaire pour la conserver.

La chasteté est d'une pratique difficile, comme il en est de toute vertu. Il est difficile de pardonner à ses ennemis; il est difficile de braver une mort qui sera peut-être atroce; il est difficile d'accomplir son devoir d'état. Aussi les faibles renoncent à la chasteté parce qu'ils croient qu'il est trop difficile de la pratiquer et, comme ils ont honte d'avouer leur faiblesse, ils accumulent les prétextes pour justifier leur conduite. Une science nouvelle, qui prétend découvrir, dans toutes nos attitudes, des forces aveugles qui détruiraient pratiquement la liberté, enseigne que la recherche modérée des plaisirs de la chair

est une fonction normale de la nature, comme le boire et le manger.

Aucun chrétien ne peut accepter ces déclarations, fussent-elles faites au nom de la science, puisque cette acceptation équivaudrait implicitement à renier sa foi.

D'ailleurs, il y a eu, dans tous les temps et partout, des jeunes gens chastes, des jeunes filles chastes et l'histoire de leur vie nous apprend qu'ils n'étaient pas des êtres mutilés, au coeur sec et au tempérament glacé. Que le monde, le plaisir et la science essaient donc d'expliquer par leurs théories freudiennes la vie ardente et féconde de créatures aussi magnifiques que l'apôtre Jean, la vierge Cécile, le croisé Bernard, le penseur Thomas d'Aquin, la mystique Thérèse d'Avila, la conquérante Jeanne d'Arc, la voyante Bernadette, le maître Dom Bosco, le chef Pie X !

Non! aucune théorie n'explique ces vies. Elles sont comme le fleuve majestueux dont les eaux jaillissent d'une source pure et limpide! Un grand prédicateur n'affirmait-il pas déjà au IVe siècle que la chasteté est "la fleur des moeurs, l'honneur des corps, la parure des sexes, la pureté du sang, la garantie de la race, le fondement de la sainteté, le signe d'une âme saine."

Aussi l'Eglise a-t-elle toujours enseigné que l'état de virginité était très noble et supérieur au mariage. "Celui qui marie sa fille, dit l'apôtre saint Paul, fait bien, et celui qui ne la marie pas, fait mieux". Cet enseignement émane directement de la doctrine et de l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, si le Maître a ramené le mariage à sa dignité primitive, Il a exalté l'état de ceux qui, avec la grâce divine, entraient, par la pratique de la virginité, dans la compagnie des anges. Si la virginité est une fleur qui pousse dans la terre forte où ont déjà pris racine toutes les autres vertus, elle donne à ce

sol de l'âme une fécondité qui à son tour rend les autres vertus plus vivaces.

Au contact de la virginité, la foi devient transparente et solide comme du diamant; l'espérance devient plus confiante, car le coeur, dégagé de la nature, aspire aux choses célestes. La virginité est surtout une école de force et de constance tandis que les luxurieux sont des êtres mous et versatiles dont le comportement manifeste assez tôt des symptômes de névrose. L'égoïsme est le fils aîné de la luxure et son portrait a été tracé d'une main de maître par Notre-Seigneur lui-même dans la parabole de l'Enfant prodigue. L'impureté éloigne celui qu'elle asservit du foyer domestique. Elle durcit son coeur, car les tendresses calmes du bonheur innocent n'ont plus aucun attrait sur lui, la paix et la sérénité de la maison paternelle lui paraissent insipides et monotones.

Le luxurieux cherche des émotions capables d'affoler ses nerfs, de faire vibrer sur un mode exaspéré toutes les cordes de sa sensibilité. Il lui faut des amours capiteuses, des amours violentes; avec les libertins du temps de Salomon, il chante:

"Venez, profitons des biens présents:
Usons des créatures avec l'ardeur de la jeunesse,
Buvons à profusion le vin précieux.
Couvrons-nous de parfums.
Et ne laissons point passer la fleur du printemps.
Couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent.
Qu'il n'y ait point de prairies qui ne soient le théâtre de nos plaisirs.
Qu'aucun de nous ne manque à nos orgies.
(Sag. II, 5-9).

Aussi, mes Frères, ne soyons pas surpris si le libertinage conduit à l'irréligion. Pour le débauché, Dieu devient l'ennemi, puisqu'Il ose se placer sur sa route et lui dire: "Tu n'as pas le droit d'agir ainsi".

Mais l'obstacle ne vient pas de Dieu, il vient du coupable lui-même qui aime les chaînes de l'impudicité, qui ne veut pas les rompre, qui continue à les porter par habitude et qui, pour se justifier, se résigne à vivre dans une servitude qu'il transformera en un culte immonde lorsque le milieu social dans lequel il se trouve, portera sur les autels les fausses divinités des beautés éphémères *de la chair.*

II

Mes Frères, ce culte de la chair luxurieuse était l'une des hontes du monde païen que les premiers apôtres furent appelés à convertir. Nous le retrouvons dans notre monde décadent. Aussi mon ministère pastoral m'oblige-t-il à dénoncer, ici, trois de ses manifestations principales: *la littérature obscène; les spectacles licencieux; les fréquentations criminelles.*

Léon XIII affirmait qu'au premier rang des fléaux de l'ordre spirituel, il faut placer "l'intempérance qui fait publier et répandre dans les masses de pernicieux écrits". (25-I- 1897). Que dirait-il s'il constatait l'activité de ces suppôts de l'enfer qui laissent couler sur le beau papier glacé des grandes revues mondaines la bave du dragon hideux? Quels sont les thèmes développés par les membres de cette bande noire? Le mépris de l'union conjugale; la glorification de l'amour bestial; l'initiation à tous les crimes contre nature. Des Pharisiens et des Tartuffes vont crier au scandale en entendant ou en lisant ces affirmations. Que diront-ils après avoir pris connaissance de ce passage d'un discours de S. S. Pie XII: "Une série de publications éhontées et criminelles préparent, pour les vices et les délits, les moyens les plus infâmes de séduction et d'égarement. Voilant l'ignominie et la laideur du mal sous le clinquant de l'esthétique, de l'art, de la grâce éphémère et trompeuse, du faux courage; ou bien

satisfaisant sans retenue l'avidité de sensations violentes et de nouvelles expériences de débauche; l'exaltation de l'inconduite en est arrivée jusqu'à se produire ouvertement en public et à s'introduire dans le rythme de la vie économique et sociale du peuple, transformant en objet de fructueuse industrie les plaies les plus douloureuses, les faiblesses les plus misérables de l'humanité.

"C'et un crime de lèse-société que de donner asile au crime sous prétexte de sentiment humanitaire ou de tolérance civile, de faiblesse humaine naturelle, en laissant tout aller, ou, pire, en s'employant à exciter sciemment les passions, à écarter tout frein exigé par un respect élémentaire de la moralité publique ou de la bienséance publique, à présenter, sous les aspects les plus séduisants, la rupture du lien conjugal, la rébellion aux autorités publiques, le suicide ou la suppression de la vie d'autrui." (26 - III - 50).

C'est donc en parfaite unité d'esprit avec le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre que je condamne ces revues obscènes qui souillent tant d'endroits de notre ville. Certains kiosques, avec leur étalage de bandes illustrées et de couvertures de magazines, apparaissent comme des vitraux illuminés directement par les feux de l'enfer. Ceux qui font un tel commerce sont responsables, devant Dieu, de la damnation de milliers d'âmes et, devant les hommes, de la condamnation au bagne de milliers de criminels.

Nous condamnons également ces feuilles jaunes qui se complaisent dans la description des plus basses passions. A lire leurs colonnes, on serait porté à croire que hommes, femmes, jeunes gens, vieillards, époux, célibataires sacrifient tout à la passion victorieuse. On dirait à lire leurs chroniques que la virginité ne règne plus dans un seul coeur, que la fidélité conjugale n'a plus de refuge en ce

monde, que tous les foyers sont déshonorés par la fornication ou l'adultère.

D'autres, qui veulent imiter des romanciers célèbres, s'attardent à peindre les scènes passionnelles, les frémissements de la bête altérée de jouissance, et à décrire les phénomènes dont le corps humain est le théâtre.

Mes Frères, rappelons-nous que le chrétien n'a pas le droit de penser, de parler, d'écrire, d'agir, comme ceux qui ne croient ni à Dieu, ni à l'autre monde et dont la licence n'admet aucun frein. La liberté du chrétien doit accepter les limites fixées par la morale naturelle et par la volonté très haute, très pure, très bienfaisante de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'amour des spectacles est une des passions qui tourmentent le plus les peuples, et aux époques de décadence cette passion, par les désordres qu'elle entraîne, devient un fléau public. Les civilisations les plus riches et les cultures les plus brillantes n'ont pas arrêté la chute des empires lorsque leurs habitants passaient une partie de leur vie au cirque et au théâtre.

En soi, le théâtre n'est pas une école de perversité et il peut même, en usant de ses ressources, servir utilement le bien, l'ordre et la religion. Le théâtre peut souligner les conséquences funestes du mal et en montrer la laideur et la gravité. Il peut rompre courageusement avec l'esprit d'incrédulité, de scepticisme, de libertinage et faire évoluer ses personnages dans des costumes et des décors où sont respectées toutes les convenances. Hélas! que nous sommes loin de cet idéal! *Certaines salles de spectacles sont de véritables lupanars.* Là, aucune retenue n'existe, toute pudeur est méprisée. Dans ces salles, on ne s'occupe que de flatter de bas instincts, que d'offrir une pâture à de viles passions, que de remplir les oreilles de

mots honteux, les yeux, l'esprit et le coeur d'objets obscènes.

De tels spectacles n'étaient fréquentés, hier, que par une petite minorité. Aujourd'hui, les découvertes de la technique permettent au plus audacieux histrion et à la plus provocante ballerine de pénétrer dans le sanctuaire du foyer et de verser dans le coeur des adolescents le philtre qui déclenchera l'ivresse des plus violentes passions. L'Eglise ne condamne pas le bon théâtre. Mais l'Eglise peut, et avec raison, se demander ce qui adviendra à une génération qui accepte des représentations comme celle qui passait sur la scène d'un théâtre de notre ville en ces derniers temps :"The Moon is Blue" est une pièce que les cardinaux des Etats-Unis ont condamnée. Un critique d'art dramatique a dit de cette représentation que le seul adjectif qui lui conviendrait serait celui de "théâtre hormonal". Et le répertoire n'est pas épuisé. Les salles obscures ne sont pas toujours des écoles de vertu. Les écrans font trop souvent, hélas! l'apologie de l'amour coupable et le vice y apparaît sous des couleurs séduisantes. L'épouse honnête est une femme maladroite et sotte, tandis qu'une rivale légère est habile et intelligente. Le crime est commis avec un courage soutenu, tandis que le bien est à peine ébauché et vite abandonné, à cause de la monotonie qu'il provoque.

Ne soyons pas surpris si la jeunesse, initiée à la vie par de tels maîtres, manifeste une habileté précoce dans le crime et manie sans scrupule l'arme à feu et le poignard. Les codes criminels peuvent être amendés; la force constabulaire, augmentée; les campagnes de moralité, multipliées; la censure, devenir plus sévère, tous ces moyens extérieurs n'auront aucune prise sur la conscience qui demeure le seul rempart où la marée du mal s'arrête. Aussi lorsque la conscience a démissionné, le mal submerge le monde.

Des psychologues éminents avouaient tout dernièrement que ce qui avait été considéré dans le passé comme un délit criminel et punissable était devenu maintenant une industrie d'envergure. Saint Jean Chrysostome avait donc raison d'adresser à ses fidèles ces avertissements émus: "C'est le démon, oui le démon seul, qui a fait un art de ces jeux et de ces divertissements pour attirer sous ses bannières les soldats de Jésus-Christ, amortir leur vigueur et énerver leurs vertus. C'est dans ce dessein qu'il a dressé près de nos places des théâtres où il exerce et forme de ses mains des instruments de corruption pour les lâcher dans les villes et les pervertir".

N'attendons pas que les psychologues modernes constatent que la perversion soit totale pour mettre en pratique ces conseils que nous donnent ces bons vieux Pères de l'Eglise!

Enfin, je veux *rappeler aux jeunes l'urgente nécessité* qu'il y a pour eux de faire triompher les exigences de la chasteté sur les sollicitations de la passion. Les coeurs purs verront Dieu, mais les adolescents aux yeux ternis seront demain des hommes de fer et de sang. Il est inutile de préparer les jeunes à la vie simplement en *leur enseignant* ce qu'est le mal.Il faut en même temps les *prémunir contre* le mal. La pratique de la chasteté n'est pas une conséquence de la connaissance de ce qui est mal, mais bien plutôt un fruit qui pousse et qui mûrit dans *un climat de prière et de pénitence.* La jeunesse ne sera pas vertueuse si elle dit: "je sais", mais si elle se soumet au "je veux"!

Mes chers Frères, regardez le charpentier Joseph, il vous apprendra les secrets, les joies et la force de la virginité. Il vous dira que la virginité est la source du véritable amour et *que les fréquentations coupables* sont à l'origine de toutes les divisions et de toutes les séparations qui attristent tant de foyers aujourd'hui.

Il vous dira qu'au soir de sa vie il éprouvait envers Marie, son épouse, un sentiment aussi fort qu'au premier jour de leur rencontre. *La chasteté préserve l'amour, tandis que la luxure use les forces du coeur.*

O saint Joseph, gardien des vierges, modèle des coeurs chastes, donnez à tous vos serviteurs la force de vous imiter. Que les adolescents trouvent en vous un père affectueux qui leur évite les dangers de la corruption. Que les fiancés vous imitent en développant dans leur coeur un respect mutuel qui préservera le secret de leur amour. Que les parents regardent souvent à l'intérieur du foyer de Nazareth afin d'y apprendre les grandes leçons de la chasteté conjugale. Mais surtout que les âmes consacrées à Dieu par la pratique des voeux trouvent en vous, ô virginal père de Jésus et chaste époux de Marie, un modèle de confiance, de paix et de joie. Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée à la radio, lors de l'ouverture de la Campagne de la FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ, le 21 mars 1954.

Bien chers diocésains,

La campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises est lancée. Les organisateurs de cette campagne sont à l'oeuvre depuis le mois d'octobre. Il faut six mois de préparation, en effet, pour mettre une telle machine en mouvement.

Demain, les auxiliaires de la Campagne entreprendront le travail ardu de la sollicitation auprès du public. Durant quinze jours, nos précieux auxiliaires accompliront une tâche délicate, souvent difficile et toujours source de grandes fatigues. Mais nos auxiliaires sont entraînés à cet ouvrage qu'ils aiment et qu'ils accomplissent avec une saine émulation, un parfait désintéressement et un grand esprit de charité.

Votre part, chers diocésains, est moins lourde que celle de ces vaillants soldats, mais elle est importante. A quoi servirait un réservoir si l'eau n'y accédait pas? Et comment faire une réserve d'eau, sinon en recueillant chaque gouttelette de pluie qui tombe!

Vous jetterez beaucoup de dollars dans les mains des auxiliaires afin que la réserve de la Fédération puisse suffire à alimenter les 33 oeuvres qui travaillent dans notre

milieu social à secourir les détresses physiques et morales de milliers de familles désemparées.

La charité est active dans notre ville et le travail que la Fédération a accompli depuis 20 ans constitue l'une des plus belles pages de notre histoire locale. Cependant il reste toujours beaucoup à faire. Une métropole comme la nôtre renferme beaucoup de bon et beaucoup de mauvais. Ici, plus que partout ailleurs, l'homme ennemi sème dans le champ du Père de famille et l'ivraie pousse au milieu du bon grain. La parabole évangélique fixe nos responsabilités : Il n'est pas question d'arracher l'ivraie, mais de la laisser pousser jusqu'à la moisson. En attendant, il faut préserver le bon grain et travailler à transformer l'ivraie.

Si les oeuvres de la Fédération n'existaient pas, il faudrait que l'Etat intervînt pour remplir son rôle de suppléance. Et, pour accomplir ce travail, l'Etat exigerait de nouveaux impôts que vous seriez invités à verser. Et ce ne serait plus un million quelques cent mille dollars que vous seriez appelés à souscrire, mais plusieurs milliers de dollars de plus, car l'expérience prouve que l'organisation de la charité privée coûte moins cher que l'assistance publique. En versant aux oeuvres de la Fédération, vous faites donc un bon marché. Et plus vous donnerez, plus vous épargnerez, car si la Fédération reçoit davantage elle entreprendra de nouvelles oeuvres, et elle vous délivrera de ces nombreux solliciteurs qui essaient, avec beaucoup de loyauté d'ailleurs, à organiser toutes sortes d'oeuvres qui en multipliant les services, augmentent les dépenses. Donner à la Fédération, c'est donc épargner. Formule surprenante, mais qui peut supporter la critique sans crainte d'être reconnue fausse. Donner à la Fédération, c'est aussi accomplir un devoir strict de civisme.

Une communauté comme la nôtre ne peut vivre et se développer à moins que ses membres ne pratiquent l'entraide.

Les membres des autres groupements ethniques ou religieux doivent se soumettre aux mêmes exigences et ils sont appelés à contribuer à des oeuvres aussi coûteuses que les nôtres.

Mais à tous ces motifs s'ajoutent pour nous des considérations de l'ordre surnaturel. Notre Fédération porte le beau nom de Charité et si notre intention est pure au moment où nous versons notre argent, celui-ci revêt le caractère sacré de l'aumône et il couvre une multitude de péchés. N'allons pas perdre une si belle occasion de mettre en pratique le commandement du Maître et rappelons-nous que notre don va à Dieu puisque tout ce que nous ferons au plus petit du Royaume, c'est à Notre-Seigneur lui-même que nous le ferons.

Je vous laisse avec ces paroles du Saint Evangile et je souhaite aux organisateurs de la Campagne 1954 un grand succès.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

PAUL-ÉMILE LÉGER,

Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine,
du titre de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes

Par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique

Archevêque de Montréal

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

---

21 mars 1954.

Bien chers Collaborateurs,

Le Comité Central pour l'Année Mariale, ayant pour président S. E. Monseigneur Aloysio Traglia, Archevêque titulaire de Césarée en Palestine, nous envoyait, vers le milieu de février, un communiqué dans lequel il demandait trois choses:

a) la célébration d'une messe aux intentions du Souverain Pontife,

b) une journée de prières en faveur de l'Eglise du Silence,

c) une journée mariale des malades.

a) La date du 25 mars prochain a été désignée pour la journée mariale du clergé. La fête de l'Annonciation célèbre en effet l'Incarnation de Notre-Seigneur et sa consécration sacerdotale dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie. Le Comité invite *les prêtres séculiers et religieux* à s'associer au Souverain Pontife *en célébrant la Sainte Messe à ses intentions* et en méditant le mystère de l'Immaculée.

Nous demandons instamment à tous les prêtres, tant du clergé diocésain que du clergé régulier, de ne pas prendre d'honoraires, en ce jour, et de *célébrer la messe selon les intentions du Souverain Pontife pour l'Année Mariale.* Dans les paroisses, les prêtres pourront chanter la Messe, selon les intentions du Souverain Pontife. La Fabrique paiera les dépenses des chantres et des servants, pour chacune des messes chantées.

Ceux qui, en raison de leur ministère, seraient empêchés de célébrer aux intentions du Saint-Père, le 25 mars, pourraient le faire un autre jour. Chaque prêtre qui aura ainsi célébré aux intentions du Saint-Père est prié de faire parvenir son nom à M. l'abbé John McConnell. Je ferai savoir au Conseil préposé à la célébration de l'Année Mariale à Rome *le nombre de messes célébrées pour le Saint-Père* dans le diocèse de Montréal.

b) *La journée de prières en faveur de l'Eglise du Silence* a été fixée au dimanche de la Passion, le 4 avril. Cette journée est bien indiquée pour offrir à Dieu nos supplications en faveur de ceux qui souffrent persécution derrière le rideau de fer. Il y a des situations dont le dénouement heureux ne peut être obtenu que par la pénitence et la

prière. Le Maître le disait à ses disciples: "Hoc genus in nullo potest exire nisi in oratione et jejunio". (Marc, IX, 28).

A cette fin, voici le programme qui sera suivi dans toutes les églises, chapelles publiques, ou semi-publiques du diocèse:

1° Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la dernière messe jusqu'à l'heure sainte qui terminera cette journée de prières; durant cette heure sainte, vous êtes invités à chanter le "Miserere", les litanies des saints et à réciter l'acte de réparation au Sacré-Coeur et la prière de l'Année Mariale.

2° Le prône portera sur les souffrances de l'Eglise et sur l'héroïsme d'un grand nombre de ses enfants, exposés perpétuellement au martyre.

Vous trouverez dans l'allocution pontificale, prononcée le dimanche de la Passion, 26 mars 1950, des idées fécondes et toujours d'actualité.

Nous protestons lorsque les agences de nouvelles nous annoncent qu'un évêque a été emprisonné; nous sommes indignés en constatant la situation pénible qui est faite à des humains en un siècle qui se glorifie d'avoir promulgué les Droits de l'Homme. Mais nous reprenons vite nos habitudes plus confortables de penser et d'agir et nous oublions pratiquement ces frères et ces soeurs dans la foi qui nous enseignent la valeur de notre vocation à la vie surnaturelle. Profitons de la journée de dimanche pour solder une partie de la dette que nous avons contractée envers eux.

c) Le Comité pour l'Année Mariale recommande d'organiser une *journée mariale des malades* dans les hôpitaux, hospices, sanatoriums et infirmeries, et invite les

malades à domicile à unir leurs intentions en ce jour à tous les malades du monde entier.

Cette journée mondiale des malades a été fixée au 9 avril, en la fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Nous permettons dans les institutions de malades, où la chose est possible, l'adoration du Saint-Sacrement durant toute la journée. Nous recommandons aux prêtres des paroisses d'exhorter leurs malades à domicile à recevoir la sainte communion en ce jour. Le soir, la récitation du chapelet à la radio sera consacrée tout spécialement aux malades.

Que chacun rivalise de zèle pour rendre ces journées pleines de bonnes oeuvres, afin que la miséricorde du Seigneur ait enfin pitié de nous et que la puissance de sa droite sauve son Eglise.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger,
Archevêque de Montréal.

Allocution donnée à la radio,

le 28 mars 1954,

à l'occasion du dixième anniversaire

du Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne.

"Le Comité des Fondateurs" accomplit, depuis 10 ans, une oeuvre éminemment apostolique. Les émissions de ce programme ne sont pas, en effet, de simples réminiscences du passé, mais bien une prédication dans le présent. En rappelant les faits et gestes de nos fondateurs, nous ne voulons pas meubler les galeries d'un musée national, mais bien susciter dans les coeurs des désirs d'imitation. "Ce que ceux-ci et celles-ci ont fait, pourquoi ne le ferions-nous pas?"

L'originalité de nos fondateurs consiste principalement dans ce fait que la plupart étaient des fidèles, non engagés dans les ordres ou par des voeux. Chomedey de Maisonneuve — Marguerite Bourgeoys — Jeanne Mance — Madame de la Peltrie ne quittèrent pas leur pays parce que des supérieurs hiérarchiques les avaient désignés pour remplir une mission auprès des membres de la colonie de la Nouvelle France, mais ils abandonnèrent leur foyer et leur patrie parce qu'ils avaient jugé que leur présence dans un pays non civilisé était une obligation qui découlait de leurs engagements de baptisés. Est-ce à dire que leur mission ne fut pas contrôlée par l'Eglise? Loin de nous cette pensée! Ils savaient parfaitement bien que la gloire de Dieu coïncide avec l'établissement de son Royaume sur la terre et que seule l'Eglise, fondée par

Notre-Seigneur Jésus-Christ, a reçu le mandat d'organiser le Règne de Dieu ici-bas. Nos Fondateurs partirent donc, enveloppés dans la bénédiction des Pasteurs légitimes qui avaient la responsabilité de diriger les destinées spirituelles de l'Eglise naissante du Canada.

Mais à part cette dépendance, nos fondateurs demeurèrent dans la condition du laïcat. Si l'oeuvre de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys devait s'orienter vers la fondation d'une congrégation religieuse, l'activité de Jeanne Mance demeura toujours celle d'une vierge chrétienne, accomplissant, dans son milieu de vie, un travail apostolique qu'elle considérait comme une contribution essentielle à la mission des prêtres et des religieuses.

Mon intention n'est pas de tracer, ici, les lignes harmonieuses de la silhouette spirituelle de Jeanne Mance. La série d'émissions que nous clôturons aujourd'hui a mis en relief les traits essentiels de la physionomie de la première infirmière de Ville-Marie. Mais, avant de quitter cette vision de lumière, douce et rayonnante, fixons une dernière fois nos regards sur cette figure de pureté et de dévouement.

Jeanne Mance est dans la grande tradition des vierges chrétiennes. Leur cortège commence à Nazareth au moment où l'humble Marie insinue discrètement à l'Ange Gabriel qu'elle a voué à Dieu sa virginité. Depuis cet instant, leur procession ininterrompue a tracé à travers les siècles une voie lactée dont la radieuse beauté éclaire les routes sombres de la terre avec autant d'éclat que la fulgurante lumière des constellations qui brocardent le ciel d'or, sur un fond de ténèbres. Jeanne Mance dut résister aux appâts du monde pour conserver son idéal. Les moeurs du XVIIe siècle n'étaient pas très pures et il fallait beaucoup de courage pour fuir les plaisirs de la cour et pour détourner les yeux des tristes exemples que donnaient les gens enrôlés dans le métier des armes. La

virginité est une vertu délicate, mais elle est le climat des forts. Les âmes qui s'engagent sous sa bannière doivent exercer un rude métier, car il suffit d'un regard imprudent pour ternir ce lis éclatant. D'autre part, la virginité donne à l'âme consacrée un courage tel que nous verrons une Marguerite Bourgeoys et une Jeanne Mance imposer à des équipages de corsaires, durant de longues traversées, un règlement de monastère et des attitudes de respect, qui en conduiront un grand nombre à une conversion sincère. Lorsque la corruption est répandue au point que les volontés les mieux trempées sont rongées par son action corrosive, Dieu suscite une vierge, qui lèvera, comme Jeanne d'Arc, l'étendard de Jhesus Maria au-dessus des courages vaincus.

Jeanne Mance est l'émule de la vierge de Domrémy. Comme la petite paysanne lorraine, la Champenoise conduisit des armées à la conquête d'un monde, et, si nous vivons aujourd'hui, c'est parce qu'elle marcha à la victoire!

Jeanne Mance fut la première infirmière du Nouveau Monde. Bien avant Florence Nightingale, elle se penchera avec amour sur la souffrance humaine. Si elle revenait parmi nous, aujourd'hui, elle fixerait à sa chevelure le voile blanc de la garde-malade et son coeur ardent ne perdrait rien de sa flamme au contact des techniques modernes, dont la profession doit s'armer avant d'explorer le monde de la souffrance.

Notre Hôtel-Dieu est le plus beau monument élevé à la gloire de Jeanne Mance. Il est l'arbre attaché aux faibles racines qu'elle fixa elle-même dans notre sol, il y a trois siècles. Mais l'Hôtel-Dieu est plus qu'un monument, c'est un sanctuaire. Le coeur de Jeanne Mance y brille comme la lampe qui annonce une présence. L'Hôtel-Dieu est un bel hôpital moderne et son personnel y travaille avec l'audace que la science suggère aux hommes d'au-

jourd'hui. Mais l'Hôtel-Dieu veut garder son âme: cette âme que la fondatrice Jeanne Mance formait dans les rudes travaux accomplis et les sacrifices endurés durant les hivers meurtriers de 1643 à 1656.

La grâce de Dieu n'a pas perdu sa puissance de séduction et de conquête. Tout dernièrement encore, une Edel Quinn parcourait l'immense continent africain et, malgré un organisme rongé par la tuberculose, la flamme de la virginité lui donnait la force d'établir des centaines de centres de la Légion de Marie dans 50 diocèses.

Ce que celles-ci ont fait, pourquoi ne le ferions-nous pas?

Jeunes filles de chez nous, gardez vos coeurs purs, afin que vos âmes soient assez fortes pour continuer les gestes de nos Fondateurs et Fondatrices.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

PAUL-ÉMILE LÉGER,

Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine,
du titre de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes

Par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique

Archevêque de Montréal

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

Le problème du cinéma intéresse, pour des raisons différentes, presque tous les humains. Tandis que le septième art fascinait de grands talents, les salles obscures étaient exploitées par l'une des formes d'industrie les plus lucratives de notre époque. L'écran lumineux est tout à la fois un livre merveilleux qui prétend faire l'éducation des masses et une route étoilée qui s'ouvre dans nos existences agitées et tendues vers le pays du rêve et du repos.

Le cinéma n'est donc pas un simple moyen de divertissement: il suggère des solutions aux problèmes de la vie et il marque les âmes qui subissent son emprise.

Aussi l'Eglise a-t-elle pris position en face du cinéma. Très souvent, elle dut intervenir pour le condamner par des mesures préventives contre l'avilissement de l'homme par une certaine production. L'Eglise condamne les bandes sonores qui répandent des théories subversives ou qui glorifient des situations immorales avec autant de sévérité et de force qu'Elle place au catalogue de l'Index les livres à proscrire. C'est dans un esprit de fidélité à la mission qu'Elle a reçue de son divin Fondateur que l'Eglise exige un cinéma qui soit davantage une exploitation des inépuisables ressources de joie et de pureté que le christianisme a apportées au monde au lieu d'être hélas! un monde où les criminels font triompher l'erreur sur la vérité, la passion sur le devoir, l'immoralité sur la vertu.

Mais cette mission de l'Eglise n'est pas totalement remplie, lorsque les Pasteurs ont rappelé à leurs fidèles les exigences de la morale. Il appartient à tous les hommes de bonne volonté et surtout aux chrétiens d'opérer les redressements nécessaires.

Le commerce cinématographique n'échappe pas à cette loi universelle des consciences. Un mauvais film ne peut ni être vendu, ni être loué, pas plus qu'il ne peut être projeté. Les distributeurs de films obligent parfois les exploitants à signer un contrat, qui leur impose de passer dans leur salle plusieurs films sans valeur à l'occasion de la location d'un chef-d'oeuvre. Cette contrainte offense la morale et lèse la liberté des consciences.

La morale oblige également les exploitants de salles à surveiller les affiches et les bandes de lancement de leurs films. Trop souvent elles sont un appât à l'immo-

ralité et elles trahissent l'esprit du film. Nous ne pouvons jamais permettre de tels abus et c'est avec la fermeté de Jean le Baptiste que nous devons lancer le "non licet" Marc, VI-18). Et, puisque personne ne peut faire de la réclame en spéculant sur les instincts moins nobles de la foule, signalons en passant la responsabilité des agences de publicité et des journaux qui ne peuvent coopérer au succès de films nocifs.

Ces rappels de l'autorité religieuse agaceront les représentants d'une école libérale, qui tend à séparer le problème moral de la culture cinématographique. Comme si la perfection de l'image pouvait faire oublier les exigences de la loi de Dieu!

Les Evêques de Belgique prenaient une attitude ferme sur ce point au Concile de Malines (I - VII - 1938) : "Les journalistes (et leurs lecteurs) auront soin de ne pas trop séparer le côté esthétique des choses de leur aspect moral. En sorte que, sous prétexte de servir les intérêts de l'art, *ils n'exaltent pas des oeuvres mauvaises, d'autant plus pernicieuses qu'à cause de leur beauté artistique, elle ont une plus grande puissance de séduction*". Comme il est réconfortant d'entendre un langage aussi ferme venant de la patrie de Rubens et de Van Dyck!

L'attitude d'agressivité devant l'obligation morale est un symptôme de fixation infantile et d'immaturité adolescente. L'Eglise ne craint pas la beauté et l'art, qui est son expression sensible, mais Elle rappelle à toutes les générations que le Beau, le Vrai et le Bien s'identifient et qu'une oeuvre qui exalterait le vice ne pourrait pas être classée parmi les choses qui sont belles.

Cependant, l'apostolat du film ne doit pas se limiter à de pures annotations d'ordre moral, mais il doit en souligner la valeur technique, esthétique, humaine, morale et religieuse. L'Eglise ne dira jamais qu'un film est beau,

uniquement parce qu'il traite un sujet religieux. Elle souhaite cependant que le sujet religieux soit traité avec goût et Elle est heureuse, lorsque l'épaisseur humaine de la bande sonore est pénétrée discrètement par la lumière d'une conscience qui perçoit les appels divins.

Le "Centre Catholique du Cinéma de Montréal" veut entreprendre cette *tâche ardue et très longue de la formation de la conscience chrétienne en matière de cinéma.* Il faudra organiser un cinéma pour enfants. Le mot n'est pas trop fort, puisque c'est encore le néant dans ce domaine. Les adolescents doivent être initiés au septième art, comme ils le sont à la littérature et à la peinture. Or on ne s'improvise pas moniteur de ciné-club. La formation professionnelle est exigée dans ce domaine comme en tout autre. Il est nécessaire de grouper toutes les bonnes volontés, afin que, par une loyale et compréhensive collaboration, nous puissions dans notre diocèse transformer le cinéma en une école des hautes valeurs humaines. Nous franchissons une nouvelle étape, aujourd'hui, en vous présentant les premiers règlements du "Centre Catholique du Cinéma de Montréal". Il y a du provisoire dans ces directives, mais c'est dans la mesure où vous serez dociles à suivre les orientations données par le Centre que nous pourrons franchir les autres étapes. Nous voulons faire, ici, ce que le Cardinal de Lima préconisait dans une lettre adressée aux membres du Centre d'Orientation cinématographique de l'Action catholique péruvienne, réunis en congrès en décembre 1953: "On ne peut nier que la passion du cinéma constitue aujourd'hui comme une nécessité de la vie sociale; vouloir s'y opposer ou y imposer des limites serait prétendre à maîtriser les flots d'un fleuve qui a déjà débordé; pour cette raison, les catholiques qui s'intéressent aux problèmes sociaux en relation avec la morale ont éprouvé

la nécessité de fonder un Centre, *ayant comme but de former le jugement des gens sensés*, au sujet des pellicules qu'on présente dans les milliers de salles cinématographiques. Il s'agit en même temps de mettre en relief — autant que possible — les valeurs que possède le cinéma en tant qu'instrument éducatif: il faudra donc attirer l'attention des éducateurs catholiques du monde entier sur ce sujet."

Ce que nous avons dit au sujet du cinéma vaut pour *la télévision*. Vous trouverez d'ailleurs en appendice le texte de l'exhortation du Saint Père sur ce sujet. Le Pape Pie XII déclare en effet "que les programmes des transmissions télévisées sont formés en grande partie de films cinématographiques et de représentations théâtrales, dont le nombre de ceux qui sont à même de satisfaire pleinement aux exigences de la morale chrétienne et naturelle est encore limité." Le Saint Père veut que les catholiques accomplissent en ce domaine les redressements qui s'imposent et qu'ils ne portent pas devant l'Histoire la terrible responsabilité d'avoir laissé la bride sur le cou à "la puissance maléfique et destructrice des spectacles cinématographiques". Car "on est manifestement mal fondé, surtout dans ce domaine, *d'invoquer les droits prétendus de la liberté totale de l'art*, ou le recours au prétexte de la liberté d'information et de pensée, car il y a des valeurs supérieures à protéger, dont les violateurs ne sauraient échapper aux sévères sanctions formulées par le divin Sauveur: "Malheur au monde à cause des scandales! . . . Malheur à l'homme par la faute de qui le scandale arrive!" (Math. XVIII, 7).

Telles sont, Nos très chers frères, les directives que vous devrez suivre en ces matières dont dépend en grande partie votre salut éternel. Prions et travaillons afin que cette invention merveilleuse du genre humain, loin de pervertir les idées et de corrompre les moeurs, con-

tribue à la gloire du Créateur. Cette lettre sera lue au prône des messes et les appendices ci-annexés auront force de loi dans toutes les organisations soumises à notre juridiction depuis le jour de leur promulgation.

Donné à Montréal, en notre palais, le 11e jour d'avril 1954.

✠ Paul-Emile Cardinal Léger,
Archevêque de Montréal.

CENTRE CATHOLIQUE DU CINÉMA DE MONTRÉAL
(orientation générale)

Définition:

Organisme chargé de coordonner et de promouvoir tous les efforts des catholiques dans le domaine du cinéma.

But:

Le but poursuivi est la prévention contre les mauvais films ou les films non appropriés à telle ou telle catégorie de spectateurs et la formation cinématographique au plein sens du mot, c'est-à-dire de faire du cinéma un puissant collaborateur à la grande oeuvre de "la véritable éducation des hommes et du relèvement de la dignité des moeurs". (Enc. Vigilanti Cura).

"L'encyclique met une insistance singulière à souligner l'oeuvre positive qui incombe au cinéma. Pie XI ne vient pas au cinéma en résigné. N'est-ce pas un de ses principes bien connus que les progrès scientifiques sont des dons de Dieu dont il faut se servir pour sa gloire et l'extension de son règne? Le cinéma est un instrument prodigieux. Sa vocation providentielle est de servir le bien. Les catholiques doivent être les premiers à l'utiliser. L'Evangile ne maintiendra pas, sans lui, son empire sur les masses." (Chan. Brohée).

Pour le Saint-Père, "les cinémas sont de véritables écoles où se donnent des leçons de choses bien plus capables que d'abstraits raisonnements d'entraîner la plupart des hommes, soit au bien, soit au mal".

Il n'est donc pas seulement question d'empêcher le cinéma de faire du mal. L'oeuvre qu'impose l'Encyclique est très claire et très positive.

Moyens prévus:

Parmi les principales activités du Centre catholique du Cinéma, mentionnons:

1° Un COMITE DE CLASSIFICATION chargé de porter un jugement autorisé sur la valeur doctrinale et morale des films, tout en tenant compte de leur valeur esthétique et culturelle.

C'est à ce comité qu'il revient de déterminer, la COTE MORALE et la catégorie des auditoires pour lesquels le film est recommandable ou acceptable.

2° Un BUREAU DE RENSEIGNEMENTS au service du public et des responsables de salles catholiques:

a) publication hebdomadaire d'un feuillet ("ciné-service") comportant l'appréciation MORALE et esthétique des principaux films à l'affiche des salles publiques de cinéma, afin de guider les catholiques soucieux de leurs responsabilités dans leur choix de films;

b) choix de programmes appropriés à chaque auditoire, dans les salles paroissiales ou autres;

c) analyses de films de grande valeur ou de films requérant certaines mises en garde et explications pour des auditoires d'adolescents ou d'enfants;

d) aide aux animateurs de salles catholiques désireux de s'entraîner et de se perfectionner: ciné-forums d'éducation populaire, cours appropriés, etc....

e) références de documentation: volumes, revues, fiches didactiques....

f) service d'information par la presse, les revues, la radio, etc.....

g) service d'information particulière à ses AFFILIES, sur les développements de l'organisation du Centre, sur

les directives émanant d'autorités qualifiées et sur les expériences les plus concluantes dans le domaine cinématographique.

3° Un SERVICE DE FORMATION CINEMATOGRAPHIQUE:

a) du PUBLIC, ayant pour but:

d'intéresser tous les catholiques de bonne volonté aux multiples aspects et problèmes du cinéma et les inciter à prendre une conscience de plus en plus nette de leur responsabilité inaliénable;

de favoriser la création de nombreux organismes particuliers dont l'action sera d'autant plus efficace qu'elle s'exercera dans une sphère déterminée;

d'organiser et d'encourager des cours, conférences, ciné-clubs, ciné-forums, etc. . . pour le recrutement, la préparation et l'action d'une élite de plus en plus nombreuse.

b) de l'ENFANCE, lequel service, tenant compte:

du MILIEU où vivent nos enfants et de l'ambiance où ils seront appelés à vivre plus tard: habitude généralisée du cinéma, télévision à domicile, etc . . . et

des PRINCIPES généralement admis quant à l'influence du cinéma sur les enfants et les adolescents,

se propose d'organiser du cinéma pour enfants, dans un but d'éducation, de formation et de récréation saine; et dans le respect des lois civiles et ecclésiastiques.

A CES FINS:

a) le Centre favorisera, dans les institutions et les paroisses, l'organisation de "ciné-jeunes" avec programmation spécialisée de films pour enfants. Seraient autorisés les films adaptés à leur psychologie particulière se-

lon les diverses catégories d'âges: documentaires appropriés et autres films parmi les mieux choisis;

b) un comité local affilié au Centre: verrait à la bonne organisation des séances de cinéma; veillerait à la sécurité matérielle et morale; entretiendrait les relations nécessaires avec le Centre;

c) un animateur, selon les difficultés du film, serait chargé, soit de donner les explications appropriées, soit d'animer une discussion.

UNE TELLE ORGANISATION aurait l'avantage d'augmenter le nombre de films acceptables à l'enfance; d'offrir du cinéma aux enfants pour fin de distraction saine et utile; de favoriser la formation cinématographique, moyen positif de lutter contre l'attitude passive, de tempérer l'excès d'enthousiasme et d'éveiller le sens critique et le jugement de l'enfant en face du spectacle cinématographique.

Cette préoccupation de la question du cinéma pour enfants ne peut que répondre aux désirs d'un grand nombre de parents et d'éducateurs soucieux de la formation et de la culture de l'enfance.

Juridiction:

Placé sous l'autorité immédiate de l'Ordinaire, le Bureau de Direction du Centre Catholique du Cinéma de Montréal exerce son action sur tous les points qui concernent le cinéma, dans la mesure où l'Eglise peut ou doit s'en préoccuper:

1° le Bureau de Direction recueille les suggestions des différents organismes activement intéressés et de personnes particulièrement compétentes dans l'un ou l'autre des domaines du cinéma et prépare plans et projets pour le bon fonctionnement du Centre;

2° il est directement chargé de l'application des règlements diocésains sur le cinéma, tant auprès des organismes diocésains ou paroissiaux et des associations sous juridiction ecclésiastique, que des groupements et des particuliers utilisant les locaux sous juridiction ecclésiastique.

Il autorise ou refuse les films soumis par les responsables des salles catholiques, ou suggère des modifications aux programmes.

Toutefois les organismes diocésains qui sont dotés d'un "Service de Cinéma" reconnu par le Centre jouissent — par l'entremise de leur aumônier — d'une juridiction déléguée pour les autorisations de films à l'intérieur de leur organisme, et conformément aux règlements généraux. Ces services entretiennent avec le Centre des relations nécessaires à une bonne coordination et lui font rapport des autorisations accordées.

3° Le Bureau de Direction est officiellement chargé des relations, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Diocèse, avec les personnes ou les associations intéressées, en conformité avec les prescriptions de l'Encyclique "Vigilanti Cura" et les hautes directives ecclésiastiques.

Invitation:

Pour que notre Centre arrive à porter tous les fruits qu'on en espère, il faudra du temps et le concours des éducateurs religieux et laïcs, du clergé, des mouvements d'Action catholique, des associations intéressées à l'enfance et surtout des parents eux-mêmes comme étant les plus directement concernés.

• Le Centre Catholique du Cinéma de Montréal vous invite donc à lui adresser toute suggestion ou documentation sur cet important problème du cinéma.

• De même les associations et les particuliers — laïcs ou religieux — qui désirent mettre leurs films à la disposition du public, sont invités à nous en faire connaître les titres (avec description), afin que le Centre puisse les recommander ou les autoriser selon la catégorie des publics auxquels ils conviennent.

Il est bien entendu que le Centre Catholique du Cinéma de Montréal ne s'occupe pas de la distribution commerciale proprement dite ni de la production des films. Par contre, il est disposé à favoriser tous les bons films (adaptés à chaque auditoire), surtout chez les distributeurs qui sont prêts à collaborer avec le Centre et qui se préoccupent davantage des points de vue moral et esthétique.

ADRESSE:

Centre Catholique du Cinéma de Montréal — 4334, rue Saint-Denis — HA. 6858.

RÈGLEMENTS PROVISOIRES

I — Cinéma

Les règlements en préparation au sujet des représentations cinématographiques pour enfants dans les salles paroissiales ou autres locaux sous juridiction ecclésiastique, ne peuvent pas tous être mis à exécution immédiatement à cause de diverses raisons techniques.

A) Toutefois, les films DIDACTIQUES en rapport avec les matières scolaires sont désormais permis, durant les heures de classe, en autant que l'autorité locale le jugera opportun et avec l'autorisation des Commissions scolaires.

B) Règlement spécial pour les INTERNATS:

Dans les internats, le Centre pourra désormais autoriser la représentation de films aux enfants de moins de 16 ans, mais en se limitant aux films DOCUMENTAIRES pour le moment et aux conditions suivantes:

- s'affilier au "Centre Catholique du Cinéma de Montréal";

- Faire approuver les films à l'avance par le Centre Catholique. Pour cette approbation, on s'adresse au secrétariat établi, pour le moment, au Service Diocésain des Loisirs (480 est, rue Sherbrooke, Montréal, — Tél. : MA. 8176) qui a les renseignements à cet effet, et on lui envoie rapport d'après formulaire reçu.

Le nombre des représentations cinématographiques est limité à une séance par semaine.

C) Pour ce qui est du cinéma dans les salles paroissiales ou les sous-sols d'églises, ou dans les salles des écoles (externats) ou tout autre endroit soumis à la juridiction ecclésiastique de façon habituelle ou occasionnelle, on s'en tiendra encore, jusqu'à nouvel ordre, aux prescriptions du 24 octobre 1952, savoir:

a) les enfants à qui la loi civile défend l'entrée des cinémas ne seront pas admis aux séances cinématographiques;

b) si, dans les endroits ci-haut mentionnés, des représentations cinématographiques sont données aux plus de 16 ans, les organisateurs, quels qu'ils soient, ecclésiastiques ou laïques, devront au préalable obtenir le "nihil obstat" du Centre Catholique du Cinéma pour toute bande qui passera à l'écran;

c) dans les institutions, collèges, couvents, écoles primaires supérieures où des ciné-clubs de la J.E.C. sont or-

ganisés, toute représentation donnée en ciné-club devra être contrôlée par le service diocésain du cinéma de la J.E.C. Pour les autres séances de cinéma, l'autorisation doit être demandée au Centre.

II — Télévision

Au sujet de la télévision dans les salles catholiques, on attire l'attention sur un choix judicieux à faire parmi les programmes.

Les directeurs de ces salles devront se rappeler leur responsabilité en ce qui concerne les films télévisés et ne laisser voir que des oeuvres honnêtes.

Ils pourront se renseigner à ce sujet en consultant:

- soit la publication "Ciné-Service",
- soit la brochure: "La Cote Morale de tous les Films" publiée par la Centrale Catholique de Paris,
- soit les volumes de la Légion de la Décence.

On peut se procurer cette documentation au "Centre Catholique du Cinéma de Montréal", 4334, rue St-Denis, Montréal — HA. 6858.

LA TÉLÉVISION: biens et avantages qu'elle offre; devoirs et responsabilités qu'elle impose

Exhortation du Souverain Pontife à l'épiscopat d'Italie

En date du 1er janvier 1954, le Saint-Père a adressé aux Ordinaires des diocèses de toute l'Italie la Lettre suivante, dont l'*Osservatore Romano* du 3 janvier 1954 a donné le texte italien [1]:

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction Apostolique,

Les rapides progrès qu'a maintenant réalisés la télévision en de nombreux pays retiennent Notre attention toujours plus en éveil sur ce merveilleux moyen offert par la science et par la technique à l'humanité, moyen précieux et dangereux à la fois, par suite de la profonde influence qu'il est destiné à exercer sur la vie publique et privée des nations.

En Italie aussi, la télévision est sur le point d'inaugurer ses émissions régulières, et le programme déjà délimité d'un vaste réseau de stations sur le territoire national tout entier fait prévoir avec raison les importants développements que pourra avoir ce nouvel et puissant instrument d'expression et de diffusion des images, des idées, des sentiments et de l'art.

A personne ne peut échapper l'importance de cet événement qui place le public devant une nouvelle série de problèmes délicats et urgents d'ordre moral, de présence vigilante et active et d'organisation dans ce domaine également.

---

[1] Traduction française par J. Thomas d'Hoste. Les sous-titres sont de la Documentation Catholique.

C'est pour Nous un grand réconfort de savoir que vous, Vénérables Frères, vous partagez à ce sujet Nos paternelles sollicitudes et Nous vous en remercions cordialement.

Conscients donc de la gravité de la matière, Nous croyons arrivé le moment de vous adresser la parole sur ce sujet pour vous exhorter à persévérer dans les louables efforts que vous avez entrepris et pour que votre action, convenablement orientée par les règles et les directives que Nous entendons vous donner, intervienne opportune et efficace, et produise des fruits salutaires et durables.

Valeur de cette conquête de la science; ses avantages sociaux et religieux.

Nous reconnaissons pleinement, Vénérables Frères, la valeur de cette brillante conquête de la science, manifestation nouvelle des admirables grandeurs de Dieu, lequel "a donné aux hommes la science, afin d'être honoré dans ses merveilles".[2] La télévision, elle aussi, nous impose donc à tous le devoir de la reconnaissance, que l'Eglise ne se lasse jamais de rappeler chaque jour à ses fils au Saint Sacrifice de l'autel, en leur donnant l'avertissement suivant: "C'est une chose vraiment juste et digne, équitable et salutaire, de remercier toujours et partout" Dieu pour ses dons.

Tels étaient les sentiments de Notre âme, Vénérables Frères, quand, à Pâques de l'année 1949, pour la première fois, il Nous fut donné d'user de ce moyen pour communiquer avec Nos fils, en faisant qu'ainsi non seulement Notre voix leur arrive, mais encore que leurs regards puissent en même temps se rencontrer avec Notre personne; et déjà à cette époque Nous Nous exprimions en ces ter-

[2] *Eccli.* XXXVIII, 6.

mes: "Nous attendons de la télévision des résultats de la plus haute importance pour la révélation toujours plus lumineuse de la vérité aux intelligences loyales."

D'ailleurs, il n'est pas difficile de se rendre compte des innombrables avantages de la télévision, si, comme Nous l'espérons, elle est mise au service de l'homme pour son perfectionnement.

En effet, tandis que, en ces derniers temps, le cinématographe, le sport, ainsi que les dures nécessités du travail quotidien tendent à éloigner toujours plus de la maison les membres de la famille, troublant de la sorte le développement naturel de la vie domestique, comment ne pas Nous réjouir en voyant la télévision contribuer efficacement à rétablir cet équilibre, en offrant à toute la famille des possibilités de prendre en même temps un honnête délassement loin des dangers de compagnies et de lieux malsains?

Nous ne pouvons pas non plus rester indifférent en face de la bienfaisante influence que la télévision est à même d'exercer au point de vue social, par rapport à la culture, à l'éducation populaire, à l'enseignement scolaire, à la vie elle-même des peuples qui, grâce à cet instrument, seront certainement aidés à mieux se connaître et se comprendre et à s'élever vers l'union cordiale et vers une plus grande collaboration réciproque.

Il Nous plaît, cependant, de Nous arrêter d'une façon particulière sur la part que la télévision ne manquera pas assurément de prendre dans la diffusion du message évangélique. Nous connaissons à ce sujet des résultats consolants obtenus par l'activité des catholiques au sein des nations où la télévision a été déjà depuis longtemps introduite. Mais qui pourra prévoir combien de vastes horizons nouveaux s'ouvriront à l'apostolat chrétien, quand les stations télévisées, répandues sur tous les

points du globe, permettront à tous de contempler encore mieux la vie palpitante de l'Eglise? Nous aimons à penser qu'alors se consolideront encore davantage les liens spirituels de la grande famille chrétienne et que les hommes, mieux éclairés par la lumière de l'Evangile, grâce à cet admirable instrument, acquerront une plus grande connaissance, un meilleur approfondissement et une plus vaste diffusion du règne de Dieu dans le monde.

Ses dangers par suite des abus et profanations possibles imposent la vigilance des autorités.

Ces considérations ne doivent pas, toutefois, faire oublier un autre aspect de ce délicat et important sujet. Si, en effet, la télévision bien dirigée peut constituer un moyen efficace de sage et chrétienne éducation, il est tout aussi vrai que cette même invention n'est pas exempte de dangers, par suite des abus et des profanations auxquels pourraient l'entraîner la faiblesse et la malice humaines; dangers d'autant plus graves que plus grande est la puissance suggestive de cet instrument et que plus vaste et plus mélangé est le public auquel il est destiné. A la différence du théâtre et du cinéma, qui limitent leurs spectacles à ceux qui s'y rendent par choix spontané, la télévision s'adresse surtout aux groupements familiaux, composés de personnes de tout âge et de tout sexe, de culture et de préparation morale différentes, et elle y apporte le journal, les divers communiqués, les spectacles. Comme la radio, elle peut entrer dans chaque maison et dans chaque endroit, à toute heure, en y introduisant non seulement les sons et les paroles, mais encore la réalité et la mobilité des images; ce qui lui confère une plus grande puissance émotive, particulièrement en ce qui concerne les jeunes gens. A cela s'ajoute le fait que les programmes des transmissions télévisées sont formés en grande partie de films cinématographiques et de représentations théâtrales, dont le nombre de ceux qui

sont à même de satisfaire pleinement aux exigences de la morale chrétienne et naturelle est encore trop limité. Il faut signaler enfin que la télévision trouve son public le plus avide et le plus attentif parmi les enfants et les adolescents qui, à cause de leur âge lui-même, en subissent le plus facilement la fascination et transforment consciemment ou inconsciemment en réalités vivantes les images perçues dans la vision animée du programme.

Il est donc aisé de se rendre compte que la télévision intéresse de près plus que jamais l'éducation des jeunes gens et la sainteté même du foyer domestique.

Or, quand on pense à l'inestimable valeur de la famille, qui est la cellule de la société, et quand on songe que c'est au sein de la famille que doit commencer et se poursuivre le développement non seulement corporel, mais encore spirituel de l'enfant, espoir précieux de l'Eglise et de la patrie, on ne peut s'empêcher de déclarer à tous ceux qui partagent les responsabilités de la télévision que très graves sont les devoirs et les responsabilités qui leur incombent devant Dieu et devant la société.

C'est aux autorités publiques qu'il appartient surtout de prendre toutes les précautions pour que, en aucune manière, ne soit contaminée ou troublée cette atmosphère de pureté et de réserve qui doit entourer le foyer domestique, devant lequel la sagesse antique elle-même, pénétrée d'un respect sacré, prononçait la sentence: "Que rien d'incorrect pour l'ouïe ou la vue ne touche le seuil de cette maison . . . , on doit à l'enfant le plus grand respect." (JUVENAL, *Satires*, XIV, 44, 47).[3]

Devant Notre esprit ne cesse d'être présent le tableau douloureux de la puissance maléfique et destructrice des spectacles cinématographiques. Mais comment ne pas

---

[3] Nihil dictu foedum visuque haec limita tangat
Maxima debetur puero reverentia . . .

éprouver un sentiment d'horreur à la pensée que, par le moyen de la télévision, peut s'introduire dans les murs domestiques eux-mêmes cette atmosphère empoisonnée de matérialisme, de sottise et d'hédonisme que trop souvent on respire dans tant de salles de cinéma? On ne saurait vraiment imaginer chose plus fatale aux forces spirituelles de la nation, si devant tant d'âmes innocentes, au sein de la famille elle-même, devaient se répéter ces impressionnantes révélations du plaisir, de la passion et du mal, capables d'ébranler et de ruiner pour toujours tout un édifice de pureté, de bonté et de saine éducation individuelle et sociale.

Pour ces bons motifs, Nous croyons opportun d'observer que la vigilance normale qui doit être exercée par l'autorité responsable des spectacles publics n'est pas suffisante pour les transmissions télévisées, si l'on veut obtenir un service impeccable du point de vue moral, mais qu'il est nécessaire aussi d'user d'un critère différent d'appréciation, attendu qu'il s'agit de représentations qui doivent pénétrer dans le sanctuaire de la famille. On est donc manifestement mal fondé, surtout dans ce domaine, d'invoquer les droits prétendus de la liberté totale de l'art, ou le recours au prétexte de la liberté d'information et de pensée, car il y a des valeurs supérieures à protéger, dont les violateurs ne sauraient échapper aux sévères sanctions formulées par le divin Sauveur: "Malheur au monde à cause des scandales!... Malheur à l'homme par la faute de qui le scandale arrive!" [4]

Nous nourrissons le profond espoir que le haut sentiment des responsabilités de ceux qui président à la vie publique saura empêcher les tristes éventualités que Nous signalions tout à l'heure. Bien plus, Nous Nous plaisons à espérer que, en ce qui concerne les programmes des

[4] Matth., XVIII, 7.

spectacles, seront publiées des règles opportunes, destinées à faire servir la télévision à la saine récréation des citoyens et à contribuer, par ailleurs, en toute circonstance, à leur éducation et à leur élévation morale. Mais pour que ces mesures souhaitées aient ensuite leur pleine application, il faut que tous fassent preuve d'une profonde et active vigilance.

Responsabilités des pasteurs et des laïques: vigilance et initiatives.

C'est à vous, Vénérables Frères, que Nous Nous adressons tout d'abord ainsi qu'à tout le clergé, en faisant Nôtres à ce sujet les paroles de saint Paul à Timothée: "Je t'adjure devant Dieu et devant le Christ Jésus, qui doit juger les vivants et les morts, et par son apparition et son règne, prêche la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, menace, exhorte avec une entière patience et toujours en instruisant."[5] Mais Nous Nous adressons non moins instamment aux laïques eux-mêmes, que Nous désirons voir toujours plus nombreux et plus serrés autour de leurs pasteurs, même dans cette sainte croisade. Puissent ceux-là spécialement, que l'Eglise appelle dans l'Action catholique, aux côtés de la hiérarchie, comprendre la nécessité de prendre des initiatives opportunes, pour faire sentir leur présence dans ce domaine avant qu'il ne soit trop tard. Il n'est permis à personne de contempler inerte les développements rapides de la télévision, quand on sait l'influence si puissante qu'elle est indubitablement à même d'exercer sur la vie nationale, aussi bien pour promouvoir le bien que pour répandre le mal. Par ailleurs, en constatant d'éventuels abus et perversions, les catholiques ne devront pas se contenter de les déplorer, alors qu'il sera, au contraire, nécessaire de les signaler d'une façon précise et bien documentée aux autorités publiques. Comment, en effet, ne pas recon-

[5] *Tim.* IV, 1, 2.

naître qu'une des causes, peut-être la moins remarquée, mais pas la moins véritable, du débordement de tant d'immoralité, ne provient pas du manque de mesures, mais du manque ou de la faiblesse de réaction des honnêtes gens, lesquels n'ont pas su dénoncer à temps les infractions à la loi des bonnes moeurs?

Cependant, votre action serait encore bien loin de répondre pleinement à Nos désirs et à Nos espérances, si elle se limitait simplement à la défense contre le mal, et ne se traduisait pas, au contraire, en une vigoureuse affirmation du bien. Le but que Nous voulons vous indiquer est celui-ci: que la télévision ne soit pas seulement non censurable moralement, mais qu'elle devienne, en outre, chrétiennement éducatrice.

A ce propos, sont toujours valables les sages réflexions que Notre Prédécesseur Pie XI d'heureuse mémoire, appliquait au cinéma: "De même que les progrès de l'art, de la science, de la perfection technique et de l'industrie humaine elles-mêmes sont de véritables dons de Dieu, de même ils doivent être ordonnés en vue de la gloire de Dieu et du salut des âmes, et servir pratiquement à l'extension du règne de Dieu sur la terre, afin que tous, ainsi que l'Eglise nous le fait demander dans nos prières, en profitent de manière à ne pas perdre les biens éternels: sic transeamus per bona temporalia, ut non amittamus aeterna." (Encycl. Vigilanti cura).

Ce qu'il faut faire.

Pour atteindre une telle fin, on comprend facilement combien importe la préparation des programmes télévisés. Or, dans un pays aux traditions catholiques si profondes et si anciennes, comme l'est la nation italienne, Nous avons pleinement droit d'espérer que la télévision nous réservera une place proportionnée à l'importance que le catholicisme occupe dans la vie nationale.

Nous savons pertinemment que, à cet effet, on a déjà louablement pourvu dans les diocèses où se trouvent des stations-relais, à la désignation d'un ou plusieurs laïques ou prêtres, chargés de s'intéresser à l'élaboration des programmes de caractère religieux. Nous souhaitons cependant qu'en vue d'un plus grand rendement, la télévision puisse se développer d'une manière coordonnée sur le plan national et qu'elle dépende d'un Office central compétent, ayant pour fonction d'imprimer sur les points essentiels un caractère uniforme à l'action de chacun, de mettre au profit de tous les fructueuses expériences faites dans ce domaine dans les différentes parties du monde, de recueillir les remarques et les conseils, spécialement ceux des pasteurs des âmes et, en même temps, de représenter auprès de qui de droit la voix et la pensée elles-mêmes de l'épiscopat italien. Par une action de ce genre de l'épiscopat, interprète des désirs non seulement de la partie saine de la nation, mais encore de la plupart des usagers de la télévision, il sera certainement plus facile à ceux qui sont responsables du choix des programmes, de résister à des critères et à des appréciations, pas absolument recommandables, de quelque part qu'ils soient suggérés. Pourront également aboutir à l'Office en question les initiatives d'ordre culturel, administratif ou d'autre genre, entreprises dans les diverses localités. Dans le dynamisme de la vie moderne, qui reçoit une si puissante impulsion de l'esprit d'organisation, il faut procéder unis et d'accord ; dans ce domaine spécialement, l'union des catholiques constitue leur force.

En même temps, il est plus que jamais nécessaire et urgent de former chez les fidèles une conscience droite des devoirs chrétiens relatifs à l'usage de la télévision ; c'est-à-dire une conscience qui sache pressentir les dangers éventuels et qui s'en tienne aux jugements de l'autorité ecclésiastique sur la moralité des représentations télévisées. En premier lieu, que parents et édu-

cateurs soient éclairés, afin qu'ils n'aient pas à pleurer, quand il ne sera plus temps de le faire, sur les ruines spirituelles de l'innocence perdue. Nous ne saurions donc assez louer, comme de véritables apôtres du bien, tous ceux qui, suivant leurs possibilités, vous seconderont dans cette oeuvre bienfaisante.

Le travail qui vous attend, Vénérables Frères, Nous ne le dissimulons pas, est immense et ardu. Cependant, que vous soutienne la conscience de lutter pour la sauvegarde de la morale chrétienne au milieu de votre troupeau. Puisse-t-elle féconder vos efforts, la Vierge immaculée, à la protection maternelle de laquelle Nous confions particulièrement, en cette année qui lui est consacrée, l'heureux succès de votre sainte entreprise. Et de même que, par une sorte d'heureux augure, les premiers pas de la télévision ici à Rome ont contribué à rendre plus solennelle l'inauguration de l'Année mariale, de même puissent ses développements ultérieurs aider aux triomphes futurs de Jésus et de Marie, en faisant rayonner davantage sur toutes les âmes de bonne volonté "la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde" (Joan. 1, 9), et en apportant en toute les maisons, en tout lieu, partout où pénètre ce nouveau moyen, "tout ce qui est vrai, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui rend aimable"; la cause de la civilisation, de la religion et de la paix en tireront avantage, "et le Dieu de paix sera avec vous". (Phil. IV, 8, 9).

Afin que Nos voeux et Notre prière trouvent une généreuse réponse dans les âmes de tous, Nous vous donnons, avec une paternelle affection, à vous, Vénérables Frères, aux fidèles confiés à vos soins et aux hommes consciencieux et diligents, qui consacrent leur activité à la télévision, la Bénédiction apostolique.

Allocution de bienvenue prononcée lors de la réception liturgique de Son Excellence le Délégué Apostolique à l'église Notre-Dame, (le 25 avril 1954)

Excellence Révérendissime,

Il y a à peine deux mois, vous entriez au Canada pour y inaugurer votre noble mission et vous choisissiez pour entrer au pays la grande porte de Montréal. C'était un symbole. En ouvrant vos bras à la métropole vous aviez l'impression de saisir en un geste d'affection le pays tout entier. Mais aujourd'hui vous revenez au milieu de nous pour remplir votre ministère apostolique. Vous n'êtes plus seulement le noble visiteur qui arrive des pays baignés par les mers australes. Vous êtes vraiment Pierre qui vient nous redire les paroles de la vie éternelle (Jean, VI, 69). Et nous vous recevons avec d'autant plus de vénération et d'affection que nous sentons le besoin de l'action vivifiante du Pape au milieu de nous.

Nous marchons dans les ténèbres du siècle et nous désirons la lumière; nous craignons d'être engloutis sous les flots d'un sensualisme jouisseur et nous avons besoin de la grâce; nous avons l'impression que tout est désordre dans le monde et nous souhaitons tous la paix.

La lumière; la grâce; la Paix: trois biens que le Christ a confiés à son Eglise et qu'Il continue de donner au monde par l'action bienfaisante de la Papauté. Aussi votre présence au milieu de nous ce soir rend notre espérance

vibrante, car elle est un gage que ces richesses nous seront départies.

* * *

L'ignorance religieuse a toujours été la source des plus grands maux dont ait eu à souffrir l'humanité. Quoi de plus tragique pour l'homme, en effet, que d'ignorer sa vraie destinée? Créé par Dieu pour L'aimer et Le servir l'homme porte dans son coeur un instinct d'éternité qui s'égare dans les formes les plus abjectes de l'idolâtrie dès que la lumière divine n'éclaire plus sa route. Aussi la grande mission que le Père confia au Fils en l'envoyant sur la terre fut-elle "d'éclairer tout homme venant en ce monde" (Jean, I, 9). Et après avoir annoncé le message, le Christ Jésus le confia à Pierre en le munissant du pouvoir charismatique de l'infaillibilité (Matth. XVII, 8). Cette prérogative que le Pape détient en vertu de sa mission apostolique est peut-être le plus grand don que le Ciel ait fait à la terre. Car nous savons que la raison peut errer alors que le coeur garde sa droiture. La sincérité, la bonne foi, la générosité de certains égarements n'en deviennent que plus cruels. Toutes les époques ont connu de profondes déviations de l'intelligence humaine, mais la nôtre n'approche-t-elle pas du précipice que l'oeil aigu du prophète de Pathmos apercevait: "Et l'Ange jeta sa faucille et il vendangea la vigne de la terre, et il jeta le raisin dans la grande cuve de la colère de Dieu" (Ap. XIV, 19). Hier, les erreurs apparaissaient parmi les hommes un peu comme des taches d'huile qui marquent à la surface de l'eau l'endroit où un navire a sombré. Mais aujourd'hui c'est l'océan humain tout entier qui se change en un gouffre sulfureux où les notions de vérité, de justice et de charité se dissolvent comme des cristaux dans une solution chimique. Hier des intelligences entraient dans les ténèbres comme les astres erratiques qui s'éteignent sans que la physionomie du ciel n'en soit trop modifiée. Mais aujourd'hui c'est le soleil lui-même qui pâlit puisque l'intelligence

humaine a tenté d'éteindre la lumière divine en érigeant l'athéisme en un système de pensée et d'action qui jette l'ombre de la mort sur plus de la moitié de notre terre.

Allons-nous perdre confiance et attendre stoïquement le refroidissement de toute chair? (Gen. VI, 13). Voici que Pierre se dresse devant cette humanité errante et sa parole réchauffe nos coeurs en même temps qu'elle éclaire nos routes. Jamais la Papauté n'aura exercé le ministère de la parole avec autant d'insistance qu'elle ne l'a fait depuis 50 ans. Les grandes encycliques doctrinales de Léon XIII, de Pie X, de Benoît XV, de Pie XI et de Pie XII balisent la route de l'humanité comme des phares puissants dont les balais lumineux refoulent les ténèbres dans les lointains horizons. Les hommes qui reçurent en pleine face ces flots de lumière ne furent pas toujours assez forts pour les supporter et ils continuèrent à marcher dans les ténèbres, comme un aveugle en plein midi. Mais tout le renouveau social actuel n'a-t-il pas été provoqué par l'enseignement de Léon XIII? Et si jamais l'humanité entre dans le royaume de la paix, ne fût-ce que dans un siècle, n'aura-ce pas été parce que les hommes de demain auront enfin mis en pratique les inépuisables richesses doctrinales de Pie XII?

Les évêques ont une lourde responsabilité à remplir dans le domaine de l'enseignement doctrinal. Attentifs aux besoins de leur époque et conscients des dangers qui menacent l'esprit humain, ils doivent crier par-dessus les toits (Matth. X, 27) à temps et à contre-temps, (II Tim. IV, 2), afin que tous les hommes puissent entendre la parole sans laquelle il n'y a pas de salut. (Rom. X, 14). Mais où les évêques puiseront-ils cette certitude de la foi que des théologiens ne possèdent pas toujours et que des maîtres de tout acabit s'attribuent avec d'autant plus d'arrogance que leur ignorance leur cache le ridicule de leurs affirmations?

Seule l'union au Siège apostolique est la garantie de notre foi et c'est pourquoi vous nous apparaissez aujourd'hui, Excellence, comme la colonne de vérité dont parle l'apôtre et sur laquelle repose tout l'édifice spirituel (I, Tim III, 15).

* * *

Le déluge a été pour l'humanité un désastre. Dieu l'avait permis afin de faire disparaître l'iniquité de la face de la terre (Gen VII, 23). Mais sa bonté avait conclu un pacte avec Noé, par lequel il serait entendu qu'un tel châtiment ne frapperait plus jamais l'humanité (Gen, IX, 13). Hélas! ce que Dieu avait promis, l'homme ne devait pas l'accomplir et aujourd'hui c'est un déluge d'iniquités qui monte sans cesse au-dessus de la terre. Enivré par ses conquêtes scientifiques, l'homme a même porté le niveau de son péché au-dessus des plus hautes montagnes et les dernières paroles du Saint-Père dans son message de Pâques nous prouvent que le péché couvre toute la terre. Les vagues de la frayeur, de la haine et de la mort soulèvent les habitants du globe tout comme les eaux du déluge emportaient les contemporains de Noé dans un torrent fangeux. En une autre circonstance, Dieu avait dit à Abraham que sa colère s'apaiserait et qu'il épargnerait la terre s'il pouvait trouver dix justes (Gen. XVIII, 32). Aujourd'hui, c'est un homme juste qui sauve la terre et qui tient l'ange exterminateur loin d'elle (Ap. VII, 3). Cet homme juste, nous le connaissons. C'est le vieillard blanc du Vatican dont la douce figure brille au-dessus des rideaux de fer comme un soleil d'aurore après une nuit de bataille. Excellence Révérendissime, vous nous apportez ces biens précieux de la grâce et de la paix que le Saint-Père vous a confiés à nos intentions.

L'Eglise du Canada accomplit sa mission de salut avec fidélité depuis trois cents ans. Et nous sommes fiers de

vous recevoir dans ce temple vénérable qui, durant un siècle, a été le témoin de toutes nos joies spirituelles. C'est le sourire gracieux de Notre-Dame qui vous accueille dans sa paroisse et dans sa ville. La modeste mais fidèle Compagnie de Saint-Sulpice a rempli dans ce lieu une mission que nos contemporains n'apprécient pas à sa juste valeur parce qu'ils ignorent tout de l'histoire de notre Eglise locale. Mais cependant, nous sentons plus que jamais, Excellence, la nécessité de l'influence bienfaisante de Pierre parmi nous. Vous nous donnez la grâce qui purifie et qui sauve. Vous nous direz que la paix est tout d'abord dans le coeur de chaque homme avant d'être un bienfait social et peut-être que les égarés écouteront la douceur de votre appel.

Puisse ce jour briller sur nous où les brebis seront entrées dans l'unique bercail! (Jean X, 16). Puisse la cité de Marie devenir comme la maison de Nazareth un lieu de paix! Mais pour cela faudrait-il que tous ses habitants comprissent que l'obéissance était la vertu que Jésus pratiquait! Et c'est pourquoi, Excellence Révérendissime, je remets entre vos mains, puisque vous êtes le représentant du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, mon serment de servir l'Eglise toujours et partout, jusqu'à l'effusion du sang si Dieu m'en fait la grâce et m'en donne la force.

Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Address of Welcome
Given at the Liturgical Reception
for His Excellency the Apostolic Delegate
at Notre Dame Church,
(April 25, 1954)

Your Excellency,

Just about two months ago, you came to our country to inaugurate your noble mission and it was Montreal which had the privilege to be the first city to receive you. Your first stay in our city, it is true, was an unofficial one, and a very short one. But now, you come back to us officially, in your capacity of representative of Our Holy Father the Pope. You are truly Peter who has come back to bring us once again the words of eternal life (Jo. VI, 69). It is with great veneration and affection that we receive you in our midst because we feel the need of the vivifying influence of the Holy Father.

We are surrounded by darkness and we look for *light;* we fear the harmful influence of sensuality, and we look for *grace;* we see the disorder of the world and we desire *peace.*

Light, grace and peace! These are three gifts which Our Lord left us in His Church and which we still receive through the successors of Peter. That is why your presence among us is a source of hope since we are assured that these riches will be ours.

* * *

Religious ignorance has always been one of the great afflictions of humanity. In fact what can be more tragic *than for a man* to ignore his destiny? Man was created to love and serve God and there is in him a sense of the eternal which strays into the worst forms of idolatry when divine light no longer guides his way.

The great mission which the Father gave his Son when he sent him to this earth, was to "enlighten every man who comes into the world" (Jo, I, 9). Our Lord did announce his message of light during his stay on earth, and then he passed on his mission to Peter with the promise of infallibility. This privilege, given to the Holy Father to preserve him from errors in his apostolic mission, is perhaps the greatest gift of heaven to humanity. For we know that reason may falter while the heart remains true. Many sincere, generous persons teach error in good faith. There have been profound deviations of human reason in all ages, but in ours, there seems to be a much greater aberration of divine light. Is this a reason to abandon all hope and to wait stoically for the end of all flesh? (Gen. VI, 13).

No! Peter stands before our blind humanity and his words bring warmth to our hearts and light for our steps. Never has the Papacy exercised its ministry of teaching with greater insistence. The great doctrinal letters of Leo XIII, of Pius X, Benedict XV, Pius XI and Pius XII are powerful beacons, which suppress the darkness of far horizons, along the road of humanity.

Many of those who were directly exposed to the light of those beacons were not strong enough to stand it, and continued to walk in darkness like a blind man in broad daylight. But was not the actual social renovation brought about by the teachings of Leo XIII? And if ever humanity enjoys the benefits of true peace, be it even a century from now, will it not be because men will have put into practice the inexhaustible doctrinal riches of Pius XII?

Bishops have a heavy responsibility in the field of doctrinal teaching. They must know the needs of the times and be conscious of the dangers which threaten humanity. They must preach on the housetops (Mt. X, 27) ; they must be urgent in season and out of season (II Tim. IV, 2) so that all men may hear the word without which there is no salvation (Rom X, 4). But where will Bishops find the certitude of faith which theologians cannot always rely upon and which self-constituted teachers of all kinds attribute to themselves with an arrogance which increases with the ignorance which hides the ridiculousness of their affirmations?

Only union with the Holy Father can guarantee the certitude of our faith. And that is why, Your Excellency, you appear as the "pillar of truth" upon which reposes the entire spiritual structure (I Tim. III, 15).

* * *

The deluge, in the days of Noah, was a great disaster for humanity. God had permitted it so that iniquity would disappear from the face of the earth (Gen. VII, 23). But alas! men have not been faithful to their obligations and today, a deluge of iniquity rises continually over the earth. Enamoured by his scientific achievements, man has raised the level of his sin to cover even the highest mountains. The recent words of our Holy Father in his Easter message prove that sin covers all the earth. The waves of fear, of hate, and of death, carry along with them the inhabitants of the earth just as the muddy waters carried along the contemporaries of Noah.

At another time, God had also told Abraham that he would spare the earth, if ten just men could be found (Gen. XVIII, 32). Today, it is one just man who is saving the world and is holding off the exterminating angel (Apoc.

VII, 3). This just man, we all know him. He is the venerable old man in white, of the Vatican, whose person is for those behind the iron curtains, like the rising sun after a night of fighting. Your Excellency, you bring us these precious gifts of peace and grace which the Holy Father has entrusted to you for our benefit.

The Church in Canada has accomplished her mission of salvation faithfully for 300 years. We are proud to receive you in this venerable church which, for one century, has witnessed our spiritual joys. It is Our Lady's gracious smile which greets you in this her church and in her city. You bring us the grace of God which purifies and saves. And you will also tell us that peace must first be found in the heart of every man before it becomes a social reality in the community. May the glorious day come when all the sheep will be united in one fold. (Jo. X, 16). May the City of Mary, Ville-Marie, become an oasis of peace like the house of Nazareth. But to make this a reality, the citizens of Montreal must understand that obedience was the virtue which Jesus practised at Nazareth. That is why, Your Excellency, I present to you, since you are the representative of the vicar of Christ on earth, my promise to serve the Church at all times and in all places, even to the shedding of my blood if God gives me this privilege and the necessary strength.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archbishop of Montreal.

Allocution prononcée devant les Fonctionnaires municipaux de la ville de Montréal, le 1er mai 1954, en l'église Saint-Jacques.

Messieurs,

Le geste que vous accomplissez, ce soir, est un acte de foi qui réjouit l'Eglise et cette démonstration spontanée vous honore. Vous n'avez pas voulu laisser aux ennemis de Dieu l'initiative du programme du 1er mai. Vous aviez constaté, dans le passé, que des hommes, ennemis de notre sainte religion, exploitaient ce congé pour manifester ostensiblement leur confiance dans les seules forces de la matière. Protester contre un tel "credo" est bien; mais affirmer publiquement sa croyance en Dieu et prendre la ferme résolution de vivre conformément à ces convictions est encore mieux. C'est votre attitude et je vous en félicite.

Je profiterai de la circonstance, Messieurs, pour vous poser quelques questions, et je vous aiderai à y répondre en faisant appel à l'expérience et à la science. Mais nous constaterons ensemble que l'expérience et la science ne peuvent pas résoudre tous les problèmes et que seule la lumière de la foi est capable de nous guider d'une façon sûre en projetant sur nos routes la lumière de l'éternité.

* * *

Qu'est-ce qui manque le plus à notre génération? Sont-ce des hommes intelligents, habiles et influents? Non. Nous en avons en abondance. Ce qui nous manque, ce sont des chrétiens instruits, des catholiques convaincus et agis-

sants. Et ce manque de conviction chez les nôtres doit nous inquiéter.

* * *

Si nous jetons un coup d'oeil rapide sur notre milieu social, *nous y découvrons un grand nombre d'agriculteurs, d'industriels et de commerçants*, très actifs et très expérimentés. Les réserves de nos marchés sont abondantes et, malgré les souffrances de l'agriculture et du commerce, de grands efforts ont été faits. Nos fermes ont un équipement moderne; les agriculteurs ont compris la nécessité de la collaboration sur le plan professionnel; nos commerçants, stimulés par une concurrence sans frein, se groupent en des associations puissantes; nos Chambres de Commerce sont des écoles supérieures où les problèmes de l'économie nationale sont étudiés à la lumière de la raison et des centrales d'énergie qui stimulent le monde de l'industrie et du commerce.

Notre milieu ne manque pas *de savants et de magistrats*. Nos institutions scientifiques ont à peine un siècle d'existence et cependant nos savants prennent part à de nombreux congrès internationaux et toutes les inventions trouvent chez nous leur application pratique.

L'étude des lois attire un grand nombre de jeunes gens et l'évolution du milieu humain s'accomplit sans trop de heurts, car une magistrature sage et prudente définit avec probité les relations qui doivent exister entre les différents groupes qui composent la société moderne.

Nous devons avoir assez de modestie et de jugement pour ne pas nous considérer comme des êtres parfaits, mais d'autre part nous savons que des peuples ayant une histoire millénaire sont encore les prisonniers de coutumes sociales désuètes, dont le déterminisme maintient des millions d'individus dans une misère abjecte, contraire à la

dignité humaine. Notre situation, sans être privilégiée et de tout repos, nous permet cependant de regarder l'avenir avec confiance. Est-ce à dire, Messieurs, que nous n'ayons rien à faire et que nous puissions nous reposer, parce que toutes les batailles de Dieu auraient été gagnées? Le croire serait un aveu compromettant. Le Royaume de Dieu sur la terre ne sera jamais une chose définitivement installée dans un milieu déterminé. Des sociétés chrétiennes ont glissé subitement dans une déchéance morale abjecte et des hommes libres se sont éveillés un bon matin derrière les fils barbelés d'un camp de concentration pour ne pas avoir remarqué à temps l'écart qui existait entre l'incrédulité des individus et les vestiges de la foi qui marquaient encore les cadres sociaux.

Le chrétien a reçu une consigne sévère de son divin Maître et il doit toujours veiller et prier pour ne pas succomber à la tentation. Vu dans cette lumière surnaturelle de la foi, notre milieu social n'a plus la même perfection que nous lui découvrions, il y a un instant, et de grands trous sombres percent et affaiblissent ses structures.

Oui, nous possédons des agriculteurs, des industriels, des commerçants, des savants, des magistrats et des fonctionnaires; *mais nous manquons d'hommes profondément chrétiens.* Les hommes sont encore nombreux dans nos églises; vous en êtes une preuve éloquente, ce soir. Mais leur christianisme est souvent superficiel et routinier. Ils ne croient pas que la religion soit une force vivante, capable de les transformer et, par eux, capable de transformer leurs milieux domestique, professionnel et social. Faisons un petit examen de conscience et demandons-nous dans quelle catégorie de chrétiens nous sommes.

Nous sommes chrétiens, mais, Messieurs, que de défaillances *dans la vie privée!* La conscience s'abaisse à des compromis déplorables. Les textes juridiques déterminent

les attitudes extérieures des hommes et régissent leurs relations mutuelles, mais si l'individu peut sortir du réseau d'une procédure tatillonne, toutes les malhonnêtetés lui sont permises. Ainsi la plupart des contrats comportent des clauses qui sont élaborées "sous le tapis" et dont la victime sera l'innocent, l'ignorant ou l'économiquement faible. Dans une société qui fait coïncider les limites de la morale avec les frontières de la légalité, nous verrons apparaître les plaies purulentes de l'usure, des pots-de-vin et des spéculations louches.

Bientôt ce sera l'effacement de la vérité et l'abandon du devoir en attendant l'affaissement général des caractères. Le seul idéal qui demeure dans une telle génération, ce n'est plus le bien et le beau, mais l'intérêt sordide, c'est-à-dire ce qui rapporte un nombre plus ou moins grand de dollars, une récolte plus ou moins considérable de plaisirs et d'honneurs. Dans une telle société, tout le monde sait bien lire, écrire et compter. Mais l'usage que l'on fait de la lecture, de l'écriture et du calcul prouve que le sens moral est complètement disparu. On lit des revues obscènes; on écrit des saletés dans des journaux qui colportent la calomnie et l'ordure; on gagne beaucoup d'argent afin de pouvoir satisfaire les passions les plus basses de l'instinct, dans des salles de débauche où l'ivrognerie et la luxure la plus abjecte sont honorées comme les faux dieux du paganisme: Bacchus et Vénus!

Et quelles sont nos convictions religieuses dans *le sanctuaire de la vie domestique?* Hélas! ici encore que de ruines accumulées en ces dernières années. La famille est la cellule fondamentale du corps social. Elle est le rempart qui se dresse contre le débordement des moeurs. Sa dislocation amène nécessairement la chute des empires, des nations et des civilisations. Les civilisateurs de la race humaine en effet, ce ne sont pas les princes, les magistrats et les orateurs. L'avenir du monde appartient aux peuples

qui possèdent en ce moment le plus de familles nombreuses, laborieuses et vertueuses. Les créateurs d'un peuple, les législateurs d'une société modèle, les formateurs de l'avenir, ce sont les pères et les mères de famille!

Que se passe-t-il en ce moment autour de nous? Un luxe désordonné a introduit un déséquilibre inquiétant dans tous les budgets; une conception égoïste de l'amour l'a transformé en un sensualisme abject; la glorification de la beauté charnelle menace la fidélité de l'amour conjugal et la stabilité du foyer; la multiplication des divorces officiels et de ceux qui existent sous la fausse apparence d'une cohabitation exigée par les structures sociales, compromet l'éducation des enfants et engendre la délinquence juvénile. Enfin, une organisation de la vie en fonction des loisirs et du plaisir a tué l'esprit de générosité et l'affection qui sont les seuls liens capables de retenir les parents aux tâches obscures du foyer et les enfants aux durs labeurs de la préparation à la vie.

Enfin, messieurs, avons-nous la sainte audace de porter nos convictions religieuses dans *le milieu professionnel et social* où la divine Providence nous a confié un rôle à jouer? Dans toute société nous trouvons d'un côté le pouvoir qui d'une main s'appuie sur la loi et de l'autre sur la force, et en face du pouvoir, un peuple souvent las d'obéir. Comment rétablir l'équilibre entre ces deux forces? Il n'y a que la religion qui puisse mettre la paix entre les riches et les pauvres, entre les grands et les petits, parce que la religion seule est capable de mettre au coeur des uns la modération, la justice et la charité, et au coeur des autres la tempérance, la probité et la résignation. Tant que l'égoïsme sera le mobile des actions des hommes, la lutte des classes s'installera au coeur des sociétés comme un chancre purulent qui provoquera les spasmes mortels des guerres exterminatrices, des périodes de chômage, des grèves sanglantes et des inimitiés sans pardon.

Il n'y a que la religion pour mettre au coeur des chefs l'humilité, la modération et le dévouement. Or, messieurs, dans nos sociétés modernes, les hommes, en même temps qu'ils sont sujets, sont aussi législateurs. Tout électeur se considère comme son propre maître et il confie à des délégués la lourde responsabilité du bien commun. Mais, messieurs, si les électeurs ne sont pas chrétiens, il se pourrait bien que les délégués ne le soient pas davantage. Et si ceux qui sont chargés de la chose publique ne sont pas animés d'un profond esprit chrétien, leur administration ne sera pas imprégnée de cette sagesse qui donne aux lois leur efficacité. Celles-ci seront alors insuffisantes pour réprimer les passions de la foule; elles pourront même être mauvaises et devenir comme un poison qui achèvera de flétrir le corps social tout entier.

Messieurs, ce n'est pas l'intelligence, ni la richesse, ni les raffinements de l'art qui sauvent les peuples. Les Egyptiens, les Grecs et les Romains possédaient toutes ces qualités et ils sont morts. Ce qui fait la santé des sociétés, c'est la multitude des consciences droites, d'où émanent les moeurs pures.

Sachez donc, Messieurs, profiter de ces leçons de l'Histoire et accepter sans hésitation les enseignements de l'Evangile et les sages directives de l'Eglise. L'Eglise n'est pas pour une race contre une autre race; ni pour un groupement social contre un autre groupement. L'Eglise doit sauver les riches comme les pauvres, même s'il est plus difficile d'assurer le salut des riches. L'Eglise n'est pas avec les patrons contre les ouvriers; pas plus qu'elle n'est avec l'employé contre l'employeur. Ceux qui colportent de telles affirmations font l'oeuvre de l'homme ennemi qui sème l'ivraie dans le champ du père de famille.

Il arrive parfois que l'Eglise intervienne dans un conflit soit pour protéger la vérité révélée contre toute altération, soit pour défendre la charité contre toute déforma-

tion. Encore dernièrement, le Saint-Père intervenait dans un conflit qui divisait les catholiques de France et Il donnait des directives précises aux prêtres qui s'occupaient de l'apostolat auprès des ouvriers. Un grand nombre de prétendus catholiques reprochèrent au Pape d'avoir pris position dans cette affaire, sous le fallacieux prétexte que son intervention pouvait favoriser des puissances d'argent ou des partis politiques. Mais pour sauvegarder la vérité, le Pape parla, comme Pierre a parlé depuis vingt siècles pour dire au monde les paroles de Dieu.

Il arrive parfois qu'un évêque ait à définir les exigences de la vérité et de la charité dans un conflit local. Son intervention ne peut avoir qu'un motif : la cause du Royaume de Dieu. Il y a quelques mois, je me suis occupé discrètement d'un problème qui concernait les fonctionnaires de cette ville. Dirigés par un sens aigu de leurs responsabilités sociales, les membres d'une fraternité acceptèrent les suggestions qui leur étaient proposées pour le règlement de cette affaire. L'obéissance surnaturelle de quelques chefs fut récompensée par un dénouement qui fit disparaître les divergences, effaça les rancoeurs et combla les espérances de tous.

Si les chrétiens étaient unis à leurs chefs spirituels non seulement dans les problèmes qui regardent leur conscience individuelle mais aussi dans leurs activités sur le plan social ils recevraient les grâces de lumière et de force que l'Esprit a promises aux hommes de bonne volonté et ils bâtiraient la Cité de Dieu, la seule qui puisse résister aux forces du mal, "car à moins que le Seigneur ne garde la cité, c'est en vain que les hommes la défendent!" (Ps. 126).

Je suis heureux de proclamer publiquement l'esprit chrétien qui a animé nos fonctionnaires en cette circonstance et la large compréhension dont ont fait preuve les autorités de la ville.

Messieurs, je ne crois pas qu'un chrétien puisse recevoir une plus belle récompense que celle que je viens de vous accorder. Je vous remercie pour l'honneur dont vous avez entouré ma personne ce soir et je célébrerai le Saint Sacrifice de la messe à vos intentions et à celles de vos familles. Je prierai tout particulièrement pour que votre travail soit efficace et je demanderai à la Vierge dont nous inaugurons le mois aujourd'hui, de bénir cette ville représentée ce soir par son premier magistrat et ses collaborateurs immédiats.

Que l'esprit chrétien soit le climat de Ville-Marie et Montréal deviendra une ville de probité, de vertu, de grandeur, de richesse, dont la civilisation brillera comme la croix sur la montagne: "Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuae" — "Une lumière qui éclaire les hommes et une puissance qui sauve le monde.". Amen!

✝ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée par Son Eminence à l'occasion de l'ouverture de la Semaine Nationale de la J.I.C.F., en l'église Notre-Dame, (le 9 mai 1954)

Mes bien chères filles,

Vous avez accepté le mandat que vous a confié l'Eglise de porter son message dans votre milieu social. Vous voulez être, au milieu des jeunes filles, des modèles de vie chrétienne. Et vous êtes ici pour rendre un témoignage vivant à l'Evangile. Mais vous êtes ici également pour réfléchir afin de mieux comprendre la mission que l'Eglise vous a confiée ; vous êtes ici, surtout, pour prier afin d'obtenir les grâces nécessaires pour continuer votre apostolat si fructueux et pour obtenir la force dont vous aurez besoin pour aimer selon le coeur de Dieu, dans un monde qui ne sait plus aimer.

Vous voulez prouver à votre génération, aux jeunes filles du vingtième siècle, que l'amour est un don de Dieu et que sa fonction est sublime. En un mot, vous êtes de celles qui croient que les amours séparées de la religion, de la prière, des sacrements, se transforment rapidement, comme les eaux séparées de leur source, en marais fangeux, et qu'elles contaminent tous les êtres qui s'approchent d'elles. Une jeune fille sans religion, sans convictions, est un phénomène plutôt rare dans notre milieu social. Mais cela se voit, se verra davantage si notre jeunesse continue à s'abreuver aux sources contaminées de la luxure et de l'intempérance. Or, connaissez-vous quelque chose de plus horrible qu'une jeune femme sans religion, qu'une femme

incrédule, impie, libre penseuse, et qui accepte les manières de vivre d'un monde qui a glorifié la luxure? Cette condition de la femme est vraiment l'abomination de la désolation qui devait suivre les grandes catastrophes que les prophètes apercevaient à l'horizon lorsque Israël avait abandonné le culte du vrai Dieu.

Et c'est pourquoi, pendant quelques instants, nous allons méditer ensemble sur la nécessité, pour la femme, d'être croyante, c'est-à-dire d'avoir une religion personnelle. Elle doit avoir une religion pour elle-même, afin d'en vivre; une religion pour son foyer, pour le mari qui vivra à côté d'elle, afin de suppléer à ce qui pourrait manquer dans sa formation religieuse. Elle devra surtout avoir des convictions profondes pour pouvoir les transmettre à ses petits enfants. Et, puisque nous célébrons la fête des Mères, nous terminerons en rendant un hommage à ces mères qui ont donné à leurs enfants, non seulement la vie du corps, mais la vie de l'âme, du coeur, de l'intelligence, la vie qui glorifie, qui ennoblit et qui sauve l'homme.

* * *

La femme et la jeune fille ont besoin de la religion pour elles-mêmes, car de par sa nature, la femme est plus sensible, plus faible que l'homme, et elle trouvera, dans la religion, un secours, en même temps qu'une consolation. Le fait que les femmes soient naturellement plus religieuses que les hommes n'est pas un défaut chez elles; mais, dans la religion, elles puisent la force dont elles ont besoin pour accomplir leur tâche. L'esprit des jeunes filles est souvent emporté par mille vents, contre mille écueils; surtout à notre époque où la jeune fille prend contact avec une civilisation matérialiste et sensuelle. Son imagination est curieuse, sa volonté très souvent incertaine, et son coeur insatiable. Et c'est pourquoi il faut, à cette nature féminine, une forte religion personnelle, qui deviendra pour elle, un

chemin sûr, une conviction féconde, une certitude qui ne trompe point. Ce sera vraiment la lumière qui brille dans les ténèbres. Ce sera la balise qui fixe la route, la force qui permet de monter vers les sommets.

Notre génération a tendance à remplacer la religion par la science. Je ne veux pas calomnier la science, ni la technique, ni les baccalauréats, ni les diplômes; on en fabrique tous les ans des milliers et le monde n'est pas plus heureux, parce que la famille se désagrège et que l'amour véritable devient rare. La science et la technique permettent à la jeune fille moderne d'enregistrer la pensée des autres, de diriger des laboratoires compliqués, d'exercer des professions honorables, de se présenter dans toutes les institutions sociales. Et cependant, le coeur de la jeune fille est souvent vide parce que, derrière cette activité fébrile, s'étend le désert des amours où la plainte de l'oubli de Dieu s'élève comme une mélopée. Ce n'est pas l'encombrement dans la vie qui procure le bonheur, ni l'agitation; mais c'est la certitude d'être compris et d'accomplir une tâche qui soit digne de notre vocation humaine et divine. La femme peut apprendre la chimie, le calcul, la médecine, mais si ces sciences dessèchent son coeur et vident son âme de Dieu, elle sera malheureuse.

On présenta, un jour, au grand éducateur et prédicateur Massillon, une jeune fille de 18 ans, qui avait été initiée à la plupart des sciences humaines, connues à cette époque. Et cependant, cette jeune fille désirait encore apprendre quelque chose. On alla donc trouver le célèbre éducateur et prédicateur pour lui demander conseil. Il questionna la jeune fille et, après l'avoir interrogée, il lui dit: "Ma chère enfant, vous avez 18 ans, vous connaissez beaucoup de choses; mais vous ignorez le principal, et c'est pourquoi je vous conseille de vous acheter quelques livres concernant la religion, afin d'établir dans votre âme des convictions solides, sérieuses, profondes, personnelles." Cette jeune

fille n'écouta pas le prêtre. Elle devint, dans la société française du XVIIIe siècle, Madame Deffand, qui eut une triste vie de courtisane et qui mourut en donnant les signes d'une impiété totale. Si cette jeune fille de 18 ans eût écouté la voix de l'Eglise, les conseils de ce prêtre, peut-être qu'aujourd'hui, sa mémoire serait en vénération parce que ses qualités de coeur, d'âme et d'esprit lui eussent permis d'accomplir une tâche immense dans la sainte Eglise du bon Dieu. Au lieu de mourir en odeur de sainteté, elle mourut dans l'incrédulité.

* * *

La femme a besoin de religion pour elle-même afin de ne pas s'éloigner de son Dieu et de ne pas compromettre sa destinée. Mais elle a surtout besoin de religion pour le foyer qu'elle fondera demain. On semble insinuer aujourd'hui le contraire, et sous le fallacieux prétexte que, si les femmes deviennent trop religieuses, et si leurs amours sont trop pures, elles ne seront pas heureuses et elles prépareront le schisme dans le ménage, on demande aux jeunes filles de ne pas trop afficher leurs convictions religieuses devant leur ami, leur fiancé et devant leur mari. Beau raisonnement que celui-là ! Comme s'il fallait que toutes les jeunes filles riches abandonnent leurs richesses si elles voulaient épouser un pauvre ; comme si toutes les jeunes filles devaient devenir ignorantes si les jeunes gens le devenaient ! Il est vrai que les jeunes garçons ne manifestent pas toujours autant d'intérêt pour la religion et nous ne demandons pas aux jeunes filles qui les fréquentent, de leur faire des sermons. Mais, rappelons-nous que le nivellement, ou plutôt que l'égalité dans un foyer (puisqu'il faut qu'il y ait une certaine égalité pour engendrer l'amitié et l'amour ; autrement, il y aurait des dissonances et des différences trop criantes) — doit se faire dans l'ordre du bien et des qualités, plutôt que par le vide du coeur. Rap-

pelons-nous que, si le nivellement devait se faire dans la pauvreté, l'ignorance, l'irréligion et l'incrédulité, il est probable que les foyers seraient plus malheureux que si le nivellement devait se faire par en haut, c'est-à-dire en donnant à celui qui n'a pas de convictions religieuses, le sens de sa destinée et le sens des obligations religieuses.

La femme doit avoir assez de convictions pour en donner à son compagnon de vie. Combien d'hommes intelligents et sérieux pour tout le reste, sont indifférents en matière religieuse! Et ils auraient tout oublié et ils se seraient égarés à jamais, ils auraient oublié leur Dieu, leur âme, leur éternité, s'ils n'avaient pas eu, près d'eux, une femme chrétienne qui gardait les croyances que le monde répudie. Parcourez l'itinéraire spirituel d'Elisabeth Leseur et vous comprendrez mieux cette vérité.

* * *

Et la femme aura besoin de religion pour ses enfants. L'enfant qui a eu une mère pieuse et tendre, a grande chance de ne jamais devenir tout à fait mauvais. Combien de fois, dans les plus fougueux emportements, la pensée d'une bonne mère et la crainte de l'affliger, arrêteront l'enfant prodigue sur le bord du précipice! Saint Augustin a vu les larmes couler sur les joues de sa mère, pendant dix-sept ans, et lorsqu'il fut revenu à son Seigneur, il écrivit, dans ses Confessions, cette phrase qui a traversé les siècles, comme un souffle brûlant d'amour: "Si je suis votre fils, ô mon Dieu, c'est que vous m'avez donné pour mère une de vos servantes." Voilà ce que sainte Monique a accompli: elle a redonné son mari à Dieu et elle a engendré un saint pour l'Eglise.

Mais, que deviendront les enfants de la femme au coeur vide? Que deviendront les enfants de la femme aux mains profanées par la luxure et l'intempérance, au corps

brûlé par la passion? Elle n'a pas même conscience de sa propre dignité, de ses devoirs, de ses responsabilités, de sa sainte vocation. Comment pourra-t-elle alors initier ses enfants à la vertu, leur inculquer le sens du devoir, les enthousiasmer pour les nobles causes, leur donner assez de caractère pour qu'ils puissent accomplir demain la tâche que le Seigneur leur confiera? Malheur aux familles qui ont des mères incrédules! Malheur aux petits enfants qui n'ont jamais connu ce que c'était qu'une mère pieuse, qu'une mère complètement consacrée à son devoir!

Vous devez donc, mes bien chères filles, être convaincues que la religion est votre vraie parure et que la beauté de la chair est trompeuse si elle n'est pas traversée par la lumière de la dignité d'une âme qui a appris les rudes secrets de l'amour divin.

Pour le moment, vous êtes tournées vers l'avenir. Vous devez apprendre alors à servir Dieu, et la jeune fille chrétienne (le Pape vient de le redire) doit servir Dieu dans la pratique de la pureté. Autrefois, lorsque la jeune fille se présentait devant les autels pour s'engager définitivement au service d'un foyer, elle apportait ordinairement le plus bel ornement qui puisse briller au front d'une fiancée: la pureté et presque toujours la virginité. La vierge chrétienne est apparue, à travers les siècles, plus faible que la courtisane, mais l'histoire de tous les peuples nous enseigne que la vierge chrétienne a imposé le respect, l'ordre et la paix, tandis que l'irréligion a desséché les coeurs et que le débordement des moeurs chez les jeunes, et principalement chez les jeunes filles, a toujours flétri une génération et préparé les catastrophes qui sont des châtiments du ciel avant d'être des phénomènes sociologiques.

Mes bien chères filles, si vous écoutez ces conseils, j'ose vous dire: Espoir! Espoir et bonheur! Tout peut revivre. Il y a ceci de beau avec Dieu que tout peut recommencer. Il y a un printemps pour les âmes comme il y en a un pour les

feuilles, pour les fleurs. Tout peut recommencer avec Dieu. Et lorsque le feu des passions a brûlé les âmes et les coeurs et que les feuilles sont tombées, emportées par le vent, Dieu reprend son oeuvre avec une génération aux coeurs neufs. Tant qu'il restera, sur la terre, des coeurs d'épouses et de mères chrétiennes, le règne de Dieu est encore une chose possible. Et d'ailleurs, si nous sommes ici, tous qui que nous soyons, ne le devons-nous pas à celles qui furent nos mères? Après vingt ans, après quarante ans, nous avons gardé, dans nos âmes, l'écho de leur voix et le souvenir de leurs embrassements. Le feu de leurs caresses était pur, la blessure de leurs lèvres ne portait pas les signes de la vanité de cette génération; mais cette blessure que leurs lèvres ont faite, saigne encore à notre visage et à notre coeur, et nous portons, dans le baiser maternel, le sceau permanent de la vérité, du bien et de l'amour.

Vous avez voulu que cette campagne glorifiât l'amour. Vous avez voulu que la devise de cette campagne se résumât en un mot: "Aime". Aimer quoi? Aimer qui? Comment aimer?... On doit tendre à aimer comme Dieu: quand Il aime, Il donne. Il se donne lui-même dans la communauté divine, dans cette trinité de personnes qu'est la famille divine. C'est parce que le Père se donne au Fils et que le Fils se redonne au Père qu'il y a possibilité du don parfait qu'est le Saint-Esprit.

Il faut que vous appreniez à aimer comme Marie, dans la servitude totale, dans le don parfait, dans la pureté intégrale. La vie vous apprendra, mes chères filles, que les frémissements que vous cherchiez dans l'amour de vos vingt ans disparaissent bien vite devant le tragique destin d'une vie, et que vous aurez besoin d'autre chose que la force des bras d'un homme pour vous apprendre à faire votre travail et à soutenir les luttes de la vie. Il y a certains jours où vous vous sentirez profondément seules. En ces heures de solitude que vous connaîtrez, où tout aura été

brûlé par la passion, par des départs brusques, par des incompréhensions, par des brisures, puisse-t-il vous rester un amour : l'amour de Dieu ! Et si Dieu a placé, à côté de vous, des petits enfants, vous continuerez à les aimer dans la force et la tendresse.

Voilà ce que le christianisme enseigne à la femme, depuis le jour où l'humble Vierge Marie a accepté d'être la Mère de Dieu. Parce qu'elle a reçu Dieu en elle, elle l'a redonné à Dieu et elle est entrée dans le mouvement d'amour de la Trinité Sainte. Dieu l'a placée à nos côtés afin qu'elle nous Le donne et elle se donne avec Lui. Il faut alors que nous apprenions à nous donner nous-mêmes, si nous voulons entrer dans le mouvement de l'amour, qui est un mouvement où l'on ne reçoit que pour mieux donner. Et, quand vous aurez ainsi donné votre coeur à d'autres coeurs, dans la tendresse, dans la fidélité, dans les dévouements cachés, dans l'abnégation, dans l'oubli de soi, vous serez prêtes à aller aimer Dieu pour l'éternité. Amen !

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Discours prononcé à Springfield, Mass., à l'occasion du dix-huitième Congrès général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, le 23 mai 1954.

Monsieur le Président,
Excellence Révérendissime Monseigneur
l'évêque de Springfield,*

Excellences Messieurs les gouverneurs,
Son Honneur Monsieur le maire,
Messieurs les consuls,
Honorables Messieurs,
Mesdames et Messieurs,

Le principal artisan de cette manifestation grandiose n'est pas avec nous ce soir. Ce triomphe ne serait-il pas la fleur qui a poussé sur la rude tige de son sacrifice? Il fut le premier à me faire connaître vos sentiments de bienveillance à mon égard ; il fut le premier à me manifester sa joie lorsque je lui eus appris que j'accepterais votre invitation. Et durant de longs mois il a agonisé dans une chambre d'hôpital de Montréal. La Providence voulait que la joie de ce soir fut purifiée par sa longue maladie. Personne ne m'en voudra d'avoir rappelé en ces termes émus le souvenir de Monseigneur Albert Bérubé.

Si je suis l'hôte, ce soir, de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, je ne puis pas oublier que depuis ce ma-

---

* S. E. Mgr Christopher Weldon.

tin, je suis l'invité du chef spirituel du diocèse de Springfield. L'apôtre saint Jean appelait les premiers évêques, des anges. C'est ainsi qu'il s'adresse dans son livre mystérieux de l'Apocalypse à l'Ange d'Ephèse, à l'Ange de Smyrne, à l'Ange de Pergame. Si l'apôtre saint Jean revenait sur la terre, il écrirait probablement à l'Ange de Springfield et il le ferait en ces termes: "Je connais tes oeuvres, ton labeur; tu as mis à l'épreuve ceux qui se disent apôtres sans l'être; tu as gardé mes commandements sur la patience, mais j'ai contre toi que moi, le Seigneur ressuscité, le principe de toutes choses, je me sens fatigué après t'avoir suivi durant une journée et je constate que l'Ange de Springfield a des ailes bien grandes et moi le Seigneur, je regarde jusqu'où il peut voler . . ."

Excellence, vous me pardonnerez certainement cette envolée au ciel des prophéties! J'ai tout simplement voulu dire aux nombreux auditeurs qui sont dans cette salle et aux écoutes dans leurs foyers, surtout à ceux qui sont aux écoutes dans notre pays du Québec, que l'évêque de Springfield était un apôtre qui ne ménageait pas sa peine et dont l'unique souci était le salut des âmes.

Aussi votre présence à mes côtés en ce moment est-elle pour moi un réconfort et un élément de certitude. Vous êtes venu dire, vous aussi, à ces membres de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique que le travail accompli par leurs devanciers n'avait pas été inutile et que leurs activités actuelles étaient une richesse pour la nation dont ils sont les membres et pour l'Eglise dont ils sont les fils.

Mesdames et Messieurs, des voix autorisées se sont fait entendre ce soir. Mais qui aurait pensé, il y a vingt-cinq ans, qu'un message émanant de la Maison Blanche serait un jour adressé au groupe franco-américain et signé de la main d'un président qui avait tenu dans la même main, quelques années auparavant, le sort du monde libre. Je remarque à mes côtés deux personnalités du mon-

de américain. Il est difficile de ne pas les apercevoir quand on entre dans une salle . . . Les gouverneurs des deux Etats amis ont voulu s'unir à nous ce soir. Puis-je vous affirmer, Excellences Messieurs les gouverneurs du Massachusetts et du Connecticut, que votre présence nous honore; puis-je vous offrir l'expression de mes sentiments respectueux et puis-je vous dire qu'en visitant les Franco-Américains vous avez visité toute la famille française, même celle du Canada que j'essaie de porter ce soir, malgré sa lourdeur de richesse spirituelle, dans les larges plis du manteau de l'Eglise.

* * *

Messieurs, des liens séculaires et puissants, plus forts que la mort, pour employer le langage des saints livres, unissent ces deux coins de pays aux destinées aussi opposées que leurs noms mêmes: *la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre*. La France est passée ici avant l'Angleterre. Les noms de villes à résonance française attachent le fond de la terre elle-même aux splendeurs de la civilisation du XVIIe siècle, comme des clous d'or fixeraient une tapisserie précieuse à un mur dénudé: Lac Champlain, Marquette, Lamothe-Cadillac, Vincennes, Bourbonnais, Dubuque, Aubry.

La France perdit cet empire dont les frontières touchaient aux quatre mers du globe, et le petit reste de son esprit et de son coeur fut placé par un de ces coups de la Providence, qui jetaient Bossuet dans l'admiration, sous la garde d'un maître jaloux qui s'appelait l'Angleterre. Sans le savoir et probablement sans le vouloir, l'Angleterre devait garder la Nouvelle-France et perdre la Nouvelle-Angleterre! A travers les vicissitudes de l'Histoire et sous le souffle de la liberté, deux grandes nations naissaient sur ce continent nord-américain. L'Eglise profitera

de ces circonstances nouvelles. Ici, dans les plis du drapeau étoilé nous apercevons les sillons blancs et rouges des champs qu'elle a ensemencés; chez nous, elle revendiqua les droits sacrés de la liberté et enseigna les rudes exigences de la loyauté.

J'aurais désiré traiter devant vous ce soir un sujet aux dimensions de votre Eglise et de votre nation. Mais il ne faut pas exiger un tel effort d'un pauvre évêque besogneux aux prises avec les réalités d'un apostolat difficile qui n'est plus aux dimensions d'un homme. Ces pages ne seront pas dignes de vos archives et j'ai l'impression que j'abuserai de la bienveillance des nombreux visiteurs qui ont sillonné les routes de la Nouvelle-Angleterre pour venir m'écouter ce soir.

Mais à vous voir réunis ainsi autour de l'Eglise que je représente, j'éprouve une fierté et l'étoile de l'espérance s'allume dans mon coeur. Dieu se serait-il trompé en nous réservant un chapitre aussi long et aussi glorieux au livre de l'histoire de ce continent? C'est cette leçon de la divine Providence que je voudrais méditer avec vous afin que mon passage parmi vous soit l'occasion d'un renouveau spirituel et une invitation à l'héroisme sans lequel rien de grand et de durable ne s'accomplit ici-bas.

* * *

Tout a été dit sur le fait français en Amérique. Les historiens, les économistes, les poètes, les optimistes et les pessimistes l'ont analysé et l'ont jugé bien différemment. Aussi, je ne veux pas traiter le sujet sous ces différents aspects qui ont été étudiés par des hommes remarquables de chez nous et de chez vous. Quelques-uns ne croient plus en la survie de la langue française dans ce pays. Il faudrait que tous ceux-là aient été présents à la réunion de ce soir pour trouver un démenti éloquent dans les discours

qui ont été prononcés. D'autres jugent l'Eglise à travers ce fait et traitent de la langue et de la foi sans apporter au sujet les distinctions requises. D'autres enfin proposent des solutions d'ordre pratique et cherchent les formules d'intégration du fait français à la vie américaine.

Messieurs, mon passage au milieu de vous ne changera rien à une situation dont je soupçonne plutôt la complexité que je ne possède les éléments de sa solution. Mais ma parole pourrait peut-être jeter au coeur de l'un ou l'autre d'entre vous cette flamme sacrée qui donne le courage de sauver un héritage qu'on ne possède vraiment d'ailleurs qu'à partir du moment où on l'a conquis soi-même. Personne n'accepte la lutte pour défendre ou conquérir une richesse dont il ignore la valeur. Or, la génération montante risque de perdre contact avec les sources et elle ne connaît plus ses origines. Elle a même souvent l'impression que les exigences de sa propre vie deviennent des obstacles à son intégration dans les structures de la nation. Ceux qui sont venus s'établir en deçà des frontières du 45e degré apportaient avec eux les racines qui alimentaient toute leur vie. Ils arrivaient ici non seulement avec les racines, mais avec des lambeaux de la terre qu'ils venaient de quitter. Ils avaient traversé un pont qu'il leur était permis de franchir à nouveau et les relations étroites qui existaient entre deux mondes d'expression française étaient la manifestation d'une vie authentique. Comment pourrais-je oublier par exemple que mon grand-père maternel repose dans le cimetière de Crookston, Minnesota, et que ma mère a vu le jour dans ce petit village du Middle West? Qui d'entre nous n'avait pas un oncle d'Amérique dont la visite était le point culminant des vacances? Mais ce passé est à jamais disparu. La vie française en Amérique ne vivra plus de son passé. Elle doit être occupée aux choses du présent et elle trouvera en elle-même ses raisons de vivre ou elle ne vivra plus. Quelles sont ces raisons et comment les préserver? Telles

sont les pensées que je voudrais méditer brièvement avec vous ce soir.

* * *

Il est bien entendu que les réponses à ces interrogations seront d'ordre strictement spirituel et que d'autre part les affirmations que je formulerai ne seront jamais, au moins dans mon esprit, des allusions qui pourraient blesser d'autres groupements ethniques ou religieux. D'ailleurs, l'heure n'est pas aux comparaisons avec les autres mais à l'interrogation sur soi-même. Tous les peuples doivent se poser la question que le héros shakespearien se posait à lui-même: "To be or not to be!" Les détonations des engins à hydrogène ou à cobalt secouent les assises de toute civilisation et les destins des peuples sont brusquement limités aux enclos fixés par les frontières des rideaux de fer.

Le fait français en Amérique a été l'expression pure et haute d'une vraie civilisation et un effort de liberté dont la trame quotidienne fut tissée par un héroisme qui prit presque toujours sa source dans la foi aux valeurs spirituelles. Nier ces affirmations, c'est s'inscrire en faux aux témoignages irrécusables de l'Histoire. Pourquoi les fondateurs de la Nouvelle-France n'optèrent-ils jamais pour la sécurité temporelle derrière les comptoirs d'un poste de traite des fourrures? C'est qu'ils étaient convaincus que leur mission répondait à une vocation et ils auraient éprouvé un sentiment de culpabilité si la terre entière n'avait pas entendu leur message. Aussi annoncèrent-ils aux fleuves et aux forêts, aux mers et aux déserts, la parole qui explique le monde et qui ouvre les chemins de l'éternité: ils avaient une vocation et c'était leur unique richesse ainsi que leur seule raison de vivre. Et puisqu'on citait tout à l'heure un général français, ne pourrions-nous pas rappeler ce que disait cet autre: "Les

seules raisons de vivre sont les raisons pour lesquelles il est nécessaire de mourir."

Champlain, Jolliet, Marquette, Iberville, La Vérendrye, arpentaient ce continent au moment où, fouillant de son regard d'aigle le mystère de l'histoire universelle, Bossuet écrivait: "Souvenez-vous que ce long enchaînement des causes particulières, qui font et qui défont les empires, dépend des ordres secrets de la Providence. Dieu tient du haut des cieux les rênes de tous les royaumes; il a tous les coeurs en sa main, tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune—c'est toujours Bossuet qui parle—: ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance" (Discours sur l'Histoire universelle, IIIe partie, ch. VIII).

Messieurs, le passage de ces hommes en ces régions qui étaient alors de vastes solitudes est une vivante illustration de cette grande loi de l'Histoire qui se découvre dans l'évidente corrélation entre l'accomplissement du devoir naturel et celui de la mission surnaturelle d'un peuple. Ils n'étaient pas venus ici pour s'enrichir ni pour se reposer ces hommes. Les plages aux sables dorés ne les attiraient pas; ils abandonnaient le gibier des forêts aux indigènes; ils méprisaient les gisements d'or. Une énergie indomptable les poussait vers les frontières naturelles de cet empire avec plus de rapidité que les ailes des avions; car si les routes qu'ils ouvraient étaient souvent en lacets, et rocailleuses et longues, le but qu'ils poursuivaient maintenait dans leur volonté et dans leur coeur une rectitude qui semblait supprimer toutes les distances.

Aussi une lumière resplendissante ne cesse de répandre sa clarté sur toute l'histoire de ces trois siècles du fait français en Amérique. Les premiers évêques depuis Laval à Québec jusqu'à Blanchet dans les montagnes de l'Oré-

gon, continuaient ici les chapitres d'une histoire qui avait été commencée par Remi à Reims, et Martin à Tours. A Montréal, Maisonneuve jetait les bases d'une cité où devait s'épanouir une Marguerite aux couleurs aussi vives que la rose de Lisieux et sur les bords du Saint-Laurent, Madeleine de Verchères ne croyait pas résister aux desseins mystérieux de la grâce en imitant la vierge guerrière de Domremy. Tous ces faits devaient paraître bien mesquins aux corsaires, écumeurs des mers, aux aventuriers chercheurs d'or, assoiffés de plaisirs grossiers.

Voltaire sera leur porte-parole lorsqu'il jettera le ridicule sur ces hommes qui avaient échangé un beau pays et la cour de Versailles pour quelques arpents de neige. Et même si notre histoire présente, comme toutes les autres, des pages tragiquement douloureuses où l'oubli des uns et la négation des autres obscurcissaient dans l'esprit d'un grand nombre, la conscience d'une vocation religieuse, il s'est toujours produit au moment où les hommes perdaient tout espoir, des redressements qui tendaient à remettre en harmonie la poursuite des fins temporelles et terrestres de la patrie avec les exigences de sa vocation. Durant trois siècles, c'est le ciel lui-même qui érige ces hauts-lieux de la prière que nous appelons aujourd'hui Sainte-Anne de Beaupré, le Cap-de-la-Madeleine, deux phares lumineux qui éclairent la vallée du Saint-Laurent. Il y a un siècle, ce sont les curés qui transformèrent leurs presbytères en collèges classiques, ces forteresses de la vraie culture humaine et chrétienne; et depuis cinquante ans, c'est une jeunesse qui court jusqu'aux extrémités du monde pour faire de notre pays l'une des grandes nations missionnaires de l'heure. Nos vingt évêques qui travaillent en Asie et en Afrique en sont la preuve la plus éclatante, et leur martyre récent nous reporte aux jours de Brébeuf et de Jogues. "Non fecit taliter omni nationi!"

La vrai civilisation est plus que l'expression culturelle d'une langue. La pointe des pyramides d'Egypte, qui perce les vagues de sable du désert est le témoignage d'une force mais c'est aussi un signe de mort. L'humanité ne gagnerait rien à tenter la même expérience. Cependant, le Banquet de Platon, la métaphysique d'Aristote, la Somme de saint Thomas et les clochers de Chartres, sont toujours des richesses d'une angoissante actualité. Nous croyons que le fait français en Amérique se situe dans la catégorie des choses qui ne meurent pas car il est un signe qui balise la route que l'humanité suit à un moment donné du temps et de l'espace, pour arriver à ses destinées. C'est parce qu'il n'est pas le seul que nous pouvons le dire sans blesser personne. D'autres peuples ont fait autant pour rendre le monde meilleur. Nous revendiquons cependant le droit d'affirmer que les descendants des Français en terre d'Amérique n'ont jamais cessé de travailler à l'oeuvre que Dieu leur avait confiée. Claudel a dit que le chrétien est un homme qui sait où il va. Les yeux fixés sur des horizons éternels ne se ferment jamais, selon la si belle expression du poète:

"Ouverts à quelque immense aurore,
De l'autre côté des tombeaux,
Les yeux qu'on ferme voient encore."
(Sully Prud'homme)

La vraie civilisation est une explication du monde et une recherche de la route que l'homme doit suivre pour rejoindre son Créateur. Cet effort d'adaptation de l'homme à son milieu naturel doit se faire par les conquêtes du savoir et l'organisation de son milieu social. La découverte des puissances de la technique qui signe notre siècle n'est qu'un des six éléments d'une vraie civilisation. La conduite de l'homme dans ses relations avec les autres et l'agencement des structures de la cité doivent être codifiés dans des traités de morale, d'économie politique qui permettront à une génération de se servir de la matière sans

lui être asservie et de lui imprimer des lignes qui rejoindront le beau immuable. Lorsque le déséquilibre apparaît quelque part dans l'activité de l'homme, une civilisation est compromise et sur les murs lambrissés d'or des palais où il cachait ses turpitudes, l'homme aperçoit toujours la main mystérieuse qui trace les signes fatidiques: "Mane, Thecel, Phares".

Or le milieu humain que nos techniques ont construit n'est plus ajusté à notre nature et le travail gigantesque que l'homme a confié aux cerveaux électroniques a engendré chez lui une débilité de jugement qui le rend inapte à fixer les lignes de sa propre destinée. L'homme n'est plus à la hauteur des cités qu'il a construites et c'est pourquoi il les fuit pour s'enfermer dans les caves des cafés de nuit, pour errer dans les enclos des camps de concentration ou pour s'isoler derrière les rideaux de fer. L'homme a toujours eu la tentation d'abandonner sa propre perfection aux agents extérieurs de civilisation, accordant par là même aux techniques une puissance que seule la vertu possède. Le fait chrétien apparaît ainsi comme le sommet du monde puisqu'il exige de tous ceux qui le constituent un effort constant d'intégration au plan divin et un progrès indéfini selon les tendances les plus nobles de l'homme, ce qui est la définition même de la vraie civilisation.

Hélas! combien de nos contemporains ne comprennent plus ce langage! Aussi l'incrédulité, dans son orgueil superbe, célèbre ses éphémères triomphes par la profanation de ce qu'il a de plus saint: l'enfance est souillée; le lien conjugal est brisé; le sanctuaire du foyer est dégradé; la luxure est divinisée; la haine est acceptée; la destruction de Dieu est érigée en système social; l'homme veut remplacer Dieu!

Mais où ce monde trouvera-t-il un jour le calme, la guérison et le salut? Seul un amour qui se sacrifie et qui, par son sacrifice, secourt et transfigure, pourra changer

notre monde. Nous ne condamnons pas ceux qui élaborent de sages programmes pour la réforme des structures sociales et nous accordons notre concours aux larges organisations dont les titres expriment toujours une intention: celle de former la communauté internationale. Et cependant, il y a quelque chose de plus urgent et de plus essentiel à accomplir: pour unifier les coeurs, il faut les remplir de la divine charité. Vincent de Paul a fait plus pour créer un monde nouveau que les systèmes élaborés par de savants économistes de son temps, et les conférences internationales seraient plus efficaces si elle étaient animées par le souffle brûlant d'un Ozanam!

Loin de moi la pensée de croire un seul instant que la langue française soit nécessaire à un tel redressement de conscience et à l'éducation des coeurs dans la charité. Mais je dois constater cependant et vous devez le constater avec moi, que la sainteté authentique, qui demeure le seul remède à nos maux, ne franchit pas les frontières des pays dont la civilisation a une expression particulière et déterminée. Depuis cinquante ans, le magistère de l'Eglise a porté un jugement infaillible sur la vie d'hommes et de femmes de tous rangs et de toutes conditions, et jamais un pontificat comme celui de Pie XII n'aura été marqué aussi fortement du signe de la sainteté. Cependant, ce sont presque tous et toutes des fils et des filles de l'Italie, de l'Espagne et de la France qui auront été portés sur les autels. Cette dernière, depuis un siècle, est devenue la terre de prédilection du Ciel qui lui a rendu de nombreuses visites à Lourdes, La Salette, Paris, Pontmain, Pellevoisin, en lui députant sa Reine, et il a déversé ses dons avec une abondance extraordinaire et variée dans l'âme de l'humble curé d'Ars, de l'angélique pastourelle de Lourdes et de la vierge du cloître de Lisieux.

Messieurs, devant ces faits, il faut en placer d'autres. Aujourd'hui, une grande partie de l'humanité est, dans

l'ordre religieux, sans patrie et sans foyer. Pour elle, l'Eglise n'est plus la maison familiale; Dieu n'est plus le Père; Jésus-Christ n'est plus le Dieu Sauveur. L'homme contemporain n'a plus la force de contempler le monde dans la lumière divine; il ne peut plus entendre et goûter l'harmonie en laquelle viennent se résoudre tous les sons du monde. Il cherche cependant à restaurer l'ordre et la justice, mais dans la conquête d'une félicité terrestre qui est la négation même des relations essentielles et fondamentales qui doivent l'unir à Dieu et à ses semblables.

Ainsi, quelle désillusion amère et quelle douloureuse ironie que la lecture des dernières pages de l'histoire de l'humanité: ceux dont les noms avaient été salués comme des précurseurs, des maîtres de vie, des artisans de progrès, apparaissent tout à coup les responsables des crises dont nous souffrons; des organisations techniques gigantesques dont l'accroissement fantastique étonne le monde et change toutes les notions traditionnelles de l'économique, laissent des foules immenses dans des conditions de vie dont la misère criante fomente les révolutions sanglantes avant de conduire des millions d'êtres à la mort par l'organisation systématique de la faim et de la sous-alimentation. Dans des laboratoires géants, des hommes ont maîtrisé les forces de la nature, jusqu'au jour où la trahison devait précipiter ces mêmes hommes au bas de l'échelle sociale et les associer aux criminels, tandis que le reste du monde tremblait de frayeur devant les soleils qui s'allumaient un peu partout, mais dont la lumière brûlante faisait surgir des déserts au lieu de réchauffer les coeurs.

Messieurs, *c'est ici que se place le fait catholique dans tout son réalisme historique et actuel.* A un monde qui tourne le dos à la croix et qui court aux fontaines fangeuses du sensualisme le plus abject, l'Eglise annonce le message du salut. Pour mettre l'ordre et la lumière dans

cette confusion, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ne cesse d'élever la voix sur les grandes questions du jour et sur les problèmes sociaux. De quelque côté qu'il rencontre l'injustice, il la dénonce et la condamne; de quelque côté qu'il découvre le bien, il le reconnaît et le signale avec joie. Aussi, en ces derniers temps, a-t-il souvent déclaré qu'il plaçait dans la jeune et florissante Eglise d'Amérique ses plus consolantes espérances. Mais n'oublions pas que nous sommes en pleine crise de civilisation. Or c'est aux heures de crise que l'on peut juger le coeur et le caractère des hommes. C'est au moment où l'humanité arrive à de tels carrefours que les vaillants et les pusillanimes se séparent. C'est à de telles heures que les peuples ont à prendre des décisions dont dépend leur vocation providentielle.

Si nous retenons le fait français en Amérique, c'est parce que nous croyons fermement qu'il a été, non pas le symbole, mais l'expression visible et historique d'une grande fidélité à cet appel de Dieu aux tâches du Royaume des cieux. Nos fidélités, en effet, ne sont pas enracinées dans la terre aride des seules préoccupations économiques et nous ne voudrions pas qu'elles soient considérées comme l'expression d'un farouche et étroit fanatisme patriotique. Mais nous croyons sincèrement que, si notre peuple conserve dans le sanctuaire du foyer, les fortes disciplines de la loi morale, nous espérons fermement que, si notre peuple accumule les richesses de sa propre vie culturelle, nous déclarons hautement que, si chaque fils de France en terre d'Amérique est un exemple vivant de sobriété, d'économie, de pureté, de dévouement, de générosité et de charité, alors le fait français ici sera l'un des nombreux éléments dont Dieu se servira pour rendre sa création plus parfaite et sa rédemption plus efficace.

Messieurs, l'appel vient de Dieu mais n'oublions jamais que la réponse doit être donnée par chacun d'entre

nous. Notre passé n'a de valeur pour nous que dans la mesure où il devient un stimulant à avancer sur la route qui conduit aux chantiers de la Rédemption. Les tâches sont urgentes dans tous les domaines. Si les descendants de Français en Amérique s'emparaient des outils que l'Eglise met dans la main de ceux à qui elle confie la responsabilité de bâtir la cité de Dieu, ils feraient coincider encore une fois les exigences de leur vie nationale avec celles de leur vocation surnaturelle. Que nous acceptions résolument les austérités d'une vie individuelle soumise au joug de la Croix par la pratique de la chasteté, de la sobriété et du travail ; que nos foyers soient des écoles de vertus, de courage, de maîtrise de soi ; que notre vie communautaire soit l'expression de la charité dans nos coeurs ; que nos attitudes sociales soient dictées par les enseignements du Pape et nous reprendrons notre place dans le plan divin.

Au Canada, le pacte qui a été signé par les Pères de la Confédération permet à tout citoyen d'exercer les droits que nous venons d'énumérer. Car si la conscience impose à chaque individu de si rudes devoirs, la Constitution du pays oblige tous les autres citoyens à reconnaître dans ces obligations des droits sacrés et inaliénables. C'est d'un océan à l'autre que le Canadien peut jouir de l'exercice de ces droits et il faut une bien pauvre connaissance de notre histoire pour limiter le fait français aux frontières de la province de Québec. Ici, aux Etats-Unis d'Amérique, le fait français est protégé par l'esprit d'une Constitution qui a fait de la liberté la pierre d'assise de la vie nationale.

En ces heures tragiques de l'histoire du monde, les peuples n'ont pas le droit de dilapider les richesses de leur vraie civilisation. L'Eglise accepte les terribles leçons de l'Histoire. Elle peut voir mourir un monde. Avec son divin Fondateur, elle sait que le mystère de la Croix annonce les splendeurs de l'aurore pascale. L'expression

technique d'une civilisation économique passera. Le monde qui sortira de ces ruines sera encore marqué par la croix: ceux qui auront répondu aux appels d'un Dieu qui gouverne l'univers se verront confier des tâches aussi belles que celles qu'accomplirent les découvreurs de ce continent, nos Pères selon la chair et dans la foi!

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Discours prononcé par Son Eminence, au Grand Séminaire de Montréal, à l'occasion de son Jubilé d'Argent sacerdotal, le 25 mai 1954.

Excellence Révérendissime Monseigneur
le Délégué Apostolique*

Depuis trois mois, c'est votre quatrième visite à Montréal. Vous êtes entré dans ce pays par la grande porte de la métropole, qui s'ouvrait ce jour-là à la dimension de nos coeurs. Vous êtes venu passer une semaine parmi nous, semant les bienfaits spirituels à pleines mains. Vous êtes revenu, bien discrètement, passer quelques heures dans l'oasis de paix de la Trappe d'Oka, renouant une tradition chère à votre prédécesseur. Et aujourd'hui votre présence parmi nous est le signe sensible des grâces innombrables que l'Eglise de Rome a accordées, depuis toujours, à notre Eglise de Montréal.

Mais nous devons payer cher ces grâces. Saint Augustin, commentant la prophétie de Jacob concernant Benjamin, qu'il applique à saint Paul, nous dit que le matin il entra comme un loup ravisseur et le soir il revint comme un agneau très doux. Excellence, la prophétie peut s'appliquer à vous, mais en sens inverse. Vous êtes venu à Montréal comme un agneau très doux et aujourd'hui vous retournez à Ottawa après avoir ravi mon secrétaire particulier. Excellence, je ne pouvais pas vous faire un plus beau cadeau à l'occasion de ce jubilé et je suis heureux de

---

* S. E. Mgr Giovanni Panico, archevêque titulaire de Justiana.

servir l'Eglise encore davantage en permettant à l'un de mes prêtres de vous servir.

* * *

Excellences Révérendissimes,**

Ces fêtes ont été organisées par des âmes généreuses et sincères et je leur pardonne bien aujourd'hui d'avoir élaboré un tel programme sans avoir obtenu l'Imprimatur. L'affection filiale prend parfois des initiatives que la froide raison administrative n'approuverait pas toujours. Ce pardon est d'autant plus généreux que la faute a été l'occasion de votre présence, chers collègues dans l'épiscopat, et par une disposition mystérieuse de la Providence, mes chers suffragants.

L'évêque de Valleyfield doit trouver bien étranges les desseins d'une Providence que Bossuet appelait d'ailleurs des "coups" capables d'ébranler les esprits les plus robustes! Une première fois, il y a vingt-cinq ans, il me donnait "carte blanche". Je devais en profiter pour courir de l'Occident à l'Orient, mais un jour, reprenant ses droits, il me fit comprendre que l'Eglise n'aimait pas les "clerici vagi" et il m'attacha solidement à mes lieux d'origine.

Mes sept années de ministère pastoral à la Cathédrale de Valleyfield comptent parmi les plus fécondes de ma vie sacerdotale et l'un des plus beaux compliments qui m'aient été rarement adressés dans ma vie tomba un jour de la bouche de mon évêque: "Vous êtes fait pour être curé!" C'était trop beau pour durer! Mais votre présence ici, Excellence, m'apporte le réconfort d'une affection paternelle que ni les distances, ni les circonstances momentanément mystérieuses et déroutantes, n'ont pu altérer, diminuer ou briser durant ce quart de siècle.

** LL. EE. NN. SS. J.-A. Langlois, J.-A. Papineau, C. Chaumont, G.-M. Coderre, E. Frenette, L.-P. Whelan, E. Jetté et D. Feeney (Portland).

Monseigneur l'Evêque de Joliette, accompagné de son fidèle auxiliaire, nous apporte la riche leçon d'une longue vie sacerdotale, vouée aux intérêts supérieurs de la religion. L'apôtre saint Paul garda toujours un souvenir impérissable de sa première rencontre avec les colonnes de l'Eglise à Jérusalem. Le sacre de Mgr Papineau eut lieu quelques mois avant mon ordination et comme j'avais de bons amis parmi les séminaristes de Joliette, ils eurent à peine le temps durant cette année là de nous énumérer toutes les vertus de leur jeune évêque. Le diocèse de Joliette s'apprête à célébrer dignement son cinquantenaire. Et le plus bel ornement de sa couronne d'or ce sont les lettres d'argent qui expliquent la vie profondément chrétienne de cette Eglise: "Semper ad Dominum"!

Monseigneur l'Evêque de St-Jérôme et Monseigneur le Coadjuteur de St-Jean sont des contemporains du Grand Séminaire. Ils viennent dire à la génération présente des jeunes clercs que l'Esprit de Dieu était déjà à l'oeuvre dans ces murs il y a un quart de siècle. Et aujourd'hui, puisque l'objet de la fête m'assignait le ministère de l'autel, celui de la parole convenait à l'un d'eux. Or qui l'eût rempli avec plus de talent que l'ancien professeur de rhétorique au Collège de St-Jean? qui, s'élançant vers notre passé eût, d'une touche plus poétique et émue, donné l'essor à nos souvenirs, et mieux fait de sa parole une parure de notre jubilé? Je suis d'autant plus libre pour accumuler des louanges sur les épaules de Monseigneur l'Evêque de St-Jérôme, que son amitié envers Monseigneur d'Egée le poussera à lui en attribuer au moins une bonne moitié!

Mgr l'Evêque auxiliaire de Portland est le témoin et la preuve de l'amitié et de la fidélité qui unissent les prêtres qui ont été formés ici et qui travaillent dans les deux grands pays voisins, le Canada et les Etats-Unis.

La couronne épiscopale de ces fêtes jubilaires n'eût pas revêtu tout son éclat si les deux auxiliaires de l'Eglise

métropolitaine ne s'étaient pas joints à leurs collègues. Leur présence perpétuelle dans le diocèse allège le fardeau de ma charge pastorale. Leur présence à ces fêtes alourdit ma dette de reconnaissance envers eux.

Enfin, je suis heureux de saluer les nombreux et distingués visiteurs et tout particulièrement les nouveaux docteurs de la Faculté de théologie qui dans leur humilité, sont convaincus d'avoir trouvé un enrichissement dans ces fêtes, alors que notre indigence devenait moins apparente dans le reflet de leurs mérites et le chaud rayonnement de leur amitié. "Eamdem caritatem habentes, unanimes, idipsum sapientes" (Ph. II, 2)

C'est la vieille maison du Séminaire qui nous reçoit aujourd'hui, comme une mère très tendre dont le coeur délicat peut partager les joies de ses fils aussi sincèrement qu'elle fut la confidente de leurs peines. De même que la ville de Sienne accueille l'étranger par cette promesse engageante d'une de ses portes: "Cor tibi magis Sema pandit", le Séminaire a voulu, aujourd'hui, ouvrir plus large encore ses portes et son coeur pour recevoir tous nos invités d'honneur.

D'ailleurs, dans cette maison, nous trouvons encore des anciens maîtres qui furent des modèles de vie sacerdotale, véritables prêtres par la vertu avant de l'être par le pouvoir, comme parlait de saint Basile saint Grégoire de Nazianze.

Ce Jubilé n'est pas isolé. Tous les confrères du cours 1925-1929 en sont des membres actifs. Nos rangs ne sont pas aussi serrés qu'au matin du 25 mai 1929, car quelques-uns ont déjà été rappelés à la maison du Père. "Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino" (Ps 113, 18). Notre reconnaissance, elle monte vers Dieu, auteur de tout bien parfait, et à la Vierge Marie qui nous écoutera avec une bienveillance plus grande puisque les échos de notre Jubilé

se fondront dans la grande rumeur d'admiration qui monte vers son trône en cette année Mariale.

Mais notre tribut de gloire va ce matin à Celui dont nous portons le nom, le Prêtre éternel. Je ne prétends pas soutenir une thèse sur le sacerdoce. Ancien missionnaire, curé, évêque, j'ai plus regardé les hommes en croix que feuilleté les livres et je suis peut-être plus apte à vous faire le portrait du prêtre qu'à vous instituer une thèse savante sur le sacerdoce. D'ailleurs, saint Paul a condensé dans un précepte immortel la théorie de l'image lorsqu'il résume en quatre mots tous les devoirs des disciples envers leur Maître: "Conformes fieri imaginis ejus". L'idéal sacerdotal est là tout entier: pour ceux qui se préparent à recevoir le sacerdoce, c'est le sommet à atteindre; pour ceux qui l'ont reçu, c'est l'angoissante question de savoir jusqu'à quel point l'image se rapproche du modèle.

Ressembler au Prêtre Eternel, c'est devenir comme lui la lumière qui brille dans les ténèbres et qui illumine tout homme venant en ce monde. Ressembler au Prêtre Eternel, c'est devenir comme lui le Bon Pasteur qui rassemble ses brebis afin qu'elles aient la vie.

Profitons de ce Jubilé pour fixer à grands traits la physionomie sacerdotale du seul Prêtre de la Nouvelle Loi.

* * *

Par dessus tout, Jésus s'est montré *le grand obéissant*, c'est-à-dire que, non content de fouler aux pieds les biens terrestres et les avantages qui pourraient lui revenir ici-bas, Jésus a immolé à son Père son esprit propre, son jugement personnel, toute sa volonté humaine. Son premier mouvement sera marqué par l'obéissance: "Ecce venio ut faciam voluntatem tuam". Le dernier battement de son coeur sera un acte d'obéissance: "In manus tuas commen-

do spiritum meum". Toute la vie du Souverain Prêtre se résume en ce mot de l'apôtre saint Paul: "Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort."

Hélas! tous les maux dont souffre notre Mère la sainte Eglise ne viennent-ils pas du manque de ressemblance que nous découvrons sur ce point entre le modèle qu'est Jésus et nous, ses prêtres, qui devions être ses copies vivantes... Que de fois nous tenons à nos petites pensées, dans un orgueil ridicule! Que de fois nos vanités sont tellement encombrantes qu'elles ne laissent plus aucune place au dévouement!

Pour un prêtre fidèle à l'esprit de son Maître, il n'est pas de plus beau poste que celui que la volonté divine lui choisi, et le seul avancement qu'il désire, c'est celui du Royaume de Dieu. L'Eglise n'a jamais été sauvée par les esprits orgueilleux, mais bien plutôt par le rayonnement lumineux et chaud d'un coeur sacerdotal. L'humilité n'est pas l'absence de toute initiative. Les apôtres furent plus dynamiques que les orgueilleux pharisiens. Celui qui sait obéir ne craint pas d'agir. Mais comme la servante qui regarde la main de sa maîtresse, le prêtre selon le coeur de Dieu ne voudrait jamais faire un pas qui ne fût pas couvert par l'obéissance.

De récents événements survenus en France et en Italie et touchant de près aux problèmes de l'apostolat sont venus rappeler aux prêtres du monde entier l'urgente nécessité et la tragique actualité de l'obéissance dans l'Eglise. Dieu a permis, à toutes les époques, que la croix de son Fils apparût au-dessus du monde comme l'unique espoir de salut. Et pour que la leçon fut probante, Dieu confondait la sagesse des sages et il perdait la prudence des prudents. C'est alors que la vraie foi, bien trempée, apparaissait comme un rocher qui résiste à toutes les érosions, alors que les orgueilleux s'égaraient lamentablement, parce qu'ayant rejeté comme une vertu d'enfant, non digne d'eux,

l'humilité de l'esprit, conséquemment la docilité des disciplines, ils se trouvaient acculés aux obstinations des apostats.

* * *

Jésus a été le grand "orant". C'est dans la prière qu'il puisait la force de suivre la volonté du Père.

Nous vivons dans une époque qui impose aux hommes, même aux hommes d'Eglise, une vie d'agitation dans le bruit. Celui qui se laisse prendre par le courant du monde est emporté dans une véritable ronde folle qui lui interdit toute réflexion. Or la prière exige le silence, la réflexion, la solitude. Aussi notre ministère sacerdotal reste souvent stérile malgré des efforts qui paraissent sincères et éclairés. Le prêtre est l'homme de la prière et sa vie doit s'alimenter aux sources pures de l'oraison authentique. Nos maîtres du Séminaire ne nous ont peut-être pas tous éblouis par leur science, mais ceux qui ont laissé une marque indélébile dans nos coeurs et dont nous gardons un souvenir impérissable, furent des hommes de prière et d'oraison.

D'ailleurs, comment un prêtre peut-il entrer dans la grande prière de la messe si son coeur est agité et son esprit alourdi par une science trop profane? La messe doit être célébrée avec les sentiments qui remplissaient le coeur de Jésus attaché à la croix. La vie de l'homme est un combat et le prêtre doit placer chaque matin sur la patène de sa messe les épreuves, les abandons, les ennuis, les dégoûts, les craintes, les souffrances dont toute vie est marquée.

Depuis 25 ans nous revêtons la chasuble tous les matins. Elle est le symbole du joug du Seigneur. Comment la portons-nous? silencieux, résignés, vaillants, amoureux, ou bien murmurants et contraints? La réponse a son importance et un Jubilé doit être un examen et un pardon,

tout aussi bien qu'un chant de reconnaissance et de confiance.

* * *

Enfin, *Jésus a été le grand apôtre.* Sa vie d'obéissance et de prière n'avait qu'un but et qu'un aboutissement: gagner le monde à son Père. L'apostolat s'exerce sous bien des formes, mais il exige toujours le don de soi. Jamais le monde n'aura eu un si urgent besoin d'apôtres, car l'absence de Dieu devient un fait sociologique qui se manifeste dans tous les milieux de vie. Le prêtre doit vivre avec cette préoccupation constante de travailler à l'extension du Règne de Dieu.

* * *

La divine Providence a marqué notre montée vers le sacerdoce de grandes grâces et Elle nous continue ses libéralités. Nous entrions au Séminaire durant l'Année Sainte 1925. Nous recevions l'onction sacerdotale en l'Année du Jubilé d'Or sacerdotal de Sa Sainteté Pie XI. Je partais pour les missions durant l'Année Sainte de l'anniversaire de la Rédemption en 1933. La consécration épiscopale m'était conférée durant l'Année Sainte 1950 et nous célébrons notre Jubilé d'Argent dans la splendeur fulgurante de l'Année Mariale. "Non fecit taliter omni nationi". Aussi nous remercions tous nos amis qui sont venus unir leur voix à la nôtre afin de rendre notre "Te Deum" plus vibrant et notre "Magnificat" plus joyeux.

* * *

Nous voulons profiter de ce Jubilé pour donner à notre vénérable chapitre sa plénitude de vie. Trois vides sont à combler parmi les chanoines titulaires.

Après avoir consulté les membres du chapitre, nous décernons la dignité canoniale;

à M. l'abbé Philémon Desmarchais, dont le zèle et la compétence en matière d'administration sont pour nous d'un précieux secours;

à Monseigneur Paul Touchette dont la fidélité et le dévouement auprès de la personne de trois archevêques méritent une reconnaissance; mais nous savons également que sa prudence, son expérience, sa discrétion en feront un conseiller précieux dans le sénat de notre église métropolitaine;

à M. l'abbé Louis Aucoin, dont le zèle pastoral actuel ne peut pas nous faire oublier les années d'un dévouement filial et éclairé comme secrétaire particulier.

Nous avons voulu également honorer deux prêtres en leur conférant le canonicat.

Ils appartiennent à notre génération. Les oeuvres exigent du prêtre beaucoup de dévouement. Elles son nombreuses dans notre diocèse mais par sa nature, il en est une qui a attiré notre attention, surtout à cause du zèle inlassable de celui qui la dirige depuis plusieurs années. J'ai nommé M. l'abbé Paul Contant, directeur de l'oeuvre de la Société d'Adoption.

Il eût été difficile de célébrer ce Jubilé en ignorant le cours 1925-1929. Aussi nous avons cru bon d'honorer l'un de ses membres dans la personne de M. l'abbé Louis-Joseph Rodrigue, curé de St-Eustache. Bien des raisons nous ont guidé dans ce choix. Le curé de St-Eustache occupe un poste stratégique et puisque le canonicat est un nouveau lien juridique qui attache plus fortement à l'Eglise-mère du diocèse et à la personne du Pasteur, nous avons cru que le curé de St-Eustache devait être fortement attaché à Montréal! Mais une vieille amitié m'unit au nouveau chanoine. Elle remonte aux années lointaines de 1917-1920. Elle a résisté à toutes les absences; elle a survécu à

toutes les épreuves ; elle a été aussi forte que la croix. En effet, en conférant le canonicat au curé de St-Eustache, je ne puis pas oublier qu'un jour je l'ai fait souffrir. L'épiscopat est une mission terrible car Dieu accomplit son oeuvre au milieu du remous des volontés libres. Durant deux ans l'abbé Rodrigue a souffert en silence. Je voudrais lui dire aujourd'hui combien sa discrétion et sa loyauté m'ont édifié et si son exemple était suivi par tous les prêtres, un grand nombre comprendraient que le lien le plus fort qui les unit à leur évêque, c'est *l'amour de l'Eglise.*

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Sermon prononcé par Son Eminence à la grand-messe célébrée à l'Oratoire Saint-Joseph, à l'occasion de son Jubilé d'Argent sacerdotal, le 30 mai 1954.

Mes bien chers frères,

Le spectacle qui s'offre à nos yeux nous fait mieux comprendre la grandeur de l'Eglise. Un peuple fidèle est accouru pour placer sur la tête de son Pasteur la plus belle couronne qui soit: celle de la docilité et de l'affection. Aussi je me crois en droit de vous adresser ces paroles de l'apôtre saint Paul: "Mes chers et bien-aimés frères, ma joie et ma couronne, gardez cette fermeté dans le Seigneur, ô bien-aimés" (Ph. IV, 1).

Nous profiterons de ces fêtes jubilaires pour étudier ensemble la charpente de l'Eglise et pour en admirer les maîtresses pièces. C'est encore le même apôtre qui nous donne la description de ce temple spirituel lorsqu'il nous adresse ces paroles: "Vous êtes bâtis sur le fondement des apôtres et des prophètes, le Christ Jésus en personne étant la pierre d'angle. C'est par lui que l'édifice entier, parfaitement liaisonné, monte et devient un temple saint dans le Seigneur. C'est par lui et par l'Esprit Saint que notre propre édifice devient la demeure de Dieu" (Eph. II, 20-22).

Dans la charpente de l'Eglise, le Pape est la pièce maîtresse. Mais il n'est pas seul. A côté de la Papauté, le Seigneur Jésus a placé l'Episcopat. C'est par l'Evêque que le sacerdoce catholique continue la mission sanctificatrice de l'Eglise. Et par le ministère sacerdotal les âmes des fidèles sont, pour employer le langage sublime de la liturgie, "taillées et polies, par le ciseau salutaire et les coups répétés de l'artisan divin", de façon à devenir les pierres qui composent l'édifice, et "solidement enchâssées, elles s'élancent jusqu'au faîte" (Hymne de la Dédicace des églises).

* * *

Contemplez d'abord les évêques dans l'Eglise: d'un côté, ils adhèrent au Pape dont ils sont inséparables et, d'un autre côté, ils dirigent le peuple chrétien auquel ils sont indispensables.

Jésus-Christ a fondé son Eglise sur le rocher inébranlable de la papauté, mais en même temps Il l'a répandue sur toute la terre par l'Episcopat qu'il a subordonné au Pape. A Pierre Il a dit: "Sur toi je bâtirai mon Eglise" (Matth. XVI, 18), mais aux apôtres Il a donné le commandement qui ne souffre pas d'exception: "Allez, enseignez toutes les nations" (Matth. XXVIII, 19). C'est par le Pape que Jésus-Christ commence à fonder son Eglise, et c'est par les Evêques qu'il la déploie dans l'espace. S'il est vrai que la promesse d'une ratification par le Ciel des décisions de l'Eglise a d'abord été faite à Pierre, aux apôtres et à leurs successeurs les Evêques, la même parole a été dite: "Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié au ciel" (Matth. XVI, 19).

Or jamais cette unité n'est apparue aussi forte qu'à notre époque. Autrefois le pauvre évêque missionnaire, séparé du reste du monde, mourait, après une longue vie de labeurs, en tournant son regard du côté de Rome. Sa foi

et son amour étaient les seuls liens qui l'avaient attaché à l'Eglise de Rome. Mais grâce aux puissants moyens de communication que la science a mis au service de l'humanité, la voix du Pontife Suprême se fait entendre à la même minute aux quatre coins du monde, et tous les évêques, mis en éveil par cette voix qui est toujours celle de Pierre, selon la si belle expression du pape saint Léon, s'arrêtent, et, suspendus à la bouche et au coeur de l'évêque, ils accueillent avec docilité ses directives. Oui, vraiment, les Evêques sont inséparables du Pape. Les persécuteurs n'y peuvent rien. Ils ont essayé à travers les siècles de diviser ce que Dieu avait uni. Ils ont été impuissants à détruire cette Eglise qui a reçu de son Divin Fondateur les promesses de la pérennité: "Allez . . . . Enseignez. Pour moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde" (Matth., XXVIII, 20).

* * *

Cette étroite union qui existe entre le Pape et l'Evêque rend celui-ci *indispensable au peuple chrétien* qu'il doit diriger à la vie éternelle. L'Evêque vivifie la plus humble paroisse de son diocèse en la faisant entrer dans la vaste ordonnance de l'Eglise catholique. Les peuples sans prêtres sont des peuples sans religion; le saint curé d'Ars qui connaissait bien son métier, affirmait que l'absence prolongée d'un prêtre conduisait infailliblement une paroisse à la pratique de la plus abjecte idolâtrie. Mais en dehors des Evêques, que sont les prêtres, sinon des astres errants? Le prêtre est écouté dans la mesure où sa voix est l'écho de celle de son Evêque, laquelle s'harmonise avec celle du Pape.

La grandeur du sacerdoce catholique réside dans son unité. Il n'y a qu'un prêtre, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, le Fils de Dieu. Il a été le grand prêtre, consacré par Dieu lui-même qui a répandu dans son coeur l'huile sainte de

la charité. Jésus-Christ a réconcilié l'humanité avec Dieu en exerçant son sacerdoce d'une manière parfaite alors que sur l'autel de la croix il s'offrit lui-même en victime à son Père. Voilà le centre du culte chrétien, le point de rencontre entre le ciel et la terre, la source d'où jaillit la vie éternelle.

Ce sacerdoce, Jésus-Christ l'a laissé à son Eglise avant de quitter la terre ou mieux, Il continue de l'exercer lui-même dans son Eglise par le ministère de ses prêtres. Le sacerdoce apparaît dans la lumière de cet enseignement comme l'acte d'amour le plus parfait du Coeur de Jésus envers nos pauvres âmes. Le plus humble vicaire d'une paroisse prête à tout instant sa volonté, son intelligence, son coeur à Jésus, comme un instrument prête à la main qui le conduit, ses aptitudes à accomplir tel travail. Le prêtre monte à l'autel, mais c'est Jésus qui dépose sur ses lèvres sa toute-puissance par laquelle il changera le pain en son Corps. Le prêtre lève la main sur le coupable repentant, mais c'est Jésus qui efface dans l'âme la tache du péché.

L'Evêque dans son diocèse exerce un sacerdoce plus visible. En lui, ce n'est pas seulement la miséricorde du Coeur de Jésus qui opère des merveilles comme dans tout prêtre, mais c'est la Royauté du Christ qui éclate dans la majesté du Pontife, du Docteur et du Chef.

L'Evêque donne à l'Eglise sa pleine fécondité spirituelle en consacrant des prêtres par le sacrement de l'ordre et en recrutant des soldats pour l'armée du bien par la confirmation. Dans le grand mouvement de la prière catholique, c'est l'Evêque qui tient la tête. Médiateur entre la terre et les cieux, il ramasse, il harmonise les accents mélangés des prêtres et des fidèles pour les porter jusqu'au trône de Dieu.

L'Evêque est docteur et c'est lui qui doit proposer à son peuple les vérités évangéliques. Il doit également

condamner les opinions contraires à la foi qui s'élèvent dans son diocèse. Tâche redoutable que celle-là, mes chers frères! l'Evêque, dans l'exercice de sa fonction de docteur, ne relève que du Pape. Gardien de la doctrine, il en demeure l'interprète authentique et lorsque, uni au Pape et à ses frères dans l'épiscopat, il trace aux hommes de son temps leurs devoirs, sa parole exprime la volonté de Dieu et elle s'impose à la conscience de tous. Ainsi l'Evêque s'avance vers Dieu à la tête de son peuple. Il est la sentinelle vigilante qui regarde au loin, dénonce l'approche de l'ennemi et jette les premiers cris d'alarme.

Comme il fait bon de célébrer au milieu de vous, mes chers frères, ce jubilé sacerdotal qui nous permet de mieux comprendre la grandeur du sacerdoce. Si votre évêque marche devant vous sa tête ceinte de la mitre, ce n'est pas pour paraître singulier. L'Eglise a voulu que les reflets de cet ornement le signalent à votre attention dans les batailles de la foi. Et avec sa crosse il écarte les loups ravisseurs afin de conduire avec sécurité les brebis au bercail.

Oui, mes frères, gardez intacte la confiance envers le sacerdoce catholique. Ecoutez votre évêque vous adresser les questions colossales de la destinée que l'homme moderne est impuissant à résoudre en dehors de l'Evangile.

Regardez votre évêque et vos prêtres passant au milieu de vous en bénissant. Seuls les peuples qui suivront leurs enseignements connaîtront la paix. Un philosophe, d'ailleurs très incrédule, disait que les évêques avaient bâti les grandes nations chrétiennes comme des abeilles construisent une ruche. Notre société n'aurait-elle pas avantage à recevoir l'influence salutaire de ces hommes qui ont été marqués par le sacrement de l'ordre? Car la paix n'est-elle pas le fruit de l'ordre et de l'harmonie?

Les ennemis de Dieu savent bien que leur influence est pratiquement détruite par l'action du sacerdoce.

Aussi essaient-ils par tous les moyens d'enlever à notre ministère son efficacité. Là où ils détiennent la puissance, leur audace devient diabolique: ils emprisonnent les chefs spirituels et ils incitent les fidèles à se détourner de leurs prêtres. Dans un milieu comme le nôtre, leur impiété n'est pas aussi manifeste, mais leurs desseins sont les mêmes. Ils exploitent habilement les résistances des uns et les hésitations des autres. Ils ne craignent pas de prêter à leur évêque des intentions plus ou moins nobles et quelques-uns vont jusqu'à jeter le ridicule sur ses attitudes les plus pures et toujours dictées par le zèle apostolique.

Mais ils savent bien que les foules sont versatiles et qu'il suffit d'un mot ou d'un sourire pour transformer l' "Hosannah, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur" (Matth. XXI, 9) en une clameur de mort: "Crucifiez-le, crucifiez-le" (Matth. XXVII, 22). La responsabilité de certains hommes prend ici des proportions effroyables et si l'Histoire a retenu les noms de certains persécuteurs de l'Eglise, ce n'est qu'au jour du jugement dernier que nous connaîtrons les noms de ceux qui auront tué la foi dans des multitudes d'âmes par le petit rire sceptique qui imprimait un rictus à leurs lèvres lorsqu'ils parlaient de l'Eglise.

Mes très chers frères, ne soyez jamais de leur nombre. Depuis que je suis au milieu de vous, je vous ai tout donné: mon temps, mes biens, mes forces. Et je vous aime assez pour continuer à le faire jusqu'au jour où le Seigneur en qui j'ai mis ma confiance m'appellera auprès de Lui pour me donner la couronne de justice (II, Tim. IV, 8).

Ce doit être doux de mourir, mes frères, après avoir travaillé toute sa vie pour un Maître aussi bon que le Seigneur Jésus! — Aussi, Seigneur, je veux vous remercier pour ce bienfait du sacerdoce que vous m'avez accordé dans votre miséricordieuse munificence et que la prière

de ce peuple qui m'entoure en ce moment m'obtienne la force d'un engagement encore plus total à la cause de votre Royaume dont vous m'avez fait votre apôtre!

Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Sermon prononcé à Joliette, à l'occasion des fêtes du cinquantième anniversaire du diocèse, le 7 juin 1954.

Excellence Révérendissime
Monseigneur l'Evêque de Joliette, *
Excellences Révérendissimes,**
Messeigneurs,
Mes frères,

Les anniversaires sont des sources de grâces. Dieu nous invite à les célébrer avec éclat et l'Eglise nous exhorte à sanctifier ces jours qui nous permettent de constater les bienfaits que le Ciel a octroyés à une personne ou à des groupements durant une période de temps déterminée.

L'Eglise de Joliette ne contient plus ses transports de joie en ces heures si chargées de gloire pour elle. Il y a cinquante ans, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre formait avec cette partie nord-est du diocèse de Montréal un nouveau diocèse dont il confiait les destinées à un prêtre qui brillait alors par sa science et qui possédait l'expérience de l'administration. L'érection d'un diocèse est un acte qui relève exclusivement du pouvoir confié par le Seigneur Jésus à son vicaire sur la terre. Mais lorsque ce représentant de Dieu au milieu de nous fut un saint, l'acte qu'il a posé alors ne doit-il pas nous réjouir davantage? Les fêtes de Joliette sont comme le reflet de la gloire qui a

---

* S. E. Mgr J.-A. Papineau.
** LL. EE. NN. SS. G.-M. Coderre, E. Frenette et E. Jetté.

orné le front de l'Eglise au jour inoubliable de la canonisation de Pie X.

Les liens qui unissaient les Eglises de Montréal et de Joliette devaient se resserrer de plus en plus durant ce demi-siècle puisque les deux pontifes qui succédèrent à Monseigneur Archambault furent choisis parmi les membres de notre clergé métropolitain. La douce et calme personnalité de Monseigneur Forbes contrastait avec la fougue du fondateur. Mais sa prudente fermeté fixa plus profondément dans le sol fertile de cette vallée les semailles que son devancier avait jetées avec un geste large dans des sillons ouverts d'une main ferme.

Et puis ce fut la croissance, le développement et même une abondante moisson d'oeuvres de toutes sortes, auxquels nous assistons depuis vingt-cinq ans. Pouvons-nous oublier en effet, mes chers frères, que dans les rayons d'or du Jubilé du diocèse, apparaissent les clartés aux reflets d'argent de l'incomparable apostolat de votre évêque actuel, Son Excellence Monseigneur Joseph-Arthur Papineau. On dirait que la destinée de ce prêtre devait être liée par la Providence elle-même à quatre diocèses ! Il consacre les premières années de son sacerdoce à une institution qui fait partie maintenant du diocèse de Saint-Jérôme. A une heure décisive de sa vie, puisant dans sa foi les ressorts d'une activité héroïque, il jette les bases d'un collège qui est devenu le plus bel ornement du diocèse de Saint-Jean. Et en 1928, Montréal le donnait à Joliette, afin que Joliette n'oubliât jamais Montréal !

Et voici que tout à coup ces gloires et ces anniversaires se détachent dans une lumière descendue directement du ciel. Comme l'oeil suit à l'horizon le chemin argenté que trace la clarté lunaire, ainsi notre âme discerne au-dessus de tous ces événements la radieuse couronne de l'Année Mariale, jubilé céleste de l'Immaculée-Conception.

* * *

Voilà, mes chers frères, ce que nous sommes venus voir à Joliette. Et notre espérance n'a pas été déçue. Héritiers des vertus de vos pères dans la foi, vous avez voulu donner à ces fêtes un caractère profondément religieux. Le diocèse tout entier s'est mis en marche pour rencontrer sur les routes des campagnes et aux carrefours des villages et des villes, la douce Vierge Mère de Dieu qui daignait vous rendre visite.

Aujourd'hui, groupés autour de vos chefs spirituels, vous voulez faire monter vers le ciel des hymnes d'action de grâces et de supplication. Pour vous aider à rendre votre gratitude plus spontanée et plus efficace par une persévérance dans les bonnes oeuvres, je méditerai brièvement avec vous les vérités suivantes.

1° Marie est la cause de notre joie parce qu'Elle nous a donné Jésus qui est notre vie;

2° La vie de Jésus nous est communiquée par le ministère des Pasteurs légitimes de l'Eglise;

3° Donner des prêtres à l'Eglise, c'est donc continuer la maternité de Marie et assurer le salut d'un grand nombre d'âmes.

* * *

I

La gloire de Marie doit être cherchée dans sa maternité divine. L'incomparable richesse de grâces qu'elle reçut au moment de sa conception immaculée annonçait des dons encore plus merveilleux. L'homme avait souillé le jardin dans lequel Dieu l'avait placé au moment de la création et c'est pourquoi Il l'en avait chassé. Dieu devait reprendre l'oeuvre compromise par la faute du premier homme en ornant Marie de toutes les beautés. Mais cette fois Il ne permit pas à un homme de souiller par son contact ce chef-d'oeuvre de sa puissance. Il descendit lui-même dans ce

jardin de délices afin de devenir le fruit de vie qui devait sauver l'humanité.

En effet, Jésus dira un jour: "Je suis la vie" (Jean, XIV, 6). Cette parole bien comprise va nous révéler la fonction essentielle de Jésus-Christ et la vraie grandeur de l'homme. Et puisque ces deux bienfaits nous ont été donnés par Marie, il nous est facile de conclure que Marie est la source de la vraie joie, la médiatrice de toutes les grâces. En Marie le Verbe se fit chair, il épousa notre nature et la fit monter à l'honneur de sa personnalité divine. Ainsi Jésus devenait la tête de l'humanité restaurée et au soir de la Cène, nous l'entendons dire: "Cette vie divine, ô Père, qui vous appartient tout entière et que tout entière je tiens de vous, je la veux épancher dans tous les hommes. Je suis la vie et je veux que tous aient la vie et qu'ils l'aient en abondance" (Jean, X, 10 et XIV).

Voilà, mes chers frères, la fonction essentielle du Seigneur Jésus.—Comme Dieu, il possède la vie divine; comme homme, il la communique à tous les fidèles épars sur la terre. De même que dans le corps humain la vie descend des hauteurs et circule harmonieusement par une infinité de rameaux, en tous les membres qu'elle anime, accroît et perfectionne, de même dans le Corps mystique du Christ qu'est l'Eglise, la vie surnaturelle descend de la Tête auguste où elle réside pleine, parfaite, inaltérable, et se communique à tous les chrétiens devenus membres de Celui qui les vivifie.

Cette vie, elle nous a été donnée par Marie. Que de fois la liturgie reprend cette idée et la développe dans ses prières. Mais alors toute l'histoire du monde s'explique par Jésus et par Marie. L'histoire présente une succession d'événements difficiles à lier les uns aux autres. L'explication, la voici: Dieu veut sauver les âmes et Il ébranle tout pour leur donner sa vie. "Il met les âmes à ce prix, dit Bossuet. Il remue le Ciel et la terre pour enfanter des élus; et com-

me rien ne lui est plus cher que ces enfants de sa dilection éternelle, que ces membres inséparables de son Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve."

A travers le tumulte de l'histoire, le Christ cherche des âmes, rien que des âmes à purifier, à transfigurer, à sanctifier, à diviniser. Dans cette oeuvre, Marie est toujours aux côtés de son divin Fils. Le monde est un chantier où se bâtit l'édifice dont la pierre angulaire est le Christ. Mais c'est Marie qui l'a placée sur la terre de Bethléem. Le monde est un camp où l'armée du Dieu vivant plante ses pavillons. Les soldats combattront sous les étendards de Jésus et de Marie.

La seule destinée que les peuples puissent avoir, c'est de donner des âmes au Christ. Quand une nation n'a plus d'âmes à donner au Royaume éternel, c'est une nation finie! Lorsque les hommes ont tiré du sein de la terre tout l'or que contenait un gisement, ils abandonnent la mine, vide, désolée, dévastée. Quand vous avez pressé une orange et que vous en avez exprimé tout le jus, vous jetez l'écorce aux balayures. Voilà ce que fait Dieu avec les peuples. Il en extrait des merveilles de sainteté, puis quand la vie a été tarie dans une civilisation, Dieu l'abandonne, et le désert, comme un pâle linceul, enveloppe pour toujours les cités cadavériques dont Sodome et Gomorrhe demeurent les exemples les plus frappants.

Mais, allez-vous me dire, pourquoi ces prophéties de mort au milieu de ces chants de fête? Mes frères, il ne s'agit pas de mort, mais bien plutôt de résurrection. A côté de ces exemples terrifiants, il y a l'éternelle jeunesse de l'Eglise qui reprend, sur les chantiers du monde, l'oeuvre de Dieu et qui la mène à bonne fin.

Comme elle est belle, mes frères, l'oeuvre de l'Eglise sur la terre! En donnant la vie de la grâce à des hommes, elle en fait des membres vivants de Jésus-Christ, des fils

de Dieu. Et comme le père aime mieux son fils que sa maison, ses champs et ses troupeaux, Dieu aime mieux l'homme juste que toutes les créatures ensemble. Les cieux sont magnifiques, l'univers est un chef-d'oeuvre, l'intelligence humaine produit des merveilles; mais toute cette gloire et cette puissance s'effacent devant un pauvre mendiant qui peut dire comme l'Apôtre saint Paul: "Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi" (Gal. II, 20).

Le petit enfant qui sort de l'église après le baptême; l'humble servante qui vient de recevoir l'absolution; le pauvre homme que personne ne connaît et qui meurt à l'hôpital en baisant le Crucifix, sont des êtres divins plus grands que le monde.

Nous sommes tous appelés à vivre sur ces hauteurs, mais hélas! nous pouvons résister à cette attraction du monde surnaturel et accepter de vivre dans l'indifférence et le péché.

Un jour, le célèbre Arago, astronome et savant, expliquait à ses élèves les lois de la mécanique céleste. S'interrompant tout à coup: "La semaine prochaine, dit-il, nous aurons une éclipse de soleil. La lune se trouvera en conjonction avec le soleil, et la lumière de cet astre sera interceptée par la terre. A tel jour donc, Messieurs, à telle heure, à telle minute, à telle seconde, trois grands astres répondront non pas à notre prédiction, mais à l'ordre de Dieu. Il n'y a que les hommes qui soient récalcitrants." Et à ce dernier mot prononcé lentement, d'une voix grave, un frisson courut dans l'assemblée.

II

Jésus est le centre d'attraction du monde surnaturel mais c'est par l'Eglise qu'il distribue ses divines influences. De même que la terre tourne autour du soleil, ainsi pendant une année l'humanité, régénérée par la grâce,

gravite autour du Christ que l'Eglise rend présent dans ses mystères. Bien plus, l'Eglise nous donne Jésus-Christ en le faisant connaître par sa prédication et en nous communiquant sa force par les sacrements. C'est que la parole de l'Eglise n'est pas sa parole; c'est la parole même de Dieu qu'elle va chercher dans les confidences que Jésus-Christ, son Divin Fondateur, lui a confiées. Et l'action de l'Eglise n'est pas son action; c'est l'action même du Saint-Esprit que Jésus-Christ a envoyé à son Eglise.

Or, mes frères, cette parole de l'Eglise, cette action de l'Eglise, où les trouvez-vous? Sur les lèvres de vos pasteurs et dans leurs mains! L'Eglise d'aujourd'hui c'est celle-là même que nous contemplons en ces jours dans le mystère de la Pentecôte. Pierre est toujours sur la terre, entouré de ses frères dans l'apostolat et ses vieilles mains de pêcheur lancent sur le monde le filet de la prédication et de l'action apostolique. La parole de Jésus est aussi efficace aujourd'hui qu'aux jours de sa vie mortelle: "Suivez-moi et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes" (Matth. IV, 19). Le geste de Pierre traînant, avec l'aide des autres apôtres, sur le rivage du lac de Tibériade, le filet rempli de gros poissons, nous le voyons aujourd'hui, exécuté une autre fois, et toujours aussi riche en récoltes spirituelles. Unis au Pape, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, vos évêques vous entraînent, mes chers frères, sur les rivages de l'éternité. Conduits par vos curés, vous êtes venus des plus lointaines paroisses du diocèse, afin de prendre part au repas spirituel de la messe que Jésus préparera encore une fois sur les charbons ardents de son amour durant le saint sacrifice de la messe.

Oh! comme elle est belle, mes chers frères, cette Eglise de Dieu sur la terre. Guidée par ses pasteurs, elle s'avance comme une armée pacifique vers la victoire finale, qu'elle remportera au jour du jugement de Dieu! Quoi de plus imposant, mes frères, qu'une armée en marche, qu'une flotte en formation. Tous ces hommes sont représentés

dans une seule volonté, puis ces navires s'avancent sur un seul commandement: cette volonté c'est le général en chef; ce commandement, c'est l'amiral de la flotte!

Ainsi apparaît l'armée pacifique des propagandistes de la vérité. Leur glaive, c'est la parole. Leur chef, c'est le Pape, avec les Evêques unis au Pape. Et la cohésion est si intime du sommet à la base de la hiérarchie que chaque partie agit avec la puissance du tout, et que le plus humble prêtre fait palpiter dans sa parole toute la vitalité de la parole de l'Eglise. L'union des membres à la tête est si intime que le prêtre le plus isolé fait passer dans ses mains toute la vie de l'Eglise lorsqu'il agit en son nom et qu'il fait circuler dans les membres la grâce que le Christ a attachée aux sacrements.

Mes frères, voilà la place que tiennent vos pasteurs dans les diocèses qu'ils gouvernent. Ils sont les envoyés de Dieu auprès de vous et c'est pourquoi vous devez vous approcher d'eux avec respect et suivre leurs conseils avec une grande docilité.

Comme nous devons remercier Dieu en ce moment pour les grâces qu'il a accordées à cette Eglise de Joliette depuis 50 ans! La présence d'un Evêque dans ce coin de terre a été une bénédiction et, même du point de vue temporel, une source de bienfaits. Que d'oeuvres ont été créées! Que de courages ont été relevés! Que d'intelligences ont été éclairées! Que de coeurs ont été sauvés, parce que la main du Pasteur s'est levée pour bénir; parce que ses lèvres ont prononcé les paroles du pardon et du réconfort; parce que son coeur s'est ouvert à la dimension de l'Eglise pour y recevoir toutes les âmes qui cherchaient un refuge dans la tempête!

Heureux les peuples qui entendent leurs évêques leur parler comme Jésus-Christ parlait à ses contemporains: "C'est moi qui suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Je suis le bon pasteur, je connais

mes brebis et elles me connaissent, comme mon Père me connaît et que je connais mon Père. Et je donne ma vie pour mes brebis" (Jean, XII, 16).

O chère et glorieuse Eglise de Joliette, cette voix tu l'entends depuis 50 ans. Mais depuis 25 ans elle a le même accent grave et pénétrant! Aussi avec quelle émotion je mêle ma voix à celle de toutes les brebis pour exprimer au Pasteur ma profonde vénération et mes voeux les plus respectueux.

Mes chers frères, quel est le plus cher désir de votre évêque en ce moment? Vous voulez certainement le connaître afin de répondre généreusement à son appel et de rendre sa joie parfaite. Ce désir je le connais. Ce désir, il faut que vous le combliez. *Votre évêque veut des prêtres.* Il faut que vous lui en donniez. Ces fêtes du Jubilé d'Or doivent faire revivre dans ce diocèse les belles traditions du passé, alors que Joliette était une pépinière de vocations sacerdotales et religieuses et que de nombreux missionnaires allaient porter jusqu'aux extrémités du monde la parole évangélique.

Sans doute, il n'est pas au pouvoir de l'homme de "créer" les vocations sacerdotales. Mais nous pouvons et nous devons tous favoriser leur éclosion.

Pour que des vocations germent en plus grand nombre dans le diocèse, nous demanderons à Dieu que les foyers redeviennent des sanctuaires de prière et des écoles de vertu. L'Eglise comprend que ce milieu social ait beaucoup changé depuis un demi-siècle. Mais les transformations extérieures ne dispensent pas les chrétiens des lourdes obligations qu'ils ont contractées au jour de leur baptême. La baisse des vocations peut s'expliquer pour bien des raisons, mais sauf quelques exceptions, il est de règle aujourd'hui dans les familles de retrancher le sacerdoce de la liste des carrières. On dirait que donner son enfant à

l'Eglise est une calamité. Autrefois, les parents étaient heureux lorsque leur petit garçon déclarait qu'il voulait devenir prêtre. A partir de ce moment, toute la famille favorisait, cultivait, protégeait ce germe déposé par Dieu lui-même dans le coeur de l'enfant. Aujourd'hui, hélas! ne se rencontre-t-il pas des maîtres qui osent affirmer que l'enfant doit faire "son expérience dans le monde" avant de s'enfermer dans un séminaire. Aussi la voix du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre vient-elle de s'élever grave et majestueuse pour condamner ces théories erronées et pour rappeler à tous que la vocation au sacerdoce était une chose sacrée et que seuls des coeurs consacrés par la pratique d'une vertu éprouvée pouvaient la conserver. Beaucoup de parents sont parvenus à faire perdre à leur fils non seulement sa vocation, mais sa foi et ses moeurs. Quelle responsabilité ils encourent devant Dieu!

Ecoutez mes frères ce fait, cité dans la vie du célèbre Dom Bosco, devenu saint et dont le plus fidèle disciple sera canonisé dans quelques jours, le petit Dominique Savio: "En 1884, une dame de l'aristocratie turinoise, accompagnée de son plus jeune fils, vint trouver le saint prêtre. C'était une visite d'amitié. La famille était réputée pieuse, et non sans raison, puisque son chef, chargé d'affaires du gouvernement piémontais, avait repris volontairement la vie privée, après la brèche de la "Porta Pia", à Rome. Dom Bosco, avec sa bonté ordinaire, demanda des nouvelles de toute la famille et finit par dire: "Et qu'allez-vous faire, Madame, de votre fils aîné?—Mon fils aîné, répond la mère, suivra la carrière diplomatique, comme son père.—Bien. Et le second?—Le second est à l'Ecole militaire; il travaille pour devenir général, et il serait le premier de notre famille à ne pas réussir.—A merveille. Et celui-ci? (Dom Bosco désignait le petit garçon qui accompagnait sa mère.) Celui-ci, nous le ferons prêtre, n'est-ce pas? A ce mot de prêtre, la noble visiteuse, atterrée, demeura un instant sans voix, puis, comme rani-

mée par la fureur, elle s'écria avec une énergie presque sauvage: *Prêtre, jamais . . . Qu'il meure plutôt!*

Dom Bosco, attristé par cette réponse, essaie de ramener la pauvre femme à de meilleurs sentiments; il lui fait observer que ce mot prononcé par lui n'est pas une sentence. Peine perdue! la malheureuse répète l'affreuse imprécation, et se retire bouleversée.

Huit jours après, Dom Bosco la voit reparaître, toute tremblante, cette fois, et baignée de larmes: "Dom Bosco, venez, venez vite bénir mon enfant . . . celui que je vous ai amené . . . il se meurt!"

On arrive dans la chambre du petit moribond, qui prend la main du prêtre et la baise respectueusement. Les médecins se trouvaient alors réunis pour une consultation: ils déclarent ignorer la nature du mal qui emporte l'enfant. Le jeune malade a tout entendu. Il appelle sa mère, et lui dit d'une voix faible, mais distincte: "Mère, je sais, moi, pourquoi je meurs: c'est votre parole qui me tue. Rappelez-vous . . . chez Dom Bosco . . . Pauvre mère! Vous avez préféré me voir mort plutôt que de me donner à Dieu, et le bon Dieu me prend."

Dom Bosco ne peut que préparer la famille à accepter la dure épreuve. Il promit de prier, et se retira profondément ému. On ne tarda pas à lui apprendre que la leçon divine était complète; l'enfant était mort."

Mes frères, cette histoire sonne encore comme une note triste au milieu de cette joie universelle. Et cependant, le tocsin est souvent le signal du salut. Nous voulons des prêtres parce que nous voulons accomplir l'oeuvre de l'Eglise et continuer la mission de Marie. Or jamais l'oeuvre de l'Eglise n'aura été aussi urgente dans le monde qu'à notre époque. Un athéisme audacieux ou inconscient menace les structures de la société. Les âmes se dessèchent sous ce vent brûlant comme l'herbe sous l'action d'un so-

leil de plomb. Satan mène la kermesse du monde avec une maîtrise que lui donnent vingt siècles de lutte contre l'Eglise. Il faut des soldats pour sauver la cause de Dieu. Sous l'égide de Marie, nous accepterons les rudes combats que les soldats de Jésus-Christ doivent livrer pour le triomphe de la vérité et de la charité.

Mes frères, lorsque vous aurez suivi vos chefs spirituels sur cette terre, vous serez plus rassurés au jour de l'éternité. Car il viendra ce déclin du jour terrestre et nous entrerons tous dans les ombres de la mort. A cette minute où nous franchirons le fossé qui sépare le temps de l'éternité, les biens de la terre nous paraîtront bien mesquins et encombrants. La seule richesse qui nous servira pour payer les droits d'entrée au ciel, sera celle que nous aurons reçue dans l'Eglise par la main de ses pasteurs: la vie de Jésus-Christ qui fut donnée à la terre par le "fiat" de l'humble Vierge Marie! Amen!

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée à Villa-Maria, à l'occasion des fêtes du Centenaire de l'Institution, le 19 juin 1954.

Messeigneurs,
Ma Très Révérende Mère,
Mesdames, Messieurs,
Mes chères enfants,

Tout au long de cette journée, vous avez cueilli joyeusement et lié en gerbe

"Les lumineuses fleurs des souvenirs lointains".

Ce centenaire, avec tant d'autres que nous avons célébrés dernièrement, fait revivre une époque déjà bien lointaine et si différente de la nôtre. Et cependant, si nous consultons les archives diocésaines, nous constatons que les préoccupations de l'évêque de Montréal en 1854 étaient à peu près les mêmes que celles de l'évêque de 1954. Vers le milieu de juin 1854, Monseigneur Bourget rappelait aux fidèles les exigences de l'éducation chrétienne et il menaçait de peines canoniques les plus sévères les personnes qui auraient dérogé à ses directives.

L'Eglise a toujours considéré l'éducation de la jeunesse comme l'une des plus graves obligations que son Divin Fondateur lui avait imposées. La jeunesse est le temps où l'homme prend les orientations définitives. C'est donc auprès d'elle que l'Eglise doit avant tout remplir le mandat

qui lui a été donné: "Allez, enseignez toutes les nations" (Matth. 28-19).

Le centenaire de Villa-Maria est un témoignage bien éloquent de la sollicitude avec laquelle les évêques de Montréal ont apporté une solution au grave problème de l'éducation chrétienne de la jeunesse. Car ne l'oublions pas, c'est l'évêque et lui seul qui a reçu du Seigneur Jésus la mission d'annoncer le message du salut. Sa Sainteté le Pape Pie XII le rappelait en termes forts et précis dans le discours qu'il prononçait devant les cardinaux et évêques présents à Rome pour la canonisation du Bienheureux Pie X: "A côté des successeurs légitimes des apôtres, c'est-à-dire le Pontife Romain pour l'Eglise Universelle, et les Evêques pour les fidèles confiés à leurs soins, il n'y a pas dans l'Eglise d'autres maîtres de droit divin; mais, ajoutait-il, eux-mêmes et surtout le maître Suprême de l'Eglise et vicaire du Christ sur la terre, peuvent faire appel pour leurs fonctions magistrales à des collaborateurs."

Depuis trois siècles, les évêques qui ont eu la charge de l'éducation dans cette ville, ont trouvé dans les filles de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys des collaboratrices dévouées, fidèles et soumises. Lorsque Monseigneur Ignace Bourget leur confiait la mission délicate de donner à la jeunesse féminine une éducation chrétienne, dans ce manoir qui avait appartenu à des gouverneurs qui ne professaient pas notre sainte foi, il accomplissait un geste audacieux qui ne s'explique qu'en vertu de la mission divine qui a été donnée par le Christ à ses apôtres. L'histoire de ce siècle que nous terminons en apothéose prouve que l'homme de Dieu avait vu juste et que son geste de semeur fut béni par celui qui le transforme en moissons abondantes.

Mais alors ne devons-nous pas profiter de cette occasion pour renouveler nos sentiments de soumission et d'affection envers cette Eglise de Dieu dont l'unique but au

milieu de nous est de former des chrétiens et des chrétiennes convaincus.

L'obéissance à l'Eglise est une attitude commandée par la loyauté et le bon sens. Tout enfant ne doit-il pas obéissance à sa mère? Trop imprévoyant des dangers physiques et moraux qui l'attendent, il a besoin des conseils maternels pour s'en préserver. Cette attitude vis-à-vis de l'Eglise est d'autant plus rigoureuse qu'à l'encontre des mères de famille que la nature ou les circonstances peuvent égarer, l'Eglise demeure un guide infaillible. Cette attitude est d'autant plus urgente pour la jeunesse que l'éducation chrétienne ne peut pas se concevoir sans une adhésion de l'esprit et du coeur à la doctrine de l'Evangile. Le Seigneur n'a-t-il pas dit en effet: "Ma parole est esprit et vie" (Jean, VI, 64).

Cette mission d'enseigner la vérité, l'Eglise l'accomplit avec l'humble fermeté que donne la conviction de posséder la vérité sans crainte de la trahir. Le pédantisme est l'apanage des ignorants et le fanatisme est la force de l'erreur. L'Eglise résiste à l'erreur et à la vogue des idées nouvelles et aux tourmentes révolutionnaires parce qu'elle sait qu'une source trouble ne fournit pas d'eau bienfaisante et que d'une semence malsaine ne germent point de belles moissons.

Obéir à l'Eglise, c'est évidemment obéir à ceux qui ont reçu d'elle mandat de nous transmettre ses enseignements et ses lois. Il faut, tout d'abord, obéir à son chef. Bellarmin a pu écrire: "lorsqu'on parle du Souverain Pontife, il s'agit du christianisme." Pour le comprendre, il suffit d'entendre une fois ces paroles du Divin Fondateur: "Je bâtirai sur cette pierre"; "A toi je donnerai les clefs du ciel". Il est le roc. Il est la route. Celui qui voudrait séparer Pierre de l'Eglise se séparera aussitôt de Jésus-Christ.

Après les fêtes de la canonisation du Bienheureux Pie X, ces vérités prennent un relief saisissant et sont d'une tragique actualité. L'éducateur chrétien doit développer dans le coeur des adolescents un ardent amour pour le Pape. Mais la preuve de l'amour, c'est l'éloquence des oeuvres. Se déclarer des fils fidèles de l'Eglise et multiplier les protestations d'amour envers le Pape tout en agissant contrairement à ses enseignements constitue un mensonge d'action plus grave qu'un mensonge de paroles.

Dans l'Eglise fondée par le Seigneur Jésus, l'autorité a été confiée aux chefs spirituels. Ils la détiennent directement de Dieu et l'obéissance est nécessaire à tous les degrés de la hiérarchie. Tous doivent être unis au Pape, mais les fidèles reçoivent l'enseignement et la loi par la direction de leurs évêques. Ceux-ci sont sous la tutelle du chef suprême de l'Eglise, pasteurs de leurs peuples. L'Evêque ne se borne donc pas à conférer les sacrements de la Confirmation et de l'Ordre. Il assigne, dans l'Eglise qui lui a été confiée, le rôle de chacun, donne des directives, soutient, encourage et stimule.

Se déclarer un bon catholique et ne pas écouter les instructions de son évêque, ne pas respecter ses ordonnances, c'est un autre mensonge qui fausse la vie et qui pose des défections. Le chrétien désobéissant se prive en effet de grâce et de mérite. C'est saint Irénée qui dit: Là où se trouve l'Eglise, là est l'Esprit de Dieu et où se trouve l'Esprit de Dieu, là est l'Eglise et toute grâce." Ce que saint Irénée exprimait dans un style concis et théologique, Lacordaire le disait en y faisant passer tout le feu de son éloquence: "J'aimerais mieux me jeter à la mer avec une meule de moulin au cou que d'entretenir un foyer d'espérances, d'idées, de bonnes oeuvres même, à côté de l'Eglise."

Propos austères pour un centenaire. Mais propos bien opportuns en une telle circonstance. Nous savons que cet esprit a toujours dirigé les Mères de la Congrégation qui

ont formé de nombreuses générations d'adolescentes dans cette institution. Mais autrefois les enseignements reçus ici n'étaient que le complément de l'éducation commencée dans le milieu familial. Aujourd'hui, hélas ! la famille n'est plus une école de christianisme authentique. Que de fois l'enfant aura l'impression, en entrant ici, de passer d'un pays dans un autre, où la mentalité et les moeurs sont complètement différentes.

L'adolescente subira le couvent par opportunisme et utilitarisme, mais l'esprit chrétien qui est le fruit d'une longue formation ne mûrira jamais à l'arbre transplanté dans le climat défavorable de la famille. Nous commençons déjà à récolter ces fruits amers d'une éducation familiale qui est la négation pratique de la formation donnée par les maîtres chrétiens : émancipation de la jeunesse ; relâchement des moeurs ; absence de dévouement ; profanation du lien sacré du mariage ; abdication des responsabilités tant dans le milieu familial que dans le milieu social.

Aussi, permettez-moi de terminer ces fêtes du centenaire en lançant un appel à la jeunesse.

Chères jeunes filles, soyez loyales envers l'Eglise en lui prouvant par un dévouement sur tous les terrains où vous pourriez lui rendre service, une indéfectible affection.

Au lieu de désapprouver le nombre et le but de ses oeuvres, et de juger ses sollicitations importunes, songez plutôt à l'urgence et à la variété des besoins de notre société. Hélas ! que de bras inactifs, que d'intelligences faussées, que de coeurs vides, alors que des millions d'êtres humains attendent le morceau de pain qui les sauvera de la famine, la lumière qui leur fera éviter le précipice, la chaude affection qui les guérira de la révolte.

Geneviève de Galard n'a-t-elle pas fait plus pour la cause de la paix que les chefs des nations qui cherchent des compromis tandis que le sang humain rougit sans cesse la terre?

Ce que cette jeune militante d'Action catholique, membre de la J.I.C.F., a fait, vous pouvez le faire, chères jeunes qui vous préparez à entrer à l'Université, dans les écoles de gardes-malades ou dans les bureaux d'affaires de la métropole.

Si vous entriez dans la vie en oubliant l'Eglise, vous seriez pour vos maîtresses, pour vos prêtres et pour votre Evêque une cause d'affliction.

Les anciennes de Villa-Maria, réunies ici ce matin, sont une preuve éclatante du contraire. Elles ont été la consolation de l'Eglise. Vous les imiterez.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Sermon prononcé à Saint-Jean-de-Québec, à l'occasion des fêtes du vingtième anniversaire du diocèse, le 25 juin 1954.

Excellence,*
Monseigneur,
Mes bien chers frères,

C'est dans la joie et la ferveur que le diocèse de Saint-Jean termine cette Semaine que son Pasteur a voulu consacrer au Divin Coeur de Jésus. Comme je suis heureux d'être avec vous pour communier à votre foi et comme je sens l'honneur qui m'échoit ce soir d'être votre interprète auprès de la divine Majesté.

Le Coeur de Jésus est le centre de toute la religion et c'est en Lui qu'il faut placer toutes nos espérances. Les derniers papes ont souvent affirmé que la dévotion au Coeur de Jésus était l'unique remède aux maux dont souffre la société.

La formule de salut n'est pas changée, mes frères, et c'est pourquoi je profiterai de cette fête en l'honneur de Notre-Seigneur pour méditer durant quelques instants avec vous sur les leçons qu'elle contient.

I

L'amour a un triple mouvement: il cherche l'objet aimé; il veut se donner à lui; enfin il choisit les meilleurs

---

* S. E. Mgr G.-M. Coderre.

moyens pour s'unir à lui. Le Sacré-Coeur de Jésus, roi et centre de tous les coeurs, devait accomplir l'oeuvre de notre salut en obéissant à ces lois de l'amour. Aussi l'Evangile nous fait connaître tous les efforts qu'il dut accomplir pour que son amour fût sincère et efficace.

Dieu est amour et ses démarches seront expliquées par *l'amour*. La création était déjà une preuve évidente de sa bienveillance envers l'humanité. Mais lorsque l'homme se fut égaré dans les sentiers du péché, Dieu partit à sa poursuite. "Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous" (Jean I, 14). Mais pourquoi Dieu choisit-il ce moyen de sauver sa créature rebelle? La science humaine est incapable de formuler une réponse à une telle question. C'est saint Jean, l'apôtre de la charité, qui nous fournira l'explication du mystère: "Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique" (III, 12).

Et l'histoire merveilleuse se continue. Le Verbe fait chair passera sur la terre en faisant le bien (Actes) ; son exemple eût été suffisant pour grouper autour de lui toute l'humanité. Mais il voulut nous racheter à grand prix et il choisit la Croix. Pourquoi cette passion alors qu'un seul de ses soupirs eût été suffisant pour sauver mille mondes? L'apôtre saint Paul nous donne la réponse cette fois: "Il m'a aimé et Il s'est livré pour moi" (Galates, II, 20).

Sur la croix, Jésus nous donnera tout: son sang, sa vie et son coeur que la lance du soldat ouvrira pour nous y faire pénétrer. Et cependant, l'amour veut aller plus loin que le don. L'Amour ne se repose que dans la possession de l'être aimé. Jésus inventera alors cet admirable mystère d'amour dont l'Eglise est la gardienne : la Sainte Eucharistie: "Sachant que son heure était venue de passer de ce monde au Père, Jésus après avoir aimé les siens qui

étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin" (Jean, XIII, 1).

Comment l'homme a-t-il répondu à de tels appels ? Hélas ! sous l'influence d'un égoïsme mesquin et d'un laïcisme totalitaire, les chrétiens cherchent à restreindre outrageusement la part de Dieu dans leur vie. Ils se contentent de quelques actes extérieurs de religion, dénués de vie profonde, et dans un milieu social chargé de haine leurs âmes, ne recevant plus l'influence salutaire de la vivifiante sève de la charité, se dessèchent. Le monde des âmes devient un désert.

Si nous osions faire l'examen clinique du monde, nous constaterions en effet que les vieilles haines entre les nations ne sont pas mortes et que la paix est un mot qui cache une nécessité de vivre sur un pied de guerre. Les budgets de guerre sont encore les plus lourds et les esprits sont moins désarmés que jamais.

Mais aux inimitiés extérieures des peuples viennent s'ajouter des fléaux plus tristes encore. Depuis vingt ans le sang humain rougit la terre en un endroit ou l'autre du globe et les discordes intestines mettent en péril l'équilibre de la société elle-même.

Enfin la lutte des classes est un ulcère mortel dont la purulence risque de gangrener le corps tout entier. Car le mal s'est infiltré jusqu'aux racines profondes de la conscience individuelle et une sorte d'anarchie se manifeste au sein de la famille où l'autorité paternelle est sans force, la fidélité conjugale violée et la sainteté du sacrement honteusement souillée.

Or si nous essayons de trouver les causes de ces déviations qui se manifestent dans tous les milieux de vie,

en définitive nous découvrons une seule cause et c'est *la diminution de la foi.* A partir de là, c'est-à-dire dès qu'il n'y a plus cette adhésion ferme à la parole et au plan de Dieu, tout s'effrite.

Ce ne sont pas les raisonnements, les coutumes, les vagues élans religieux qui peuvent dominer les intérêts, les passions, l'orgueil et les pressions sociales. Aussi l'édifice moral tout entier est miné par les courants violents qui traversent notre monde et qui s'appellent: la laïcisme, l'existentialisme, le marxisme. Saint Jean, parlant à sainte Gertrude de la révélation du Sacré-Coeur, lui disait qu'elle serait faite "afin que, en entendant ces mystères, *le monde à son déclin reprenne quelque chaleur et se réveille de la torpeur où le plonge l'oubli de Dieu*".

Le monde prêtera-t-il l'oreille à ce murmure divin qui est une invitation à la sainteté? La réponse est difficile à formuler. Nous constatons, en ce moment, un réveil des consciences, mais ailleurs, des peuples entiers sont exposés à retomber dans une barbarie plus affreuse que celle où gisait l'humanité à la venue du Rédempteur. Des persécutions atroces sont perpétrées avec une haine sauvage dont notre civilisation du 20e siècle ne devrait pas se glorifier. Or si nous écoutons la voix des derniers papes, surtout celles de saint Pie X, de Pie XI et de Pie XII, nous apprendrons que"les hommes sont tombés dans cet abîme de maux pour s'être misérablement séparés de Dieu et de Jésus-Christ".

Comment se fera le retour de l'humanité à Dieu? Puisque tous les maux dont elle souffre sont la conséquence de l'oubli de Dieu, le remède sera dans l'établissement et l'extension du Règne de Dieu. Notre Seigneur a affirmé à sainte Marguerite Marie: "Malgré mes ennemis, malgré Satan, je régnerai".

Ce n'est pas seulement l'âme individuelle que la dévotion au Sacré-Coeur est appelée à vivifier ; c'est aussi l'organisme social. Or cet organisme social, il est faussé par le divorce de la société d'avec Dieu et son Christ.

Le monde peut *se sentir* malade, mais il *ne se sait* pas malade : il n'a pas la science des causes qui bouleversent sa paix et le jettent dans une continuelle épouvante. Mais du haut des tours du Vatican, le vicaire de Jésus-Christ observe cette humanité, comme la vigie dans la mâture surveille l'horizon . . . Et inlassablement depuis Léon XIII jusqu'à Pie XII, les papes ont rappelé à cette société malade que seul le Coeur de Jésus était notre espérance infaillible et le principe du salut social.

Le Christ doit régner par son Coeur, mais universellement.

Un christianisme éthéré, aliment d'une piété close, risque de s'étioler faute d'un climat *social chrétien* sans lequel la pratique des vertus devient difficile sinon impossible. Car si le Christ habite par la foi dans nos coeurs, nos coeurs sont dans nos corps, et de nos coeurs la présence divine doit rayonner à travers nos corps : je veux dire *imprégner nos relations humaines*. La vie humaine *entière*, en toute son *extension*, selon toute sa profondeur doit être au Christ : il faut que le remède soit aussi universel que le mal ; le mal est un laïcisme totalitaire, nous devons lui opposer un christianisme également totalitaire.

Si le Christ est l'unique Sauveur son empire doit être unique, sa présence doit partout s'affirmer. Malheur à ces faux dévots apathiques, à ces chrétiens timides qu'effarouche la solidité diamantine de la logique du dogme, et qui pensent se sauver à l'abri de leur piété individuelle, quand le monde se perd et quand l'Eglise nous appelle tous à l'action : établir le règne universel du Coeur de Jésus.

L'individualisme spirituel est donc une illusion aussi bien qu'un danger.

Car le salut personnel n'est pas quelque chose d'acquis une fois pour toutes; il ne nous est pas donné normalement, *tout d'un coup*, à la mort: le chrétien opère son salut dans la société où il doit vivre et exercer *toutes* les vertus qu'exige la sainteté: les vertus intérieures sans doute; ces vertus immanentes que Dieu seul voit; mais aussi les vertus extérieures, les vertus opérantes qui sont *co-extensives à toute la vie* de l'homme en société; vertus familiales, professionnelles, sociales, politiques, morales, intellectuelles...

Or ces vertus, le chrétien ne les peut normalement exercer qu'en un *milieu chrétien*: le milieu doit être homogène au sujet qui en vit.

Pour nous la *conquête* de notre milieu de vie, en un mot, la *conquête du monde*, n'est pas une sorte de *surcroît*, un luxe, un apostolat gratuit: *mais une nécessité vitale. Il faut qu'Il règne!*

Les chrétiens de nos jours doivent se créer le milieu vital nécessaire à leur foi s'ils ne veulent pas périr étouffés dans un air mortel. Nous devons conquérir notre milieu au Christ, ou être conquis au monde par ce milieu vainqueur . . .

La première cellule sociale où le Règne du Sacré-Coeur doive s'établir, *c'est la famille*. C'est pourquoi l'Eglise a encouragé l'apostolat de l'Intronisation du Sacré-Coeur dans les familles, afin que grâce à l'influence douce et efficace de ce divin Coeur, l'union de l'époux et de l'épouse se maintienne ou se refasse dans le plan chrétien et s'imprègne de la vertu du sacrement.

Mais quand le Sacré-Coeur régnera-t-il sur toutes les sociétés? Le geste des anarchistes espagnols braquant leur carabine sur la belle statue du Sacré-Coeur de Bilbao, n'est-il pas une révélation de l'esprit mauvais de notre siècle? Et cependant le Sacré-Coeur l'a dit: "Malgré mes ennemis, je régnerai". Ce n'est pas à nous de demander au Maître des précisions sur le temps et la manière de son avènement.

Les nations s'agitent, les frontières croulent dans un fracas épouvantable, des civilisations sont menacées, les timides tremblent, et un esprit de défaitisme s'introduit même dans l'armée du bien . . .

Mais dans ce bouleversement universel une idée se dessine, s'impose: la *solidarité* de la race humaine. Quand ce premier stade aura été parcouru, la *solidarité morale dans le Christ-Jésus s'imposera à son tour.*

Et peut-être alors la vision grandiose d'un saint Pie X se réalisera-t-elle : "Toutes choses auront été instaurées dans le Christ". Cette vision, Pie X l'entrevoyait malgré les nuages accumulés à l'horizon. Pie XII nous a souvent fait la description de ce monde où la grâce aurait triomphé du péché. Terminons par cette vision dont il traçait les grandes lignes au moment où il plaçait son prédécesseur saint Pie X sur les autels le 29 mai dernier: "Exemple providentiel pour le monde moderne dans lequel la société terrestre devenue toujours plus une sorte d'énigme à elle-même cherche avec anxiété une solution pour se redonner une âme! *Qu'il regarde donc comme un modèle l'Eglise réunie autour de ses autels.* Là, dans le mystère eucharistique, l'homme découvre et reconnaît réellement son passé, son présent et son avenir comme une unité dans le Christ (cf Conc. Trid. Sess. XIII, cap. 2). Conscient et fort de cette solidarité avec le Christ et avec ses propres frères, chaque membre de l'une et de l'autre société, celle de la terre et celle du monde surnaturel, sera en état de

puiser à l'autel la vie intérieure de dignité personnelle et de valeur personnelle, qui est actuellement sur le point d'être submergée par le caractère technique et l'organisation excessive de toute l'existence, du travail et même des loisirs. Dans l'Eglise seule, semble répéter le Saint Pontife, et par elle dans l'Eucharistie, qui est "une vie cachée avec le Christ en Dieu", se trouve le secret et la source de rénovation de la vie sociale.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Discours prononcé à Trois-Rivières, P. Q., à l'occasion du quinzième anniversaire de la L.O.C., le 26 juin 1954.

Excellence Révérendissime,*

Messieurs,

Chers militants et militantes
d'Action catholique.

La récente canonisation du bienheureux Pie X donne à l'Action catholique un intérêt d'actualité et nous invite également à étudier la signification profonde de ces deux mots qui ont renouvelé, depuis vingt-cinq ans surtout, les méthodes d'apostolat.

Pie X regardait le monde dans la lumière de la foi et les choses n'avaient pour lui qu'une signification : celle que Dieu leur avait donnée. Aussi, quatre mois après son élévation sur le trône de Pierre, dans sa première lettre encyclique adressée au monde, Pie X condamnait la grande hérésie des temps modernes, ce laïcisme qui exalte l'homme et la société au-dessus de tout pouvoir divin : "L'homme, dit-il, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur en s'élevant au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu. C'est à tel point que, impuissant à éteindre, complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté, et se dédie à lui-même le monde visible

---

* S. E. Mgr G.-L. Pelletier.

en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. Il siège dans le temple de Dieu, où il se montre comme s'il était Dieu lui-même."

Lumineux regard, d'une perspicacité étonnante, sur les maux présents, sur l'athéisme contemporain, sur les effroyables conséquences qui en découlent sur le monde. Aussi dit Pie X, il faut "tout restaurer dans le Christ", ramener les hommes à l'obéissance divine, les redonner à l'Eglise et créer "le parti de Dieu". Il faut encore que le clergé soit à la hauteur de sa tâche: "Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manoeuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle qui se pare du masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de Jésus-Christ". Que les fidèles se mettent en "Action catholique": Ce ne sont pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes."

Les vues de Pie X sur l'Eglise prennent des dimensions géantes. Il engage le combat entre les forces du bien et les forces du mal. Son programme d'action ne sera que repris, complété, remis sur le chantier, précisé dans les moindres détails, dans la suite. Pie X sera l'initiateur d'une réaction vigoureuse contre la perversion du mal en nos temps modernes. Son premier coup d'oeil, dès sa première encyclique, aura situé, dans son ensemble, la gigantesque bataille à livrer.

L'Action catholique, telle que saint Pie X la voulait et telle que ses successeurs l'ont voulue, est donc avant tout une armée de chrétiens convaincus, enrôlés sous les étendards du Roi Eternel et soumis aux ordres de la Hiérarchie. Une association de chrétiens qui voudraient sauver le monde en élaborant des doctrines audacieuses, sous prétexte que l'Eglise doit s'adapter aux exigences du monde actuel, ne mériterait pas le titre d'Action catholique.

Ecoutons encore la leçon du saint Pontife: "Nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de disserter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action. L'action, voilà ce que réclament les temps présents; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre donnés par tant de soldats du Christ auront plus tôt fait d'ébranler et d'entraîner les âmes, que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions; et l'on verra sans doute des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toute hésitation, adhérer au Christ, et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour, gage de vraie et solide félicité."

Ces paroles devraient être méditées par tous les mouvements d'Action catholique et les leçons qu'elles contiennent, mises en pratique par tous les militants des divers groupes d'Action catholique; si elles étaient vécues, nous n'aurions pas à nous entretenir ce soir des obligations qui nous incombent, car nous serions tous engagés dans une croisade dont le résultat final serait le triomphe de la cause de Dieu et l'instauration d'une société dans laquelle le Christ serait tout en tous.

* * *

A cette tâche doivent travailler tous les responsables de l'Action catholique, tant générale que spécialisée. Ces deux groupements, en effet, ne s'opposent pas mais se complètent. L'Action catholique générale doit concentrer son

effort sur la préservation de la vie chrétienne dans des milieux de vie déjà imprégnés par la charité. Pour atteindre ce but, l'Action catholique générale devra nécessairement combattre les forces du mal et organiser des campagnes d'assainissement, car les "fils des ténèbres" sont souvent plus ingénieux que les "fils de la lumière" et ils savent utiliser tous les moyens pour réaliser leurs plans, dont le résultat nous est connu : détruire l'Eglise et faire disparaître de la face de la terre tout vestige de l'oeuvre du Créateur.

L'Action catholique générale dans un milieu social comme le nôtre, où les structures ont subi à un moment déterminé l'influence de l'Eglise, devra nécessairement être intégrée à la paroisse. "Sous l'autorité du curé, l'Action Catholique Générale organise la collaboration du laïcat à l'intensification de la vie liturgique et sacramentaire, à la purification du climat social et culturel de la paroisse, au progrès de la piété, de la culture religieuse, de l'éducation, de la charité ! En un mot, tout ce qui, de loin ou de près, favorise l'extension du Règne de Dieu, fait l'objet des recherches et de l'activité des militants de l'Action Catholique Générale".

Cependant, dans un monde où les frontières ne sont plus seulement territoriales mais fixent des zones à l'intérieur des milieux de vie, le travail apostolique exige d'autres préoccupations. Les chrétiens ne peuvent pas vivre en dehors de ces milieux de vie qui revêtent pour eux un caractère providentiel. L'Action catholique spécialisée a surgi à une époque dont le grand mal, nous le disions tout à l'heure, en empruntant la voix des Papes, demeure *la laïcisation de la vie profane*. Si le rayonnement de la vie chrétienne se fait encore sentir dans le milieu paroissial et même scolaire, nous ne pouvons pas en dire autant des milieux professionnels des affaires et du travail ou des milieux de vie culturelle.

Comment l'Evangile et le Christ-Jésus entreront-ils à l'usine, au bureau, à l'université, au club: voilà la question que se pose le chrétien responsable qui quitte le milieu paroissial chaque jour pour entrer dans ces zones de la vie humaine dont les structures sont totalement profanes.

C'est ici que commencent les exigences apostoliques de l'Action catholique ouvrière. Plongé dans un milieu de vie complètement indifférent lorsqu'il n'est pas hostile, à l'établissement du règne du Christ, le militant d'Action catholique ouvrière doit se demander ce qu'il peut faire et comment il agira pour être fidèle aux engagements de son baptême et de sa confirmation.

Que vont faire par exemple cinq ou six militants ou militantes perdus dans ce milieu humain? Tout d'abord, l'Action catholique ouvrière *exige de ses membres une vue de foi sur le milieu.* Qu'est-ce que Dieu attend de cette usine, de ce quartier ouvrier? Dieu ne peut désirer qu'une chose: c'est que cette usine, ce quartier *deviennent une famille où les gens s'aiment fraternellement.* Cette charité doit être authentiquement évangélique, c'est-à-dire, n'exclure personne et s'étendre jusqu'aux ennemis.

Un militant d'Action catholique ouvrière doit se rappeler sans cesse que le fait de travailler dans telle usine n'est pas dans sa vie le résultat du hasard, mais qu'il a *été "envoyé" par l'Eglise et chargé d'une mission* très importante qui est que l'usine tout entière progresse en charité et pour arriver à ce but que l'usine, communauté naturelle, soit une vraie communauté humaine.

Cette vue de foi est d'une grande importance et les réunions organisées au sein de l'Action catholique ouvrière, par les responsables, comme les contacts avec l'aumônier, doivent avoir pour *but principal de garder cette pureté de la vision surnaturelle.*

Si le militant d'Action catholique ouvrière est engagé dans le milieu ouvrier, ce n'est pas pour être le porte-parole des revendications de la classe — qui ne le laissent pas insensible d'ailleurs, nous le verrons par la suite, — mais c'est pour y accomplir une besogne apostolique dont l'objectif ne saurait être la promotion humaine et sociale de cette classe ouvrière, mais bien plutôt l'annonce de la Bonne Nouvelle du salut.

Cette tâche apostolique de sanctification du monde doit se faire avec l'Eglise et dans l'Eglise. Vouloir sauver le monde en dehors de l'Eglise est une tentation dangereuse que des chrétiens par ailleurs généreux ne repoussent pas toujours avec énergie. Quelques-uns conserveront une certaine complicité avec le milieu et chercheront à justifier les déviations morales des hommes avec lesquels ils vivent en invoquant de fallacieux prétextes comme celui-ci par exemple: "il faut attendre de meilleures conditions économiques pour présenter le message du salut dans son intégrité car le bien-être est nécessaire à la vertu". D'autres, séduits par les promesses d'un "prophétisme" tant spirituel que temporel, ne distinguent pas suffisamment les perspectives éternelles du Royaume de Dieu et oublient que l'Eglise est et sera toujours militante.

Aussi en ce qui regarde la doctrine, l'Action catholique ouvrière, comme tous les mouvements d'Action catholique, générale ou spécialisée, doit-elle suivre scrupuleusement l'enseignement de l'Eglise, c'est-à-dire l'enseignement du Pape et des Evêques.

Pie XII vient de rappeler en termes clairs et énergiques cette vérité fondamentale du christianisme: que seuls les évêques ont reçu du divin Fondateur le droit d'enseigner. Les secrétariats d'Action catholique ne sont pas des chaires où les responsables d'un mouvement peuvent s'arroger le droit de définir la doctrine ou d'en limiter les exigences. Les centrales ou les secrétariats d'Action

catholique sont des écoles de vertus où les responsables, sous la vigilance de l'Eglise, essaient de faire pénétrer dans leur vie les exigences de la charité et acceptent la responsabilité de rendre un témoignage apostolique dans leur milieu de vie.

C'est ici que se place la vraie mission du militant d'Action catholique. Pour rendre ce témoignage efficace, il faudra nécessairement créer des institutions, découvrir des moyens efficaces de propagande, favoriser des contacts de vie. *L'organisation de ce travail apostolique est le principal objectif des responsables de l'Action catholique* à qui il revient de faire connaître le message du salut à toutes les âmes qui vivent dans leur entourage. Le mandat apostolique que donne l'Eglise aux militants d'Action catholique, revêt dans ce domaine une force juridique qui crée chez les membres engagés dans l'action une obligation de respect et d'obéissance, vis-à-vis de leurs chefs.

Il ne suffit pas en effet de susciter chez les membres des réactions de charité, mais chaque équipe doit agir de façon à ce que chacun trouve sa vraie place dans la communauté ouvrière. Comment faire accepter par exemple la lutte contre le gaspillage; le sentiment de la responsabilité de l'ensemble du milieu ouvrier; comment provoquer l'éveil de la conscience professionnelle; comment suggérer l'organisation de loisirs plus sains; comment concevoir des réformes institutionnelles permettant une vie chrétienne plus intense? Autant de problèmes auxquels l'Action catholique doit trouver une solution.

Mes chers amis, sachez bien que ce travail de christianisation et d'éducation *est très dur*. Il faut lutter contre un courant; il faut apprendre aux âmes à se dépasser, il faut faire accepter des fatigues supplémentaires et consentir à des sacrifices d'argent.

Vous n'organiserez jamais un milieu apostolique rayonnant et conquérant si vous ne trouvez pas quelques âmes

qui accepteront ce programme au départ et qui le suivront scrupuleusement jusqu'au terme, qui ne sera jamais atteint d'ailleurs, car l'Eglise sera missionnaire jusqu'au dernier jour.

L'Action catholique ouvrière ne doit pas viser à des résultats spectaculaires. Les cris de revendication qui galvanisent les foules et les promesses d'un monde où le plaisir serait à portée de la main ne sont pas des méthodes qu'elle peut accepter. Le désintéressement dans l'action lui est aussi nécessaire que l'ardeur dans la conviction. On fait le bien, parce qu'il est le bien, pas pour autre chose, de même qu'on aime Dieu parce qu'il est Dieu.

Mais je saisis l'objection que formulent vos esprits et qui apparaît sur vos lèvres comme un murmure d'étonnement: *La classe ouvrière ne nous écoutera pas si nous lui donnons l'impression que l'adhésion aux principes de l'Evangile est un dissolvant qui rendra l'action ouvrière moins vigoureuse.*

C'est un fait, parfois hélas! trop vrai, que dans certains milieux la condition préalable de l'évangélisation de la classe ouvrière soit conçue comme un engagement dans le combat qu'elle mène pour sa libération. J'ai dit "parfois, hélas!", car alors l'engagement ne se situe pas dans la double perspective chrétienne d'amour des autres et d'évangélisation. Le ton de la discussion sera violent. Les attaques personnelles seront blessantes. La lutte des classes sera voulue comme une condition essentielle de réussite.

Investie d'un mandat de la hiérarchie et chargée d'une mission d'Eglise, il est évident que l'Action catholique ouvrière ne peut pas prendre de semblables attitudes. Et cependant ne faut-il pas intervenir et même lutter pour modifier des textes de législation, pour changer les structures d'une société qui écrase les travailleurs, pour tra-

vailler à créer un monde plus conforme à la volonté d'un Dieu bon et juste? Cette action temporelle n'est pas étrangère aux préoccupations de l'Action catholique ouvrière, mais elle reconnaît que son rôle ici n'est pas d'organiser, mais de susciter des initiatives dont elle n'acceptera jamais d'ailleurs la direction.

L'Action catholique ouvrière doit devenir une école de chefs, mais lorsque ceux-ci s'engagent sur le terrain des réalisations temporelles, ils le feront en adhérant à des mouvements d'action ouvrière, syndicale ou professionnelle, dont les techniques ne relèvent pas de la compétence de l'Eglise, même si ceux qui les dirigent demeurent des chrétiens donnés à l'Eglise.

L'Action catholique apparaît alors comme l'âme qui dirige, éclaire et réchauffe tous ceux qui sont engagés dans l'oeuvre gigantesque de la réforme d'un monde que la technique rend intolérable et que le plaisir précipite à sa ruine.

La classe ouvrière est marquée en beaucoup de milieux par l'espérance marxiste et des sociologues croient que le communisme, non pas dans sa doctrine, mais dans sa politique d'action, apparaît comme le seul moyen de libérer le monde. D'autre part pour un grand nombre de salariés, — et n'oublions pas que le gérant d'une compagnie est un salarié — son salaire est plus élevé que celui des autres, ce qui ne change pas sa condition — donc pour un grand nombre de salariés, la mystique qui les guide dans la réforme du monde ne serait-elle pas exprimée dans ces formules que nous retrouvons dans toutes les classes de la société, surtout dans les classes formées par le libéralisme économique: le but de la vie, c'est de gagner de l'argent, le ressort de la vie, c'est l'intérêt personnel. Dans ces conditions, le message de l'Evangile est rejeté en fait parce que le seul sens de la vie que puissent proposer l'Evangile et l'Eglise, c'est d' "instaurer toutes choses dans le Christ".

Comme il est malheureux de constater que les catholiques hésitent encore à prendre ces attitudes fermement apostoliques devant les problèmes de l'heure. Divisés par les murs épais de préjugés tenaces, ils ne peuvent pas opposer à l'action des ennemis de l'Eglise un front commun. Quelques-uns gardent envers l'Eglise une attitude de défiance adolescente. Ils voient dans le mandat divin qui lui a été confié par son Fondateur une forme de totalitarisme et leurs attitudes manifestent un néo-protestantisme que la hiérarchie, dans certains pays, n'a pas craint de condamner sévèrement. D'autres multiplient les actes de confiance envers l'Eglise. Mais à l'expérience on s'aperçoit qu'ils établissent une distinction dangereuse entre l'Eglise, Corps mystique du Christ et les chefs spirituels qui exercent dans l'Eglise le triple pouvoir d'enseigner, de gouverner et de sanctifier. Aussi l'effort principal de ces catholiques consiste-t-il à justifier des attitudes contraires aux directives de leurs évêques et qui seraient conformes, selon eux, aux déclarations de l'Eglise. Comme si l'Esprit de Dieu ne dirigeait plus l'Eglise par les évêques!

Le monde sera sauvé par un retour à Dieu, au Dieu vivant des autels, au Dieu de l'Eucharistie. Que les aumôniers d'Action catholique méditent donc ces paroles que Pie XII prononçait au moment de la canonisation de saint Pie X:

"Exemple providentiel (l'Eglise) pour le monde moderne dans lequel la société terrestre devenue toujours plus une sorte d'énigme à elle-même cherche avec anxiété une solution pour se redonner une âme! *Qu'il regarde donc comme un modèle l'Eglise réunie autour de ses autels.* Là, dans le mystère eucharistique, l'homme découvre et reconnaît réellement son Christ (cf. Conc. Trid. Sess. XIII, cap. 2). Conscient et fort de cette solidarité avec le Christ et avec ses propres frères, chaque membre de l'une et de l'autre société, celle de la terre et celle du monde surnatu-

rel, sera en état de puiser à l'autel, la vie intérieure de dignité personnelle et de valeur personnelle, qui est actuellement sur le point d'être submergée par le caractère technique et l'organisation excessive de toute l'existence, du travail et même des loisirs. Dans l'Eglise seule, semble répéter le saint Pontife, et par elle dans l'Eucharistie, qui est "une vie cachée avec le Christ en Dieu", se trouve le secret et la source de rénovation de la vie sociale.

De là vient la grave responsabilité de ceux à qui il incombe en tant que ministres de l'autel, d'ouvrir aux âmes la source salvifique de l'Eucharistie. *En vérité, l'action que peut déployer un prêtre pour le salut du monde moderne revêt de multiples formes, mais l'une d'elles est sans aucun doute la plus digne, la plus efficace et la plus durable dans ses effets: se faire dispensateur de l'Eucharistie après s'en être soi-même abondamment nourri.*

L'âme doit plonger ses racines dans l'Eucharistie pour en tirer la sève surnaturelle de la vie intérieure, qui n'est pas seulement un bien fondamental des coeurs consacrés au Seigneur, mais aussi une nécessité pour tout chrétien, car Dieu l'appelle à faire son salut. *Sans la vie intérieure, toute activité, si précieuse soit-elle, se dévalue en action presque mécanique, et ne peut avoir l'efficacité propre d'une opération vitale."*

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Sermon prononcé à Sainte-Thérèse, P. Q., à l'occasion du Congrès Eucharistique Régional, le 27 juin 1954.

Excellence Révérendissime,*
Messeigneurs,
Mes bien chers frères,

Le cadre dans lequel se déroulent les fêtes si splendides de ce congrès eucharistique m'est familier depuis près de quarante ans. Le premier horizon que j'aperçus en ce soir de septembre 1916, alors que j'entrais dans cette maison, ce fut ce petit monticule sur lequel s'élève aujourd'hui ce trône eucharistique que la dévotion de l'évêque de Saint-Jérôme a voulu élever en cette année mariale à la gloire de Jésus-Hostie.

Mystères insondables des desseins de Dieu! Qui aurait prédit que le petit élémentaire d'alors serait devenu le prédicateur d'aujourd'hui? Mais en même temps que j'adore dans le silence et la confusion les saintes volontés du Seigneur, je dois proclamer bien haut que c'est dans cette maison, dans ce Séminaire de Sainte-Thérèse que j'ai reçu les premières leçons d'amour et de dévouement envers l'Eucharistie et la Vierge Marie qui sont comme les deux pôles de la vie de tout prêtre.

Je devais rendre ce témoignage public à mes anciens

---

* S. E. Mgr E. Frenette.

maîtres avant de me tourner vers la génération présente pour lui enseigner ses devoirs envers Jésus et Marie.

Ce congrès ressemble à tous les autres. Il est un acte de foi public et solennel qui engage le milieu social tout entier. Mais ce congrès a aussi quelque chose de particulier. Vous avez voulu souligner par ces démonstrations extraordinaires l'importance de l'Année Mariale que le Souverain Pontife glorieusement régnant, Sa Sainteté le pape Pie XII, a accordée au monde, et vous vous êtes confiés à l'Immaculée pour qu'elle vous conduisît à l'Eucharistie!

I

La Vierge Marie est le chef-d'oeuvre de la création. En elle, Dieu reprit le premier plan du monde et cette fois Il s'organisa de façon à ce que l'ennemi de tout bien fût impuissant à le détruire.

Le premier homme fut doté par Dieu des dons de la nature et de la grâce. Cette situation privilégiée faisait de lui le roi et le prêtre de la création: Dieu avait déversé en lui tous ses dons. L'homme devait faire retourner à Dieu tout ce qu'il avait reçu de Lui. Ce rythme de vie, ce va-et-vient entre le ciel et la terre, était l'explication du monde. Dieu avait créé toutes les choses visibles et invisibles pour assister à cette fête de l'amour.

Tout croula comme un château de cartes sous le souffle de Satan dont la jalousie avait été exaspérée par la vision de ce bonheur. Par la désobéissance d'un seul, la mort entrait dans le monde, et avec elle, tout le cortège des maux qui n'a cessé de défiler sur la terre depuis des siécles.

Cependant une espérance, une seule, avait été laissée à l'homme pécheur par le Divin Juge outragé: "Une femme lui écrasera la tête." Ces mots mystérieux, nous savons

qu'ils étaient l'annonce de la mission de Marie. Des siècles devaient s'écouler avant que la prophétie ne s'accomplît. Et quand Marie apparut sur cette terre, personne ne le sut. Dieu garda jalousement son secret. Mais le grand signe était là: une femme revêtue du soleil, enveloppée d'étoiles, et posée sur la lune (Ap. XII, 1).

La lumière mariale arrive à nous après avoir cheminé à travers les siècles, tout comme la lumière des étoiles nous révèle leur existence après avoir franchi des distances qui défient notre imagination.

Ainsi la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, il y a cent ans, n'ajouta rien au privilège que Marie possédait depuis le premier instant de son existence, mais elle était une réponse aux besoins d'un monde dominé par le naturalisme. La chrétienté apostolique et celle du Moyen-Age avaient considéré avant tout en Marie son privilège de Mère de Dieu. L'homme du XXe siècle n'aime pas à conserver les attitudes de l'enfance. Héritier de la pensée païenne de la Renaissance et admirateur de la Révolution, l'homme du XXe siècle a complètement perdu le sens du divin. Le saint pape Pie X disait même que le grand mal dont souffre cette génération c'est: "l'oubli de Dieu".

Et voici que l'Immaculée apparaît comme la réponse de Dieu à cet homme orgueilleux qui se cache en chacun de nous. Elle nous rappelle qu'une créature humaine ne peut être pleinement dans l'ordre qu'en appartenant pleinement, dès les premiers instants de son existence, à l'ordre de la grâce. "Ave, gratia plena — Dominus tecum." Le Seigneur est avec Elle parce qu'Elle a respecté l'ordre établi par Lui. Au lieu de s'égarer dans ses pensées et de chercher à s'arroger les prérogatives qui appartiennent à Dieu seul, Marie s'abaissa devant son Seigneur et son unique préoccupation fut de le servir comme une servante fidèle.

Son service fut si parfait que sa chair elle-même fut associée à la glorification de son âme et la récente proclamation de l'Assomption paraît correspondre aux besoins d'un siècle dominé par le matérialisme, en rappelant qu'en nous la matière même de notre corps doit entrer dans l'ordre établi par Dieu.

Mais puisque Marie est entrée dans l'ordre établi par Dieu, ne la trouverons-nous pas associée à l'action divine? Son Immaculée Conception n'est-elle qu'une grande fresque étoilée présentée à notre admiration, ou bien cette rentrée de Marie dans l'ordre providentiel ne serait-elle pas l'annonce de sa royauté universelle?

Le développement actuel de la vie mariale, qui ne se manifeste pas seulement par la dévotion individuelle des chrétiens mais par des actes solennels du magistère infaillible de l'Eglise, comme par exemple la consécration du monde au Coeur Immaculé de Marie par Sa Sainteté Pie XII le 13 octobre 1942, indique clairement que Marie prend de plus en plus en main la régence de l'Eglise et la direction de l'action pour le règne de son Fils.

C'est principalement par ses cinq grandes apparitions (Médaille miraculeuse — La Salette — Lourdes — Pontmain — Fatima) que Marie est intervenue directement à notre époque dans la vie de l'Eglise pour nous rappeler les exigences essentielles du règne de son Fils et donner à nos vies et à notre action les impulsions surnaturelles qui les orientent vers *la prière et la pénitence* sans lesquelles la vie chrétienne est un odieux mensonge.

Il apparaît donc clairement, aujourd'hui, plus que jamais, que Dieu veut que nous recevions tout de Lui par sa Mère. Bien pauvre est l'objection de ceux qui voient dans cette "ingérence" de Marie dans l'administration du Royaume, une usurpation et même une diminution des prérogatives divines. Cette manière de penser ne révèle-

t-elle pas chez eux une ignorance totale des lois du Royaume et l'aveu bien triste de leur pauvreté spirituelle! S'ils étaient, eux aussi, pleins de grâce, ne seraient-ils pas admis dans l'administration du Royaume et comme les saints, ne se verraient-ils pas investis d'un pouvoir de régence sur la création?

D'ailleurs, si nous considérons attentivement le rôle de Marie dans l'Eglise, nous constatons qu'il réside dans un effort pour ramener les hommes à son Fils. Convertir les coeurs afin que la paix soit accordée au monde, tel est le but que poursuit la Belle Dame de Lourdes et de Fatima. Car la paix véritable suppose la conversion des impies et, bien entendu, la rénovation des chrétiens. Cette unité spirituelle, fondement de la paix universelle, deviendra une réalité le jour où tous les hommes vivront conformément à l'esprit de la consécration au Coeur Immaculé de Marie. Cette consécration en effet demande au chrétien de prendre sa croix, chaque jour, à la suite de son Maître. Cette croix, c'est tout d'abord le devoir quotidien, chrétiennement apprécié, sur tous les plans, et dans tous les milieux de vie, familiale, professionnelle, sociale. En un mot, le Règne du Coeur de Jésus viendra par le Règne du Coeur de Marie.

— II —

Mais ce règne de Jésus, c'est le règne de l'Eucharistie.

Un congrès comme celui-ci est un acte de vénération envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, si souvent outragé. C'est surtout une prière collective et individuelle qui nous obtiendra que sa pensée gouverne nos intelligences, que sa morale gouverne les moeurs, que sa vérité guide nos institutions, que sa justice pénètre nos lois, que son culte exprime notre religion, enfin que sa vie soit notre vie, afin que nous puissions dire avec l'apôtre saint Paul: "Ce n'est

plus moi qui vis, c'est le Christ qui est en moi" (Galates, II, 20).

Le Règne de Jésus s'établit dans une société dans la mesure où chacun des membres de cette société a favorisé une assimilation progressive de tout son être au Christ. Et c'est par chacun d'entre nous que le Seigneur, caché dans nos coeurs, transformera le monde.

Car ce n'est pas seulement sur la place de Saint-Pierre, à Rome, mais dans tous les lieux du monde, mais dans tous les temps que l'Histoire a gravé cette parole qui résume la victoire de Jésus-Christ: "Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat et Regni ejus non erit finis". Quand nous songeons au travail urgent qui nous attend pour rebâtir le monde sur le plan divin, nous constatons avec effroi nos faiblesses: petit nombre des ouvriers; déficiences chez ceux qui consentent à travailler pour le Christ Jésus.

Et comment expliquer ce fait après vingt siècles de christianisme et surtout dans un milieu comme le nôtre où toutes les institutions sociales ont reçu l'influence de l'Eglise? Ce qui nous manque, c'est la sainteté. Ce qui nous caractérise, c'est la médiocrité. Les chrétiens d'aujourd'hui sont lourdement retenus à la terre par les préoccupations et les séductions de l'existence présente et ils ont perdu le goût des choses célestes que la liturgie demande avec instance comme une grâce de choix. Dans une société de plus en plus laïcisée, le problème de Dieu disparaît dans l'inconnaissable et une ignorance religieuse effroyable justifie toutes les turpitudes morales.

La famille n'est plus le sanctuaire où les enfants faisaient leurs premiers pas, tournés vers le ciel. C'est une place publique où passent tous les histrions et les comédiennes de cabarets, tandis qu'au son d'une musique langoureuse les adolescents sont initiés aux mystères d'un sensualisme qui ne mérite plus le nom sacré de l'amour.

La profession est un gagne-pain et le travail a perdu sa notion sacrée de suppléance à l'oeuvre créatrice de Dieu. L'Homme économique contemporain s'est identifié aux structures en béton des gratte-ciel et la création n'est plus pour lui une échelle comme celle que Jacob voyait en songe et sur laquelle passaient le ciel et la terre. La terre, la terre, voilà tout ce qui reste de l'oeuvre de Dieu dans la pensée de l'homme et de plein gré il en a exilé le Seigneur et le Maître.

Qui redonnera Dieu à l'homme? D'autres hommes, en qui Dieu apparaîtra non plus seulement dans la beauté de sa création, mais dans le rayonnement de sa sainteté.

La multitude incrédule doit découvrir en nous une manifestation discrète mais lumineuse du visage du Sauveur. Dans l'Hostie, Jésus est caché. Il devait se plier à ces exigences de l'amour pour devenir la nourriture de nos âmes. Mais ce n'est là qu'une partie de son plan d'amour. Après s'être donné en nourriture, Jésus voulait par ses disciples, redonner l'humanité à son Père: "Celui qui mange ma chair vivra par moi, comme moi je vis par mon Père." (Jean, VI, 54).

L'obstacle à cette prise de possession totale de notre être par le Coeur de Jésus, c'est le fonds de goûts terrestres, de calculs égoïstes, de basses concupiscences qui n'a pas été assez anéanti au plus intime de nos coeurs.

Comme nous comprenons alors le rôle de l'Immaculée qui doit nous purifier, nous rendre semblables à Elle pour que nous allions à Jésus, revêtus de cette pureté qui le rendra visible aux autres dans notre transparence.

Quelle laborieuse entreprise! On n'a jamais fini de mourir à soi-même et c'est pourquoi on ne doit jamais cesser de prier l'Immaculée et de communier souvent. Le saint Pie X disait: "Donnez-moi une armée qui récite le chapelet tous les jours et je sauverai le monde." Mais il ajoutait:

"Une vie chrétienne sérieuse et authentique est impossible sans la communion quotidienne".

* * *

Voilà les grandes leçons que nous devons tirer d'un congrès comme celui-ci. En redescendant la colline tout à l'heure, nous reprendrons les chemins battus de nos pauvres vies, souvent obscures, sans but. Mais le chrétien doit marcher dans la compagnie de son Sauveur, comme les disciples d'Emmaüs. Ils s'en allaient, eux aussi, comme nous, tristes, découragés et éprouvant une grande lassitude. Mais voici qu'un étranger se joint à eux sur la route. Il leur parle comme un ami. Ils sentent une chaleur qui se dégage de sa personne et qui les réconforte. Aussi, lorsque l'étranger veut les quitter, ils lui adressent cette prière que nous ferons nôtre: "Il se fait tard, Seigneur, demeurez avec nous" (Luc, XXIV, 29).

Il se fait tard, Seigneur! Le monde semble être à son déclin et les hommes ont peur des lendemains qui apparaissent dans les lueurs épouvantables des explosions atomiques. Il se fait tard, Seigneur! Car le sensualisme triomphe partout, la jeunesse court aux plaisirs défendus et boit à la coupe de toutes les luxures. Demain la famille sera disloquée et la délinquence juvénile sera un danger social. Il se fait tard, Seigneur! Car vos disciples sont emprisonnés, les vocations sont peu nombreuses alors que la moisson est si abondante et surtout, Seigneur, votre nom est devenu un signe de contradiction.

Seigneur, demeurez avec nous dans votre Eglise. Vous nous avez dit que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle. Demeurez avec nous dans l'Eucharistie et que cette bouchée de pain que nous recevons chaque matin soit notre nourriture pour toutes les victoires, jusqu'au jour où le dernier soir étant venu, nous vous recevrons en

viatique afin de passer avec vous du temps à l'éternité, pour que, avec vous, nous soyons fixés par votre Père dans l'éternel amour de l'Esprit. Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Oraison funèbre prononcée en la Cathédrale de Montréal, lors des funérailles de Mgr A. Valois, P.A., V.G., le 3 juillet 1954.

Excellences, *
Messeigneurs,
Mes bien chers frères,

Le prêtre, au jour de son ordination, devient le père des âmes. Aussi sa mort est-elle un deuil, tant pour sa famille spirituelle que pour sa famille de la terre. Mais lorsqu'un prêtre a été appelé par ses chefs hiérarchiques à remplir de hautes fonctions dans un diocèse, cette Eglise locale pleure le fidèle serviteur qui l'a quittée pour paraître devant le Juge des vivants et des morts.

Monseigneur Albert Valois est mort. Ceux qui l'ont connu et surtout ceux qu'il a aimés peuvent difficilement admettre que cette affirmation soit une réalité. Depuis quarante ans, la vie de ce prêtre avait été un acte ininterrompu de dévouement total au service des âmes et de l'Eglise.

Les six premières années de sa vie sacerdotale avaient été consacrées à l'enseignement. Il fut un éducateur conscient des lourdes responsabilités qui incombent au formateur d'âmes, mais sa grande bonté et son caractère jovial lui rendaient cette tâche facile. Il était plutôt le grand

---

* LL. EE. NN. SS. J.-A. Langlois, M. Lajeunesse, C. Chaumont, G.-L. Pelletier, E. Frenette et L.-P. Whelan.

frère vigilant et aimant, que le professeur rigide et exigeant. Aussi, la famille thérésienne le considéra toujours comme l'un de ses membres les plus fidèles. Il fut durant de longues années l'animateur de l'association des Anciens et si l'Alma Mater ouvre aujourd'hui ses deux grands bras pour accueillir ses enfants, c'est parce que Monseigneur Valois travailla, avec une énergie aussi tenace que son affection, à la réalisation d'un projet dont on parlait depuis quarante ans.

Monseigneur Valois aimait Sainte-Thérèse parce qu'il y avait reçu sa formation, mais aussi parce que des proches parents qu'il affectionnait tout particulièrement y avaient élu leur domicile. Il retournera vers ce coin de terre pour y dormir son dernier sommeil. Nous pouvons être sûrs que cette dernière rencontre du fils avec la mère sera un baiser d'amour et que la vieille maison de Sainte-Thérèse refermera ses bras pour le recevoir.

Mais depuis trente-cinq ans, Monseigneur Valois s'était identifié avec la vie du diocèse. Appelé dès 1919 par l'inoubliable Monseigneur Bruchési à remplir les fonctions de chancelier, il devait, durant 21 ans, et dans des circonstances parfois délicates, conduire cette lourde administration avec un zèle inlassable et une prudence toute surnaturelle.

L'amour de l'Eglise et la fidélité à ses archevêques le soutinrent aux heures où d'autres auraient éprouvé la lourdeur de la lassitude. Sa foi robuste lui faisait découvrir dans la routine des heures de bureau des fonctions vitales du Corps mystique du Christ et la grâce de l'ordination devait se traduire pour lui dans un indéfectible attachement à la personne des Pasteurs que Dieu avait placés à la tête de cette Eglise métropolitaine.

Sa bonté n'émoussait pas la sévérité qui est nécessaire à un chef de secrétariat, mais elle rendait agréables les contacts nombreux que les hommes de toutes conditions

devaient établir avec lui. Si le chancelier devait faire une remarque désobligeante, l'ami avait tôt fait de scander la phrase avec une tape sur l'épaule et le mot final qui était toujours "Bonjour vieux!" avait des intonations que seule l'amitié peut moduler. Monseigneur Valois ne pouvait pas cacher son coeur longtemps et ceux qui avaient assez de patience pour attendre l'instant où il reprendrait ses droits, étaient toujours récompensés, parfois même, aux dépens de la bourse du charitable chanoine.

En 1941, Monseigneur Valois était appelé à remplir des postes encore plus importants. Nommé vicaire général du diocèse, il était chargé tout particulièrement de la direction de l'Action catholique dont S. E. Monseigneur Charbonneau venait de préciser les normes, en conformité avec les enseignements pontificaux. Le champ qui s'ouvrait devant lui était à la dimension de son zèle. Durant dix ans, l'activité de Monseigneur Valois sera totalement consacrée à l'organisation des mouvements diocésains de l'Action catholique et tout particulièrement à la fondation des Conseils paroissiaux. La tâche n'était pas facile et il dut puiser son énergie dans les réserves d'esprit de foi et d'obéissance qu'il avait accumulées depuis trente années de fidélité à sa formation sacerdotale, pour garder son optimisme et semer abondamment dans des sillons parfois arides, en laissant à Dieu le soin de faire mûrir la moisson.

Mais n'allons pas croire que cette tâche surhumaine put ralentir le zèle de ce prêtre dans les autres domaines de l'administration d'un immense diocèse. Il fut durant vingt ans le conseiller aimé et toujours écouté du bureau exécutif de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. Chaque année, il parcourait le diocèse en tous sens, visitant les paroisses, stimulant une saine émulation entre les groupes. Et lorsque les sommes d'argent étaient recueillies, il se faisait l'avocat des pauvres et des causes désespérées.

D'ailleurs, lorsqu'il s'agissait de promouvoir une oeuvre de charité, il ne savait pas refuser les responsabilités et par le fait même les fatigues.

Monseigneur Valois était toujours prêt à épauler une bonne volonté et si toutes les lettres qu'il a adressées étaient réunies en un volume, si tous les appels téléphoniques qu'il fit avaient été enregistrés, nous constaterions avec étonnement que rares furent les oeuvres dans le diocèse qui ne subirent pas son influence.

Et qui, en dehors de Dieu, connaîtra le nombre incalculable d'âmes qu'il accueillit à son confessionnal durant plus de vingt ans?

Cette analyse sommaire de l'oeuvre de Monseigneur Valois nous fait comprendre la richesse de sa personnalité et en même temps la grandeur de la perte que subit le diocèse par sa mort prématurée. Nous le savions malade, et depuis quatre ans son organisme manifestait des signes évidents de fatigue. Mais allez donc faire comprendre à Monseigneur Valois qu'il devait se ménager. L'activité était chez lui une seconde nature.

Ayant gardé jusqu'à la fin l'horaire du règlement du Séminaire, il était à son bureau dès 8 heures du matin et il avait déjà accompli tous les actes de piété de sa vie sacerdotale. Et durant de longues heures, jusqu'à minuit parfois, il sera au service des âmes et de l'Eglise. Si Monseigneur Valois eût exercé une profession dans le monde, en y consacrant le même zèle qu'il déploya dans l'exercice de son ministère sacerdotal, il eût accumulé une immense fortune. Or il meurt pauvre, et il a exigé que son inhumation fût celle des pauvres.

Le Seigneur devait purifier son serviteur durant les derniers mois qu'il passa sur la terre. Confiné dans sa chambre, n'ayant pour horizon que des murs, il endura dans sa chair et dans son âme une longue agonie. La tris-

tesse et la souffrance n'eurent pas raison de sa jovialité et sa foi robuste accueillit l'épreuve comme un bienfait du Seigneur.

* * *

Le Seigneur est venu chercher son fidèle serviteur quelques instants après une dernière communion reçue en viatique. C'était en la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, et au jour du 42e anniversaire de son ordination sacerdotale.

La mort, l'inexorable mort est passée, et nombreuses sont les âmes qui pleurent autour de ce cercueil qui se refermera bientôt pour toujours, emportant dans la tombe la dépouille d'un prêtre qu'elles ont aimé.

Cher Monseigneur Valois, nous n'entendrons plus l'explosion de votre rire qui annonçait un bon tour joué! nous n'entendrons plus votre démarche si caractéristique à cause du coup de talon qui marquait chacun de vos pas! Nous n'entendrons plus vos appels à la charité, à la sobriété, à l'action! Nous n'entendrons plus votre voix à la croisade du chapelet!

Mais votre souvenir demeurera longtemps dans le coeur de ceux qui vous ont aimé et que vous avez aimés, et ce souvenir sera encore un appel: un appel à vous suivre et un appel à la fidélité que nous exprimerons par une prière fervente à vos intentions afin que le Seigneur vous accueille le plus tôt possible dans son ciel où Il récompense ses fidèles serviteurs Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée
en l'Université de Montréal,
à la "journée de rencontre"
de l'Union Catholique Internationale des
Services Sociaux (U.C.I.S.S.),
le 6 juillet 1954.

Mes Révérends Pères,
Messieurs les abbés,
Mes Révérendes Soeurs,
Mesdames,
Messieurs,

Vous revenez d'un congrès international durant lequel vous avez jeté un regard profond sur votre profession et un regard de compassion sur le monde.

Le monde a besoin de vous et vous avez besoin de l'Eglise. Ce sont les deux pensées que je développerai brièvement devant vous et qui formeront le bouquet spirituel de cette journée de rencontre.

Le monde a besoin de vous. Nous sommes tous convaincus de cette vérité. Votre profession, en effet, est non seulement utile, mais nécessaire dans une société dont les techniques procurent le confort à un grand nombre de ses membres, mais dont les rouages multiples et complexes fabriquent un déchet humain qui devient inquiétant.

L'Eglise dans ses litanies demande depuis des siècles que nous soyons délivrés de la peste, de la faim et de la guerre. La peste n'est plus une menace, mais il faudrait ajouter à ces maux de toujours, ceux qui menacent le monde d'aujourd'hui : le chômage, la délinquence juvénile, le sensualisme, le divorce, l'oubli pratique de Dieu.

L'homme moderne n'a plus le temps de réfléchir. Il est l'esclave d'un machinisme qui tend à remplacer l'esprit par la technique. Il est étonnant de constater l'insistance avec laquelle le Souverain Pontife revient sur cette idée. Le Pape ne condamne pas notre forme de civilisation. Il en signale les dangers et nous prévient des graves conséquences qu'il ne craint pas de qualifier de catastrophiques, qui découleront du mauvais usage des inventions. L'homme de la technique est un être mutilé, incomplet, orgueilleux et dangereux. Il ne possède pas habituellement la formation et la culture qui lui permettraient de replacer son activité dans un contexte général.

Il est devenu un rouage, et parfois bien petit, de la machine sociale, et sans se soucier du bien général, il confond le bien commun avec son intérêt particulier. Avec une telle mentalité, le mécanicien de la locomotive se convaincra facilement que sa mission sociale est supérieure à tous ceux qui ont pris place dans le convoi.

L'homme des techniques est orgueilleux et insatisfait. Il a donné à la matière une dignité qu'il a souvent perdue lui-même. Aussi dès qu'il sort des frontières du monde qu'il a organisé, cet homme entre dans un vide aussi total que celui des espaces sidéraux.

Cette analyse nous explique la présence dans le monde d'une foule de plus en plus nombreuse de désaxés, de déséquilibrés, d'insatisfaits, d'aigris et de pauvres malheureux qui souffrent dans leur coeur, dans leur esprit, dans leur chair et qui ne peuvent pas s'adapter aux différents milieux de vie où ils se trouvent.

C'est ici que commence la vocation et la mission du travailleur social.

Mais je dois ajouter que le travailleur social a besoin de l'Eglise.

Votre profession a un aspect scientifique que l'Eglise respecte. Une enquête sociale doit se dérouler selon des normes qui relèvent de l'observation, de l'analyse et de la connaissance des lois sociologiques. Mais la description du cas n'apporte pas nécessairement la solution au problème. Que de fois le travailleur social heurte les frontières impénétrables d'une âme meurtrie.

Là où le désordre a abondé, il faudrait que la grâce surabonde. Mais quels remèdes proposerez-vous pour la guérison du luxurieux, de l'alcoolique, du libertin, dont les ressorts de la volonté et les richesses du coeur se sont dissous dans le climat délétère des passions?

La grâce est un principe de régénération tant pour les sociétés que pour les individus. La famille doit reposer sur les fondements solides de l'abnégation qui s'exprimera concrètement dans le dévouement des parents et l'obéissance des enfants.

Les professions les plus belles perdent leur raison d'être le jour où l'intérêt des membres prédomine aux dépens du bien de la communauté humaine tout entière. Enfin, une société composée de membres qui ont perdu le sens de l'Ordre ne peut pas aspirer à la Paix. Car un mur construit avec des pierres friables est voué à la ruine.

L'influence de l'Eglise est donc nécessaire au monde et puisque le travailleur social a pour mission de remettre toutes choses dans l'ordre, il doit collaborer intimement avec l'homme de l'Ordre, le prêtre qui a reçu le Sacrement qui replace chaque être à l'endroit où Dieu veut qu'il soit.

* * *

Je suis heureux que vous ayez décidé de vous réunir à Montréal pour cette rencontre des membres de votre profession dans une perspective chrétienne.

Montréal est honoré par votre présence et l'Eglise est consolée par le spectacle que vous offrez à nos yeux en ce moment.

Que la bénédiction du Seigneur dans son Saint Sacrement vous aide à mettre en pratique les conclusions de votre congrès.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Sermon prononcé à Saint-Simon-de-Drummond, au cours de la grand-messe célébrée par Son Excellence Mgr Albert Martin, le 11 juillet 1954, à la convention annuelle des Zouaves Pontificaux.

Excellence Révérendissime, *

Bien chers Zouaves,

Mes bien chers frères,

Si je suis au milieu de vous en ce moment, je dois ce bonheur à la bienveillante amitié de votre Evêque à mon endroit. Aussi, c'est de tout coeur que je lui offre mes sincères remerciements.

A l'époque où les jeunes gens de chez nous quittaient leur patrie pour s'enrôler sous les étendards du Vicaire de Jésus-Christ dans le régiment des Zouaves Pontificaux, ce territoire était encore sous la juridiction de l'Evêque des Trois-Rivières. Or depuis deux ans, car nous sommes en 1868, l'évêque des Trois-Rivières avait comme coadjuteur Mgr Laflèche. L'Histoire nous apprend que Mgr Laflèche et Mgr Bourget étaient unis par les liens d'une profonde amitié et nous savons par ailleurs que le projet d'envoyer un contingent de jeunes recrues au service du Pape était de nature à enthousiasmer ces deux hommes

---

* Monseigneur Albert Martin, Evêque de Nicolet.

dont le dévouement à la chaire de Pierre fut la marque distinctive de leur épiscopat.

Son Excellence Mgr l'Evêque de Nicolet d'aujourd'hui est l'héritier de cet esprit qui apparaissait dans le chef spirituel d'autrefois. Quant à Nous, mes chers frères, Nous sommes tenu par Notre dignité elle-même, de défendre les droits du Saint-Siège jusqu'à l'effusion de Notre sang. Aussi est-ce avec conviction que Nous empruntons à Mgr Bourget les paroles suivantes, prononcées le 19 février 1868, et qui expriment Nos sentiments en ce moment:

"Soyez donc dévoués, braves enfants de la Religion et de la patrie; dévoués à Dieu, en l'aimant de tout votre coeur, dévoués à Marie, en l'honorant comme la meilleure de toutes les mères; dévoués à la Religion, en pratiquant fidèlement ses commandements, dévoués au Pape, en le défendant vaillamment, car en lui Jésus-Christ se perpétue, vit, agit, parle, instruit et gouverne."

Mes chers frères, je n'ai qu'à m'inspirer de ces paroles que mon prédécesseur adressait aux premiers Zouaves, au moment de leur départ, pour vous exhorter en ce moment. Car si l'attachement à la personne du Vicaire de Jésus-Christ est le même dans vos Pasteurs d'aujourd'hui que celui que nous découvrions, il y a un instant, dans les Evêques d'autrefois, nous savons que l'amour du Pape qui animait les premiers Zouaves est toujours aussi actif en vous.

* * *

I

Soyez dévoués à Dieu, en l'aimant de tout votre coeur.

Cette invitation se fait pressante en ce moment car nous vivons à une époque qui est marquée par l'oubli pratique de Dieu. Dites-moi où vous rencontrez Dieu dans votre vie quotidienne?

Pendant cinq jours les hommes travaillent et pendant deux jours ils s'amusent. Quand les voyez-vous prier? Même le dimanche est rempli de plaisirs dangereux. Notre génération s'agite dans des visites inutiles, des parties de campagne, des stages sur les plages, des voyages distrayants. Les lieux de distractions sont plus fréquentés que les églises et la rage des déplacements lance sur les routes tout un peuple qui croit avoir satisfait au précepte grave de l'amour de Dieu en assistant avec beaucoup de distractions à une messe basse toujours trop longue pour ceux qui y assistent.

"Celui-là m'aime, dit Notre-Seigneur, dans son Evangile, qui accomplit mes commandements" (Jean XIV, 15).

Or nous savons, nous, mes chers frères, que Dieu tient à la sanctification du dimanche et que pas un précepte n'a été promulgué avec plus d'insistance par l'Eglise qui est l'interprète de sa volonté. N'est-ce pas N.S.P. le Pape Pie XII qui déclarait solennellement "que la profanation du dimanche était la principale cause des maux qui affligeaient l'humanité." Et pourquoi le dimanche est-il ainsi profané? Parce que notre génération a perdu le sens religieux. L'homme a tout profané, tout laïcisé. La religion lui apparaît comme une chose démodée et il s'en passe comme on se passe d'un objet inutile. L'homme a pris la place de Dieu et le jour du Seigneur est devenu le jour du jeu, de la licence, des plaisirs. La chasse, la pêche, les courses, le cinéma, le bain, les excursions, le ski remplissent les heures de loisirs que les techniques ont procurées aux travailleurs et la messe se place entre les orgies de la nuit du samedi et les évasions de l'après-midi du dimanche.

Et on a appelé cela la liberté: liberté de descendre dans les derniers abîmes, de passer d'un labeur fatigant à une débauche qui corrompt et de perdre du même coup et dans

la même fin de semaine la santé du corps, la noblesse de l'âme et trop souvent, hélas! le pain de la famille. Et pour des milliers d'humains, la fin de semaine est fatale. Ceux qui paraissent devant Dieu dans de telles circonstances sont-ils prêts à entrer dans le repos du dimanche éternel?

Mes bien chers frères, ne vous dites pas enfants de Dieu et soldats de Jésus-Christ si vous ne sanctifiez pas le dimanche. Et prenez garde, car un peuple sans dimanche perd vite la foi et s'éloigne de Dieu. Celui qui n'a pas le temps de prier le dimanche ne priera pas le reste de la semaine. Et bientôt ce peuple disparaîtra, enlisé dans la matière. A la place du jour du Seigneur, il aura organisé le jour de Satan ; il aura remplacé l'Eglise par le club, le cabaret, la salle de danse; à la place des cantiques et des litanies, ce peuple chantera les couplets obscènes des chansonnettes et lancera des blasphèmes.

Le curé d'Ars qui connaissait bien son métier de pasteur d'âmes disait: "Enlevez le prêtre d'une paroisse—ce qui équivaut à supprimer le dimanche — et dans vingt ans on y adorera les bêtes."

Mes chers frères, évitons cette impiété et que *notre amour de Dieu se traduise par une inviolable fidélité à l'observance du dimanche.*

II

Notre fidélité à servir Marie comme une mère sera le meilleur gage de notre persévérance au service de Dieu.

Le christianisme n'est pas seulement une doctrine; il est avant tout une vie et un amour. Les vérités que nous apprenons au pied de la chaire, le dimanche, doivent être confiées à notre coeur qui les fera passer dans les actes de notre vie.

Dieu est le Maître Absolu de toutes choses et la religion exige que nous l'adorions et que nous nous inclinions devant sa souveraine majesté. Mais Dieu est Père; tel est le grand mystère que l'Evangile nous a fait connaître. Notre dévouement doit donc s'épanouir dans la confiance et l'amour. Mais Dieu qui connaissait bien notre nature a voulu rendre encore plus facile et plus spontané notre amour en se présentant à nous dans les bras d'une mère, qui deviendrait dans le plan rédempteur, notre propre Mère. Un enfant qui n'aime pas sa mère est un monstre. Un chrétien qui n'aime pas Marie est un renégat. Aussi en cette Année Mariale devons-nous, tous, tourner nos regards vers l'Etoile de la mer et le secours des chrétiens.

Essayons, mes chers frères, de comprendre l'état d'âme dans lequel se trouvaient les Zouaves qui quittaient Montréal le 19 février 1868. L'enthousiasme du moment passé, ces jeunes gens étaient en face de difficultés extraordinaires et dans des situations vraiment périlleuses: loin de leurs familles et de leur patrie; soumis à la discipline des camps; exposés aux dangers de la guerre et aux séductions des libertés d'un long voyage à travers les océans et les continents.

Aussi avant le départ, Mgr Bourget les fit s'agenouiller devant l'autel du Coeur Immaculé de Marie et il implora sur eux la protection de Marie "la brillante étoile de la mer", suppliant humblement le Seigneur de diriger leurs pas dans le grand voyage qu'ils entreprenaient.

Mes chers frères, nous sommes toujours des pèlerins du ciel et les combats que nous devons livrer aujourd'hui sont aussi violents que ceux qu'affrontait la jeunesse d'hier. Si nous voulons atteindre le port de l'éternité, regardons Marie et aimons-la comme une tendre Mère. Et qu'est-ce qu'une mère comme Marie attend de ses fils, sinon qu'ils soient dociles aux volontés de leur Père des cieux?

III

Vous serez donc dévoués à la Religion, en pratiquant fidèlement ses commandements.

La Religion, c'est notre christianisme: les vérités que nous devons croire; les vertus que nous devons pratiquer; l'Eglise et ses pasteurs que nous devons vénérer et servir. Hélas! cette religion elle est attaquée par mille ennemis en ces jours difficiles que nous vivons.

Des trafiquants d'erreurs et des propagandistes de l'enfer proposent aux fidèles des systèmes de pensée qui ne méritent même pas d'être appelés des religions. Ces hommes attaquent dans leurs écrits et leurs discours les bases mêmes de la croyance en mutilant les Saintes Ecritures et en persécutant l'Eglise. Ils souillent l'âme de l'enfance en répandant des revues obscènes et ordurières; ils entraînent la jeunesse vers les pires excès, en favorisant la licence et en exaltant le culte de la chair sous le fallacieux prétexte de l'art; ils détruisent la confiance dans tous les coeurs en jetant sur la robe sainte et immaculée de l'Eglise la bave de leur haine et de leurs abjectes calomnies.

Mes bien chers frères, vous savez que devant l'ennemi le soldat doit lutter avec courage et en observant la discipline que ses chefs ont fixée. Ce n'est pas à l'heure où l'Eglise est attaquée qu'il faut fuir le champ de bataille; ce n'est pas au moment où les Pasteurs donnent des directives et suggèrent des attitudes à prendre pour la solution des problèmes difficiles que les fidèles doivent manifester une indépendance qui sera toujours à l'avantage des ennemis de l'Eglise.

C'est ensemble que nous devons croire toutes les vérités de notre sainte foi, mais c'est également ensemble que nous devons aller au combat pour bouter hors des frontières de l'Eglise les faux prophètes, les exploiteurs des basses passions, les négateurs de Dieu, les tièdes et les

lâches qui sont prêts à vivre aux dépens de l'Eglise, mais qui n'accepteront jamais de donner une heure de leurs loisirs au triomphe de l'Action catholique et à l'avènement du Royaume de Dieu sur la terre.

IV

Aussi mes chers frères, je vous exhorte en terminant à *être dévoués au Pape, en le défendant vaillamment.*

Voilà le signe du véritable christianisme, la pierre de touche de l'amour sincère. Il est facile de servir un Dieu invisible dont les commandements ne nous sont pas toujours explicitement transmis; il est facile de servir l'Eglise universelle qui est partout, mais dont la figure est souvent voilée. Il est difficile, mes frères, de servir un homme dont la voix se fait entendre à nous sous la forme impérieuse d'un commandement qui n'admet pas la discussion. Jésus-Christ en quittant la terre s'est perpétué dans la personne de Pierre et de ses successeurs: l'Eglise n'a pas deux chefs. Elle est dirigée par le Pape en qui Jésus-Christ vit, agit, parle, instruit et gouverne d'une manière invisible mais réelle.

Aussi voir le Pape est une grâce que tous les hommes désirent; mais servir le Pape est un privilège que seuls les catholiques possèdent. Soyons fidèles, mes chers frères, à défendre ce privilège et surtout à en faire un usage constant. Les privilèges inutilisés sont bientôt oubliés et enfin abandonnés. Ce service envers l'auguste personne du vicaire de Jésus-Christ sur la terre doit se traduire par une prière fervente à ses intentions, mais surtout par une obéissance aveugle à ses moindres désirs.

Le Pape nous appelle à l'Action catholique. Avons-nous répondu à cet appel? Le Pape veut une armée de missionnaires. Nos jeunes ont-ils répondu à son appel? Le Pape nous invite à la prière car c'est par elle que nous viendra

la paix, ce don du ciel que les hommes cherchent sur la terre. Avons-nous prié avec ferveur? Le Pape propose à notre exemple des saints de tous âges et de toutes conditions. Croyons-nous que la recherche de la sainteté est pour chacun de nous une grave obligation?

* * *

Mgr Bourget disait au premier contingent de Zouaves: "Vous allez servir Pie IX, mais ce sera sans doute, et avant tout, par amour pour Jésus-Christ dont Pie IX est le vicaire."

Mes chers frères, je termine par ces paroles: "Vous devez servir Pie XII, et cette obligation vous sera douce si vous aimez Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est toujours présent en lui comme il l'était dans Pierre et tous les Pontifes romains. "Car Jésus-Christ est aujourd'hui comme il était hier et dans tous les siècles." (Heb. XIII, 8).

Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Sermon prononcé

en la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours,

à l'occasion de la 9e réunion annuelle à Montréal

de la Catholic Theological Society of America,

le 30 juin 1954.

Messieurs,

Mes Révérends Pères,

Soyez les bienvenus dans ce sanctuaire, témoin, depuis trois siècles, de toutes les joies et de toutes les épreuves de cette communauté humaine que la Vierge Marie a protégée d'une façon singulière.

Votre piété envers la Mère de Dieu vous a fait choisir Ville-Marie comme lieu de votre congrès en cette Année Mariale ; c'est la même piété qui vous réunit ce matin dans cette humble chapelle de Bonsecours.

Lorsque la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys eut compris que Dieu lui avait confié la tâche surhumaine d'être la mère de la colonie établie sur l'île de Montréal, elle tourna ses regards vers la Mère de toutes grâces et pour obtenir son assistance, elle lui promit d'élever une chapelle en l'honneur du mystère de son Assomption.

La cité temporelle devait reposer, selon la pensée des fondateurs de la colonie, sur la cité spirituelle. Aussi, avant d'organiser les oeuvres, ils construisirent de leurs mains ce monument, preuve éclatante de leur foi et de leur piété.

La puissante Reine du Ciel ne devait pas rester sourde à ces appels. Depuis trois cents ans, son coeur maternel a été compatissant envers les sujets de son douaire et ces murs ont été les témoins de nombreuses faveurs, tant spirituelles que temporelles, accordées par Marie à ses enfants.

Le point culminant de cette histoire qui raconte les fidélités de Marie envers ses enfants aussi bien que celles des enfants envers leur Mère se produisit à Rome en novembre 1950. Le 1er novembre de cette Année Sainte, le Souverain Pontife proclamait solennellement le dogme de l'Assomption. La piété des premiers colons de Ville-Marie recevait là l'approbation du magistère suprême de l'Eglise. Non, ils ne s'étaient pas trompés ceux qui avaient jeté dans les fondations de ces murailles des médailles frappées à l'effigie de ce mystère. Et treize jours après, la même voix autorisée de l'Eglise se faisait encore entendre au monde. Cette fois, c'était pour proclamer l'authenticité de la sainteté de la pieuse congréganiste de Marie; Marguerite Bourgeoys était déclarée Bienheureuse. La Mère de notre Cité, la fondatrice de la Congrégation, l'instigatrice de ce lieu de pèlerinage recevait la récompense de ses travaux. Elle avait glorifié l'Assomption de Marie. Marie profitait de la définition de ce dogme par l'Eglise pour dévoiler au monde les richesses de grâce cachées dans l'âme de son humble servante.

Le saint Pape Pie X rappelait aux prêtres que leur enseignement devait exhaler le parfum de Jésus-Christ. C'était dire en langage symbolique, après saint Paul tout de même, que la théologie est une science vivante. Le théologien ne doit pas imiter l'artiste qui fabrique des fleurs artificielles en atelier, mais bien plutôt le jardinier qui a assisté à la croissance des plantes qui orneront le jardin. La Révélation est un ensemble de vérités qui forment un tout. Et *ce tout est vivant, c'est le Verbe de Dieu.*

Cette Parole de Dieu a été confiée à l'Eglise qui a reçu la mission charismatique de la transmettre d'âge en âge, inaltérée, à toutes les générations. Il importe au plus haut point en effet que cette parole arrive intégralement, sans tache d'erreur, virginale et immaculée à chaque âme. Avec l'apôtre saint Paul : "nous aussi, nous ne cessons de rendre grâces à Dieu de ce que, à peine entendue la parole divine que nous vous annoncions, vous l'avez accueillie, non comme une parole humaine, mais, ce qu'elle est vraiment, comme *une parole de Dieu qui agit en vous.*" (I Thes. II, 14). Nous comprenons mieux alors les avertissements que donnait le Souverain Pontife Pie XII aux évêques lors de la canonisation de saint Pie X : "Il n'y eut jamais, il ne peut y avoir, il n'y aura jamais, d'autres interprètes de la parole de Dieu que le Pape et les évêques", car seuls, le Pape et les évêques ont été appelés par Dieu pour annoncer le message du salut au monde, et si d'autres prêchent et enseignent, ce ne peut être qu'en vertu d'une délégation reçue par eux.

Mais comment concevoir que la Vierge Marie ne tienne pas un rôle tout personnel dans le maintien de l'intégrité de la Révélation au cours de sa transmission, de son développement, de son explication? Cette parole qui a été confiée à l'Eglise, c'est son Fils. Or une mère peut-elle demeurer indifférente si la vie de son enfant est en danger, ou si des mains impies voulaient mutiler son corps?

Le théologien qui veut exposer la doctrine de l'Eglise en évitant toute déviation dans la pensée, doit demander à Marie d'éclairer son esprit et de diriger sa main. L'histoire nous enseigne en effet ce que la liturgie affirme : que Marie a toujours détruit l'hérésie.

En 431, à Ephèse, les Pères du Concile, c'est-à-dire les évêques réunis sous l'autorité du Pape, proclamaient, dans une atmosphère de triomphe et de joie, que Marie est la Mère de Dieu. Cette affirmation de notre sainte foi était comme la pierre d'assise de tout le dogme catholique.

Le Concile d'Ephèse se situe chronologiquement entre le Concile de Nicée (325) et celui de Chalcédoine (451), mais la connaissance de l'être de Marie, promulguée à Ephèse, nous garantit, en quelque sorte, la connaissance de l'être du Christ-Jésus, défini à Nicée comme vrai Fils de Dieu et à Chalcédoine où furent précisées tout à la fois les deux natures distinctes unies dans l'unique personne du Verbe. Marie avait été la Mère de Jésus de Nazareth. Elle serait à jamais la Mère de l'Eglise, Corps mystique de Jésus. Marie avait donné sa chair au Verbe éternel du Très-Haut. Marie devait être la gardienne de cette parole de salut par laquelle les hommes devenaient les membres du Corps du Christ.

Mais la robe sans tache et sans couture de l'Eglise devait être déchirée par la grande hérésie des temps modernes: la Réforme. En se révoltant contre Rome, Luther introduisait dans la chrétienté une brisure, dont nous ne soupçonnons pas encore toutes les tragiques conséquences. Privée du privilège de l'infaillibilité, la Réforme ne pouvait plus être considérée comme la gardienne de la parole du salut. La parole de Dieu devenait une parole humaine, soumise à toutes les fluctuations des passions et aux courtes vues de l'intelligence humaine. En un mot, la Réforme serait le plus gros effort tenté par l'homme pour se sauver par ses propres moyens. L'être humain pourrait atteindre sa perfection par ses propres efforts à partir de lui. Et ce fut la Renaissance; la Révolution et le triomphe de la Raison.

Le 8 décembre 1854, Pie IX définissait le dogme de l'Immaculée Conception. C'était la réponse de l'Eglise aux affirmations téméraires d'un monde qui prétendait se passer de Dieu. L'Immaculée Conception rappelle à ce monde orgueilleux que tout homme naît dans le péché et que la révolte est en lui-même, entre ses propres facultés, entre ses instincts, sa sensibilité et sa raison.

Marie se présente à nous comme l'unique réussite morale, parce que dès le premier instant de son existence, elle a été pleine de grâce et toute belle.

L'Immaculée Conception se levait comme un soleil d'espérance sur ce 20e siècle qui devait connaître les pires catastrophes de l'Histoire et engendrer une philosophie du néant qui enveloppait les âmes dans les ténèbres d'un désespoir amer. Car si le péché a rendu notre condition misérable, l'Immaculée Conception nous enseigne que la miséricorde du Seigneur est infinie et que sa rédemption est abondante. Aussi, là où a abondé le péché, la grâce a surabondé et au-dessus de la misère de l'homme il y a le Coeur de Dieu capable de guérir l'homme et de le transfigurer.

Cependant les ténèbres de l'erreur devenaient toujours plus opaques et l'homme du 20e siècle, se glorifiant, selon saint Pie X, de prendre la place même de Dieu, tentait dans un effort satanique de transformer la terre en un paradis. Le marxisme semble être le précipice sans issue de toute iniquité et l'abomination de la désolation de la vie humaine. Si jamais le marxisme mettait à exécution son plan d'effacer le nom de Dieu de toute intelligence, la terre serait devenue le premier cercle que Dante aperçut en pénétrant dans l'enfer! Car l'espérance aurait définitivement disparu des coeurs.

Aussi sur ce monde désertique l'Eglise a fait entendre le chant de la tourterelle. Le 1er novembre 1950, Pie XII, glorieusement régnant, proclamait l'Assomption de la Vierge. La grande espérance du Credo: "Je crois en la résurrection de la chair" devenait une réalité, plus consistante que le monde moderne, soutenu par des poutres d'acier et coulé dans le béton.

Cette victoire du corps sur la mort est une glorification pour tous ceux qui auront librement remporté, dans leur âme, la victoire sur la mort du péché.

L'Assomption est la réponse de l'Eglise à un monde terrestre et elle signifie que nous sommes du Ciel et que cette immortalité glorieuse, qui concerne toute notre personne, nous est donnée pour la vie éternelle. A sa manière et dans son ordre, la Vierge élevée au Ciel dans son corps et dans son âme nous dit avec magnificence que toute la création elle-même, est, en quelque sorte, réintégrée en Dieu. Elle est une anticipation de la consommation de toutes choses au jour de la Parousie et de la fin des temps, vers laquelle nous achemine avec plus d'efficacité, si l'on peut dire, sa maternité de grâce devenue une maternité de gloire, dans la fulgurance d'une Année auréolée de la lumière de son Immaculée Conception.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Oraison funèbre prononcée en l'église Saint-Pierre-Claver, lors des funérailles de Mgr Ernest Labelle, P.D., le 14 juillet 1954.

Excellences, *

Messeigneurs,

Mes Révérends Pères,

Mes bien chers frères,

La mort, l'inexorable mort, a ravi, encore une fois à notre affection un prêtre dont le dévouement à la Sainte Eglise ne s'était jamais démenti, depuis le jour de son ordination qui avait eu lieu le 2 juillet 1911.

Ce jour-là, l'abbé Ernest Labelle avait promis à son évêque, respect et obéissance. Je ne crois pas que le Souverain Juge des vivants et des morts, celui qui scrute les consciences et à qui rien ne demeure caché, ait trouvé dans les 43 années de sacerdoce de Mgr Labelle un manquement sur ce point: un désir de son évêque était pour lui un ordre de Dieu; et une rencontre avec son évêque était toujours pour lui une joie que la foi maintenait dans les limites d'une dignité pleine de respect.

Il serait peut-être difficile de trouver dans la vie de Mgr Labelle des actions d'éclat. D'ailleurs, ce n'était pas l'homme à arborer le panache. Le devoir quotidien, accompli avec une volonté tenace, et la préoccupation de la

---

* LL. EE. NN. SS. J.-A. Langlois, J.-A. Papineau, J.-C. Chaumont, E. Frenette.

perfection dans les détails résument bien, il me semble, les grandes lignes de la personnalité de ce prêtre. Il fallait, d'ailleurs, qu'il possédât ces vertus pour remplir durant 18 ans le poste, pas toujours envié mais toujours difficile et délicat, de directeur des élèves dans un Collège.

Nous sommes en 1912. Le Collège de Saint-Jean a été fondé l'année précédente dans des circonstances que seuls les pionniers connaissent, non pas pour en avoir lu les détails dans un livre d'histoire, mais pour les avoir vécues parfois dans l'agonie de leur coeur.

Le Supérieur de cette nouvelle institution avait donc le droit d'insister auprès de son évêque pour obtenir de lui un jeune prêtre à qui il confierait la discipline de sa maison. S. E. Mgr Papineau avait connu le jeune élève Labelle durant ses études à Sainte-Thérèse. Il avait remarqué son sens de l'ordre et sa ténacité dans les décisions prises. L'abbé Labelle prit donc le chemin de Saint-Jean et durant 18 longues années il fut un formateur d'âmes. Ceux qui n'ont jamais été maître de salle ou de dortoir ne savent pas quelle somme d'héroïsme il faut pour maintenir le bon ordre dans une communauté de jeunes adolescents: assiduité au poste; patience en face des échecs; ténacité qui assure la continuité dans la tâche commencée; bonté qui provoque la confiance; sévérité qui protège l'autorité; bon exemple qui rend l'exhortation plus éloquente et surtout esprit de foi qui fait comprendre au formateur d'âmes que la pédagogie divine ne suit pas toujours les mêmes lois que la pédagogie humaine et que les cheminements de la grâce dans un coeur sont pleins de mystères et de miséricordieuse attente.

Les Anciens de Saint-Jean n'ont pas oublié cette figure de prêtre éducateur et leur présence ici ce matin est un témoignage non équivoque de leur souvenir reconnaissant.

En 1930, l'abbé Labelle devenait aumônier de l'Hôtel-Dieu. Il mit au service des malades ces qualités naturelles

et surnaturelles qu'il avait développées dans son long ministère auprès des jeunes. Sa dignité irréprochable lui permit de prendre contact avec toutes les classes de la société et sa bonté irrésistible lui ouvrit le chemin de tous les coeurs.

Après cinq années de cet apostolat si consolant, il était envoyé à l'extrémité du diocèse où une situation assez délicate l'attendait. Son tact et son sens de l'administration lui permirent de répondre pleinement à la mission que son évêque lui avait confiée et lorsqu'il quittait Lachute, un nouveau clocher s'élevait dans cette plaine de la vallée de l'Outaouais.

Et nous entrons dans le dernier chapitre de l'histoire de cette vie où la courbe ascendante ne monte pas en flèche mais dont le terme atteint les sommets.

Mgr Labelle deviendra à Saint-Pierre-Claver le modèle du curé d'une grande paroisse urbaine. Il aima sa paroisse, son église et il s'intéressa au sort de chacun de ses fidèles. Mais sa paroisse ne fut jamais un écran qui lui cachait la vie du diocèse. Ce prêtre était aussi attaché à son évêque après 43 ans de sacerdoce qu'au jour où il plaçait ses deux mains dans les mains du pontife consécrateur pour lui dire: "Promitto". Cette promesse aussi forte et impérieuse qu'un voeu lui faisait prendre des attitudes de séminariste. Je n'oublierai jamais le Mgr Labelle des retraites pastorales. Il se plaçait sur les premiers bancs devant la tribune et les yeux fixés sur le conférencier, il essayait de saisir les moindres nuances de la pensée de son évêque. Et comme un élève en classe, il consignait sur les pages de son petit carnet les directives, les suggestions, les exhortations du Pasteur du diocèse. Les textes de ces leçons devenaient les mots d'ordre qu'il transmettait durant l'année à ses collaborateurs et à ses paroissiens.

Il est mort au moment où il s'apprêtait à monter au saint autel. Sa dernière action aura été aussi simple que

toutes celles qu'il avait accomplies durant 43 ans. Nous le savions malade, mais qui aurait prévu une fin aussi rapide? Ainsi dit le Seigneur: "Soyez prêts; veillez et priez; car je viendrai au moment où vous y pensez le moins". (Luc XII, 40).

La dernière fois que je l'ai vu, il assistait aux funérailles du regretté Mgr Valois. Il était fidèle à rendre à ses confrères ce dernier devoir de la prière fraternelle. Ne lui refusons pas ce qu'il a accordé aux autres et prions, mes frères, pour le repos de l'âme de celui qui vient de paraître devant son Juge. L'heure de la miséricorde est passée pour lui. Il doit rendre un compte rigoureux de toutes ses actions et c'est pourquoi ses lèvres murmurent en ce moment les paroles du saint homme Job, que la liturgie a insérées dans l'office des défunts: "O vous du moins qui êtes mes amis, ayez pitié de moi. Ayez pitié de moi, car la main du Seigneur m'a frappé" (Job, XIX, 21).

Aussi Seigneur, ne traduisez pas votre serviteur devant votre tribunal, mais considérant sa piété et sa confiance en vous, ouvrez-lui les portes de votre paradis. Et que Marie notre puissante avocate, vous rappelle que son serviteur fut un ardent apôtre de sa dévotion et un croisé fidèle de son chapelet. Amen.

✝ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée au Collège Saint-Laurent, à l'occasion de l'ouverture du Congrès religieux canadien, le 26 juillet 1954.

Eminences Révérendissimes, *

Excellences, **

Messeigneurs,

Mes Révérends Pères,

Chers Frères et chères Soeurs,

Ce congrès constitue un événement dont l'importance est indéniable. Nous bâtissons en ce moment une page de notre histoire religieuse et les conséquences pratiques du geste que nous posons seront incalculables.

Depuis quelques années, le Saint-Siège favorise, encourage et même provoque ces réunions, où les religieux de l'un ou l'autre sexe étudient leurs problèmes à la lumière d'une expérience de plus en plus vaste et dans un climat de charité plus conforme à l'esprit évangélique.

---

* S. Em. le cardinal Valerio Valeri, préfet de la S. C. des Religieux à Rome, S. Em. le cardinal J. C. McGuigan.

** LL. EE. NN. SS. les Archevêques et Evêques C.-E. Parent, J. Lemieux, o.p., J.-A. Langlois, F.-P. Carroll, A. Douville, J.-C. Chaumont, G.-L. Pelletier, E. Jetté, P. Caza, G.-M. Coderre, E. Frenette, B. Desrochers, A. Cousineau, c.s.c.

Aujourd'hui, nous sommes réunis, comme au jour de la Pentecôte. Vous avez quitté pour un instant la solitude de vos monastères et le champ de votre apostolat pour établir, ici, votre séjour, avec Pierre présent parmi vous dans la personne de l'Eminentissime Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux. Durant quelques jours, vous travaillerez tous ensemble sous l'égide de Marie Mère de Jésus, et des frères de celui-ci (Act. I, 12-14), afin de connaître la volonté de l'Eglise que seul l'Esprit-Saint peut nous faire découvrir et exécuter.

Je ne puis oublier cependant que ce nouveau cénacle est situé dans les limites du diocèse de Montréal, et mon premier devoir comme pasteur de ces lieux, c'est de vous ouvrir bien grandes les portes de cette église et de souhaiter à tous et à toutes une grande et joyeuse bienvenue. La Divine Providence étend sa maternelle sollicitude jusqu'aux moindres détails du gouvernement du monde et nous croyons que la tenue de ce congrès à Montréal n'est pas une circonstance étrangère aux desseins providentiels. Les âmes consacrées qui tendent à la perfection par l'imitation des vertus qui ont brillé en Marie pouvaient-elles, en cette Année Mariale, choisir un endroit plus propice pour étudier leurs problèmes, que cette "Ecclesia marianopolitana"? En vous acceptant dans le diocèse, je n'ai donc pas usurpé un droit qui aurait appartenu à des titres divers à d'autres églises de notre pays, mais j'ai acquiescé à un désir de la Reine de l'état religieux qui voulait grouper ses fils et ses filles dans les murs de son douaire de Ville-Marie!

* * *

Il est inutile, nous semble-t-il, d'insister sur l'importance de ce congrès. Celle-ci s'explique tant par le contexte dans lequel il se déroule que par la qualité de ceux qui y prennent part.

Ces délibérations vous permettront d'atteindre deux buts et elles vous aideront à surmonter deux obstacles que vous pouvez rencontrer sur la route où vous vous engagez. Les buts ont été fixés par le Saint-Siège lui-même: tout d'abord, une intelligence plus aiguë des obligations de l'état religieux et ensuite, une saine modernisation des coutumes de la vie religieuse ainsi qu'une adaptation intelligente des méthodes d'apostolat, élaborées dans les limites de l'approbation de l'autorité compétente.

Un congrès est vite passé et la période des réalisations exige une prudence pleine de patience. C'est ici que notre marche risque d'être ralentie par les obstacles que j'ai signalés plus haut. Les uns diront: "Ce qui a été étudié durant le congrès ne regarde pas notre communauté". D'autres penseront sans oser le dire: "Ce qui a été sanctionné par l'autorité suprême ne répond pas à nos besoins." Arrêtons-nous brièvement à chacun de ces points et essayons de découvrir la pensée de l'Eglise sur la question.

L'état religieux a toujours été considéré par l'Eglise comme l'un des moyens les plus sûrs d'atteindre à la perfection de la charité envers Dieu et le prochain. La sainteté ne fleurit pas seulement dans les cloîtres, mais la pratique des trois voeux de religion a été pour une multitude innombrable d'âmes le moyen providentiel qui leur a permis d'atteindre ces sommets de l'héroïsme chrétien où se situe la sainteté authentique.

Voici comment le pape Pie XI, de regrettée mémoire, exprimait cette vérité dans sa lettre apostolique "Unigenitus Dei Filius" du 19 mars 1924: "Quiconque, en engageant à Dieu sa parole, s'oblige par voeu à l'observance des conseils évangéliques, fait plus que se libérer de toutes les entraves qui retardent d'ordinaire les hommes sur la voie de la sainteté, telles que la fortune, les soucis et les charges du mariage, la liberté sans frein et sans limite; il s'appro-

che de la perfection par un chemin si direct et si aisé qu'il semble avoir déjà jeté l'ancre au port du salut."

Le présent congrès veut être avant tout, pour chacun d'entre vous, une invitation pressante à la perfection : "Estote ergo vos perfecti" (Math., 5, 48).

Votre réponse doit être d'autant plus spontanée et immédiate que l'Eglise livre, en ce moment, une bataille décisive pour le sort du monde. Le matérialisme athée, avec toutes ses conséquences sociales, sera vaincu uniquement par un témoignage authentique de charité très fervente pour Dieu et le prochain.

La force de l'athéisme contemporain réside dans son action. L'incroyance est un phénomène que l'Eglise a toujours eu à combattre durant sa longue histoire, mais c'est la première fois que la lutte prend des proportions aussi vastes. L'athéisme n'est plus seulement un système de pensée ; c'est une forme de société dont les structures se dessinent dans le monde entier. Le militant marxiste doit donner sa vie pour l'avènement d'un règne terrestre qui aura fait disparaître tout vestige de la présence de Dieu. L'athéisme n'est plus une pensée académique. Il est devenu un ferment social.

Si l'Eglise n'avait pas reçu les promesses d'une assistance spéciale de la part de son Divin Fondateur, les perspectives de la lutte qui s'engage dans le monde en ce moment seraient de nature à faire vaciller les plus fortes espérances. Mais la parole du Maître retentit à nos oreilles comme un coup de clairon : "Confidite, Ego vici mundum" (Jean, 16, 33).

Il est évident que la vie religieuse authentique est urgente dans un monde où le luxe des uns avive chez les moins fortunés l'esprit de révolte ; où un sensualisme diffus envahit toutes les classes de la société et s'affiche effrontément dans les formes les plus dégradantes du vice, transformant

la société en une jungle où les animaux auraient honte de vivre. Enfin la vie religieuse est nécessaire pour apprendre au monde l'origine divine de l'autorité et le bienfait de l'obéissance.

Ainsi la pauvreté, la chasteté et l'obéissance sont des vertus évangéliques dont la pratique se confond avec les exigences du précepte de la charité. C'est pour remplir parfaitement le devoir de l'adoration et révérer la divinité que le chrétien entre dans l'état religieux. Mais par une logique dont Dieu seul a le secret, il arrive que les principes sacrés de la religion sont les fondements les plus solides et les plus stables de la société humaine.

Ecoutons ici l'enseignement du Pape, Sa Sainteté Pie XII, dans sa lettre Encyclique "Fulgens Radiatur" du 21 mars 1947 : "Or, puisque le Dieu éternel est l'auteur de notre vie et que de lui nous viennent des bienfaits sans nombre, c'est un devoir strict pour tous de l'aimer, par-dessus toutes choses et de tourner vers lui, avant tout le reste, nos personnes et nos biens. De cet amour envers Dieu doit naître ensuite une charité fraternelle envers les hommes que tous, à quelque race, nation ou condition sociale qu'ils appartiennent, nous devons considérer comme nos frères dans le Christ ; en sorte que de tous les peuples et de toutes les classes de la société se constitue une seule famille chrétienne, non pas divisée par la recherche excessive de l'utilité personnelle, mais cordialement unie par un mutuel échange de services rendus."

Aussi, depuis la fondation de l'Eglise, nous constatons que les âmes généreuses, qui recherchaient sincèrement la perfection et qui tendaient à imiter Notre-Seigneur, ont désiré vivre dans des sociétés qui leur faciliteraient la pratique de ces vertus par un engagement solennel, sanctionné par des voeux.

C'est ce désir d'identification au Christ-Jésus qui enthousiasme encore la jeunesse d'aujourd'hui et qui lui don-

ne la force de quitter un monde plein de séductions, pour s'enrôler dans les bataillons sévères des chastes, des pauvres et des obéissants.

* * *

Nous pouvons affirmer que ce schéma concis est demeuré le même durant vingt siècles. Mais les formes extérieures de la vie religieuse ne jouissent pas d'un identique privilège d'immutabilité. Les fondateurs d'ordres et de communautés ont dû s'adapter aux coutumes de l'époque dans laquelle ils vivaient et aussi aux besoins apostoliques de l'heure.

Si saint François de Sales et saint Vincent de Paul avaient vécu en notre vingtième siècle, le premier eût probablement donné une autre physionomie à la Visitation et le second eût été moins hésitant dans l'élaboration des coutumes des Filles de la Charité.

La vie religieuse la plus authentique doit tenir compte des puissants courants spirituels qui traversent une époque, tout comme un voilier s'avance vers le port en utilisant la direction des vents et des courants maritimes. La vie religieuse au vingtième siècle, tout en gardant sa physionomie propre, ne peut pas ignorer les transformations que subit le monde moderne, et les familles religieuses doivent admirer la puissance de l'Esprit qui entraîne l'Eglise entière vers des conquêtes apostoliques, par l'organisation toujours plus parfaite de l'Action catholique et par l'apparition d'innombrables Instituts séculiers.

L'Histoire de l'Eglise nous apprend que certaines formes de vie religieuse se sont desséchées parce que, à un moment donné, un durcissement de la lettre des "coutumes" avait empêché la sève de l'Esprit de circuler dans le rameau, entraînant sa mort et sa disparition.

Seule l'Eglise a reçu de son Divin Fondateur les promesses de l'éternité et les familles religieuses ont besoin

de l'Eglise comme les individus. La communauté ne doit pas cacher l'Eglise, masquer sa pensée, mais bien plutôt, insérer davantage, chacun de ses membres dans le Corps mystique et en faire un instrument docile des volontés ecclésiales qui sont les volontés de Dieu. Or l'Eglise veut un rajeunissement de certains coutumiers. L'Eglise, c'est le Pape et les Evêques. Un rajeunissement suppose des changements. Les coutumiers ne sont pas tous des textes inspirés comme le Saint Evangile. Ces idées sont simples, mais il est peut-être bon de les rappeler car les choses dont nous parlons le moins souvent sont celles dont nous nous servons à chaque instant: l'air, l'eau, le feu, le pain.

Le Pape, c'est-à-dire l'Eglise, est angoissé à la pensée que les vocations baissent alors que le nombre des fidèles augmente, que la jeunesse est encore prête à la générosité et que les oeuvres exigent de nombreux ouvriers. Et pourquoi cette hésitation chez un grand nombre à rejoindre les milices du Seigneur? Ecoutez la voix du Vicaire de Jésus-Christ qui se faisait entendre au Congrès des Religieux, le 13 septembre 1952: "Voici Nos recommandations: dans cette crise des vocations, veillez à ce que *les coutumes, le genre de vie ou l'ascèse* de vos familles religieuses ne soient pas une barrière ou une cause d'échecs. Nous parlons de certains usages qui, s'ils avaient jadis un sens dans un autre contexte culturel, ne l'ont plus aujourd'hui, et dans lesquels une jeune fille vraiment bonne et courageuse ne trouverait qu'entraves pour sa vocation."

Que des supérieures majeures affirment calmement après avoir entendu une telle recommandation: "Ceci n'est pas pour nous", et nous sommes bien près de voir les noviciats de ces communautés se vider, tandis que de nombreuses recrues iront grossir les rangs de nouveaux Instituts que l'Esprit continue de créer par son souffle puissant.

Nous sommes convaincus que les délibérations de ce Congrès apporteront beaucoup de lumière sur toutes ces questions. Mais l'application des voeux du Congrès exigera de la part de toutes les familles religieuses un grand esprit d'obéissance et une sincère humilité, car si ces vertus sont exigées des membres, elles n'inspirent pas toujours les attitudes du corps entier.

Aussi le Souverain Pontife Pie XII a-t-il souvent rappelé à toutes les communautés religieuses le devoir et la nécessité d'une collaboration intime avec la Hiérarchie, et d'une dépendance réelle vis-à-vis des évêques dans les oeuvres apostoliques. "Sans aucun doute, dit Pie XII (8 déc. 1950), d'après la prescription du droit divin, le prêtre, qu'il soit séculier ou religieux, doit exercer son ministère en auxiliaire de l'Evêque et sous sa dépendance."—"...dans les discussions de ces dix dernières années sur l'exemption, on n'a peut-être pas suffisamment remarqué que les religieux exempts même d'après les prescriptions du Droit Canon sont toujours et partout soumis à l'autorité du Souverain Pontife comme à leur Supérieur suprême et qu'ils sont tenus de lui obéir en vertu même du voeu d'obéissance (can. 499, par. 1). Or, le Souverain Pontife a juridiction ordinaire et immédiate sur l'Eglise tout entière, et donc sur chaque diocèse et sur chaque fidèle. Il apparaît donc clairement que la première loi donnée par Dieu, d'après laquelle clercs et laïcs doivent être soumis au pouvoir *de l'Evêque*, a été suffisamment et abondamment observée, même en ce qui concerne les religieux exempts, et qu'enfin le clergé de l'une et l'autre milice répond également à la volonté et à l'ordre que le Christ a voulus."

C'est donc dans une étroite dépendance et une filiale soumission à l'Eglise que les différentes familles religieuses trouveront ce principe de rajeunissement qui leur permettra d'être les instruments dociles de l'Esprit sur les chantiers de la Rédemption.

Cet effort d'adaptation ne doit pas être confondu avec l'engouement pour l'usage des techniques d'une civilisation décadente ni avec la recherche du confort matériel. Le moyen infaillible de s'assurer du progrès dans la vie spirituelle, c'est d'enregistrer un regain et un perfectionnement de la charité à l'intérieur des communautés. D'autre part, les exigences de la vie apostolique réclament plus de coordination dans le travail et un effort réel pour entrer dans la pensée des autres et encourager effectivement leurs initiatives.

La persévérance d'un grand nombre de sujets, aptes par ailleurs à la vie religieuse, ne serait-elle pas compromise par le manque de compréhension qu'ils ou qu'elles rencontrent chez les personnes chargées de leur formation? Le Pape ne craignait pas d'affirmer dans son allocution de 1952: "L'Ordre doit remplacer la famille, autant qu'il se peut, et les Supérieurs sont appelés en premier lieu à insuffler à la vie commune des membres la chaleur des affections familiales."

C'est au noviciat que cet esprit de charité doit prédominer. Le noviciat en effet marque profondément les âmes religieuses. Si le milieu qui les reçoit est vraiment éducatif, l'influence exercée se fera sentir durant toute une vie. L'élan des vies religieuses débutantes doit être bien aiguillé et tous les éléments d'une vie religieuse solide et d'une action apostolique féconde doivent être déposés dans l'âme du novice ou de la novice comme une semence qui donnera son fruit en temps opportun. (Ps. I, 3).

Le Congrès devrait provoquer dans toutes les communautés un sérieux examen de conscience sur ce point. La formation du noviciat doit tendre à donner aux jeunes recrues *le sens de l'Eglise*, dans lequel de toute évidence se trouve le sens religieux, de même que les fortes disciplines d'une école d'aviation ont pour but de préparer les pilotes à prendre leur envol dans le ciel. Ce sens de l'Eglise s'ac-

quiert. On ne le possède pas parce qu'on croit le posséder. L'Eglise n'est pas seulement un cadre juridique dans lequel la communauté serait investie d'une existence légale. L'Eglise est le Corps mystique du Christ-Jésus, détenteur de toute la vie surnaturelle. Hors la communion au tout, la partie meurt. L'Eglise seule est le milieu vital complet dont ont besoin les âmes chrétiennes. Si la communauté n'était pas engagée dans le circuit vital du Corps ecclésial, les âmes risqueraient d'y étouffer.

L'institution religieuse est un état de perfection, mais appartenir à cet état et être parfait sont deux problèmes bien différents que le Saint-Siège a définis clairement dans une lettre du 13 juillet 1952 de la Sacrée Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires, adressée à l'épiscopat belge par l'entremise de la Nonciature Apostolique de Bruxelles. "La vocation de l'individu à la sainteté ou à la perfection personnelle, y est-il dit, l'adoption et l'exercice permanent de celle-ci ne peuvent être confondus avec la question de l'état de perfection au sens juridique du terme."

La perfection religieuse est donc une perfection ecclésiale. "Tous ceux qui tendent à la perfection d'une façon ou d'une autre ont besoin de l'Eglise. Ils ne sont pas au-dessus d'elle, comme l'élite au-dessus de la masse; ils sont en elle, essayant sans doute de vivre en perfection la vie qu'elle engendre et soutient, mais n'en vivant pas une autre." Donner aux âmes le sens de l'Eglise, c'est donc les rattacher par les liens vivants de la confiance, de la docilité et du dévouement à ceux que le Seigneur Jésus a constitués les dépositaires de sa doctrine et de sa grâce. "Qui vous écoute, m'écoute" (Luc, X, 16). "Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie" (Jean, XX, 21). Tout dans l'Eglise se rattache par la hiérarchie à l'action du Christ-Jésus. La communauté religieuse est une cellule de l'Eglise et elle tire sa vitalité surnaturelle, son effica-

cité sanctifiante, sa puissance de rayonnement de la Tête qui fait passer son influx vital dans les membres par l'autorité du magistère et la puissance de sanctification du sacerdoce.

Le sens ecclésial se traduira dans les membres par le souci de connaître le Christ, son oeuvre et son Eglise. Il s'exprimera par une parfaite docilité aux enseignements des Evêques et du Souverain Pontife, surtout par l'insertion dans la vie quotidienne des grandes Encycliques doctrinales.

Si des Supérieurs de communauté interceptaient ces messages de l'Eglise et manifestaient une crainte maladive devant des directives de l'Eglise, nous serions tentés de leur appliquer ces paroles de Sa Sainteté Pie XI: "Qu'ils tremblent donc pour eux-mêmes, ceux qui abordent le ministère sacré sans compétence ni formation ; car le Seigneur ne laissera pas impunie leur ignorance, lui qui a proféré cette terrible menace: 'Parce que tu as repoussé la science, je te repousserai à mon tour, et tu ne seras pas mon prêtre (19, III, 24)."

Est-il besoin d'ajouter que cette formation doctrinale des premières années, qui ouvre l'âme à la Vérité divine, doit être continuée à longueur de vie.

Car rappelons-nous que notre système d'écoles et d'éducation, que notre apostolat auprès des malades, que toutes nos oeuvres et que la contemplation elle-même seraient vains si nous ne devenions pas dans le monde contemporain "la lumière qui éclaire tout homme" (Jean, I, 9). La vie chrétienne qui s'épanouit dans les communautés doit être de qualité supérieure et ceux qui prennent contact avec les âmes consacrées doivent se sentir meilleurs, selon la pensée même du Pape: "La foi ardente, l'union avec Dieu, l'amour du Christ dont chacun de vous a pu se pénétrer, selon l'esprit de votre congrégation, dès l'époque de votre noviciat; les voeux, non seulement de chasteté, mais

aussi et essentiellement d'obéissance; le travail commun sous un unique guide et dans la même direction, tout cela agit fortement sur les âmes!" (13 sept. 51).

Aussi, souhaitons-nous ardemment la création et l'organisation de vastes centres de formation pour les membres des communautés non cléricales d'hommes et de femmes. Ces séminaires seraient des foyers d'enseignement théologique, de vie liturgique et des carrefours spirituels où les différentes communautés apprendraient à se connaître, à s'aimer et découvriraient sous les traits un peu différents de leurs Instituts la figure immuable et divine de l'Eglise. Ces institutions aideraient grandement à la réalisation du voeu que Sa Sainteté Pie XII formulait en ces termes dans une lettre au Cardinal Micara (12, XI, 50) : "Cette réforme... consiste à ne point s'engourdir dans l'inertie, . . . à nourrir intensément la flamme de la piété, à mettre tout en oeuvre pour que les saintes lois de chaque Institut ne deviennent pas un assemblage de règles extérieures inutilement imposées dont 'la lettre en l'absence de l'esprit, tue' (II, Cor., III, 6), mais que chaque loi soit réellement un moyen d'acquérir la vertu surnaturelle et que ceux qui sont tenus de se servir de ces moyens puissent concevoir un désir toujours plus grand de la sainteté et employer toute leur activité, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, au salut de leurs frères."

Que ces voeux du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre se réalisent par ce Congrès et notre présence ici aura déjà reçu sa récompense!

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Sermon prononcé
au Cap-de-la-Madeleine,
au cours de la grand-messe pontificale célébrée
à l'occasion de l'ouverture
du Congrès Marial National,
le 5 août 1954.

Excellences Révérendissimes, *

Messeigneurs,

Mes bien chers frères,

L'incomparable spectacle qui s'offre en ce moment à nos regards émerveillés est la preuve la plus éclatante de la puissance de Notre-Dame. Oui, c'est vraiment la Vierge Marie qui nous a attirés ici, c'est son irrésistible charme qui a mobilisé cette foule innombrable et priante.

Mais pourquoi la Vierge Marie nous a-t-elle rassemblés en ces lieux? Afin que nous comprenions mieux le rôle qu'elle joue dans l'oeuvre de notre salut et que nous devenions de fidèles disciples de son divin Fils Jésus. Regarder Marie, découvrir sa merveilleuse beauté, graver cette image dans notre coeur et ensuite faire passer dans nos vies les enseignements de son Divin Fils afin de lui plaire, telles sont les pensées que nous méditerons ensemble durant cette instruction. Ainsi, nous aurons mis en pratique les directives que le Saint-Père donnait

---

* LL. EE. NN. SS. Maurice Roy, Charles-Eugène Parent, G.-L. Pelletier, G.-M. Coderre, E. Frenette.

à l'Eglise en établissant cette Année Mariale: "Les fêtes de ce centenaire doivent non seulement ranimer dans tous les coeurs la foi catholique et une ardente dévotion envers la Vierge, Mère de Dieu, mais encore pousser les chrétiens à conformer le plus possible leur vie aux exemples de la Vierge qui, pendant tout le cours de son existence, soit dans les joies très douces qu'elle connut, soit dans les épreuves et les cruelles souffrances qui ont fait d'elle la Reine des martyrs, ne s'éloigna, fût-ce légèrement, des préceptes et des exemples de son divin Fils" (Fulgens corona).

I

Marie est belle et nous devons fixer sur Elle le regard de notre coeur. Cette Année Mariale n'est-elle pas d'ailleurs une longue fête de l'Immaculée et une pressante invitation à contempler celle que l'Eglise appelle la Belle des Belles: "Tota pulchra est, o Maria"!

Tout d'abord, la beauté corporelle de Marie ne saurait nous laisser indifférents. Elle a fasciné les artistes de tous les siècles et, malgré leur génie, nul d'entre eux n'a été capable de la faire revivre dans sa perfection. Les pèlerins de Lourdes regardent avec admiration la belle statue en marbre blanc qui fut placée dans le rocher de Massabielle dès 1864. Cette statue avait été sculptée par Fabisch, le célèbre sculpteur de l'époque, après que la petite voyante lui eut fait de nombreuses descriptions de la "Belle Dame". Or, lorsque le travail fut exécuté, l'artiste le présenta à Bernadette. Celle-ci se contenta de dire: "La différence est comme le ciel et la terre". Fabisch avait défiguré Celle dont le sourire avait révélé le ciel à la pastourelle de Lourdes.

Mais la beauté de Marie est d'un ordre supérieur. Elle est "pleine de grâce" et, parce que le péché n'a

jamais terni sa beauté, l'harmonie la plus parfaite règne dans son âme. Chez nous, la grâce du baptême doit expulser le péché avant de nous sanctifier et durant toute notre vie son action vivifiante sera entravée par la concupiscence, ce vestige du désordre originel que le péché a introduit dans le monde. Le baptême sanctifie en conférant la grâce, il n'ôte pas la concupiscence.

En Marie, la grâce ne se trouva même pas en face de la concupiscence, de telle sorte que non seulement elle ne connut jamais l'état d'inimitié contre Dieu, mais en elle tout était élan vers Lui: "Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole" (Luc, I, 38).

Il existe, sur des cîmes inondées de lumière, d'immenses étendues de neige que le pied de l'homme n'a jamais foulées, sur lesquelles aucun être vivant n'est passé, aucune poussière ne s'est déposée. Ces neiges gardent intacte la blancheur qu'elles avaient en tombant du ciel et, lorsque de nouveaux flocons s'y ajoutent, ils ne peuvent se ternir au contact de cette première neige cristallisée dans sa blancheur... Marie est pureté depuis le premier instant de son existence et les grâces innombrables qu'elle recevra ne feront qu'augmenter le rayonnement de cette pureté première.

Oui, ô Marie, vous êtes toute belle et c'est pourquoi vous êtes notre joie, notre espérance et notre gloire!

Ainsi la grâce qui a envahi Marie s'est emparée d'une personne dans laquelle tout était équilibre, harmonie et paix. Elle n'a jamais connu cette agitation chronique des sens en quête de leurs propres satisfactions; sa volonté n'eut jamais à redresser des tendances mauvaises; son intelligence n'était pas paralysée par ces émotions subites qui s'amplifient dans la conscience au point de troubler le discernement de l'esprit. Ainsi, la Sainte Vierge apparaît comme la réussite parfaite de la Création et de la Rédemption.

La conscience de Marie n'était pas régie par cette lamentable psychologie d'hommes déchus qui nous semble normale, mais qui n'est, en réalité, que la conséquence de la première faute. En nous, le péché originel a été effacé, mais ses traces persistent. Nous avons été rachetés, mais la réparation n'est pas totale. En Marie, la grâce est pleine et totale: elle a été préservée et sur cette plénitude de grâce aucune ombre de péché n'est jamais passée. Or, c'est cette âme immaculée qui s'offrit à l'amour miséricordieux et la grâce l'envahit avec une magnificence qui déroute nos calculs et nos imaginations: "Le Saint-Esprit descendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre" (Luc, I, 35).

"Lorsqu'on a vu la Sainte Vierge, disait Bernadette, on ne peut rien aimer de la terre et on voudrait mourir pour la revoir." C'est dans ces sentiments qu'elle mourait, à l'âge de trente-six ans, après avoir vécu les grands mystères de la Rédemption dans sa propre chair en unissant ses souffrances à celles de Jésus pour la conversion des pauvres pécheurs.

II

Car, en effet, la contemplation de la beauté de Marie doit être un puissant stimulant de vie chrétienne.

Parmi les grandes intentions auxquelles le Pape nous invite à prier durant l'Année Mariale, nous retiendrons, pour le moment, la suivante: L'approfondissement de la vie chrétienne: "qu'on demande avant tout, écrit Sa Sainteté, que chacun, avec le secours de la grâce divine, conforme chaque jour davantage sa propre conduite aux préceptes du christianisme." C'est cette grâce que nous demanderons à la Vierge du Cap pour les fidèles de notre province, en cette journée du Congrès qui nous

a été réservée. Et cette grâce, il faut que nous la recevions et que nous nous hâtions de la faire passer dans nos vies, si nous ne voulons pas être les témoins attristés de l'apostasie d'un grand nombre.

A l'heure même où je vous parle, la vie chrétienne est menacée en chacun de nous et nos institutions les plus saintes subissent une puissante offensive de l'enfer. Dieu s'est éloigné de la terre parce que l'homme l'en a exilé et, si la Vierge Marie n'intervenait pas dans ce conflit, nous risquerions d'être frappés ici-bas des pires châtiments, alors que dans l'autre monde nous serions livrés au feu de l'enfer. Et ne dites pas que j'exagère, mes chers Frères, puisque toutes ces vérités sont contenues dans le Saint Evangile et que la Sainte Vierge les a solennellement rappelées au monde dans ses apparitions de Fatima.

Pour vivre chrétiennement, il faut tout d'abord croire tout ce que Dieu a révélé et que notre Mère la Sainte Eglise nous enseigne. Celui qui n'accepte pas filialement toutes les vérités contenues dans les dogmes divinement révélés, n'est pas catholique, parce qu'il nie l'autorité de Dieu et celle de l'Eglise qui a reçu les promesses de l'infaillibilité.

Or, mes frères, un grand nombre de fidèles ont perdu la pureté et la fermeté de la foi. Ils ne connaissent pas les vérités les plus élémentaires, nécessaires au salut, et ils adhèrent pratiquement à des doctrines propagées par des sectes qui rejettent l'autorité de l'Eglise. La foi est la pureté de l'esprit et il faut plus de vigilance pour la préserver de toute souillure qu'il n'en faut pour sauvegarder la chasteté du corps. Aussi combien ont fait naufrage dans la foi, et ont quitté la barque de Pierre, pour se livrer aux fluctuations des doctrines les plus aberrantes; combien ne vivent plus chrétiennement parce qu'ils adhèrent à des écoles de pensée qui rejettent

la nécessité de la grâce et qui nient la vocation surnaturelle de l'homme.

Une science qui prétend remonter aux anciens mystères égyptiens et qui promet à ses futurs adeptes de faire un succès de leur vie, de leur apprendre à penser, de développer leur personnalité, fait en ce moment une propagande intense dans nos milieux, dits intellectuels, et groupe déjà plusieurs membres.

Et que d'erreurs de pensée, que d'ignorance non avouée, que de préjugés ne rencontrons-nous pas chez ceux qui se disent catholiques et qui sont prêts à taxer l'Eglise d'intransigeance et d'incompréhension lorsque leurs chefs spirituels légitimes rappellent les exigences de la foi.

Mais, comment expliquer ce phénomène? Mes frères, combien de temps consacrez-vous à l'étude de votre sainte religion? Les fils des ténèbres sont plus assidus aux conférences de leurs maîtres que vous ne l'êtes aux leçons de vie chrétienne qui sont données du haut de la chaire de vérité.

On ne formera jamais une génération de chrétiens authentiques avec ces fidèles tièdes qui trouvent que la messe du dimanche est toujours trop longue et pour qui la liturgie est devenue un monde de symboles sans signification et sans vie. L'homme contemporain est un orgueilleux qui croit tout savoir parce qu'il lit habituellement une revue pseudo-scientifique ou encore parce qu'il suit les actualités au cinéma. La vraie science exige plus d'efforts et elle donne à celui qui la possède une grande humilité, car elle est une lumière qui permet à l'esprit de soupçonner la présence d'une multitude d'êtres inconnus. Celui qui étudie sa religion comprend enfin que le problème de Dieu est infini et que seule la lumière du Saint-Esprit peut nous faire découvrir toute la richesse de vie de notre sainte foi.

Mais pour nous, catholiques, le mystère divin, c'est le Christ-Jésus en qui réside la plénitude de la divinité. Connaître Notre-Seigneur, étudier sa parole contenue dans les Saints Evangiles, être unis à lui par la grâce des sacrements, résument bien le programme de vie du fidèle. Or, qui mieux que Marie nous initiera au mystère de Jésus, Elle dont la vocation a été de le donner au monde?

Cependant, il ne suffit pas de croire. Le christianisme n'est pas seulement la recherche de la vérité.. Il est aussi le chemin et la vie. Ce qui veut dire en définitive qu'il est la vérité dans toute la vie: dans les pensées, les paroles, les actions. La foi devient ainsi une réalité qui illumine et vivifie toute notre existence. Un vrai catholique l'est partout et dans toutes les circonstances. Le don de la foi qui pousse à prier à l'église et dans l'intimité du foyer est le même qui oblige à prendre des attitudes claires et courageuses à l'usine, au bureau, dans les champs, à l'école, partout.

Cette obligation est d'autant plus urgente qu'en ce moment l'Enfer crache sa bave sur tout ce qui est pur et essaie de faire disparaître les vestiges de Dieu dans le monde sous les eaux fangeuses d'une marée qui ne respecte aucune institution: le caractère sacro-saint du mariage est ridiculisé; une presse pornographique et obscène circule librement et souille le coeur tendre de l'enfance; le trafic des plus basses passions est le commerce le plus lucratif en un temps d'instabilité économique; le culte de la beauté charnelle est érigé en religion et les modes les plus osées transforment les plages, les parcs et même les rues de nos paisibles villages en étalage du vice. La vie est devenue une continuelle invitation au mal. Tout est saturé de malice et nos sens ne captent que des ondes chargées de luxure et de provocation.

Ne dites pas, mes chers frères, que le tableau est trop chargé. Le mal est scientifiquement organisé et la plus grande réussite de Satan a été de camoufler son action sous les prétextes les plus spécieux, les plus attirants et les plus trompeurs. Bien plus, le mal se fait une gloire de s'étaler publiquement et les moyens de propagande comme la presse, le cinéma, ont altéré la conscience individuelle au point de faire passer pour permis et honnête ce que la morale juge indécent et défendu.

Les messages du Saint-Père, depuis quelque temps, sont de véritables cris d'alarme. Ecoutez cet appel plein d'angoisse, lancé à l'occasion de l'Année Mariale: "De ces invitations à un retour général vers le Christ et à une vie généreusement et efficacement conforme à ses préceptes, les hommes ont le plus grand besoin aujourd'hui, alors que bien des esprits s'efforcent d'arracher radicalement des âmes la foi chrétienne, tantôt par des menées cachées et insidieuses, tantôt même par une diffusion et une propagande ouverte et obstinée de leurs erreurs, qu'ils vantent impudemment, comme l'honneur de ce siècle de progrès et de lumière."

Mes frères, ne craignons pas d'affirmer que la vague de boue qui recouvre le monde est la riposte de Satan à l'Année Mariale. L'alcool, les drogues, les crimes contre nature, les revues obscènes, les petits journaux sales, voilà la réponse du diable aux Ave de la Croisade du chapelet! Les modes indécentes, l'idolâtrie de la chair, l'amour sensuel, la propagande de la luxure, voilà la réponse d'une génération entraînée par les plaisirs aux appels de l'Eglise à la mortification et à la prière!

Mais, halte-là! La Vierge Marie est intervenue de façon énergique à Fatima et Elle nous a rappelé le sens du péché et ses conséquences désastreuses. Le feu de l'enfer, telle est la terrible réalité que la Belle Dame dé-

voila aux trois innocents enfants à qui Elle confiait le grand secret de la Paix du monde.

La Paix, mot merveilleux que toutes les puissances, même celles du mal, usurpent pour légitimer leur programme d'action! Mais la Paix, elle est un don du Ciel, et, seuls ceux qui prient, seuls ceux qui font pénitence, trouveront ce bien dans le secret de leur âme, avant de le réclamer à grands cris. C'est le Saint-Père qui disait, dans son message de clôture de l'Année Sainte, le 13 octobre 1951: "Nous avons indiqué comme une des fins principales de ce Jubilé, la paix, tant intérieure qu'extérieure, dans la société, entre les nations. Le monde aspire à la paix et, malgré tout ce qui a été fait, continue encore à y aspirer, tremblant dans l'anxiété de la voir disparaître à nouveau. La Vierge, Notre-Dame, dans son message que, pèlerine, elle va répétant au monde, nous indique le chemin assuré de la paix et le moyen de l'obtenir du Ciel, étant donné qu'on ne peut guère se confier aux moyens humains." Et le Pape continue: "Quand, avec une particulière insistance, la Vierge inculque *la pratique du chapelet en famille*, elle semble nous dire que c'est dans l'imitation de la Sainte Famille que se trouve le secret de la paix dans le foyer domestique. Quand Elle exhorte à se préoccuper du prochain comme de soi-même, au point de prier et de nous sacrifier pour le bien spirituel de celui-ci, elle nous indique le moyen efficace de rétablir la concorde entre les classes sociales. Et quand, avec une voix maternellement affligée et touchante, elle demande un retour général et sincère à une vie plus chrétienne, ne nous répétera-t-elle pas que c'est seulement dans la paix avec Dieu et dans le respect de la justice et de la loi éternelle, qu'il est possible de baser solidement l'édifice de la paix mondiale?"

* * *

Prière, pénitence, fuite du péché, accomplissement du devoir, voilà dans son expression la plus simple le message de Fatima, qui n'est autre que le message de l'Evangile et de l'Eglise dans tous les temps.

L'Année Mariale a été un rappel plus pressant de ces vérités élémentaires et le présent Congrès est pour nous le point culminant de cette année de grâce. Prenons donc, mes très chers frères, la ferme résolution de vivre conformément à ce programme marial. Unissez-vous à vos chefs spirituels et soyez de fidèles croisés du chapelet. Qu'un puissant courant d'amour monte de cette terre du Québec jusqu'au trône de Marie, et nous la forçons ainsi à mettre à exécution les promesses qu'Elle a faites en faveur de ses fidèles serviteurs.

Ayons confiance, malgré tout, mes chers frères, car la Sainte Vierge est, selon le mot de Sa Sainteté Pie XII, "la grande victorieuse de toutes les batailles de Dieu." Nous aurons peut-être à souffrir, comme nos frères de Chine, d'Indochine, de Tchécoslovaquie, de Hongrie. Mais, la croix a sauvé le monde, parce que Jésus y était attaché et que sa Mère était debout à ses pieds, offrant la divine Victime au Père.

Acceptons la pénitence volontaire dans nos vies de travail et de dévouement, d'éloignement du péché et de pureté, afin qu'unis au sacrifice de notre Sauveur, nous puissions avec Marie devenir les instruments du salut du monde et de l'avènement du Règne de Dieu.

Ainsi soit-il.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée aux Trois-Rivières, à l'occasion de la clôture du Congrès Marial National, le 15 août 1954.

Sponsa mea, veni de Libano Veni coronaberis.

(Cant. IV, 8).

"Viens mon épouse, viens du Liban, viens je déposerai sur ton front une couronne."

Eminences Révérendissimes, *

Excellences Révérendissimes, **

Messeigneurs,

Mes très Révérends Pères,

Mes très chers Frères,

Mes chères Soeurs,

L'Eglise est une réalité sublime et immense. Son visage visible et temporel peut facilement devenir un masque qui cache aux yeux de ceux qui n'ont pas la foi ses traits divins. La foi nous enseigne en effet que l'Eglise est la plus grande des oeuvres divines. Elle est le Corps mystique du Christ-Jésus et elle exprime dans ses membres tous les mystères que nous découvrons dans son Chef adorable.

---

* S. Em. le cardinal Valerio Valeri, légat papal, S. Em. le cardinal James Charles McGuigan.

** LL. EE. NN. SS. les Archevêques et Evêques, au nombre de 54.

Depuis le moment de sa glorieuse Résurrection, Jésus-Christ est définitivement fixé dans la gloire du Père et la mort a été vaincue par Lui (Rom, VI, 9). *L'Eglise triomphante* est associée au Ciel à cette victoire de son Chef et les bienheureux sont entrés pour toujours dans ce royaume où toutes choses ont été soumises à l'empire du Roi éternel des siècles (Héb. II, 8).

Mais pour entrer dans cette admirable lumière de Dieu (I, Pierre II, 9), l'âme doit être elle-même transformée, selon l'enseignement de l'apôtre saint Paul afin qu'elle puisse, " à visage découvert", contempler la gloire de Dieu, qui lui apparaîtra d'autant plus resplendissante (II Cor. III, 18) qu'elle aura communié aux souffrances du Christ-Jésus (I Pierre IV, 13). *L'Eglise souffrante* apparaît ainsi comme l'ultime effort d'un Dieu très bon qui doit sauvegarder les exigences de la justice par une abondante rédemption (Ps. 129, 7).

Cependant, l'Eglise que le Christ-Jésus a fondée, et qu'Il a appelée "mon Eglise" (Math. XVI, 18), c'est *l'Eglise militante*. Parce qu'elle est une oeuvre divine, l'Eglise est un mystère. Elle est le Royaume de Dieu prédit par les prophètes et cependant les hommes sont toujours tentés de la considérer comme une puissance temporelle. Elle est l'épouse du Christ, celle qu'Il a aimée, "donnant sa vie pour elle, afin de se préparer une Eglise resplendissante, sans tâche ni ride ni rien de semblable, mais sainte et immaculée" (Ep. V, 25-27) et cependant aucune institution, depuis vingt siècles, n'aura été aussi calomniée par les hommes de toute condition. L'Eglise est la cité de la Paix, le havre du salut où des millions d'âmes ont trouvé le repos; cependant, elle est sans cesse exposée aux périls des persécutions les plus barbares et ceux-là mêmes qui dirigent ses destinées doivent espérer contre toute espérance (Rom. IV, 18) pour croire que se réalisera la parole du Divin Fondateur: "Et

moi, je te le déclare, tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle" (Math. XVI, 18).

Mais parfois le voile des apparences devient moins opaque et l'Eglise porte sur son front un rayon de la gloire du ciel, même si son coeur connaît les affres de l'agonie pendant que ses mains soulèvent les étendards du Roi. Alors les trois églises, celle qui triomphe dans le Ciel, celle qui souffre au purgatoire et celle qui milite sur la terre semblent se rencontrer et exprimer, dans sa plénitude, la perfection de l'oeuvre de Dieu. Nous vivons un de ces moments de grâce. Tout à l'heure, le vicaire de Jésus-Christ lui-même, présent dans la personne de son Légat, déposera sur la tête de la Vierge Marie une couronne. Cet instant sera de courte durée, mais pour un moment le Ciel et la terre auront été unis de façon visible et le sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine gardera le joyau qui aura été déposé sur la statue miraculeuse comme un témoignage de la bienveillance de la Reine du Ciel à notre égard.

D'autre part, il ne faudrait pas que nous nous attardions ici après ces solennités, les yeux fixés sur le Royaume du Ciel, où habite notre souveraine. Les premiers apôtres avaient voulu garder cette attitude après l'Ascension de leur Maître. Nous savons que le Ciel lui-même intervint pour leur rappeler que l'heure du repos n'avait pas sonné et qu'ils devaient être revêtus de l'Esprit pour entreprendre les combats de l'Eglise (Actes, I, 10 ss).

* * *

Au moment où il proclamait l'Année Mariale, le Souverain Pontife nous révélait les intentions qu'il avait eues en posant un tel geste: endiguer le matérialisme qui monte comme une marée, et empêcher le progrès maté-

riel de devenir le chancre de la société, par le contrepoids d'une vie religieuse et morale toujours plus vigoureuse grâce à la puissante intercession de Marie.

Ces intentions du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre sont d'une brûlante actualité dans tous les milieux sociaux de chez nous, et c'est pourquoi nous profiterons de cette solennelle circonstance pour rendre notre foi plus agissante.

Le matérialisme est le grand mal qui menace à l'heure présente les fondements mêmes de toute civilisation. D'une part, il est un système de pensée qui veut expliquer le monde, l'homme et la société, par la seule évolution de la matière; d'autre part, il est une expression de l'activité humaine qui veut ignorer les exigences pratiques de la Rédemption. Le matérialisme athée et agressif attaque l'Eglise, persécute les chrétiens et veut remplacer le Royaume de Dieu par le paradis de l'homme qui sera, selon lui, une société puissante où le souvenir même de Dieu aura disparu. Le matérialisme bienfaisant, sensuel et jouisseur ne lutte pas ouvertement contre Dieu et son Eglise, mais il invite les hommes à vivre d'une façon telle que les exigences de l'Evangile deviennent pratiquement impossibles.

Aussi, aujourd'hui, l'Eglise militante doit non seulement lutter contre un ennemi numériquement supérieur, mais elle ne trouve pas chez ses enfants les qualités du soldat du Christ. Cette cérémonie du couronnement de la Vierge est donc un appel à la vigilance et à la pénitence. L'ennemi mortel de l'Eglise rôde à nos portes et il voudrait bien faire disparaître nos institutions et attirer notre peuple dans l'aventure du communisme athée. Ces splendides cérémonies ne doivent pas nous faire croire que nous aurions été dotés du privilège d'une sécurité inviolable. L'affreuse persécution qui sévit

en Hongrie fut déclenchée au lendemain des inoubliables fêtes du Congrès Eucharistique International de Budapest et le martyr de la Tchécoslovaquie fut le dernier épisode du grand triomphe du Congrès de Prague. Les catholiques devraient comprendre que là où se trouve un athée agissant, l'Eglise est en danger et que tous les membres doivent s'unir pour défendre le corps lorsqu'il est attaqué.

Ecoutons le Pape dans le message qu'il adressait, le 16 mai dernier:

"... Le matérialisme, le processus de laïcisation de "toute l'existence se déploie dans le domaine spirituel "et religieux: la pensée de Dieu, le respect et la crainte "de Dieu sont bannis de plus en plus de la vie publique, "de la famille et par là aussi, presque fatalement, de la "vie de l'individu. Ce processus est déjà fort avancé. "A qui incombe-t-il de faire front sinon à vous, enfants "de l'Eglise catholique? Par vos prières, votre amour "du Christ, votre lutte contre le péché et pour la pureté "de l'âme dans tous les sens, par toutes ces valeurs suprê- "mes de la vie religieuse et ce qui en est le fruit: votre "engagement public pour la cause de Dieu, du Christ "et de son Eglise..."

Alors que nous couronnons notre Mère, ici, d'autres Eglises sont dans la souffrance et l'angoisse. Nous serions coupables si nous les oubliions dans notre joie. Nous ne pouvons peut-être pas leur apporter un secours efficace et immédiat par notre action, mais que notre prière et notre exemple soient pour eux une espérance et un réconfort. Le communisme athée emploie tous les moyens pour extirper des âmes la connaissance et l'amour de Dieu. Il joue un rôle prédominant sur le plan international et il essaie de s'infiltrer dans tous les milieux sociaux. Les hommes d'Etat doivent être bien prudents

pour ne pas devenir les complices d'une idéologie qui a rejeté tous les fondements de la morale et du droit, mais chaque chrétien est également responsable des défaites de l'Eglise.

Notre incroyance pratique est le chemin sur lequel s'avance l'athéisme dans le monde. Ce que nos contemporains attendent de nous, ce ne sont pas des paroles, mais des faits qui montrent Dieu et permettent à ce monde vide de Dieu de se combler. Nos vies doivent être fixées en Dieu de façon à ce que nos actes soient vrais. Non seulement nous devons donner l'impression que nous sommes chrétiens, mais nos moindres actions doivent être des indices qui prouvent l'occupation de nos coeurs par Dieu. C'est ainsi que dans une vie vraiment chrétienne nos frères pourront découvrir assez facilement le sens de l'invisible, la foi en la Providence, la paix intérieure, l'indifférence à l'argent ou aux satisfactions d'amour-propre, la patience, la pureté du coeur.

Ce témoignage est d'autant plus difficile que chez les meilleurs chrétiens nous rencontrons le réflexe de la neutralité, ce produit d'une pudeur mal placée qui les porte à voiler tout ce qui, dans leurs vies individuelles, familiales ou professionnelles, pourrait porter affirmation du mystère de Dieu.

* * *

Mais si la fidélité à l'esprit de l'Evangile est l'arme efficace dont doivent se servir les chrétiens dans la lutte contre le matérialisme athée, la pratique de la pénitence est l'antidote qui neutralisera en eux les effets du poison violent qu'est le matérialisme jouisseur.

Ecoutons encore ici l'enseignement du Saint-Père:

"La soif de jouissance grandit de façon inquiétante. "Ce fait ne doit-il pas vous inciter à la simplicité dans

"le train de vie, à la pénitence volontaire et au renon-
"cement? Aux époques dangereuses, aux époques déci-
"sives pour la religion, l'Eglise a toujours compté sur
"le sacrifice personnel de ses croyants. C'est vrai aujour-
"d'hui encore. Agissez donc en conséquence!..."

Si le communisme persécuteur et agressif n'a pas encore détruit les structures sociales que le christianisme a élaborées dans notre milieu de vie, nous devons reconnaître, hélas! que la soif de jouissance a déjà affaibli bien des courages et provoqué un grand nombre de défections.

Les économistes affirment que l'austérité est nécessaire pour établir l'équilibre dans le budget d'une nation; les chefs militaires reconnaissent qu'il faut un long entraînement pour conduire les soldats à la victoire; les savants persévèrent dans de longues et pénibles recherches de laboratoires avant d'atteindre une découverte; les athlètes acceptent un entraînement intensif pour obtenir la couronne du championnat. Or, Jésus a dit: "Le Royaume des cieux souffre violence et ce sont les violents qui s'en emparent." (Math. XI, 12).

On ne bâtira jamais une nation forte avec des débauchés, ni une armée avec des efféminés, ni une équipe de chercheurs avec des ivrognes, ni des champions de la course avec des paresseux. On ne bâtira jamais le Royaume des Cieux avec des jouisseurs.

Le couronnement de la Madone du Sanctuaire du Cap doit être pour nous l'occasion favorable d'un engagement total à la Cause du Royaume. Les paroles de la consécration que nous réciterons dans un instant prendront tout leur sens lorsque nos vies seront conformes aux exigences de l'Evangile. Les techniques élaborées qui caractérisent notre civilisation ne dispenseront jamais les enfants du grave devoir de l'obéissance, ni l'adolescence

des rudes conquêtes de la pureté, ni les époux de l'accomplissement des préceptes essentiels de la vie conjugale, ni les individus de la pratique de la tempérance, de la chasteté, du pardon des injures, de la justice et de la loi du travail.

Servir Dieu, c'est régner! L'orgueil humain ne s'accommode guère de cette méthode; il cherche sa grandeur dans la domination et il croit que l'obéissance est une déchéance. Mais l'orgueil est aveugle comme Satan, son principe; Jésus voit juste et c'est pourquoi il est venu pour servir. La seule tâche vraiment royale, c'est de servir. Or, aucune créature n'a servi plus fidèlement Dieu que Marie. Elle s'est déclarée sa servante et elle n'a jamais failli à son service. C'est pourquoi elle est Reine: Reine parce que servante.

Voilà la grande grâce de l'Année Mariale: apprendre à servir Dieu. Marie n'est intervenue dans l'Evangile et dans l'Histoire de l'Eglise que pour aider son Fils dans sa mission et afin de consolider son empire. A Nazareth, elle inaugure la Rédemption par son Fiat; à Cana, elle manifeste la toute-puissance du Messie; au pied de la Croix, elle offre la Victime de nos péchés au Père, afin d'apaiser sa colère; à la Pentecôte, elle continue avec l'Esprit à enfanter le corps du Christ; à Ephèse, en 431, elle apparaît comme la pierre d'assise de la foi de l'Eglise, puisque sa maternité divine est la preuve irréfutable de la divinité de son Fils; le 8 décembre 1854, son Immaculée Conception était proclamée à la face d'un monde orgueilleux et corrompu, et elle se levait comme un soleil d'espérance sur ce XXe siècle qui devait connaître les affres de plusieurs guerres et engendrer une doctrine matérialiste qui envelopperait les âmes dans les ténèbres d'un désespoir amer. Et voilà que, le 1er novembre 1950, Pie XII, glorieusement régnant, proclamait l'Assomption de la Vierge. Cette victoire du corps sur la mort,

en Marie, nous apprend que la création, elle-même, est, en quelque sorte, réintégrée en Dieu. C'est une anticipation de la consommation de toutes choses en Dieu, lorsque la figure de ce monde aura passé et que le Christ aura remis son Royaume à son père (7, Cor. XV, 28).

Et parce que les temps sont mauvais, et que la charité se refroidit dans le monde et que l'espérance s'amenuise dans les âmes, le Seigneur nous a donné le grand bienfait de l'Année Mariale qui sera clôturée par la célébration de la fête de la Royauté universelle de Marie. Notre piété mariale et nos fidélités à la Vierge du Rosaire nous ont valu par anticipation la gloire de cette manifestation. L'Eglise reconnaît que Marie est la Reine de notre pays et surtout de notre Province, en envoyant son Légat placer sur sa tête ce diadème qui est le symbole de son souverain domaine sur nous.

O Reine du ciel et de la terre, douce Vierge Immaculée, notre Mère très bonne, gardez vos enfants qui placent en ce moment leurs destinées temporelles et surnaturelles dans vos mains puissantes et dans votre coeur très aimant. Eloignez de nos frontières l'ennemi qui a juré de détruire le Royaume de votre Fils. Donnez-nous la force d'être de vrais soldats de votre Fils Jésus, afin qu'après avoir été des membres généreux de l'Eglise militante, nous méritions d'être admis avec vous dans l'Eglise triomphante.

Amen!

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée à l'Oratoire Saint-Joseph, à l'occasion de la Fête du Travail, le 5 septembre 1954.

Mes bien chers frères,

Vous croyez encore à l'efficacité de la prière, non seulement pour obtenir du Seigneur des grâces de sainteté personnelle, mais même, et surtout, pour obtenir la force de *bâtir un monde meilleur*. C'est ce qui explique votre présence ici, ce soir. Et puisque seule la grâce de Dieu peut nous introduire dans le Royaume de la Paix et de l'Action apostolique, je vous indiquerai brièvement les intentions que vous pourrez formuler durant cette messe.

* * *

Le monde du travail est traversé, en ce moment, par un grand désir de voir se réaliser l'union entre les hommes. Aussi cette recherche de la paix devient-elle un but ardemment recherché et l'occasion d'affirmer, au moins dans certains milieux, des raisons de vivre et de mourir.

Hélas! cette aspiration généreuse est souvent, non seulement dans le milieu ouvrier, mais dans toutes les classes de la société, compromise et détournée de ses nobles fins par des intérêts mesquins et égoïstes.

Il ne suffit pas de graver dans la pierre les mots

magiques de : Liberté - Egalité - Fraternité, pour créer une société où les hommes s'aimeraient.

La liberté n'est pas le pouvoir qu'aurait l'homme d'organiser sa vie selon le caprice de l'heure, et la nature laissera toujours des inégalités qui ne pourront être comblées que par la pratique des vertus chrétiennes d'humilité et de charité.

Le monde des travailleurs a trouvé dans l'organisation du syndicalisme un moyen assez efficace de restauration sociale. Mais le syndicalisme s'est-il élevé jusqu'à la pratique des grandes vertus chrétiennes? Pour répondre à des besoins urgents et pour combattre la cupidité d'un monde économique aux techniques dures et sans entrailles, selon la parole du Pape, le syndicalisme a été conçu par un grand nombre comme une arme de défense et un moyen efficace de revendications justes. Mais pour avoir oublié ce qui est le plus important dans le christianisme, l'amour, il n'a pas toujours atteint les buts spirituels qui lui auraient permis de changer le monde du XXe siècle. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. La pratique de la religion ne doit pas être un recueil de traditions. Elle doit être vivante et capable d'opérer un retour à l'Evangile dans les conditions de vie actuelle où nous nous trouvons. Or, ce qui menace le monde d'aujourd'hui, c'est bien plus l'oubli de Dieu que le spectre du chômage et l'insécurité sociale. Une maison solidement établie sur le roc est toujours réparable, même si le toit est défectueux et si les fenêtres ont été emportées par la tempête. Mais pourquoi dépenser des sommes d'énergie et d'argent à orner un château bâti sur une côte que l'océan mine et qui glissera bientôt dans l'abîme?

C'est ce qu'avaient compris les catholiques du Mexique, entre les années 1925 et 1940. L'heure était décisive pour ce pays qui venait de subir l'atroce persécu-

tion de Callès et qui connaîtrait la révolution sociale de Cardenas.

Les catholiques mexicains, surtout les ouvriers, et parmi eux les plus pauvres, conçurent le projet hardi d'unir toutes les forces ouvrières sous la bannière de la Vierge de la Guadalupe avant d'entreprendre l'oeuvre de restauration sociale et économique du pays.

Si, aujourd'hui, le Mexique n'est pas un pays communiste, c'est parce que, en avril 1944, les membres des premiers comités des mouvements ouvriers passèrent la semaine sainte en prière et en assemblée, vivant la formule de la mystique adoptée par les ouvriers de Notre-Dame de Guadalupe, et prenant comme devise de leur action: *"Tout pour la Vierge qui sanctifie le travail de ses fils."*

C'est cette mystique qui, chaque année, soulève des foules évaluées à près d'un million de personnes qui se mettent en marche vers le sanctuaire de Marie. Mais c'est la même mystique qui a formé les chefs chrétiens qui ont complètement changé la physionomie sociale et économique d'un pays qui était menacé d'être submergé par la vague rouge qui a, depuis, recouvert la Chine, le Tonkin et les satellites de Moscou.

* * *

Le salut du monde ouvrier ne peut être cherché ailleurs que dans *un engagement chrétien de chacun de ses membres.*

La vie devient alors une route et une lutte pour la gloire de Dieu et du Christ-Roi, le chef d'une humanité nouvelle.

La justice, l'égalité, la paix, la vérité, le désintéressement, l'efficacité, la confiance, la sincérité, le renon-

cement, le sacrifice, l'humilité sont des attitudes, des vertus, des buts que le monde du travail recherche et dont il a besoin; mais où puisera-t-il la force de faire passer ces réalités dans la vie quotidienne, sinon dans la pratique d'une authentique vie évangélique?

La volonté de changer le monde se rencontre chez un grand nombre, mais elle n'aboutit, hélas! dans la plupart des cas, qu'à une impatience fiévreuse et à une espèce d'impuissance à donner à l'engagement une forme concrète. Et lorsque l'échec est le résultat de tant d'efforts, on distingue dans les regards méfiants, et on entend sur les lèvres des désabusés, une désapprobation: "L'Eglise ne fait rien pour nous sauver!" Mais l'Eglise est toujours à l'oeuvre pour sauver le monde. Seulement, il y a une collaboration qui est exigée de chaque chrétien, et cela dans tous les domaines de l'activité sociale.

Tout homme, employé ou employeur, doit redire: Le monde d'aujourd'hui a besoin de mon travail sur le *plan professionnel* et c'est pourquoi son exécution doit être impeccable; ma génération a besoin de mon effort sur le *plan social*, et c'est pourquoi je dois seconder toutes les initiatives d'action de bienfaisance dans le domaine du logement, de la coopération ou des loisirs; mais surtout, je dois enrichir mon milieu social par *mon action religieuse* et par le rayonnement de ma sainteté personnelle.

Tout ce qui ne prend pas cette forme concrète d'un monde meilleur est hypocrisie, illusion, paresse, trafic de quelque marché noir et trahison à la cause du Royaume de Dieu.

Les militants marxistes ont décidé de leur côté de bâtir le monde. Ils ont déjà réussi à embrigader la moitié des peuples de la terre. L'heure que le monde vit est décisive. La conscience chrétienne est devenue le dernier

rempart de la civilisation et la seule arme pacifique assez puissante pour faire tomber la bombe atomique des mains des hommes que la peur fait trembler.

* * *

Mes chers frères, avant de quitter ces lieux, regardez la figure pacifiante de l'Ouvrier de Nazareth. Saint Joseph est la première réussite de l'esprit chrétien dans le monde du travail. C'est le jour où vous l'imiterez dans vos milieux familial et professionnel que vous serez sur la bonne piste qui vous conduira au succès. Sachez mettre le temps de votre côté. Une transformation sociale ne s'opère pas en un jour. Luttez contre les abus qui se rencontrent dans vos milieux de vie. Si le syndicalisme chrétien prenait une position ferme contre la littérature obscène, l'alcoolisme, le taudis, le désoeuvrement, l'immodestie dans les vêtements, la délinquence juvénile, il remuerait l'opinion publique et il obtiendrait des victoires qui traceraient sa route vers le succès final. Si le syndicalisme chrétien pratique une politique d'abstention vis-à-vis de ces problèmes moraux, la grâce de Dieu ne l'accompagnera pas dans son travail professionnel et alors se réalisera pour lui, comme pour les peuples, la prophétie des Saints Livres: "A moins que le Seigneur ne bâtisse la maison, c'est en vain qu'auront travaillé ceux qui voulaient l'édifier." (Psaume 126).

Que cette fête du travail soit une leçon qui nous enseigne par où il faut commencer pour atteindre le terme sans défaillance et sans erreurs. Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Sermon prononcé à la Messe Rouge, célébrée devant le Barreau, en l'église Notre-Dame, à l'occasion de l'ouverture des Tribunaux, le 9 septembre 1954.

Messieurs,

L'Evangile a été prêché pour la première fois dans un milieu social qui ressemblait au nôtre. Les coutumes et les moeurs peuvent changer, évoluer, s'altérer, mais l'homme est obligé d'organiser sa vie en tenant compte de certains facteurs extérieurs et de tendances profondes de sa nature qui ne changent pas. Aussi les crimes que notre société répudie étaient-ils proscrits par le monde antique. Les grands principes qui guideront vos plaidoiries avaient été codifiés par la loi romaine. Les institutions familiales étaient menacées hier par les mêmes plaies qui rongent les foyers d'aujourd'hui.

La Bonne Nouvelle que le Fils de Dieu apportait à la terre était un esprit bien plutôt qu'un code. Cependant, Notre-Seigneur devait fonder une Eglise à laquelle Il donnerait la puissance de légiférer, car une société ne se conçoit pas sans lois. Dans sa pensée, cette puissance législative serait efficace et pour cela Il transmit à ses apôtres et à leurs successeurs les pouvoirs dont son Père l'avait investi. (Math. 28-18).

Mais l'Evangile demeure un esprit qui doit faire vivre la lettre de tous les codes. C'est un feu qui doit

chasser l'engourdissement qui menace nos âmes, exposées à la morsure du froid qui se répand dans le monde (Luc XII-49). L'Evangile, c'est le levain dans la pâte (Math. XIII-33) et la lumière placée au centre de la cité (Luc XI-33).

* * *

Messieurs, on parle beaucoup aujourd'hui et l'on se préoccupe à juste titre de la question sociale. Mais la question sociale est surtout une question morale, car si vous n'atteignez pas la conscience de l'homme, vous ne résoudrez jamais rien.

Notre époque se glorifie de l'avancement dans les sciences et du confort que nous procurent les innombrables inventions qui en sont la conséquence pratique. Mais ces secrets que nous sommes arrivés à arracher à la nature n'ont pas rendu l'homme meilleur. Bien au contraire, il semble que ces progrès techniques aient rendu la situation humaine plus tragique. Les malfaiteurs sont plus audacieux; la précocité dans le crime devient une gloire convoitée; les attentats à la vertu entrent dans la rubrique des faits divers; des orgies, dont la description ferait rougir les cannibales des régions inconnues de la Terre de Feu, marquent l'entrée dans la société conjugale; une littérature ignoble est étalée publiquement à tous les carrefours de nos cités.

Pendant ce temps, nous dépensons des sommes fabuleuses pour la meilleure organisation du travail, de la propriété, de la famille et des pouvoirs publics, et les résultats ne semblent pas très sensibles. C'est qu'il faudrait travailler sur la volonté, la conscience et le coeur de l'homme et aucune institution terrestre ne possède cette force de persuasion. Seule l'Eglise possède ce privilège, selon la parole célèbre de l'auteur du Code napo-

léonien: "Moi, je règne sur les corps, mais le Pape, il règne sur les âmes."

L'Eglise apporte aux hommes la lumière qui montre la route à suivre; la force, qui leur permet d'avancer sur ce chemin; la consolation, qui les accompagne jusqu'au sommet de cette voie qui est souvent un calvaire.

L'Eglise s'adresse à la liberté humaine et personne, par conséquent, n'est forcé de subir son action. Mais Elle parle au nom du Ciel et ainsi son autorité en impose à la conscience. Et si vous faites taire cette voix qui ose encore prononcer à la face du monde le "non licet", quel moyen inventerez-vous pour dicter à votre génération les normes du devoir, de la justice et de l'honneur? Seriez-vous les partisans d'une morale indépendante que je serais obligé de vous dire, après Bossuet, que vous n'arriverez jamais à discipliner la volonté de l'homme, cette cavale indomptée qui a toujours brisé jusqu'à ce jour les faibles lacets par lesquels on voulait la retenir.

En dehors de l'Eglise, je vous défie de me signaler une autre puissance au monde capable de saisir la volonté de chaque homme.

* * *

Messieurs, regardez sortir ce criminel de la salle du prétoire où la justice humaine vient de le condamner. Il retourne à sa cellule, les fers aux mains, et la lourde porte se referme sur lui comme le couvercle d'un cercueil. Et cependant, voici un homme qui vient à lui, tenant dans sa main le code de la loi morale. Il *entre* dans ce cachot au nom du Scrutateur suprême, et il fait en même temps invasion dans son âme, essayant d'en inonder les plus intimes replis avec cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde (Jean, I-9). Cet homme, Messieurs, qui a reçu grâce et mission pour entrer dans

les consciences au nom du Juge éternel, c'est le prêtre catholique, et il est seul de son espèce. Il fait ce que personne ne veut et ne peut faire. Car une fois qu'il a pénétré à l'intérieur de l'âme, il gouverne cette âme, la relevant dans ses découragements, et lui montrant d'une main sûre la voie qu'elle doit suivre pour atteindre le but. Cette main levée du prêtre qui pardonne et absout, n'est-elle pas la seule vision d'espérance qu'apporte le criminel qui disparaît dans le trou de la potence?

Messieurs, le grand critique littéraire et fin psychologue, Saint-Marc Girardin, disait un jour en pleine Sorbonne: "Supprimez les confessionnaux, il vous faudra augmenter le nombre des prisons et des gendarmes." Et c'est vrai. L'Eglise est la seule puissance moralisatrice suffisante, parce que seule elle atteint les âmes. Ah! les ennemis de l'Eglise le savent bien, et c'est pourquoi par tous les moyens, par les lois, par la presse, par la ruse et par la violence, ils voudraient nous ravir les âmes; l'âme de l'enfant, en la souillant; l'âme du jeune homme, en la détournant du devoir; l'âme de la jeune fille, en l'avilissant; l'âme de l'épouse et de la mère, en la durcissant; l'âme du riche et de l'ouvrier, en les opposant; l'âme du moribond, en lui cachant le Ciel.

Messieurs, une génération peut être sacrifiée à ces idoles qui marquent toujours un retour au paganisme; mais saint Paul nous assure que le triomphe final du Christ-Jésus s'accomplira lorsque toutes choses auront été instaurées en Lui.

Je sais, pour en avoir fait une heureuse expérience, tout le bien qu'un avocat droit et honnête peut faire; et c'est pourquoi, Messieurs, je suis heureux d'être au milieu de vous en cette heureuse circonstance de la reprise des activités judiciaires, sachant que votre travail peut devenir une collaboration efficace à cette rénova-

tion sociale que tous réclament à grands cris, mais que seule la grâce de Dieu pourra nous obtenir, en attendant qu'elle nous introduise dans la Cité de la paix parfaite.

Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée

à Québec,

à l'occasion de la clôture du cinquième congrès

mondial du Comité international

catholique des infirmières et assistantes

médico-sociales,

le 11 septembre 1954.

Excellences Révérendissimes, *

Honorable Monsieur, **

Messeigneurs,

Chers Congressistes,

Vers le milieu du siècle dernier, alors que les grandes nations poursuivaient leur politique coloniale, en multipliant les campagnes militaires coûteuses et les conférences de paix sans résultats, l'attention du monde fut tout à coup attirée sur une jeune fille dont le dévouement et l'audace devaient devenir légendaires. Et le nom d'une infirmière est le seul que l'humanité reconnaissante ait retenu parmi tant de héros qui ont illustré la guerre de Crimée...

Un siècle s'est écoulé. Notre génération a connu les horreurs de deux guerres mondiales et durant les entractes de ce drame horrible, le sang humain n'a jamais

---

* LL. EE. NN. SS. C.-E. Garant, L. Audet.
** Honorable P.-J.-J. Martin.

cessé de couler sur la terre. Et voici que le monde ému salue encore aujourd'hui l'uniforme blanc de l'infirmière, qui symbolise le dévouement pur d'une femme que l'histoire appellera l'Ange de Dien-Bien-Phu . . .

Vous tenez les assises de ce Congrès International en un pays, jeune encore, mais qui compte parmi ses fondateurs des martys et des héros. Parmi ces derniers, nous apercevons la silhouette douce et gracieuse de la première infirmière de Ville-Marie...

Florence Nightingale, Geneviève de Galard, Jeanne Mance: trois noms qui dominent l'histoire de trois siècles! Trois figures qui brillent dans les ténèbres comme des étoiles dans la nuit! Trois jeunes filles qui ont prouvé encore une fois que la vraie grandeur prenait sa force dans l'âme et que la religion n'est pas un opium qui désagrège les ressorts de la volonté.

Deux d'entre elles nous appartiennent et elles ont rendu un témoignage éclatant de leur foi en entreprenant des tâches apostoliques et missionnaires pour l'extension du règne de Dieu sur la terre. Non seulement elles sont vos modèles, mais elles vous invitent à mettre les richesses de votre personnalité et les ressources de votre art au service de la Sainte Eglise. C'est la résonance que je voudrais donner à l'appel que je vous fais en ce moment.

Vous n'attendez pas de moi un exposé complet des aspects techniques de votre profession. Pour élaborer un tel travail, j'aurais dû attendre la publication des documents du présent Congrès. Je voudrais tout simplement, à la fin de ces journées d'études et de fraternelle amitié, vous rappeler très brièvement deux vérités qui sont comme les piliers de votre Association, à savoir *premièrement*: qu'il y a *une science médicale chrétienne* et par conséquent *un service hospitalier chrétien;* et *deuxième-*

ment: que *l'Eglise a besoin de vous* pour étendre le règne d'amour de Dieu chez tous les peuples et dans toutes les classes de la société.

* * *

La médecine contemporaine a découvert dans le corps humain un univers plus profond que celui qui nous entoure. Elle a saisi le secret des multiples fonctions de ce merveilleux organisme et elle cherche à arracher à la mort les mystères de la vie. Une telle recherche devrait conduire l'esprit en des régions plus élevées que celle de la matière. Aussi étions-nous heureux d'entendre le président de l'American Medical Association, le docteur Edward McCormick, affirmer devant 12,000 médecins, au Congrès de l'Association tenu à San Francisco en juillet dernier, qu'un médecin qui ne croirait pas en Dieu ne devrait pas être admis à la pratique de la profession.

Et même si nous admettons l'existence d'une intelligence ordonnatrice du monde, sommes-nous tenus pour autant d'affirmer qu'il y ait une science médicale chrétienne? Ecoutons la réponse qui nous est donnée par Sa Sainteté Pie XII, dans son discours du 12 novembre 1944, aux membres de l'U.I.M.B.S.L. (Union italienne médico-biologique Saint-Luc) : "Il est donc manifeste que la personne du médecin, comme toute son activité, se meuvent constamment dans le cercle de l'ordre moral et sous l'empire de ses lois. Dans aucune déclaration, dans aucun conseil, dans aucune disposition, dans aucune intervention, *le médecin ne peut se trouver en dehors du terrain de la morale*, délié et indépendant des principes fondamentaux de l'éthique et de la religion; et il n'y a aucun acte ou aucune parole dont il ne soit responsable devant Dieu et devant sa propre conscience."

Ces paroles du Saint-Père ne laissent aucun doute sur l'existence d'une science médicale chrétienne et n'ad-

mettent aucune discussion sur les prétendus empiétements de la morale dans un domaine qui ne relèverait pas de sa juridiction. Mais, objecteront les partisans de la neutralité, le champ des sciences exactes et expérimentales ne s'étend-il pas hors des frontières de la religion et de la morale, et leurs lois propres ne jouissent-elles pas d'une autonomie entière ? Répondre par une affirmation, dictée par l'esprit du laïcisme prétentieux, serait admettre une ignorance totale des problèmes humains.

Composé de matière et d'esprit, l'homme se dirige vers une fin au-dessus de la nature. Ainsi, en soignant le corps, ses membres et ses organes, le médecin ne peut oublier l'âme et sa destinée surnaturelle. Nous savons que ces affirmations apparaîtront à beaucoup comme des chimères et que le concept d'une science médicale chrétienne sera considéré par eux comme une absurdité. Mais l'Eglise maintient ses positions, car Elle ne peut ignorer que l'objet de cette science, c'est l'homme ordonné, dans son esprit et sa chair, à une fin sublime qui n'est autre que l'amour de Dieu.

Mais vous vous demandez certainement pourquoi j'ai tant insisté devant vous sur cette notion d'une "science médicale chrétienne"? — C'est que votre profession est tellement liée à l'exercice de la médecine que si celle-ci exige du praticien une telle formation morale, la vôtre sera soumise aux mêmes obligations. Vos responsabilités sont moins étendues que celles du médecin mais la vie du malade dépend de votre habileté et de votre patience. Votre profession réclame un dévouement complet au malade, et c'est pourquoi vous ne pouvez pas quitter son chevet, comme une employée de bureau qui peut s'en aller sans inquiétude à l'heure fixée. Aussi devons-nous affirmer avec le Pape, dans son allocution du 21 mai 1952, aux infirmiers et infirmières des hôpitaux et cli-

niques de Rome, "qu'il y a *une pratique catholique de votre art...*" Dans certains milieux, on croit inutile de grouper les membres de votre profession dans une association catholique, sous le fallacieux prétexte que les techniques qui régissent votre activité sont aussi indépendantes de la morale que les théories de la physique ou de la musique. J'ai déjà répondu à cette objection en prouvant qu'il y avait une science médicale chrétienne. J'irai plus loin et avec le Pape je dirai que "vous ne seriez pas en mesure de demeurer à la hauteur de votre tâche et de vos devoirs, si vous ne pouviez disposer de forces morales résultant d'une foi vive et profonde et alimentée par elle".

Votre profession n'est pas un emploi, si honorable soit-il. Elle est une collaboration à la mission de charité que le Seigneur a confiée à son Eglise. L'infirmière catholique doit servir Jésus-Christ lui-même, présent dans le malade. Or, pour garder cette vision du monde surnaturel dans toute sa limpidité, qui ne voit la nécessité pour l'infirmière d'adhérer à une association dont la mission principale sera de maintenir dans tous ses membres la pureté de l'idéal et la fermeté de l'engagement.

L'Eglise n'ignore pas les injustices que vous devez combattre et les préjugés auxquels vous vous heurtez dans l'élaboration d'une législation sociale plus conforme à la dignité de votre profession. Cependant, les exigences de la charité seront toujours, pour vous, plus aiguës que les prescriptions de la justice. Votre code de vie professionnelle a été résumé dans l'hymne admirable que l'apôtre saint Paul a chanté à la gloire de la charité: (I, Cor., XIII). Votre amour doit être sourd à toutes voix des passions et c'est sans envie, sans égoïsme, sans colère, que vous devez aborder et quitter le malade. L'infirmière catholique croit tout ce que lui ensei-

gne l'Eglise; elle espère tout de l'Eglise; elle supporte tout pour faire triompher l'Eglise, ayant appris dans son contact avec la souffrance que l'Eglise continue ici-bas la mission rédemptrice du Seigneur Jésus.

* * *

Vous devez entendre ces appels de l'Eglise avec un sens aigu de vos responsabilités de militants du Royaume de Dieu. L'heure n'est plus aux discussions mais à l'action. L'Eglise sera conquérante dans la mesure où vous lui donnerez vos coeurs et où vous lui prêterez vos mains. Non seulement l'exercice de votre profession suppose une adhésion ferme aux principes de la morale chrétienne, mais le rayonnement de l'Eglise d'aujourd'hui et de demain sera conquérant selon la mesure même où vous aurez accepté de marcher en tête de l'armée pacifique de ses apôtres.

Est-il besoin d'affirmer devant vous que l'Eglise est militante? Chacune d'entre vous pourrait rendre un témoignage qui serait une réponse émouvante à cette question. Mais, en serrant le problème de plus près, nous pourrions peut-être constater que l'Eglise doit livrer, en ce moment, une lutte décisive dans ce secteur de l'activité humaine que vous représentez. Et venons-en au fait.

La déchristianisation des milieux sociaux s'accomplit à un rythme accéléré, au point que notre monde devient de structure athée. L'histoire se déroule apparemment sans Dieu. Dans un tel monde, la hiérarchie des valeurs n'est plus la même que dans la chrétienté; l'homme a remplacé Dieu; la morale devient une explication des circonstances et des situations; l'idéal, la beauté, le dévouement ont fait place à la sexolâtrie et à la sportolâtrie. Ici, la santé, la maladie, la mort, sont des phénomènes qui ont perdu toute la signification que leur donnait la foi chrétienne. La santé est un état d'euphorie qui

résulte de l'équilibre de tout l'organisme; la pensée est une sécrétion glandulaire; la mort est le retour au grand vide noir.

D'où il nous sera facile de comprendre que les hommes de notre génération donneront une importance plus grande aux sciences qui étudient l'organisme humain, et qu'ils seront tentés d'identifier la recherche du bonheur avec l'organisation pour la santé. Or, la foi donne une vision bien différente du monde. Même si l'Eglise demande à ses enfants d'être les chefs de file dans l'organisation matérielle de la cité terrestre, Elle leur rappelle que la vie est un voyage et que l'essentiel, pour chacun de nous, c'est d'atteindre le but. Comme le rappelait le Saint-Père aux médecins: "Un capitaine peut bien savoir donner des instructions précises sur la manière de manoeuvrer la machine et de disposer la voile pour la navigation; si, cependant, il ne connaît pas le but, ou s'il ne demande pas à ses instruments ou aux étoiles qui resplendissent au-dessus de sa tête la position et la direction de son navire, où sa folle course le conduira-t-elle?"

D'où nous concluons que la santé n'est plus le bien suprême et que la mort peut devenir plus précieuse que la vie puisque le chrétien apprendra que les vraies raisons de vivre sont des raisons pour lesquelles il est nécessaire de mourir.

Ne demandez pas une explication de ces vérités aux chrétiens qui n'ont plus le temps de réfléchir; qui ont subi l'influence des courants qui traversent le monde, tels la frénésie du plaisir, les expériences amoureuses prématurées, la hantise du sexuel; qui ont la peur de l'effort et du sacrifice. Notre génération ne parle que d'engagement, et jamais on n'aura constaté si peu de fidélité.

Un grand combat entre l'esprit et la chair se livre

donc sur le terrain même où vous exercez votre profession. Qui ne saisit alors la valeur stratégique de votre engagement à la cause de Dieu et de son Eglise!

Cette cause sera sauvée le jour où des infirmières compétentes et désintéressées, éclairées par une foi personnelle et soulevées par un zèle intrépide, se lèveront dans les assemblées internationales pour affirmer les droits imprescriptibles de la morale, pour venger les attentats à la vie, pour rappeler avec force que les vrais facteurs du bonheur demeurent la fécondité et la fidélité du foyer, la pratique des vertus de chasteté et de tempérance. La cause du Royaume de Dieu sera sauvée le jour où, dans tous les milieux de croyances diverses et de professions multiples, des infirmières catholiques, militantes dans le Royaume, seront, par le témoignage de leur vie, une réponse à toutes les inquiétudes de ce siècle.

Votre profession vous permet d'établir des contacts personnels et intimes avec des représentants de tous les milieux sociaux. Le malade est un être faible et vulnérable, à la recherche d'un bien qu'il trouvera si vous voulez bien le lui donner. Mais Dieu veut également se servir de vous pour donner la lumière à cette âme aveugle et pour guérir les blessures cachées de ce pauvre coeur ulcéré. Car Dieu nous a confié une part de la rédemption, tout comme la science médicale vous a rendu responsables de certains gestes nécessaires au retour à la santé. Nous avons à créer un climat dans lequel la foi puisse se développer, s'épanouir. Nous devons présenter un christianisme qui attirera par sa vérité, et nous devons le vivre dans un témoignage éclatant qui deviendra pour les autres un motif de croire.

C'est tout cela une association d'infirmières catholiques. Rien de plus, mais rien de moins!

L'aumônier sera au milieu d'elles la présence vivante et active de l'Eglise. Il les conduira à l'intelligence de la foi en leur livrant un christianisme clair, riche, adapté, convaincu.

L'Association aidera les membres à assumer leurs responsabilités dans la rechristianisation de la société et tout d'abord du milieu professionnel. Il faudra bien comprendre une bonne fois que toute vocation humaine doit être couronnée par une vocation apostolique, car nous avons été appelés à la construction de la Cité de Dieu.

Et je ne puis trouver de paroles plus adéquates pour clôturer ce congrès que celles-là mêmes que le Pape adressait aux infirmières professionnelles, le 1er octobre 1953: "Chères filles infirmières, qui, par vocation divine ou par libre choix, avez embrassé une vie hérissée de sacrifices pour le bien de l'humanité souffrante, vous ne devez pas estimer votre oeuvre moins qu'elle n'est appréciée par Dieu et la société humaine. Elle est noble et nécessaire, elle vise à procurer le bien du corps et celui de l'âme, et elle sert le temps et l'éternité: véritable ministère sacré!

"Que la blancheur rayonnant de vos vêtements et évoquant aux yeux fatigués des malades des visions angéliques, soit le symbole et l'uniforme de votre vie intérieure surnaturelle, telle qu'elle fasse vraiment de vous des anges mis au service des hommes."

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée en l'église Notre-Dame, à l'occasion de la célébration de la Fête du Saint Nom de Marie, le 12 septembre 1954.

Mes bien chers frères,

Ces réunions à Notre-Dame sont de véritables pèlerinages que vous faites pour honorer la Vierge Marie, en cette année qui lui est consacrée. Mais ces gestes que vous répétez souvent, car l'expérience nous prouve que ceux qui prennent part à ces démonstrations sont presque toujours les mêmes, ne sont pas tout à fait désintéressés. C'est pour purifier vos intentions que je voudrais méditer brièvement avec vous, en ce moment, les leçons qui se dégagent d'une telle manifestation.

Ces pèlerinages à Notre-Dame ravivent notre foi, réchauffent notre amour et augmentent notre confiance.

* * *

Nous vivons, mes frères, au milieu d'un monde qui a renié son Dieu. Aussi l'apostasie devient un phénomène normal et l'exil de Dieu est prononcé par l'opinion publique.

S'il est vrai que les deux pouvoirs, civil et religieux, sont distincts et s'exercent dans leur sphère propre avec une souveraine indépendance, il n'en demeure pas moins vrai que le Dieu trois fois saint est l'unique source de toute

autorité et que le pouvoir civil doit légiférer et administrer en tenant compte du bien commun des individus dont la destinée surnaturelle ne doit jamais être sacrifiée.

Et c'est ce que nous fait comprendre un pèlerinage en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie. Ici nous oublions pour un instant la terre avec ses terribles exigences et nous nous sentons soulevés au-dessus de nous-mêmes. Nous comprenons que nous ne sommes pas seuls à lutter pour faire triompher la cause du royaume de Dieu dans notre pauvre coeur ou dans nos différents milieux de vie. Une multitude s'est jointe à nous pour exprimer le même idéal que chacun cachait dans son coeur.

Mes frères, la Vierge Marie a vécu de la foi. Derrière le monde sensible des apparences, Elle percevait une présence dont Elle cherchait à connaître les intentions et les moindres désirs. Depuis son acquiescement à cette sainte volonté du Seigneur dans le mystère de l'Annonciation jusqu'au Stabat au pied de la Croix, la vie de Marie fut un acte de foi héroïque et ininterrompu. Aussi en inaugurant son ministère public, le Seigneur Jésus pouvait-il affirmer à ses auditeurs, souvent incrédules et hésitants, que le plus beau privilège de sa Mère, c'était sa foi, et que sa maternité divine en découlait comme l'effet de la cause (Luc, XI-28).

La foi est-elle la lumière qui nous a guidés vers ce sanctuaire, ou n'y serions-nous pas venus par hasard, pour exhiber devant Dieu nos doutes et nos misères morales? Comme les Apôtres, nous pouvons transformer cette inquiétude en une prière et pousser le même cri qui les sauva: "Seigneur, ayez pitié de notre incrédulité." (Marc IX-23).

La foi est un don de Dieu, et c'est pourquoi "nul ne peut venir à moi, dit le Seigneur, si mon Père, qui m'a envoyé, ne l'attire" (Jean, VI-44). La foi est donc un courant vital qui nous entraîne dans le monde du surnaturel. Elle n'est

pas au bout ni de la dialectique la plus rigoureuse, ni des techniques apostoliques les plus adaptées, ni de l'amitié sacerdotale la plus dévouée. Elle vient de Dieu et elle conduit à Dieu.

Cependant il ne faudrait pas ignorer l'effort humain, voulu par Dieu lui-même, qui veut se servir des hommes comme d'instruments de sa grâce. Il ne faudrait pas surtout minimiser le rôle de Marie dans l'oeuvre du salut de chaque homme. Elle est la Mère de la grâce et dans ces débuts de la conversion, qui ressemblent à un véritable enfantement, Elle joue un rôle prépondérant.

Un pèlerinage à la Vierge constitue donc un moyen d'augmenter notre foi et parfois même de retrouver la foi, plus efficace que toute démonstration. Au pied de la Mère, c'est la foi qu'on vient chercher.

* * *

C'est aussi l'amour. Si notre monde est incroyant, ne soyons pas surpris de le trouver dur et sans entrailles. Les enfants d'une même famille s'aiment non pas uniquement parce qu'ils se voient souvent et qu'ils vivent sous le même toit. Indépendamment de leur volonté, ils sont unis dans le coeur de leur mère par le lien d'un amour qui a précédé le leur. Aussi lorsque la maison qui les a vu naître est vide et que la vie les a jetés aux quatre coins du monde, ils s'aiment davantage, car à chaque instant ils sont présents les uns aux autres dans le sanctuaire bien chaud du coeur de la maman.

Durant un pèlerinage, les fidèles éprouvent cette certitude d'être tous les fils d'une même Mère. Agenouillés dans sa maison, ils découvrent comme jamais ils ne l'ont fait, la fraternité qui les lie. Il faut avoir vu à Lourdes, un des grands pèlerinages des anciens combattants pour comprendre à quel point ce sentiment d'amour peut être puis-

sant. Ils sont là, coude à coude, les vétérans des guerres fratricides, affirmant dans la sincérité de leur âme, une sorte de protestation tangible contre la fureur des haines qui les opposaient hier.

Notre milieu social est divisé. Les classes sociales s'affrontent et le son que provoquent ces chocs a des résonances qui ne sont pas chrétiennes. Aussi, mes chers frères, je vous invite à multiplier ces pèlerinages aux différents sanctuaires de la Vierge, afin que vous découvriez dans son coeur maternel l'affection qu'Elle porte à tous ceux qui vous entourent. Nous ne venons pas ici pour extorquer des faveurs, mais pour reprendre confiance dans la vie.

* * *

La vie de Marie, jugée dans la lumière de la raison, est une absurdité. Il est absurde de croire qu'une vierge a enfanté un fils ; il est absurde d'admettre que ce fils de Marie soit un Dieu, le seul Dieu vivant ; il est absurde de lier le sort du monde aux histoires qu'une Dame aurait racontées à des pastoureaux portugais ; il est absurde de demander à l'eau de Lourdes la guérison d'un ulcère. Tout cela est totalement absurde pour celui qui mesure les événements avec l'aulne des techniques scientifiques. Et cependant le pèlerin de Notre-Dame proclame par sa présence dans la maison de sa Mère, que toutes ces absurdités ont été voulues par la sagesse d'un Dieu tout-puissant.

Le pèlerin sincère pratique l'humilité et la confiance. Les paroles de la Dame de Lourdes et de Fatima sont pour lui des appels à une vie de prière et de pénitence. Avec tous ses frères de la route, il affirme que les réalités du monde surnaturel sont les seules vraies, et il organise sa vie terrestre de façon à ne pas perdre les biens invisibles et éternels.

* * *

Voilà, mes chers frères, les fruits que nous recueillerons de cette manifestation grandiose organisée en l'honneur de Notre-Dame par la Garde d'Honneur de son Coeur Immaculé. Pour que cette démonstration soit suivie par des lendemains fructueux, j'invite les membres de la Garde d'Honneur à être bien fidèles à leur rendez-vous marial, afin que leurs prières réparatrices obtiennent à un grand nombre d'âmes des grâces de foi, d'amour et de confiance.

Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée à l'Oratoire Saint-Joseph, lors du congrès-pèlerinage interdiocésain des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, le 12 septembre 1954.

Mes chers frères,

Le mouvement Lacordaire n'a pas que des amis. Devant lui se presse la foule des indifférents et s'aligne l'armée des opposants. Jean-Baptiste, le grand abstinent de l'Evangile, connut, lui aussi, la contradiction et si sa tête tomba sous la hache du bourreau, c'est qu'il avait osé reprocher à une société jouisseuse ses excès d'intempérance et de luxure.

Le mouvement Lacordaire est un reproche perpétuel adressé à la multitude des buveurs de spiritueux. Et ces derniers, pour légitimer leurs habitudes, n'ont rien trouvé de plus solide que l'argumentation suivante: Il est imprudent de suivre les conseils d'un insensé; or le mouvement Lacordaire est composé de toqués qui ont une idée fixe: l'alcool est un poison, un ennemi; donc il ne faut pas être un grand philosophe pour arriver à la conclusion qu'un homme sain d'esprit ne doit pas devenir membre d'une telle association.

Pendant ce temps l'alcoolisme se répand dans le peuple et devient une de nos plaies sociales. Car ne craignons pas de l'affirmer, l'abus de l'alcool sous forme de liqueurs fortes, est un poison qui tue le corps, l'âme, la famille, la race et la nation. Toutes les classes de la société sont mena-

cées à l'heure actuelle par ce fléau. Le culte fervent du petit verre n'est pas spécial à la classe ouvrière. Le commerçant, l'industriel, traitent leurs affaires le verre à la main. L'alcoolisme de l'homme aisé est peut-être plus discret, mais les salons les plus luxueux ne sont-ils pas transformés en beaucoup d'endroits en expositions de boissons fortes, car on croirait faire injure à ses invités si on ne leur donnait pas l'occasion de s'intoxiquer. Aussi un grand médecin français ne craignait-il pas de faire cette affirmation: "Nous marchons à grands pas vers une barbarie nouvelle, vers la barbarie alcoolique."

Arrêtons-nous à ces deux pensées: *l'alcoolisme est la ruine du foyer ; l'alcoolisme ne peut être vaincu que par une force spirituelle.* Nous terminerons en demandant à saint Joseph la grâce de pratiquer dans toute notre vie les grandes vertus chrétiennes de pureté et d'abstinence.

* * *

Qu'est-ce qu'un foyer? C'est un endroit bien chaud comme un nid ; c'est un sanctuaire bien recueilli où se réfugie la famille. C'est là qu'il fait bon vivre dans la sécurité du chez soi. L'homme qui doit le quitter chaque matin garde son souvenir durant le jour, et le soir il y revient comme dans un havre de paix. L'acquisition d'un foyer est l'affirmation et la sauvegarde des droits les plus sacrés de l'homme et l'école des vertus indispensables au maintien de l'ordre dans la société. Or, c'est un fait prouvé que l'alcoolisme est la ruine du foyer. Nous avons tous connu des familles honorables, jouissant d'une certaine fortune, qui ont été ruinées, disloquées, dispersées, par la passion de boire du père où même d'un fils. Sous la pression de l'alcool, ce foyer a été terrassé comme la maison qui croule sous la tempête.

Le foyer, ce n'est pas seulement la maison coquette et accueillante: c'est l'amour qui réchauffe et qui unit les

coeurs. Or, interrogez les souffre-douleurs qui sont les victimes de l'alcoolisme et vous entendrez les plus tristes histoires qui puissent être racontées. Cette femme misérable, vieillie avant l'âge, vous ne la croirez pas si elle vous affirme que la belle mariée que vous apercevez dans un cadre au mur, c'est son portrait de noces. Mais lorsqu'elle vous aura raconté son long calvaire, où d'étape en étape elle a marché, poussée par les injures, les blasphèmes et les coups sanglants, vous aurez compris.

Ces sanglots des mères accompagnés des cris des enfants affamés, je les entends tous les jours dans les lettres que m'adressent ces femmes d'alcooliques réduites à l'état de mendicité. Oui, on ne le criera jamais trop fort : l'alcoolisme tue dans la famille l'aisance, la joie et la concorde.

Mais que faire devant ces ruines? Laisser faire ou *réagir*. Les Lacordaire ont choisi la seconde alternative. Ils veulent prouver par leur vie, plutôt que par leurs paroles, que la vraie joie se trouve autant dans un bon grand verre d'eau que dans un petit verre d'alcool. Ils croient, comme cet économiste belge, que "si les ouvriers épargnaient seulement les sommes énormes qu'ils consacrent aux boissons alcooliques qui les abrutissent, en vingt ans ils pourraient acheter toutes les manufactures où ils travaillent".

* * *

Mais le mouvement Lacordaire rappelle avant tout à ses membres que l'alcoolisme ne peut être vaincu que par une force spirituelle.

C'est que l'expérience leur a prouvé que tous les moyens préconisés par la science sont inefficaces en bien des cas. Le directeur d'une maison de réhabilitation, établie dans le sud des Etats-Unis, ne craignait pas d'affirmer, après de longues années de travail dans la lutte anti-

alcoolique: "L'ivrogne cesse de boire le jour où il aime le Seigneur Jésus plus que sa bouteille."

C'est que l'alcoolisme, considéré comme un problème psychologique, manifeste chez le sujet qui en est la victime, une forte tendance à l'égoïsme. Or je ne sais plus qui a dit que "l'égoïste mettrait le feu à la maison de son voisin pour faire cuire un oeuf". Ainsi l'alcoolique est dominé par une passion irréductible qui ne peut être maîtrisée que par une force spirituelle. Pour se sentir obligé de résister à ce penchant qui dégrade mais qui plaît, il faut une croyance, un idéal, un amour. Mes chers frères, c'est ce que vous êtes venus chercher ici, auprès du bon saint Joseph.

Quelle richesse de vie spirituelle ne découvrons-nous pas dans le foyer de Nazareth? Ici tout est calme, paix et joie. La vie de Joseph n'a de sens que par Jésus et Marie. L'amour est le grand levier qui soulève toutes ses actions. Et d'ailleurs l'amour n'est-il pas le meilleur tonique pour stimuler les énergies du corps et de l'âme? La science elle-même nous apprend que de nombreux états pathologiques s'expliquent par des soucis et des embarras psychiques. Celui qui aime à plein coeur trouve les forces dont il a besoin pour se donner à la cause qu'il veut servir. Mais l'égoïste vit dans un désert où tout se dessèche, et c'est pourquoi il est tenté d'arroser la terre aride de son coeur avec cette eau-de-vie qui lui donne l'impression d'une résurrection ou d'une évasion, alors qu'en réalité c'est le spasme nerveux de la bête étendue par terre qui sursaute sous le coup de fouet.

Lacordaire et Jeanne-d'Arc, retournez chez vous avec la ferme résolution de fonder un foyer semblable à celui de Nazareth. C'est là, et là seulement, que vous ferez la découverte de la paix. C'est dans les Saints Coeurs de Jésus et de Marie que vous puiserez la grâce d'être purs et abstinents. On s'inquiète, en ce moment, de l'immoralité qui

règne dans tous les milieux sociaux : délinquence juvénile ; littérature obscène ; spectacles déshonnêtes ; modes provocantes. Les tribunaux et la république voisine ne savent pas quelle sentence porter contre les quatre jeunes gens qui ont commis tous les crimes possibles pour le seul plaisir de les commettre : tuer pour tuer ; violer pour violer ; voler pour voler. Mais que peut-on attendre de plus d'une morale qui ne repose pas sur la croyance en un Sauveur qui nous a commandé la pratique des vertus après nous avoir donné l'exemple d'une vie pure et mortifiée et dont la foi fondamentale est l'Amour ?

L'alcool et la luxure sont frère et soeur jumeaux. Aussi, de même que l'Eglise demande aux âmes consacrées de pratiquer une chasteté parfaite pour imiter la vie de Jésus, de Marie et de Joseph, ainsi l'Eglise encourage ceux qui en saisissent toute la valeur de sanctification et de rédemption, à s'enrôler dans les rangs des abstinents.

* * *

Chers Lacordaire et Jeanne-d'Arc, soyez fiers et convaincus au service de la cause que vous représentez. Ne transformez pas votre mouvement en une puissance temporelle, financière et encore moins politique. Vous êtes des enfants de l'Eglise et vous pratiquez l'abstinence parce que vous voulez rendre l'Eglise plus sainte et plus pure. Vous êtes des disciples de l'Evangile et vous avez découvert dans ce code de vie morale des exemples éclatants d'abstinence totale. Vous êtes des chrétiens, des frères de Jésus-Christ, et vous savez que dans le plan de la Rédemption, nous sommes responsables du salut des autres hommes. Le mouvement Lacordaire connaît ses déficiences et il travaille à rendre ses membres meilleurs parce qu'il veut étendre leurs bras à la grandeur de la Croix, pour que le sacrifice de leur abstinence totale soit l'instrument du salut d'un grand nombre de pauvres victimes de l'alcool.

Le jour où cette doctrine sera prêchée et vécue dans notre diocèse, le salut sera proche; la paix entrera dans les coeurs et les foyers; tout un peuple marchera sans dévier sur la route étoilée qui mène aux Cieux. Amen.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée en l'église Notre-Dame, à l'occasion de l'ouverture du Congrès annuel de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, le 19 septembre 1954

Mes chers frères les travailleurs,

J'ai bien le droit de m'adreser à vous en employant cette formule, car, comme l'apôtre saint Paul, je puis affirmer que je travaille autant et plus que vous (II Cor. XI-23).

J'ai dû faire diligence pour venir vous rencontrer ce matin, car je viens de terminer une cérémonie d'ordination à laquelle prenaient part près de 75 candidats. Mais comme je suis heureux de vous trouver ici, tous groupés autour de notre Mère, la douce Vierge de Nazareth, la fidèle ouvrière de la Rédemption. Dispersés à travers la province, vos intérêts vous obligent à choisir, comme sièges de vos conventions annuelles, des centres industriels, situés aux quatre coins cardinaux. Cependant, en cette année mariale, votre piété vous a conduits dans la ville qui lui doit ses origines et qui vit sous sa maternelle protection. Soyez convaincus que la Mère et la Reine de Ville-Marie aura des attentions particulières pour vous durant cette semaine. Notre-Dame du Bon Conseil guidera vos délibérations et la Vierge puissante vous aidera à faire pas-

ser dans la vie concrète de chaque jour les conclusions de ce congrès.

Vous sentez, en ce moment, le besoin d'une intervention du Ciel pour mener à bonne fin la tâche que vous vous êtes assignés. Elle n'est pas facile, en effet, votre mission, puisque vous devez faire triompher la justice et la charité dans une société qui multiplie les relations professionnelles au point de créer des situations inextricables et que, d'autre part, ce travail doit s'accomplir au milieu de bouleversements économiques qui rendent difficile "la claire détermination de cet ordre chrétien à promouvoir dans la vie du travail."

Aussi aux heures critiques et dans les situations concrètes qui exigent des prises de positions immédiates, est-il difficile de préciser la doctrine sociale de l'Eglise et de formuler les directives opportunes qui sachent concilier cette doctrine avec les intérêts de la classe ouvrière. Un congrès comme celui que vous inaugurez, en ce moment, prend alors toute son importance. Sous la conduite de techniciens avertis et sous l'oeil vigilant de vos dévoués aumôniers, vous étudierez les problèmes qui relèvent de votre compétence.

Et quels sont ces problèmes? Voilà une question très simple. Pourrons-nous trouver une réponse aussi simple? En étudiant les derniers documents pontificaux, il nous semble que nous pourrions la formuler en ces termes: "Le syndicalisme chrétien doit instaurer dans le monde ouvrier un ordre plus conforme à l'idéal de l'évangile."

Mais n'est-ce pas là le but que poursuivent les mouvements d'Action Catholique, les pieuses associations, les groupements paroissiaux et professionnels? Alors pourquoi des syndicats catholiques? Bien des hommes seraient heureux de saisir dans notre esprit une hésitation en présence d'une telle demande. Et cependant le doute n'est pas

possible. La doctrine sociale de l'Eglise s'impose aux chrétiens et cette doctrine reconnaît la légitimité et affirme la nécessité du syndicalisme dans notre société contemporaine.

Les syndicats ont surgi, en effet, comme une conséquence spontanée et nécessaire du capitalisme érigé en système économique. La classe ouvrière ne peut pas oublier la tragédie du "sweating system" qui existait au début de ce siècle et c'est pour protéger la dignité de la personne humaine qu'elle a organisé le monde syndical. Pour quelques-uns cette organisation ressemble à un barrage. Mais le barrage est nécessaire, non seulement pour protéger des intérêts, mais aussi pour assurer la paix. Dans cette lutte d'arrache-pied d'un demi-siècle, les syndicats chrétiens du monde entier ont suivi les directives de l'Eglise et ils ont également servi l'Eglise. C'est pourquoi, en écrivant aux Syndicats chrétiens de Belgique, le 27 juin dernier, le pro-secrétaire d'Etat de Sa Sainteté pouvait affirmer: "C'est aussi par fidélité à cet idéal, que, durant un demi-siècle, vos devanciers se sont dépensés pour améliorer la condition des ouvriers, faire respecter en eux la dignité de la personne humaine et leur assurer un rôle plus équitable dans la vie économique du pays. Ce faisant, ils ont servi l'Eglise comme des fils, témoignant de son vrai visage devant le monde du travail, et ils ont rendu manifeste aux yeux de tous qu'un mouvement syndical chrétien, sans le céder à nul autre pour la juste défense des travailleurs, sait garder la préoccupation de faciliter à ceux-ci la poursuite de leur vraie destinée, qui, pour eux comme pour quiconque, est en Dieu."

Ces paroles lumineuses disent tout et devraient être insérées dans tous les manuels de vos différentes fédérations.

Tout d'abord la tâche propre du syndicat, c'est de défendre les intérêts légitimes des travailleurs dans les con-

trats de travail. Et ce but diffère de celui qui est dévolu aux mouvements d'apostolat. Le syndicalisme réclame la justice dans les contrats de travail, et comme la vie est faite de mille détails, ces conventions paraîtront aux non-initiés trop volumineuses et tracassières. Mais pour ceux qui passent leur vie sur le chantier ou à l'usine, ces clauses ressemblent aux pierres d'assises d'un édifice qui doit s'élever graduellement en suivant avec précision les lignes de la justice, de la vérité et du respect mutuel.

C'est pour que vous accomplissiez cette tâche ardue et délicate que l'Eglise, depuis un demi-siècle, vous a accordé sa confiance et dans sa main maternelle vous avez souvent trouvé le viatique qui vous permettait de soutenir la tempête. Si la discrétion n'était pas une vertu, que de choses nous pourrions vous révéler en ce moment. Mais passons et venons-en aux conditions qui assureront le succès de vos entreprises.

* * *

Tout d'abord le syndicalisme a besoin de chefs bien formés. Ceux qui sont appelés, par la confiance de leurs camarades, à agir au nom du personnel d'une entreprise doivent remplir leur mission avec un sens aigu de leurs responsabilités. Si toute autorité vient de Dieu, selon l'enseignement de l'apôtre saint Paul (Rom. XIII, 2), celle que détient un chef syndicaliste ne prend pas sa source ailleurs. Il doit donc être pour les siens *une providence sage et attentive* se fixant comme limites de son devoir d'état le service de ses camarades et la recherche du bien commun dans le cadre de l'économie du jour.

Pour atteindre un tel idéal, le chef syndical doit nécessairement être un "libéré" au sens profond du mot.. Libéré des contraintes de la vie professionnelle quotidienne; libéré de toute cupidité qui pourrait en faire un instrument des puissances d'argent; libéré de toute ambition qui pour-

rait, selon l'expression même du message ci-haut mentionné, lui faire outrepasser la fin propre du syndicalisme en l'incitant à céder à la pression des événements; alors il faillirait à l'attente et aux espérances que mettent en lui les travailleurs honnêtes et consciencieux.

Il est facile de conclure de ces observations générales que pour promouvoir cet ordre chrétien dans le monde ouvrier, il importe que chaque travailleur soit pénétré d'un grand esprit de foi et animé par une piété sincère. Le syndicalisme chrétien doit recruter des membres et il le fera beaucoup plus par la compétence de ses chefs que par la réclame de ses agences publicitaires. Et cette compétence technique doit être traversée par un souffle de vie spirituelle puisée aux sources de la piété, elle doit être accompagnée par un style de vie chrétienne rayonnante.

Le syndicalisme chrétien doit être assez fort pour dénoncer les abus d'un monde qui laisse pourrir les récoltes de blé sur les champs tandis que les miséreux pourrissent dans les taudis. Le syndicalisme chrétien doit être assez énergique pour éviter les gauchissements des structures sociales et assez consistant pour résister à leur durcissement. Le syndicalisme chrétien doit être assez loyal pour dénoncer l'injustice de certaines conditions de travail et d'existence.

Mais le syndicalisme chrétien doit éviter les méthodes d'action qui seraient un démenti aux affirmations de son programme de justice et de charité. Toujours selon le texte du message romain, "qui aime ses frères de travail au point de leur sacrifier son temps et parfois même la sécurité de son emploi, doit aussi écarter de lui les funestes partialités de l'esprit de classe".

Pour répondre à de telles exigences, vous vous inscrirez nombreux aux cours de formation syndicale; guidés par vos dévoués aumôniers, vous entreprendrez l'étude aride,

mais combien bienfaisante, des documents pontificaux sur les questions sociales. Vous vous attacherez tout particulièrement au programme d'action du saint Pape Pie X, le grand ouvrier des structures chrétiennes du monde. Vous serez fidèles, chaque année, à suivre les exercices spirituels de la retraite. Vous irez chercher dans la communion la force de faire pénétrer dans votre milieu de vie les exigences de la loi évangélique. Pour être des assoiffés de justice, il faut être des assoiffés de la communion fréquente et même quotidienne.

Unis à vos pasteurs légitimes, vous travaillerez avec les outils de la charité et surtout avec cet instrument merveilleux du chapelet, à bâtir un monde meilleur en commençant cette construction en vous-mêmes, dans votre foyer, à l'usine, dans votre quartier. Et lorsque vos camarades auront mis leur confiance en vous à cause de votre sincérité, et que les patrons auront reconnu votre compétence, l'Eglise vous apportera sa bénédiction en attendant que le Maître vous dise: "Viens, serviteur bon et utile, parce que tu as été fidèle en de petites choses, je te constituerai maître sur de grandes choses (Math. XXV, 21)".

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée en l'église Notre-Dame, à l'occasion de la graduation des Infirmières de onze hôpitaux de Montréal, le 19 septembre 1954

Mes chères filles,

L'église Notre-Dame, témoin de toutes nos grandes manifestations religieuses, offre, ce soir, à nos yeux un spectacle nouveau, unique et de rare qualité. Vos uniformes blancs d'infirmières transforment la nef en un véritable choeur angélique et la présence de vos parents et amis souligne l'importance de la démarche que vous ferez dans un instant.

Permettez-moi, mes chères filles, d'ajouter au bouquet de roses qui vous a été offert, la fleur de mon admiration; d'autre part, mon titre de Pasteur de vos âmes m'oblige à vous dire que parmi ces fleurs se cachent des épines dont les pointes aiguës feront peut-être saigner vos coeurs et vos âmes.

* * *

L'engagement que vous prononcerez dans un instant comprend deux parties: une promesse et un serment. Les choses que vous promettez d'observer sont aussi importantes que celles auxquelles vous jurez de demeurer fidèles; les premières sont plus générales et commandent des attitudes vertueuses dans toutes vos activités, tandis que les secondes concernent votre profession.

Vous promettez, en effet, de demeurer fidèles à la foi de votre baptême, de pratiquer l'obéissance envers vos supérieurs hiérarchiques, enfin de servir Dieu et le prochain.

Vous vous engagez par serment à exercer votre profession selon les prescriptions très strictes de la morale chrétienne, à ne jamais vous servir de vos connaissances techniques pour nuire aux autres et à garder le secret professionnel.

Je ne développerai pas tous les points de ce programme de vie, dont l'idéal peut conduire sur les sommets de l'héroïsme et de la sainteté et dont l'étendue peut couvrir tous les secteurs de l'activité humaine.

Je résumerai mon exhortation en deux mots:

conviction et *fierté.*

* * *

Oui, mes chères filles, vous serez des infirmières parfaites dans la mesure où vous entrerez dans la vie avec des convictions solides, portant au front la fierté de votre vocation.

Vos convictions religieuses reposeront sur une intelligence de la Foi. Dieu est vérité et Il est vie. Une science apologétique non assimilée présente trop souvent, hélas! à des âmes assoiffées de vie, un Dieu-horloger, un Dieu-gendarme dont la fonction principale serait de surveiller le mouvement des astres et d'enregistrer les défaillances de l'homme coupable.

Le Dieu du chrétien, c'est Celui qui parlait intimement à Abraham, Isaac et Jacob; c'est Celui que la parole vivante de Jésus nous a fait connaître et qui s'appelle le Père, le Fils et l'Esprit. Le mystère de Dieu n'est pas incompréhensible parce qu'il serait absurde, mais bien

parce qu'il renferme une abondance de vie. L'océan demeurera toujours un mystère pour l'homme, car il ne pourra jamais renfermer les eaux des mers dans un réservoir qu'il aurait bâti à cette fin. Ainsi Dieu s'est fait connaître à nous, mais nos petites intelligences bornées ne peuvent pas Le contenir et Le posséder tout entier. Dieu, c'est le vivant par excellence et l'ineffable, qu'une parole humaine ne peut pas prononcer. Hélas! il faut bien avouer, mes chères filles, que le siècle dans lequel vous vivez est de structure athée. Un grand nombre de nos contemporains s'écartent du christianisme parce qu'il est trop difficile. Il est non moins certain que beaucoup de jeunes se détournent de la religion parce qu'ils en ignorent les richesses et les exigences.

L'expérience ne prouve-t-elle pas que les meilleurs embrassent la foi de Jésus le jour où ils ont saisi la beauté de son idéal.

A l'heure où vous sentez circuler dans vos veines une vie plus chaude, alors que le mot "amour" fait battre votre coeur plus vite et plus fort, vous devez fixer le regard de votre âme sur la personne si attachante de notre Sauveur, le Seigneur-Jésus. Le christianisme ne consiste pas dans un moralisme exsangue et dans une étude abstraite de vérités religieuses. Il est avant tout une foi absolue en Dieu dans le don total et un amour vivant envers la personne adorable du Seigneur-Jésus. Le christianisme, c'est une expérience de plénitude qui éclate dans la vie des saints. Vous devez, mes chères filles, prendre contact avec des chrétiens authentiques, épanouis et épanouissants, des chrétiens qui ont transformé le monde simplement parce qu'ils ont vécu dans le monde en le transformant après s'être transformés eux-mêmes.

Jeanne Mance a été l'ange de Ville-Marie et si Dieu ne nous l'avait pas envoyée, je me demande si vous seriez réunies ici, ce soir. Geneviève de Galard a été l'ange de

Dien Bien Phu et son souvenir sera probablement le plus beau chapitre de l'aventure contemporaine du Viet-minh.

Ces deux infirmières ont été des modèles de convictions religieuses. Leur vie est un motif de fierté pour la profession.

* * *

Soyez fières, mes chères filles, d'être admises à l'exercice d'une profession qui est une collaboration à la miséricordieuse bonté du Créateur et un puissant moyen d'apostolat au service de l'Eglise.

La souffrance est partout dans le monde. Les corps gémissent sous l'étreinte de la douleur. Les coeurs saignent au contact de la dure réalité quotidienne. Mais lorsque durent les heures interminables de la nuit, l'infirmière entre dans la chambre du malade, le temps prend un rythme plus accéléré, la vie s'émeut au fond des tissus, le sang jaillit avec plus d'impétuosité dans les artères et la confiance renaît dans l'âme. Votre présence devient une source de vie et comme le sacrement de la puissance créatrice de Dieu. Ce pouvoir, vous pourriez le mettre au service de passions mauvaises et devenir les complices d'un monde qui est tout entier dans le mal. C'est pourquoi, dans l'exhortation que je vous adresserai tout-à-l'heure au nom de l'Eglise, je vous rappellerai "en cette solennelle circonstance, que seule une vie chrétienne vécue pourra vous protéger des dangers inhérents à votre profession". Trop insister sur ce point, durant cette cérémonie qui demeurera l'un des hauts-lieux du souvenir dans votre vie, serait une indélicatesse dont je me garderai bien d'être tenu responsable.

Aussi je termine en vous exhortant à l'apostolat. L'Eglise a besoin de vous, mes enfants, non seulement pour accomplir sur la terre sa mission de miséricorde corporelle, mais aussi pour atteindre les âmes et instaurer toutes choses dans le Christ-Jésus.

Les deux infirmières dont j'ai loué la foi, il y a un instant, sont encore ici vos modèles.

Jeanne Mance cherchait les âmes derrière les corps rongés par la maladie. Et si elle était si dévouée à panser les plaies du corps, c'était afin d'atteindre plus facilement les régions cachées du coeur pour y répandre le baume de sa charité.

Geneviève de Galard aime à porter sur son uniforme couvert de gloire, l'insigne de la J.I.C.F. dont elle est une militante ardente.

En ces heures difficiles que vit l'Eglise et en ces temps troublés que nous traversons, le Pape et les Evêques ont besoin de collaboratrices discrètes qui iront porter dans tous les milieux sociaux le témoignage d'une vie chrétienne authentique par la pratique parfaite d'une profession aussi belle que la vôtre.

Aussi votre réponse généreuse que vous formulerez en ces termes: "Nous sommes décidées à suivre vos conseils et à être fidèles aux engagements que nous prenons", remplira mon coeur de Pasteur de joie et donnera à l'Eglise une immense espérance.

En gage de persévérance, vous aurez la protection de la Mère du Bon Conseil qui vous conduira par la main jusqu'au bout du chemin, et aussi ma bénédiction que j'accompagne de mes voeux de bonheur et de ma fervente prière.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution prononcée à Mont-Laurier, à l'occasion de la séance d'ouverture de la 31e Session des Semaines Sociales du Canada (Section française), le 23 septembre 1954

Excellences Révérendissimes, *

Révérend Père Archambault,

Monsieur le Ministre, **

Le problème de l'immigration n'est pas un fait récent. Il est vieux comme l'homme lui-même. La question pour nous est de chercher le sens de l'histoire et d'interpréter la volonté divine qui dirige les migrations des peuples. Tâche immense que l'Eglise poursuit sans se lasser, depuis que Son Divin Fondateur a prononcé ces paroles qui justifient tous les sacrifices que suppose un apostolat difficile et délicat: "J'étais étranger et vous m'avez accueilli". (Mat. XXV-35).

Il faut tout d'abord admettre que l'immigration n'est pas un phénomène soumis aux lois d'un déterminisme inexorable. Une volonté supérieure préside à ce brassage des peuples, et les Saints Livres nous apprennent les motifs secrets qui poussaient Jéhovah à soumettre Israël à la

---

* LL. EE. NN. SS. C.-E. Parent, J.-E. Limoges, J.-A. Desmarais, A. Douville, E. Jetté, E. Frenette.

** L'Honorable A. Paquette.

longue captivité de l'Egypte ou de Babylone. La raison elle-même nous fournit des preuves sérieuses de la nécessité ou tout au moins de l'opportunité des migrations.

Il existe, en effet dans le monde, des millions d'hommes qui, faute de possibilités économiques favorables dans leur pays, ou parce qu'ils en ont été chassés, ne sont pas en mesure d'employer les talents que Dieu leur a donnés pour créer un foyer et contribuer au bien-être commun.

D'autre part, il existe dans le monde d'immenses étendues de terres, riches en ressources naturelles et cependant partiellement inhabitées. Il existe également dans le monde, des capitaux qui pourraient être investis dans l'exploitation de ces ressources naturelles. Par une sage et prudente action politique, les Etats doivent donc travailler à une meilleure répartition des hommes, du capital et des ressources naturelles, de façon à améliorer les conditions économiques qui sont la meilleure sauvegarde des droits essentiels à la vie et à la liberté.

Jugée à la lumière de ces principes, l'immigration devient une collaboration à l'oeuvre mystérieuse de la Providence qui dirige les peuples avec autant de sollicitude que les individus. De plus, en permettant et en favorisant l'établissement de nouveaux immigrants, dans la mesure où les conditions concrètes d'une saine politique le permettent, c'est non seulement accomplir un devoir de portée internationale, mais encore enrichir le pays de la plus précieuse des ressources, à savoir l'énergie et la culture humaines.

Nous avons toujours une certaine difficulté à saisir les problèmes qui se situent à l'échelle mondiale et internationale. Ces mots semblent si peu orthodoxes à nos confortables égoïsmes. Mais les structures de notre petit pays, de notre région, de notre village, n'ont-elles pas été

forgées lentement par une immigration constante? Là où de grandes villes s'élèvent aujourd'hui, hier vous n'auriez trouvé qu'un comptoir de fourrures situé au carrefour des routes par où arrivaient les immigrants. Le recul de la forêt et l'avance de la civilisation dans ces régions du nord sont des phénomènes de migration, et, considérée sous cet angle, l'action du Roi du Nord, Monseigneur Labelle, pourrait être résumée en ces deux mots: émigration et esprit missionnaire.

Mon rôle, ce soir, n'est pas de tracer aux dirigeants la ligne de conduite qu'ils doivent suivre pour répondre aux exigences techniques d'une intégration des immigrants dans la communauté nationale. Des conférenciers de grand renom s'acquitteront de cette tâche durant ces jours d'études et d'échanges d'idées. Je voudrais tout simplement rappeler quelques idées sur lesquelles le Saint-Père est revenu avec insistance dans ses messages et allocutions, surtout depuis la fin des hostilités, en 1946.

Et en tout premier lieu, *faut-il considérer l'immigration comme un problème humain?* Il ne faut pas commencer par poser la question qui semble être devenue le critère de l'activité humaine: Combien l'immigration nous rapportera-t-elle d'argent? C'est en suivant les principes d'une telle doctrine matérialiste, que les grands possesseurs de plantations des siècles derniers confondirent immigration et esclavage. "Tout plan ou programme (de *restauration sociale*) affirme S. S. Pie XII dans son radiomessage de Noël 1952, doivent s'inspirer du principe que l'homme, comme sujet, gardien et promoteur des valeurs humaines, est au-dessus des choses et au-dessus des applications des progrès techniques, et qu'il faut avant tout préserver d'une "dépersonnalisation" malsaine les formes fondamentales de l'ordre social... et les utiliser pour créer et développer les relations humaines".

Le problème de l'immigration est humain; il doit donc être étudié dans le contexte du monde contemporain mais aussi à la lumière des principes de la morale.

Sur un continent comme le nôtre, dont le développement a à peine commencé, comment pouvons-nous refuser à des millions de personnes déplacées ou dans le besoin, l'opportunité de refaire leur vie, simplement pour monopoliser les ressources de la terre pour nous-mêmes? On ne cesse de nous répéter que nous sommes un pays riche, aux ressources illimitées. Ailleurs la pauvreté et l'insécurité placent des familles dans une situation inhumaine. Un équilibre doit donc être recherché et atteint par le travail lent, prudent mais persévérant, d'économistes dirigés par les principes d'une saine morale. D'ailleurs, nos frères séparés ont compris la valeur des principes formulés avec tant de sagesse par le Pape, et c'est ainsi que l'un d'entre eux résumait le problème: "Aucun pays n'a le droit de garder un vaste territoire et de vastes ressources simplement pour protéger son héritage culturel. Dans un monde où des régions souffrent d'une surpopulation, un tel pays est obligé d'accroître sa population à la limite de sa capacité suivant un rythme raisonnable". (Sir Frederic Eggleston).

Mais je saisis l'objection sur vos lèvres: Comment concilier cette immigration avec ces autres phénomènes, véritables plaies sociales, qui s'appellent le chômage, l'inflation, la crise du logement, la désertion des campagnes, le petit nombre des propriétaires dans nos quartiers urbains?

Tout d'abord il faudrait savoir si ces maladies sociales sont causées par un surplus de population ou par un mauvais ajustement de l'économie nationale. Il est évident que ce n'est pas un manque de ressources qui a engendré le malaise actuel. Notre genre de vie est-il bien conforme

aux principes d'une sage économie politique? Et si nous reconnaissions nos erreurs, serions-nous assez énergiques pour changer nos standards de vie? Influencée par une civilisation matérialiste bienfaisante, notre économie a englouti la plus grande part de ses capitaux d'investissement en des industries secondaires, alors qu'elle négligeait les armatures de la vie économique. Et puisque l'énoncé des principes doit être illustré par des exemples, cherchons, si vous le voulez bien, quelques faits concrets.

Nous déplorons tous le gaspillage effroyable qu'occasionnent les loisirs. Mais avons-nous calculé les dégâts que ces orgies de plaisir produisaient dans notre vie économique? Les millions de dollars qui s'évanouissent dans la fumée de l'ivresse, dans la passion du jeu, dans la frénésie des sports, dans les paris, laissent une population sans ressources et sont concentrés dans des monopoles qui n'ont pas toujours le souci de la promotion de l'homme à une vie plus conforme à sa dignité.

D'autre part, les industries non essentielles et de luxe absorbent non seulement le capital d'investissement de la nation, mais compromettent même son crédit. Des sommes fabuleuses ont été investies dans l'automobile, la télévision, la réfrigération. Or ces dépenses de luxe peuvent mener droit à la catastrophe. Ces objets doivent être considérés comme secondaires dans la vie nationale et la réclame tapageuse qui est faite en faveur de la télévision ne changera pas les bases de la société qui repose sur la stabilité de la famille, difficile à concevoir sans une facilité pour chaque foyer à accéder à la propriété privée.

En définitive, nous rendons l'immigration responsable de nos propres fautes. D'ailleurs, le paresseux a toujours accusé le laborieux d'être l'auteur de son malheur! Imaginez quelle catastrophe ce doit être pour l'homme qui a

laissé sa terre en friche, de découvrir un bon matin que des voisins nouvellement installés organisaient un plan de drainage, fixaient des barrières à une propriété et engageaient de la main-d'oeuvre!

N'est-ce pas la leçon que quelques immigrants ont donnée à beaucoup des nôtres en ces dernières années? Acceptant un style de vie dirigé par la sobriété et le labeur, des familles néo-canadiennes ont fait la preuve qu'il était possible d'éviter le chômage, de pratiquer l'épargne et d'accéder à la propriété, même en temps de crise économique. Alors qu'ils venaient chez nous pour y chercher un idéal de vie, ils ont été pour nous une richesse et un stimulant.

Le problème de l'immigration est donc aggravé par le poids de nos propres déficiences. Si nous avions accepté la gêne que provoque momentanément l'entrée de tout étranger dans la grande patrie et la petite patrie qu'est le foyer, nous aurions le droit de partager avec lui la richesse que son travail a produite. Au lieu de lui ouvrir les portes de notre coeur, nous avons peut-être fermé son âme à la bienfaisante action de sa nouvelle patrie par le scandale de notre égoïsme.

Que cette semaine sociale soit un appel à la charité. Le vrai chrétien doit découvrir dans l'immigrant, dont les habitudes sont si différentes des siennes, non un étranger ou un rival, mais un frère également racheté par le Seigneur Jésus. Le vrai citoyen doit voir, dans l'immigrant, un homme ayant un droit égal aux privilèges que le pays accorde à tous ceux qui travaillent à sa grandeur.

La peur de l'immigrant pourrait être le symptôme d'un complexe d'infériorité ou le signe d'une pauvreté de vie chrétienne et humaine Un organisme anémié ne peut accomplir l'acte vital de l'assimilation. Il remet les objets

absorbés dans leur état primitif. L'unité de notre pays et la grandeur de notre Eglise, exigent de chacun de nous, en ce moment, une forte puissance d'assimilation. Seul le triomphe de la charité peut assurer la victoire pacifique d'un peuple dont les éléments multiples doivent se fondre dans une unité qui respecte la personne humaine et la liberté.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

LETTRE DE S. EXC. Mgr MONTINI,

à la Semaine Sociale du Canada

Eminentissime Seigneur,

Cette année marquera une étape décisive dans l'histoire des Semaines Sociales du Canada, qui doivent à la Province de Québec, et spécialement au zèle du R. P. Archambault, leur origine et leur premier développement. Sur l'initiative de l'épiscopat, en effet, les catholiques de langue anglaise teindront au mois d'août à Antigonish leur première Session, présidée par Son Exc. Mgr Mac Donald tandis que, quelques semaines plus tard, leurs frères de langue française se réuniront à Edmundston, dans le Nouveau-Brunswick. Le thème d'étude sera d'ailleurs le même de part et d'autre, et ainsi l'unité des recherches se conjuguera heureusement à la dualité des Sessions pour assurer aux conclusions un plus large retentissement. Aussi m'est-il agréable de transmettre à Votre Eminence les paternelles félicitations du Souverain Pontife, qui souhaite de tout coeur que cette extension nouvelle soit pour le plus grand bien du pays tout entier.

Le sujet de cette double Semaine se situe du reste au coeur de la vie catholique canadienne, où la paroisse est si en honneur. Au regard de tant de problèmes sociaux qui se posent aujourd'hui à la conscience des fidèles, l'enquête proposée sur "la paroisse, cellule sociale" entend manifester le rôle de l'institution paroissiale dans la société contemporaine, urbaine et rurale. Rôle providen-

tiel, à vrai dire, dont il plaît au Saint-Père de souligner ici quelques aspects majeurs, à la lumière des principes supérieurs qui régissent toute vie paroissiale.

Qu'est-ce dons qu'une paroisse? C'est la plus petite portion de l'unique et universel troupeau confié à Pierre par le Seigneur. Sous l'autorité d'un prêtre responsable, qui a reçu de son évêque la charge des âmes, elle est, dans l'Eglise de Jésus-Christ, la première communauté de vie chrétienne, communauté à la taille humaine, telle que le berger puisse connaître ses brebis et les brebis leur berger. Un territoire délimité en trace normalement les contours au sein du diocèse, et ainsi la paroisse est-elle fixée à un sol, insérée dans des traditions locales et des horizons définis. Au coeur de ce territoire, voici enfin surmontée de son clocher, l'église paroissiale, avec son baptistère, son confessionnal, son autel et son tabernacle, l'église, symbole de l'unité, centre de la vie commune.

Car, il importe de s'en souvenir, la paroisse est avant tout un foyer de vie religieuse et de rayonnement missionnaire; ses vrais fidèles se comptent au pied de l'autel quand le prêtre distribue le pain de vie. Le curé n'est pas chef de sa communauté, au sens profane du terme (cfr. Matth. 20, 25-28) il est bien plutôt ministre du peuple de Dieu, n'ayant reçu autorité spirituelle sur ses ouailles que pour être parmi elles le dispensateur des mystères de Dieu "afin qu'elles aient la vie et l'aient en abondance" (Io, 10, 10). Jésus connu, aimé et servi de tous: telle est, selon les propres termes du Saint-Père, la fin de toute la vie paroissiale. Et Sa Sainteté ne craint pas d'insister: "Le reste est estimé en tant qu'il sert et dans la mesure où il sert la réalisation du but que l'Eglise veut obtenir. Le terrain de sport, le théâtre, le cinéma paroissial, l'école même, s'il y en a une, — institutions toutes des plus utiles et souvent nécessaires, — ne sont pas le centre de la pa-

roisse. Le centre, c'est l'église . . . Le centre s'appelle "vie des âmes", s'appelle Jésus" (Discours à une paroisse de Rome, du 11-1-53, O. R. du 21-1-53). Or, c'est précisément une telle paroisse, cellule vraiment vivante et active du Corps du Christ, qui est appelé, par sa fidélité même à sa propre mission religieuse, à jouer dans la régénération de la société moderne un rôle de premier plan.

Pour mieux souligner cette vérité, les maîtres des Semaines Sociales ne manqueront pas d'attirer l'attention de leurs auditeurs sur certains traits de la situation sociale des villes et des campagnes qui préoccupent aujourd'hui à juste titre l'épiscopat canadien. Si la paroisse en effet est principalement ordonnée au Royaume de Dieu, elle ne saurait pour autant se désintéresser des institutions et réalités quotidiennes qui conditionnent le développement de la personne et la vie de la cité; la nécessité et les bienfaits de l'action sociale chrétienne ne sont plus à dire, et la paroisse doit évidemment y collaborer. Mais prenons garde toutefois que la plupart des grands problèmes sociaux auxquels les catholiques doivent désormais faire face débordent largement, dans leurs données comme dans leurs solutions, le cadre restreint de la paroisse: tels parmi tant d'autres, les problèmes soulevés par la création d'une grande industrie ou les migrations de populations. L'esprit de clocher nuirait ici à toute réalisation efficace; l'impulsion et la coordination doivent normalement venir de plus haut. Et la paroisse doit respecter ces conditions nouvelles de l'action sociale.

La fonction propre de la paroisse est à la fois plus profonde et plus essentielle. Ecoutons plutôt le Saint-Père: "L'Eglise, déclarait-Il en une mémorable circonstance, s'efforce de former l'homme, de modeler et de perfectionner en lui la ressemblance divine . . . Et, dans ces

hommes ainsi formés, l'Eglise prépare à la société humaine une base sur laquelle elle peut reposer avec sécurité"; grâce à eux, "elle contribue à la cohésion et à l'équilibre de tous les éléments multiples et complexes de l'édifice social" (Allocution Consistoriale du 20-2-46, A.A.S., t. XXXVIII, p. 143, 144). C'est ici que le rôle des paroisses est irremplaçable. La cellule d'Eglise, qui est la plus proche de l'homme, la plus apte à former sa vie personnelle, familiale, communautaire, n'est-elle pas à ce titre même la plus indispensable à la société? En vérité, cette fonction sociale de la paroisse s'impose sous plusieurs aspects à la gratitude de la cité. Que Votre Eminence me permette d'en évoquer quelques-uns.

Soutien de l'édifice social, la paroisse l'est déjà par sa stabilité. "L'homme, tel que Dieu le veut et que l'Eglise l'embrasse, ne se sentira jamais fermement fixé dans l'espace et le temps sans un territoire stable et sans traditions" (Alloc. Consist., citée, ibid., p. 147). Or, la paroisse, c'est l'Eglise implantée sur tous les sols avec ses institutions permanentes et les richesses de son expérience: autour du clocher, les générations se succèdent sans brisure, les foyers qui ont scellé leur union devant l'autel ne cessent d'y trouver le principe de leur cohésion et de leur force, tandis qu'à l'école catholique leurs enfants reçoivent l'éducation qui perpétue, avec la foi surnaturelle, les vertus ancestrales de la famille canadienne. Par le ministère du prêtre résidant au milieu de son peuple, l'Eglise pénètre aux intimes profondeurs de l'être humain; elle l'atteint chez lui, parmi les siens, dans sa réalité concrète et historique qu'on ne saurait perdre de vue sans compromettre l'économie normale de la communauté humaine. Quand on sait les périls de l'exode rural, quand on a vu les désastres psychologiques et moraux des déplacements de populations, comment ne pas apprécier

l'inestimable bienfait pour la société d'une paroisse forte et stable!

Plus encore, la paroisse est éducatrice de la vie sociale par ses dimensions humaines, qui permettent à la vie de communauté d'atteindre sa fin, l'union des hommes entre eux par les liens de l'amitié. Dans cette grande famille dont le prêtre est le père, où nul n'est étranger aux autres, où, autant que possible, la joie et la douleur de chacun sont la joie et la douleur de tous, le chrétien découvre les exigences quotidiennes de la charité; il mesure toute la portée de la charité; il mesure toute la portée de l'avertissement de saint Jean: "Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas" (1 Io. 4, 20). La paroisse une et fervente devient alors le terrain d'élection des précieuses vertus qui doivent animer les relations humaines; elles est par excellence le champ d'action des initiatives charitables et sociales qui suppléent aux inévitables limites des Organismes officiels (cfr Radiomessage de Noël 1952, A.A.S. t. XXXV, p. 46). Et, avec le Saint-Père, "nous voyons par la pensée les pauvres qui n'ont pas de pain, les malades qui n'ont pas de remèdes ou qui manquent du réconfort d'une bonne parole chrétienne, les découragés de l'existence... Nous pensons aux enfants orphelins, aux vieillards déclinants, aux veuves affligées. Nous pensons enfin à ceux à qui rien ne manque de ce qui concerne la vie terrestre, mais dont l'âme est morte et qui ont ainsi, dans leurs maisons, la plus terrible des misères" (Discours à une paroisse de l'Ombrie, du 4-6-53, O. R. du 5-6 juin 1953).

Dans notre société tragiquement divisée, la paroisse au surplus n'est-elle pas une école de paix et de justice sociale, elle qui invite tous les fidèles, sans distinction, à s'unir autour de son autel? Intellectuels et illettrés, pauvres et riches, employeurs et salariés, s'y rassemblent

sur un pied d'égalité chrétienne; "il n'est plus question de grec ou de juif,... d'esclave, d'homme libre; il n'y a que le Christ qui est tout en tous" (Col. 3, 11). Au regard de cette commune et éminente dignité, les légitimes différences sociales sont d'importance secondaire ; sans les méconnaître, les respectant même jusque dans la diversité de ses groupements de culture et d'apostolat la paroisse les surmonte en demeurant ouverte à tous, mieux même accessible et accueillante pour tous. Son esprit est celui de la paix du Christ à laquelle nous avons été appelés pour ne former qu'un seul corps (cfr. ibid. 3, 15). Mais c'est aussi un esprit de justice, qui ne tolère ni l'impudent contraste de luxe et de la misère parmi les membres de la communauté paroissiale, ni l'hypocrisie d'une fraternité à l'église qui ne serait pas, dans le travail, génératrice de relations sociales plus fraternelles. L'autel, autour duquel se nouent les liens les plus sacrés, n'invite-t-il pas du reste quiconque s'y présente à s'examiner sur ses devoirs de justice vis-à-vis de ses frères? (cfr. Matth. 5, 23).

Cellule sociale, la paroisse l'est enfin parce qu'elle est le centre de la prière publique. Au milieu de l'agitation des foules et de la dissipation des esprits, dans une atmosphère desséchée par les soucis temporels, l'église paroissiale, où le peuple s'assemble pour rendre gloire à Dieu, est pour la société entière une arche de salut. C'est au pied de l'autel du sacrifice, autour de la chaire de vérité, que le repos dominical prend sa signification plénière: halte dans le travail, détente du corps et de l'esprit. oui sans doute, — et l'on ne saurait trop louer les initiatives paroissiales destinées à offrir aux jeunes surtout la satisfaction de leurs justes désirs de culture ou de loisir, — mais avant tout journée consacrée au culte de Dieu, sous la forme communautaire et sociale qui est due. Pour Léon XIII disait récemment le Saint-Père évoquant "Re-

rum Novarum", la sanctification des dimanches et jours de fête est "un signe qui révèle si et jusqu'à quel point l'homme sain et la véritable harmonie du progrès dans la société humaine subsistent encore ... La technique, l'économie et la société manifestent leur degré de santé morale par la manière dont elles favorisent ou contrarient la sanctification du dimanche" (Discours du 14-5-53, A. A.S., t. XXXXV, p. 407).

Au terme de ces quelques réflexions, Eminence, comment ne pas saluer spécialement la paroisse canadienne, objet et bénéficiaire des travaux de ces deux prochaines Semaines? Le Saint-Père connaît les mérites qu'elle s'est acquis depuis plus de trois siècles au service du pays et Il apprécie son action bienfaisante qui se répercute en de multiples secteurs de la vie sociale. Cette action, elle la doit sans nul doute à la valeur de ses prêtres, artisans de la vie religieuse et morale des populations, qui, dans l'humble accomplissement de leur ministère sacerdotal, sont les premiers combattants "sur le front du renouveau général de la vie chrétienne, sur la ligne de défense des valeurs morales pour la réalisation de la justice sociale, pour la reconstruction de l'ordre chrétien" (Exhortation du 10-2-52, A.A.S., t. XXXXIV, p. 160). Elle la doit au rayonnement de ses laïcs militants de l'Action Catholique "par qui l'Eglise est le principe vital de la société humaine" (Alloc. Consist. citée, ibid., p. 149) ; ils sont l'Eglise répandue dans le monde du travail ou de la culture, sur les chantiers et dans les foyers, et leur présence y est un ferment de régénération chrétienne. Elle la doit enfin au témoignage de sa communauté rassemblée dans la foi, la prière et la charité, témoignage dont l'étonnante puissance soulevait déjà la société aux temps apostoliques. Puisse chaque paroisse, par sa ferveur et son unité, être encore dans le monde d'aujourd'hui la révélation d'un idéal social trop méconnu, en mê-

me temps qu'un pôle d'attraction pour tous les hommes de bonne volonté!

A toutes les chères paroisses canadiennes, auxquelles Il adresse Ses paternels encouragements, à tous les maîtres de la double Semaine Sociale, dont les études serviront une cause si digne d'estime, au méritant Père Archambault et à ses collaborateurs, le Souverain Pontife accorde de grand coeur, ainsi qu'à Votre Eminence Révérendissime, la Bénédiction Apostolique.

Daignez agréer . . .

CIRCULAIRE

DE

SON EMINENCE

PAUL-EMILE Cardinal LÉGER

archevêque de Montréal

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

Archevêché de Montréal,
le 7 octobre 1954.

Chers Collaborateurs,

Vous recevrez, en même temps que cette circulaire, la liste des sujets de sermons pour l'année 1954-1955 ainsi que les plans, développements, bibliographies et textes choisis pour les trois premiers sujets à traiter.

Le thème général proposé cette année, "l'année liturgique", contribuera à fortifier l'esprit paroissial, puisque la vie liturgique véritable suppose l'union des membres du Corps mystique dans une communauté d'Eglise. La liturgie en effet, selon la belle définition de Sa Sainteté le pape Pie XII dans sa magistrale encyclique, "Mediator Dei et hominum", que nous ne saurions trop méditer, c'est "le culte public que notre Rédempteur rend au Père commun comme Chef de l'Eglise; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son Chef, et, par lui, au Père Eternel; c'est, en un mot, le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Chef et de ses membres."

Nous avons cru avantageux de vous envoyer pour chaque sermon un plan précis, un projet de développement accompagné d'une bibliographie sommaire et de textes choisis suggestifs. Voilà, croyons-nous, un instrument de travail qui, en vous permettant d'approfondir un sujet, vous aidera à donner une prédication plus solide et mieux adaptée.

Vous recevrez périodiquement trois sujets de sermons ainsi présentés; l'ensemble formera une documentation précieuse. Le thème général de cette année, coïncidant avec le sujet sur lequel travaillent les conseils paroissiaux et venant à la suite du congrès sur la liturgie préparé par l'Action catholique, permettra de répondre au souffle de l'Esprit Saint qui semble actuellement animer le laïcat vers une vie liturgique plus intense et la saisie plus vive d'une véritable vie communautaire, gage d'un esprit paroissial plus vivace. Tant de causes contribuent à affaiblir cet esprit dans nos paroisses urbaines pour que nous nous réjouissions de voir grandir le nombre de ceux qui désirent vivre plus intensément de la liturgie.

Voici la liste des sujets à traiter cette année:

OCTOBRE	1—La sainte Liturgie.	
	2—La Messe.	
NOVEMBRE	3—L'année liturgique.	
	4—L'Avent:	a) l'attente biblique,
DECEMBRE	5— "	b) la prédication de Jean,
	6— "	c) le retour du Seigneur.
	7—Noël.	

JANVIER	8—L'Epiphanie.
	9—La Présentation.
	10—Le temps après l'Epiphanie.
FEVRIER	11—Le Pré-Carême (Septuagésime).
	12—Le Carême: a) le mystère pascal,
	13— " b) le catéchuménat,
MARS	14— " c) en pleine lutte,
	15— " d) vers la Pâque.
	16—La Passion et la Semaine Sainte.
AVRIL	17—Pâques.
	18—Notre Baptême.
	19—Le Temps pascal.
MAI	20—L'Ascension.
	21—La Pentecôte.
	22—La Confirmation.
JUIN	23—La Trinité.
	24—La Fête du Sacré-Coeur.
JUILLET	25—Le temps après la Pentecôte.
AOUT	26— " "
SEPTEMBRE	27— " "

Les plans, développements, bibliographies et textes choisis vous parviennent par l'Office du Clergé. Si vous avez quelques suggestions à faire, vous voudrez bien les adresser à cet Office.

Agréez, chers confrères, l'expression de mon religieux dévouement en N.-S.,

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Allocution de clôture du IIième Congrès international de mariologie, tenu à Rome, le 28 octobre 1954.

Eminence Révérendissime, *

Excellences,

Messeigneurs,

Mes Révérends Pères,

Messieurs,

Ce deuxième Congrès international de mariologie sera appelé dans l'Histoire: le Congrès de la Royauté de Marie. Il en aura été le prélude. Il aura fixé en traits indélébiles la figure auguste de Celle que l'Eglise acclamera jusqu'à la fin des temps: la Reine de l'Univers.

Ce titre n'est pas nouveau pour ceux que Dieu a appelés à l'admirable lumière de la foi dans le Royaume de son Fils (I Pet. II-9). Le "Salve Regina" est un cri qui monte de cette vallée de larmes depuis des siècles. Mais même lorsque la piété est l'écho très fidèle du murmure de l'Esprit (Rom. VIII-26) qui habite dans les coeurs (I Cor. III-16), il faut que le magistère infaillible de l'Eglise intervienne pour formuler la doctrine qui précise l'objet de cette dévotion. Ces principes ont été rappelés durant ce Congrès par des voix plus autorisées que la mienne.

---

* S. Eminence le cardinal Wendel, archevêque de Munich.

D'ailleurs, le Vicaire de Jésus-Christ lui-même, Notre Saint Père le Pape glorieusement régnant, Sa Sainteté Pie XII, n'a-t-il pas, aux premières heures de ce Congrès, insisté encore une fois pour dire que le travail des théologiens, qui a pour but de préciser et de définir les privilèges de la Mère de Dieu, devait être conforme aux normes établies par le magistère de l'Eglise.

C'est dans cet esprit de soumission à la chaire de Pierre que les éminents théologiens, qui ont pris part à ce Congrès, ont scruté le mystère marial. Nous avons entendu, il y a un instant, la lecture des conclusions de leurs travaux. Il nous reste à féliciter tous ceux qui ont organisé ce Congrès et à prendre quelques résolutions qui nous permettront de faire passer dans nos vies, les leçons qui nous ont été données par ces maîtres de la pensée mariale.

Si nous devions nommer tous ceux qui ont droit à notre reconnaissance et à notre admiration pour avoir bâti ce monument impérissable à la gloire de Marie, les quelques minutes qui nous séparent de la fin de ces assises, seraient remplies par la lecture d'un palmarès vraiment international. Aussi nous résumerons cette partie de la mission qui nous a été confiée, ce soir, en présentant nos plus chaleureuses félicitations au Très Révérend Père Charles Balic, o.f.m., le président infatigable des Congrès mariologiques, l'animateur de ces journées d'études.

Et maintenant, tournons nos regards vers Celle qui s'en vient des régions mystérieuses (Cant. VI-9), inaccessibles à nos regards (I Cor. II-9), et dont le front sera orné dans quelques heures du diadème royal (Cant. IV-8). Oui, nous savions qu'Elle était Reine. Notre amour filial avait depuis longtemps reconnu en Elle la puissante souveraine des anges et des hommes.

" Reine, parce que Mère ! "

Mais demain, cette Royauté sera acclamée par toute la terre, lorsque celui qui a reçu la puissance de lier et de délier (Matt. XVI-19) aura déposé sur son front la couronne, signe d'une royauté universelle.

Le monde moderne, l'homme du XXième siècle comprendra-t-il la portée d'un tel geste? Pour le comprendre, il lui faudrait la foi et l'amour, et c'est à se demander si nous n'entrons pas dans cette période de l'histoire du monde que le Seigneur Jésus a définie par ces paroles: "Lorsque le Fils de l'homme reviendra sur la terre, y trouvera-t-il la foi?" (Luc XVIII-8).

Formé aux disciplines d'un rationalisme fermé à l'Au-delà; enivré par le vin capiteux d'un scientisme aux applications pratiques illimitées; uniquement préoccupé par la conquête d'un bonheur dont l'intensité se mesure au poids de la chair, l'homme moderne a décidé de transformer "cette vallée de larmes" en un "paradis aux lendemains fleuris". Aussi notre époque évolue-t-elle sous le signe de l'apostasie. Non seulement Dieu est loin de la terre, mais pour un grand nombre d'hommes, Dieu est un être qu'il faut combattre, puisqu'Il est le dernier obstacle qui barre la route vers le progrès et que sa nature infinie en fait un antagoniste à la taille d'une humanité qui n'admet plus ses limites.

L'athéisme moderne cache ainsi ses blasphèmes derrière le paravent de théories scientifiques audacieuses et après avoir déformé les intelligences, il s'attaque à toutes les institutions, dont une longue tradition chrétienne avait doté la terre: le lien conjugal est profané; l'enfance est souillée; l'adolescence est pervertie; l'enseignement est laïcisé; les bases de la société sont ébranlées; les vertus sont galvaudées; la chasteté, l'humilité, l'obéissance

chrétiennes sont considérées comme des marques de faiblesse, tandis que le mensonge qui fait triompher la force est exalté.

Mais, m'objectera-t-on, que vient faire une telle analyse en cette circonstance? Ah! c'est que la royauté universelle de Marie s'étend sur le monde entier et après les brillantes manifestations romaines, nous aurons le privilège insigne, mais aussi la lourde responsabilité, de faire connaître ce royaume et de travailler à y introduire tous ces hommes qui n'acceptent pas la royauté de Celle dont ils ne reconnaissent pas la maternité.

" Reine, parce que Mère ! "

Par notre foi et notre entier dévouement, nous serons les premiers témoins de la royauté de Marie, puisque nous admettons son intervention maternelle dans nos vies.

Marie est un mystère, pas au même titre que la Sainte Trinité, mais à cause du rôle qu'Elle a joué dans l'oeuvre de la Rédemption, dont l'initiative revient à la Sainte Trinité. Il faut donc que nous nous approchions de notre Mère avec un coeur rempli de confiance, mais aussi de respect. La foi place l'homme devant Dieu et tous les mystères de l'Au-delà dans une attitude d'humble expectative: "Que voulez-vous que je fasse?" (Act. IX-6) fut le cri qui jaillit de l'âme de tous ceux qui rencontrèrent Dieu dans leur vie, depuis les lointains patriarches de la Bible jusqu'aux grands convertis de l'ère contemporaine. Et puisque Marie touche aux confins de la divinité (S. Th. I, 925 a 6), toute piété solide fondée sur le roc de la doctrine, inspirera à l'âme cette attitude fondamentale d'humilité: "O Reine, que voulez-vous que je fasse?"

Depuis un siècle cette Reine, toute consacrée aux affaires du Royaume de Dieu, est venue nous donner ses

consignes. A Lourdes, à Fatima, à la Salette, à la rue du Bac, à Pontmain, Elle a dit aux hommes ce que Dieu attendait d'eux: Pénitence! Prière! Avons-nous été fidèles à exécuter le programme que notre Reine nous a tracé avec tant de précision et d'insistance? Et d'où viennent nos hésitations et nos pusillanimités, sinon du fait que nous n'avons pas encore identifié en Marie les deux grands privilèges de sa maternité et de sa royauté.

" Reine, parce que Mère ! "

La couronne que Marie porte à son front a été conquise dans la souffrance, car son coeur maternel possède, à cause de la limpidité de cristal de son Immaculée Conception, une capacité de douleurs presque illimitée. Les voyants des différentes apparitions dont nous soulignions l'importance il y a un instant, ont tous discerné, dans la beauté incomparable de la Dame céleste, la détresse de la Mère envers les enfants prodigues. Oui, Reine universelle du monde, parce que Mère douloureuse de tous les hommes!

Les temps sont mauvais. Saint Paul le rappelait aux chrétiens de la primitive Eglise (Ep. V-16). Ce mur de l'athéisme, plus dur que le béton, doit être troué et démoli, non pas par les détonations spectaculaires des engins nucléaires, mais par l'action patiente des coeurs qui iront porter jusqu'au sein des masses populaires le message que Marie reçut la première des lèvres de l'ange: "Ce qui naîtra de toi sera saint (Lc I-35) ; tu donneras naissance au Fils de Dieu (id.) ; son Règne sera sans fin (id., 33) ; ne crains pas, car à Dieu rien n'est impossible" (id., 37). Ce message de foi et de confiance, il faudrait l'annoncer au monde moderne avec la conviction des martyrs et la paix rayonnante de la vraie sainteté. Les martyrs, nos frères, sont toujours dans les prisons. Mais Dieu nous fasse la grâce d'être présents aux fêtes

qui marqueront la libération des évêques qui portent aujourd'hui le poids des chaînes! Car Marie viendra les visiter et avec Elle, le salut entrera dans les cachots (Lc I-45). Entendez-vous la clameur des "Magnificat" qui ébranleront les cathédrales qui ouvriront leurs portes devant ces Pontifes dont le sang aura marqué leurs vêtements de la pourpre royale! En attendant, nous veillerons dans la prière et nous essaierons par nos exemples de rendre le monde plus conforme à l'image du Christ Jésus, puisque telle est la vocation du chrétien (Rom. VIII-24). Le murmure des "Ave" précédera le chant des "Magnificat". Les croisés du Rosaire monteront la garde aux frontières du royaume de Dieu, attaqué de toutes parts par les forces du mal. Le "Salve Regina" sera chanté dans la vallée de larmes, aux intentions des pauvres aveugles qui essaient de terminer l'oeuvre inachevée par leurs devanciers sur la montagne de Babel (Gen. X, 1-9). Car, hélas! leur projet est voué comme l'autre à un échec, et la confusion règne dans la place. Mais comme les fils de la promesse, nous devons regarder du côté du ciel, car le salut vient d'En-haut (Lc XXI-28). L'Etoile s'est levée. Marie règne. Le nautonier de l'Eglise vient de fixer la barque dans le sillon d'argent que trace sa lumière! Confiance, croisés du XXième siècle !

Celui qui combat sous les étendards de Marie ne connaît pas la fatigue et si, un jour, il doit tomber en combattant pour sa Reine, son dernier chant sera un cri de victoire: Ave Maris Stella !

Au Calvaire, Jésus avait dit à l'Eglise présente dans la personne de Jean: "Voici votre Mère" (Jean XIX-27). Aujourd'hui Jésus, toujours présent dans son Eglise (Matt. XXVIII-20), nous dit: "Voici votre Reine". La marche de l'Eglise vers la Patrie est pénible, puisque l'heure du triomphe définitif n'a pas encore sonné. Mais les phalanges qui s'avancent, serrent les rangs et, comme

autrefois les rayons du soleil enflammaient les boucliers des soldats de l'armée de Dieu et aveuglaient les yeux des ennemis (I Mac. VI-39), ainsi la lumière fulgurante de la couronne de Marie (Fulgens Corona) sera le signe de ralliement pour les batailles de Dieu et l'annonce de la victoire du bien sur le mal.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Lettre adressée de Rome, au clergé de son diocèse par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, à l'occasion de son voyage "Ad limina", le 31 octobre 1954.

Mes bien chers collaborateurs,

C'est en la fête du Christ-Roi que je trace ces lignes. La liturgie du jour exprime des pensées très belles que vous avez tous méditées en accomplissant votre ministère. Mais ici, à Rome, les textes du bréviaire et du missel prennent toute leur valeur. Ce "règne que le Seigneur du ciel organisera sur la terre et qui demeurera éternellement" (Dan. II-44), n'est-ce pas celui que Jésus-Christ a fondé et a confié à Pierre et à ses successeurs, les Pontifes romains (Matt. XVI-18)? Aussi, chers confrères, devons-nous, comme saint Paul nous y invite, "rendre des actions de grâces à Dieu le Père qui, en nous éclairant de sa lumière, nous a rendus dignes d'avoir part au sort et à l'héritage des saints, qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé" (Col. I, 12-13).

Et voici qu'un nouveau motif vient s'ajouter à tous les autres pour rendre notre reconnaissance envers le Seigneur encore plus vive et donner à notre confiance un élan plus spontané: demain, le Saint-Père déposera sur le front de notre Mère du ciel, la Vierge Marie, le diadème de la royauté universelle. Oui vraiment, notre joie doit être parfaite: "Regina coeli laetare, alleluia!"

Ces grâces que le Seigneur nous accorde, nous n'en jouissons pas d'une façon égoïste. Vous êtes toujours présents à ma pensée et à mon coeur depuis mon départ. En effet, je ne vous ai pas quittés pour faire un voyage de plaisir ou de repos. C'est en esprit d'obéissance à l'Eglise que j'ai pris, cette fois, le chemin de Rome, puisque, depuis mon élection au siège de Montréal, c'est la première fois que j'accomplis le voyage "Ad limina". Ce sont les intérêts de la "venerabilis ecclesiae marianapolitanae" que je suis venu exposer au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et les bénédictions que je recevrai par la puissance de sa médiation, je vous les destine à l'avance, sachant par une expérience qui commence à être assez précieuse, que les prêtres qui acceptent de partager avec leur évêque le ministère pastoral selon l'esprit de l'Eglise, puisent à sa source même la sainteté sacerdotale. La sainteté! Voilà un mot que nous prononçons souvent, mais comme il est rare de découvrir la chose qu'il signifie! Depuis quinze jours, je marche sur des routes que les saints ont tracées et je constate combien il est difficile de s'y engager pour de bon! (Matt. VII, 13-14).

Dès mon arrivée à Paris, le 16 octobre, je me rendis à la rue du Bac, afin d'y vénérer les reliques de sainte Catherine Labouré à qui la Vierge Marie confia son message de miséricorde envers les pécheurs. Le lendemain, dimanche, je gravissais la montagne des martyrs, Montmartre, pour célébrer la messe dans la basilique du Sacré-Coeur, aux intentions multiples de tout le diocèse. L'Eglise célébrait, ce jour-là, la fête de sainte Marguerite-Marie, la confidente de Jésus, et le message de miséricorde devenait plus urgent: "Je donnerai à tous les prêtres qui auront une dévotion envers mon coeur, le pouvoir de toucher les coeurs les plus endurcis". Le lundi, 18, j'étais à Lisieux. Après avoir célébré le saint sacrifice dans la chapelle du Carmel, je visitai le cloître. L'Esprit de miséricorde et d'amour devenait sensible. La petite voie d'a-

mour de Thérèse de l'Enfant-Jésus n'est-elle pas une invitation à la prière et au sacrifice en faveur des pécheurs? J'ai confié les intérêts du diocèse à ces chères moniales, parmi lesquelles j'étais heureux de saluer la soeur de la sainte, Céline: Soeur Geneviève-de-la-Sainte-Face.

Le lendemain, je me rendais au sanctuaire de Notre-Dame-des-Victoires et je constatais, encore une fois, la puissance du prêtre qui travaille en union avec Marie. N'est-ce pas par la médaille miraculeuse que le curé de cette paroisse transforma tout son quartier et exerça une influence quasi universelle ?

Le 20, j'étais à Lourdes. Je devais y passer quelques jours et c'est le samedi matin, 23, que je célébrai le saint sacrifice à l'autel de la grotte des apparitions. Le message de la Dame céleste, livré à Bernadette, est toujours d'actualité: "Pénitence et prière". Ne sont-ce pas là les armes que le Seigneur avait indiquées à ses disciples, comme les seules efficaces pour accomplir la conquête pacifique du monde? (Matt. XVII-20). Avant de quitter Lourdes, j'ai placé devant l'Immaculée de la grotte un gros cierge qui a brûlé durant plusieurs jours à toutes vos intentions.

Le mardi, 26, je passai la journée à Turin. A 8 h. 30, je célébrai la sainte messe à l'autel de la châsse de Don Bosco. L'oeuvre du Saint est en plein essor. Des constructions nouvelles sont la preuve la plus évidente de la permanence de l'esprit de charité de ce saint prêtre dans l'âme de ses successeurs. D'ailleurs, la cause de béatification de Don Rua et le décret d'héroïcité des vertus de Don Rinaldi, deuxième et troisième supérieurs des Salésiens, sont des faits imminents.

Ce fut ensuite la visite de la cité de Cottolengo: immense Foyer de Charité où vivent six mille personnes dont l'unique richesse est la misère. Et cependant, cette

maison est riche. C'est un univers de richesses. Quelle leçon nous donne le Saint de la charité lorsqu'il nous affirme que les perles de cette cité, ce sont les enfants idiots, "les bons enfants" comme il les appelle. Car c'est le Seigneur qui les lui a confiés et il se juge indigne de partager leur vie! Ici, la charité apparaît dans sa pureté évangélique et granitique. Car la charité c'est cet amour qui doit aller jusqu'à "donner sa vie pour ceux que l'on aime" (Jean X-11). Cette cité de la charité vit dans la dépendance complète de la divine Providence (Matt. VI-25). Nos oeuvres doivent se soumettre aux exigences du monde des affaires. L'administration d'une cité comme celle de Cottolengo supposerait un personnel entraîné et une comptabilité élaborée. A Turin, deux personnes s'occupent de l'administration et un petit cahier contient toute la comptabilité. On inscrit sur une page ce que le Seigneur donne, car on est convaincu que c'est son oeuvre; sur l'autre page, on inscrit ce que les pauvres du Seigneur réclament; on a la conviction que les miséreux sont les membres précieux du Corps mystique du Christ. Et c'est ainsi que le bilan de 1953 s'équilibrait par la réception de deux millions de dollars en aumônes et par l'entretien des pauvres qui avait exigé deux millions. Or n'oublions pas que Turin est une ville où les catholiques doivent lutter contre un élément communiste très agressif; soutenir leurs oeuvres paroissiales et des oeuvres missionnaires florissantes. Cependant, les pauvres du Seigneur demeurent la portion choisie du troupeau.

Le soir, je m'agenouillai devant la châsse de Don Cafasso, le confesseur de Don Bosco et l'animateur d'un renouveau apostolique dans le clergé de Turin, vers le milieu du siècle dernier.

Si Montréal avait le privilège de posséder un jour trois prêtres remplis de l'esprit de miséricorde, tels que Cotto-

lengo, Cafasso et Don Bosco, beaucoup de problèmes angoissants, tant dans le domaine de l'éducation que dans le champ de l'apostolat, seraient déjà en bonne voie de solution. "Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios" (Matt. IX-38).

Le mercredi, 27, j'arrivais à Rome. Mon premier geste fut de m'agenouiller auprès du tombeau du Prince des Apôtres, où je récitai un "Credo" en votre nom et au mien. La foi qui nous attache à la sainte Eglise, Catholique, Apostolique et Romaine, est la grâce la plus précieuse que nous ayons à conserver et à protéger. Nous l'avons reçue au saint baptême, alors que nous répondions à la première question que nous posait l'Eglise: "Quid petis ab Ecclesia Dei? — Fidem!" Sommes-nous prêts à donner notre vie pour confesser cette foi? Orientons-nous tout notre ministère pastoral vers la propagation de cette foi et organisons-nous nos oeuvres de façon à attacher les fidèles à l'Eglise par ce lien vivant d'une foi personnelle, éclairée et convaincue?

C'est pour vous aider à remplir cette mission que je vous envoie, avec cette circulaire, plusieurs documents romains. Vous les étudierez. Vous en ferez passer la substantielle doctrine dans votre vie. Vous y puiserez l'enseignement que vous devez donner à vos fidèles; vous susciterez des oeuvres conformes aux besoins des âmes qui vous sont confiées; vous y alimenterez votre piété; vous y recevrez un stimulant dans l'accomplissement de votre tâche, assez difficile en ces temps mauvais (Ep. V-16).

Tout d'abord vous trouverez dans l'encyclique "Sacra virginitas" une réponse à cet esprit de plaisir qui triomphe dans les moeurs et les modes d'un monde libertin, dont l'esprit menace même le sanctuaire. Le Saint-Père a tout dit sur cette question délicate. Il faut maintenant

que nous conformions nos vies à ces exigences crucifiantes, en puisant dans l'oraison la force qui trempe les coeurs purs. Les directives pratiques de l'Eglise touchant les modes, nous concernent peut-être plus que d'autres. Ce voyage me permet de constater que les costumes féminins sont plus audacieux chez nous que dans ces pays où la foi est cependant moins répandue que dans nos milieux.

La paroisse demeure la cellule vitale du diocèse. Le Pape nous le dit dans la série d'allocutions que vous trouverez en appendice. Puisez souvent à cette source de lumière et de chaleur. Si le clergé paroissial vivait la mystique qui est renfermée dans ces pages brûlantes, qui ont coulé du coeur du Vicaire du Christ comme la lave coule du volcan, nos fidèles comprendraient mieux que le coeur de Jésus est vraiment cette "fornax ardens caritatis" qui peut seule réchauffer notre monde refroidi par le péché.

Le prêtre doit aller vers toutes les âmes avec l'esprit de notre Mère la sainte Eglise. La constitution "Exsul Familia" le lui rappelle en termes précis. Le cadre juridique dans l'Eglise, est nécessaire pour endiguer, diriger et préserver le torrent de grâces qui coule sans cesse de la blessure du coeur du Sauveur.

Les différentes exhortations pontificales qui sont annexées au texte de cette circulaire, vous permettront d'apprécier à leur juste valeur les oeuvres apostoliques que le Saint-Père encourage et recommande. Le jour où toutes les jeunes filles de vos paroisses et de vos écoles suivront les conseils que le Pape donnait à leur soeurs de Rome ou aux membres des Congrégations mariales, il est certain que "l'eau vive jaillira dans notre ville et que le Seigneur en sera le Roi" (Liturgie du jour).

Travaillons tous ensemble, chers confrères, à l'avènement de ce Règne dont nous chantions avec l'Eglise, ce

matin, l'éclatante beauté: "Regnum veritatis et vitae, regnum sanctitatis et gratiae, regnum justitiae, amoris et pacis". Ce sera la meilleure manière de marcher sur les traces de ce prêtre incomparable que Dieu envoya à son Eglise, en ces temps modernes: saint Pie X. Nous serons les continuateurs de son oeuvre, si nous travaillons à tout instaurer dans le Christ Jésus.

Veuillez agréer, chers collaborateurs, l'expression de mes sentiments respectueux et soyez assurés de mon entier dévouement en Notre-Seigneur et sa Sainte Mère.

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

N. B. — Comme les appendices de cette circulaire forment un tout assez volumineux, ils seront expédiés à part sous peu.

Appendices 1 à 6

I — Encyclique de S. S. Pie XII, sur la virginité et la chasteté.

II — Lettre de S. Em. le cardinal Ciriaci, préfet de la S. C. du Concile, sur l'immodestie de la mode.

III — Additions à faire à certaines lectures du Bréviaire.

IV — Lettre du Saint-Père à la Semaine Sociale de France.

V — Discours du Saint-Père pour pour la canonisation de Pie X.

VI — Discours du Saint-Père aux Cardinaux et Evêques présents, à Rome, pour la canonisation du Bienheureux Pie X.

ENCYCLIQUE DE S. S. PIE XII,
sur la virginité et la chasteté.[1]

Nos Vénérables Frères, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires des lieux, en paix et communion avec le Siège Apostolique.

PIE XII, PAPE

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction apostolique.

Virginité et chasteté parfaite sont le plus beau fleuron de l'Eglise.

La sainte virginité et cette parfaite chasteté, qui est consacrée au service de Dieu, est, sans aucun doute, un des plus précieux trésors que son Fondateur a laissés comme héritage à la société qu'il a établie, l'Eglise.

C'est assurément pourquoi les saints Pères ont souligné que la virginité perpétuelle est un don supérieur d'origine essentiellement chrétienne. Et c'est à bon droit qu'ils remarquent que, si les païens de l'antiquité demandaient aux vestales un tel genre de vie, ils ne l'imposaient que pour un certain temps (cf. S. Ambroise, *De virginibus*, 1. Ier, c. IV, n. 15; *De virginitate*, c. III, n. 13; *P. L.* XVI, 193, 269) ; et lorsque dans l'Ancien Testament on prescrivait de garder et de pratiquer la virginité, on l'ordonnait seulement comme une condition préliminaire au mariage (cf. Exod. XXII, 16-17; Deut. XXII, 23-29;

(1) La présente traduction, les titres et les sous-titres sont de la *Documentation catholique* (No 1173 - 16 mai 1954).

Eccli. XLII, 9) ; et par ailleurs — comme l'écrit saint Ambroise (S. Ambroise, *De virginibus*, 1. Ier, c. III, n. 12; P. L., XVI, 192) — "nous lisons qu'il y avait aussi des vierges au Temple de Jérusalem. Mais que dit l'Apôtre? "Toutes ces choses leur sont arrivées en figure" (*I Cor.* x, 11) pour présager les temps futurs".

Et certainement depuis les temps apostoliques, cette vertu se développe et fleurit dans le jardin de l'Eglise. Lorsque, dans les *Actes des apôtres* (*Act.* XXI, 9), il est écrit que les quatre filles du diacre Philippe étaient vierges, c'est pour signifier assurément leur état de vie plutôt que leur jeunesse. Et, pas longtemps après, Ignace d'Antioche, en saluant les vierges, rappelle (cf. S. Ignace d'Antioche, *Ep. ad Smyrn.*, c. XIII; Ed. Funk-Diekamp, *Patres Apostolici*, vol. Ier, p. 286), qu'elles constituaient déjà, avec les veuves, un élément important de la communauté chrétienne de Smyrne. Au second siècle — comme en témoigne saint Justin, — "un grand nombre d'hommes et de femmes, à l'âge de 60 et 70 ans, persévèrent sans tache, formés depuis leur enfance à la discipline du Christ". (S. Justin, *Apol. I pro christ.*, c. XV; *P.G.*, VI, 349.) Peu à peu s'accrut le nombre des hommes et des femmes qui vouaient leur virginité à Dieu; et de la même façon l'importance de l'office dont ils s'acquittaient dans l'Eglise s'accentua grandement comme Nous l'avons amplement exposé dans Notre Constitution apostolique *Sponsa Christi* (cf. Const. apost. *Sponsa Christi; A. A. S.*, XLIII, 1951, p. 5-8).

Et, d'autre part, les saints Pères — comme Cyprien, Athanase, Ambroise, Jean Chrysostome, Jérôme, Augustin et bien d'autres — l'ont exaltée, dans leurs écrits sur la virginité, avec les plus grandes louanges. Cette doctrine des saints Pères, enrichie au cours des siècles par les Docteurs de l'Eglise et les Maîtres de l'ascèse chrétienne, a certainement une grande influence pour susciter et

affermir la résolution une fois prise de se vouer à Dieu dans la chasteté parfaite et d'y persévérer jusqu'à la mort.

La virginité fleurit chez de nombreux fidèles de toute condition.

La multitude des fidèles qui, depuis le début de l'Eglise jusqu'à nos jours, ont consacré à Dieu leur chasteté, est incalculable: les uns en gardant intacte leur virginité; d'autres en lui vouant, à la mort du conjoint, leur veuvage, d'autres, enfin, en regrettant leurs péchés, par le choix d'une vie parfaitement chaste; mais tous se distinguent par cette résolution commune de s'abstenir, pour Dieu, des plaisirs de la chair et cela pour toujours. Que, par conséquent, ce que les saints Pères ont proclamé touchant le mérite et la gloire de la virginité, que cela soit pour tous ceux-ci une invitation, une aide et une force pour persévérer fermement dans l'offrande de leur sacrifice, à savoir de ne rien soustraire, même si peu que ce soit, ni se réserver de l'holocauste qu'ils ont offert sur l'autel de Dieu.

Mais si un des trois voeux qui constituent l'état religieux repose sur cette chasteté parfaite (cf. Code du droit canon, can. 487), et si elle est demandée aux clercs de l'Eglise latine ordonnés dans les Ordres majeurs (cf. Code du droit canon, can. 132, § 1er) et si on l'exige des membres des Instituts séculiers (cf. Const. apost. *Provida Mater*, art. 3, § 2 ; A. A. S. XXXIX, 1947, p. 121), cette vertu est également florissante chez de nombreux fidèles qui restent à l'état purement laïque; car il y a des hommes et des femmes qui ne sont pas dans l'état public de perfection et qui cependant renoncent totalement au mariage et aux plaisirs de la chair de propos délibéré et même par voeu privé, afin de servir plus librement le prochain et d'unir leur âme à Dieu plus facilement, et d'une manière plus intime.

A chacun et à tous ces fils et filles très chers qui ont consacré leur corps et leur âme à Dieu, de quelque façon que ce soit, Nous Nous adressons d'un coeur paternel, et Nous les exhortons vivement à affermir la résolution qu'ils ont prise et à vouloir y rester fidèles avec soin.

Mais, parce qu'il y en a aujourd'hui un bon nombre qui, s'écartant de la voie droite sur ce point, exaltent tellement le mariage au point de le préférer même à la virginité, et déprécient à cause de cela la chasteté consacrée à Dieu et le célibat ecclésiastique, conscient des exigences de Notre charge apostolique, Nous devons proclamer et défendre, spécialement à présent, l'excellence du don de la virginité, pour garder de ces erreurs la vérité catholique.

I — La foi chrétienne nous enseigne l'excellence de la virginité.

Tout d'abord Nous pensons devoir rappeler que l'Eglise a reçu des lèvres mêmes de son divin Epoux l'essentiel de sa doctrine touchant la virginité.

Comme, en effet, les disciples trouvaient trop lourds les liens et les difficultés du mariage que leur Maître leur avait exposés dans son discours et comme ils lui disaient: "Si telle est la situation de l'homme à l'égard de la femme, mieux vaut ne pas se marier" (Matth. XIX, 10), Jésus-Christ leur répondit que tous ne comprenaient pas cette parole, mais seulement ceux qui en avaient le don; que certains étaient empêchés de se marier par un défaut naturel, d'autres par la violence et la malice des hommes, mais que d'autres s'en abstenaient spontanément, de leur propre volonté et le faisaient "pour le royaume des cieux"; et il conclut par ces paroles: "Comprenne qui peut comprendre". (*Ibid.*, XIX, 12).

Par ce mot donc, le divin Maître ne faisait pas allusion aux empêchements physiques de contracter mariage, mais

à la résolution spirituelle d'une libre volonté de s'abstenir pour toujours du mariage et des plaisirs du corps. En faisant cette comparaison entre ceux qui ont décrété spontanément ce renoncement et ceux qui du fait de la nature ou de la violence des hommes sont forcés d'y renoncer, le divin Rédempteur ne nous enseigne-t-il pas qu'en vérité la chasteté pour être réellement parfaite doit être perpétuelle?

Ce qu'est la virginité chrétienne dans l'enseignement des Pères et des Docteurs.

De plus — comme l'ont enseigné très clairement les saints Pères et Docteurs de l'Eglise, — la virginité ne peut être une vertu chrétienne si nous ne l'embrassons pas "pour le royaume des cieux" (*Ibid.*, 12) ; c'est-à-dire si nous ne prenons pas cette condition de vie pour pouvoir plus facilement nous appliquer aux choses divines; pour arriver plus sûrement un jour à la béatitude éternelle; pour pouvoir enfin, plus librement conduire les autres aussi au royaume des cieux en nous nous y appliquant avec soin.

Ils ne peuvent donc revendiquer l'honneur de la virginité chrétienne ces chrétiens ou chrétiennes qui renoncent au mariage par égoïsme démesuré ou pour en fuir les charges, comme l'observe saint Augustin (S. Augustin, *De Sancta virginate*, c. XXII; *P.L.*, XL, 407) ou même, à la manière des pharisiens, pour faire orgueilleusement parade de leur intégrité corporelle, ce que déjà le Concile de Gangres réprouvait, condamnant ceux qui, vierges ou continents, s'abstenaient du mariage comme d'une abomination et non pour la beauté et la sainteté même de la virginité. (cf. can. 9; *Mansi, Coll. Concil.*, II, 1096).

Et c'est pourquoi l'Apôtre des nations, inspiré de l'Esprit-Saïnt, nous avertit: "L'homme qui n'est pas

marié a souci des affaires du Seigneur, des moyens de plaire au Seigneur... Et la femme sans mari, comme la vierge, pense aux choses du Seigneur, pour être sainte de corps et d'esprit". (*Cf. I Cor. VII*, 32, 34). Telle est donc la première intention, telle est la principale raison de la virginité chrétienne: à savoir d'aspirer uniquement et de diriger son esprit et son coeur vers les choses divines; de vouloir plaire à Dieu en toutes choses; de penser à lui intensément et de lui consacrer totalement son esprit et son corps.

Les saints Pères ont toujours interprété de cette façon la parole de Jésus-Christ et la doctrine de l'Apôtre des nations: depuis les premiers temps de l'Eglise, en effet, ils ont tenu la virginité pour l'offrande à Dieu de la consécration du corps et de l'esprit. Aussi saint Cyprien demande aux vierges "que s'étant consacrées au Christ, elles s'abstiennent de tout plaisir charnel, qu'elles se vouent à Dieu de corps et d'esprit..., qu'elles ne recherchent point de parures ni à plaire à qui que ce soit si ce n'est à Dieu". S. Cyprien, *De habitu virginum*, 4; *P. L.*, IV, 443). L'évêque d'Hippone, avec plus de précision, déclare: "Ce n'est pas pour elle-même, parce que c'est la virginité, mais parce qu'elle est consacrée à Dieu qu'on l'honore... Et nous ne la louons pas dans les vierges, parce qu'elles sont vierges, mais parce qu'elles sont des vierges consacrées à Dieu par une pieuse continence" (S. Augustin, *De sancta virginitate*, c. VIII, XI P.L., XL, 400, 401). Les princes de la sacrée théologie, saint Thomas d'Aquin (S. Thom., *Sum. Théol.*, IIa-IIae, CLII, a.3) et saint Bonaventure (S. Bonaventure, *De perfectione evangelica*, q. III, a. 3, sol. 5), se basant sur l'autorité de saint Augustin, enseignent que la virginité ne possède pas la fermeté de la vertu si elle ne vient pas d'un voeu de la garder perpétuellement sans tache. Et, en effet, ceux-là réalisent le mieux et le plus parfaitement la pa-

role du Christ touchant la perpétuelle abstinence du mariage qui s'obligent par un voeu perpétuel à la garder; et on ne peut justement prétendre que soit meilleure et plus parfaite l'intention de ceux qui voudraient se réserver la possibilité de se libérer de son obligation.

La charité seule inspire et anime la virginité chrétienne.

Les saint Pères ont considéré ce lien de la chasteté parfaite comme une espèce de mariage spirituel par lequel l'âme s'unit au Christ; et c'est pourquoi certains se sont avancés jusqu'à comparer à l'adultère la violation d'un voeu en cette matière (cf. S. Cyprien, *De habitu virginum*, c. XX; *P. L.*, IV, 459). C'est pourquoi saint Athanase écrit que l'Eglise catholique a la coutume d'appeler épouses du Christ celles qui se distinguent par la vertu de virginité (cf. S. Athanase, *Apol. ad Constant.*, 33; P. G. XXV, 640). Et saint Ambroise, en écrivant sobrement sur la virginité, a ce mot: "Est vierge celle qui épouse Dieu". (S. Ambroise, *De virginibus*, 1. 1er, c. VIII, n. 52; *P. L.*, XVI, 202). Bien mieux, comme il ressort des écrits du même évêque de Milan (cf. *ibid.*, 1. III, c.I-III, n. 1-14; *De institutione virginis*, c. XVII, n. 104-114; *P. L.*, XVI, 219-224, 333-336), dès le IVe siècle, le rite de la consécration des vierges était fort semblable à celui qu'emploie l'Eglise dans la bénédiction du Mariage jusqu'en notre temps (cf. *Sacramentarium Leonianum*, XXX, *P. L.*, LV, 129; Pontificale Romanum: "De benedictione et consecratione virginum").

C'est pourquoi les saints Pères exhortent les vierges pour qu'elles aiment leur divin Epoux avec plus d'ardeur qu'elles n'aimeraient celui qui aurait été leur conjoint, et de suivre toujours sa volonté dans leurs pensées et leurs actions (cf. S. Cyprien, *De habitu virginum*, 4 et 22; *P. L.*, 443-444 et 462; S. Ambroise, *De virginibus*, 1. 1er, c. VII, n. 37; P.L. XVI, 199). Saint Augustin leur écrit

même: "Aimez de tout votre coeur le plus beau des enfants des hommes: cela vous est loisible; votre coeur est libre des liens conjugaux... Si donc vous devriez un grand amour à vos conjoints, combien plus devez-vous aimer Celui pour qui vous n'avez pas voulu avoir de conjoint? Qu'il soit fixé dans votre coeur profondément Celui qui pour vous a été attaché à la croix". (S. Augustin, *De sancta virginitate*, c. LIV-LV; *P. L.*, XL, 428). Ce qui d'ailleurs correspond aux sentiments et résolutions que l'Eglise elle-même demande aux vierges, dans le rite de leur consécration à Dieu, quand elles les invite à prononcer ces paroles: "J'ai méprisé le royaume de ce monde et tout le faste du siècle pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que j'ai vu, que j'ai aimé, en qui j'ai cru, que j'ai préféré". (Pontificale Romanum: "De benedictione et consecratione virginum"). Il n'y a donc rien d'autre qui incline avec suavité la vierge à consacrer totalement son corps et son âme au divin Rédempteur, sinon l'amour de Dieu, selon les très belles paroles que saint Méthode, évêque d'Olympe, met sur ses lèvres: "O Christ, tu es tout pour moi. Je me garde chaste pour toi, et tenant ma lampe resplendissante, je cours au-devant de toi". (S. Méthode d'Olympe, *Convivium decem virginum*, or. XI, c. II; *P.G.*, XVIII, 209). C'est donc l'amour du Christ qui conseille à la vierge de se réfugier dans l'enceinte d'un monastère, et d'y demeurer toujours pour contempler et aimer plus librement et plus facilement son époux céleste; c'est cet amour qui la stimule puissamment à entreprendre les oeuvres de miséricorde en faveur du prochain de toutes ses forces jusqu'à la mort.

Pour ces hommes "qui ne sont pas souillés avec les femmes, car ils sont vierges" (*Apoc.* XIV, 4), l'apôtre saint Jean assure: "Ceux-ci suivent l'Agneau partout où il va." (*Ibid.*) Méditons donc cette exhortation que saint Augustin adresse à tous: "Suivez l'Agneau, parce que vierge est assurément la chair de l'Agneau... A bon droit

vous le suivez par la virginité du coeur et de la chair partout où il va. Qu'est-ce, en effet, que le suivre sinon l'imiter? Car le Christ a souffert pour nous, nous laissant son exemple, comme dit l'apôtre Pierre, "pour que nous suivions ses traces" (I *Petr.* II, 21 ; S. Augustin, *De sancta virginitate*, c. XXVII ; *P. L.*, XL, 411). Tous ces disciples et épouses du Christ ont donc embrassé l'état de la virginité, comme le dit saint Bonaventure, "par conformité avec le Christ leur époux, à qui leur état rend semblables les vierges" (S. Bonaventure, *De perfectione evangelica*, q. III, a. 3). Il ne pouvait suffire, en effet, à leur ardente charité envers le Christ de lui être unie par les simples liens de l'affection ; mais il fallait absolument que cette même charité fût éprouvée par l'imitation de ses vertus, particulièrement par une conformité avec sa vie, toute consacrée au bien et au salut du genre humain. Si les prêtres, si les religieux, les religieuses, si enfin tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont voués au service de Dieu, observent la chasteté parfaite, c'est en définitive parce que leur Maître divin fut vierge jusqu'à la fin de sa vie. "C'est même le Fils unique de Dieu, s'écrie Fulgence, Fils également unique de la Vierge, unique Epoux de toutes les vierges saintes, fruit, ornement et récompense de la sainte virginité, lui que la sainte virginité a engendré, que la sainte virginité épouse spirituellement, lui qui féconde la sainte virginité pour qu'elle persévère sans tache, lui dont elle est ornée pour qu'elle reste belle, lui qui la couronne pour qu'elle règne éternellement glorieuse". (S. Fulgence *Epist.*, 111, c. IV, n. 6 ; *P. L.*, LXV, 326).

Pour servir Dieu plus librement et plus facilement.

Nous estimons ici opportun, Vénérables Frères, de développer davantage et d'expliquer avec un plus grand soin pour quelles raisons l'amour du Christ pousse les coeurs généreux à renoncer au mariage et quels liens

secrets existent entre la virginité et la perfection de la charité chrétienne. La parole du Christ que Nous avons rapportée plus haut suggère déjà que le parfait renoncement au mariage libère les hommes de leurs lourds fardeaux et graves devoirs. Inspiré par l'Esprit divin, l'Apôtre des nations expose la raison de cette libération en ces termes: "Je veux vous voir exempts de soucis... Celui qui est avec une femme a souci des affaires de ce monde, des moyens de plaire à sa femme; et le voilà partagé". (1 *Cor.* VII, 32-33). On doit pourtant, à cet égard, remarquer que l'Apôtre ne blâme pas les hommes de se préoccuper de leurs épouses, et il ne reproche pas aux épouses de chercher à plaire à leurs maris; mais il assure plutôt que leurs coeurs sont partagés entre l'amour du conjoint et leur amour de Dieu, et qu'ils sont tiraillés par des soucis aigus, et qu'à cause des devoirs qu'ils ont contractés en se mariant, ils ne peuvent facilement se donner à la méditation des choses divines. Car le devoir de leur union qui les lie leur commande clairement: "Ils seront deux dans une seule chair". (*Gen.* II, 24; cf. *Matth.* XIX, 5). Et, en effet, les conjoints sont tenus par des liens mutuels tant dans les tristesses que dans les joies de tout ce qui arrive (cf. 1 *Cor.* VII, 39). On comprend dès lors facilement pourquoi ceux qui désirent s'adonner au service de Dieu embrassent l'état de vie virginale comme une libération, c'est-à-dire pour pouvoir plus pleinement servir Dieu et se dévouer de toutes leurs forces au bien du prochain. Comment aurait pu, en effet, cet admirable héraut de la vérité évangélique — pour citer quelques exemples — saint François Xavier; comment auraient pu ce miséricordieux père des pauvres, saint Vincent de Paul; cet éducateur très zélé de la jeunesse, saint Jean Bosco, et cette infatigable "mère des émigrants", Françoise-Xavier Cabrini, supporter leurs énormes labeurs et épreuves, s'ils avaient dû tenir compte des nécessités d'âme et de corps de leur conjoint et de leurs enfants?

Elle facilite l'élévation de la vie spirituelle et féconde l'apostolat.

Il y a encore une autre raison pour que tous ceux qui aspirent à se dévouer à Dieu et au salut du prochain embrassent l'état de virginité. C'est ce qu'affirment les saints Pères, quand ils traitent des avantages que peuvent trouver ceux qui s'abstiennent de ces plaisirs du corps pour mieux goûter les élévations de la vie spirituelle. Sans aucun doute — comme ils l'ont clairement observé, — une volupté de ce genre, comme celle qui vient légitimement du mariage, n'est pas condamnable en soi; bien mieux, le chaste usage du mariage est ennobli et consacré par un sacrement spécial. Toutefois, il faut également reconnaître que les facultés inférieures de la nature humaine, après la chute misérable d'Adam, font obstacle à la droite raison et même parfois poussent l'homme à agir contre ses devoirs. Comme l'écrit le Docteur angélique, l'usage du mariage "retient l'âme de s'adonner entièrement au service de Dieu" (S. Thomas, *Sum. Theol.* IIa-IIae, q. CLXXXVI, a. 4).

C'est précisément pour que ses ministres sacrés arrivent à cette liberté spirituelle de l'esprit et du corps et qu'ils ne soient pas embarrassés dans les affaires terrestres, que l'Eglise latine leur demande d'assumer volontairement et de bon gré l'obligation de la chasteté parfaite (cf. *Code du droit canon,* can. 132, § 1er). "Si cette même loi ne lie pas dans toute sa rigueur — comme le rappelait Notre prédécesseur d'immortelle mémoire, Pie XI — les clercs de l'Eglise orientale, chez eux aussi pourtant le célibat ecclésiastique est en honneur: et en certains cas — quand il s'agit des plus hauts degrés de la hiérarchie, — c'est une condition nécessaire et obligatoire". (Cf. Lettre Enc. *Ad catholici sacerdotii fastigium, A. A. S.,* XXVIII, 1936, p. 24-25).

Il faut de plus observer que les ministres sacrés s'abstiennent complètement du mariage non seulement pour qu'ils s'acquittent de leur charge apostolique, mais également parce qu'ils servent à l'autel. Car, si déjà, dans l'Ancien Testament, les prêtres s'abstenaient de l'usage du mariage lorsqu'ils s'acquittaient du service du Temple pour ne pas contracter l'impureté légale comme les autres hommes (cf. *Lev.* XV, 16-17; XXII, 4; I *Sam.* XXI, 5-7; S. Sirice, Pape, *Ep. ad Himer.* 7; P. L., LVI, 558-559), combien plus il convient que les ministres de Jésus-Christ, qui offrent chaque jour le sacrifice eucharistique, se distinguent par une chasteté perpétuelle? Pour ce qui regarde cette continence parfaite des prêtres, saint Pierre Damien observe sous une forme interrogative: "Si donc notre Rédempteur a tant aimé cette fleur de la chasteté parfaite, au point non seulement de naître du sein d'une Vierge, mais encore recevoir les soins d'un nourricier vierge, et cela alors que tout enfant il vagissait dans la crèche, à qui, dites-moi, veut-il confier son corps maintenant qu'il règne, immense, dans les cieux?" (S. Pierre Damien, *De coelibatu sacerdotum*, c. III; P. L., CXLV, 384).

Son excellence sur le mariage.

Pour ce motif surtout, il faut affirmer — ce que l'Eglise enseigne clairement — que la sainte virginité l'emporte par son excellence sur le mariage. Le divin Rédempteur l'avait déjà suggéré à ses disciples comme un conseil de vie plus parfaite (cf. *Matth.* XIX, 10-11); et l'apôtre Paul, après avoir dit du père qui donne sa fille en mariage: "Il fait bien", ajoute aussitôt: "Et celui qui ne la donne pas en mariage, fait mieux" (1 *Cor.* VII, 38). Ce même Apôtre, tout en comparant le mariage avec la virginité, plus d'une fois expose sa pensée, surtout lorsqu'il dit: "Je veux, en effet, que vous soyez tous comme moi... Aux célibataires et aux veuves, je dis donc: qu'il

est bon de demeurer comme moi'" (*Ibid.* VII, 7-8). Si donc, comme Nous l'avons écrit, la virginité l'emporte sur le mariage, cela vient surtout, sans doute de ce qu'elle tend à réaliser une fin plus excellente (cf. S. Thomas, *Sum. Theol.*, IIa-IIae, q. CLII, a. 3-4) ; et que, de plus, elle offre un moyen très efficace de s'adonner totalement au service de Dieu; alors qu'au contraire l'âme de celui qui est engagé dans les liens et affaires du mariage est plus ou moins "partagée" (cf. 1 *Cor.* VII, 33).

Mais si nous considérons l'abondance de fruits qui en proviennent, alors, sans aucun doute, son excellence est mise encore en plus grande lumière; car "on connaît l'arbre à ses fruits" (*Matth.* XII, 33).

Des multitudes de vierges ont été de tous temps l'honneur et la gloire de l'Eglise.

Nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver une immense et très douce joie à la pensée de cette innombrable phalange de vierges et d'apôtres qui, dès les débuts de l'Eglise jusqu'en nos temps, ont renoncé au mariage pour se consacrer plus facilement et plus pleinement au salut du prochain par amour pour le Christ, et ont déployé de si admirables initiatives sur le plan de la religion et de la charité. Car, même si Nous ne voulons, comme il convient, rien enlever de leurs mérites et des fruits de leur apostolat à ceux qui militent dans les rangs de l'Action catholique et peuvent, dans leur activité salutaire, atteindre ceux que des prêtres et des religieux et religieuses ne peuvent approcher; néanmoins, Nous savons que c'est à ceux-ci pour la plus grande part qu'il faut attribuer les oeuvres de cette charité. Ceux-là, en effet, suivent et dirigent la vie des hommes de tout âge et de toute condition, d'un coeur généreux; et quand ils succombent à la fatigue ou à l'infirmité, ils confient aux autres la continuation de leur mission sacrée comme un

héritage. Aussi il arrive souvent que l'enfant à peine né soit accueilli en des mains virginales, et que rien ne lui manque de ce que la mère elle-même pourrait en son amour intense lui donner: de même lorsqu'il a grandi et s'est ouvert à la raison, on le confie pour l'élever à ceux qui pourront donner à son âme l'enseignement de la doctrine chrétienne, orner son esprit des sciences profitables et former comme il faut ses facultés et son caractère. Si quelqu'un souffre d'une maladie ou pâtit d'autres maux, il est entouré de ceux qui, animés par la charité du Christ, s'efforcent de lui rendre la santé par leurs soins vigilants et les remèdes convenables. Qu'il s'agisse de celui qui est privé de ses parents, ou qui se trouve accablé de misères spirituelles ou par la pauvreté, ou qui ait été mis en prison, il ne sera pas sans réconfort et sans secours; mais les ministres sacrés, les religieux, les vierges consacrées verront, avec pitié, en lui comme un membre souffrant du Corps mystique de Jésus-Christ, se souvenant de la parole du divin Rédempteur lui- même: "J'ai eu faim, en effet, et vous m'avez donné à manger: j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger, et vous m'avez recueilli; nu, et vous m'avez vêtu; infirme, et vous m'avez visité; en prison, et vous êtes venus à moi . . . En vérité, je vous le dis, ce que vous avez fait à l'un des moindres d'entre mes frères que voici, c'est à moi que vous l'avez fait". (*Matth.* XXV, 35-36, 40). Que dirions-Nous pour louer en tous points les hérauts de la parole de Dieu qui, loin de leur patrie, supportent les plus accablants labeurs pour convertir des multitudes d'infidèles à la foi chrétienne? Que dire des épouses sacrées du Christ qui leur donnent le secours de leur collaboration très précieuse? Pour chacun et pour tous, Nous répétons ces mots que Nous écrivions dans Notre Exhortation apostolique *Menti nostrae*: " . . . Par cette obligation du célibat, bien loin de perdre entièrement le privilège de la paternité, le prêtre l'accroît à l'infini, car

la postérité qu'il ne suscite pas à cette vie terrestre, il l'engendre à la vie céleste et éternelle". (*A. A. S.*, XLII, 1950, p. 663).

D'autre part, la virginité n'est pas seulement féconde par les initiatives et les oeuvres extérieures auxquelles peuvent se dévouer plus facilement et plus pleinement tous ceux qui l'embrassent, mais encore en raison des formes de charité parfaite à l'égard du prochain, comme le sont leurs ardentes prières appliquées à son intention et les lourdes privations supportées spontanément et volontiers pour la même raison. A tout cela, les serviteurs de Dieu et les épouses de Jésus-Christ — ceux et celles surtout qui passent leur vie dans l'enceinte du cloître — ont consacré leur vie.

Enfin, la virginité consacrée au Christ témoigne par elle-même d'une telle foi dans le royaume de Dieu, montre un tel amour à l'égard du divin Rédempteur, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle produise des fruits abondants de sainteté. Car ces vierges et tous ceux qui s'adonnent à l'apostolat et se vouent à la chasteté parfaite, par la sainteté élevée de leur vie, sont, en nombre presque incalculable, l'honneur de l'Eglise. Cette virginité donne, en effet, aux âmes une telle force spirituelle, qu'elle peut, s'il le faut, les mener jusqu'au martyre; et c'est ce qu'enseigne l'histoire très nettement en proposant à l'admiration de tous tant de phalanges de vierges, depuis Agnès la Romaine jusqu'à Maria Goretti.

La "vertu angélique" témoigne de l'amour vivant de l'Eglise pour son Divin Epoux.

Ainsi, ce n'est pas sans raison qu'on appelle la virginité la vertu angélique; c'est ce qu'assure saint Cyprien en écrivant à des vierges: "Ce que nous serons plus tard, vous commencez, vous, à l'être déjà. Vous jouissez

déjà, en ce siècle, de la gloire de la résurrection, vous passez dans le siècle sans en souffrir la contagion. En persévérant dans la chasteté et la virginité, vous êtes égales aux anges de Dieu". (S. Cyprien, *De habitu virginum*, 22; *P. L.*, IV, 462; cf. S. Ambroise, *De virginibus*, 1. 1er, c. VIII, n. 52; *P. L.* XVI, 202). A l'âme assoiffée de vie très pure et brûlante du désir d'arriver au règne de Dieu, la virginité est offerte "comme une pierre précieuse", pour laquelle un homme "a vendu tout ce qu'il avait et l'a achetée". (*Matth.* XIII, 46). Quant à ceux qui sont mariés et même jusqu'à ceux qui se roulent dans la fange des vices, lorsqu'ils voient des vierges, souvent ils admirent la splendeur de leur pureté et ils se sentent poussés à la poursuite de ce qui doit surpasser le plaisir des sens. Ce qu'assure saint Thomas d'Aquin en écrivant: "A la virginité... on attribue une beauté plus sublime" (S. Thomas, *Sum. Theol.*, IIa-IIae, q. CLII, a 5), c'est sans aucun doute la raison pour laquelle les vierges attirent tout le monde à leur exemple. Et d'autre part, ces hommes et ces femmes, ne démontrent-ils pas excellemment par leur parfaite chasteté que cette maîtrise de l'âme sur les mouvements du corps est un effet du secours divin et un signe de puissante vertu?

Il Nous plaît encore de souligner ce qui est le fruit le plus suave de la virginité: c'est que les vierges manifestent et rendent comme publique la parfaite virginité de leur Mère l'Eglise elle-même et la sainteté de son étroite union avec le Christ. C'est pour cela que, très sagement, ont été écrites les paroles dont se sert le Pontife en suivant le rite de la consécration des vierges et en suppliant Dieu en ces termes: "Afin qu'il y ait des âmes plus sublimes qui, méprisant dans le mariage les plaisirs de la chair, en cherchent la signification secrète, et au lieu d'imiter ce qui se pratique dans le mariage, aspirent à ce qu'il symbolise". (*Pontificale Romanum*: "De benedictione et consecratione virginum").

C'est, pour les vierges, leur plus grande gloire qu'elles soient les images vivantes de cette parfaite intégrité qui unit l'Eglise avec son divin Epoux. Elles offrent en outre un signe admirable de sa sainteté florissante et de sa fécondité spirituelle par laquelle excelle la société fondée par Jésus-Christ et procurent à cette même société une immense et si intense joie. C'est pourquoi saint Cyprien écrit fort à propos: "C'est la fleur qui s'épanouit en l'Eglise, l'honneur et l'ornement de la grâce spirituelle, la joie de sa nature, une oeuvre parfaite et sans tache de louange et de gloire, l'image de Dieu correspondant à la sainteté du Seigneur, la part la plus illustre du troupeau du Christ. La glorieuse fécondité de l'Eglise notre Mère se réjouit par elles et en elles elle fleurit abondamment; et plus l'essaim des vierges grandit en nombre, d'autant plus croît la joie de cette Mère" (S. Cyprien, *De habitu virginum*, 3; *P.L.*, IV, 443).

II — Condamnation des erreurs et enseignement de l'Église touchant la chasteté parfaite.

Cette doctrine qui établit l'excellence et la supériorité de la virginité et du célibat sur le Mariage, comme nous l'avons dit, a déjà été énoncée par le divin Rédempteur et l'Apôtre des nations; de même au Concile de Trente (Sess. XXIV, can. 10), elle fut solennellement définie comme dogme de foi divine, et les Pères et les Docteurs de l'Eglise ont toujours été unanimes à l'enseigner. Nos prédécesseurs, comme Nous-même, chaque fois que l'occasion Nous en a été donnée, Nous n'avons cessé de l'exposer et de la recommander vivement. Cependant, comme récemment plusieurs ont attaqué cette même doctrine transmise par l'Eglise, non sans graves dangers et dommages pour les fidèles, en raison des devoirs de Notre charge, Nous avons jugé opportun de l'exposer à nouveau dans cette Encyclique, et de dévoiler et condamner les

erreurs qui, bien souvent, sont proposées sous la fausse apparence de la vérité.

La chasteté ne nuit pas à l'organisme humain.

D'abord, selon le sentiment commun d'hommes éprouvés, auquel l'Eglise a toujours fait honneur, ceux qui considèrent l'instinct sexuel naturel comme la plus importante et la plus grande inclination de l'organisme humain, et par conséquent en concluent que l'homme ne peut, pendant toute sa vie, contenir un tel instinct sans courir le grave danger de détériorer son organisme et particulièrement ses nerfs, et donc de nuire à l'équilibre de sa personnalité, sont sans aucun doute dans l'erreur.

Comme saint Thomas le fait justement observer, l'instinct qui est le plus profondément enraciné dans notre âme est celui de la conservation, l'instinct sexuel ne vient qu'en second lieu. De plus, il appartient à l'impulsion dirigeante de la raison humaine, ce privilège singulier de notre nature, de maîtriser les impulsions et les instincts et de les ennoblir en les dirigeant avec rectitude (cf. S. Thomas, *Sum. Theol.*, Ia-IIae, q. XCIV, a. 2).

Il est vrai, malheureusement, qu'après le premier péché d'Adam, les facultés et les désirs déréglés de notre corps cherchent à dominer non seulement les sens, mais les âmes, en obscurcissant les esprits et en affaiblissant les volontés. Mais la grâce de Jésus-Christ nous est donnée particulièrement par les sacrements, pour que, vivant de l'esprit, nous réduisions notre corps en servitude (cf. *Gal.* V, 25 ; 1 *Cor.* IX, 27). La vertu de chasteté n'exige pas de nous que nous ne sentions pas l'aiguillon de la concupiscence, mais plutôt que nous le soumettions à la juste raison et à la loi de la grâce, en le faisant tendre de toutes nos forces à ce qu'il y a de plus noble dans la vie humaine et chrétienne.

Pour acquérir parfaitement cette domination de l'âme sur les sens, il ne suffit pas de s'abstenir seulement des actes qui sont directement contraires à la chasteté, mais il est absolument nécessaire de renoncer volontairement et généreusement à tout ce qui, de près ou de loin, offense cette vertu ; l'âme régnera alors pleinement sur le corps et pourra, avec tranquillité et liberté, vivre de sa vie spirituelle. Qui ne voit parmi ceux qui sont imprégnés des principes de la religion catholique, que la virginité et la chasteté parfaite, loin de nuire au développement et au progrès naturels de l'homme et de la femme, les augmentent et les ennoblissent au plus haut point?

On ne se sanctifie pas mieux dans le mariage que dans la virginité.

Récemment, Nous avons, avec regret, condamné l'opinion de ceux qui vont jusqu'à dire que seul le mariage peut assurer à la personnalité humaine le développement naturel et la perfection voulue (cf. Allocution aux Supérieures générales d'Ordres et Congrégations religieuses, 15 sept. 1952 ; A. A. S., XLIV, 1952, p. 824). Certains, en effet, affirment que la grâce, donnée *ex opere operato* dans le sacrement de mariage, sanctifie l'usage du mariage jusqu'à en faire un moyen plus efficace que la virginité elle-même pour unir les âmes à Dieu, puisque le Mariage chrétien est un sacrement, tandis que la virginité ne l'est pas. Nous dénonçons cette doctrine comme fausse et pernicieuse. Certes, ce sacrement donne aux époux la grâce d'accomplir saintement leur devoir conjugal et renforce les liens de l'amour réciproque qui les unit ; cependant, il n'a pas été institué pour faire de l'usage du mariage en quelque sorte un moyen plus apte en soi à unir à Dieu les âmes des époux par les liens de la charité (cf. Décret du Saint-Office, *De matrimonii finibus*, 1er avril 1944 ; A. A. S., XXXVI, 1944, p. 103). Saint Paul n'a-t-il pas plutôt reconnu aux époux le droit de

s'abstenir de l'usage du mariage pour un certain temps, afin de vaquer à la prière (cf. I *Cor.* VII, 5), parce que cette abstinence rend plus libre l'âme de celui qui veut s'adonner aux choses de Dieu et à la prière?

Enfin, on ne peut pas affirmer, comme le font certains, que "l'aide mutuelle" (cf. Code de droit canon, can. 1013, § 1er) que les époux cherchent dans le mariage chrétien soit, pour leur propre sanctification, une aide plus parfaite que — selon leur expression — *la solitude de coeur* des vierges et des non-mariés. Car, bien que ceux qui ont embrassé l'état de chasteté parfaite aient renoncé à l'amour humain, on ne peut dire que par cette renonciation ils aient diminué ou dépouillé leur personnalité humaine. Ils reçoivent, en effet, du Rémunérateur céleste lui-même un don spirituel qui dépasse de loin l'"aide mutuelle" qu'il est donné aux époux de recevoir l'un de l'autre. En se consacrant à Celui qui est leur principe et qui leur communique sa vie divine, bien loin de s'appauvrir, ils s'enrichissent au plus haut point. Qui pourrait prendre à son compte d'une façon plus vraie que les vierges cette phrase admirable de saint Paul: "Ce n'est pas moi qui vit, c'est le Christ qui vit en moi". (*Gal.* II, 20.)

C'est pour cette raison que l'Eglise estime avec sagesse devoir maintenir le célibat des prêtres, parce qu'elle sait qu'il est et doit être une source de grâces qui les unit plus intimement à Dieu.

L'apostolat n'est pas plus efficace dans le mariage que dans la virginité.

Nous estimons opportun de parler encore de l'erreur de ceux qui, pour détourner les jeunes gens des Séminaires et les jeunes filles des Instituts religieux, essayent de les persuader que l'Eglise, aujourd'hui, a davantage besoin de l'aide et des exemples de vertu chrétienne de ceux qui sont unis dans le mariage et vivent au milieu des autres hommes, que des prêtres et des religieuses qui, à

cause de leur voeu de chasteté, vivent comme séparés de la société humaine. Il n'est personne, Vénérables Frères, qui ne voient que cette opinion est absolument fausse et pernicieuse.

Ce n'est certes pas notre intention de nier que les époux catholiques, par les exemples de leur vie chrétienne, dans leur milieu de vie et d'affaires, peuvent porter des fruits abondants et salutaires par le témoignage de leurs vertus. Cependant, celui qui, pour cette raison, suggère qu'il est préférable de vivre dans le mariage que de se consacrer à Dieu, invertit et confond l'ordre normal des choses. Il est certain que Nous désirons ardemment, Vénérables Frères, que ceux qui sont déjà mariés ou aspirent à le devenir soient instruits du grave devoir qui leur incombe, non seulement d'élever avec un soin parfait leurs enfants, mais d'aider les autres, dans la mesure de leurs moyens, par leurs bons exemples et le témoignage de leur foi. Mais ceux qui cherchent à détourner les adolescents d'entrer au Séminaire ou dans les Ordres et Congrégations religieuses, et de prononcer les saints voeux, en les persuadant qu'ils peuvent, en se mariant, faire davantage de bien spirituel par la profession publique et visible de leur vie chrétienne en tant que père ou mère de famille, tous ceux-là, comme la conscience de Notre charge Nous en fait un devoir, Nous ne pouvons que les condamner absolument. Ils feraient beaucoup mieux d'exhorter avec le plus de zèle possible ceux qui, nombreux, vivent dans le mariage, à coopérer avec empressement aux oeuvres d'apostolat laïque, plutôt que de chercher à détourner de l'état de virginité les jeunes, aujourd'hui malheureusement peu nombreux, qui veulent se consacrer au service de Dieu. Saint Ambroise écrit opportunément à ce propos: "Il a toujours appartenu à la grâce sacerdotale de répandre la semence de la chasteté et de susciter l'amour de la virginité". (S. Ambroise, *De virginitate*, c. v., n. 26; P. L., XVI, 272).

Nous estimons en outre devoir avertir qu'il est absolument faux d'affirmer que ceux qui embrassent une vie de chasteté parfaite sont comme étrangers à la communauté des hommes. Les religieuses qui consacrent leur vie au service des pauvres et des malades, sans distinction de race, de condition sociale ou de religion, ne sont-elles pas unies intimement à leurs misères et à leurs douleurs et n'y compatissent-elles pas comme le feraient leurs mères? De même, le prêtre, à l'exemple du divin Maître, ne remplit-il pas l'office de bon pasteur qui connaît ses brebis et les appelle par leur nom (cf. Joan. X, 14; 3) ? C'est là une conséquence de la chasteté parfaite que pratiquent ces prêtres, ces religieux et ces religieuses qu'ils puissent se dévouer à tous les hommes et les aimer tous de l'amour du Christ. Même ceux qui mènent la vie contemplative, parce qu'ils offrent à Dieu non seulement leurs prières et leurs supplications, mais aussi leur propre immolation pour le salut des autres, contribuent beaucoup au bien de l'Eglise; ils sont même hautement louables, car, dans les circonstances présentes, ils se consacrent aux oeuvres d'apostolat et de charité selon les directives que Nous avons données dans la Lettre Apostolique *Sponsa Christi* (cf. A. A. S., XLIII, 1951, p. 20) ; ils ne peuvent pas être considérés comme étrangers à la société puisqu'ils contribuent doublement au bien spirituel des hommes.

III — Les moyens de conserver la chasteté parfaite.

Nous en venons maintenant, Vénérables Frères, aux conséquences pratiques qu'on peut déduire de la doctrine de l'Eglise sur l'excellence de la virginité.

Il faut d'abord dire clairement ceci: de ce que la virginité doit être estimée comme un état plus parfait que le mariage, on ne doit pas conclure qu'elle doive être considérée comme nécessaire pour parvenir à la perfection

chrétienne. Il est possible de vivre saintement, même sans la chasteté consacrée à Dieu, comme le prouve l'exemple de tant de saints et de saintes, honorés par l'Eglise d'un culte public, qui ont été des époux fidèles et d'excellents pères et mères de famille; et il n'est pas rare de rencontrer des époux qui recherchent ardemment la perfection chrétienne.

La chasteté est la conséquence d'un choix libre et prudent.

Il faut, en outre, faire observer que Dieu n'a pas imposé la virginité à tous les chrétiens comme l'enseigne saint Paul par ces paroles: "Pour ce qui est des vierges, je n'ai pas de commandement du Seigneur, mais je donne un conseil". (I *Cor.* VII, 25). Ce n'est qu'un conseil qui nous invite à embrasser la chasteté comme conduisant ceux "à qui cela a été donné" (*Matth.* XIX, 11), d'une façon plus sûre et plus facile à la perfection évangélique à laquelle ils aspirent, et au royaume de Dieu; comme le fait remarquer justement saint Ambroise, "elle est proposée et non imposée". (S. Ambroise, *De Viduis*, c. XII, n. 72; P. L. XVI, 256; cf. S. Cyprien, *De habitu virginum*, c. XXIII; P. L., IV, 463).

C'est pourquoi, d'une part, la chasteté parfaite postule des chrétiens un libre choix avant qu'ils s'offrent et se consacrent à Dieu; d'autre part, elle postule de Dieu lui-même un don et une grâce supérieurs (cf. I. *Cor.* VII, 7). Déjà le divin Rédempteur lui-même nous a avertis à ce sujet en disant: "Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela a été donné... Comprenne qui peut comprendre". (*Matth.* XIX, 11, 12). Commentant cette phrase sacrée de Jésus-Christ, saint Jérôme invite "chacun à estimer ses propres forces pour savoir s'il lui sera possible de pratiquer la virginité et d'obéir aux préceptes de la pureté. La chasteté en elle-même est, en effet, douce et attirante pour tous. Mais il

faut bien mesurer ses forces pour que celui qui peut comprendre comprenne. La voix du Seigneur semble encourager et exhorter ses soldats à recevoir la récompense de la chasteté. Que celui qui peut comprendre comprenne: que celui qui peut combattre combatte, vainque et triomphe" (S. Jérôme, *Comment. in Matth.* XIX, 12; P. L., XXVI, 136).

C'est une vertu difficile.

La virginité est, en effet, une vertu difficile: pour pouvoir la pratiquer, il ne suffit pas seulement d'être fermement et expressément décidé à s'abstenir d'une façon absolue et pour toujours des plaisirs licites du mariage, il faut encore, pour contenir et maîtriser les révoltes de la chair et les passions du coeur par une vigilance et une lutte constante, fuir les attraits du monde, afin de triompher des tentations du démon. Combien vraie est cette phrase de saint Jean Chrysostome: "La racine et le fruit de la virginité, c'est une vie crucifiée". (S. Jean Chrysostome, *De virginitate*, 80: P. G., XLVIII, 592). La virginité, en effet, selon saint Ambroise, est comme un sacrifice et la vierge elle-même "une hostie de pureté, une victime de la chasteté" (S. Ambroise, *De virginibus*, lib. I. c. 11, n. 65; P. L., XVI, 206). Saint Méthode, évêque d'Olympe, compare les vierges aux martyrs (cf. S. Méthode d'Olympe, *Convivium decem virginum*, Orat. VII, c. III; P. G. XVIII, 128-129), et saint Grégoire le Grand enseigne que la chasteté parfaite supplée le martyre: "Car, bien que le temps de la persécution soit passé, notre paix a cependant son martyre; bien que nous ne présentions pas notre cou au fer, nous tuons les désirs charnels avec un glaive spirituel." (S. Grégoire le Grand, *Hom. in Evang.*, lib. I, hom. III, n. 4; P. L. LXXVI, 1089). C'est pourquoi la chasteté consacrée à Dieu exige des âmes fortes et nobles qui soient prêtes à lutter et à vaincre "pour le royaume des cieux" (Matth. XIX, 2).

Avant de s'engager sur ce chemin ardu, que ceux à qui l'expérience a appris qu'ils ont l'âme trop faible, écoutent humblement cet avertissement de saint Paul: "S'ils ne peuvent se contenir, qu'ils se marient; car il vaut mieux se marier que de brûler". (I *Cor.* VII, 9). Pour beaucoup, en effet, la continence perpétuelle serait une charge beaucoup trop lourde pour qu'on puisse la leur conseiller. De même les prêtres, en aidant de leurs conseils les adolescents qui disent sentir l'appel au sacerdoce ou à la vocation religieuse, ont le strict devoir de les exhorter à considérer la chose attentivement, de façon à ce qu'ils ne s'engagent pas dans un chemin dont on ne peut pas espérer qu'ils le parcourront jusqu'au bout avec constance et succès. Qu'ils examinent prudemment leurs aptitudes, en demandant conseil même à des médecins chaque fois que cela leur semblera nécessaire; alors, s'il reste un doute sérieux, surtout à cause de l'expérience de leur vie passée, qu'ils usent de leur autorité pour dissuader les candidats d'embrasser l'état de chasteté parfaite et pour empêcher leur admission aux Ordres sacrés et à la profession religieuse.

Mais elle est possible avec la grâce de Dieu.

Bien que la chasteté consacrée à Dieu soit une vertu difficile, cependant, ceux qui, à l'invitation de Jésus-Christ, après un sérieux examen, répondent d'un coeur généreux et font tout leur possible pour la pratiquer, peuvent la conserver fidèlement et parfaitement. En effet, en acceptant cet état de virginité et de célibat, ils reçoivent de Dieu la grâce avec l'aide de laquelle ils pourront garder leur promesse. C'est pourquoi, si d'aventure il s'en trouvait "qui ne pensent pas avoir reçu le don de la chasteté (même s'ils en ont fait le voeu)" (cf. *Conc. de Trente*, sess. XXIV, can. 9), qu'ils ne prétendent pas à cause de cela ne pouvoir satisfaire à leurs obligations sur ce point: car "Dieu ne commande pas des choses impossibles,

mais en commandant il conseille, et de faire ce que tu peux et de demander ce que tu ne peux pas" (cf. S. Augustin, *De natura et gratia*, c. XLIII, n. 50; P. L. XLIV, 271), et il t'aide à pouvoir" (*Conc. de Trente*, sess. VI, can. 11). Rappelons cette vérité si consolante aussi à ceux dont la volonté est affaiblie par des troubles nerveux et auxquels certains médecins, parfois même catholiques, conseillent avec trop de facilité — sous ce prétexte fallacieux qu'ils ne pourront jamais conserver la chasteté sans nuire à leur équilibre mental — de se faire relever de leurs obligations. Combien il serait plus utile et opportun d'aider ces malades à fortifier leur volonté, et de les convaincre que la chasteté n'est pas impossible, même pour eux, selon la parole de l'Apôtre: "Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces; mais avec la tentation, il ménagera aussi une heureuse issue en vous donnant le pouvoir de la supporter". (I *Cor.* X, 13).

Les moyens recommandés par le divin Rédempteur lui-même pour protéger efficacement notre vertu sont: une vigilance assidue et attentive, grâce à laquelle nous faisons soigneusement ce qui est en notre pouvoir; et en outre, une prière constante par laquelle nous demandons à Dieu ce que, en raison de notre faiblesse, nous ne pouvons pas faire: "Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation; l'esprit est prompt, mais la chair est faible". (*Matth.* XXVI, 41).

La vigilance et la mortification.

Une telle vigilance, qui doit s'étendre à tous les instants et toutes les circonstances de notre vie, nous est absolument nécessaire: "car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair" (*Gal.* V, 17). Si quelqu'un fait des concessions, même petites, aux désirs de la chair, il se sentira

facilement entraîné à ces "oeuvres de la chair" que l'Apôtre énumère (cf. *Ibid.*, 19-21), et qui sont les vices les plus honteux et les plus repoussants de l'humanité.

A cause de cela, il faut avant tout que nous veillions sur les mouvements des passions et des sens, et que nous les maîtrisions par une austérité volontaire de vie et les pénitences corporelles de façon à nous soumettre à la juste raison et à la loi de Dieu: "Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises". (*Ibid.*, 24). L'Apôtre des nations avoue au sujet de lui-même: "Je traite durement mon corps et je le tiens en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé". (I *Cor* IX, 27). Tous les saints et les saintes ont veillé attentivement aux mouvements de leurs sens et des passions et quelquefois les ont maîtrisés énergiquement, selon les paroles du divin Maître lui-même qui nous enseigne: "Et moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son coeur. Si ton oeil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi, car il vaut mieux pour toi perdre un seul de tes membres et que ton corps tout entier ne soit pas jeté dans la géhenne". (*Matth.* V, 28, 29). Par cet avertissement, notre Rédempteur nous demande d'une façon très claire tout d'abord que nous ne tombions pas dans le péché, ne serait-ce qu'en pensée, et de même que nous écartions de nous avec une volonté ferme ce qui pourrait maculer cette magnifique vertu, même le plus légèrement. Sur ce point, on ne veillera jamais trop. Si quelqu'un, en raison d'une mauvaise santé ou pour d'autres causes, ne peut pas pratiquer les austérités corporelles, cela ne doit en aucun cas le dispenser de la vigilance et de la mortification intérieure.

La fuite des tentations et des occasions de péché.

A ce sujet, il faut encore rappeler — ce que d'ailleurs enseignent les Pères (cf. S. Césaire d'Arles, *Sermo* XLI; éd. G. Morin, Maredsous, 1937, vol. 1er, p. 172) et les Docteurs de l'Eglise (cf. S. Thomas, in *Ep. I ad Cor.*, VI, lect. 3; S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, part. IV, c. VII; S. Alphonse de Liguori, *La vera sposa di Gesu Cristo*, c. 1er, n. 16; c. XV, n. 10) — que nous pouvons plus facilement vaincre les charmes du péché et les attraits des passions en les fuyant de toutes nos forces plutôt qu'en les affrontant directement. Pour protéger la chasteté, selon la phrase de saint Jérôme, la fuite vaut mieux que la lutte ouverte: "Je fuis pour ne pas être vaincu". (S. Jérôme, *Contra Vigilant.*, XVI; P.L., XXIII, 352). Cette fuite doit être ainsi comprise que, non seulement nous évitions avec soin les occasions de péché, mais que, surtout dans ce genre de combat, nous élevions notre esprit et notre âme vers les choses divines et particulièrement vers Celui à qui nous avons consacré notre virginité. "Regardez la beauté de Celui qui vous aime". (S. Augustin, *De sancta virginitate*, c. LIV; P.L., XL, 428), comme le conseille saint Augustin.

En tous temps, les saints et les saintes ont considéré cette fuite et cette vigilance attentive, par lesquelles nous devons éviter soigneusement les occasions de péché, comme la meilleure façon de lutter dans ce domaine; cependant, aujourd'hui, il semble que tous ne pensent pas ainsi. Certains soutiennent que tous les chrétiens, et principalement les prêtres, ne doivent pas — selon leur expression — être *séparés du monde* comme dans les siècles passés, mais qu'ils doivent être *présents au monde*, et par conséquent qu'il est nécessaire de leur faire *courir des risques* et de mettre leur chasteté à l'épreuve, pour qu'ils montrent par là si, oui ou non, ils ont la force voulue pour résister: il s'ensuit que les jeunes clercs doi-

vent tout voir, pour les habituer à tout regarder avec une âme tranquille et les immuniser contre tous les troubles. Pour cela, ils leur permettent facilement, sans aucune réserve, de regarder librement tout ce qui se présente à leurs yeux, d'aller au cinéma et de voir même les films qui sont prohibés par la censure ecclésiastique; de feuilleter des revues, même obscènes, et de lire même les romans qui sont à l'Index ou interdits par la loi naturelle. Et ils le leur permettent parce qu'ils estiment que les masses d'aujourd'hui se nourrissent de tels spectacles et de tels livres, et que ceux qui auront à les aider doivent comprendre leur mode de penser et de sentir. Mais il est facile de voir que cette façon d'éduquer les jeunes clercs et de les préparer à la sainteté de leur état est erronée et préjudiciable. En effet, "celui qui aime le danger y trouvera sa perte" (*Eccli.* III, 24), et ce conseil de saint Augustin est ici opportun: "Ne dites pas que vous avez des âmes pures si vous avez des yeux impurs, parce que l'oeil impur annonce un coeur impur". (S. Augustin, *Epist.* CCXI no. 10, P. L. XXXIII, 961).

Il n'est pas douteux que cette funeste façon d'agir repose sur une grave confusion de pensée. Certes, Notre-Seigneur a dit de ses apôtres: "Je les ai envoyés dans le monde" (*Joan.* XVII, 18); mais avant il avait aussi dit d'eux: "Ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde" (*Ibid.* 16), et il a adressé cette prière à son Père: "Je ne vous demande pas de les ôter du monde, mais de les garder du mal". (*Ibid.* 15). L'Eglise, qui est guidée par ces mêmes principes, a édicté des lois opportunes et sages pour éloigner les prêtres des tentations auxquelles peuvent facilement être sujets ceux qui sont engagés dans les affaires du monde (cf. Code de droit canon, can. 124-142; cf. Bx. Pie X, Exhortatio ad cler. cath. *Haerent animo*, A. A. S. XLI, 1908, p. 565-573; Pie XI, Encycl. *Ad catholici sacerdotii fastigium*, A. A. S. XXVIII, 1936, p. 23-30; Pie XII, Exhortation apost.

Menti Nostrae, A. A. S., XLII, 1950, p. 692-694) ; par ces règles leur sainteté de vie est suffisamment mise à l'abri des sollicitudes et des divertissements des laïques.

A plus forte raison, les jeunes clercs, parce qu'ils doivent être formés à la vie spirituelle et à la perfection sacerdotale et religieuse, doivent être écartés du tumulte du monde avant d'être lancés dans les luttes de la vie; ils doivent demeurer longtemps au Séminaire ou au Scolasticat pour y recevoir l'éducation soignée et attentive qui les préparera progressivement et prudemment à traiter et à connaître les problèmes de notre temps, selon les directives que nous avons Nous-même données dans l'Exhortation apostolique *Menti Nostrae* (cf. A. A. S., XLII, 1950, p. 690-691). Quel jardinier exposerait des jeunes plantes précieuses, mais fragiles, aux rigueurs du temps pour éprouver une robustesse qu'elles n'ont pas encore? Les élèves des Séminaires et des Scolasticats sont, comme les jeunes plantes, fragiles, il faut les tenir à l'abri et les exercer progressivement à la résistance et à la lutte.

La pudeur chrétienne.

Les éducateurs du jeune clergé feront oeuvre plus juste et utile en inculquant aux adolescents les principes de la pudeur chrétienne, qui est si utile pour conserver la virginité et que l'on peut justement appeler la prudence de la chasteté. La pudeur prévient le péril qui menace, empêche de s'exposer au danger et conseille d'éviter les occasions auxquelles s'exposent ceux qui sont moins prudents. Elle n'aime pas les paroles déshonnêtes et vulgaires, et elle a horreur de l'immodestie, même très légère, elle se garde avec soin d'une familiarité suspecte avec les personnes de l'autre sexe, elle porte fermement à donner au corps le respect qui lui est dû comme membre du Christ (cf. I *Cor.* VI, 15), et comme temple du Saint-Esprit (*Ibid.*, 19). Celui qui connaît cette modestie chrétienne a

en horreur tout péché d'impureté, et il s'écarte immédiatement chaque fois qu'il se sent attiré par ses séductions.

La pudeur, en outre, suggère aux parents et aux éducateurs et met dans leur bouche les paroles appropriées pour former à la pureté la conscience des jeunes. "Cette réserve — comme Nous l'avons dit dans une allocution récente — ne doit pas être entendue de telle sorte qu'on fasse un silence perpétuel sur ce sujet, et que dans l'enseignement de la morale on n'en dise jamais un mot avec sobriété et prudence". (Alloc. *Magis quam mentis*, 23 sept. 1951; A. A. S., XLIII, 1951, p. 736). Cependant, aujourd'hui, il arrive trop souvent que des professeurs et des éducateurs croient qu'il est de leur devoir d'initier d'innocents enfants, garçons ou filles, aux mystères de la procréation, d'une manière qui offense leur pudeur. La réserve chrétienne exige que lorsque l'on traite de ce sujet, on le fasse avec juste mesure et modération.

Cette pudeur est alimentée par la crainte de Dieu, cette crainte filiale, basée sur une profonde humilité chrétienne, qui nous fait prendre en horreur le moindre péché, comme Notre prédécesseur, saint Clément 1er, l'assure en ces mots: "Celui qui est chaste, qu'il ne s'en glorifie pas, sachant bien que c'est à un autre qu'il doit ce don de la continence". (S. Clément de Rome, *ad Corinthios*, XXXVIII, 2; éd. Funk-Diekamp, *Patres Apostolici*, vol. 1er, p. 148). Quelle est l'importance de l'humilité dans la sauvegarde de la virginité, personne, peut-être, ne l'a dit plus clairement que saint Augustin: "La continence perpétuelle, et bien plus la virginité, est un grand don de Dieu qui est fait aux saints; il faut veiller avec soin à ce que l'orgueil ne le corrompe... Plus grand est le bien que je vois, plus je crains pour lui l'orgueil ravisseur. Ce don de la virginité, il n'est personne d'autre qui le protège que Dieu de qui il vient: et "Dieu est amour" (I *Joan.* IV, 8). Le gardien de la virginité, c'est

donc l'amour; mais c'est dans l'humilité qu'il réside". S. Augustin, *De sancta virginate*, c. 33, 51; *P.L., XL*, 415, 426; cf. c. 31-32, 38; 412-415, 419).

Le secours de la prière et des sacrements.

Il y a encore une autre chose sur laquelle il faut soigneusement arrêter son attention: pour conserver intacte cette chasteté, ni la vigilance ni la pudeur ne sont suffisantes. Il faut encore utiliser ces secours qui dépassent nos forces naturelles: la prière, les sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie, et une dévotion ardente envers la Très Sainte Mère de Dieu.

Il ne faut jamais oublier que la chasteté parfaite est un don supérieur qui vient de Dieu. Saint Jérôme dit nettement à ce sujet: "Cela a été donné (cf. *Matth.* XIX, 11) à ceux qui l'ont demandé, qui l'ont voulu, qui ont peiné pour l'obtenir. Celui qui demande recevra, celui qui cherche trouvera, et à celui qui frappe, il sera ouvert". (Cf. *Ibid.*, VII, 8; S. Jérôme, *Comm. in Matth.* XIX, 11; *P.L.*, XXVI, 135). Saint Ambroise ajoute que de la prière dépend la constante fidélité des vierges envers le divin Epoux (cf. S. Ambroise, *De virginibus*, lib. III, c. IV, n. 18-20; P.L., XVI, 225). Et saint Alphonse de Liguori, avec son ardente piété, enseigne qu'il n'y a rien de plus nécessaire et de plus sûr pour vaincre les tentations contre cette belle vertu de la pureté que de se réfugier aussitôt près de Dieu dans la prière (cf. S. Alphonse de Liguori, *Pratica di amar Gesu Cristo*, c. XVII, n. 7-16).

A la prière, il faut encore ajouter le sacrement de la Pénitence qui, reçu fréquemment et avec ferveur, est un remède spirituel qui purifie et guérit; il en est de même de l'Eucharistie qui, selon les paroles de Notre prédécesseur d'immortelle mémoire Léon XIII, est le meilleur "remède contre la concupiscence" (Léon XIII, Enc. *Mirae caritatis*, 28 mai 1902; A. L., XXII, p. 1902-1903). Plus

une âme est pure et chaste, plus elle a faim de ce Pain dans lequel elle puise la force de résister à tous les attraits du péché impur et par lequel elle s'unit plus intimement avec le divin Epoux: "Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui". (*Joan.* VI, 57).

La dévotion à la Très Sainte Vierge.

Pour garder une chasteté sans tache et parfaite, et pour la faire grandir, il existe un moyen remarquable et qui n'a cessé de faire ses preuves au cours des siècles, c'est une dévotion solide et fervente envers la Vierge Mère de Dieu. D'une certaine manière, tous les autres moyens se trouvent contenus dans cette dévotion; celui qui en est animé sincèrement et profondément est, sans aucun doute, poussé à veiller attentivement, à prier et à s'approcher avec fruit du tribunal de la Pénitence et de la Table sainte. C'est pourquoi nous exhortons d'un coeur paternel tous les prêtres, les religieux et les religieuses à se mettre sous la particulière protection de la Mère de Dieu, qui est la Vierge des vierges, "l'éducatrice de la virginité", selon l'expression de saint Ambroise (S. Ambroise, *De institutione virginis*, c. VI, n. 46; P. L., XVI, 320), et qui est, tout particulièrement, la Mère très puissante de tous ceux qui sont consacrés au service de Dieu.

Saint Athanase fait remarquer que c'est par elle qu'est née la virginité (cf. S. Athanas. *De virginitate*, éd. Th. Lefort, *Muséon*, XLII, 1929, p. 247) et saint Augustin enseigne clairement: "C'est avec la Mère de Dieu qu'a commencé la dignité virginale". (S. Augustin, *Serm.* LI, c. XVI, n. 26; P. L., XXXVIII, 348). A la suite de saint Athanase (cf. S. Athanasius, *Ibid*, p. 244) saint Ambroise propose en exemple aux vierges la vie de la Vierge Marie: "O Filles, imitez-la... (cf. S. Ambroise *De institutione virginis*, c. XIV, n. 87; P. L., XVI. 328). Que la vie de Marie soit pour vous comme un tableau de la virginité,

qui, ainsi qu'un miroir, reflète l'éclat de la chasteté et la beauté de la vertu. Prenez des exemples pour votre vie, là où se trouve pour vous comme un modèle qui vous montre ce que vous devez corriger, imiter et garder... Elle est l'image de la virginité. Telle, en effet, fut Marie que sa seule vie soit un enseignement pour tous... (S. Ambroise, *De virginibus*, lib. II. c. II, n. 6, 15; P. L., XVI, 208, 210). Que Marie, donc, soit la règle de votre vie". (*Ibid.*, c. III, n. 19; P. L., XVI, 211). "Si grande fut sa grâce qu'elle n'a pas gardé pour elle seule le don de la virginité, mais qu'elle a donné la parure de l'intégrité aussi à ceux qu'elle approchait". (S. Ambroise, *De institut. virginis*, c. VII, n. 50; P. L., XVI, 319). Combien est vraie cette phrase du même saint Ambroise: "O richesses de la virginité de Marie". (*Ibid.*, c. XIII, n. 81; P. L., XVI, 339). C'est à cause de ces richesses qu'il est si profitable aux religieuses, aux religieux et aux prêtres d'aujourd'hui de contempler la virginité de Marie, pour pratiquer plus fidèlement et plus parfaitement la chasteté de leur état.

Qu'il ne vous suffise pas, chers Fils et Filles, de méditer les vertus de la bienheureuse Vierge Marie: recourez à elle avec une confiance absolue selon le conseil de saint Bernard: "Cherchons la grâce et cherchons-la par Marie". (S. Bernard, *In nativit. B. Mariae Virginis*, "Sermo de aquaeductu", n. 8; *P.L.*, CLXXXIII, 441-442). Et particulièrement en cette Année mariale, confiez-lui le soin de votre vie spirituelle et de votre perfection, imitant l'exemple de saint Jérôme qui affirmait: "Pour moi la virginité est une consécration à Marie et au Christ". (S. Jérôme, *Epist.* XXII, n. 18; P. L. XXII, 405).

IV — Inquiétudes du Saint-Père.

Dans les graves difficultés contre lesquelles l'Eglise doit aujourd'hui lutter, c'est une grande consolation pour Notre âme de Pasteur suprême, vénérables Frè-

res, de voir que la virginité qui fleurit dans le monde entier, en notre époque comme dans les précédentes, est tenue en grande estime et hautement honorée, bien que, comme nous l'avons dit, elle se heurte à des erreurs qui, nous l'espérons, seront passagères et se dissiperont rapidement.

La diminution des vocations.

Nous ne nions cependant pas que Notre joie se voile d'une certaine tristesse en voyant que dans plusieurs pays le nombre de ceux qui répondent à l'appel de Dieu et embrassent l'état de virginité diminue de jour en jour. Nous en avons déjà montré les principales causes et Nous n'avons pas à y revenir. Nous exprimons plutôt Notre confiance que les éducateurs de la jeunesse qui sont tombés dans ces erreurs en reviennent au plus vite et les répudient; qu'ils aient à coeur de les réparer, et qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour que ceux qui se sentent appelés par une force surnaturelle au sacerdoce et à la vie religieuse et s'en confient à eux, soient aidés de toutes manières pour atteindre ce noble idéal. Et souhaitons que de nouvelles et plus nombreuses légions de prêtres, de religieux et de religieuses, répondant en nombre et en qualité aux besoins actuels de l'Eglise, s'avancent au plus tôt pour cultiver la vigne du Seigneur.

Nous exhortons en outre — comme la conscience de Notre charge apostolique Nous en fait un devoir — les pères et les mères de famille pour qu'ils consentent volontiers à offrir au service du Seigneur ceux de leurs enfants qui s'y sentent appelés. Si cela leur coûte, s'ils en éprouvent de la tristesse ou de l'amertume, qu'ils méditent attentivement ces paroles que saint Ambroise adressait aux mères de Milan: "J'ai connu des jeunes filles qui voulaient se consacrer à Dieu et qui en ont été empêchées par leur mère... Si c'était un homme que vos filles

voulaient aimer, les lois leur permettraient de choisir celui qu'elles désirent. S'il leur est permis de choisir un homme, ne leur est-il pas permis de choisir Dieu?" (S. Ambroise, *De virginibus*, lib. I, c. X, n. 58; *P. L.*, XVI, 205).

Que les parents pensent au grand honneur qui rejaillit sur eux avec un fils qui reçoit la prêtrise ou une fille qui consacre sa virginité au divin Epoux. Parlant des vierges sacrées, le même évêque de Milan disait: "Parents, vous avez entendu..., la vierge est un don de Dieu, une oblation de son père, le sacerdoce de la chasteté. La vierge est l'hostie de sa mère, dont le sacrifice quotidien apaise la colère de Dieu." (*Ibid.*, c. VII, n. 32; *P. L.*, XVI, 198).

Ceux qui souffrent persécution.

Maintenant, Vénérables Frères, avant de terminer cette Encyclique, Nous désirons diriger Notre esprit et Notre coeur tout particulièrement vers ceux et celles qui, consacrés à Dieu, subissent dans de nombreux pays de dures et terribles persécutions. Qu'ils prennent exemple sur ces vierges sacrées des premiers temps de l'Eglise qui ont subi le martyre pour leur virginité avec un courage résolu et invincible (cf. S. Ambroise, *De virginibus*, lib. II, c. IV, n. 32; *P. L.*, XVI, 215-216).

Que tous persévèrent fermement dans leur sainte résolution de servir Dieu "jusqu'à la mort" (*Phil.* II, 8), qu'ils pensent à la grande valeur que représentent devant Dieu leurs angoisses, leurs souffrances et leurs prières, pour instaurer son règne dans leur pays et dans toute l'Eglise; qu'ils soient aussi certains que ceux qui "suivent l'Agneau partout où il va" (*Apoc.* XIV, 4), chanteront éternellement le "cantique nouveau" (*Ibid.*, 3) que personne d'autre ne peut chanter.

Notre coeur paternel et compatissant se tourne avec émotion vers ces prêtres, ces religieux et ces religieuses qui, courageusement, confessent leur foi jusqu'au martyre; Nous prions pour eux comme aussi pour toutes les âmes consacrées au service divin dans toutes les parties du monde pour que Dieu les confirme, les fortifie, les console; et Nous vous invitons ardemment, Vénérables Frères, ainsi que vos fidèles, à prier en union avec Nous afin d'implorer pour eux tous les consolations célestes, ainsi que les dons et les secours divins qui leur sont nécessaires.

Pour qu'elle soit la Médiatrice de ces dons divins et en gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons de grand coeur, Vénérables Frères, Notre Bénédiction apostolique, à vous, tous les prêtres, les religieux, les religieuses, en particulier à ceux "qui souffrent persécution à cause de la justice" (*Matth.* V, 10), et à tous vos fidèles.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 25 mars, en la fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie, l'an MDCCCCLIV, de notre Pontificat le seizième.

PIUS PP. XII.

L'IMMODESTIE DE LA MODE

Lettre de S. Em. le cardinal Ciriaci, préfet de la S. C. du Concile (15-8-1954). *

S. Em. le cardinal Ciriaci, préfet de la Sacrée Congrégation du Concile selon le mandat qu'il en a reçu de S. S. Pie XII, s'adresse, dans la lettre ci-après, datée du 15 *août* 1954, *aux évêques du monde entier pour que, avec l'aide du clergé et de l'Action catholique, ils entreprennent une campagne contre l'immodestie de la mode* [1]:

Lorsque, à l'occasion du centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, le Souverain Pontife ordonna la célébration dans le monde entier d'une Année mariale, il exhorta tout particulièrement les évêques ainsi que le clergé et tout le peuple à travailler à faire refleurir de plus en plus les moeurs chrétiennes, sous l'auspice et le patronage de Dieu et de notre très affectueuse Mère commune; il voulut, par ailleurs, que tous les fidèles, animés à l'égard de Marie de sentiments filiaux, s'appliquent avec le plus grand zèle à reproduire son image, chacun dans sa propre vie, suivant les conditions particulières de son existence. Et en premier lieu, il demanda de prier instamment "afin que la généreuse et bouillonnante jeunesse croisse saine et pure et ne se laisse pas contaminer par le souffle corrompu du siècle ni affaiblir dans les vices la fleur resplendissante de son âge, que sa passion sans frein et son ardeur impétueuse soient gouvernées par une sage modération et que, se

* Le présent texte est un extrait de la *Documentation catholique* (No 1182—19 sept. 1954).

[1] Traduit du latin par J. Thomas d'Hoste d'après le texte publié par les *Acta Apostolicae Sedis* (16-20 août 1954).

détournant de toutes les embûches, elles ne se portent pas vers les choses mauvaises et nuisibles, mais vers tout ce qui est beau, saint, aimable, sublime" [2].

Or, bien que ces exhortations du Pasteur Suprême aient produit des fruits nombreux et salutaires, il y a lieu néanmoins de déplorer amèrement que, en ce qui concerne les moeurs publiques et privées, les voeux du Souverain Pontife n'aient pas été entièrement comblés.

Nul n'ignore, en effet, que, durant la saison estivale surtout, l'on voit, çà et là, des choses qui ne peuvent manquer d'offenser les yeux et les âmes de ceux qui ne font pas passer au second rang ou ne méprisent pas complètement la vertu chrétienne et la pudeur humaine. Non seulement sur les plages, ou dans les lieux de villégiatures, mais encore presque partout, même dans les rues des villes et des villages, dans les lieux privés et publics, et souvent presque dans les temples consacrés à Dieu, s'étale une indigne et inconvenante mode vestimentaire; pour l'âme de la jeunesse, si facilement portée au vice, il y a le très grave danger que cet abus porte un coup mortel à son innocence, parure la plus précieuse et la plus belle du corps et de l'âme. Ornements de la femme, si l'on peut en pareil cas parler d'ornements, les vêtements féminins, "si l'on peut appeler vêtement ce qui ne saurait en rien protéger le corps ni la pudeur[3]", sont parfois tels qu'ils semblent favoriser plutôt l'impudicité que la pudeur.

On en est venu au point que tout ce qui se passe ou s'exhibe dans la vie privée ou en public en fait de dépravation ou de malhonnêteté est relaté impudemment dans les journaux, les publications et les revues de tous genres, tandis que dans les innombrables salles de cinéma on expose cela aux yeux de tous sur l'écran, de sorte que non

---

[2] Encyclique *Fulgens Corona*, *A.A.S.*, XLV, 1953, p. 577 et s. *D.C.*, no 1158, du 18. 10. 1953, col. 1289.

[3] Sénèque, *De ben.*, VII, 9.

seulement la faible et insouciante jeunesse, mais encore l'âge mûr lui-même sont profondément impressionnés par ces spectacles immoraux, si mauvais pour les esprits sains. Quels maux en découlent, à quels dangers ils exposent les moeurs des citoyens, il n'est personne qui ne s'en rende compte. C'est pourquoi il est nécessaire, d'une part, d'exposer sous son vrai jour et de recommander à tous la beauté de la pudeur; d'autre part, de réprimer et d'interdire, dans la mesure du possible, ce qui peut inciter et provoquer au vice et enfin de ramener tout le monde, avec la sévérité requise, aux bonnes moeurs; le plus grand orateur romain n'a-t-il pas, en effet, déclaré: "Souvent nous voyons des hommes que rien ne saurait vaincre céder aux suggestions impures." [4]

Il s'agit là, manifestement, d'une chose très grave, qui touche non seulement la vertu chrétienne, mais encore la santé corporelle et la vigueur et le développement de la société humaine. Un poète très ancien a pu affirmer très justement: "Le dénudement des corps pratiqué entre citoyens est le commencement de la débauche" [5]; c'est pourquoi, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte, cette question n'intéresse pas seulement l'Eglise, mais encore ceux auxquels incombe le gouvernement des choses publiques, attendu qu'ils doivent se soucier d'écarter ce qui peut affaiblir et briser les forces du corps et les ressorts de la vertu.

Vous surtout, que l'Esprit-Saint "a établis évêques pour paître l'Eglise de Dieu" [6], vous, les évêques, vous devez considérer attentivement cet état de choses, apporter tous vos soins et prendre toutes les initiatives en vue de protéger la pudeur et d'instaurer par tous les moyens les moeurs chrétiennes: "Nous sommes tous le temple de Dieu, grâce à la présence et à l'action du Saint-Esprit en

[4] Ciceron, *Tusc.*, II, 21.
[5] Ennius, *Apud Cic. Tusc.*, IV, 33.
[6] *Acta Ap.* XX, 28.

nous, et la gardienne et la prêtresse de ce temple, c'est la pudeur, laquelle n'y laisse rien pénétrer d'impur ni de profane, de peur que Dieu qui l'habite n'abandonne, offensé, ce séjour souillé par le vice. " [7] Or, ainsi que chacun peut facilement le constater, par suite de la façon dont s'habillent surtout les femmes et les jeunes filles, la modestie est gravement offensée, elle qui est "la compagne de la pudeur et qui remplace la chasteté elle-même" [8]. C'est pourquoi il faut absolument prévenir et exhorter de la manière qui semblera la plus opportune toutes les classes de la société, la jeunesse tout particulièrement, pour qu'elles se gardent de ces dangers pernicieux, absolument contraires aux vertus chrétiennes et civiques, qui sont de nature à les exposer aux plus grands risques. "Combien belle est cette pudeur et quelle splendide perle des moeurs elle est!" [9] Gardons-nous de l'offenser et de la souiller par les attraits faciles et les charmes équivoques de la mode vestimentaire, ainsi que par les autres moyens de séduction, dont nous avons parlé ci-dessus, et que tous les honnêtes gens ne peuvent manquer de déplorer.

L'Auguste Pontife souhaite vivement que, durant l'Année mariale en cours, cette cause soit prise en main courageusement; que les évêques, les tout premiers, ne négligent absolument rien de ce qui puisse amener un assainissement; que, selon leurs conseils et sous leur direction, tous les membres du clergé, chacun dans sa sphère, collaborent prudemment, activement, assidûment à l'heureux succès de cette cause; que les pères et mères de famille, par leur exemple tout d'abord et ensuite par d'opportunes exhortations, avec l'austère fermeté d'âme qui convient à des chrétiens, détournent leurs enfants de ces occasions dangereuses et qu'ils ne s'accordent jamais

---

[7] Tertullien, *De Cultu fem.*, II, 1; Migne, *P.L.*, 1, 1316.
[8] S. Ambroise, *De off.*, 1, 20; Migne, *P.L.*, XVI, 48.
[9] S. Bernard, *Serm.* LXXXVI, *in Cant.;* Migne, *P.L.*, CLXXXIII, 135.

de repos, tant qu'ils n'auront pas vu la modestie briller de toute sa splendeur sur leurs enfants.

D'autre part, que ceux qui militent dans l'Action catholique aient à coeur de favoriser cette campagne, comme l'un des principaux devoirs qui leur incombent. En premier lieu, qu'ils veillent à ce que ceux avec lesquels ils vivent dans l'intimité ou qu'ils fréquentent pour un motif quelconque, puissent voir, dans leur façon de s'habiller et de se comporter, resplendir la beauté des moeurs chrétiennes; que leurs yeux reflètent l'état de l'innocence intérieure de l'âme; que leurs paroles et leurs actes répandent autour d'eux le parfum de la vertu. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront décider les autres, par leurs recommandations et par leurs conseils, à se vêtir comme il convient et à se bien conduire.

Que la Très Bienheureuse Vierge Marie obtienne à tous ces grâces, elle qui fut préservée de toute tache de péché originel; elle qui, durant le cours de sa vie, se distingua par une éminente sainteté et qui est pour chacun de nous une Mère très affectueuse.

Que vous les obtienne auprès de Dieu la Bénédiction apostolique que le Très Saint-Père accorde de tout coeur, en gage des faveurs célestes et en témoignage de sa paternelle bienveillance, aux évêques, aux autres membres du clergé et à tout le peuple chrétien, particulièrement à ceux qui collaborent à cette oeuvre salutaire.

Je vous communique ces choses suivant la mission que j'ai reçue.

Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Congrégation du Concile, le 15 du mois d'août, en la fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, l'an mil neuf cent cinquante-quatre.

P. card. CIRIACI, *préfet.*
F. ROBERTI, *secrétaire.*

Additions à faire à certaines lectures du Bréviaire

SACRA CONGREGATIO RITUUM

Addenda lectionibus sanctorum qui nuper patroni pro universali Ecclesia declarati sunt.

Die 8 Maii

Ad lectionem VI et ad lectionem contractam S. Michaelis Archangeli:

Eum Pius duodecimus Radiologis et Radiumtherapeuticis Patronum et Protectorem constituit.

Die 15 Maii

Ad lectionem VI et ad lectionem contractam S. Ioannis Baptistae de La Salle:

Pius vero duodecimus omnium Magistrorum pueris adulescentibusque instituendis praecipuum apud Deum caelestem Patronum constituit.

Die 2 Augusti

Ad lectionem VI S. Alfonsi M. de Ligorio:
Pius nonus vero, ex sacrorum Rituum Congregationis consulto, universalis Ecclesiae Doctorem declaravit. Tandem Pius duodecimus omnium Confessariorum ac Moralistarum caelestem apud Deum Patronum constituit.

Ad lectionem contractam:
...et Pius duodecimus omnium Confessariorum ac Moralistarum caelestem apud Deum Patronum constituit.

Die 27 Augusti

Ad lectionem VI S. Iosephi Calasanctii:

Denique a Pio duodecimo omnium Scholarum popularium christianarum ubique exstantium caelestis apud Deum Patronus constitutus est.

Ad lectionem contractam:

Eum Pius duodecimus omnium Scholarum popularium christianarum ubique exstantium caelestem apud Deum Patronum constituit.

Die 15 Novembris

Ad lectionem VI et ad lectionem contractam S. Alberti Magni:

...et Pius duodecimus cultorum scientiarum naturalium caelestem apud Deum Patronum constituit.

LETTRE DU SAINT-PÈRE,

à la Semaine Sociale de France, tenue à Rennes, en juillet 1954. *

Dans une large mesure, une crise du pouvoir est une crise de civisme, c'est-à-dire une crise de l'homme.

En ouvrant à Rennes, la prochaine session des Semaines sociales de France, vous n'évoquerez pas sans émotion ni reconnaissance la première de ces assemblées appelées à un si large retentissement, qui, il y a un demi-siècle, réunissait déjà quelques centaines d'auditeurs dans la grande cité lyonnaise toujours féconde en initiatives charitables et sociales. Et Nous voulons Nous-même vous dire tout d'abord Notre joie de ce jubilé d'or et vous adresser de grand coeur, en cette circonstance, Nos paternelles félicitations.

Lorsqu'en 1904, naissaient les Semaines sociales, sous l'impulsion d'un Marius Gonin, d'un Adéodat Boissard et de quelques autres grands chrétiens nourris des enseignements de Léon XIII, une double intention, doctrinale et apostolique, animait ces généreux pionniers. D'une part, déclarait Henri Lorin, leur premier président, ils voulaient prendre pour eux-mêmes "la conscience nette de ce que requiert et de ce qu'entraîne le catholicisme au point de vue des relations humaines, et, tournés, d'autre part, vers le monde du commerce et de l'industrie, ils entendaient "rechercher, à l'endroit des rapports sociaux, les exigences de la réalité totale, de celle, disait-il, qu'une foi pleine nous révèle, comme de celle qu'une observation scrupuleuse nous fournit". (Semaines sociales de France, 3e session, Dijon, 1906, p. 9).

* Documentaire du Service d'information de la C.C.C.

Fermeté dans la doctrine, courage dans la recherche

Les Semaines sociales sont toujours demeurées fidèles à ce programme, dans un esprit de filiale docilité au magistère de l'Eglise. Par la compétence de collaborateurs de choix, groupés, après la mort d'Henri Lorin, autour d'Eugène Duthoit, puis de vous-même, par la valeur intellectuelle de ses enseignements recueillis en une précieuse collection, en raison aussi de la prudence de ses conclusions, qui projettent sur le sujet traité une lumière chrétienne sans préjuger des justes libertés d'action, votre "Université itinérante" s'est peu à peu imposée à l'attention des juristes, des sociologues, des économistes, pour faire pénétrer le ferment de la doctrine catholique jusque dans les institutions. Elle a su, dans le même temps, gagner la confiance de larges auditoires, où se mêlent chaque année prêtres et laïques, hommes d'études et hommes d'action. Son rayonnement, au surplus, a depuis longtemps franchi les frontières de votre patrie, et si les sessions attirent des participants étrangers toujours plus nombreux, il faut surtout se réjouir de ce que les Semaines sociales deviennent en plusieurs pays une institution reconnue, à laquelle l'épiscopat et le Saint-Siège lui-même attachent un juste prix.

Tâche magnifique, menée avec persévérance, malgré l'ébranlement profond des deux guerres mondiales qui interrompirent quelque temps vos travaux. Maintes fois, Nos prédécesseurs et Nous-même avons béni votre entreprise. Mais, en cette année jubilaire, Nous aimons vous dire Notre gratitude et le voeu que Nous formons de voir les Semaines sociales de France poursuivre, avec succès, une oeuvre qui s'avère plus utile que jamais. Tant de menaces pèsent encore sur la société, tant d'erreurs s'efforcent d'en saper les fondements, tant de mirages

séduisent les meilleurs! Aujourd'hui comme hier, les Semaines sociales, fermes dans la doctrine, courageuses dans la recherche, fraternelles dans la collaboration de tous, doivent être pour les catholiques et leurs divers mouvements un carrefour vivant où, à la lumière d'exposés substantiels, se confrontent les expériences, se forgent les convictions et se mûrissent les initiatives d'action.

Telle sera, en particulier, Nous aimons à le penser, la présente session de Rennes. Sous l'égide prudente et éclairée du cardinal-archevêque de cette catholique cité bretonne, qui accueillait déjà vos devanciers il y a trente ans, vous désirez célébrer ce cinquantenaire dans le travail et le seul titre: "Crise du pouvoir, crise du civisme" prouve que vous n'avez pas craint de traiter une grave et difficile question, dont tous les observateurs s'accordent à reconnaître le caractère d'actualité.

Le pouvoir dépend de Dieu

En abordant ce sujet, rendu plus complexe encore par le jeu des passions partisanes et des intérêts particuliers, les maîtres de la Semaine sociale auront à coeur d'affermir leur pensée sur les principes chrétiens concernant le pouvoir, si souvent réaffirmés par les Pontifes romains, surtout depuis Léon XIII. Quiconque, en effet, n'en possède pas une claire notion risquerait de se laisser abuser par une présentation toute spécieuse des problèmes nouveaux posés à l'Etat moderne.

La mission de l'Etat, rappelions-Nous au début de notre pontificat, est de contrôler, aider et régler les activités privées et individuelles de la vie nationale, pour les

faire converger harmonieusement vers le bien commun; or, celui-ci ne peut être déterminé par des conceptions arbitraires, ni trouver sa loi primordiale dans la prospérité matérielle de la société, mais il la trouve bien plutôt dans le développement harmonieux et dans la perfection naturelle de l'homme, à quoi le Créateur a destiné la société en tant que moyen" (Enc. *Summi Pontificatus* A. A. S. t. XXXI, p. 433). En un mot, la vraie notion de l'Etat est celle d'un organisme fondé sur l'ordre moral du monde; et la première tâche d'un enseignement catholique est de dissiper les erreurs — celle, en particulier, du positivisme juridique — qui, en dégageant le pouvoir de son essentielle dépendance à l'égard de Dieu, tendent à briser le lien éminemment moral qui l'attache à la vie individuelle et sociale.

Seul d'ailleurs, cet ordre souverain peut fonder "l'autorité véritable et effective de l'Etat, dont Nous redisions l'impérieuse nécessité en Notre dernier Radiomessage de Noël (cf. A. A. S., t. XLVI, p. 15). Sur cette base commune, la personne, l'Etat, l'autorité publique, avec leurs droits et leurs devoirs respectifs, sont indissolublement liés: "La dignité de l'homme est la dignité de l'image de Dieu; celle de l'Etat est la dignité de la communauté morale voulue par Dieu; celle de l'autorité politique est la dignité de sa participation à l'autorité de Dieu" (Radiomessage, Noël 1944, A. A. S., t. XXXVII, p. 15). En vertu de cette intime connexion, l'Etat ne saurait donc violer les justes libertés de la personne humaine sans ébranler sa propre autorité et, inversement, c'est pour l'individu, ruiner sa propre dignité que d'abuser de sa liberté personnelle au mépris de sa responsabilité vis-à-vis du bien général.

Crise du pouvoir, crise de l'homme

Si donc on déplore une crise civique, que l'on s'interroge d'abord sur la fidélité des uns et des autres à ces exigences essentielles de la morale politique. Quand bien même certaines circonstances rendraient de nos jours plus difficile l'exercice du pouvoir, qu'on ne craigne pas de dénoncer cette carence spirituelle et morale. Dans une large mesure, une crise du pouvoir est une crise de civisme, c'est-à-dire, en fin de compte, une crise de l'homme.

N'est-ce pas d'ailleurs ce que confirme l'expérience quotidienne?

S'il est vrai que, dans un Etat démocratique, la vie civique impose de hautes exigences à la maturité morale de chaque citoyen, il ne faut pas craindre de reconnaître que beaucoup d'entre eux, parmi ceux mêmes qui se disent chrétiens, ont leur part de responsabilité dans le désarroi actuel de la société. Les faits sont là, qui exigent un redressement certain. C'est, pour ne citer que les plus notoires, le désintéressement des affaires publiques, se traduisant entre autres, par l'abstention électorale aux conséquences si graves; c'est la fraude fiscale, qui se répercute sur la vie morale, l'équilibre social et l'économie du pays; c'est la critique stérile de l'autorité et la défense égoïste des privilèges au mépris de l'intérêt général.

Dans la réaction nécessaire contre cet état de choses, le catholique doit donner l'exemple. Car, "loin d'y avoir la moindre incompatibilité entre la fidélité à l'Eglise et le dévouement aux intérêts et au bien-être du peuple et de l'Etat, les deux ordres de devoirs, que le vrai chrétien doit toujours avoir présents à l'esprit, sont intimement unis dans la plus parfaite harmonie". (Radiomessage Noël 1950, A.A.S., t. XLIII, p. 53). N'est-ce pas

le Prince des apôtres qui enseignait déjà: "Soyez soumis à toute institution humaine à cause du Seigneur...., car telle est la volonté de Dieu"? (I Petri, II, 13-15).

Incivisme collectif

Mais, d'individuel, l'incivisme devient vite collectif. Et la constitution de groupes d'intérêts, puissants et actifs, est peut-être l'aspect le plus grave de la crise que vous analysez. Qu'il s'agisse de Syndicats patronaux ou ouvriers, de trusts économiques, de groupements professionnels ou sociaux — dont certains même sont au service direct de l'Etat — ces organisations ont acquis une puissance qui leur permet de peser sur le gouvernement et la vie de la nation. Aux prises avec ces forces collectives, souvent anonymes, et qui parfois, à un titre ou à un autre, débordent les frontières du pays, comme aussi bien les limites de leur compétence, l'Etat démocratique, issu des normes libérales du XIXe siècle, parvient difficilement à maîtriser des tâches chaque jour plus vastes et plus complexes.

Sans doute, l'enseignement de l'Eglise recommande-t-il l'existence au sein de la nation, de ces corps intermédiaires qui coordonnent les intérêts professionnels et facilitent à l'Etat la gestion des affaires du pays. Et toutefois, "oseraient-elles se flatter de servir la cause de la paix intérieure, ces organisations qui, pour la défense des intérêts de leurs membres, ne recourraient plus aux règles du droit et du bien commun, mais s'appuieraient sur la force du nombre organisé et sur la faiblesse d'autrui?" (Radiomessage Noël 1950, loc. cit., p. 55). Le même sens chrétien de désintéressement dans le service, de respect des devoirs de justice et de charité ici encore est requis. Et, si les responsables de ces organismes ne savent pas élargir leurs horizons aux perspectives de la

nation, s'ils ne savent pas sacrifier leur prestige et éventuellement leur avantage immédiat à la loyale reconnaissance de ce qui est juste, ils entretiennent dans le pays un état de tension nuisible, ils paralysent l'exercice du pouvoir politique et compromettent finalement la liberté de ceux mêmes qu'ils prétendent servir.

Aussi bien est-ce pour protéger la liberté du citoyen, en même temps que pour servir le bien commun par l'active coopération de toutes les forces vives de la nation, que les pouvoirs publics doivent exercer leur activité avec fermeté et indépendance. Ils le feront avec une claire vision de leur mission et de ses limites; ils le feront "avec cette conscience de leur propre responsabilité, cette objectivité, cette impartialité, cette loyauté, avec cette générosité et cette incorruptibilité, sans lesquelles un gouvernement démocratique, disions-nous naguère, réussirait difficilement à obtenir le respect, la confiance et l'adhésion de la meilleure partie du peuple". (Radiomessage Noël 1944, loc. cit. pp. 15-16).

Tentation de faiblesse et tentation d'étatisme

La fidélité des gouvernants à cet idéal sera, au surplus, leur meilleure sauvegarde contre la double tentation qui les guette devant l'ampleur croissante de leur tâche: tentation de faiblesse, qui les ferait abdiquer sous la pression conjuguée des hommes et des événements; tentation inverse d'étatisme, par laquelle les pouvoirs publics se substitueraient indûment aux libres initiatives privées pour réagir de façon immédiate sur l'économie sociale et les autres branches de l'activité humaine. Or, si l'on ne peut aujourd'hui dénier à l'Etat un droit que lui refusait le libéralisme, il n'en reste pas moins vrai que sa tâche n'est pas, en principe, d'assumer directement les fonc-

tions économiques, culturelles et sociales qui relèvent d'autres compétences; elle est bien plutôt d'assurer la réelle indépendance de son autorité, en sorte de pouvoir accorder à tout ce qui représente une puissance effective et valable dans le pays une juste part de responsabilité, sans péril pour sa propre mission de coordonner et d'orienter tous les efforts vers une fin commune supérieure. Et si même, pour réaliser une meilleure intégration de certains corps intermédiaires dans la communauté nationale, il pouvait parfois s'avérer opportun de les appeler à une collaboration plus étroite et plus organique avec les pouvoirs publics, cette question serait susceptible de faire l'objet de nouvelles et prudentes recherches.

Racines morales du civisme.

Et pourtant, Nous aimons le redire en terminant, que la réflexion sur les institutions et la recherche de remèdes au niveau des structures politiques ne fassent jamais perdre de vue les racines morales de toute crise du civisme. Trop longtemps le sens juridique fut vicié par la pratique d'un utilitarisme partisan au service des intérêts particuliers d'individus, de classes, de groupes ou de mouvements. Il faut que l'ordre juridique se sente de nouveau lié à l'ordre moral. Et plaise à Dieu que celui qui commande, comme celui qui se soumet, n'aient désormais devant les yeux que l'obéissance aux lois éternelles de la vérité et de la justice!

Les maîtres de la Semaine sociale de Rennes ne mettront pas en relief ces graves exigences du devoir civique sans souligner en même temps la force surnaturelle qu'il faut recevoir de Dieu pour y demeurer fidèle. Hommes de gouvernement aux prises avec de lourdes responsabilités, organisations privées chargées de vastes intérêts collectifs, simples citoyens justement soucieux de

servir le bien général: c'est à tous que s'adresse l'avertissement du psalmiste: "Si le Seigneur n'édifie pas la maison, en vain travaillent les bâtisseurs; si le Seigneur ne garde pas la cité, en vain veille la sentinelle". (Ps. CXXVI, 1). Aussi est-ce de grand coeur que Nous appelons à ces intentions sur Nos chers Fils de France, et en premier lieu, sur les auditeurs de la Semaine sociale de Rennes, leurs maîtres et leur si dévoué président, une particulière abondance de grâces, en gage desquelles Nous vous accordons en cette année jubilaire Notre très paternelle Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 14 juillet 1954.

Pie XII, Pape

DISCOURS DU SAINT-PÈRE,
pour la canonisation de Pie X,
le 29 mai 1954.

Cette heure d'éclatant triomphe que Dieu, qui élève les humbles, a préparée et comme hâtée, pour sceller l'ascension merveilleuse de son fidèle serviteur Pie X à la gloire suprême des autels, comble Notre âme d'une joie à laquelle, Vénérables Frères et chers fils, vous participez largement par votre présence. Nous rendons donc de ferventes actions de grâces à la divine bonté pour Nous avoir permis de vivre cet événement extraordinaire, d'autant plus que, pour la première fois peut-être dans l'histoire de l'Eglise, la canonisation formelle d'un Pape est proclamée par Celui qui eut jadis le privilège d'être à son service dans la Curie Romaine.

Date heureuse et mémorable, non seulement pour Nous qui la comptons parmi les jours fastes de Notre Pontificat, auquel la Providence avait cependant réservé tant de douleurs et de sollicitudes, mais aussi pour l'Eglise entière qui, groupée spirituellement autour de Nous, exulte à l'unisson d'une vive émotion religieuse.

Le nom si cher de Pie X traverse en ce soir radieux toute la terre, d'un pôle à l'autre, scandé par les voix les plus diverses ; il suscite partout des pensées de céleste bonté, des élans puissants de foi, de pureté, de piété eucharistique, et résonne comme un témoignage éternel de la présence féconde du Christ dans son Eglise. Par un retour généreux, en exaltant son serviteur, Dieu atteste

la sainteté éminente, par laquelle plus encore que par son office suprême, Pie X fut pendant sa vie le champion illustre de l'Eglise et se trouve par là, aujourd'hui, le Saint que la Providence présente à notre époque.

Or Nous désirons que vous contempliez précisément dans cette lumière la figure gigantesque et douce du saint Pontife, pour que, une fois l'ombre descendue sur cette journée mémorable et rentrées dans le silence les voix de l'immense Hosannah, le rite solennel de sa canonisation reste une bénédiction pour vos âmes et pour le monde un gage de salut.

1. Le programme de son Pontificat fut annoncé solennellement par lui dès la première Encyclique (*E supremi*, du 4 octobre 1903) où il déclarait que son but unique était d'*instaurare omnia in Christo* (Eph, 1, 10), c'est-à-dire de récapituler, de ramener tout à l'unité dans le Christ. Mais quelle est la voie qui vous ouvre l'accès à Jésus-Christ? se demandait-il en regardant avec amour les âmes perdues et hésitantes de son temps. La réponse, valable hier comme aujourd'hui et dans les siècles à venir, est: l'Eglise! Ce fut donc son premier souci, poursuivi incessamment jusqu'à sa mort, de rendre l'Eglise toujours plus concrètement apte et ouverte au cheminement des hommes vers Jésus-Christ. A cette fin, il conçut l'entreprise hardie de renouveler le corps des lois ecclésiastiques de manière à donner à l'organisme entier de l'Eglise un fonctionnement plus régulier, une sûreté et une promptitude de mouvements plus grandes, comme le demandait un monde extérieur imprégné d'un dynamisme et d'une complexité croissante. Il est bien vrai que cette entreprise, définie par lui-même *"une oeuvre assurément difficile"*, était digne de son sens pratique éminent et de la vigueur de son caractère; cependant il ne semble pas que la seule considération de son tempérament donne le

dernier motif de la difficile entreprise. La source profonde de l'oeuvre législative de Pie X est à chercher surtout dans sa sainteté personnelle, dans sa persuasion intime que la réalité de Dieu perçue par lui dans une incessante communion de vie, est l'origine et le fondement de tout ordre, de toute justice, de tout droit dans le monde. Là où est Dieu, règnent l'ordre, la justice et le droit; et, vice versa, tout ordre juste protégé par le droit, manifeste la présence de Dieu. Mais quelle institution sur la terre devait manifester plus éminemment que l'Eglise, corps mystique du Christ même, cette relation féconde entre Dieu et le droit? Dieu bénit largement l'oeuvre du Bienheureux Pontife, si bien que le Code de droit canon restera à jamais le grand monument de son Pontificat et qu'on pourra le considérer lui-même comme le Saint providentiel du temps présent.

Puisse cet esprit de justice, dont Pie X fut un exemple et un modèle pour le monde contemporain pénétrer les salles de Conférences des Etats où l'on discute de très graves problèmes, concernant la famille humaine, en particulier la manière de bannir pour toujours la crainte de cataclysmes terribles et d'assurer aux peuples une ère durable de tranquillité et de paix.

2. Pie X se révèle aussi champion convaincu de l'Eglise et Saint providentiel de nos temps dans la seconde entreprise qui distingue son oeuvre et ressembla, par ses épisodes parfois dramatiques,à la lutte engagée par un géant pour la défense d'un trésor inestimable: l'unité intérieure de l'Eglise dans son fondement intime: la foi. Déjà depuis son enfance, la Providence divine avait préparé son élu dans son humble famille, édifiée sur l'autorité, les bonnes moeurs et sur la foi elle-même vécue scrupuleusement. Sans doute tout autre Pontife, en vertu de la grâce d'état, aurait combattu et rejeté les assauts desti-

nés à frapper l'Eglise à la base. Il faut cependant reconnaître que la lucidité et la fermeté avec lesquelles Pie X conduisit la lutte victorieuse contre les erreurs du *modernisme*, attestent à quel degré héroïque la vertu de foi brûlait dans son coeur de Saint. Uniquement soucieux de garder intact l'héritage de Dieu au troupeau qui lui était confié, le grand Pontife ne connut de faiblesse en face de quiconque, quelle que fût sa dignité ou son autorité, pas d'hésitations devant des doctrines séduisantes mais fausses, dans l'Eglise et au dehors, ni aucune crainte de s'attirer des offenses personnelles et de voir méconnaître injustement la pureté de ses intentions. Il eut la conscience claire de lutter pour la cause la plus sainte de Dieu et des âmes. A la lettre, se vérifièrent en lui les paroles du Seigneur à l'Apôtre Pierre: "J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point, et toi... confirme tes frères" (Luc. 22, 32). La promesse et l'ordre du Christ suscitèrent encore une fois, dans la fermeté indéfectible d'un de ses Vicaires, la trempe indomptable d'un athlète. Il est juste que l'Eglise, en lui décernant à cette heure la gloire suprême à l'endroit même où depuis des siècles brille sans se ternir celle de Pierre et en confondant ainsi l'un et l'autre dans une seule apothéose, chante à Pie X sa reconnaissance et invoque en même temps son intercession pour se voir épargner de nouvelles luttes du même genre. Mais ce dont il s'agissait précisément alors, c'est-à-dire la conservation de l'union intime de la foi et de la science, est un bien si grand pour toute l'humanité que cette seconde grande oeuvre du Pontife est, elle aussi, d'une importance telle qu'elle dépasse largement les frontières du monde catholique.

Lorsque, comme le *modernisme*, on sépare, en les opposant, la foi et la science dans leur source et leur objet, on provoque entre ces deux domaines vitaux, une scission tellement funeste que "la mort l'est à peine plus".

On l'a vu en pratique: au tournant du siècle, on a vu l'homme divisé au fond de lui-même, et gardant cependant encore l'illusion de conserver son unité dans une apparence fragile d'harmonie et de bonheur basé sur un progrès purement humain, se briser pour ainsi dire sous le poids d'une réalité bien différente.

Le regard vigilant de Pie X vit s'approcher cette catastrophe spirituelle du monde moderne, cette déception spécialement amère dans les milieux cultivés. Il comprit qu'une foi apparente de ce genre, c'est-à-dire une foi qui au lieu de se fonder sur Dieu révélateur s'enracine dans un terrain purement humain, se dissoudrait pour beaucoup dans l'athéisme; il perçut également le destin fatal d'une science qui, à l'encontre de la nature et par une limitation volontaire, s'interdisait de marcher vers le Vrai et le Bien absolus et ne laissait ainsi à l'homme sans Dieu, devant l'invincible obscurité où gisait pour lui tout l'être, que l'attitude de l'angoisse ou de l'arrogance.

Le Saint opposa à un tel mal le seul moyen de salut possible et réel: la vérité catholique, biblique, de la foi acceptée comme *"un hommage raisonnable"* (Rom. 12, 1) rendu à Dieu et à sa révélation. Coordonnant ainsi foi et science, la première en tant qu'extension surnaturelle et parfois confirmation de la seconde, et la seconde comme voie d'accès à la première, il rendit au chrétien l'unité et la paix de l'esprit, conditions imprescriptibles de la vie.

Si beaucoup aujourd'hui se tournent à nouveau vers cette vérité, poussés vers elle en quelque sorte par l'impression de vide et l'angoisse de leur abandon, et s'ils ont ainsi le bonheur de pouvoir la trouver fermement possédée par l'Eglise, ils doivent en être reconnaissants à l'action clairvoyante de Pie X. C'est à lui en effet que revient le mérite d'avoir préservé la vérité de l'erreur, soit chez

ceux qui jouissent de toute sa lumière, c'est-à-dire les croyants, soit chez ceux qui la cherchent sincèrement. Pour les autres, sa fermeté envers l'erreur peut encore demeurer un scandale; en réalité, c'est un service d'une extrême charité, rendu par un Saint, en tant que Chef de l'Eglise, à toute l'humanité.

3. La sainteté, qui se révèle comme inspiratrice et comme guide des entreprises de Pie X que Nous venons de rappeler, brille encore plus immédiatement dans ses actions quotidiennes. C'est en lui-même d'abord qu'il réalisa, avant de le réaliser dans les autres, le programme qu'il s'était fixé: tout rassembler, tout ramener à l'unité dans le Christ. Comme humble curé, comme évêque, comme Souverain Pontife, il fut toujours persuadé que la sainteté à laquelle Dieu le destinait était la sainteté sacerdotale. Quelle sainteté peut en effet plaire davantage à Dieu de la part d'un prêtre de la Loi nouvelle, sinon celle qui convient à un représentant du Prêtre Suprême et Eternel, Jésus-Christ, Lui qui laissa à l'Eglise le souvenir continuel, le renouvellement perpétuel du sacrifice de la Croix dans la Sainte Messe, jusqu'à ce qu'Il vienne pour le jugement final (Cor. 11, 24-26) ; Lui qui par ce sacrement de l'Eucharistie se donna Lui-même en nourriture aux âmes: "Qui mange de ce pain vivra éternellement" (Jo. 6, 58) ?

Prêtre avant tout dans le ministère eucharistique, voilà le portrait le plus fidèle du Saint Pie X. Servir comme prêtre le mystère de l'Eucharistie et accomplir le commandement du Seigneur: "Faites ceci en mémoire de moi" (Luc. 22, 19), ce fut sa vie. Du jour de son ordination jusqu'à sa mort comme Pontife, il ne connut pas d'autre sentier possible pour arriver à l'amour héroïque de Dieu et pour payer généreusement de retour le Rédempteur du monde, qui par le moyen de l'Eucharistie "a épan-

ché en quelque sorte les richesses de son amour divin pour les hommes" (Conc. Trid. Sess. XIII, cap. 2). Une des preuves les plus significatives de sa conscience sacerdotale fut l'ardeur avec laquelle il s'efforça de renouveler la dignité du culte et spécialement de vaincre les préjugés d'une pratique erronée, en promouvant résolument la fréquentation même quotidienne de la table du Seigneur par les fidèles, et en y conduisant sans hésiter les enfants, qu'il souleva en quelque sorte dans ses bras pour les offrir aux embrassements du Dieu caché sur les autels; par là l'Epouse du Christ vît s'épanouir un nouveau printemps de vie eucharistique.

Grâce à la vision profonde qu'il avait de l'Eglise comme société, Pie X reconnut dans l'Eucharistie le pouvoir d'alimenter substantiellement sa vie intime et de l'élever bien haut au-dessus de toutes les autres associations humaines. L'Eucharistie seule, en qui Dieu se donne à l'homme, peut fonder une vie de société digne de ses membres, cimentée par l'amour avant de l'être par l'autorité, riche en oeuvres et tendant au perfectionnement des individus, c'est-à-dire "une vie cachée en Dieu avec le Christ".

Exemple providentiel pour le monde moderne dans lequel la société terrestre devenue toujours plus une sorte d'énigme à elle-même cherche avec anxiété une solution pour se redonner une âme! Qu'il regarde donc comme un modèle l'Eglise réunie autour de ses autels. Là, dans le mystère eucharistique, l'homme découvre et reconnaît réellement son passé, son présent et son avenir comme une unité dans le Christ (cf. Conc. Trid. 1. c.). Conscient et fort de cette solidarité avec le Christ et avec ses propres frères, chaque membre de l'une et de l'autre société, celle de la terre et celle du monde surnaturel, sera en état de puiser à l'autel la vie intérieure de dignité per-

sonnelle et de valeur personnelle, qui est actuellement sur le point d'être submergée par le caractère technique et l'organisation excessive de toute l'existence, du travail et même des loisirs. Dans l'Eglise seule, semble répéter le Saint Pontife, et par elle dans l'Eucharistie, qui est "une vie cachée avec le Christ en Dieu", se trouve le secret et la source de rénovation de la vie sociale.

De là vient la grave responsabilité de ceux à qui il incombe en tant que ministres de l'autel, d'ouvrir aux âmes la source salvifique de l'Eucharistie. En vérité, l'action que peut déployer un prêtre pour le salut du monde moderne revêt de multiples formes, mais l'une d'elles est sans aucun doute la plus digne, la plus efficace et la plus durable dans ses effets: se faire dispensateur de l'Eucharistie après s'en être soi-même abondamment nourri. Son oeuvre ne serait plus sacerdotale si, fût-ce même par zèle des âmes, il faisait passer au second rang sa vocation eucharistique. Que les prêtres conforment leurs pensées à la sagesse inspirée de Pie X et orientent avec confiance dans la lumière de l'Eucharistie toute leur activité personnelle et apostolique. De même, que les religieux et les religieuses, qui vivent avec Jésus sous le même toit et se nourrissent chaque jour de sa chair, considèrent comme une règle sûre ce que le saint Pontife déclare dans une circonstance importante, à savoir que les liens qui les unissent à Dieu par le moyen des voeux et de la vie communautaire ne doivent être sacrifiés à aucun service du prochain, si légitime soit-il (cf. *Lettre au T. H. F. Gabriel-Marie, Sup. Gén. des Frères des Ecoles chrétiennes*, 23 avril 1905. — Pie X, P. M., Act. vol. II, p. 87-88).

L'âme doit plonger ses racines dans l'Eucharistie pour en tirer la sève surnaturelle de la vie intérieure, qui n'est pas seulement un bien fondamental des coeurs consacrés au Seigneur, mais aussi une nécessité pour tout

chrétien, car Dieu l'appelle à faire son salut. Sans la vie intérieure, toute activité, si précieuse soit-elle, se dévalue en action presque mécanique, et ne peut avoir l'efficacité propre d'une opération vitale.

Eucharistie et vie intérieure: voici la prédication suprême et la plus générale que Pie X adresse en cette heure, du sommet de la gloire, à toutes les âmes. En tant qu'apôtre de la vie intérieure, il se situe, à l'âge de la machine, de la technique, de l'organisation, comme le saint et le guide des hommes d'aujourd'hui.

Oui, ô Saint Pie X, gloire du Sacerdoce et honneur du Peuple chrétien; — Toi en qui l'humilité parut fraterniser avec la grandeur, l'austérité avec la mansuétude, la piété simple avec la doctrine profonde; Toi, Pontife de l'Eucharistie et du catéchisme, de la foi intègre et de la fermeté impavide--; tourne ton regard vers la Sainte Eglise, que Tu as tant aimée et à laquelle Tu as donné le meilleur des trésors que la divine Bonté, d'une main prodigue, avait déposés dans ton âme; obtiens-lui l'intégrité et la constance au milieu des difficultés et des persécutions de notre temps; soulève cette pauvre humanité, aux douleurs de qui Tu as tellement pris part qu'elles finirent par arrêter les battements de Ton grand coeur; fais que la paix triomphe dans ce monde agité, la paix qui doit être harmonie entre les nations, accord fraternel et collaboration sincère entre les classes sociales, amour et charité entre les hommes, afin que de la sorte les angoisses qui épuisèrent Ta vie apostolique se transforment grâce à Ton intercession, en une réalité de bonheur, à la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui avec le Père et le Saint-Esprit vit et règne dans les siècles. Ainsi soit-il!

DISCOURS DU SAINT-PÈRE
aux Cardinaux et Evêques présents, à Rome, pour la Canonisation du Bienheureux Pie X le 31 mai 1954.

"Si tu aimes... pais". Ce qu'est le travail apostolique, sa vertu fondamentale, l'origine et la source de ses mérites, apparaît clairement dans l'admonition que le Divin Sauveur adressait à l'Apôtre saint Pierre et par laquelle commence la Messe en l'honneur d'un ou plusieurs Souverains Pontifes. Sur les traces de Jésus-Christ, Pontife et Pasteur éternel, qui a, pour notre bien, donné de grands enseignements, accompli des prodiges et beaucoup souffert, le Pape Pie X, que Nous avons eu la joie très vive d'inscrire aux fastes des Saints, accomplissant diligemment le précepte formulé par le Christ, a aimé les brebis qu'il paissait et, en les aimant, les a fait paître. Il a aimé le Christ et fait paître le troupeau du Christ: aux richesses célestes que le miséricordieux Rédempteur a apportées sur terre, il a puisé sans réserve ce qu'il a distribué généreusement à son troupeau: la nourriture de la vérité, les mystères célestes, la grâce magnifique contenue dans le sacrement et le sacrifice de la divine Eucharistie, la douceur de la charité, le souci incessant du gouvernement, la force pour défendre; il s'est donné tout entier avec tout ce que l'Auteur et Dispensateur de tous les biens lui avait accordé.

Vous êtes venus à Rome, Vénérables Frères, couronne de Notre joie, pour participer à ces solennités, pour rendre avec Nous un hommage d'admiration et d'honneur à cet Evêque de Rome dont la vie splendide a illustré l'Eglise universelle, et pour rendre des actions de grâces à Dieu qui, accordant ses dons en abondance par

l'intercession de ce Pontife, répand sa miséricorde paternelle sur ceux qu'Il guide vers le salut éternel.

Et maintenant que Nous Nous trouvons au milieu de vous, très chers Frères venus si nombreux de toutes les parties du monde, Nous sommes heureux et profondément émus; Nous, Vicaire de Jésus-Christ, "ancien" parmi des "anciens", Nous voulons d'abord renfermer brièvement dans les termes mêmes de la lettre du premier Pape et Prince des Apôtres que Nous venons de citer ce que Nous avons l'intention de vous rappeler et de vous inculquer: "Les anciens qui sont parmi vous, je les exhorte, moi, ancien comme eux, témoin des souffrances du Christ, ... paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, le surveillant non par contrainte mais de bon gré, selon Dieu... en devenant les modèles du troupeau" (cfr. 1 Petr., 5, 1-3). Ces mots ont le même sens que ceux du Seigneur pour inciter le zèle des Pasteurs à une charité empressée: "Si tu aimes... pais".

Mais Nous voudrions développer brièvement ce que Nous venons de laisser entendre par ce texte de saint Pierre.

La sollicitude de toutes les Eglises qui pèse sur Nos épaules et le devoir de vigilance qui Nous presse chaque jour à cause de la charge suprême dont Nous sommes revêtu, Nous incitent à considérer et à méditer certains points, idées, sentiments ou normes de vie pratique, sur lesquels Nous voulons attirer aussi votre sollicitude et votre vigilance pour que vous unissiez vos efforts aux Nôtres et procuriez ainsi plus promptement et plus efficacement le bien du troupeau du Christ. Il s'agit en effet, semble-t-il, des symptômes et des effets d'une maladie spirituelle qui réclame l'intervention des Pasteurs d'âmes pour ne point s'aggraver et s'étendre, mais recevoir à temps le remède et disparaître le plus tôt possible.

Il semble conforme à Notre projet d'exposer en détail ce qui, en vertu des prérogatives de votre triple fonction d'institution divine, vous revient à vous, successeurs des Apôtres, sous l'autorité du Pontife Romain (cfr. can. 329), c'est-à-dire le magistère, le sacerdoce et le gouvernement. Cependant, comme le temps Nous manque aujourd'hui, Nous bornerons Notre discours au premier point, laissant le reste pour une autre occasion (Si Dieu Nous le permet).

Le Christ Notre Seigneur a confié aux Apôtres et par eux à leurs successeurs la vérité qu'Il a apportée du ciel; Il a envoyé les Apôtres comme Il a été envoyé Lui-même par le Père (Jo. 20,21) pour qu'ils enseignent à toutes les nations tout ce qu'ils avaient eux-mêmes appris du Seigneur (cfr. Matth. 28, 19-29). Les Apôtres ont donc été de droit divin établis dans l'Eglise vrais docteurs et maîtres. A côté des successeurs légitimes des Apôtres, c'est-à-dire le Pontife Romain pour l'Eglise universelle, et les évêques pour les fidèles confiés à leurs soins (cfr. can. 1326), il n'y a pas dans l'Eglise d'autres maîtres de droit divin; mais eux-mêmes et surtout le Maître suprême de l'Eglise et Vicaire du Christ sur la terre, peuvent faire appel pour leurs fonctions magistrales à des collaborateurs ou conseillers et leur déléguer le pouvoir d'enseigner — soit à titre extraordinaire soit en vertu de l'office qu'ils leur confèrent — (cfr. can. 1328). Ceux qui sont appelés à enseigner exercent dans l'Eglise l'office de maîtres non en leur propre nom ni au titre de leur science théologique mais en vertu de la mission qu'ils ont reçue du Magistère Légitime; leur pouvoir reste toujours soumis à celui-ci sans jamais devenir "sui juris", c'est-à-dire indépendant de toute autorité. Mais les évêques, même quand ils ont conféré une telle faculté, ne se privent jamais du pouvoir d'enseigner et ne se dispensent pas du grave devoir de veiller à l'intégrité et à la sûreté

de la doctrine que proposent ceux qui les aident. Donc le magistère légitime de l'Eglise ne lèse ou n'offense aucun de ceux auxquels il a donné une mission canonique, quand il désire savoir exactement ce qu'enseignent et défendent ceux qu'il a chargés d'enseigner dans les leçons orales, dans les livres, commentaires ou revues réservés aux élèves, comme aussi dans les livres et autres écrits destinés au public. Nous n'avons pas l'intention à cette fin d'étendre à tout ceci les normes juridiques qui concernent la censure préalable des livres puisqu'il existe tant d'autres façons d'obtenir des informations sûres au sujet de la doctrine des Professeurs. D'autre part cette prudence et cette circonspection du magistère légitime ne comporte aucune défiance ou suspicion — tout comme non plus la profession de foi que l'Eglise exige des professeurs et de beaucoup d'autres ; (cfr. can. 1906 n. 7 et 8) — bien au contraire, le pouvoir d'enseigner donné à quelqu'un est un signe de confiance, d'estime et d'honneur pour celui à qui il est confié. Le Saint-Siège lui-même quand il enquête et veut savoir ce qu'on enseigne dans certaines séminaires, collèges, athénées, universités sur les matières relevant de son autorité, n'obéit à aucun autre mobile qu'à la conscience du mandat du Christ et de l'obligation qu'il a devant Dieu de défendre la saine doctrine et de la conserver pure et intacte. En outre cette vigilance tend aussi à défendre et stimuler votre droit et votre devoir de nourrir le troupeau qui vous est confié par la vérité de la parole authentique du Christ.

Ce n'est pas sans un motif grave que Nous avons voulu faire devant vous, Vénérables Frères, ces avertissements. En effet, il arrive malheureusement que certains professeurs cherchent trop peu la liaison avec le magistère vivant de l'Eglise, et se montrent trop peu attentifs, trop peu affectionnés à sa doctrine commune, clairement proposée de telle ou telle manière, tandis qu'ils suivent

trop facilement leurs propres idées, qu'ils accordent trop d'importance à la mentalité moderne, aux règles d'autres disciplines qu'ils disent et qu'ils estiment être les seules conformes aux véritables méthodes et normes d'enseignement. Sans doute, l'Eglise aime et encourage au plus haut point l'étude et le progrès des sciences humaines; elle aime et estime particulièrement les savants qui consument leur vie dans l'étude. Cependant les questions de religion et de morale, les vérités qui transcendent absolument l'ordre sensible, relèvent uniquement de l'office et de l'autorité de l'Eglise. Dans Notre Encyclique "Humani generis", Nous avons décrit la tournure d'esprit de ceux dont Nous venons de parler, et Nous avons signalé que certains errements qui s'y trouvaient réprouvés avaient précisément pour origine le fait d'avoir négligé la liaison avec le magistère vivant de l'Eglise.

Saint Pie X, à maintes et maintes reprises et en termes très graves, a dit dans des documents de grand poids que vous connaissez tous l'importance de cette liaison nécessaire avec l'esprit et la doctrine de l'Eglise. Benoît XV, son successeur au Souverain Pontificat, a redit la même chose.

Après avoir solennellement renouvelé dans sa première Encyclique ("Ad beatissimi Apostolorum Principis", 1er nov. 1914) la condamnation du Modernisme faite par son Prédécesseur, il définit en ces termes la mentalité des partisans de ce système: "Celui qui est animé de cet esprit rejette avec dégoût tout ce qui peut avoir l'air vieux, il est au contraire à l'affût de toute nouveauté en ce qui concerne la manière de parler des choses divines, la célébration du culte divin, les institutions catholiques et même les exercices de la piété privée (Acta Ap. Sedis, vol. VI, 1914, page 578). Que si certains enseignements et professeurs actuels s'efforcent par tous les moyens d'ap-

porter et d'exposer du nouveau, et non de répéter "ce qui a été transmis", s'ils ne veulent proposer que cela, qu'ils considèrent calmement ce que Benoît XV offre à leur méditation dans l'Encyclique citée: "Nous voulons que l'on respecte religieusement la maxime des anciens: *Que l'on n'introduise aucune nouveauté, que l'on s'en tienne à ce qui a été transmis;* cette loi, qui ne doit assurément subir aucune infraction dans le domaine de la foi, doit cependant servir aussi de norme dans les questions susceptibles de changement; bien que pour elles vaille aussi la plupart du temps la règle: *Non du nouveau, mais une manière nouvelle*" (l. c.).

Quant aux laïcs, il est clair que les Maîtres légitimes peuvent les appeler ou les admettre, hommes et femmes, comme auxiliaires dans la défense de la foi. Il suffit de rappeler la formation catéchétique, à laquelle s'emploient tant de milliers d'hommes et de femmes, ainsi que les autres formes de l'apostolat des laïcs. Tout cela mérite les plus grands éloges et peut et doit être énergiquement développé. Mais il faut que tous ces laïcs soient et demeurent sous l'autorité, la conduite et la vigilance de ceux qui ont été établis par institution divine maîtres dans l'Eglise du Christ. Il n'y a en effet dans l'Eglise, en ce qui concerne le salut des âmes, aucun magistère qui ne soit soumis à ce pouvoir et à cette vigilance.

Récemment cependant s'est fait jour ça et là et a commencé à se répandre ce qu'on appelle une théologie laïque et on a vu naître une catégorie de *théologiens laïques* qui se déclarent autonomes; cette théologie tient des cours, imprime des écrits, a des cercles, des chaires, des professeurs. Ceux-ci distinguent leur magistère du magistère public de l'Eglise et l'opposent en quelque manière au sien; parfois pour autoriser leur façon d'agir ils en appellent à des charismes d'enseignement et d'inter-

prétation dont, plus d'une fois, le Nouveau Testament, spécialement les Epîtres de saint Paul, fait mention (par ex. Rom. 12, 6-7; I Cor. 12, 28-30) ; ils en appellent à l'histoire qui, depuis les débuts du christianisme jusqu'à ce jour, présente tant de noms de laïcs qui de vive voix et par écrit enseignèrent la vérité du Christ pour le bien des âmes sans y être appelés par les évêques, sans avoir reçu ou demandé la permission du magistère, mais mus par une impulsion intérieure et par leur zèle apostolique. Il faut cependant retenir en sens opposé qu'il n'y eut jamais, qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura jamais dans l'Eglise de magistère légitime des laïcs soustrait par Dieu à l'autorité, à la conduite et à la vigilance du Magistère sacré; bien plus, le refus même de se soumettre fournit un argument convaincant et un critère sûr: les laïcs qui parlent et agissent de la sorte ne sont pas conduits par l'Esprit de Dieu et du Christ. Tout le monde voit également quel danger de désordre et d'erreur renferme cette "théologie laïque"; le danger aussi que ne se mettent à instruire les autres, de ces hommes tout à fait incapables et même trompeurs et perfides, dont saint Paul écrit: "Un temps viendra où les hommes au gré de leur passion et l'oreille les démangeant, se donneront une foule de maîtres et se détourneront de la vérité pour se tourner vers les fables" (cfr. Tim. 4, 3-4).

Nous ne voudrions certes pas que cet avertissement écarte d'une étude plus profonde de la doctrine chrétienne et du désir de la répandre dans le public ceux qui se sentent animés d'un si noble zèle, quels que soient leur rang et leur milieu.

Employez-vous, Vénérables Frères, avec une sagacité toujours plus grande, comme le réclament à la fois la charge et l'honneur de votre fonction, à pénétrer toujours davantage la sublimité et la profondeur de la vérité sur-

naturelle, vers laquelle de droit vous guidez les hommes, à présenter avec soin, avec ardeur, avec éloquence, les vérités de la religion aux gens dont les pensées et les sentiments se trouvent actuellement menacés de terrible façon par les ténèbres de l'erreur, afin qu'un repentir salutaire et un amour purifié amènent finalement les hommes à Dieu: "S'écarter de Lui, c'est tomber; se retourner vers Lui, c'est se relever ; demeurer en Lui, c'est être fort..., revenir à Lui, c'est ressusciter; habiter en Lui, c'est vivre" (S. Aug. Soliloquiorum, lib. 1, 3 P. L. Migne, tom. 32, Col. 870).

C'est pour le succès de cette oeuvre que Nous invoquons sur vous l'aide du ciel, et pour que cette aide vous soit abondamment départie, Nous vous accordons de grand coeur, à vous-mêmes et aux fidèles qui vous sont confiés, la Bénédiction Apostolique".

Appendices 6a à 14

VIa — Le Sacerdoce et le Gouvernement, Allocution de S. S. Pie XII aux cardinaux et évêques à l'audience du 2 novembre 1954.

VII — Discours du Saint-Père à une paroisse de Rome, le 11 janvier 1953.

VIII — Discours du Saint-Père aux curés et aux prédicateurs de carême de Rome, le 27 mars 1953.

IX — Discours du Saint-Père à une paroisse de Rome, le 4 juin 1953.

X — Discours du Saint-Père à une paroisse de l'Ombrie, le 4 juin 1953.

XI — Discours du Saint-Père à des fidèles de la paroisse de Saint-Félix de Cantalice, à Cantocelle, faubourg de Rome, le 13 décembre 1953.

XII — Discours du Saint-Père aux curés et prédicateurs de carême de Rome, 1954.

XIII — Lettre de S. E. Mgr Montini à S. Em. le cardinal Lercaro, à l'occasion de la Semaine d'information pastorale de Bologne, du 14 au 18 septembre 1954.

XIIIa — Lettre de S. Em. le cardinal Ciriaci à S. Em. le cardinal Lercaro, à l'occasion de la Semaine d'information pastorale de Bologne, du 14 au 18 septembre 1954.

XIV — Discours du Saint-Père au Congrès Pèlerinage International des Congrégations mariales, le 8 septembre 1954.

Appendices 6a à 14

VIA — Le Saint-Père et le Gouvernement. Allocution de S. S. Pie XII aux cardinaux et évêques à l'audience du 2 novembre 1951.

VII — Discours du Saint-Père à une paroisse de Rome, le 11 janvier 1953.

VIII — Discours du Saint-Père aux curés et aux prédicateurs de carême de Rome, le 27 mars 1953.

IX — Discours du Saint-Père à une paroisse de Rome, le 4 juin 1953.

X — Discours du Saint-Père à une paroisse de Rome, le 4 juin 1953.

XI — Discours du Saint-Père à des filiales de la paroisse de Saint-Pierre de Caulaille, à Castelnelle, faubourg de Rome, le 13 décembre 1953.

XII — Discours du Saint-Père aux curés et prédicateurs de carême de Rome, 1954.

XIII — Lettre de S. E. Mgr Montini à S. Em. le cardinal Lavrano, à l'occasion de la Semaine d'information pastorale de Bologne, du 14 au 18 septembre 1954.

XIIIA — Lettre de S. Em. le cardinal Cicognani à S. Em. le cardinal Lavrano, à l'occasion de la Semaine d'information pastorale de Bologne, du 14 au 18 septembre 1954.

XIV — Discours du Saint-Père au Congrès Théologique International des Congrégations mariales, le 8 septembre 1954.

LE SACERDOCE ET LE GOUVERNEMENT

Allocution de S. S. Pie XII aux cardinaux et évêques, à l'audience du 2 novembre 1954.[1]

Prononcée en latin à l'audience qu'il leur accordait le 2 novembre 1954, au lendemain de la proclamation de la fête liturgique de la Royauté de Marie.

"Magnifiez le Seigneur avec moi; unissons-nous pour exalter son nom" (Ps. 33, 41), parce que, au moment où Nos désirs sont comblés par un nouveau bienfait d'enhaut, Nous avons le grand bonheur, chers Fils et Vénérables Frères, de jouir aujourd'hui de votre présence et de vous voir si nombreux assemblés devant Nous. La raison même de la nouvelle fête liturgique de Marie Mère de Dieu et Reine du Ciel et de la terre, que Nous venons d'instituer solennellement, augmente Notre sainte joie, car il est souverainement convenable que les fils manifestent leur bonheur en voyant augmenter les honneurs de leur mère.

Si la Bienheureuse Vierge Marie est la Reine de tous, elle préside assurément de façon privilégiée et d'une manière plus attentive à vos desseins et à vos entreprises, puisqu'on l'honore du glorieux titre de Reine des Apôtres. Elle est en effet la mère du pur amour, de la crainte de Dieu, de la science et de la sainte espérance (cf. Eccli., 24, 24), et que désire-t-elle plus fortement, que cherche-t-elle plus ardemment sinon de voir le culte authentique du vrai Dieu s'enraciner toujours

[1] Documentaire du *Service d'information de la Conférence catholique canadienne*, novembre 1954.

plus profondément dans les âmes, de la charité brûler de façon toujours plus intense, la crainte filiale de Dieu guider les volontés, l'espérance qui a les promesses de l'éternité consoler le triste exil de la terre? Tous ces bienfaits, l'ardeur et le zèle que vous mettez à remplir votre charge apostolique les procurent aux hommes, pour que, vivant avec sagesse, justice et piété, cette vie mortelle, ils obtiennent au ciel un bonheur sans fin. C'est donc sous la conduite et sous les auspices de Marie toujours Vierge, notre Mère et notre Souveraine, que Nous allons vous parler de certains points qui, Nous en avons la pleine assurance, vous seront utiles, et dont profitera l'effort industrieux avec lequel vous cultivez le champ de Dieu.

Au début du mois de juin de cette année, aux nombreux évêques qui de tout l'univers, étaient venus à Rome pour manifester envers le Pape Pie X, que Nous élevions alors aux honneurs des saints, leur vénération et leur amour, Nous avons prononcé un discours sur le magistère qui, par institution divine, appartient aux successeurs des Apôtres sous l'autorité du Pontife romain (cf. Acta Ap. Sedis 1954, n. 8, p. 313-317). Aujourd'hui, continuant en quelque sorte l'entretien commencé, Nous aimons à profiter de l'occasion pour vous parler des deux autres offices de votre charge qui, étroitement unis au premier, réclament votre attention et vos soins, Nous voulons dire le sacerdoce et le gouvernement.

Tournons de nouveau notre esprit et notre coeur vers le Saint Pape Pie X.

Nous savons par sa vie ce que furent pour lui l'autel et le Sacrifice eucharistique, et cela dès le jour où il offrit au Dieu très haut les prémices de son sacerdoce, lorsque nouveau prêtre il dit pour la première fois avec

émotion au pied de l'autel: "Je m'approcherai de l'autel de Dieu"; et de même durant toute sa vie sacerdotale: lorsqu'il fut curé, lorsqu'il fut directeur spirituel au séminaire; lorsqu'il fut sacré Evêque, lorsqu'il fut nommé Patriarche et Cardinal, lorsqu'enfin il fut élu Souverain Pontife. Pour lui, l'autel et le Sacrifice eucharistique furent l'essentiel et comme le centre de sa piété, son refuge et sa force dans les peines et les difficultés. Ils furent sa source de lumière et de courage, la source du zèle infatigable qu'il avait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ce Pontife, de même qu'il fut et demeure le modèle du Maître, fut et demeure le modèle du *prêtre.*

L'office propre et principal du prêtre fut toujours et demeure d'offrir le Sacrifice, si bien que là où il n'y a aucun pouvoir de sacrifier proprement dit il n'y a pas non plus de véritable sacerdoce.

Cela vaut aussi entièrement pour le prêtre de la Nouvelle Loi. Son principal pouvoir et sa fonction officielle est d'offrir l'unique et sublime sacrifice du Prêtre Souverain et Eternel, le Christ Notre Seigneur, celui que le Divin Rédempteur offrit sur la croix de manière sanglante, qu'il anticipa de manière non sanglante à la Dernière Cène, et qu'il voulut voir renouveler de façon continue lorsqu'Il commanda à ses Apôtres: "Faites ceci en mémoire de moi" (Luc, 22, 19). Ce sont donc les Apôtres, et non tous les fidèles, que le Christ lui-même fit et constitua prêtres, et c'est à eux, qu'Il donna le pouvoir d'offrir le Sacrifice. Au sujet de cette haute fonction et du Sacrifice du Nouveau Testament, le Concile de Trente a enseigné que "dans le Sacrifice divin qui s'accomplit à la Messe est contenu et immolé de façon non sanglante le même Christ qui sur l'autel de la croix s'offrit une fois pour toutes de manière sanglante... C'est en effet une seule et même hostie, c'est

la même personne qui s'offre actuellement par le ministère des prêtres et qui s'offrit alors sur la croix. Seule la manière de s'offrir est différente" (Session XXII, chap. 2 — Denzinger n. 940). Aussi le prêtre célébrant, représentant le Christ, sacrifie-t-il, et lui seul; ce n'est pas le peuple, ce ne sont pas les clercs, ce ne sont pas même les prêtres qui assistent pieusement le célébrant, bien que tous ceux-ci puissent et doivent avoir une part active au sacrifice. "Le fait cependant que les fidèles participent au sacrifice eucharistique, ainsi que Nous l'avons noté dans Notre Encyclique "Mediator Dei" (Acta Ap. Sedis, vol. 39, 1947, pag. 553), ne leur confère pas pour autant de pouvoir sacerdotal".

Ce que Nous venons de dire, vous est, Nous le savons, Vénérables Frères, parfaitement connu; Nous avons pensé toutefois devoir le rappeler, car c'est en quelque sorte le fondement et la raison de ce que Nous allons dire maintenant. Il y a en effet des gens qui persistent à revendiquer un certain pouvoir réel de sacrifier pour tous ceux qui assistent pieusement au sacrifice de la Messe, fussent-ils laïques. Il Nous faut contre ces gens-là séparer la vérité de l'erreur et supprimer toute ambiguïté. Nous avons déjà, il y a sept ans, dans la même Encyclique, condamné l'erreur de ceux qui n'hésitaient pas à déclarer que le commandement du Christ "Faites ceci en mémoire de moi" vise directement "toute l'Eglise des chrétiens, et que de là découla, mais plus tard seulement, le sacerdoce hiérarchique. Aussi prétendent-ils que le peuple jouit d'un véritable pouvoir sacerdotal et que le prêtre agit seulement comme délégué de la communauté. A cause de cela ils estiment que le Sacrifice eucharistique est au sens propre une "concélébration", et que les prêtres devraient "concélébrer" avec le peuple présent plutôt que d'offrir le sacrifice en particulier en l'absence du peuple". A cette occasion Nous avons rappelé en quel sens on peut dire

que le célébrant "représente le peuple", à savoir, "parce qu'il représente Notre Seigneur Jésus Christ en tant qu'il est la Tête de tous ses membres et qu'il s'offre Lui-même pour eux; quand il s'approche de l'autel, c'est donc en tant que ministre du Christ, inférieur au Christ, mais supérieur au peuple. Le peuple au contraire, ne jouant nullement le rôle du Divin Rédempteur et n'étant pas conciliateur entre lui-même et Dieu ne peut en aucune manière jouir du droit sacerdotal" (Acta Ap. Sedis, 1947, pp. 553 et 554).

Il n'y a pas dans le cas présent à considérer seulement le *fruit* que l'on peut retirer de la célébration ou de l'audition du Sacrifice eucharistique — il peut fort bien arriver en effet que l'on retire plus de fruit de la messe entendue avec piété que de la messe célébrée avec négligence — mais il s'agit d'établir la *nature de l'acte* qui consiste à écouter ou à célébrer la messe, et dont dérivent les autres fruits du sacrifice, à savoir — sans parler du culte divin d'adoration et d'action de grâces — le fruit de pardon et d'impétration pour ceux à l'intention desquels le sacrifice est offert, même s'ils n'y assistent pas; et le fruit qui s'étend "aux péchés, peines, satisfactions et autres besoins des fidèles vivants, ainsi que pour les chrétiens défunts qui n'ont pas encore pleinement expié leurs fautes". (Conc. Trid. Sess. XXII, ch. 2 — Denziger n. 940) — De ce point de vue, l'assertion que répandent actuellement non seulement les laïcs mais même certains théologiens et certains prêtres, à savoir que la célébration d'une seule messe à laquelle assistent religieusement cent prêtres équivaut à cent messes célébrées par cent prêtres, doit être rejetée comme une opinion erronée. En effet la réalité est toute différente. Quant à l'offrande du Sacrifice eucharistique, il y a autant d'actions du Christ Souverain Prêtre qu'il y a de prêtres à célébrer, et non à écouter pieusement la messe de l'Evêque ou du célébrant; ceux-ci en effet,

lorsqu'ils assistent à la messe, ne représentent nullement le Christ dans l'acte du sacrifice mais ils sont à comparer aux laïcs qui assistent à la messe.

D'autre part il ne faut pas nier ni mettre en doute que les fidèles possèdent un certain sacerdoce, et il n'est pas permis d'en faire peu de cas ni de le minimiser. Le Prince des Apôtres dans sa première Epître, s'adresse en effet aux fidèles en ces termes: "Mais, vous, vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, un peuple que Dieu s'est acquis" (1 Petr. 2, 9) ; et peu auparavant, il affirme dans la même lettre que c'est le propre des fidèles d'être "un sacerdoce saint et d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, par Jésus-Chrîst" (1. c., 2, 5). Cependant, si vrai et si plein que soit le sens de ce titre honorifique et de la réalité qu'il exprime, il faut tenir fermement que ce "sacerdoce" commun à tous les fidèles, profond assurément et mystérieux, ne diffère pas seulement en degré mais aussi en essence du Sacerdoce proprement dit qui consiste dans le pouvoir d'accomplir le sacrifice du Christ lui-même parce qu'on représente le Christ Souverain Prêtre.

Nous avons remarqué avec joie que dans beaucoup de diocèses des Instituts liturgiques ont pris naissance, des associations ont été constituées, des promoteurs ont été nommés, des congrès diocésains et interdiocésains ont été tenus, et même qu'on allait préparer des congrès liturgiques internationaux. Nous avons appris avec grand plaisir que çà et là les Evêques eux-mêmes ont pris part ou présidé à ces congrès. Ces réunions suivent parfois un règlement spécial si bien qu'un seul prêtre dit la messe et que les autres (ou en totalité ou en très grand nombre) assistent à cette messe unique et y communient de la main du célébrant. Si cela se fait pour une cause juste et raisonnable et que l'Evêque, pour éviter l'étonnement des fidèles, n'en a pas décidé autrement, il

n'y a pas à s'y opposer; pourvu que l'erreur que Nous avons rappelée plus haut ne soit pas à l'origine de cette manière de faire. Enfin, en ce qui concerne les matières traitées dans ces congrès, on a discuté de sujets concernant l'histoire, la doctrine ou des questions pratiques; on a tiré des conclusions et formulé des voeux qui ont semblé nécessaires ou convenables au progrès liturgique tout en les soumettant au jugement de l'autorité ecclésiastique légitime. Ce mouvement pour le développement de la liturgie n'est pas demeuré restreint au public de ces congrès; les applications se sont constamment multipliées et ont pris un développement toujours plus considérable, en sorte que les fidèles sont incités à s'unir au célébrant toujours plus nombreux, toujours plus fréquemment, et d'une façon active et profonde.

Cependant, Vénérables Frères, si favorables que vous soyez — et à juste titre — à la pratique et au progrès de la liturgie, ne laissez pas les spécialistes de cette science se soustraire dans vos diocèses à votre conduite et à votre vigilance, régler et changer la liturgie comme bon leur semble, en dépit des lois de l'Eglise clairement formulées: "Il appartient exclusivement au Saint-Siège et de régler la liturgie et d'approuver les livres liturgiques" (Can. 1257), spécialement en ce qui concerne la célébration de la messe: "Toute coutume contraire étant réprouvée, le célébrant doit observer avec soin et piété les rubriques des rituels et se garder d'ajouter selon son goût d'autres cérémonies ou d'autres prières" (Can. 818). Vous non plus, n'accordez pas en cette matière votre approbation ou votre permission à des initiatives et à des tendances plus audacieuses que prudentes.

"En devenant les modèles du troupeau" (1 Petr. 5, 3): ces paroles de saint Pierre visent principalement l'Evêque, en tant qu'il doit remplir la charge de *Pasteur*. La

note particulière et propre du pontificat de Pie X est vraiment l'attitude de "Pasteur". Lorsqu'il fut élevé à la charge suprême, tout le monde se rendit rapidement compte qu'on avait élu à la chaire du Prince des Apôtres un prêtre qui avait grandi dans l'office pastoral, qui avait été dès le début de son sacerdoce un pasteur d'âmes et l'était demeuré jusqu'au moment où il fut mis à la tête de tout le troupeau du Christ. La règle immuable qu'il garda dans sa conduite, l'idéal de vie qu'il se fixa fut "le salut des âmes". S'il désira "tout renouveler dans le Christ", cela même il le voulut pour le salut des âmes; à cette fin, à cette charge, il subordonna en quelque sorte toutes ses autres actions. Il fut le bon Pasteur au milieu de son troupeau, soucieux de ses besoins, inquiet des dangers qui le menaçaient, tout entier occupé à conduire et à diriger le troupeau du Christ dans la voie du Christ.

Nous n'avons pas, toutefois, Vénérables Frères, l'intention de vous dépeindre une fois de plus dans cette allocution la figure remarquable et parfaite du saint Pontife et Pasteur; Nous voulons plutôt rappeler — comme Nous l'avons déjà fait en ce qui concerne le magistère et le sacerdoce des Evêques — quelques points qui requièrent de nos jours tout spécialement la volonté, la parole et l'action du pasteur.

La première chose à remarquer est assurément la tendance qui ose réduire et limiter le pouvoir des Evêques (sans en excepter le Pontife Romain) comme pasteurs du troupeau qui leur est confié. Elle restreint leur autorité, leur office et leur vigilance à des fins précises concernant les matières strictement religieuses, la promulgation des vérités de la foi, la réglementation des pratiques de piété, l'administration des sacrements de l'Eglise et l'accomplissement des fonctions liturgiques. Elle veut écarter l'Eglise de toutes les entreprises et

affaires qui concernent la vie réelle, "la réalité de la vie", comme on dit, parce qu'elle serait en dehors de son pouvoir. Cette mentalité s'exprime parfois brièvement en ces termes dans les discours de certains catholiques laïcs même haut placés: "Les Evêques et les prêtres, Nous les voyons, les écoutons et les fréquentons volontiers dans les églises, mais sur les places publiques et dans les édifices publics où l'on traite et décide les choses de ce monde, Nous ne voulons pas les voir ni entendre leur voix. Là, c'est nous les laïcs — et non les clercs de quelque dignité ou rang que ce soit — qui sommes juges légitimes."

Contre les erreurs de ce genre, il faut tenir ouvertement et fermement que la puissance de l'Eglise n'est pas limitée "aux choses strictement religieuses", comme on dit, mais que toute la matière de la loi naturelle, ses principes, son interprétation, son application, pour autant qu'il s'agit de son aspect moral, relèvent de son pouvoir. Suivant l'ordonnance divine, il y a en effet une relation entre l'observation de la loi naturelle et le chemin que l'homme doit suivre pour tendre à sa fin surnaturelle. Or, sur la route qui mène à la fin surnaturelle, l'Eglise est guide et gardienne des hommes. Cette façon d'agir, les Apôtres déjà, puis, dès les origines, l'Eglise l'ont toujours observée et l'observent encore aujourd'hui et cela non à la manière d'un guide et d'un conseiller privé mais sur l'ordre du Seigneur et avec son autorité. Aussi, quand il s'agit de prescriptions et d'avis que les Pasteurs légitimes (c'est-à-dire le Souverain Pontife pour toute l'Eglise, les Evêques pour les fidèles commis à leurs soins) promulguent en matière de loi naturelle, les fidèles ne doivent pas invoquer l'adage: "tant valent les raisons, tant vaut l'autorité" que l'on cite habituellement pour les avis privés. C'est pourquoi celui que ne convainquent pas les arguments apportés par une ordonnance de l'Eglise, garde malgré tout l'o-

bligation d'obéir. Telle fut la pensée, telles sont les paroles de saint Pie X dans l'Encyclique: "*Singulari quadam*" du 24 septembre 1912 (*Acta Ap. Sedis*, vol. 4, 1912, page 658): "Quoi que fasse le chrétien, même dans le domaine des choses terrestres, il ne lui est pas permis de négliger les biens surnaturels, mais il faut que selon les préceptes de la sagesse chrétienne, il oriente toute chose vers le souverain bien, comme vers sa fin dernière: toutes ses actions, en tant que bonnes ou mauvaises moralement, c'est-à-dire en tant qu'elles sont conformes au droit naturel et divin ou qu'elles s'en écartent, sont soumises au jugement et à la juridiction de l'Eglise". Et aussitôt, il applique cette règle générale au domaine social: "la question sociale et les controverses qui s'y rattachent... ne sont pas de nature purement économique et par conséquent telles qu'elles puissent se régler sans tenir compte de l'autorité de l'Eglise; au contraire, il est certain que la question sociale est surtout morale et religieuse et doit donc être résolue avant tout d'après les principes de la loi morale et de la religion" (*l. c.*, pp. 658-659).

En matière sociale, ce n'est pas seulement une mais plusieurs questions, et très graves, soit purement sociales, soit politico-sociales, qui engagent l'ordre moral, les consciences, le salut des âmes et l'on ne peut donc prétendre qu'elles ne sont pas du ressort de l'autorité de l'Eglise. Bien plus, même hors de l'ordre social, se posent des questions qui ne sont pas strictement religieuses mais concernent des affaires politiques qui intéressent les nations en particulier ou dans leur ensemble, qui touchent l'ordre moral, engagent les consciences, peuvent exposer et très souvent exposent l'obtention de la fin dernière à de graves dangers. Telle par exemple la question du but et des limites du pouvoir civil; celle des relations entre les individus et la société; celle des "Etats totalitaires", quel que soit leur principe et

leur origine; celle de la "laïcisation totale de l'Etat" et de la vie publique; de la "laïcisation" complète de l'école; de la moralité de la guerre, de son caractère légitime ou illégitime, dans les conditions où on la fait de nos jours, de la possibilité d'y collaborer pour l'homme qui a des principes religieux; des engagements et liens moraux qui s'établissent entre les nations et régissent leurs relations.

Il est contraire à la vérité et à la droite raison elle-même d'affirmer que les questions rappelées ici et bien d'autres similaires n'appartiennent pas à l'ordre moral et, par conséquent, échappent, ou du moins peuvent échapper au pouvoir de l'Autorité établie par Dieu pour veiller à l'ordre juste, conduire et diriger sur la voie droite les consciences et les actions des hommes; et cela non seulement "dans le secret", à l'intérieur du Temple et du sanctuaire, mais aussi, et bien plus encore, en public, en criant "sur les toits" (pour reprendre les paroles du Seigneur: cfr. Matth. 10, 27), sur le champ de bataille lui-même, au milieu du combat qui se livre entre la vérité et l'erreur, entre la vertu et le vice, entre le "monde" et le règne de Dieu, entre le prince de ce monde et le Sauveur du monde, le Christ.

Il Nous reste quelques mots à ajouter sur la *discipline ecclésiastique*. Il faut que les clercs et les laïcs sachent que l'Eglise est compétente et légitimement établie, et que les Ordinaires des lieux sont compétents et légitimement établis, chacun pour les fidèles qui lui sont confiés et dans les limites communes du droit, pour fixer la discipline ecclésiastique et l'imposer, c'est-à-dire pour déterminer la manière extérieure d'agir et de se comporter en ce qui regarde l'ordre extérieur, celui qui ne tire son origine ni de la nature des choses ni de l'institution divine immédiate. Il n'est pas permis aux clercs ou aux laïcs de se soustraire à cette discipline,

mais tous doivent avoir soin d'observer sincèrement la discipline ecclésiastique pour que l'action du Pasteur devienne plus facile et plus efficace, l'union entre le troupeau et le Pasteur plus solide, pour que la concorde et la collaboration règnent dans le même troupeau et que chacun soit pour les autres un exemple et une aide.

Mais ce que Nous venons de dire du droit des Evêques comme Pasteurs des brebis de leur troupeau en tout ce qui concerne la religion, les moeurs et la discipline ecclésiastique, fait l'objet d'une critique qui souvent murmure en cachette et sourdement et ne recueille pas l'assentiment ferme des esprits, entre autres parce que des manifestations actuelles d'assurance excessive se font jour ici et là à divers degrés, provoquant un trouble dangereux. La conscience d'avoir atteint l'âge adulte qui s'affirme plus nettement de jour en jour, provoque dans les esprits une sorte d'agitation et d'effervescence de plus en plus vive. Un bon nombre d'hommes et de femmes d'aujourd'hui pensent que la direction et la vigilance de l'Eglise offensent la dignité et l'autonomie qui conviennent à des adultes; non seulement ils répètent cette affirmation, mais ils en sont profondément persuadés. Ils ne veulent pas être "sous la garde des tuteurs" (*Gal.* 4, 2) comme des enfants; ils veulent être jugés et traités comme des adultes qui sont indépendants et déterminent eux-mêmes en toutes circonstances ce qu'ils ont à faire ou à omettre. Que l'Eglise propose — c'est ainsi qu'ils n'hésitent pas à parler — les dogmes de sa doctrine, qu'elle promulgue des lois pour diriger nos actions. Mais lorsqu'il s'agit d'appliquer cela à la vie de chacun, alors qu'elle s'abstienne et ne s'immisce nullement en ces questions: qu'elle laisse chacun obéir à sa raison et à sa conscience. Et cela d'autant plus que l'Eglise et ses ministres — disent-ils — ne connaissent pas la situation concrète ni l'ensemble des conditions internes ou externes dans lesquelles cha-

cun est placé et où il doit prendre ses décisions et veiller à ses intérêts. En outre, ils ne veulent pas qu'un interprète ou un intercesseur de quelque nature ou dignité que ce soit, s'interpose au plus intime de leur volonté entre eux-mêmes et Dieu. Nous avons parlé de ces opinions répréhensibles et Nous en avons examiné les arguments, il y a deux ans, dans les allocutions du 23 mars et du 18 avril 1952 (Discours et Radiomessages, vol. 14; 1952, pp. 19 et ss. - pp. 69 et ss.). Sur l'importance attribuée à l'âge de majorité, on affirme à bon droit: il est juste que les adultes ne soient pas gouvernés comme des enfants. L'Apôtre dit de lui-même: "Lorsque j'étais enfant, je parlais en enfant, je pensais en enfant, je raisonnais en enfant; une fois devenu homme, j'ai fait disparaître ce qui était de l'enfant." (1 Cor. 13, 11). Le véritable art d'éduquer ne suit pas une autre méthode, le vrai pasteur d'âmes ne cherche rien d'autre que de développer dans les fidèles qui lui sont confiés: "l'homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ" (Eph. 4, 13). Mais c'est une chose d'être adulte et d'avoir fait disparaître ce qui est de l'enfant; c'en est une autre, toute différente, que d'être adulte et de ne pas être soumis à la direction et au gouvernement de l'autorité légitime. Le gouvernement en effet n'est pas une tutelle d'enfants mais la direction efficace des adultes pour le bien de la cité.

Mais, puisque c'est à vous, Vénérables Frères, et non aux fidèles que Nous parlons, lorsque dans votre troupeau des germes et des indices de ce mal commencent à se montrer et à se développer, avertissez les fidèles que: 1. Dieu a établi dans l'Eglise des pasteurs d'âmes non pour imposer une charge au troupeau, mais pour le faire progresser et le protéger; 2. Sous la conduite et la vigilance des pasteurs, la vraie liberté des fidèles est sauvegardée; ils sont prémunis contre l'esclavage des erreurs et des vices, affermis contre les tentations

provenant des mauvais exemples et de la fréquentation des méchants parmi lesquels ils sont forcés de vivre; 3. par conséquent, ils agissent contre la prudence et la charité qu'ils se doivent à eux-mêmes, s'ils refusent la main que Dieu leur tend, pour ainsi dire, et le secours très sûr qu'il leur fournit. Si vous en trouvez parmi les clercs et les prêtres qui sont imbus de ce faux zèle, rappelez-leur les sévères avertissements de Notre Prédécesseur Benoît XV: "Il est cependant une chose qu'il ne faut pas taire: ceux qui sont prêtres, Nous voulons les avertir tous comme Nos fils très chers qu'il leur est nécessaire, tant pour leur salut propre que pour la fécondité du ministère sacré, d'être étroitement unis à leur Evêque et très déférents à son égard. Certes, tous les ministres sacrés ne sont pas exempts de cet orgueil et de la mauvaise volonté propre à cette époque et que Nous venons de déplorer; il n'est pas rare non plus que les Pasteurs de l'Eglise rencontrent peine et hostilité là où ils seraient en droit d'attendre aide et consolation" (*Enc. "Ad Beati Apostolorum Principis"* du 1 novembre 1914; Act. Ap. Sedis, vol. 6, 1914, p. 579).

Jusqu'ici, Nous avons parlé de l'objet de l'office pastoral et des personnes en faveur desquelles il s'exerce. Il ne conviendrait pas de terminer Notre discours sans adresser aussi quelques mots aux Pasteurs eux-mêmes. C'est à Nous et à vous, Pasteurs, que s'adressent les paroles très saintes du Pasteur éternel: "Je suis le bon Pasteur. Je suis venu pour qu'ils aient la vie et pour qu'ils l'aient en abondance" (cfr. *Jean* 10, 11-10). A Pierre, le Seigneur dit: "Si tu m'aimes, pais mes agneaux, pais mes brebis" (cfr. *Jean*, 21, 15, 17). A ces bons Pasteurs, il oppose le mercenaire qui ne cherche que lui-même et ses intérêts, et n'est pas prêt à donner sa vie pour le troupeau (cfr. Jean, 10, 12-13); il oppose les Scribes et les Pharisiens qui, avides de régner et de dominer, cherchaient leur propre gloire, occu-

paient la chaire de Moïse, imposaient des fardeaux lourds et insupportables et en chargeaient les épaules des hommes (cfr. Matth. 23, 1, 4). De son joug, le Seigneur dit au contraire: "Chargez-vous de mon joug! Car mon joug est doux et mon fardeau léger" (cfr. Matth. 11, 29-30).

Pour remplir avec fruit et efficacité l'office pastoral, les relations fréquentes entre les Evêques sont de grande utilité. On s'aide ainsi mutuellement à acquérir l'expérience et la pratique des affaires; on réalise plus d'uniformité dans la façon de gouverner; on évite l'étonnement des fidèles qui, souvent, ne comprennent pas pourquoi, dans un diocèse, les choses se font d'une manière et dans un autre, peut-être voisin, tout autrement et parfois même d'une façon contraire. A cette fin, les réunions communes qui ont lieu déjà presque partout sont très utiles, de même que les Conciles provinciaux et pléniers, célébrés avec plus de solennité et qui sont régis par les règles que fixe le Droit canonique.

A cette union et à ces relations entre Frères dans l'Episcopat, doivent s'ajouter l'union et les relations vivantes et fréquentes avec le Siège Apostolique. Cette habitude de se tourner vers le Saint-Siège, en ce qui concerne non seulement la foi mais aussi le gouvernement et la discipline, est en vigueur depuis les temps les plus anciens de la chrétienté. Les sources anciennes de l'histoire en fournissent de nombreux exemples. Et lorsque les Pontifes Romains furent interrogés, ils ne répondirent pas comme des théologiens privés, mais en vertu de leur autorité, conscients du pouvoir qu'ils avaient reçu du Christ Notre Seigneur de diriger tout le troupeau et chacune de ses parties. La même conclusion se déduit des cas dans lesquels les Pontifes romains, sans avoir été interrogés, tranchèrent les différends ou soumirent à leur tribunal les questions "incertaines".

Cette union et ces relations de circonstance avec le St-Siège ne viennent pas d'une certaine volonté de tout réduire à l'unité, mais du droit divin et d'un élément propre de la constitution de l'Eglise du Christ. Et il n'en résulte pas de dommage, mais bien un avantage pour les Evêques à qui est confié le gouvernement des divers troupeaux particuliers. Les relations avec le Saint-Siège leur fournissent en effet dans les questions "incértaines" lumière et assurance, dans les difficultés conseil et force, dans les épreuves un secours, dans les situations critiques un soulagement et une consolation. D'autre part, le Siège Apostolique tire des "relations" des Evêques une plus vaste information sur l'ensemble du troupeau, une connaissance plus exacte et plus rapide des dangers qui menacent et des remèdes qu'on pourrait employer pour guérir les maux.

Vénérables Frères, la veille de sa Passion, le Christ pria le Père pour ses Apôtres et aussi pour tous ceux qui devaient leur succéder dans leur office apostolique: "Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés, pour qu'ils soient un comme nous. Comme tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde... que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et moi en eux" (*Jean* 17, 11, 18, 26).

C'est ainsi que Nous, ancien comme vous, Vicaire sur la terre du Pasteur Eternel, Nous nous sommes adressé à vous, Nos Frères, anciens (1 *Petr.*, 5, 1) et pasteurs de vos troupeaux, près du tombeau du Prince des Apôtres et du Saint Pontife Pie X et qu'à la fin de Notre discours, Nous revient de nouveau à la mémoire la Messe "Si diligis" dont Nous avons tiré notre exorde et dans la préface de laquelle nous demandons "que, Pasteur Eternel, vous n'abandonniez pas votre troupeau, mais que, par vos bienheureux Apôtres, vous le gardiez sous votre continuelle protection. Que ce troupeau ait tou-

jours pour le conduire les mêmes chefs que vous avez choisis pour continuer votre oeuvre"; et dans la seconde des postcommunions, nous ajoutons: "Augmentez, Seigneur, en votre Eglise, le souffle de grâce que vous lui avez donné, afin que par la prière du Souverain Pontife saint Pie X ne fassent défaut ni l'obéissance du troupeau à son pasteur, ni les soins du pasteur à son troupeau!"

Que Dieu vous l'accorde à tous, selon la mesure de sa divine largesse!

DISCOURS DU SAINT-PÈRE
à une paroisse de Rome.[1]

Le dimanche 11 janvier, à l'occasion de la fête de la ***Sainte Famille,*** *le Saint-Père a accordé une audience spéciale à un groupe imposant de fidèles de la paroisse de Santa-Saba de Rome. Sa Sainteté a adressé à l'assistance un discours qui a été publié le 21 janvier et dont nous donnons la traduction suivante de l'italien:*

Bien que le souci de toutes les Eglises (2 Cor. 14, 28) tienne Notre attention fixée sur le monde entier et nous oblige à veiller sur toutes les parties du troupeau du Christ, afin que ne leur manque pas le pâturage et qu'elles ne soient pas la proie des loups, Nous ne pouvons toutefois oublier que Jésus, Pasteur Suprême invisible, voulut Nous confier de manière particulière la ville de Rome. Aussi Nos soins spéciaux s'adressent à elle et personne ne s'étonnera si Nos anxiétés sont plus vives pour elle.

Rome est à double titre Notre ville; tout groupe de Romains trouve donc l'accueil le plus affectueux chaque fois qu'ils ont le vif désir d'approcher leur concitoyen et Pasteur, qui est toujours heureux de les recevoir et de les bénir avec toute l'effusion de son coeur paternel.

C'est ainsi qu'aujourd'hui Nous Nous voyons avec tant de joie au milieu d'une grande famille de l'Eglise romaine, au milieu d'une multitude de fidèles appartenant à la paroisse de Santa-Saba, une de ces communautés romaines qui sont, chaque jour davantage, notre bonheur et notre couronne (cfr. Phil. 4, 1).

Nous vous souhaitons donc, chers fils et filles, une cordiale bienvenue. Vous avez voulu couronner et conclu-

---

[1] *L'Osservatore Romano*, éd. française, 30 janvier 1953, pp. 1-4.

re devant le Vicaire du Christ les célébrations de votre vingtième anniversaire, et Nous rendons grâce à Dieu qu'il Nous ait accordé d'être près de vous pour vous dire Nos paroles d'éloge et d'exhortations.

Nous avons désiré Nous informer exactement sur tout ce qui a été fait en ces vingt années, et Nous exprimons Notre paternelle satisfaction à votre zélé curé, aux religieux de la Compagnie de Jésus, aux prêtres et aux vaillants laïques, tous choisis par Dieu pour être ses instruments dans la collaboration à une culture sans cesse intense et efficace de cette partie choisie de sa vigne.

Certainement Jésus seul connaît tout ce qui s'est passé dans le fond des consciences au cours des années écoulées de travail paroissial; combien de lumière est descendue dans les esprits de milliers de personnes; combien de force a été infusée dans les volontés ; combien d'encouragements donnés, combien de larmes essuyées, combien d'enfants protégés, combien de jeunes sauvés, et, dans combien de familles, la sérénité et la paix conservées ou ramenées!

Il suffit de lire les chiffres concernant les activités de charité ou directement apostoliques des diverses associations pour demeurer consolé et ému. Nous avons appris avec une vive satisfaction que dans votre paroisse fonctionne avec zèle l'oeuvre d'assitance aux nécessiteux de tout genre et que des prêtres et des laïques, spécialement d'Action Catholique, se prodiguent afin que l'instruction religieuse, — propice en toute occasion et utile sous toute forme, — soit donnée aux fidèles, spécialement aux enfants. Mais Nos yeux se sont arrêtés sur un de ces chiffres, qui à lui seul aurait suffi à Nous frapper et à Nous procurer une sainte joie: 120,000 communions sont distribuées annuellement dans votre paroisse; ce qui, comparé au nombre des habitants, donne une idée

réconfortante de la fréquence à la sainte table eucharistique.

Nous vous exprimons, chers fils et filles, Notre gratitude pour tout ce que chacun de vous a accompli afin de maintenir une si grande intensité de vie et une si grande ferveur d'oeuvres. Mais Nous ne profiterions pas bien de votre présence ici, dans la maison du Père commun, si Nous n'ajoutions aux expressions de louange pour tout ce que vous avez fait Notre exhortation à agir toujours plus activement, afin que votre paroisse puisse encore dans les années futures être comme Dieu la veut et comme la désirent ardemment les âmes droites de notre époque tourmentée. Et même, puisque, déjà, le vingt-cinquième anniversaire de votre paroisse n'est plus éloigné, Nous avons songé à vous adresser une demande qui a la valeur d'un pressant appel. Vous savez que Notre Exhortation du 10 février de l'an dernier a été accueillie avec ferveur par plusieurs villes d'Italie et du monde. D'autres suivront encore. Mais il n'est pas douteux que Rome, qui fut la première à recevoir Notre consigne, ne devrait le céder à aucune dans l'ardeur du renouvellement. Chers fils et filles, voulez-vous pendant cette période qui vous sépare de votre vingt-cinquième anniversaire, tout tenter et faire tous les efforts afin que votre *paroisse devienne un modèle de vie chrétienne, individuelle et collective,* dans une Rome renouvelée par l'impulsion de ses Guides spirituels et par l'oeuvre unie de tous les fidèles? Nous savons que Nos chers fils les curés sont en train de faire tout leur possible pour répondre à Notre attente; les édifices sacrés de l'Urbs se multiplient, et Nous avons confiance que l'espace matériel accru est une prémisse et un symbole des plus vastes progrès spirituels: *"ut quod Ecclesiae... corporalibus proficit spatiis, spiritualibus amplificetur augmentis"* (*Postcom. in Dedic. Eccl.*).

Voulez-vous entrer en une sainte compétition de fraternelle émulation avec les autres paroisses de la Ville?

Alors il est nécessaire que, prêtres et militants laïques, avec tous les fidèles, vous formiez ensemble une communauté efficiente et agissante, afin que Jésus soit la vie de toutes les âmes.

I — Soyez avant tout une communauté efficiente.

A Jérusalem, sous le regard de Marie, se réunit au Cénacle la communauté chrétienne, l'Eglise, commencée avec la prédication du Seigneur, consumée au gibet de la Croix et manifestée dans son unité et son universalité le jour de la Pentecôte. Elle demeurera le modèle, le prototype de toute communauté chrétienne, même de la paroisse. Celle-ci également est une famille dont les membres vivent et agissent en une fraternelle communion. Il convient donc d'éloigner d'elle, autant que possible, les excès de l'esprit individualiste et de mettre en évidence combien faible est l'utilité d'apports séparés, sans l'aide réciproque et la collaboration mutuelle.

Il sera par conséquent nécessaire d'arriver à l'union effective de toutes les forces militantes. Nous avons dit une autre fois que l'unicité, du fait qu'elle détruit la variété, serait, avant tout, une erreur stratégique dans l'alignement du front catholique. Aucun doute donc que doive être grand le respect pour les diverses Associations approuvées et bénies par l'Eglise, tout au moins tant qu'elles se maintiennent vivantes et vitales. Mais une grande variété abandonnée à elle-même, sans qu'elle retrouve, pour ainsi dire, l'unité au sommet, aurait des effets nuisibles dans la conduite de la lutte pacifique pour la conquête du monde au Christ.

Il y a en outre à créer et à entretenir un climat de véritable fraternité parmi les fidèles. Les coeurs des pre-

miers chrétiens étaient si puissamment mus par la grâce de Dieu et par l'impulsion du Saint-Esprit, que les plus fortunés vendaient volontiers leurs biens pour secourir les autres, de sorte qu' "il n'y avait parmi eux aucun nécessiteux" (Act. 4, 32-35). Récemment, dans Notre Message de Noël, Nous avons exhorté tout le monde à regarder autour de soi pour voir combien de frères ont faim et ne peuvent attendre que se mette en mouvement la lente machine des organisations charitables. Quel splendide spectacle donneraient les fidèles à un monde égoïste et sans coeur, si tous s'efforçaient de ne considérer aucun membre de la paroisse comme une sorte d'étranger; si les peines et les joies de chacun étaient les peines et les joies de tous; si l'on essayait de corriger cette criante inégalité des biens si contraire au sentiment chrétien.

II — Que Jésus soit la vie des âmes.

Dans l'esprit de cette union commune, vous devez travailler inlassablement, afin que Jésus soit connu, aimé et servi par tous. N'oubliez pas que c'est là la fin de toute la vie paroissiale. Le reste est estimé en tant que et dans la mesure où il sert la réalisation du but que l'Eglise veut obtenir. Le terrain de sport, le théâtre, le cinéma paroissial, l'école même, s'il y en a une, — institutions toutes des plus utiles et souvent nécessaires — ne sont pas le centre de la paroisse. Le centre, c'est l'église, et dans l'église, le tabernacle et, à côté, le confessionnal où les âmes mortes retrouvent la vie et les malades reprennent la santé.

En conséquence rien ne sert proprement au but, — que représentent les âmes à sauver et à sanctifier, — s'il ne passe par ce centre idéal: l'église, le tabernacle. Le sport, que Nous avons Nous-même recommandé souvent dans ses justes limites, est louable; le divertissement

honnête dans ses formes variées est même nécessaire. Mais tout doit être mû par une force centrifuge, pour ainsi dire, et ramené par une force centripète: et le centre s'appelle "vie des âmes", s'appelle Jésus.

Pour agir de manière réaliste et organique, il faut apprendre à reconnaître les vrais fidèles dans la paroisse. Ceux-ci ne se comptent pas précisément au cinéma paroissial, dans les cortèges et dans les processions; pas même non plus, pour être exacts, à la seule messe du dimanche. Les vrais fidèles, les vivants, se voient au pied de l'autel, quand le prêtre distribue le Pain vivant descendu du ciel.

Nous voudrions, chers fils et filles, que naisse chez vous tous et croisse chaque jour davantage comme une sainte impatience, pour trouver les moyens susceptibles de ramener la lumière là où sont les ténèbres et de rendre la vie à ceux qui sont morts. Commencez par faire en sorte que "respirent" de nouveau les âmes frappées d'asphyxie parce qu'elles ne prient jamais et en aucune manière. Faites que de tous les coeurs monte aux lèvres et des lèvres au ciel une invocation, même brève, mais répétée tous les jours: c'est là un objectif assez simple, qui mérite que soient mobilisées pour lui toutes les forces du bien. L'enfant le demandera à sa maman, à son papa; la jeune fille réussira peut-être à convaincre son fiancé; la soeur l'obtiendra de son frère. Une paroisse dans laquelle on pense tous les jours à invoquer le Seigneur ne tardera pas à constater que la vie se réveille en elle.

Il sera d'autant plus facile d'obtenir cette renaissance si, avec la "respiration", se fait plus fréquente la "nutrition" des âmes. Plus d'un négligent d'observer même le précepte de l'Eglise qui prescrit la Communion au moins une fois l'an; il y en a, spécialement parmi les hommes, qui se contentent d'une nutrition annuelle, à

peine suffisante à se maintenir en vie. Voici donc un autre objectif à atteindre en unissant toutes les bonnes énergies disponibles: qu'un grand nombre d'âmes s'approchent avec une plus grande fréquence de la table eucharistique.

Chers fils et filles, Nous désirons vous indiquer en tant que communauté agissante un dernier but. Au cours de ces années qui vous séparent de votre vingt-cinquième anniversaire, vous devez chercher à résoudre de la meilleure manière également le problème des militants catholiques, âmes de choix, se consacrant à la collaboration dans l'apostolat de la hiérarchie.

C'est avant tout un problème de nombre; ils sont encore trop peu ceux qui militent dans vos rangs, inscrits aux diverses associations. C'est une époque de lutte; mais il semble que tant de bons chrétiens veulent s'en tenir à l'écart, comme de simples civils, sans s'enrôler dans une des troupes qui combattent sur l'ensemble du front du bien. Il conviendra de rallier toutes les âmes de bonne volonté: qu'on leur montre la beauté de l'entreprise et également la certitude de la victoire. Nous pensons en ce moment spécialement aux chers jeunes, qui trop souvent demeurent inertes, parce que personne ne fait briller devant leurs yeux l'idéal d'un combat pour la défense et pour la conquête.

C'est en second lieu un problème de qualité. Ce serait une erreur de se contenter du médiocre; tout le monde n'a pas encore appris à proposer à nos militants les buts qui, peut-être, les feraient frémir d'enthousiasme. On doit exiger d'eux tout ou au moins beaucoup, dans la certitude que souvent on donne plus volontiers tout qu'une partie, on donne plus facilement beaucoup que peu.

Enfin avec le souhait que, grâce à l'aide divine, vous puissiez constamment imiter les sublimes exemples et

les vertus domestiques de la Sainte Famille, dont la fête est célébrée aujourd'hui. Nous vous donnons de tout coeur la Bénédiction Apostolique.

DISCOURS DU SAINT-PÈRE
aux curés et aux prédicateurs de carême de Rome.[1]

L'audience, traditionnellement accordée par le Souverain Pontife aux curés de Rome et aux prédicateurs de carême, a eu lieu cette année le vendredi 27 mars. Aux prêtres et religieux, qui entouraient S. E. le Cardinal Micara, vicaire de Sa Sainteté pour la ville de Rome, le Pape adressa un discours, dont voici la traduction:

Voici, chers fils, une audience à laquelle Nous ne pouvions renoncer. Dès que Nos forces Nous l'ont permis, Nous Nous sommes empressé de vous appeler autour de Nous pour Nous entretenir un peu avec vous, pour vous parler avec Notre coeur encore plus qu'avec Nos lèvres.

Votre présence ici est pour Nous un motif de joie profonde et Nous incite à vous manifester Notre allégresse la plus vive; si en effet la rencontre avec des fidèles de Rome Nous procure toujours tant de joie, combien plus devons-Nous en éprouver à pouvoir Nous trouver avec vous, qui partagez avec l'Evêque de l'Urbs, avec votre évêque, les anxiétés, les inquiétudes, les craintes, les espérances, en un mot les soucis pastoraux.

Nous vous souhaitons donc, chers Curés de Rome et Prédicateurs de Carême, Notre paternelle bienvenue, dans l'espoir que tout ce que Nous allons vous dire non seulement servira en quelque manière à l'efficacité de votre ministère, mais parviendra également aux esprits et aux coeurs de bon nombre de Romains dans le domaine de vos efforts apostoliques.

---

1 *L'Osservatore Romano*, éd. française, 3 avril 1953, p. 1.

Vous savez bien que l'Ecriture Sainte, quand elle parle de l'Eglise, a recours, selon les circonstances, à des images architecturales, sociales, anthropomorphes. C'est ainsi que l'Eglise est un édifice construit sur une "pierre" fondamentale, si solide qu'aucune poussée d'hommes ou de démons ne parviendra à la faire crouler (cf. Matth. 16, 18) ; elle est un royaume dont les clefs sont dans les mains de celui qui reçut de Jésus, Roi éternel, le pouvoir de lier et de délier sur terre et au ciel (cf. Matth. 1, 18-19) ; elle est un corps, dont les membres sont les fidèles et dont les actes sont gouvernés par la tête qui est Jésus, représenté par Son Vicaire sur la terre (cf. Rom. 12, 4-6; I Cor. 12, 12-27; Eph. 4, 4).

Mais il est une image sur laquelle, comme vous le savez, Jésus semble insister de manière particulière, en s'attardant à en indiquer les éléments, à en expliquer la signification, à en proposer les applications pratiques; l'Eglise est un bercail, qui a un Pasteur suprême invisible, le Christ lui-même, lequel cependant voulut que tienne sa place sur la terre un Pasteur visible, le Pape.

Pour épancher Notre coeur avec vous — comme fait un père avec ses fils les plus proches et les plus chers — Nous vous dirons que peu de passages de l'Evangile ont été et sont l'objet de Nos méditations, autant que celui qui décrit l'Eglise comme un bercail et qualifie son Chef du titre, à la fois humble et grand, de Pasteur (Io. 10, 1-18). Peu de paroles, par conséquent, résonnent avec tant d'insistance — nous voudrions dire: si impérieusement — à Nos oreilles et s'impriment si profondément dans Notre coeur que celles-ci: *Tu es pastor ovium.*

Permettez donc que l'évêque, le Pasteur de Rome, médite de nouveau avec vous cette page, qu'il écoute de nouveau avec vous ces paroles. En janvier dernier, en recevant la paroisse de Sainte-Saba, Nous Nous sommes sou-

cié de Nous adresser spécialement aux fidèles, en leur indiquant les buts à atteindre, en les invitant à entrer pour ainsi dire en une sainte compétition avec les fidèles des autres paroisses de l'Urbs. Nous entendions, entre autres, proposer un modèle simple et pratique, qui puisse être utile à tous ceux qui, dans le secteur paroissial, désirent travailler à la réalisation du "monde meilleur voulu par Dieu" (Exhort. 10 fév. 1952). Aujourd'hui, comme pour compléter ce que Nous disions alors, Nous Nous adressons particulièrement à vous, très chers prêtres, coopérateurs — chacun sur son propre territoire — de l'évêque auprès du peuple romain, partie si choisie du bercail universel du Christ. Aussi dirons-Nous à chacun de vous: *tu es pastor ovium*. La paroisse que Jésus vous a confiée par Notre intermédiaire est, elle aussi, un bercail et vous en êtes le pasteur.

Or l'oeuvre du pasteur, donc l'oeuvre de chacun de vous, doit être premièrement de défense contre les voleurs. Chaque bercail est épié par des voleurs et des malfaiteurs, qui rêvent d'en faire le champ de leurs vols. Quand ils s'approchent du bercail et y pénètrent furtivement, ils n'ont qu'un but: voler et faire un carnage: *Fur non venit nisi ut furetur et mactet et perdat* (Io. 10, 10).

Vous devez donc et avant tout vous appliquer à identifier et reconnaître les voleurs, en prenant garde de ne pas vous laisser guider par un certain esprit simpliste, qui vous ferait tourner votre attention, vos précautions vers un seul côté. Comme dans le grand monde de l'Eglise universelle, de même dans le petit monde de la paroisse, l' "ennemi" semble n'être qu'un, mais il est multiple. Nous en avons donné l'avertissement — si vous vous le rappelez — devant l'immense multitude des Hommes d'Action Catholique au cours de la radieuse journée du 12 octobre dernier. Il y a bien — et il serait impossible de

ne pas s'en rendre compte — un ennemi qui tient tout le monde particulièrement en anxiété; il devient chaque jour plus menaçant; il tend des pièges et attaque par tous les moyens et sans exclusion de coups; mais cet ennemi est devenu le plus facilement reconnaissable entre tous.

D'autres ennemis, ou — si vous préférez — le même "ennemi" sous diverses formes et apparences, devront être découverts. Ils s'approchent souvent, déguisés en agneaux, *"in vestimentis ovium"* (Matth. 7, 15). Il faudra donc vous employer à ce que les fidèles les reconnaissent par leurs oeuvres; c'est-à-dire par les plantes qui, à cause d'eux, naissent et croissent dans le champ de Dieu, comme aussi par les fruits qui mûrissent sur ces plantes: *"a fructibus eorum"*.

Dans ce but il sera utile de montrer toute la désorientation et les ténèbres que l'on rencontre souvent là où auparavant tout n'était qu'une splendeur de lumière; de discerner la haine qui oppresse certains coeurs, autrefois gonflés d'amour agissant; la discorde et la guerre qui font rage là où régnait la paix; la trouble passion qui bouleverse les âmes là où existait la candeur de la pureté. L' "ennemi" décourage les jeunes, en éteignant chez eux la flamme des idéaux suprêmes; il prive les enfants de l'innocence, les réduisant en petits forcenés révoltés contre Dieu et contre les hommes. Et quand vous verrez les pauvres privés de leurs espérances les plus hautes et les plus consolantes et certains riches enfermés en un égoïsme obstiné; quand vous demeurerez attristés devant des foyers, où les époux gémissent dans le froid parce que s'est éteint le feu de l'amour; vous direz: voilà, le voleur est venu; voilà, l'ennemi est venu, et il est venu *ut furetur et mactet et perdat*, pour voler et apporter le désarroi et la mort.

Contre cet ennemi multiforme, il faudra réagir avec le zèle du père qui défend ses enfants et avec l'empressement qu'impose un devoir si urgent et redoutable.

Nous savons que Nos curés romains veillent sans s'endormir, qu'ils peinent et s'inquiètent pour éviter le carnage dans leur bercail ou tout au moins pour en réduire le dommage. Chacun de vous est, avec Nous, pasteur dans le bercail: *tu es pastor ovium.*

Mais voici une anxiété de Jésus. Si, à la garde du bercail, au lieu du bon pasteur, il n'y avait qu'un mercenaire, il pourrait arriver que le troupeau demeurerait sans surveillance ou qu'il se disperserait même, dès que se ferait entendre le hurlement des loups, avides de proie, prêts à l'attaque: *Mercenarius... vidit lupum venientem et dimittit oves et fugit, et lupus rapit et dispergit oves* (Io. 10, 12). Aujourd'hui les conditions du clergé peuvent difficilement être un motif d'attraction humaine, comme elles l'étaient peut-être en d'autres temps. Dans un monde pris plus que jamais dans les filets de l'intérêt, agité par la frénésie du plaisir et tourmenté par la soif de domination, le sacerdoce est et apparaît comme quelque chose de rarement désirable pour ceux qui voudraient demeurer dans le monde en appartenant au monde. Vous, chers fils, vous vous efforcez de donner un splendide exemple de détachement de tout ce qui pourrait vous donner l'apparence d' "employés", qui dans le travail ne chercheraient rien d'autre qu'un salaire — juste d'ailleurs — qui serve à leur procurer l'entretien nécessaire.

Sans aucun doute, selon la doctrine de l'Apôtre Paul (cf. 1 Cor. 9, 13-14) et du divin Sauveur lui-même (cf. Matth. 10, 10; Luc. 10, 7) celui qui sert à l'autel a droit de vivre de l'autel; mais Nous ne vous rappellerons jamais assez l'engagement sacré que vous avez pris un jour devant Dieu et l'Eglise, quand l'évêque vous confia

une partie de son troupeau. Aucun de vous n'est le mercenaire qui s'enfuit devant le loup parce qu'il n'a aucun souci des brebis. Chacun de vous en revanche veut être, chacun de vous est en fait un vrai pasteur, un bon pasteur, qui ne réclame rien, qui au contraire est prêt à immoler sa propre vie pour ses brebis. *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis* (Io. 10, 11).

De cette manière passons, chers fils, à la partie que Nous appellerons "positive" de Notre méditation avec vous. Après les sévères paroles adressées aux pharisiens aveugles et obstinés, Jésus prononça — probablement durant la fête de la Dédicace à Jérusalem — une allégorie, inspirée des moeurs pastorales de Palestine, débordante d'amour et de mystère et respirant la plus suave tendresse. Il est la porte du bercail, et c'est seulement par elle qu'on peut entrer et sortir et trouver le pâturage de salut. Il est le bon Pasteur; il connaît ses brebis, qui écoutent sa voix et le suivent, et pour elles Il donne sa vie.

Qu'Il soit, chers fils, votre éclatant modèle. Le bon pasteur, le bon curé doit connaître toutes les brebis, doit s'occuper de toutes, doit se prodiguer pour toutes, afin que ne leur manquent pas les pâturages verdoyants *herbae virentes* (Prov. 27, 25).

Sa première pensée volera vers les brebis qui ne sont pas dans le bercail. Chers fils, n'oubliez pas que chacun de vous est curé et pasteur pour tous ceux qui demeurent sur le territoire de sa paroisse et que pour le bien de tous il porte une terrible responsabilité. Il ne sera donc pas difficile de se rendre compte qu'il y a des brebis qui n'appartiennent pas à ce bercail: *"Et alias oves habeo, quae non sunt ex hoc ovili"* (Io. 10, 16), pour conclure sans délai que celles-ci aussi doivent être réunies: *"et illas oportet me adducere"* (ibid.). C'est le problème, comme vous le voyez, des brebis qui ne sont jamais entrées dans

le bercail; le problème de celles qui s'en sont enfuies, abandonnant la source d'eau vive, pour chercher la vase et la fange dans les citernes crevassées: *"dereliquerunt fontem aquae vivae et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas"* (1er. 2e 13).

Des brebis égarées, qui n'accepteraient même pas d'être recherchées; d'autres, en revanche, qui seraient heureuses de rencontrer l'oeil affectueux qui les découvre et la main pitoyable qui les recueille et les relève; d'autres enfin qui s'apprêtent déjà à revenir et, peut-être, craignent d'être mal accueillies.

Nous vous conjurons, chers fils, de demeurer dans un état de sainte et pour ainsi dire continuelle inquiétude pour les brebis encore lointaines, parce qu'elle n'eurent jamais la foi ou la perdirent.

Nous ne doutons pas que, en été ou en hiver, de nuit ou de jour, quand elles viendront frapper à votre porte, elles la trouveront déjà ouverte ou prête à s'ouvrir.

Et celles qui ne viennent pas, cherchez-les; et celles qui voudraient demeurer éloignées et hostiles, atteignez-les par cet apostolat de la prière et du sacrifice, qui ne connaît pas d'obstacle et est le plus efficace de tous.

D'autres brebis sont dans le bercail et n'entendent point s'en éloigner en se soustrayant à l'unité de la foi ou à l'unité du régime; et cependant, en demeurant victimes du péché, qui s'oppose à l'unité dans la grâce, elles sont à juste titre appelées des membres morts du Corps mystique du Christ, qui est l'Eglise. Le pasteur, le curé doit, avant tout, rechercher les moyens les plus appropriés à réaliser leur résurrection.

Nous avons déjà dit une autre fois (Discours à la paroisse de Saint-Saba) que les vrais fidèles, les vivants, se comptent au pied de l'autel, quand le prêtre distribue le Pain de vie. Il ne suffit pas de les trouver nombreux au

cinéma paroissial, et non plus, pour soi, seulement à la Messe du dimanche. Mais même s'il était possible de dénombrer exactement par la fréquence à cette dernière les fidèles qui sont vivants, n'est-il pas vrai que déjà se présenterait de la sorte un spectacle pas toujours consolant pour nos yeux de pasteurs? Et les blasphèmes? Et les péchés contre le sixième commandement commis par les jeunes et par ceux qui sont unis par le saint lien du mariage? Et les vols? Et les faux témoignages?

A ces morts, le bon pasteur doit rendre la vie. Le prêtre qui a charge d'âmes ne peut oublier que Jésus, Pasteur suprême et universel, a déclaré qu'il était venu au monde afin que les brebis aient la vie: *Veni ut vitam habeant* (Io. 10, 10).

Et quand il considère les brebis qui sont vivantes, le bon pasteur, le curé ne doit pas croire qu'il peut rester tranquille. Il est vrai que dans des contingences particulières, il faudra laisser les quatre-vingt-dix-neuf brebis en sécurité dans le bercail pour courir à la recherche de la brebis égarée. D'ordinaire cependant, il sera nécessaire de conserver la vie chez ceux qui la possèdent, en veillant à ce que personne ne manque de la nourriture spirituelle convenable.

Il faudra même ne pas se contenter de conserver; il faudra également accroître la vie divine dans les âmes. *Veni ut vitam habeant et abundantius habeant* (Io. 10, 10), a proclamé le Rédempteur, voulant que ce soit là également le souci des autres pasteurs chargés des diverses parties de son troupeau dans le bercail de l'Eglise.

C'est là le problème si urgent des catholiques militants. Nous en avons déjà parlé aux fidèles de Saint-Saba et Nous entendons renouveler ici Notre recommandation pour qu'ils croissent en nombre et en qualité. Il sera d'ailleurs utile de réfléchir que ces âmes généreuses sui-

vront plus facilement le pasteur qui saura leur montrer le chemin par son exemple. Le bon pasteur, *"cum proprias oves emiserit, ante eas vadit, et oves illum sequuntur"* (Io. 10, 4).

Peut-être l'un ou l'autre de vous sentira-t-il le criant contraste entre l'admirable allégorie du bon Pasteur et la brutale réalité présente. Et par cela Nous voulons faire allusion non point tellement aux difficultés que l'on rencontre dans les grandes paroisses avec leur nombre écrasant d'âmes, mais plutôt au tourment dans lequel vivent de nombreux curés dans différentes régions: affaiblissement de l'esprit de foi ; efforts acharnés des adversaires pour exclure la religion de la vie publique; puissantes organisations orientées dans la lutte contre Dieu, le Christ et l'Eglise.

Nous ne nions pas, chers fils, que la barque de l'Eglise avance sur une mer de tempête. Toutefois plus les difficultés sont grandes, et plus nous devons conserver le calme intérieur et élever notre coeur vers Dieu. Nous vivons de foi (cf. Rom. 1, 17). Mais la foi comporte un abandon sans condition en Dieu, indépendamment de tout calcul humain des possibilités d'un succès favorable. Au moment même où nous commencerions à diriger notre oeuvre suivant un tel calcul, nous nous écarterions du sens de la foi. Nous devons en outre ne pas oublier que la voie de l'Eglise est le chemin de Croix, et que suivre Jésus portant la croix est le premier devoir du prêtre.

On a fait justement observer que dans l'histoire de l'Eglise, il y a des périodes où se trouve principalement jeté le germe du développement futur. Les générations à venir récoltent ensuite la riche moisson dans les greniers. Peut-être nous trouvons-nous maintenant en une semblable époque de semailles prometteuses? De toute façon, si le Mal a accru de nos jours sa puissance, cela est

encore plus vrai pour le Bien, et l'Eglise a pu enregistrer en notre époque les exemples les plus éclatants de zèle ardent pour la gloire de Dieu et pour le salut de tant d'âmes immortelles.

Le nombre de ceux qui veulent demeurer fidèles au Christ et à son Eglise mérite vraiment toujours l'emploi total de vos forces; quant à ceux qui sont éloignés et aux ennemis, que vaille pour eux l'holocauste de vos prières, de vos peines, de vos anxiétés et également de vos espérances peut-être déçues.

Qu'un large coeur, un courage imperturbable, une confiance inébranlable, soient le soutien de votre vie, et avec ce souhait Nous vous donnons de tout coeur, à vous, à tout le clergé et au peuple romain, Notre Bénédiction Apostolique.

DISCOURS DU SAINT-PÈRE

à une paroisse de Rome.[1]

Le jeudi de la Fête-Dieu, 4 juin, le Saint-Père a reçu en audience 1,600 paroissiens de Saint Michel Archange, dans le faubourg de Pietralata à Rome, et leur a adressé un discours, dont voici la traduction:

Personne ne s'étonne, chers fils et chères filles, que le Vicaire du Christ accueille avec une affection particulière les fidèles de Rome sa Ville natale, son diocèse et le centre de la Chrétienté.

De même, il ne peut déplaire à personne que Notre coeur paternel, à l'imitation du Coeur sacré de Jésus, ait des marques de bienveillance particulière envers les plus humbles et les plus nécessiteux de Nos fils, envers les pauvres et les affligés de toute sorte.

Vous pouvez donc imaginer avec combien de ferveur Nous vous souhaitons la bienvenue, très chers fils de Pietralata, une des plus humbles paroisses de Rome, une de celles qui Nous sont les plus chères.

Votre excellent et zélé curé sait toute la sollicitude avec laquelle Nous avons cherché à être toujours présent au milieu de vous par Notre oeuvre, pour l'aide matérielle et spirituelle donnée à chacun de vous et à vos familles.

Certes, le Pape est le père des âmes; aussi Notre première sollicitude devait et doit être de ne pas vous laisser manquer de tout ce qui est utile à vos esprits et à vos coeurs; Nous avons voulu que vous ayez, à côté de vos modestes habitations, la Maison de Dieu. Aujourd'hui, le

---

[1] *L'Osservatore Romano*, éd. française, 12 juin 1953, p. 4.

Hameau Rocchi, le Hameau Quintiliani, le Hameau Feliciani ont leur petite église, et Nous sommes heureux d'avoir contribué à faire surgir également l'Atelier-école de la paroisse, où les garçons sont suivis du point de vue moral et sont préparés à un métier, qui demain leur permettra de gagner honnêtement leur pain.

Cependant cela ne Nous a pas fait oublier vos nécessités matérielles présentes; et par conséquent, tout en profitant de chaque occasion propice pour rappeler à qui de droit le devoir de pourvoir, dans la mesure du possible, d'une manière organique et complète à votre installation, Nous Nous sommes employé à ne pas être absent partout où peuvent parvenir Notre secours et Notre réconfort. Malheureusement là encore la possibilité n'est pas égale à l'ardent désir que Nous aurions d'essuyer toute larme, de consoler chaque malade, de soulager toute souffrance. Aussi supplions-Nous Notre Père qui est aux cieux, afin qu'Il daigne répandre sur tous l'abondance de son aide, et Nous conjurons tous les fils de Dieu sur la terre afin qu'ils ne négligent rien de tout ce qui est possible pour donner satisfaction aux besoins de leurs frères.

Mais vous, chers fils et chères filles, vous ne voudriez pas retourner à vos maisons sans une pensée d'exhortation de Notre part; elle nous est suggérée par le Graduel que Nous avons récité à la Messe d'aujourd'hui, fête du *Corpus Domini*: Les yeux de tous vous regardent ô Seigneur, pleins d'espérance, et vous leur donnez la nourriture au moment voulu.

Vous semble-t-il, chers fils et filles, que cette prière exprime une réalité ou devrons-nous seulement la considérer comme un souhait ou un but à atteindre? C'est-à-dire vous semble-t-il que tous se tournent aujourd'hui,

pleins d'espérance, vers le Seigneur, afin qu'Il leur donne la nourriture? Ou n'est-il pas vrai, plutôt, que tant d'yeux sont en fait, tournés ailleurs; que tant d'oreilles sont attentives à écouter d'autres discours; que tant de pas s'avancent dans des directions opposées à celle qui conduit à Jésus? Combien d'hommes, combien de chrétiens, autrefois proches de l'église, oublient maintenant d'implorer la Providence divine et d'avoir confiance en Elle!

Et cependant l'Evangile (Jo. 6) raconte que lorsque les yeux des foules se tournaient vers Jésus, lorsqu'elles le suivaient en grand nombre, oubliant tout besoin matériel, Il eut recours au miracle et donna la nourriture nécessaire à près de cinq mille personnes. Afin donc que le nécessaire ne manque à aucun de vous, utilisez tous les moyens humains; mais regardez de nouveau pleins de confiance, vers Jésus. Dites-Lui: O Seigneur, toi qui vêts les lis des champs et qui nourris les oiseaux du ciel (cf. Matth. 6, 26 s.), tu ne nous abandonneras certainement pas nous les créatures humaines, faites à ton image et participant de ta propre vie.

Avec le souhait que cette vie divine soit abondante dans vos âmes, Nous vous donnons de tout coeur la Bénédiction Apostolique.

DISCOURS DU SAINT-PÈRE

à une paroisse de l'Ombrie.[1]

Au cours de l'audience générale du 4 juin qui s'est déroulée à la Basilique Vaticane, le Saint-Père a prononcé à l'intention de 700 fidèles de la paroisse Marsciano, diocèse de Pérouse, un discours en italien dont nous publions la traduction suivante:

Votre présence devant Nous, chers fils et chères filles, est un don des plus agréables que le Sacré-Coeur de Jésus a voulu Nous faire en cette suave fête de Son Très Saint Corps.

Pour le rendre encore plus agréable vous avez conduit à la Maison du Père commun une compagnie d'innocents enfants, fleurs blanches et encore odorantes de la divine caresse de la première rencontre avec Jésus.

Soyez les bienvenues de votre terre d'Ombrie, qui en ce mois est tout un enchantement de verdure et de fleurs et où la nature séduisante semble n'être jamais lasse d'élever l'hymne de la louange vers le Créateur. Soyez les bienvenus de l'Ombrie, terre d'artistes et de saints.

Quand le vénéré Pasteur de l'archidiocèse de Pérouse répondit aussitôt à Notre Exhortation du 10 février 1952 Nous avons appris que votre cité industrieuse devait tenter une expérience sur la base paroissiale, Nous en fûmes particulièrement heureux, persuadé comme Nous le sommes que dans cette chose, comme dans toute autre, l'exemple pourrait convaincre les sceptiques, for-

---

[1] *L'Osservatore Romano*, éd. française, 19 juin 1953, p. 2.

tifier les découragés et les entraîner, Dieu le veuille, sur le même chemin vers le même but.

Le temps écoulé depuis le début de votre travail est déjà suffisant pour démontrer que l'expérience non seulement a été possible, mais a donné et continue à donner des résultats supérieurs à toute prévision. En parlant à la paroisse de Saint-Saba, à Rome, Nous disions que les vrais fidèles se voient au pied de l'autel, quand le prêtre distribue "le pain vivant descendu du ciel".

Or, à Marsciano, comme il Nous a été rapporté, au pied de l'autel on voit chaque mois plus d'un millier de personnes, tandis que croît sans cesse davantage le nombre des âmes, spécialement des jeunes, qui communient chaque jour.

Cela a été possible parce que à la grâce de Dieu et à la puissante intercession de Marie ont répondu le zèle ingénieux des prêtres, la généreuse collaboration des catholiques militants et la bonne volonté et la docilité de la plupart des fidèles. Il y a bien des âmes encore éloignées, et ne manquent pas ceux qui s'obstinent à être des ennemis de Dieu ; mais il y a tout un esprit et comme un visage changés, il y a toute une ferveur de renouveau et comme une joie plus intense de vivre chrétiennement.

Toutefois, chers fils, vous ne reviendriez pas contents à vos maisons, si à l'expression de Notre satisfaction, Nous n'ajoutions pas une parole paternelle d'exhortation qui vous rende sans cesse plus fermes dans la voie où vous vous êtes engagés par un courageux renouvellement spirituel. En construisant le monde d'aujourd'hui, certains théoriciens qui nient Dieu ou qui ne tiennent pas compte de Lui, ont conçu les hommes comme ne relevant que d'eux-mêmes, sans aucune interdépendance naturelle entre eux ; d'autres en revanche ont cherché à s'abriter dans la conception de la "masse" agglutinée, où l'individu

disparaît entièrement. De ces deux formules, la première est encore préférée par certains égoïstes auxquels il semble que l'absence de toute solidarité entre les hommes puisse tourner à leur propre avantage. La seconde au contraire continue à séduire la multitude de ceux qui sont ou croient être abandonnés de tous: ceux-ci affirment en pratique, qu'ils préfèrent une vie pour ainsi dire d'esclaves plutôt que de mourir de faim dans la solitude et l'abandon.

En face de ces foules si tristes parce que si antihumaines, l'enseignement de Jésus est sans cesse plus clair et plus lumineux : les hommes ne sont pas seulement des créatures de Dieu, mais, participant, par sa bonté infinie, de sa propre vie, ils s'appellent et sont ses vrais fils. Il y a donc un Père commun dans les cieux et tous sont ou doivent être les véritables frères d'une même grande famille.

Dans votre paroisse, voulez-vous vous mettre à l'oeuvre pour faire de Marsciano un lieu, où nul n'est étranger aux autres; où, autant que possible, la joie et la douleur de chacun deviennent la joie et la douleur de tous? Voulez-vous faire de votre petite ville comme une unique grande famille, où le prêtre est le père représentant Dieu, et où vous soyez tous frères?

Alors, en premier lieu, il est nécessaire que vous cherchiez à être réellement les fils de Dieu, participant de sa vie... Loin donc la mort de l'âme, mais au contraire résolution absolue de conserver à tout prix la grâce sanctifiante en vous-mêmes. à tout prix, chers fils; au prix de ne plus fréquenter certains spectacles, de supprimer certaines lectures, d'abandonner certaines compagnies, de rompre certaines amitiés; au prix de mettre un plus grand frein à sa langue; de supporter les plaisante-

ries et les menaces; d'immoler, si c'était nécessaire, même sa vie.

En second lieu, il faut que vous vous sentiez vraiment des frères. Il ne s'agit pas d'une simple apparence; vous êtes vraiment les fils de Dieu, donc vous êtes réellement des frères entre vous.

Or les frères ne naissent ni ne demeurent tous égaux; certains sont forts, d'autres faibles; certains sont intelligents, d'autres incapables; parfois l'un d'eux est anormal ou devient même indigne. Une certaine inégalité matérielle, intellectuelle, morale est donc inévitable dans une même famille. Mais comme rien, — ni les événements, ni l'usage du libre arbitre, — ne pourra détruire la paternité ni la maternité, de même doit demeurer intangible et agissante, dans les limites du juste et du possible, la fraternité entre les enfants d'un même père et d'une même mère.

Appliquez cela à votre paroisse que Nous désirons voir transformée en une véritable grande famille. Prétendre à l'égalité absolue entre tous serait comme vouloir donner une fonction identique à divers membres du même organisme. Ceci posé, il est nécessaire de rendre agissante entre vous votre fraternité, car alors seulement les hommes reconnaîtront que vous êtes une paroisse renouvelée chrétiennement si vous vous aimez les uns les autres.

Il est alors indispensable de supprimer toute inimitié et de faire régner au milieu de vous tous la paix. Une diversité d'opinion (quand un bien commun supérieur ne réclame pas le renoncement) oui: désapprobation de certaines actions, avertissements et quand c'est nécessaire châtiments, oui, encore: la haine, absolument jamais. Même le méchant qui se trouve justement en prison est votre frère, et en le visitant vous visiterez Jésus.

De tout façon il faudra que vous vous aimiez toujours mutuellement, en souhaitant et procurant aux autres, également par le sacrifice personnel tout le bien possible. Et là, par la pensée, Nous voyons devant Nos yeux les pauvres qui n'ont pas de pain; les malades qui n'ont pas de remèdes ou qui manquent du réconfort d'une bonne parole chrétienne; les découragés, qui ont vu s'écrouler au cours des années quelque chose qu'il semble impossible de reconstruire jamais plus. Nous pensons en ce moment aux enfants orphelins, aux vieillards déclinants, aux veuves affligées. Nous pensons enfin à ceux à qui rien ne manque de ce qui concerne la vie terrestre, mais qui sont morts dans l'âme et ont ainsi, dans leurs maisons, la plus terrible des misères. Aucune larme ne doit vous laisser indifférents; de même tout rayon de lumière qui entre dans une famille doit éclairer par son reflet également les autres.

Voilà, chers fils et filles, l'enseignement que Nous avons voulu vous donner; voici l'engagement que Nous avons désiré vous proposer. Offrez à Marie notre si tendre Mère, vos coeurs. Elle en fera un seul coeur, modelé sur son Coeur maternel et sur le Coeur divin de Jésus.

Avec ce souhait, Nous donnons à vous tous et à tous ceux qui vous sont chers Notre Bénédiction Apostolique. Nous voulons également bénir particulièrement les patronages naissants, masculins et féminins, où votre jeunesse trouvera refuge et salut. Puis vous retournerez à vos demeures avec la certitude que si Marsciano devient sans cesse meilleur, la vie de vous tous sera plus prospère et heureuse et plus abondantes seront les faveurs célestes que le Seigneur répandra sur votre peuple.

DISCOURS DU SAINT-PÈRE

à des fidèles de la paroisse de Saint-Félix de Cantalice, à Centocelle, faubourg de Rome, le 13 décembre 1953.[1]

"Nous adressons un paternel salut de bienvenue, à vous surtout, chers fils et filles de la paroisse de Saint-Félix de Cantalice à Centocelle. Votre participation assidue et fervente à la "Semaine Mariale", et surtout les engagements que vous avez pris pour l'Année mariale qui vient de commencer, ont rempli de consolation Notre esprit; mais Nous voulons vous exprimer Notre gratitude paternelle pour une nouvelle que Nous a communiquée votre zélé curé et qui, à elle seule, suffirait à Nous remplir de joie: 1,500 familles de votre paroisse ont commencé à honorer Marie par le chapelet quotidien. Donc, chaque soir, de 1,500 foyers s'élèvera vers le ciel l'encens de la prière avec les invocations du Notre Père; avec les louanges, les annonces et les implorations de l'Ave Maria; avec l'hymne de gloire à la Très Sainte Trinité. Chaque soir, tout en priant, seront médités les mystères de la vie de Jésus et de Marie, et il n'est pas difficile d'imaginer que Marie sourira d'un sourire céleste à ses enfants, comme à Lourdes, lorsqu'elle voyait Bernadette et le peuple élever vers elle le chapelet.

Mais surtout, chaque soir, se produira un fait, simple en apparence, mais de nature à ravir les anges qui, du ciel, voient et écoutent: dans tant de maisons, devant l'image de la Sainte Vierge, en récitant le chapelet, la famille prie unie. Peut-être, chers fils, n'imaginez-vous pas combien cela est suffisant pour Nous donner la confiance que votre paroisse est bien orientée désormais

---

[1] *L'Osservatore Romano*, éd. française, 25 décembre 1953, p. 1.

vers cette renaissance religieuse intégrale, que Nous avons souhaitée dans l'Encyclique "*Fulgens corona*" et sur laquelle Nous avons de nouveau insisté dans Notre récent radiomessage à l'Action catholique italienne.

Nous devons Nous contenter, chers fils, de vous exprimer seulement une pensée, bien que l'affection toute particulière qui Nous lie à Nos fidèles romains Nous inciterait à prolonger le plus possible votre rencontre actuelle avec le Père commun; mais peut-être cette simple allusion pourra-t-elle contribuer à donner de la fermeté et de la constance à votre dessein.

Voilà, chers fils, si Nous devions résumer ce que nous implorons du Seigneur pour vous et également ce que chacun désire pour soi-même, peut-être ne trouverions-Nous point une formule plus complète que celle-ci: puisse, dans chaque famille, régner le Seigneur avec sa grâce et avec un bien-être matériel convenable dans la concorde et dans la paix.

Mais précisément, pour obtenir cela, le chapelet en famille vous sera très utile; si la famille prie, en effet, elle vit et, si elle prie unie, elle vit unie. Nous vous exhortons, chers fils, à prier pour vivre: pour la vie de l'âme et pour la vie du corps; Nous vous exhortons à prier unis pour vivre dans la concorde des esprits.

La vie propre de l'âme chrétienne, comme de la famille chrétienne, est la vie divine. Pour avoir cette vie en vous, pour la conserver, pour la faire croître, vous vous engagez à élever votre pensée et votre coeur vers Dieu avec une des prières les plus simples et les plus complètes: le saint chapelet est un des plus beaux moyens d'entrer en conversation avec le ciel.

Une famille qui prie est une famille qui vit. Et à Notre esprit, se présente également le problème de votre

vie humaine, de votre vie matérielle, le problème du pain quotidien pour vous et pour vos enfants. "*L'homme*, a dit Jésus, *ne vit pas seulement de pain*" (Matth. IV, 4); mais il est clair qu'il vit également de pain et même, qu'il ne peut vivre sans pain. S'il est donc antichrétien et antihumain de réduire la vie de l'homme au seul problème du pain, il n'est ni chrétien ni humain de demeurer indifférent et inerte devant la faim et la misère de ses propres frères. Il faudra donc que tous travaillent inlassablement à créer, pour les hommes honnêtes et laborieux, des conditions humaines de vie.

Mais en même temps, il conviendra de rappeler une parole du Maître divin qui conserve encore aujourd'hui sa valeur et qui résonne même comme un avertissement particulier pour le monde moderne. En effet, Jésus a dit: "*Cherchez avant tout le royaume de Dieu; et le reste vous sera donné en surcroît*" (Matt. VI, 33).

Chers fils! Nous repensons souvent à une scène que, certainement, vous connaissez et que vous vous rappelez: celle des foules qui se pressaient à la suite de Jésus, et qui, inassouvies et insatiables, écoutaient Ses paroles, oubliant leurs besoins matériels. Aujourd'hui, en revanche, tant d'âmes oublient Jésus, s'éloignent de Lui à la recherche de bien-être terrestre et c'est ainsi qu'elles meurent d'inanition, tandis que les problèmes se présentent de plus en plus insolubles.

Une famille qui prie est une famille qui vit. L'âme vit de la vie divine, le corps vit de la vie matérielle. Dieu pourvoit aux lis des champs et aux oiseaux du ciel; comment ne pourvoirait-Il pas aux personnes et aux familles, qui s'efforcent de se trouver unies à Lui et Lui demandent toutes ensemble, chaque soir, avec tant d'insistance: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien"?

Priez, chers fils, prier votre Père bon et tout-puissant ; priez-le bien, priez-Le sans lassitude. Demandez que son nom soit sanctifié, que son règne arrive, que sa volonté soit faite. Et demandez-Lui le pain quotidien pour vous et pour vos enfants.

Si, comme vous l'avez promis, vous récitez le chapelet en famille, tous unis, vous connaîtrez la paix, vous aurez dans vos demeures la concorde des esprits.

Dans un monde divisé par tant de haines, bienheureux ceux qui trouvent dans leur maison comme une oasis de paix.

Peu de moyens Nous semblent aussi efficaces pour promouvoir et conserver l'union des esprits que la prière en commun récitée en famille, sous le regard affectueux et souriant de Marie. Renouvelez donc votre engagement, chers fils et filles. Et puissent d'autres paroisses de Rome Nous faire don, elles aussi, d'une nouvelle si réjouissante !"

Et parcourant ces lignes, nous songeons aux milliers de familles de chez nous qui chaque soir, unies au pasteur du diocèse, s'agenouillent pour la récitation du chapelet. Puissent ces paroles du Saint-Père être pour chacun, un encouragement et une source de persévérance. En cette année mariale, il faut que la croisade du rosaire connaisse à Montréal un renouveau d'élan et de ferveur.[1]

---

[1] *L'Action Catholique de Montréal*, mars 1954, p. 418.

DISCOURS DU SAINT-PÈRE

aux curés et prédicateurs de carême de Rome.[1]

Ne pouvant pas, cette année, s'adresser, comme il avait coutume de le faire à la veille du Carême, aux curés de Rome et aux prédicateurs de Carême, le Souverain Pontife leur a fait remettre le texte de la paternelle Exhortation dont nous publions la traduction:

C'eût été pour Nous une très grande joie de vous admettre aujourd'hui en Notre présence — comme tant d'autres fois dans le passé — vous qui êtes certainement parmi les fils les plus proches de Notre coeur et en quelque sorte les plus chers: Nous aurions voulu vous souhaiter de vive voix la bienvenue, chers curés de Rome, avec l'affection que vous connaissez, et saluer, en les bénissant eux aussi, les prédicateurs qui durant le Carême répandront dans les églises de Rome la semence de la parole divine.

Mais puisque cette douce rencontre entre l'Evêque et ses infatigables collaborateurs n'est pas possible actuellement, Nous désirons que Notre parole vous arrive au moins par écrit. Elle est d'abord un remerciement paternel pour tout ce que vous faites afin que Notre ville de Rome resplendisse toujours plus comme un phare de lumière chrétienne. Nous savons avec quel zèle éclairé, avec quelle ténacité et quel esprit d'abnégation vous veillez à la préservation de la foi et des moeurs chez les fidèles, à leur perfection spirituelle ainsi qu'à la reconquête des enfants prodigues qui abandonnèrent la maison du Père et vivent maintenant dans la misère et la faim.

---

1 *L'Osservatore Romano*, éd. française, 5 mars 1954, pp. 1-2.

Nous savons également que l'on constate dans beaucoup de paroisses un réveil manifeste, et que certaines vivent déjà par la grâce de Dieu, dans une atmosphère de mobilisation véritable et générale. Et comme les exemples encouragent ceux qui hésitent et entraînent ceux qui doutent, Nous aimons aujourd'hui encore, comme Nous l'avons fait déjà dans d'autres occasions, signaler en particulier une paroisse qui Nous semble s'acheminer résolument vers sa transformation en communauté chrétienne efficace et active et devient comme une grande famille, où les hommes, fils de Dieu, vivent entre eux comme des frères. N'y a-t-on pas en effet affronté et résolu le problème de la misère de telle manière que tous les pauvres y sont fraternellement secourus dans leurs besoins? Nous avons appris que dans cette paroisse aucun malade pauvre ne demeure sans visite médicale, et que, à cette fin, même des médecins éminents prêtent leur concours, heureux d'aider Jésus dans la personne de leurs frères malades. La douleur qui sous toutes ses formes frappe à chaque porte sans distinction d'âge ou de fortune, trouve des âmes promptes à accourir, pour qu'à personne ne manque le réconfort ou l'aide convenable.

D'ailleurs le problème de l'enseignement religieux aux enfants est réglé lui aussi, car, sur 1,800, 200 seulement y échappent encore, et on espère qu'eux aussi ne tarderont pas à y venir; au Cercle d'hommes les seuls inscrits sont environ 600.

La vie de la grâce refleurit aussi avec force. Une campagne est en cours pour qu'on récite le Rosaire chaque soir dans toutes les familles, et les inscriptions à l'Apostolat de la Prière dépassent le millier. Il n'y a pas encore d'église, mais dans les trois chapelles on distribue chaque jour des centaines de communions, tandis qu'aux jours de fête plus de deux mille fidèles s'approchent de la Table eucharistique.

Une activité si fervente s'est déployée en un temps relativement court, et la paroisse Sainte- Françoise-Cabrini doit sa renaissance chrétienne à l'ardeur avec laquelle les prêtres et les fidèles se sont mis au travail, en appliquant la méthode pratique et organique suggérée par "l'Aide Fraternelle Chrétienne". Mais de bonnes nouvelles parviennent aussi d'autres paroisses de la Ville et Nous voyons également entre elles une sainte rivalité.

En attendant, pour tout ce que vous faites; pour tout ce que vous ferez, encouragés et soutenus par ceux qui Nous représentent directement dans le gouvernement du diocèse de Rome, pour le réconfort et la joie que vous procurez et procurerez à Notre coeur, Nous voulons vous répéter Notre vive reconnaissance et vous exprimer Notre paternelle satisfaction.

Vous attendez toutefois de Nous, avant de recevoir Notre Bénédiction, une parole d'encouragement, et Nous ne pourrions vous renvoyer parmi vos fidèles sans vous l'avoir adressée en toute simplicité, telle qu'elle jaillit de Notre coeur. Vous savez et vous prêchez au peuple que l'Année Mariale fait espérer chez tous des efforts nouveaux et plus intenses dans le bien; la Vierge Mère, que les paroisses romaines vénèrent tour à tour avec tant d'édification, dans son plus grand sanctuaire, attend que l'on fasse d'autres progrès dans le chemin de cette renaissance chrétienne intégrale à laquelle Nous vous appelâmes les premiers, chers curés de Rome, et qui est aujourd'hui sur le point de s'étendre à toute l'Italie grâce au zèle de ses Pasteurs.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'expliquer ce que Nous voudrions que fût la Paroisse dans cet esprit de ferveur renouvelée, et Nous ne voudrions pas répéter ici les suggestions et les règles qu'il convient de mettre en pratique graduellement et avec constance. Il y a plutôt

un problème dont la solution vous préoccupe déjà certainement, parce qu'elle est plus urgente que jamais et ne pourrait laisser indifférent quiconque a reçu quelque responsabilité dans la vigne du Seigneur.

1. — Il n'y a pas de doute, chers fils, que la parole et l'action de l'Eglise, autrement dit la parole et l'action de Jésus-Christ, doivent pénétrer vraiment partout, pour vivifier toute personne. Parce que c'est la volonté de Dieu, Maître absolu du monde, il faut reconnaître à l'Evangile de Jésus le rôle d'informer intégralement la pensée de l'homme et toute son activité théorique et pratique. On ne voit pas d'autre salut pour l'humanité que de reconstruire le monde dans l'esprit de Jésus-Christ. Lui seul, en effet, est le Sauveur de l'individu, de la famille, de la société entière. Que les hommes responsables se convainquent de cette nécessité absolue: car en faisant abstraction de Dieu ou Le niant, ils feront surgir de nouvelles structures encore plus fragiles que les présentes.

2. — Avec cette certitude au coeur, jetez maintenant un regard non plus sur le monde entier, mais sur la condition de certains centres urbains, sans en exclure Notre ville de Rome; faites-le sans pessimisme, mais aussi en regardant les choses telles qu'elles sont. Réfléchissez avec Nous et demandez-vous: pour combien de vos paroissiens, pour combien de familles demeurant sur le territoire de votre paroisse, Jésus est-il une réalité vivante? Combien le prient? Combien se nourrissent de Lui? Combien vivent de Lui et pour Lui?

Tous, il est vrai, croient plus ou moins à quelque chose; un très grand nombre ont été baptisés et ont fait également leur première communion; ils ont célébré leur mariage à l'église, et ils désirent, quand Dieu le voudra, recevoir les derniers sacrements et la sépulture ecclésiastique.

Mais autour d'un groupe de catholiques fervents, plus ou moins nombreux, on ne peut nier l'existence de gens simplement bien disposés, d'indifférents et jusqu'à des gens hostiles. Etant Nous-même pour ce motif dans une angoisse perpétuelle, Nous imaginons facilement votre tourment intime: comment les atteindre tous par votre action apostolique, comment les mettre tous en état de puiser aux sources de la vie. En voyant votre insuffisance en face d'un apostolat toujours plus vaste et toujours plus compliqué, vous-mêmes peut-être, murmurez avec tristesse la plainte du Divin Maître: "La moisson est abondante mais les ouvriers sont peu nombreux" (Matt. 9, 37). Nous sommes quelques prêtres qui ne connaissent pas de trêve et ne s'accordent pas de repos, mais comment pouvons-nous faire? Comment est-il possible d'être médiateurs entre Dieu et les milliers d'âmes qui nous sont confiées? Et comment pénétrer dans certaines zones spirituellement plus abandonnées, si notre présence doit y susciter, ne disons pas l'hostilité, mais l'étonnement de ceux-mêmes que nous cherchons?

Et cependant, même dans ces conditions, vous ne cessez pas d'être les pasteurs de toutes les âmes qui vivent dans votre paroisse. Vous ne pouvez reposer le soir tranquillement, si vous n'êtes pas capables de dire avec humilité et sincérité: "Seigneur, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi durant cette journée pour sauver les âmes".

3.—Oh! Nous le savons, chers fils, vous pouvez atteindre chaque âme même la plus éloignée, la plus absente, la plus réfractaire, en priant et vous immolant pour elle. Vous pouvez, en particulier, mobiliser vos enfants, vos malades, afin qu'ils fassent descendre sur les âmes qui vous sont confiées, des grâces abondantes. Vous pouvez surtout offrir chaque matin pour tous le Saint Sacrifice de la Messe. Nous estimons pleinement — et comment

pourrait-il en être autrement — l'apport très efficace de ces armes spirituelles. Mais dans l'économie présente du salut, il reste un angoissant problème: *"Quomodo credent ei, quem non audierunt? Quomodo autem audient sine praedicante?"* (Rom. 10, 14).

4. — De là dérive naturellement, chers fils, la nécessité de vous faire aider, de trouver des collaborateurs capables de multiplier vos énergies, vos possibilités, prêts à jouer votre rôle là où vous ne réussissez pas à pénétrer. D'où la grande importance de l'apostolat des laïcs qui, comme vous le savez vous-mêmes par votre propre expérience, peut devenir une puissante force de bien.

Le Seigneur subvient encore aujourd'hui aux nécessités de Son Eglise; et comme surgissent ça et là près des clochers de nos églises de vrais territoires de mission, il faut remercier Dieu du fait que se multiplient parmi les laïcs les "appels" à la sainteté et à l'apostolat, si bien qu'il n'est pas difficile à présent de rencontrer des âmes généreuses inscrites dans les associations catholiques, ou restées hors de leurs cadres, mais également prêtes cependant à secourir le prêtre chargé d'âmes.

5. — Il faudra donc découvrir ces âmes pour s'en servir après les avoir solidement formées.

a) Savoir combien elles sont, où elles sont, ce qu'elles sont capables de faire et quelle est effectivement leur possibilité d'utilisation. Comptez les membres de l'Action Catholique dont Nous désirons vivement que les quatre branches ne manquent dans aucune paroisse; groupez à côté d'elle les autres types d'association sans négliger les fidèles qui n'aiment pas s'organiser mais peuvent cependant rendre de précieux services au curé qui sait les utiliser pour des actions isolées ou pour des oeuvres de soutien.

b) Une fois découvertes et connues les forces auxiliaires, il faudra les former. Et ici il est nécessaire de remarquer que ce n'est pas du temps perdu que celui qu'on dépense à préparer et instruire ses propres collaborateurs. Ceux qui vous aideront dans l'apostolat ne peuvent être considérés comme un "poids" à moins qu'on ne veuille les comparer au poids des ailes qui ne gênent pas les mouvements mais les facilitent. Il ne faut naturellement pas négliger leur formation "humaine" d'autant plus qu'un développement complet des qualités naturelles, loin d'être en contraste réel avec l'héroïsme des vertus, rend plus facile et aussi plus efficace l'action apostolique.

Vous aurez un soin particulier de la formation "intellectuelle" de vos collaborateurs, en veillant spécialement à ce qu'ils aient les idées claires grâce à une connaissance vraiment profonde de la religion. Vous savez comme on a besoin aujourd'hui de gens qui sachent parler, même en public, pour éclairer tant d'esprits et pour défendre l'Eglise des attaques qu'il n'est pas rare à notre époque d'entendre partout: sur les marchés, dans les bureaux, dans les usines, sur les chemins.

Mais surtout soignez leur formation spirituelle. Revêtez-les de Jésus; nourrissez-les de Lui; faites de son divin Coeur un modèle dont ils s'inspirent dans leurs pensées, leurs affections, leurs vouloirs, leurs paroles, leurs actions. Faites que leur coeur s'abandonne à Jésus et dans les bras de Sa Mère céleste, Marie.

c) Il faudra ensuite s'en servir. Quelques-uns vous signaleront des besoins particuliers matériels et spirituels; d'autres vous ouvriront les portes d'une âme fermée à toute intervention sacerdotale; d'aucuns porteront en votre nom les secours aux pauvres, d'autres visiteront les malades ou prendront part à une souffrance ou à une joie. Vous avez besoin d'aide dans l'enseignement du ca-

téchisme aux enfants ; il est nécessaire que dans les usines, les écoles, les grands immeubles, il y en ait qui exercent l'apostolat non seulement de la présence mais aussi de l'action ; qui fassent naître et amènent à travailler sous votre direction et avec votre bénédiction une équipe de laïcs "missionnaires". Soyez exigeants dans les objectifs à leur indiquer et constants à les y pousser. Ils ne devront pas — c'est bien clair — donner des ordres mais ils ne pourront non plus être réduits au rang de simples exécutants. Laissez-leur donc un domaine suffisant pour le développement de leur esprit d'entreprise fervente et salutaire ; cela les rendra encore plus joyeux, actifs et prêts à collaborer avec vous.

Voilà, chers fils, ce que Nous avons voulu vous dire sur votre travail apostolique si difficile et ardu à l'heure actuelle. Sur lui nous invoquons l'abondance des faveurs divines dont vous soit le gage la Bénédiction Apostolique que Nous vous accordons de tout coeur.

Lettre de S. E. Mgr Montini à S. Em. le cardinal Lercaro

L'IMPORTANCE DU MINISTÈRE PAROISSIAL.[1]

Par l'intermédiaire de Son Secrétaire d'Etat, S. E. Mgr Montini, le Saint-Père a fait parvenir une lettre à S. Em. le cardinal Jacques Lercaro, à l'occasion de la IVe Semaine d'information pastorale, qui a débuté le 15 *septembre, à Bologne.*

Nous en publions la traduction de l'italien:

Eminence Révérendissime,

Le thème assigné à la IVe semaine d'"information pastorale" sur la Paroisse invite Sa Sainteté, en raison du caractère même de la question, une des plus fondamentales et courantes parmi celles relatives à l'organisation de la vie chrétienne, à répondre au désir manifesté par les promoteurs de cette réunion et à répéter ce que déjà, en d'autres occasions, Sa haute parole exprima et que Votre Eminence et ceux qui vous entourent ont déjà certainement présent à l'esprit .

En effet, le Saint-Père, dès le début et au cours de Son Pontificat, proclama à plusieurs reprises, en adressant la parole aux curés de Rome, — et cela vaut du reste pour ceux de tout autre diocèse —, l'importance du ministère paroissial et l'opportunité d'en adapter et renforcer les formes pour l'approprier aux nécessités pastorales modernes et pour une efficacité rénovée, comme le réclame les crises spirituelles et morales de notre époque.

---

1 *L'Osservatore Romano*, éd. française, 24 septembre 1954, p. 2.

"Chaque curé — disait Sa Sainteté — est un apôtre; mais surtout celui qui accomplit son oeuvre dans une grande ville doit sentir en lui les flammes de l'esprit apostolique et missionnaire et du zèle conquérant d'un saint Paul. Si vous considérez les temps modernes avec leurs événements politiques et religieux et avec l'éloignement multiforme de la recherche philosophique et scientifique et de l'instruction et éducation civile à l'égard des croyances religieuses, vous ne tarderez pas à voir combien se sont... transformées les antiques conditions spirituelles de la société" (Disc. et Rad., vol. I, p. 519, 6 févr. 1940). "Au fur et à mesure que se développait la série des événements de ces dernières années, déjà avant la fin de la guerre mais encore plus après..., Notre attention et Notre activité ont été extraordinairement absorbées par le souci de répondre aux besoins et aux aspirations d'une si grande partie de la Chrétienté. D'innombrables âmes élèvent avec espérance et confiance leurs regards et leurs coeurs vers l'Eglise. Aussi, ce spectacle, toujours présent dans notre esprit, Nous incite à considérer particulièrement le soin direct, immédiat des âmes, dans la vie paroissiale, dans l'action quotidienne du prêtre à l'autel, en chaire, dans le confessionnal, dans l'enseignement, parmi la jeunesse, au chevet des malades, dans les conversations personnelles. Ce travail assidu a été et est partout et en tous temps la base fondamentale et comme la solide armature qui assurent la vitalité perpétuelle de l'Eglise" (Dis. et Rad., vol. III, p. 15, 16 mars 1946).

Or, Sa Sainteté a la satisfaction d'observer que cette conception sur la vitalité permanente de l'institution paroissiale et sur son inépuisable capacité pastorale et missionnaire forme l'objet non seulement d'études, mais également de ferme persuasion chez ceux — comme le sont certainement les participants à cette Semaine — qui connaissent les conditions spirituelles de la société

contemporaine et ont à coeur que soit conservé et alimenté dans son sein le levain vital de la foi catholique.

Le curé collabore et participe au pouvoir par lequel l'évêque régit spirituellement dans le cadre de son diocèse le peuple chrétien. Il tire donc de la dignité et de l'autorité épiscopales que le Christ voulut pour le gouvernement de son Eglise l'importance constante de sa fonction pastorale, et il en répand les enseignements, il en dispense les dons surnaturels, il en applique les règlements, si bien que, le premier lui-même dans la soumission filiale et fidèle à l'évêque et au Chef suprême de l'Eglise, le Pape, il est également le premier à inculquer au troupeau confié à ses soins le sens de l'unité ecclésiastique, à en exiger l'affectueuse discipline, à en susciter le zèle pour la prière, l'ardeur de la charité, la force des bonnes oeuvres.

Cette conception de la charge paroissiale est si vaste et d'autre part la vie actuelle de la société change tellement et a tellement besoin de sollicitude que l'on voit bien combien l'action pastorale de la paroisse, tout en disposant du dépôt sacré de vérité et de grâce toujours identique, doit perpétuellement viser à l'efficacité de sa mission. Par conséquent, dans le cadre de ses buts immuables, la paroisse doit continuellement se renouveler dans ses méthodes d'apostolat, en étudiant le moyen de triompher de l'usure de l'habitude, de conserver tout ce que lui ont transmis de sacré et de beau les vénérables traditions du passé, et de raviver dans les coeurs ce qui est toujours vivant en soi, c'est-à-dire la semence de l'Evangile éternel du Christ.

Il sera utile d'étudier dans ce but le tableau des principales fonctions de l'apostolat paroissial. A propos du culte divin, premier service auquel on se consacre, il faudra voir comment le rendre ordonné, sincère,

attrayant; pour l'exercice de la charité fraternelle, l'instruction religieuse du peuple et spécialement de la jeunesse, voir comment les réaliser systématiquement et avec un langage et des méthodes appropriés; se préoccuper de l'organisation des fidèles autour de la paroisse et pour le bien même de celle-ci; et ainsi de suite.

A ce propos, le Saint-Père est heureux d'arrêter son regard sur ces paroisses qui cherchent précisément à étendre et à bien ordonner leur activité à certaines formes complémentaires très importantes de leur fonction pastorale; ce sont principalement aujourd'hui, en Italie: l'école de la doctrine chrétienne, des loisirs saints et éducatifs pour la jeunesse, le soin de la population ouvrière. Sa Sainteté a confiance que les curés italiens, héritiers d'efforts séculaires pour sanctifier et unir dans l'Eglise Catholique le peuple italien, voudront reprendre avec non moins de sagesse et non moins de courage cette grande oeuvre pastorale, en sachant bien que, tout d'abord, l'idée de la paroisse idéale, puis la volonté de la rendre telle, l'abnégation, la fatigue, la confiance en Dieu peuvent toujours, même aujourd'hui, faire de l'apostolat paroissial le salut spirituel de ce pays.

Avec ces voeux, le Saint-Père bénit, en même temps que Votre Eminence et les prélats présents à la Semaine, les prêtres qui y participeront et toutes les familles paroissiales qu'ils dirigent avec amour dans le Christ.

Je m'honore de profiter de cette occasion pour vous confirmer les sentiments de profond respect avec lesquels je suis de Votre Eminence Révérendissime, le très dévoué et obligé.

J. B. MONTINI, Pro Secr.

Lettre de S. Em. le cardinal Ciriaci à S. Em. le cardinal Lercaro

À L'OMBRE DU CLOCHER:

Un programme de restauration chrétienne par la paroisse.[1]

Cité du Vatican (C.C.C.) — Dans une lettre spéciale, à l'occasion de la Semaine d'information pastorale de Bologne, qui doit se tenir du 14 *au* 18 *septembre, Son Em. le cardinal Ciriaci, préfet de la S. Congrégation du Concile, trace un programme de restauration chrétienne par la paroisse et affirme que toute l'activité pastorale doit être fixée en un plan de coordination rationnelle sous la direction du curé.*

La lettre est adressée à Son Sm. le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, qui présidera la Semaine; celle-ci est organisée par le Centre d'orientation pastorale, sur le thème "La Paroisse, aspect pastoraux et missionnaires".

"Cette initiative providentielle, écrit Son Eminence, répond entièrement aux pressantes exigences actuelles du ministère sacré et aux augustes voeux que le Saint-Père a formulés en décidant la solennelle célébration de cette Année mariale. En effet, il ne sera possible d'arriver à ce renouvellement de l'esprit et à cette restauration des moeurs chrétiennes, comme le désire le Souverain Pontife, que si l'on rend plus fervents et plus efficaces les soins des âmes de la paroisse.

"La sollicitude constante de l'Eglise, afin que la paroisse ait une vie prospère et féconde, est facilement démontrée par les préceptes de la loi canonique et par le souci avec lequel l'Eglise insiste afin qu'ils soient fidèlement observés, particulièrement quand il s'agit du choix de la personne à laquelle doit être confiée la paroisse et des obligations pastorales qui en résultent.

---

[1] *Documentaire de la C.C.C.*, no 121-Quot., 30-8-54.

"En effet, l'Eglise exige que le curé soit de saintes moeurs, zélé et prudent, pour assurer le salut des âmes, et susceptible d'être un véritable modèle de vertus chrétiennes, comme l'exigent la sainteté de son ministère et l'attente du peuple chrétien. Le curé doit non seulement célébrer les offices divins et administrer les saints sacrements, mais il doit aussi connaître toutes les brebis, guider celles qui le suivent, corriger celles qui défaillent, reconduire au bercal les égarées; il doit accueillir avec affection paternelle les pauvres et les miséreux; il doit prendre le plus grand soin de l'instruction religieuse des enfants et veiller à la formation religieuse, intellectuelle et morale du peuple; avec un empressement vigilant et une fervente charité, il doit visiter les malades, spécialement ceux qui se trouvent en danger de mort, en les réconfortant par les derniers Sacrements et en recommandant leur âme à Dieu; il doit prendre garde que rien ne soit enseigné contre la foi et les moeurs dans sa paroisse, spécialement dans les écoles publiques et privées; il doit favoriser la naissance et le développement de toutes les oeuvres et initiatives avantageuses pour le bien-être spirituel et matériel du peuple.

"Si, de tout temps, l'Eglise tint à ce que ces normes trouvassent une pleine exécution auprès de tous les curés, il est d'autant plus nécessaire d'y insister aujourd'hui pour le bien du peuple chrétien, qu'une profonde crise spirituelle en pénètre davantage l'esprit et trouble les consciences, en voilant avec les brumes des faux principes la lumière limpide de la foi et de la doctrine catholique et en tentant d'en éviter les moeurs dans les directions qui ne peuvent que conduire aux plus graves conséquences.

"Toute l'activité pastorale, sous la direction sage et vigilante du curé, doit être fixée en un plan de coordination rationnelle dans la paroisse, qui est la première cel-

lule du Corps mystique du Christ, par laquelle les fidèles sont unis à leur évêque et au Pape et par eux à Dieu.

"En plus du clergé affecté aux soins des âmes dans la paroisse, tous les ecclésiastiques et les familles religieuses du lieu, et les laïques des diverses organisations militantes d'Action catholique, sont appelés à cette action multiple et complexe. En des temps si difficiles, comme ceux que nous traversons, ce serait vraiment une déplorable dispersion de forces et de moyens, si toute l'action n'avait pas à sa tête le curé, et, par lui, l'évêque, et était menée en dehors de l'unité à l'oeuvre dans la paroisse et dans le diocèse ou en opposition avec celle-ci.

"Ce champ d'action est des plus vastes et les volontaires peuvent y acquérir de grands mérites à l'égard de l'Eglise et de la société, car toutes les bonnes initiatives peuvent s'exercer naturellement dans ce domaine. De l'instruction religieuse rendus efficace par des méthodes répondant aux exigences de notre époque, à l'enseignement dans les écoles catholiques; des patronages paroissiaux aux diverses associations d'Action catholique; des instructions de piété et de charité aux oeuvres d'assistance sociale pour toutes les catégories de personnes ayant besoin d'aide; de l'apostolat missionnaire aux manifestations collectives de tout genre, jusqu'à celles de caractère récréatif et sportif; tout doit avoir son propre centre d'inspiration et de convergence dans la paroisse. . ."

Le cardinal termine la lettre par des paroles affectueuses de félicitations et de souhaits.

DISCOURS DU SAINT-PÈRE

au Congrès-Pèlerinage International des Congrégations Mariales, le 8 septembre 1954.[1]

Au cours de l'audience qu'Il a accordée aux délégués des Congrégations mariales venus de tous les coins du monde en congrès-pèlerinage international à Rome, S. S. le pape Pie XII a prononcé en français un discours dont voici le texte intégral, paru dans "L'Osservatore Romano" du 17 septembre 1954:

C'est une grande joie pour Nous d'accueillir ce soir, dès leur arrivée, les milliers de Congréganistes de la Très Sainte Vierge réunis à Rome pour la première session de leur Fédération Mondiale. Que Marie Immaculée, dont l'Eglise fête aujourd'hui la Nativité bienheureuse, vous soit propice, chers fils et filles du monde entier venus à ce Congrès; qu'elle bénisse votre union et augmente votre ferveur!

Nous voulons tout d'abord vous dire combien Notre coeur est sensible à l'hommage de vos prières et des dons qu'elles accompagnent, car Nous savons la foi et l'affection profonde qu'elles signifient. Vous avez voulu également, par une délicate attention, faire mémoire du 60e anniversaire de Notre propre consécration de Congréganiste, et de cela aussi Nous vous remercions.

En cette Année Mariale, vous voici au lieu même où le 8 décembre 1854, Notre prédécesseur de sainte mémoire, Pie IX, proclamait, au milieu de la joie universelle des chrétiens, la foi infaillible de l'Eglise catholique en la Conception Immaculée de la Vierge Marie, Mère de Dieu.

---

[1] *Documentaire de la C.C.C.*, no 131-Quot. p. 6, 14-9-54.

Comment n'auriez-vous pas célébré de façon spéciale cet heureux centenaire, chers Congréganistes, qui vous êtes consacrés à la Très Sainte Vierge ? Votre pèlerinage n'est pas simplement un acte de piété filiale, il manifeste encore votre volonté de progresser toujours davantage dans la ligne de la perfection chrétienne à laquelle vous aspirez; aussi attendez-vous de Notre part encouragements et directives pour mieux réaliser votre idéal de piété et d'apostolat.

Le Congrès qui s'ouvre aujourd'hui doit être en effet le point de départ d'une rénovation spirituelle de toutes les Congrégations du monde. Il a pour thème: "La plus grande gloire de Dieu par une plus grande sélection, une plus grande union avec la Hiérarchie, une plus grande collaboration avec les autres associations apostoliques". Nous avons eu déjà l'occasion d'écrire au Directeur de votre Secrétariat central que ce programme Nous paraît excellent, car il renferme en peu de mots les principales directives que Nous avons formulées dans Notre Constitution Apostolique "Bis saeculari". Ce document, auquel Nous avons donné une forme solennelle pour en souligner l'importance, expose les obligations et les prérogatives des Congrégations Mariales affiliées à la Prima Primaria du Collège Romain. Nous voulons qu'il demeure la charte des Congrégations, qu'il fixe à la fois leur régime intérieur et leur situation dans l'Eglise.

Aujourd'hui, Nous insisterons seulement sur les trois points du programme que Nous rappelions à l'instant: sélection, union à la Hiérarchie, coopération apostolique. Le premier d'entre eux est essentiel pour assurer la rénovation désirée. Les Congrégations ne sont pas de simples associations de piété, mais des écoles de perfection et d'apostolat. Elles s'adressent aux chrétiens qui, non contents de faire un peu plus que le nécessaire, sont décidés à répondre généreusement aux attraits de la grâce, à

chercher et pratiquer selon leur état de vie toute la volonté divine. C'est pourquoi nul ne pourrait y être admis en vertu de quelque tradition, pour honorer la Congrégation ou recevoir d'elle estime et dignité. Seul entre en ligne de compte le désir d'une plus grande perfection, d'une vie chrétienne rayonnante de ferveur personnelle et apostolique. Que les conseilleurs appelés à donner leur avis et surtout le directeur, qui seul prend la responsabilité de l'admission, considèrent sérieusement ces points essentiels. L'aptitude du candidat se manifestera par sa fidélité aux réunions, par le goût de la prière, la pratique des sacrement de Pénitence et d'Eucharistie, en un mot par l'application à croître sans cesse dans l'amour de Dieu, fondement du zèle des âmes. Celui-ci en effet pour se maintenir et porter des fruits requiert une vertu surnaturelle. Or ni la foi, ni l'espérance, ni la charité ne procèdent d'un heureux caractère ou d'une activité spontanée: elles constituent des dons divins, qu'il faut demander humblement, constamment, et cultiver avec soin. Celui qui aspire à être un Congréganiste digne de ce nom engage nettement la lutte contre les tendances moins bonnes; résolu à se dégager entièrement de l'emprise du péché, il vise à l'imitation toujours plus fidèle de Jésus, le Fils de l'Homme doux et humble de coeur; il brûle comme lui d'accomplir les moindres désirs de son Père, de lui plaire en tout et malgré tout. Que cet idéal séduisant et austère soit en chacun de vous, chers fils et filles, le principe des plus éclatantes rénovations spirituelles, le soutien d'un effort silencieux et lent comme la vie, mais incoercible comme l'action de Dieu.

L'union à la Hiérarchie, signe visible de l'attachement sincère au Christ, sera aussi la pierre de touche de la pureté du zèle. Si Nous avons tenu à ranger les Congrégations Mariales, telles que les définit la Constitution "Bis saeculari", parmi les formes les plus authentiques de l'Action catholique, c'est qu'elles travaillent expressé-

ment à faire entrer leurs membres dans l'esprit de l'Eglise, "sentire cum Ecclesia". Or, cette disposition est la seule qui convienne, lorsqu'on prétend collaborer à l'apostolat de la Hiérarchie. Responsable de la gloire de Dieu sur la terre, dépositaire des pouvoirs divins, la Hiérarchie assigne leur tâche à chacun des volontaires qui s'offrent pour continuer l'oeuvre du Christ. Afin de lui prêter une aide efficace, il ne suffit pas de soumettre à son approbation toute institution existante ou toute initiative nouvelle; mais il importe d'entrer dans son esprit, de comprendre ses intentions, de prévenir ses désirs; cela suppose humilité et obéissance, dévouement et abnégation, solides vertus que ne manque pas de développer la formation sérieuse des Congrégations. Animés d'une volonté de servir à tout prix, les Congréganistes ne cherchent jamais à faire bande à part ou à revendiquer pour eux seuls certains secteurs, mais ils sont prêts au contraire à travailler là où la Hiérarchie les envoie. Ils servent l'Eglise non comme une puissance étrangère ni même comme une famille humaine mais comme l'Epouse du Christ inspirée et guidée par l'Esprit Saint lui-même, et dont les intérêts sont ceux de Jésus. L'Apôtre saint Paul souffrait déjà de constater que certains — tous, disait-il dans son amertume — "tous recherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus-Christ" (Phil. 2, 21). Qu'un tel avertissement vous tienne en éveil! Oublieux de vous-mêmes, prompts à répudier toute étroitesse de vue, acceptez les consignes de l'Eglise, comme venant de votre divin Chef. Ainsi pourrez-vous dire avec l'Apôtre : "au jour du Christ . . . ma course et ma peine n'auront pas été vaines" (ibid. 2, 16).

Le thème de votre Congrès envisage aussi une plus grande coopération avec les autres associations apostoliques. Outre son aspect pratique, cette union des efforts fournit un signe non équivoque de la présence du Christ parmi ceux qui, dans l'action comme dans la prière, obéis-

sent à une même inspiration. "Qu'ils soient un, demandait avec instance Jésus à son Père dans sa prière sacerdotale, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as enenvoyé" (Io. 17, 21). L'apostolat participe en quelque sorte à la mission divine de Jésus; il manifeste aux hommes l'amour du Père et du Fils dans le don de leur unique Esprit. Vous vous rappelez sans aucun doute comment les Actes des Apôtres soulignent ce fruit merveilleux de l'Esprit Saint au lendemain de la Pentecôte: "La multitude des croyants n'avait qu'un coeur et qu'une âme. Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était commun. Avec beaucoup de puissance, les apôtres rendaient témoignage à la résurrection du Seigneur Jésus, et ils jouissaient tous d'une grande faveur" (Act. 4, 32-34). Ce rayonnement apostolique si extraordinaire dans la première communauté chrétienne s'est renouvelé de diverses manières dans l'histoire de l'Eglise, en particulier aux heures critiques où seule la poussée vigoureuse de forces jeunes, aux convictions intactes, fondues dans un seul et même élan, pouvait renverser des obstacles apparemment insurmontables. N'est-ce pas un témoignage de ce genre que l'époque actuelle attend tout particulièrement de vous? Tant d'initiatives généreuses s'éparpillent sur des voies divergentes, s'ignorent et parfois, hélas, en viennent à s'opposer. Et pendant ce temps, le mal poursuit sans trêve sa conquête et pénètre partout, faute de bonne entente et de coordination parmi les bons.

Tout comme aux débuts de l'Eglise, où la puissante intercession de Marie méritait à la communauté de Jérusalem la concorde parfaite dans la charité, Nous souhaitons vivement que la Reine des Apôtres vous anime tous, chers fils et filles ici réunis, et tous vos compagnons des Congrégations du monde entier que vous représentez auprès de Nous, d'un esprit de sincère collaboration. Que l'on puisse dire de vous, en retournant, le mot de saint

Paul cité tantôt: "aucun ne recherchait ses propres intérêts, mais uniquement ceux de Jésus-Christ".

Tel est le voeu que Nous formulons pour finir. Daigne Marie le garder et le faire fructifier dans tous les lieux où vous allez retourner, emportant de Rome et de ce Congrès le souvenir d'un souffle de Pentecôte et la volonté de répondre avec libéralité à tant de grâces obtenues sous le patronage de Marie Immaculée. En gage de la bienveillance divine qu'appellent Nos prières les plus ferventes, Nous vous accordons à vous-mêmes, chers fils et filles, à chacune de vos Congrégations, à chacune de vos Fédérations nationales et à votre Fédération mondiale, la plus paternelle et la plus cordiale Bénédiction Apostolique.

CONSTITUTION APOSTOLIQUE "EXSUL FAMILIA"

sur l'aumônerie des émigrants *

PIE EVEQUE
SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU
POUR PERPETUELLE MEMOIRE DE LA CHOSE

1. — La Famille de Nazareth, Jésus, Marie, Joseph, en exil, émigrant en Egypte et s'y réfugiant, pour échapper à la fureur d'un roi impie, telle est l'image, le modèle et le soutien de tous les émigrants et pèlerins de tous les temps et de tous les lieux, de tous les exilés de quelque condition qu'ils soient, qui, chassés par la crainte des persécutions ou par la misère, se voient contraints d'abandonner leur patrie, de quitter leurs chers parents, leurs proches, leurs amis, et de gagner une terre étrangère.

2. — Le Dieu tout-puissant et miséricordieux avait en effet décrété que son Fils consubstantiel *fait à la ressemblance des hommes et reconnu comme homme en sa manière d'être* (*Phil.*, II, 7), accompagné de la Vierge immaculée, sa Mère, et de son fidèle gardien, connaîtrait aussi ce genre de misères et de peines, le premier d'entre ses frères (*Rom.*, VIII, 29) et marcherait en tête.

3. — Comme il fallait que ces motifs de consolation dans les malheurs et ces exemples eussent toute leur valeur et fussent plutôt pour les exilés et les réfugiés le réconfort et le soutien de cette espérance chrétienne qui est l'unique refuge dans les tribulations, il était nécessaire que l'Eglise s'efforçât avec un soin particulier et une assistance soutenue de maintenir intactes en eux la foi de

(*) Voir *A.A.S.*, vol. XLIV, 1952, p. 649-704.

leurs ancêtres et une pratique de la vie conforme aux exigences de la morale. Il fallait, d'autre part, faire face avec des remèdes adaptés aux multiples difficultés qui se rencontrent à l'extérieur et jusqu'ici imprévues et inconnues. Surtout il fallait combattre les embûches d'hommes pervers qui, hélas! entrent en relations avec les émigrants sous le prétexte de leur rendre matériellement service, mais en réalité dans le mauvais dessein de perdre leurs âmes.

4. — Quels graves motifs d'angoisse aurions-Nous éprouvés et éprouverions-Nous encore, si ce ministère évangélique était venu ou venait à manquer. Nous aurions à déplorer des malheurs plus grands que ceux qui marquèrent les tristes temps de saint Augustin. L'évêque d'Hippone exhortait alors vivement ses prêtres à ne pas laisser leurs troupeaux sans pasteur, sous la pression des calamités, et il leur rappelait quels bienfaits résulteraient de leur présence, comme aussi quels dommages inévitablement suivraient leur abandon: "Lorsque les ministres sont absents, quelle ruine s'abat sur ces malheureux qui se voient forcés à sortir de ce monde ou sans le Baptême ou en état de péché! Quelles larmes chez leurs parents chrétiens qui ne les auront pas pour compagnons dans le repos de la vie éternelle! Combien tous gémiront et peut-être combien blasphémeront à cause de l'absence des prêtres et de la privation de leur ministère!

Voyez quelles sont les conséquences de la peur des maux temporels, et combien sont grands les maux éternels qui en proviennent. Au contraire, quand les prêtres sont à leur poste, ils viennent au secours de tous dans la mesure des forces que le Seigneur leur accorde: les uns sont baptisés; les autres réconciliés; personne n'est privé de la communion du Corps du Seigneur; tous sont consolés, édifiés, exhortés à prier Dieu qui est capable de conjurer tous les malheurs qui les menacent". [1]

TITRE PREMIER

Maternelle sollicitude de l'Eglise pour les émigrants

I

5. — Notre Sainte Mère l'Eglise, poussée par son immense amour pour les âmes et très désireuse de remplir les devoirs du mandat du salut de toute l'humanité qui lui a été confié par le Christ, n'a pas tardé à prendre la charge spirituelle des pèlerins, des étrangers, des exilés, de tous les émigrants, sans épargner ses forces en s'appuyant principalement sur les prêtres. Ceux-ci par l'administration des grâces sacramentelles et la prédication de la parole divine ont travaillé de tout leur pouvoir à confirmer les chrétiens dans la foi, resserrant les liens de la charité.

6. — Sur ce sujet, Nous rapporterons brièvement ce que l'Eglise a fait dans le passé depuis les âges les plus reculés et Nous nous étendrons davantage sur ce qui regarde notre temps.

7. — Rappelons d'abord le geste et les paroles de saint Ambroise, lorsque l'illustre pasteur de Milan, dans le but de racheter les malheureux qui avaient été emmenés en captivité après la défaite de l'empereur Valens aux environs d'Andrinople, fit briser et vendre les vases sacrés pour épargner à ces pauvres déportés de graves souffrances physiques et les sauver des dangers spirituels bien plus graves. "Qui serait assez dur, assez cruel et insensible, écrivait saint Ambroise, pour se plaindre qu'un homme soit sauvé de la mort, qu'une femme échappe aux derniers outrages des barbares plus graves que la mort, que des jeunes filles et des enfants soient préservés de la souillure des idoles qu'ils auraient été obligés de subir sous la menace de la mort? Nous n'avons pas pris cette

décision sans motif. Puis quand nous l'avons exécutée au milieu du peuple, nous avons compris et nous l'avons déclaré ouvertement qu'il valait mieux garder les âmes pour le Seigneur plutôt que des objets d'or".[2]

8. — Il s'est également manifesté avec éclat le zèle ardent de ces pasteurs et de ces prêtres qui se sont efforcés d'apporter aux habitants des pays nouveaux les bienfaits de la vraie foi en même temps que ceux de la culture et des rapports sociaux. Aux envahisseurs barbares ils ont facilité leur assimilation paisible aux populations locales, en faisant entrer en même temps ces barbares dans la religion chrétienne et dans la civilisation.

9. — Il est juste aussi de signaler les Ordres religieux institués pour le rachat des captifs, Ordres dont les membres, à l'exemple des hommes apostoliques, n'ont pas hésité à supporter spontanément de grandes souffrances pour leurs frères captifs afin de pouvoir en libérer le plus grand nombre ou au moins les réconforter dans leurs chaînes.

10. — Après la découverte et l'exploration du Nouveau Monde dans la partie occidentale du globe, de zélés prêtres du Christ n'ont pas hésité à accompagner les colonisateurs soit pour les aider à se maintenir dans la pratique de la morale chrétienne et pour empêcher que l'abondance subite des richesses matérielles n'excitât leurs prétentions, soit pour se transformer immédiatement auprès des indigènes jusqu'alors privés complètement des lumières de la foi, en vaillants missionnaires prêts à leur enseigner l'Evangile et pour proclamer que ces indigènes doivent être regardés comme des frères.

11. — On ne peut pas passer non plus sous silence les apôtres de l'Eglise qui se sont consacrés à assister et à convertir les esclaves noirs arrachés cruellement à leur

terre natale et devenus les objets d'un honteux commerce, dans les différents ports de l'Amérique et de l'Europe. [3]

12. — Rappelons aussi en quelques mots l'activité constante déployée par les pieuses Associations ou Collèges en faveur des pèlerins. Dans le moyen âge, ces Collèges ont surgi providentiellement un peu partout, dans la chrétienté, mais spécialement en cette ville de Rome. De là sont venus d'innombrables hôpitaux, hospices, des églises et confréries nationales dont subsistent encore tant de traces. On peut rappeler en particulier les "Collèges des pèlerins" saxons, lombards, francs, frisons, fondés depuis le VIIIe siècle autour du Vatican près du sépulcre du Prince des apôtres pour recevoir les étrangers qui venaient des pays transalpins en pèlerinage à Rome, afin de pouvoir y vénérer les souvenirs des apôtres. Ces Collèges étaient dotés d'églises et de cimetières particuliers ; on y entretenait des prêtres et des clercs originaires de ces divers pays, chargés de s'occuper de leurs compatriotes, de les assister spirituellement et même matériellement, spécialement ceux qui étaient pauvres et malades. Dans les siècles suivants, à ces collèges on ajouta d'autres monastères et des hospices annexes pour les pèlerins éthiopiens ou abyssins, hongrois et arméniens. Tout cela fut un heureux écho de la parole de saint Paul : "Subvenez aux besoins des saints : soyez empressés aux devoirs de l'hospitalité . . ." (Rom., XII, 13). [4]

13. — L'heureuse expérience qui avait démontré que le ministère sacré parmi les étrangers et les pèlerins s'exerçait plus utilement par le moyen de prêtres de la même langue et de la même nationalité surtout lorsqu'il s'agissait de fidèles du peuple ou de gens peu instruits du catéchisme, fut solennellement confirmée par le IVe Concile du Latran en l'année 1215, qui décréta ceci :

"Etant donné qu'en beaucoup d'endroits se trouvent mêlées dans la même ville et dans le même diocèse des populations de langues diverses qui professent la même foi mais avec des usages et des rites différents, nous ordonnons catégoriquement que les évêques de ces villes ou de ces diocèses fournissent des hommes idoines, capables de célébrer pour ces fidèles les divins offices dans les différents rites et les différentes langues, d'administrer les sacrements de l'Eglise et d'instruire comme il faut ces groupements par la parole et par l'exemple". [5] Cette pratique a été fidèlement suivie par l'Eglise jusqu'à nos jours, spécialement par la création de paroisses pour les fidèles des diverses nationalités et langues.

14. — Tous savent le profit que ces paroisses fréquentées assidûment par les étrangers ont apporté aux âmes et aux diocèses, et tous les ont en grande estime. Le Code de droit canon n'a pas négligé d'en fixer le régime (can. 216 § 4). C'est ainsi qu'avec l'approbation par degrés du Saint-Siège sont nées, spécialement en Amérique, de nombreuses paroisses nationales, et pour ne citer qu'un exemple, des paroisses pour les Chinois ont été érigées très récemment par décret de la Sacrée Congrégation Consistoriale dans les îles Philippines. [6]

II

15. — Cependant, bien qu'à aucune époque, jamais n'ait fait défaut la sollicitude de l'Eglise pour les émigrants, pour les exilés et pour les réfugiés, sans Nous attarder davantage, Nous Nous bornerons à rappeler seulement les initiatives de ces derniers temps.

16. — Il y a lieu de mentionner ici, avant tout, les cinquante volumes sur l'assistance du Saint-Siège aux Français, volumes qui se trouvent aux Archives vati-

canes. Ils constituent vraiment une magnifique preuve de l'inlassable sollicitude des Pontifes romains pour tous ceux que les révolutions ou les guerres ont chassés de leur patrie; ils documentent sur toute la paternelle bienveillance de nos prédécesseurs Pie VI et Pie VII envers les Français qui, exilés loin de leur pays, ou bien furent accueillis avec une grande générosité dans l'Etat pontifical, et spécialement à Rome, ou bien se réfugièrent ailleurs.

17. — Nous aimons aussi à évoquer la mémorable figure du bienheureux Vincenzo Pallotti, fondateur de la Société apostolique catholique, que Nous avons qualifié de "gloire et ornement du clergé romain", et qu'au seuil de l'Année jubilaire, Nous avons eu la joie d'inscrire parmi la magnifique phalange des bienheureux. En effet, rempli de zèle pour les âmes et désireux de raffermir dans la foi catholique les émigrés italiens en Angleterre, il envoya à Londres quelques-uns de ses compagnons, afin d'y exercer le ministère spirituel auprès de leurs compatriotes, et il demanda humblement au Pontife Pie IX, Notre prédécesseur, qui la lui accorda, la permission de recueillir des aumônes, afin d'ériger dans la ville même de Londres un temple sacré en l'honneur de saint Pierre, prince des apôtres, destiné spécialement aux émigrants italiens. [8]

18. — Sur la fin de la première moitié du XIXe siècle, lorsque s'ouvrirent pour les besogneux des voies jusque-là inconnues vers la fortune et que des flots humains venant des régions de l'Europe, et particulièrement de l'Italie, déferlèrent en Amérique, l'Eglise catholique n'épargna ni ses peines ni ses fatigues, pour aider spirituellement les émigrants. S'inspirant, en effet, de l'amour qu'elle avait manifesté pour ses fils au cours des siècles, non seulement elle fut toute disposée à approuver de

nouvelles méthodes d'apostolat, répondant mieux aux progrès des peuples, et aux circonstances nouvelles des temps, mais encore elle les introduisit avec un zèle vigilant, ayant la vue bien claire des risques que couraient la société, la morale et la religion.

L'action du Pape Léon XIII

19. — Ce soin vigilant a été d'autant plus allégrement prodigué par le Saint-Siège que les autorités publiques et les institutions privées semblaient regarder les événements avec plus d'incurie; Nous en avons un clair témoignage dans les Actes de Notre prédécesseur Léon XIII, lequel, non seulement défendit énergiquement la dignité du travail humain, mais encore protégea de toutes ses forces les travailleurs qui cherchaient à gagner à l'extérieur de quoi assurer leur existence.

20. — En effet, sur la fin de la première année de son pontificat, le 9 juillet 1878, il approuva avec bienveillance la Société de Saint-Raphaël, [9] instituée par les évêques de l'Allemagne, pour venir en aide aux émigrants de cette nation; avec le temps, ladite Société déploya fort utilement son activité dans les ports de départ et d'arrivée, même au profit d'émigrants d'autres nationalités, tels que Belges, Autrichiens et Italiens.

21. — Plus tard, en l'année 1887, par des Lettres apostoliques, il approuva comme utile et opportun le projet du serviteur de Dieu Giovanni Battista Scalabrini, alors évêque de Plaisance, "de fonder un Institut d'hommes, pleinement disposés à se rendre spécialement dans les contrées lointaines de l'Amérique, pour y exercer leur ministère sacré en faveur de très nombreux Italiens, établis là-bas, quand le besoin les a forcés d'abandonner leur patrie". [10] Après cela, avec le concours de prêtres dé-

voués et de prélats très clairvoyants, cet homme apostolique, proclamé par Nous on ne peut plus méritant de l'Eglise et de la patrie, [11] fonda un collège de prêtres, "dans lequel — pour employer de nouveau les belles paroles de Léon XIII lui-même, dans la Lettre que Nous citerons plus loin, — des prêtres brûlants de la charité du Christ, se rassembleraient de toutes les régions de l'Italie, pour s'adonner aux études, s'exercer à remplir les fonctions et à suivre le genre de vie qui devaient leur donner force et efficacité, pour être des ambassadeurs du Christ auprès des Italiens dispersés à l'étranger".[12] Et c'est ainsi que naquit la nouvelle Congrégation religieuse des Missionnaires du Sacré-Coeur pour les émigrants d'Italie, dont le serviteur de Dieu fut précisément reconnu comme fondateur.

22. — Il est utile aussi de rappeler la Lettre que Notre même immortel prédécesseur écrivit l'année suivante à l'épiscopat d'Amérique, [12*] Lettre qui heureusement poussa à de multiples initiatives et à une admirable émulation d'efforts au profit des émigrants. Nombreux furent alors les prêtres, ainsi que les religieux et les religieuses, qui, en vue de venir en aide à leurs compatriotes à l'étranger, se rendirent de toutes parts en Amérique. C'est à cette époque, également, que se fondèrent des Sociétés et des patronats pour l'assistance de tous ceux qui partaient en groupe, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Irlande, de l'Autriche, de la France, de la Suède, de la Belgique, de la Hollande, de l'Espagne et du Portugal; c'est alors aussi, que furent organisées les paroisses nationales.

23. — La sagesse et la charité de Léon XIII ne négligèrent pas non plus l'émigration temporaire limitée aux pays de l'Europe. Plus d'une lettre adressée par la Secrétairerie d'Etat aux Ordinaires d'Italie témoignent incontestablement de ce souci du Pontife romain. [13]

24. — Jérémie Bonomelli, évêque de Crémone, s'inspirant lui aussi des exhortations du Pape et poussé par le salut des âmes, fonda l'oeuvre d'assistance aux ouvriers italiens, émigrés dans les autres régions de l'Europe; oeuvre qui donna naissance à de nombreuses institutions et à de florissants centres d'éducation civile et de bienfaisance; et, en l'année 1900, des prêtres et des laïques éminents s'unirent pour organiser de fructueuses "missions" en Suisse, en Autriche, en Allemagne et en France. Et pour qu'une si belle oeuvre ne périt pas, après la mort de ce prélat, Benoît XV, Notre prédécesseur, confia le soin d'assister les Italiens émigrés en Europe à Ferdinando Rodolfi, évêque de Vicence. [14]

25. — Il ne sera pas inutile de faire mention ici des diverses institutions, créées pour l'entretien et l'éducation de petits garçons et de petites filles; des hôpitaux et des autres oeuvres de bienfaisance fondés pour les fidèles de langues et d'origines diverses, chaque jour plus florissants et plus prospères. Dans cet apostolat brillat plus que d'autres, telle une étoile, sainte Françoise-Xavier Cabrini qui, conseillée et encouragée par le serviteur de Dieu, Jean-Baptiste Scalabrini, et soutenue par l'autorité du Pape Léon XIII d'heureuse mémoire, tourna ses regards, non pas vers l'Orient, mais plutôt, vers l'Occident et décida de se rendre dans les contrées de l'Amérique septentrionale [15] où elle persévéra dans ses entreprises avec une telle ardeur et une telle charité qu'elle y recueillit de très copieux fruits, au point que son incomparable dévouement et ses admirables labeurs au service des Italiens lui méritèrent le titre de "mère des émigrés italiens". [16]

L'oeuvre de Pie X en faveur des émigrants

26. — Cependant, l'organisation des oeuvres catholiques pour les émigrants en Europe, en Orient et en

Amérique, est attribuée à juste titre au bienheureux Pie X, Notre prédécesseur. Déjà comme curé de Salzano il avait assisté ses chers fidèles qui émigraient, il leur assurait un voyage sans danger et un lieu de résidence sûr. Une fois appelé au souverain pontificat, il s'occupa avec une sollicitude particulière des brebis dispersées du troupeau catholique et prit d'intéressantes décisions concernant l'émigration.

27 — L'ardeur avec laquelle ce saint pontife a aimé les fidèles émigrés jusque dans les plus lointaines contrées de l'Amérique tant méridionale que septentrionale, et la joie qui inonda son coeur en apprenant le zèle que montraient les évêques et les prêtres envers eux, sont clairement manifestées par la Lettre qu'il envoya, le 26 février 1904, à l'archevêque de New-York. Dans cette Lettre, entre autres choses, il louait et approuvait pleinement les dispositions prises par ce prélat au profit des Italiens, afin que, protégés contre tout danger, les émigrants restassent fidèles à la religion de leurs pères et afin que s'ouvrît un Séminaire de clercs provenant de cette communauté d'Italiens. [17] La même chose est attestée par le discours qu'il adressa aux pèlerins de l'Argentine [18] et par les Lettres qu'il envoya, soit à l'épiscopat brésilien [19] soit au Supérieur général des Missionnaires de Saint-Charles, [20] soit au directeur de la Pieuse Association Antonienne Universelle et au recteur de la Société catholique pour les immigrants, fondée depuis peu au Canada. [21]

28. — Puis, afin d'assurer l'assistance spirituelle convenable aux émigrants, aussi bien durant le voyage que dans les ports de débarquement, ou encore là où ils s'étaient enfin établis dans leur patrie adoptive, dès l'année 1905 fut constituée la Société des Missionnaires de Saint-Antoine de Padoue. [22]

29. — Cependant, pour l'Italie il y a lieu surtout de rappeler les règles données par la Secrétairerie d'Etat à tout son épiscopat. [23] La Sacrée Congrégation Consistoriale, minutieusement renseignée sur les conditions de vie aux pays d'émigrations et d'immigrations, par les Ordinaires auxquels elle s'était adressée, [24] exécuta promptement l'ordre du Souverain Pontife, en réorganisant opportunément les organismes pour les émigrants déjà existants, en en suscitant de nouveaux exigés par les circonstances, et en recommandant aux Ordinaires l'institution de Comités et de patronats. [25]

30. — Mais dans son extrême sollicitude, Pie X ne se contenta pas d'assurer le bien des émigrés par les seuls moyens spirituels. Informé, en effet, que certains émigrés s'étant rendus d'Europe, dans les plus lointaines contrées, en présence des conditions assez difficiles de situation et de lieu dans lesquelles ils se trouvaient, avaient osé contracter mariage sans les formalités requises, bien plus, sans même avoir essayé de les remplir, le Souverain Pontife, désireux que fût évitée toute inobservance des lois matrimoniales établies pour empêcher des maux très regrettables, ordonna que la Sacrée Congrégation de la Discipline des sacrements promulgât une Instruction opportune sur la preuve de l'état libre et sur la rupture du mariage, [26] instruction qui fut publiée à nouveau quelques années après par la même Congrégation [27] en y ajoutant de précieuses normes au profit des émigrants qui voudraient contracter mariage même par procuration. [28]

31. — Sous le gouvernement de ce grand Pontife, des directives opportunes furent promulguées, concernant les clercs et les fidèles de rite ruthène résidant aux Etats-Unis d'Amérique et il leur fut assigné un évêque propre. [29] A l'évêque de rite ruthène fut confiée aussi l'administration des fidèles de même rite résidant au Canada ; [30] tou-

jours sous le même pontificat, à Toronto, ville du Canada, fut fondée une Société pour l'extension de l'Eglise catholique et l'on se félicita grandement des fruits abondants qui en résultèrent pour la défense, contre les embûches des hérétiques, des catholiques ruthènes, épars dans les territoires occidentaux du Nord ; [31] les règles disciplinaires concernant les relations entre l'épiscopat canadien et l'évêque des Ruthènes de cette région et aussi entre les deux clergés et les fidèles furent fixées ; [32] enfin, dans la ville de Rome, il fut fait don à l'épiscopat catholique roumain de la province ecclésiastique de Fagaras et d'Alba Julia de l'église du Très-Saint-Sacrement, située *via delle Coppelle*, avec une habitation annexe. [33]

32. — Mais parmi tout ce qui a été fait pour les émigrés la première place revient assurément à l'*Office spécial de l'émigration*, établi pour le soin spirituel des émigrés auprès de la Congrégation Consistoriale. "Son but — suivant les paroles du bienheureux Pie X — est de chercher et d'organiser tout ce qui est nécessaire pour améliorer dans les choses qui ont trait au salut des âmes, la condition des émigrants de rite latin, tout en sauvegardant les droits de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi pour les émigrants de rite oriental, au bien spirituel desquels cette même Congrégation doit pourvoir d'une façon opportune selon sa compétence. Est réservé cependant uniquement à cet "Office spécial de l'émigration" le soin des prêtres émigrants eux-mêmes". [34]

33. — On ne pouvait non plus négliger l'établissement d'une discipline pour les prêtres émigrants. Le Saint-Siège s'était depuis longtemps intéressé à eux, par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation du Concile ; [35] comme aussi par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, quand il s'agissait des

clercs de rite oriental, [36] et également par celui de la Sacrée Congrégation Consistoriale elle-même. [37] Mais, comme parmi les clercs qui traversaient les mers il pouvait s'en trouver qui fussent attirés plus par l'envie de faire fortune que par le zèle des âmes, la même Sacrée Congrégation Consistoriale prit des mesures opportunes — qui concernaient aussi les prêtres "donnant leur ministère aux paysans et aux autres ouvriers", [38] — afin d'écarter les abus susceptibles de se produire, en établissant aussi des sanctions contre les transgresseurs. Ces règles harmonisées par un autre décret de la Consistoriale avec le Code de droit canonique, [39] publié depuis peu de temps, sont encore aujourd'hui utilement en vigueur. Avec les années, d'autres règles y furent ajoutées par les Sacrées Congrégations pour l'Eglise orientale [40] et de la Propagation de la Foi, [41] suivant leurs compétences respectives.

34. — Au même Souverain Pontife remontent les débuts du collège urbain des prêtres pour les émigrants italiens à l'étranger, [42] fondé pour préparer de jeunes prêtres du clergé séculier, par un progamme spécial d'études, à devenir aptes au ministère sacré particulier auprès des émigrés. Afin que leur nombre fût en rapport avec les besoins existants, on demandait aux évêques, à ceux-là tout d'abord qui disposaient d'un clergé plus nombreux, "d'envoyer à cet Institut ceux parmi leurs prêtres ou leurs clercs qu'ils trouveraient aptes; [43] enfin, dans les derniers temps de son pontificat, le bienheureux Pontife, qui, angoissé par la déclaration de guerre, ne devait pas tarder à recevoir la récompense céleste, en père très affectueux rédigea le statut du Collège, en donnant l'ordre de le publier à la Sacrée Congrégation Consistoriale.

Le pontificat de Benoît XV et les émigrants

35. — Suivant les traces bien nettes de son prédécesseur et continuant de toute son âme la sollicitude envers les émigrants, recueillie par lui comme un héritage, le Souverain Pontife Benoît XV, à peine élevé sur la chaire de saint Pierre, assigna au Collège, nommé ci-dessus, le palais de l'Apollinaire;[44] et lorsque le Saint-Siège, s'efforçant de venir au secours des régions dévastées par la guerre et des désastres qu'elle avait causés au genre humain, se vit impuissant à pourvoir seul aux besoins du Collège, la Sacrée Congrégation Consistoriale ne craignit pas de solliciter auprès des Ordinaires d'Italie et de l'Amérique l'argent nécessaire pour le maintenir.[45]

36. — Puis, afin de secourir les oeuvres catholiques qui s'occupaient activement du soin spirituel des émigrés italiens, cette même Sacrée Congrégation exhorta, tout d'abord, les Ordinaires d'Italie à fixer d'une façon stable un jour de l'année, où l'on ferait la quête pour ces oeuvres,[46] mais, ensuite, elle ordonna que chaque curé célébrât, tous les ans, au lieu de la messe pour le peuple, une messe aux intentions du Souverain Pontife, en destinant à ces oeuvres les honoraires de la messe dite[47]. Tout le monde sait, spécialement les émigrants et les missionnaires, que cet argent est intégralement versé pour venir en aide aux institutions qui, soit sous l'autorité de la Sacrée Congrégation Consistoriale, soit sous la direction de missionnaires, de religieux et de religieuses, ont été créées à l'étranger, en vue de fournir une aide opportune et sûre aux émigrants "dont la foi catholique et les moeurs chrétiennes courent souvent des dangers dont le nombre et la gravité sont incroyables".[48]

37. — Le même Pontife proposa aux Ordinaires de la Calabre de constituer des patronats ecclésiastiques en faveur des émigrants italiens.[49]

38. — Il recommanda instamment à l'archevêque de San Paolo et aux autres évêques du Brésil en "sollicitant à cet effet le concours des bons prêtres indigènes", de veiller à ce que les ouvriers étrangers accourus d'Europe dans leur pays, pour y faire fortune ou poussés par le besoin, ne perdissent pas, une fois en dehors de leur patrie, les moeurs chrétiennes de leurs pères. [50] Il recommanda la même chose à l'évêque de Trenton, en le félicitant de la collaboration qu'il avait apportée à cette oeuvre: en effet, à peine une nouvelle colonie italienne s'était-elle établie à Trenton que furent construites pour elle une église et des maisons près de l'église: si bien que le Souverain Pontife exprima le voeu ardent que partout aux Etats-Unis d'Amérique les Italiens émigrés pussent trouver la même assistance de charité chrétienne. [51]

39. — Notre même prédécesseur Benoît XV s'intéressa aussi aux Italiens qui, déjà à cette époque, quittaient leur foyer domestique pour une émigration temporaire dans les diverses régions de la péninsule, ainsi que le pratiquent actuellement les femmes qui travaillent dans les rizières. [52]

40. — Il décida excellemment, dans la suite, la nomination d'un prélat qui, pourvu des pouvoirs nécessaires et libre des soucis diocésains, eût toute facilité pour se consacrer tout entier au bien spirituel des émigrants italiens. C'est pourquoi, en 1920, il institua la fonction de prélat pour l'émigration italienne. [53] Il appartiendrait exclusivement à ce dernier de choisir des missionnaires destinés à cette activité, de les assister, de les contrôler et de diriger le Collège des prêtres affectés à l'assistance morale et religieuse des émigrés italiens à l'étranger. L'année suivante, afin que ce même Collège se développât plus facilement, il le pourvut de nouveaux statuts, en harmonie avec les besoins des temps et des circonstances. [54]

41. — Profondément ému par les privations dont souffraient cruellement d'innombrables hommes réduits en captivité durant l'épouvantable guerre mondiale, le Pape Benoît XV ordonna aux évêques des diocèses dans lesquels vivaient ces prisonniers de désigner sans retard un prêtre, ou même plusieurs si besoin en était, suffisamment au courant de leur langue, pour leur prêter assistance: "Que les prêtres désignés à cet effet ne négligent rien de ce qui concerne l'utilité, soit de l'âme, soit du corps, soit de la vie des prisonniers; qu'ils les consolent, les aident, les assistent dans leurs divers besoins parfois très douloureux". [55]

42. — Toujours durant la guerre, afin de pourvoir au bien spirituel des réfugiés en Italie, il nomma un Ordinaire spécial pour eux. [56]

43. — Il n'oublia pas les très grands dangers de perversion que pouvaient courir de très nombreux Allemands, dont un grand nombre étaient catholiques qui, éprouvés alors par des malheurs innombrables, se voyaient contraints de quitter leurs maisons, pour chercher ailleurs de quoi vivre. C'est pourquoi la Sacrée Congrégation Consistoriale exhorta les évêques, non seulement de l'Allemagne mais encore de l'Europe centrale, à examiner attentivement et à prescrire, après en avoir discuté dans leurs réunions ou conférences épiscopales, les mesures nécessaires pour subvenir à temps et rapidement à tant de besoins. En même temps, il appelait leur attention sur l'opportunité de renforcer l'activité de l'Association Saint-Raphaël qui, avant la guerre, avait apporté une aide considérable aux voyageurs de toute sorte et aussi de mettre en oeuvre les secours conseillés par la prudence et par la charité. [57] Plus tard, en 1921, l'archevêque de Cologne fut nommé protecteur de la bien méritante oeuvre — fondée depuis 1904, — pour l'assistance religieuse des catholiques de langue allemande demeurant en Ita-

lie.[58] Dans les années suivantes, cette oeuvre se chargea aussi de l'assistance spirituelle des émigrés allemands soit de l'Europe occidentale, [59] soit, par la désignation de l'évêque d'Osnabruck comme second protecteur, de ceux de l'Europe orientale et des pays en dehors de l'Europe. [60]

44. — Lorsque un certain nombre d'évêques, de prêtres, de religieux et de religieuses et beaucoup de fidèles, injustement chassés du Mexique, leur patrie, par suite de la recrudescence de la guerre civile mexicaine, se réfugièrent aux Etats-Unis d'Amérique, pour y chercher un abri sûr, il les recommanda chaudement à la charité des catholiques de ces Etats, en écrivant, d'abord à l'évêque de Saint-Antoine [61] puis à l'archevêque de Baltimore aux frais duquel les jeunes gens pauvres destinés au sacerdoce avaient été recueillis dans un Séminaire, "ce qui, disait le Pontife, Nous a causé une très grande satisfaction". [62]

45. — Rappelons encore ce que le même Pontife fit si sagement pour les fidèles des rites orientaux: le fort développement donné à l'assistance spirituelle des fidèles de rite grec-ruthène émigrés en Amérique méridionale, [63] la fondation d'un Séminaire pour les enfants italo-grecs au monastère de Grotta ferrata [64] et l'érection du diocèse de Lungro pour les fidèles de même rite qui habitaient jadis en Epire et en Albanie, mais qui, fuyant par groupes la domination turque, s'étaient arrêtés en Italie et établis définitivement en Calabre et en Sicile. [65]

46. — Nous ne pensons pas qu'il soit hors de propos de rappeler le décret de la Sacrée Congrégation des Rites, qui a proclamé la Madone de Lorette, patronne céleste de ceux qui voyagent par air, afin que "ceux qui se confient à sa protection parviennent au but sains et saufs". [66] Et Nous-même, dans la suite, afin que les fidèles aient la facilité de se confesser durant les voyages aériens, Nous

avons décrété que les prescriptions contenues dans le canon 883 du *Code de droit canonique*, concernant le pouvoir pour les prêtres d'entendre les confessions durant les voyages par mer, s'appliquassent et s'étendissent aussi aux prêtres qui voyagent par air. [67]

Pie XI et le soin spirituel des émigrés

47. — Notre très aimé prédécesseur Pie XI ne souffrit pas qu'un retard quelconque empêchât le si important et si heureux développement des oeuvres de l'émigration. D'innombrables émigrants et réfugiés d'Amérique et d'Europe bénéficièrent largement des témoignages de l'universelle paternité du Souverain Pontife. Quant à Nous, parmi tant de faits, Nous en rappellerons seulement les plus importants, en commençant par ceux qui concernent les populations d'Orient.

48. — Dans sa première année de pontificat, au moment où les massacres d'Arménie firent déplorer le sort de nombreux et très fidèles catholiques, ou tués ou errants loin de leur patrie, il soulagea généreusement ces fils malheureux et privés de tout; surtout il hospitalisa paternellement dans une partie de son palais de Castel Gandolfo, en particulier fillettes débiles et orphelines, auxquelles il assura avec sollicitude la subsistance par ses propres moyens. [68]

49. — En 1925, il confia à la Commission pour la Russie les questions et les affaires relatives aux Russes exilés de leur patrie; [69] puis, il confia à un organisme spécial, créé près la Sacrée Congrégation de l'Eglise orientale, la charge de ceux qui étaient de rite slave, en quelque partie du monde qu'ils habitassent. [70] Il érigea un Ordinariat à Harbin, en Chine, et il mit à sa tête un prêtre de rite byzantin-slave, lequel, en qualité d'Ordinaire de Har-

bin pour les Russes, devait diriger et gouverner au point de vue spirituel tous les clercs et les fidèles de son rite habitant en Chine. [71] Suivant les traces de ses prédécesseurs, qui avaient déjà pourvu les Arméniens, les Syriens, les Maronites, les Grecs, les Ruthènes et les Roumains d'une église de leur rite à Rome, il assigna aux fidèles de rite slave, domiciliés ou de passage à Rome, l'église Saint-Antoine ermite, sur l'Esquilin, afin qu'ils puissent y honorer Dieu suivant les coutumes ancestrales approuvées [72] et dans le bâtiment contigu à cette église — lui-même le fit construire — il établit le Séminaire russe. [73] Par la parole, l'exemple, les dons en argent spontanément offerts, en même temps en suscitant la libéralité des évêques et des fidèles polonais, [74] il vint en aide à plusieurs reprises aux réfugiés des régions de l'Europe orientale, de quelque région ou religion qu'ils fussent.

50. — Il s'appliqua à promouvoir le bien spirituel des communautés de rite byzantin qui, immigrées depuis longtemps en Italie sous la pression des persécutions, y demeuraient encore tout entières. A cet effet, il érigea en détachant les paroisses byzantines des archidiocèses de Palerme et de Monreale le nouveau diocèse ou éparchie de Piana dei Greci; [75] il établit des règles très opportunes pour l'administration spirituelle des Ordinariats des Grecs ruthènes aux Etats-Unis d'Amérique [76] et au Canada. [77]

51. — Comme marque de particulière bienveillance envers les Polonais, il honora d'abord du titre et des honneurs de basilique mineure l'église de Saint-Josaphat, évêque et martyr, située dans la ville de Milwaukee; à cette basilique est rattaché aussi le ministère spirituel pour les fidèles de langue polonaise; [78] puis, en 1931, il donna comme protecteur à tous les Polonais émigrés l'archevêque de Gniezno. [79]

52. — Lorsque, en 1924, à l'instar de la Pieuse Union des Missionnaires de Saint-Charles pour les émigrés italiens à l'étranger, fut entreprise dans la ville de Godesberg, pour les catholiques allemands émigrés la fondation d'un institut religieux, il loua comme elle le méritait cette opportune et prometteuse initiative et donna ensuite à cette institution, une fois atteint le développement désiré, le beau titre de Société des Saints-Anges.

53. — Les évêques, prêtres, religieux et fidèles réfugiés d'Espagne, lors de la criminelle et terrible persécution antireligieuse, furent par lui humainement accueillis et amplement consolés par des paroles toutes pleines de tendresse. [80]

54. — De peur que les Mexicains émigrés à l'étranger ne devinssent la proie des ennemis du Christ et ne perdissent les moeurs chrétiennes de leurs pères, il exhorta les évêques de cette nation à conférer à ce sujet avec leurs confrères de l'épiscopat des Etats-Unis d'Amérique, en faisant appel à cette fin à la collaboration des Associations d'Action catholique. [81]

55. — Il y a lieu, ici, d'évoquer comme il se doit l'amour zélé que le même Souverain Pontife montra à l'égard des noirs dispersés dans le monde: en est un manifeste témoignage la lettre envoyée le 5 avril 1923 au Supérieur général de la Société du Verbe-Divin, dans laquelle il formait des voeux de prospérité pour le Séminaire pour les noirs qu'on devait inaugurer incessamment, et affirmait que c'était une très utile résolution que celle d'accueillir dans la Société du Verbe-Divin les noirs qui paraîtraient appelés à la vie religieuse, afin qu'une fois prêtres ils exerçassent ainsi beaucoup plus efficacement le ministère religieux parmi leurs frères de même race. [82]

56. — En ce qui concerne les Italiens: les aumôniers de bord, appartenant jusqu'alors à la Société des Mission-

naires de Saint-Antoine de Padoue, furent placés par Pie XI, le 26 février 1923, sous la dépendance directe du directeur du Collège des prêtres pour les Italiens émigrés à l'étranger, et plus tard, il voulut que la Sacrée Congrégation Consistoriale pourvût à leur formation par d'utiles lois; [83] pareillement, il confia à un seul directeur, élu et député par la Sacrée Congrégation Consistoriale elle-même, tous les prêtres déjà consacrés à l'oeuvre d'assistance des Italiens émigrés à l'étranger; [84] et pour que les émigrants italiens pussent plus sûrement être reconnus dans les lieux d'immigration et plus facilement entrer en relations avec des catholiques, il ordonna qu'avant de partir de leur patrie, ils fussent munis d'un certificat (ou *tessera*) émanant de l'autorité ecclésiastique. [85]

57. — En outre, il confia le gouvernement de la Pieuse Association des Missionnaires de Saint-Charles à la Sacrée Congrégation Consistoriale, disposition qui devait assurer à cette Association de très nombreux avantages; en effet, grâce à l'action de Notre très aimé cardinal Raffaele Rossi, secrétaire de la Congrégation Consistoriale elle-même [86] — qui est à bon droit considéré par les Missionnaires eux-mêmes comme un second fondateur, — les Constitutions de la Pieuse Société furent mises en harmonie avec le *Code de droit canonique* et puis approuvées; [87] la Société, par l'émission des voeux, fut ramenée à son état religieux primitif; un grand nombre de nouvelles maisons furent ouvertes spécialement pour la formation des clercs; on érigea plusieurs provinces religieuses et missions *sui-juris*; d'où il résulta un accroissement du nombre des sujets et une rapide extension du champ de travail en Amérique, en Europe et, en ces derniers temps, en Australie, de sorte qu'on peut concevoir une ferme espérance que les Italiens émigrants bénéficieront à l'avenir d'une assistance spirituelle plus sûre et plus stable.

58. — Enfin, ce Pontife magnanime voulut honorer de sa bienveillance, puis le 17 avril 1922 enrichir de l'approbation du Siège apostolique, l'oeuvre de l'Apostolat de la mer, commencée à Glasgow, en Ecosse, en 1920, pour le bien spirituel, moral et social des marins; oeuvre que Nous-même, par une décision du 30 mai 1942, Nous fûmes heureux de placer sous la dépendance bienfaisante de la Sacrée Congrégation Consistoriale, alors que, après de nombreux Congrès et les recommandations des évêques, elle se fut beaucoup développée et répandue. [88]

Le pontificat de Pie XII

59. — Pour en venir à *Notre pontificat*, Nous n'avons pas autre chose à faire que de rappeler ce que l'Eglise a accompli en ces tout derniers temps.

60. — Dans les premiers jours de Notre élévation au Siège romain, on voyait apparaître, comme on sait, chaque jour avec plus de hardiesse et de brutalité, la recherche immodérée de l'extension des frontières nationales, la prédominance effrontée de la race, l'envie effrénée d'occuper les terres d'autrui fondée sur la force plutôt que sur le droit; d'où, les cruelles et impies déportations de multitudes et le déracinement forcé des peuples: nouveaux crimes dépassant de beaucoup les délits anciens.

61. — Et voilà que bientôt sur cet état de choses s'appesantit le nuage des maux les plus redoutables, à savoir la plus désastreuse des guerres. Alors, sans aucun retard, Nous avons entrepris Notre oeuvre de charité et de paix.

62. — Faisant tous les efforts possibles en exhortant, en suppliant, en intercédant, en intervenant directement auprès des chefs d'Etats, Nous Nous sommes efforcé d'empêcher l'affreuse guerre; [89] quand elle eut éclaté et

se mit à sévir d'une façon très dangereuse, Nous avons cherché de toutes nos forces, soit par des paroles, soit par des actes à l'adoucir et à la modérer.

63. — Dans ces douloureuses circonstances, l'Eglise, telle une mère universelle, ne manqua pas de répondre à ce qu'on attendait d'elle ni aux obligations de son mandat; "et présidant à la société universelle d'amour",[90] elle devint, selon sa coutume, un réconfort pour les affligés, un refuge pour les persécutés, une patrie pour les exilés.

64. — Malgré les énormes et inextricables difficultés des temps, Nous ne négligeâmes pas de tout tenter pour apporter une aide à Nos fils en pleurs, de quelque condition ou nation qu'ils fussent; Nous secourûmes aussi de toutes Nos forces les exilés israélites, objets d'une dure persécution. [91]

65. — Mais parmi toutes les oeuvres de charité, dues à Notre initiative, encouragées ou recommandées par Nous pour remédier à d'innombrables et inimaginables misères et tribulations causées par la guerre, dont tout le monde, peut-on dire, fut victime, Nous Nous préoccupâmes, avant tous autres, des prisonniers, des réfugiés, des exilés et de tous Nos autres fils qui, pour un motif quelconque, se trouvaient isolés loin de leur patrie, spécialement des jeunes et pauvres enfants orphelins. Mais étant donné que cette action est connue de tous et historiquement prouvée par des documents, il n'y a pas lieu de Nous y attarder, il suffira de rappeler certains faits.

66. — A l'exemple de Notre Prédécesseur Benoît XV, que Nous eûmes la bonne fortune de seconder dans sa fervente charité durant la première guerre mondiale, à peine la seconde avait-elle éclaté, que Nous érigeâmes auprès de Notre Secrétairerie d'Etat un Office spécial pour porter secours à tous les nécessiteux et malheureux

de toutes les parties du monde, [92] et Nous créâmes, pour toute la durée du conflit, un autre office pour la recherche des prisonniers et pour l'envoi et la réception de nouvelles les concernant, [93] comme aussi plusieurs autres Commissions. Parmi ces dernières, Nous croyons digne d'une mention spéciale la Commission pour les sinistrés de guerre, pour les réfugiés et pour l'assistance aux prisonniers, [94] remplacée dans la suite par la Commission pontificale d'assistance pour tous les malheureux. [95] Et ici, méritent d'être rappelées également les diverses missions envoyées en Allemagne et en Autriche, sur l'initiative de Notre Secrétairerie d'Etat elle-même, ayant pour objectif principal de s'occuper du sort des réfugiés et des personnes déplacées. [96]

67. — Puis, lorsque la paix étant, au moins en partie, rétablie s'avéra chaque jour plus impérieuse, la nécessité de subvenir aux besoins de la multitude de réfugiés, dont beaucoup se voyaient interdire le retour dans leur propre maison, et lorsque de nombreux habitants de certaines nations trop peuplées, accablés par la misère, souhaitèrent s'en aller à l'étranger, Nous décidâmes de créer, toujours auprès de Notre Secrétairerie d'Etat, un Office de l'Emigration, comportant deux sections: la première pour l'émigration libre, l'autre pour l'émigration forcée, [97] Nous députâmes un ecclésiastique auprès de l'Office de l'Emigration établi à Genève, en le chargeant d'assister aux Congrès internationaux qui y seraient organisés; et récemment, Nous approuvâmes une Commission catholique internationale pour l'Emigration, dont le but est d'unir et de rassembler les forces des associations et comités catholiques qui existent dans le monde, de favoriser, de renforcer et de coordonner leurs propositions et leurs entreprises en faveur des émigrants et des réfugiés. [98]

68. — Il ne faut pas non plus passer sous silence comment, par Nos nonces, Nos délégués et autres ecclésiastiques, [99] envoyés spécialement à cet effet, ont été organisés presque dans chaque nation, bien plus, dans chaque diocèse, des Comités et des Commissions pour les réfugiés nécessiteux et pour les émigrants, [100] à la vérité avec l'appui, soit des Ordinaires locaux, soit des prêtres, soit de fidèles sûrs, soit de membres de l'Action catholique et d'autres Associations d'apostolat, [101] dont la diligente activité, que Nous sommes heureux de louer, a produit, ainsi que Nous le voyons, beaucoup de résultats bienfaisants qui seront, on l'espère, d'une grande utilité pour la protection des émigrants et des réfugiés.

69. — La guerre qui éclata en 1948, en Palestine, occasionna de nouvelles causes de douleurs et de deuils; des réfugiés sans nombre, éprouvés par l'indicibles souffrances, furent contraints d'abandonner leurs biens et de circuler ici et là dans le Liban, en Syrie, en Jordanie, en Egypte et dans le territoire de Gaza, offrant, riches et pauvres, fidèles et infidèles, tous réunis dans les mêmes communes calamités, un horrible et lamentable spectacle.

70. — Aussitôt, suivant Nos possibilités, Nous leur apportâmes les secours que l'Eglise catholique a toujours fournis aux malheureux et aux abandonnés. A cette fin, Nous avons établi Notre Mission pour la Palestine, [102] qui pourvoit encore présentement aux besoins des réfugiés arabes, au moyen de sommes recueillies parmi les catholiques de toutes les parties du monde, ainsi que cela se pratiquait dans les temps apostoliques (cf. Act. II, 27-30, et Rom. XV, 25, 38), mais spécialement par l'intermédiaire de l'association particulière fondée par l'assemblée générale de l'épiscopat des Etats-Unis d'Amérique. [103]

71. — Nous n'avons épargné aucun effort pour obtenir que tout le monde se prît d'affection pour les exilés et les réfugiés, comme envers des frères plus nécessiteux; à maintes reprises, en effet, Nous avons exposé leur vie misérable, défendu leurs droits et bien souvent sollicité pour eux la charité de tous les hommes, mais spécialement des catholiques, soit par messages radiophoniques, [104] soit dans les allocutions et dans les discours de circonstance, [105] soit dans les Lettres envoyées par Nous aux archevêques et aux évêques. [106]

72. — Ainsi, par exemple, Nous avons écrit au vénérable épiscopat de l'Allemagne: "Dans les circonstances actuelles, ce qui semble le plus encourager et stimuler votre charité et celle de votre clergé c'est de voir combien il est nécessaire de secourir par tous les moyens et ressources de votre ministère aussi bien les réfugiés de vos régions dispersés dans la diaspora que les réfugiés étrangers qui, privés souvent de tout avoir et de domicile, sont contraints de traîner leur existence dans la plus affreuse misère, entassés souvent dans des campements hors des villes. Que les bons Allemands, et spécialement les membres du clergé et les membres de l'Action catholique, tournent leurs yeux et leurs coeurs vers ces frères très éprouvés et ne négligent pas l'accomplissement de tous les devoirs de religion et de charité". [108]

73. — De même, dans l'Encyclique *Redemptoris Nostri*, traitant des Lieux Saints de la Palestine, Nous avons exprimé toute la peine amère de Notre coeur (*): "Parviennent aussi jusqu'à Nous les appels angoissés de très nombreux réfugiés de tout âge et de toute condition, qui ont été refoulés, par cette désastreuse guerre dans des régions étrangères où, dans des camps de surveillance, ils mènent une vie d'exilés, exposés à la misère, aux maladies contagieuses et à toutes sortes de dangers. Nous n'igno-

(*) Cf. *D.C.*, 1949, p. 642-643.

rons pas tout ce qu'ont généreusement accompli les organismes publics aussi bien que les citoyens privés, pour adoucir le sort de cette multitude si malheureuse; et Nous-même, continuant les oeuvres charitables que Nous avons entreprises dès le début de Notre pontificat, Nous avons fait tout ce qui était en Notre pouvoir, en vue de subvenir aux besoins les plus urgents de cette foule de malheureux. Cependant, la situation de ces exilés est si incertaine et si précaire, qu'elle ne peut se prolonger plus longtemps. Aussi, en même temps que Nous exhortons et encourageons tous ceux qui ont de grands et nobles coeurs à aider de toutes leurs forces ces expatriés, en proie au chagrin et à la misère, Nous adressons également un pressant appel à ceux qui en ont la responsabilité, pour que justice soit rendue à tous ceux qui, chassés loin de leurs foyers par le tourbillon de la guerre, ne désirent rien tant que de mener à nouveau une vie paisible".

74. — Nous avons, ensuite, manifesté toute Notre reconnaissance à Nos très chers confrères dans l'épiscopat, ainsi qu'aux prêtres, aux civils de tout ordre, aux autorités publiques et aux institutions actives qui, de la manière la plus diverse, par l'action et par le conseil, sont venus en aide aux réfugiés et aux émigrés. Entre autres, il est opportun de rappeler ici la Lettre que Nous avons été heureux d'envoyer au président de l'Assemblée générale des évêques des Etats-Unis d'Amérique (*National Catholic Welfare Conference*), [110] comme aussi les félicitations écrites de Notre propre main que Nous avons envoyées à l'épiscopat de l'Australie, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de cette Conférence. [111]

75. — Nous avons, en outre, insisté auprès des chefs d'Etat, des présidents de diverses organisations, de tous les hommes honnêtes et courageux, en les invitant à examiner attentivement et à résoudre le très grave problème

des réfugiés et des émigrants;[112] à considérer quelles lourdes charges tous les peuples doivent supporter à cause de la guerre et par quels moyens il est possible de remédier à tant de maux; enfin, à penser combien cela serait avantageux pour l'humanité si, dans l'union des volontés et des moyens, ils apportaient rapidement et efficacement du soulagement à tant de nécessités des plus urgentes des malheureux, en harmonisant les exigences de la justice avec les motifs de la charité. "En effet, à de nombreuses injustices qui s'avèrent dans les rapports sociaux, la charité peut apporter quelque remède; mais cela ne suffit pas. Il faut, tout d'abord, que la justice soit en vigueur, qu'elle gouverne et soit véritablement pratiquée".[113]

76. — Pareillement, dès les premiers jours de Notre charge apostolique, Nous tournâmes souvent Nos regards vers tous Nos fils émigrants, rempli de la plus grande sollicitude pour leur salut temporel et éternel.[114]

77. — C'est pourquoi, à l'occasion du 50e anniversaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*, le jour de la Pentecôte, 1er juin 1941, Nous parlâmes du droit de migration fondé sur la nature de la terre elle-même habitée par les hommes. Il Nous plaît de reproduire une partie de ce discours... (*) "Notre planète, avec ses immenses océans, ses mers et ses lacs, avec ses montagnes et ses plateaux couverts de neige et de glaces éternelles, avec ses grands déserts et ses terres inhospitalières et stériles, ne manque pas cependant de régions et de lieux propres à la vie, abandonnés aux caprices d'une végétation spontanée, alors qu'ils s'adapteraient aux activités de la civilisation, et plus d'une fois il est inévitable que certaines familles, émigrant d'ici ou de là, cherchent ailleurs une nouvelle patrie. Alors, selon l'enseignement de *Rerum Novarum*, joue le droit de la famille à un espace vital.

(*) *Actes de S. S. Pie XII*, t. III, n. 108. - Cf. *D.C.*, 1946, p. 796-797.

78. — "Là où il en sera ainsi, l'émigration atteindra son but naturel, comme souvent le confirme l'expérience: Nous voulons dire une distribution meilleure des hommes sur la surface de la terre apte à la colonisation agricole. Si les deux côtés, et ceux qui permettent de quitter le sol natal et ceux qui reçoivent les nouveaux venus, ont et continuent à avoir le souci loyal d'éliminer tout ce qui pourrait empêcher la naissance et le développement d'une vraie confiance entre le pays d'émigration et le pays d'immigration, tous tireront avantage d'un tel changement de lieux et de personnes, les familles recevront une terre qui sera pour elles terre paternelle, patrie dans le vrai sens du mot; les terres à population dense seront soulagées et leurs peuples se créeront de nouveaux amis en territoire étranger; les Etats, enfin, qui accueillent les émigrants, s'enrichiront de citoyens laborieux. Ainsi, les nations qui donnent et les Etats qui reçoivent contribueront à l'envi à l'accroissement du bien-être, au progrès de la civilisation humaine".[115] Ces principes généraux de droit naturel, Nous les avons rappelés encore en la veille de Noël de l'année suivante, devant le Sacré-Collège des cardinaux. [116]

79. — Cependant, le 24 décembre 1948, Nous traitâmes ouvertement ce sujet en écrivant à l'épiscopat des Etats-Unis d'Amérique: "Vous savez certainement avec quelle anxieuse sollicitude et préoccupation Nous accompagnons ceux que les révolutions internes de leur patrie, ou bien le chômage et la faim ont forcé d'abandonner leur foyer et de se fixer à l'étranger. Que pour eux doivent être libres les voies de l'émigration, le droit naturel l'exige, non moins que la pitié envers le genre humain. Le Créateur de l'univers, en effet, a établi toutes choses, en premier lieu, pour l'utilité de tous; c'est pourquoi la domination de chaque nation, bien qu'elle doive être respectée, ne peut être exagérée au point que, si un endroit quelcon-

que de la terre offre la possibilité de faire vivre un grand nombre d'hommes, on n'en interdira pas, pour des motifs insuffisants et pour des causes non justifiées, l'accès à des étrangers nécessiteux et honnêtes, sauf s'il existe des motifs d'utilité publique, à peser avec le plus grand scrupule.

80. — "Informés de Nos intentions, vous avez cherché récemment, et obtenu à force d'instance, qu'en vertu d'une loi opportune qui, Nous l'espérons, sera suivie d'autres lois d'une plus grande portée, de nombreux réfugiés voient s'ouvrir devant eux l'accès de vos territoires; et — aidés en cela par des personnes choisies — vous avez le souci de venir en aide aux émigrants, soit au moment où ils quittent leur foyer, soit une fois qu'ils sont arrivés à destination chez vous, pratiquant ainsi admirablement la consigne de la charité sacerdotale: 'C'est le propre du prêtre de ne nuire à personne et de vouloir être utile à tous'." (S. Ambroise, *De Officiis ministrorum*, lib. 3, c. IX). [117]

81. — Nul de ceux qui ont entendu Nos paroles, aussi bien à la veille de Noël de 1945 [118] que dans les allocutions aux cardinaux nouvellement élus, de février 1946, [119] et au Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, du 25 du même mois, nul, disons-Nous, n'a pu manquer de sentir quelle pénible anxiété étreignait le coeur du Père des fidèles. Dans ces allocutions et dans ces Messages radiophoniques, Nous avons condamné sévèrement les principes du *"totalitarisme"* et de *"l'impérialisme"* d'Etat et également du *nationalisme* exagéré; car pendant que d'un côté ces principes restreignent arbitrairement le droit naturel des hommes à émigrer ou à fonder des colonies, de l'autre, ils forcent des populations entières à émigrer en d'autres lieux, déportant les habitants malgré eux, et dans une audace inique ils arrachent les citoyens à leur

famille, à leur maison, à leur patrie. Dans ladite allocution au Corps diplomatique, devant une si solennelle assemblée, Nous voulûmes affirmer à nouveau Notre volonté de favoriser une paix juste et stable, déjà proclamée par Nous à plusieurs reprises et de diverses manières; Nous avons indiqué une autre voie pour arriver à cette paix, voie qui facilite les rapports mutuels entre les peuples, c'est-à-dire en faisant que les exilés et les réfugiés puissent enfin regagner leurs demeures, et que les malheureux, c'est-à-dire ceux qui sont dans leurs maisons dénués des choses nécessaires à la vie, puissent émigrer dans d'autres nations. [120]

82. Dans l'allocution adressée la même année aux cardinaux, le jour même de la fête de Notre patron, [121] Nous invitâmes de nouveau les peuples, plus riches en territoire et moins peuplés que d'autres, à ouvrir leurs frontières à ceux qui s'entassaient sur des territoires surpeuplés. Parmi ces derniers, personne n'ignore que le Japon vient au premier rang.

83. — De même, Nous exprimâmes le même voeu en la veille de Noël de 1948; Nous disions qu'il fallait plutôt favoriser l'émigration des familles et l'immigration dans les régions qui puissent leur fournir les choses nécessaires à la vie, que d'envoyer à très grands frais les aliments aux populations réfugiées. [122] C'est pourquoi Nous exhortâmes les sénateurs des Etats-Unis d'Amérique, participants au Congrès pour l'immigration, assemblés, il y a quelques années, dans la ville de Rome, à appliquer avec la plus grande largeur possible les lois trop restrictives en vigueur dans leurs Etats; [123] Nous eûmes garde d'oublier de le rappeler et de le demander en l'audience que Nous accordâmes aux membres de la Chambre législative des Etats-Unis d'Amérique, préposés aux affaires des réfugiés de l'Europe [124] et attachés à la Com-

mission des dépenses publiques; [125] et tout récemment, le 4 juin de cette année, dans Notre paternel message au cher peuple du Brésil. [126]

84. — Nous avons aussi suggéré l'extraordinaire utilité qu'il y aurait à en venir à une réglementation internationale, en faveur de l'émigration et de l'immigration, en parlant, le 2 juillet 1951, aux participants au Congrès international de Rome, pour l'amélioration de vie des ruraux; [127] et, plus tard, Nous sommes revenu sur la gravité de ce problème devant les membres illustres du Congrès international, tenu à Naples sur les problèmes de l'émigration, que Nous eûmes le grand plaisir d'admettre en Notre présence. [128]

85. — Nous rendons donc de perpétuelles actions de grâce à Dieu, donateur de tout bien, qui, dans son immense bonté, a assisté sa Sainte Eglise. Par son aide, en effet, et avec la collaboration harmonieuse, intense et agissante de tous les Offices et Commissions, il a été possible de réaliser, entre autres, les initiatives ci-après d'assistance et de secours: colonies pour garçons et filles, soit durant l'été, soit permanentes, qui ont accueilli aussi et entouré de soins les plus attentifs les enfants des émigrés, provenant des nations les plus diverses; institutions de secours pour orphelins et enfants mutilés de guerre; repas et cuisines économiques pour nourrir les indigents; abris pour accueillir les prisonniers et les réfugiés dès leur retour dans leur patrie et assister les émigrants et leurs familles; colis de Noël distribués par Notre ordre à des enfants et à des prisonniers; subsides alloués à des étudiants de tous pays et de toutes races, afin que, loin de leur pays, ils puissent reprendre dans des établissements étrangers les études qu'ils avaient dû interrompre; nombreux voyages à travers les diverses nations d'Europe pour y apporter des secours, des aliments, des vêtements

et des médicaments aux pauvres et aux victimes de la guerre; maisons de repos pour les soldats en service militaire loin de leur patrie.

86. — Au temps où la monstrueuse guerre faisait rage, lorsque des bourgs et des villages détruits par les incursions ennemies, spécialement lorsque des terres ravagées d'Italie affluaient à toute heure du jour à Rome des multitudes d'enfants, de femmes, de malades et de vieillards, pour y chercher auprès du Père commun salut et refuge, alors, plus que jamais, Nous élargîmes les limites de la charité; les gémissements de tant d'exilés et de tant de réfugiés touchaient à tel point Notre âme qu'il Nous fallait répéter la plainte du Seigneur, avec le même sentiment de pitié: "J'ai compassion de cette foule". C'est pourquoi tous Nos locaux, aussi bien au Vatican qu'au Latran, et particulièrement à Castel Gandolfo, ainsi que les dépendances des basiliques romaines, les maisons religieuses et les collèges ecclésiastiques de la Ville, ouvrirent largement toutes leurs portes; de sorte que, tandis que le monde était un foyer d'inimitiés et que coulait le sang fraternel, la Cité sainte de Rome et les demeures mentionnées plus haut devinrent comme la résidence et le domicile de la charité.

87. — Il Nous fut donné en outre de réconforter par les ressources de la religion et de la charité d'innombrables soldats et prisonniers; de prodiguer à leurs aumôniers le réconfort spirituel; de ramener dans la patrie les exilés; d'obtenir la liberté aux paisibles civils, condamnés sans motif à l'exil ou à la prison; de délivrer de leurs chaînes et d'arracher à une mort certaine des hommes déportés dans des pays très éloignés pour les rendre à leurs familles anxieuses; d'assurer les moyens de voyager aux réfugiés et aux émigrants en route vers des pays hospitaliers; de loger les clercs et les prêtres

isolés, cruellement persécutés pour la foi apostolique et pour l'unité catholique, et leur assigner, même loin de leur patrie, de nouveaux champs d'apostolat parmi leurs compatriotes émigrés ou exilés; de secourir par tous les moyens de très nombreux émigrés et spécialement des ouvriers vivant en dehors de leur patrie à cause de leur travail; d'alimenter et de protéger les tendres vies de petits enfants; de travailler pour la guérison des malades; d'assurer une sépulture aux morts de la guerre; de garder leurs dépouilles vénérées et de les ramener dans leur patrie.

88. — Nous voulons encore exprimer toute Notre reconnaissance envers ceux qui ont généreusement répondu à Nos invitations, bien qu'ils fussent eux-mêmes tant éprouvés par des malheurs privés et publics.

89. — Avec émotion, Nous Nous rappelons toujours, aussi, l'innombrable multitude de réfugiés qui, durant la guerre, affluèrent à Rome, ainsi que les malheureux fils qui, anciens réfugiés ou internés, y vinrent en pèlerins de nombreuses nations d'Europe, pour y gagner le Jubilé. Nous les reçumes avec joie en audience; Nous leur parlâmes avec une paternelle affection, Nous essuyâmes leurs abondantes larmes, en relevant par l'espérance chrétienne leur âme abattue. [129]

90. — Le coeur affligé, Nous revoyons toujours en esprit Nos très chers fils les évêques, les prêtres et les religieuses, injustement arrachés de leur résidence, et tous les autres qui, condamnés à la prison ou aux travaux forcés, ont dû brusquement vivre dans des conditions tout à fait inhumaines.

91. — Tous ces errants infortunés, qui sont sans cesse un sujet d'angoisse pour Nous, [130] Nous les avons continuellement recommandés, dans d'ardentes prières,

au Père Eternel et à Notre très doux Rédempteur, source de toute consolation, afin qu'ils soient réjouis par les dons et les consolations célestes, [131] et Nous prions encore Dieu, pour que "les réfugiés, les prisonniers, ceux qui ont été arrachés de leurs maisons, retournent au plus tôt dans leur très douce patrie".[132]

92. — Nous pensâmes, en outre, accomplir une tâche urgente de Notre charge, en choisissant quelques ecclésiastiques connus pour leur zèle, auxquels Nous demandâmes de s'occuper diligemment des intérêts spirituels dans les colonies fondées par les compatriotes loin de leur patrie; de diriger et de confirmer, en vertu de leur autorité, tout ce que devaient accomplir les prêtres de même langue que ces colons, et c'est avec joie que Nous vîmes ces prélats, investis par Nous comme visiteurs d'un mandat spécial et pourvus de pouvoirs spéciaux, répondre à Notre attente.

93. — Entre temps, c'est avec une profonde satisfaction pour Notre coeur, que Nous eûmes connaissance du travail très fructueux, accompli au profit des fidèles hollandais sur le point d'émigrer ou déjà émigrés, par l'Oeuvre catholique pour l'assistance aux émigrants, fondée jadis par des évêques de cette nation; [133] du nombre croissant de prêtres qui se rendirent spécialement en Belgique, en France, en Allemagne, en Suisse, en Hollande et en Grande-Bretagne, ainsi que dans les lointaines terres de l'Amérique, non seulement afin de venir en aide à leurs compatriotes émigrés dans ces différents pays, mais encore afin de travailler au bien spirituel des indigènes, là où, comme dans quelques diocèses de l'Amérique latine, le clergé est trop peu nombreux. Nous devons décerner une mention particulière aux évêques d'Italie qui, à la suite d'une exhortation de la Sacrée Congrégation Consistoriale, [134] ont permis à quelques prêtres de se rendre

à l'étranger, et aux évêques d'Espagne, à l'activité desquels on doit l'Oeuvre de la coopération sacerdotale hispano-américaine, [135] fondée récemment.

94. — En outre, pour que l'on ne croie pas que les familles religieuses n'ont pas apporté d'appréciables concours à cette Oeuvre, qu'il suffise de rappeler ici que les membres du clergé régulier s'étant volontairement offerts comme compagnons de fatigue et de travaux aux prêtres séculiers et aux évêques, sont allés dans des régions lointaines plus que dans le passé et ils se sont montrés dignes des plus grands éloges en s'adonnant à l'apostolat avec leur entrain accoutumé. Aux Ordres anciens, aux Clercs réguliers et aux plus récentes Congrégations et Sociétés qui ont bien mérité dans ce genre d'apostolat, s'est jointe récemment, approuvée par le Siège apostolique, [136] la Société du Christ, fondée déjà en 1932, au profit des émigrants dans l'archidiocèse de Gniezno, en vue d'assister spirituellement les Polonais éloignés de leur patrie.

95. — Dans Notre constante sollicitude pour les réfugiés orientaux, Nous avons érigé, entre autres, le vicariat patriarcal des Maronites, dans le diocèse du Caire, pour les fidèles maronites qui, fréquemment, passent du Liban en Egypte ou qui y ont une résidence stable; [137] Nous avons également divisé en trois parties l'exarchat des Ruthènes au Canada, en en formant trois exarchats: le central, l'oriental et l'occidental; [138] détachant ensuite une partie du territoire de l'exarchat central, Nous avons constitué le nouvel exarchat de Saskatoon, pour les fidèles de rite oriental établis là. [139] Tout dernièrement, au Brésil, Nous avons établi un Ordinariat (Ordinaire) pour les fidèles de rite oriental demeurant dans ce pays.[140]

96. — En outre, Nous avons assuré l'ouverture du collège lituanien Saint-Casimir, [141] à Rome, pour re-

cueillir les clercs et les ecclésiastiques réfugiés venant de la Lituanie.

97. — Enfin, grande fut Notre consolation de constituer saint François de Paule patron céleste spécial auprès de Dieu des Compagnies préposées à l'assistance des gens de mer ainsi que des Sociétés de navigation et de tous les marins d'Italie ; [142] de canoniser sainte Françoise-Xavier Cabrini [143] et de la déclarer patronne céleste auprès de Dieu de tous les émigrants. [144]

98. — Toutes ces dispositions opportunes du Siège apostolique et ces initiatives des pasteurs, avec la généreuse collaboration de prêtres, de religieux et de fidèles — dont les noms, même s'ils ne figurent pas pour la plupart dans les pages de l'histoire, sont inscrits dans le ciel — méritant d'être rappelées ici, et même si sommairement exposées, afin que brille plus lumineuse l'universelle et bienfaisante activité de l'Eglise, envers les émigrants et les exilés de tout genre, auxquels elle a toujours accordé, selon son pouvoir, l'assistance religieuse, morale et sociale.

99. — Cela apparaissait d'autant plus nécessaire à rappeler spécialement à notre époque où les entreprises bienfaisantes de l'Eglise notre Mère sont si mensongèrement attaquées par les adversaires, méprisées et passées sous silence sur ce terrain précisément de la charité qu'elle fut la première à défricher et bien souvent la seule à cultiver avec acharnement.

III

100. — Les fréquentes nouvelles que Nous avons, en ces derniers temps, reçues par correspondance directe et celles que, chaque jour, on apprend par les journaux et par les revues, attestent que s'accroît continuellement le nombre des étrangers en Europe, en Amérique et récem-

ment aussi en Australie et dans les îles Philippines. Or, s'il est vrai que beaucoup d'associations et plusieurs institutions civiles, tant nationales qu'internationales, ont rivalisé et rivalisent de zèle pour secourir à l'envi les étrangers, en soulageant leurs besoins tant matériels que moraux, Nous, en raison de Notre suprême et universel ministère apostolique, Nous ne pouvons pas ne pas continuer à entourer du plus grand amour ces fils en proie aux tribulations et aux misères de l'exil; Nous ne pouvons pas ne pas Nous efforcer, en réunissant toutes les forces, sans négliger, cependant, autant que cela est possible, les secours matériels, de leur procurer principalement le réconfort de l'assistance spirituelle.

101. — A cela s'ajoute opportunément le fait qu'un grand nombre de Nos Vénérables Frères, archevêques et évêques, parmi lesquels on compte d'Eminentissimes cardinaux, poussés par leur zèle pour le salut des âmes, Nous ont demandé, par l'entremise de Notre Vénérable Frère, le cardinal Adeodato Giovanni Piazza, évêque de Sabine et Poggio Mirteto, et secrétaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale, de promulguer de nouvelles dispositions, en vue de mieux organiser, pour l'administration diocésaine, le ministère spirituel auprès des allogènes.

102. — Ces requêtes répondent pleinement à Nos intentions: Nous souhaitions, en effet, ardemment profiter d'une occasion favorable où il Nous serait enfin permis de donner à chaque Ordinaire de lieu des normes adéquates, non en opposition avec la législation du Code de Droit canonique, mais fidèlement conformes à son esprit et à la tradition, et de leur accorder les pouvoirs opportuns, afin qu'ils puissent offrir aux étrangers, soit émigrés, soit de passage, l'assistance spirituelle proportionnée à leurs besoins et non inférieure à celle dont bénéficient les autres fidèles dans le diocèse.

103. — En outre, Nous avons estimé qu'il serait très profitable pour le salut des âmes et le développement de la discipline ecclésiastique, de donner une brève synthèse historique des oeuvres, du moins des plus importantes accomplies dans ce domaine par la Sainte Mère l'Eglise Catholique, ainsi que des normes, jusqu'ici en vigueur, promulguées successivement depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours, pour le ministère auprès des émigrés. Mais nous avons pensé qu'il importait surtout de présenter, dans un recueil systématique, les lois — adaptées aux circonstances présentes de temps et de lieux, en prévoyant, soit l'abrogation partielle, soit la modification, soit un complément de la législation précédente, — lois par lesquelles Nous entendons mieux pourvoir au soin spirituel de tous les émigrants et des immigrés. Ce ministère selon Notre volonté, doit toujours rester confié à la Sacrée Congrégation Consistoriale en raison de sa compétence sur les fidèles du rite latin.

104. — Ayant jusqu'ici développé le premier sujet (la synthèse historique) ; il Nous reste à passer au second (le recueil systématique des lois qui pourvoient aux besoin spirituels des émigrants et immigrés. Voir page [61]).

NOTES

(1) S. AUGUSTIN, **Epist. CCXXVIII** § 8 ; MIGNE, **P.L.**, XXXIII, 1016 s.

(2) S. AMBROISE, **De Officiis ministrorum**, II, no 28, 136 ; MIGNE, **P.L.**, XVI, 148 s., éd. 1880.

(3) Cf. BENOIT XV, Lettre au cardinal Paulin-Pierre Andrieux, archevêque de Bordeaux, sur la collecte à faire le jour de l'Epiphanie en faveur des Noirs, **Quoniam africarum Galliae**, du 11 février 1916, **A. A. S.**, VIII. p. 57 s. "Ayant souverainement à coeur, en vertu de Notre charge apostolique, la condition vile et misérable des Noirs, Nous vous adressons, à vous, cher Fils, cette lettre pour tenter, autant qu'il est en Notre pouvoir, de les soulager. Ce n'est pas là le lieu de Nous étendre sur la suppression du honteux commerce des esclaves, Tout le monde sait, en effet, combien l'Eglise y a travaillé dès le début, soit en proclamant que dans tous les hommes il y a une même dignité de personne et l'égalité des droits, soit en exhortant à libérer les esclaves dans l'espérance des biens éternels, soit en instituant des familles religieuses spécialement vouées au rachat des esclaves. C'est pourtant un su-

jet de douleur qu'un tel fléau repoussant, une telle souillure de honte, même si pour une grande part on l'a fait disparaître, se retrouve encore au sein de la société humaine. C'est pourquoi il sied que Nous poursuivions avec zèle, même en ce domaine, les actes méritoires accomplis par ce Saint-Siège, à l'égard de l'humanité", **loc. cit.**, p. 57; Sacrée Congrégation de la Propagande, Lettre à tous les évêques au sujet de la collecte en faveur des Noirs africains, **Summus Pontifex Leo XIII**, du 29 septembre 1919, **A. A. S.**, XII, p. 74 s.: "Le Souverain Pontife Léon XIII, de glorieuse mémoire, ému des malheurs dont souffraient les Noirs africains qui, menés en esclavage, couraient des périls mortels pour le corps et pour l'âme, par une Lettre encyclique à tous les évêques du monde catholique datée du 20 novembre 1890 (**Leonis XIII Pontificis Maximi Acta**, Rome, typographie vaticane [1891], X, p. 312 s.), recommanda chaudement à leur charité l'oeuvre qu'il avait entreprise pour la défense de la liberté des Noirs africains et pour les convertir des superstitions païennes", **loc. cit.**, p. 74. Le Pape Léon XIII traite de la suppression de l'esclavage honteux et inhumain et surtout du commerce des esclaves dans la Lettre à ses Vénérables Frères les évêques du Brésil, **In Plurimis**, du 5 mai 1888, **loc. cit.**, VIII, p. 169 s.

(4) **Rom.** XII, 13. Cf. également les passages du Nouveau-Testament où l'hospitalité est recommandée: **Matth.** XXV, 35, 38, 40; **Luc.** XIV, 13-14; **I Tim.** III, 2; **Tit. I**, 8; **I Petr.** IV, 9; **Joan.** III, 5-8; **Hebr.** XIII, 2; **Iac.** I, 27; où des exemples d'hospitalité sont donnés: **Luc. X.** 38 et XIX, 6; **Act Ap.** XVI, 15 et XXVIII, 2 et 7.

(5) **Concile de Latran IVe**, c. IX, MANSI, **Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio**, XXII, p. 998, Venise, 1778.

(6) Rescrit de la Sacrée Congrégation Consistoriale, no 510/52, qui, à la suite de l'audience du Saint-Père du 10 juin 1952, accorde à l'archevêque de Cebu un indult apostolique pour ériger dans sa ville archiépiscopale une paroisse nationale pour 15,000 émigrés chinois.

(7) **Archives du Vatican, Em. Riv. Franc.** Ces cinquante volumes in-folio, de 29 x 20.5, manuscrits, forment ce que l'on appelle communément le **Fondo Emigrati Rivoluzione Francese**, et proviennent des archives spéciales de l'institution dite **Opera Pia dell' ospitalità Francese**, qui fut fondée par Pie VI, à Rome, vers la fin de 1792, et qui dura jusqu'à la fin de 1805, pour secourir les évêques, les clercs, les religieuses et de très nombreux laïques, que la furie destructrice des révolutionnaires et leur persécution contre l'**Eglise** avaient aussitôt fait fuir la France et qui, surtout après l'occupation de la Savoie et de Nice, s'étaient réfugiés par groupes à Rome et dans l'Etat pontifical (cf. A. THEINER, **Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France**, 1790 à 1800, extraits des archives secrètes du Vatican, t. Ier-II, Paris, 1858; abbé E. AUDARD, **L'histoire religieuse de la Révolution française aux archives vaticanes**, extrait de la **Revue d'histoire de l'Eglise de France**, sept.-nov. 1913; P. SAVIO, **Clero francese ospite nei conventi di Cappuccini dello Stato Pontificio**, extrait de l'**Italia francescana**, VIII, fasc. I, s., 1933, SURREL DE SAINT-JULIEN, **Annales de Saint-Louis-des-Français**, t. Ier, 1896, p. 327-341).

Dans cette série de volumes se trouvent de nombreux documents, pour la plupart encore inédits; ils consistent, en effet, en lettres autographes des évêques de l'Etat pontifical à la Secrétairerie d'Etat et au prélat spécialement désigné pour la discipline des ecclésiastiques fugitifs de France; les réponses préparées par le directeur

de l'oeuvre et transmises à l'Office des affaires publiques; les écrits de quelques cardinaux et nonces sur les conditions des exilés; les relations de quelques évêques et de supérieurs réguliers sur les réfugiés français résidant dans leurs diocèses ou maisons religieuses respectifs; des lettres de demande, de remerciement des exilés eux-mêmes; des passeports accordés aux exilés par les gouverneurs de provinces, comme aussi des lettres testimoniales données par des prélats à des clercs, etc. On trouve également onze exemplaires d'Encycliques imprimés, que la Secrétairerie d'Etat envoya aux évêques de l'Etat pontifical, de 1792 à 1797 pour encourager et réglementer l'hospitalité (cf. **De charitate**, vol. L, f. 1, 13 s., 164 s.; vol. XXIV, f. 105, 125, 130, 136, 143, etc.; SAVIO, **op. cit.**, p. 29, n. 42). Entre autres, l'Encyclique de mai 1797 exprime "la juste et souveraine indignation contre quiconque oserait manquer d'égards envers la religion et cette hospitalité, de laquelle Sa Sainteté ne cesse d'espérer pour ses chers sujets et pour l'Etat la plénitude des divines miséricordes", "car Dieu n'est pas injuste, il ne peut donc pas oublier votre oeuvre, la charité que vous avez montrée pour son nom, en le servant et en servant ses saints". (Hebr. VI, 10; **De charitate**, vol. XXIV, f. 143; cf. E. AUDARD, **op. cit.**, p. 24; **Catalogue des fonds de l'oeuvre "De charitate Sanctae Sedis erga Gallos"** [1792-1803].)

Le titre de la collection **De charitate Sanctae Sedis erga Gallos** est tiré du rapport même, dont un exemplaire constitue le cinquantième volume; ce rapport écrit de la main de Lorenzo Caleppi, fut présenté au Souverain Pontife, le 1er août 1793: **"De charitate Sedis Apostolicae..** Le 1er août, voulant offrir humblement à Notre-Seigneur une idée complète du plan de l'hospitalité accordée dans ses domaines aux ecclésiastiques français émigrés, j'ai rassemblé les pièces principales concernant la façon dont avait été exécuté ledit plan et, en même temps que le catalogue des émigrés, je les présentai à Sa Sainteté avec le titre sus-indiqué et avec la lettre reproduite ci-après, par laquelle j'entendais rendre compte à Sa Sainteté de ma commission." (**De charitate**, vol. XXIV, f. 8). Les plus importants de ces documents, que Pie VI ordonna de rassembler comme un témoignage perpétuel et inattaquable, parmi d'autres, des indicibles malheurs de l'Eglise de France, des souffrances de son clergé et de l'indéfectible force d'âme de ses émigrés, furent, par ordre de Pie VII, soigneusement déposés aux archives vaticanes (THEINER, **op cit.**, II, préf. 21). Aussi, Marcantonio Cattaneo pouvait-il écrire, le 17 juin 1805, à Gaetano Marini, préfet de la Bibliothèque vaticane: "Cattaneo remet au très aimable et très honoré M. l'abbé Marini les volumineuses archives des affaires concernant les émigrés français, accueillis et nourris pendant plus de treize années dans cet Etat de Sa Sainteté, en le priant de les conserver dans les archives vaticanes, en perpétuelle et glorieuse mémoire de la bienfaisance et de la charité du Saint-Siège, dont ces documents sont une nouvelle preuve dans les temps présents." (THEINER, **op. cit.**, II, préf. 24, 1.)

Le Souverain Pontife confia l'oeuvre à une Commission spéciale, présidée par lui-même et dirigée par un cardinal chargé des affaires publiques. Les tâches principales de la Commission furent les suivantes: pourvoir aux besoins matériels et spirituels des exilés français, répartis dans les diverses provinces de l'Etat pontifical, à mesure qu'ils arrivaient, et les diriger vers des maisons religieuses et des locaux pieux, veiller à ce qu'il ne s'introduisit pas de mauvaises coutumes; accueillir les demandes et les satisfaire suivant les possibilités. Un pré-

lat fut préposé par lui au gouvernement des réfugiés français, avec mission de préparer les décisions que devait prendre la Commission et de veiller à leur exécution opportune. Le premier élu comme prélat fut Lorenzo Caleppi (créé cardinal de la sainte Eglise romaine en 1816) ; vinrent ensuite Giovanni Francesco Falzacappa (cardinal depuis 1823), Emmanuele De Gregorio (secrétaire de la Sacrée Congrégation du Concile, puis cardinal à partir de 1816) et enfin Marcantonio Cattaneo. Mgr Lorenzo Caleppi rédigea les très utiles plans de l'hospitalité (**Piani dell' ospitalità**), que le Souverain Pontife approuva, en en ordonnant l'exécution par la Secrétairerie d'Etat et par la Congrégation, instituée alors, des affaires d'Etat du royaume sarde, occupé par les troupes françaises (**De charitate**, vol. XXIV et L.; THEINER, **op. cit.**, préf. 21-28; P. SAVIO, **op. cil.**, p. 22 s.). A cet effet, furent donnés des ordres opportuns aux nonces du Saint-Siège à Turin et à Florence, afin que les exilés fussent divisés suivant un ordre établi, au fur et à mesure qu'ils arrivaient de France; dans les cinq plus grandes villes de l'Etat pontifical, c'est-à-dire: Rome, Bologne, Ferrare, Pérouse et Viterbe, furent organisés des bureaux de rassemblement; la Secrétairerie d'Etat y envoyait à leurs évêques et gouverneurs, avant tous autres, les lettres et dispositions, afin qu'ils les communiquassent aux évêques de leurs districts et en assurassent l'exécution.

Enorme fut la somme d'argent versée par le Saint-Siège, pour subvenir aux frais de cette hospitalité aux réfugiés français. "En effet, si l'on estime — affirmait Caleppi en 1793 — leur entretien annuel, l'un dans l'autre, à 12 écus seulement, on atteindra pour 2,000 la somme importante de 100,000 écus. Ce qui faisait dire plus tard à de nombreux émigrés que Pie VI avait payé à lui seul la dette contractée par le Saint-Siège envers Charlemagne." (**De charitate**, vol. XXIV, f. 10.) On sait que près de 20,000 exilés furent ainsi hospitalisés à Rome et dans l'Etat pontifical durant treize années (THEINER, **op. cit.**, II, préf. 32). C'est pourquoi, à l'exemple de Clément XII, qui, quelques années auparavant, pour soulager la pauvreté des membres de la Compagnie de Jésus, lesquels chassés alors de nombreuses nations d'Europe, s'étaient réfugiés dans l'Etat pontifical, avait prélevé du plus secret dépôt de Castel S. Angelo, une grande quantité d'écus (allocution au Consistoire du 5 avril 1764: **Bullarium Clementis XIII**, I, p. 871 s.; **Bullari Romani continuatio**, partie II, tome III, Prato 1843), Pie VI n'hésita pas à faire de même, non seulement pour subvenir aux besoins de l'Etat pontifical, mais encore pour secourir le plus possible ses fils exilés (allocution au Consistoire secret du 3. 12. 1792: **Pii VI P. M. Epist. ad Principes an. XVIII**, f. 203; THEINER, **op. cit.**, I, n. 54, p. 161 s.): son geste de généreuse munificence est artistiquement rappelé dans une médaille du 4 juillet 1795, portant l'inscription: PIUS VI PONT. M. An. XXI — CLERO GALLICANO PULSO HOSPIT. et ALIM. PRAESTITA.

En faveur des Français exilés, Pie VI écrivit aussi de nombreuses lettres, soit aux évêques de l'Europe, soit au nonces du Saint-Siège auprès des nations étrangères, soit à des rois et à des princes catholiques et non catholiques, lettres dont il y a lieu de rappeler au moins quelques-unes: aux vénérables Frères archevêques de Paris et évêques de Saint-Bertrand-de-Comminges, Nîmes, Saint-Malo, Troyes et Langres, **Nova illa fuga**, 21 novembre 1792 (**Pii VI, P. M. Epist, ad Principes**, an XIX, f. 67; THEINER, op. cit., I, n. 61, p. 1944 s.); au vénérable Frère Jean-François, évêque de Léon, **Inter augustias**, 2 no-

vembre 1793 (Pie VI, P.M., **Epist ad Principes**, an. XIX, f. 67; **THEINER, op. cit.**, I, n. 61, p. 1944); aux chers Fils le gouverneur et le sénat de la ville de Fribourg, défenseurs de la liberté ecclésiastique, **Valde Gaudemus**, 20 avril 1793. (Pie VI, P.M., **Epist ad Principes**, an XIX, fol. 9; THEINER, **op. cit.**, I, n. 56, p. 169 ss.); aux chers Fils Bajulivo et aux messieurs des sept pays du Valais, **Quae plurima**, 31 août 1793 (**ivi**, f. 59; THEINER, **op. cit.**, I, n. 51, pp. 159 s.); au très illustre prince royal Auguste, fils du roi de Grande-Bretagne, **Non possumus**, 7 septembre 1793 (**ivi**, f. 6; THEINER, **op. cit.**, I, n. 63, p. 198). Il suffit de reproduire ici quelques extraits de la Lettre aux vénérables Frères archevêques et évêques, et aux chers Fils, Abbés, Abbesses, Chapitres et clergé, tant séculier que régulier de l'Allemagne, **Ignotae nemini sunt**, du 21 novembre 1792 (**Nuntiatura galliae**, fol. 320; THEINER, **op. cit.**, I, n. 53, p. 162 s.): nul ne saurait retenir ses larmes au souvenir des événements, connus de tous, à la suite desquels des archevêques, des prêtres, des clercs, des religieux et un grand nombre de religieuses du royaume de France, après avoir donné de magnifiques preuves de leur attachement à la religion, ont été contraints de quitter leurs résidences, maisons et biens, et de fuir vers de lointaines régions catholiques et non catholiques, pour y chercher auprès d'étrangers l'aide qu'ils ne parvenaient pas à obtenir de leurs concitoyens. S'il ne se trouve pas une âme qui ne s'émeuve à la vue d'un si illustre clergé démembré et dispersé, c'est à Nous qu'incombe la tâche de combler des plus grandes louanges non seulement les princes, les pasteurs et les peuples catholiques qui, suivant les enseignements de l'Evangile et remplis de l'esprit de charité la plus pure, ont affectueusement hospitalisé ces confesseurs de la foi et leur ont assuré, à leurs frais, l'entretien, mais encore les princes et les peuples non catholiques, parmi lesquels, en premier lieu, l'illustre roi et la noble population de la Grande-Bretagne, qui, tous, animés du même esprit de compréhension humaine, comme dit saint Ambroise (**De officiis**, II, XXX), sont venus à leur secours, émules, ainsi, dans la gloire, des anciens Romains, lesquels considéraient comme souverainement honorable que les maisons des hommes les plus célèbres s'ouvrissent à des illustres; bien plus, c'était un honneur pour l'Etat que des hommes étrangers n'eussent pas à se plaindre de n'avoir pas trouvé une telle libéralité dans notre ville (CICERON, **De officiis**, II, XVIII). Quant à Nous qui, sans mérite de Notre part, sommes revêtu de la fonction de Pasteur universel et de Père de tous les fidèles. Nous Nous sommes senti plus que tous les autres obligé de secourir sans retard ces pauvres exilés qui ont cherché refuge dans Notre sein. Nous sommes fermement convaincu que l'on ne peut avec plus de justice et de libéralité distribuer des secours, en venant en aide à tous ceux qui, pour la cause du Christ, ont perdu tout leur avoir et qui, outrageusement et violemment chassés de leurs demeures errent isolés, contraints de vivre comme des solitaires au milieu de gens inconnus. C'est pourquoi, dès les premiers signes de cette cruelle persécution, Nous avons ouvert Nos bras et Notre coeur aux Français, ecclésiastiques ou laïques, et les avons accueillis avec le plus grand amour et la plus large libéralité. Ils espéraient, ces malheureux exilés, pouvoir vivre, privés de tout, il est vrai, mais du moins en sûreté et tranquilles dans les lieux où ils s'étaient réfugiés; mais l'avance soudaine des troupes françaises, spécialement en Savoie et dans la ville et le comté de Nice, les obligea à reprendre le chemin de la fuite dans des conditions encore plus misérables. Nous,

cependant, persistant dans Notre oeuvre de charité, malgré les privations qui Nous angoissaient, Nous donnâmes des ordres pressants, afin que ces derniers exilés fussent reçus et secourus, non seulement à Rome, mais encore dans les provinces de Notre Etat. Et c'est précisément à cet effet que, par l'Encyclique du 10 octobre dernier, Nous cherchâmes à stimuler Nos vénérables Frères les archevêques et évêques de l'Etat pontifical, afin que chacun d'eux, ensemble avec le clergé et les pieuses oeuvres des diocèses respectifs, prissent part à cette oeuvre de miséricorde et secondassent Nos paternelles initiatives. Il en résulte que Notre exemple fut jalousement et merveilleusement imité, non seulement par Nos vénérables Frères déjà rappelés, et par le clergé, tant séculier que régulier, mais encore par de très nombreux laïques de toute classe sociale, au point de porter à 2,000 le nombre des nouveaux exilés accueillis jusqu'à présent par Nous, après l'invasion de la Savoie et de Nice. Nous savons que beaucoup d'autres ecclésiastiques de France, grâce à Notre très cher Fils dans le Christ François, élu empereur des Romains, se sont réfugiés en Allemagne, pays auquel, certainement, il ne serait pas nécessaire de s'adresser, pour l'exhorter à porter secours et aide à ces exilés. Nous savons, en effet, ô chers vénérables Frères et chers Fils, que votre piété et votre charité l'emportent de beaucoup sur la très antique gloire de vos ancêtres, dont la réputation de douce et humaine hospitalité dure encore, car, à tous les étrangers, ils offraient spontanément un abri et ils rivalisaient de générosité à leur égard (DIODORE, I.V., après TACITE, **De moribus Germanorum** et MELA, I, III).

Le Pape Pie VII, héritier du nom et émule des vertus de son Prédécesseur, à peine appelé au souverain pontificat, continua avec la même ardeur les oeuvres de charité envers les exilés; ainsi que le prouve la Lettre que, sur son ordre, écrivit à Venise, le 5 avril 1800, à Giovan Francesco Falzacappa, le célèbre Ercole Consalvi, alors préfet de l'Office des affaires ecclésiastiques publiques (**De charitate**, vol. XXII, f. 667; THEINER, **op. cit.**, II, n. 474, p. 631). Mais, déjà avant, le même Pontife, comme évêque d'Imola, s'était appliqué à répondre aux invitations de son Prédécesseur, concernant l'accueil et le soutien à réserver aux exilés français (**De charitate**, vol. XXII, f. 366-380, et vol. XXI, f. 210; THEINER, **op. cit.**, II, n. 455-457, p. 608 s.). Ces oeuvres de charité envers ses fils émigrés, le Pontife les continua avec sollicitude jusqu'au jour où le Concordat, heureusement conclu entre le Saint-Siège et le gouvernement français, tous les exilés purent peu à peu retourner dans leur patrie (THEINER, **op. cit.**, II, p. 24). Mais cette oeuvre d'hospitalité, ainsi que le dit Caleppi, "sera toujours mémorable dans les fastes de l'Egise". (**De charitate**, vol. XXIV, f. 10 et vol. L au début.)

(8) Lettre apostolique **Ineffabilis et amantissima Dei benignitas**, du 22 janvier 1950, par laquelle est proclamé bienheureux le vénérable serviteur de Dieu, Vincenzo Pallotti, prêtre romain, fondateur de la Société de l'Apostolat catholique, **A. A. S.**, XL (1950) p. 176 s.; allocution aux curés de Rome et aux prédicateurs de Carême, du 2 mars 1950, **Siato benvenuti**, A.A.S., XLII, p. 302 s.). Voici reproduits les textes de la demande adressée par le Bienheureux à Pie IX, et du rescrit de la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi: "Très Saint Père, Votre Sainteté sait que quelques prêtres de la Congrégation de l'Apostolat catholique sont en quête en ce moment des moyens d'édifier à Londres une église à l'usage surtout des Italiens et que cette église sera dédiée

au prince des apôtres, saint Pierre. Afin d'obtenir que cette église soit oonstruite et fonctionne suivant le rite romain, et que persiste le but pour lequel elle est fondée, le prêtre Vincenzo Palloti, recteur de ladite Congrégation et Société, supplie humblement Votre Sainteté de daigner accorder que la propriété, la direction et l'administration des biens de ladite église appartiennent à sa Congrégation aussi longtemps qu'elle existera, et qu'elle aura des sujets aptes à la desservir; et que, au cas où cette Congrégation cesserait d'exister, ou que viendraient à manquer des sujets aptes à la desservir, il soit réservé au Saint-Siège le droit de substituer à la Congrégation elle-même une autre Congrégation ou Société de prêtres italiens. Que..." "Dans l'audience du 18 juin 1848, Notre Très Saint Père Pie IX, Pape par un dessein de la divine Providence, accorda avec bienveillance ce qui était demandé... — ALESSANDRO BERNABO, **prosecrétaire.**" Cf. également la lettre de recommandation envoyée le 7 décembre 1847 par la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi, signée par le cardinal Giacomo Filippo Fransoni, préfet de la même Congrégation, au prêtre romain et missionnaire apostolique Raffaele Melia, de la Société de l'Apostolat catholique, "lequel, déjà depuis trois années, a beaucoup travaillé dans la ville en question de Londres, en faveur des Italiens." (Archives du vicariat de Rome, Oeuvre de la Propagande de la Foi, XII, 1, 341.)

(9) **S. Raphaëls-Verein zum Schutze Katholischer Auswanderer,** érigée canoniquement à Mayence, le 13 septembre 1871.

(10) LEON XIII, Lettre apostolique sous l'anneau du Pêcheur, **Libenter agnovimus,** 25 novembre 1887.

(11) Lettre décrétale, par laquelle sont décernés les honneurs des autels à la bienheureuse Francesca Saveria Cabrini, fondatrice de l'Institut Missionnaire du Sacré-Coeur de Jésus, **Spiritus Domini,** 7 juillet 1946, **A. A. S.,** XXXIX (1946), p. 44.

(12) LEON XIII, Lettre **Quam aerumnosa,** 10 décembre 1888, **Leonis XIII Acta,** VIII, Rome (1889), p. 383.

(12*) **Ibid.,** p. 383-384.

(13) **Secrétairerie d'Etat,** circulaire n. 57-171 aux archevêques d'Italie. **E noto come l'emigrazione temporanea,** 19 juin 1900, Leonis **XIII Acta, XX.** Rome (1901), p. 168-172; circulaire aux archevêques de Milan, Turin, Vercelli, 18 mai 1880.

(14) Sacrée Congrégation Consistoriale, note sur les missionnaires de l'Oeuvre pour l'assistance aux ouvriers italiens émigrants à l'étranger en Europe, **Litteris Sacrae Congregationis,** 31 janvier 1915, **A. A. S.,** VII (1915), p. 95-96: Par la lettre de la Sacrée Congrégation Consistoriale du 18 janvier 1915, par ordre de Notre Très Saint-Père Benoît XV, l'évêque de Vicence, en tant que président honoraire et membre consulteur de la Société pour l'assistance aux ouvriers italiens émigrants à l'étranger en Europe, se vit confier **ad mutum Sanctae Sedis** la charge exercée jusque-là dans cette oeuvre pie par une Commission du clergé milanais, dite **Consulta (loc. cit.).** Cette oeuvre était connue sous le nom d'**oeuvre d'assistance aux Italiens en Europe.**

(15) Lettre décrétale **Spiritus Domini,** cit., **loc. cit.,** p. 44.

(16) PIE XI, Lettre apostolique par laquelle est déclarée bienheureuse la servante de Dieu, Francesca Saveria Cabrini, **Benignus Deus,** 13 novembre 1938, **A. A. S.,** XXXI (1938), p. 10-15.

(17) BX PIE X, Lettre au vénérable Frère Jean-Marie, archevêque de New-York, **Haud ita pridem,** 26 février 1904, **Pii X Acta,** I Rome (1905), p. 180-181.

(18) "Je vous recommande d'une façon spéciale les Italiens pauvres, émigrés loin de leur patrie; ils ont besoin de votre appui, afin que par leur conduite ils ne déshonorent jamais le nom de leur famille." BX PIE X, discours XV, **Vi ringrazio**, 18 novembre 1908, **Pii X Acta**, IV, Rome (1914), p. 305.

(19) Lettre **Quod hierarchia**, 6 juin 1911, **A. A. S.**, III (1911), p. 262 s.: "Il faut se préoccuper et s'occuper beaucoup aussi de la santé des étrangers... et Nous désirons, en outre, que l'on veille, spécialement au début de la traversée, et dans tous les ports les plus fréquentés où ils ont coutume de faire escale, à ce que quelque prêtre, connaissant leur langue, soit là pour les orienter comme il convient."

(20) Secrétairerie d'Etat, Lettre au P. Vincentini, Supérieur général de l'Institut des Missionnaires de Saint-Charles, dans laquelle est justement loué leur zèle pour les émigrants italiens, **Ho ricevuto**, 15 janvier 1912, **A. A. S.**, IV (1912), p. 333; BX PIE X, Lettre au prêtre don Domenico Vicentini, directeur de l'Institut de Saint-Charles, pour les Italiens émigrants, à l'occasion des solennités en mémoire de Giovanni Battista Scalabrini, fondateur de l'oeuvre même, **Vehementer nobis**, 4 septembre 1912, **A. A. S.**, IV (1912), p. 581-582.

(21) "Nous avons appris, en effet, que la même Société avait, jusqu'à présent, l'habitude de soulager la pauvreté de compatriotes et de construire ou restaurer un grand nombre d'églises et de chapelles en l'honneur du très saint patron; de répandre largement dans le peuple des livres et opuscules pour la défense de la foi et des moeurs, imprimés dans votre propre typographie, en dépensant pour tout cela, jusqu'à présent, une énorme somme d'argent. Nous n'ignorons pas non plus que c'est grâce à vous que, dans ces dernières années, un grand nombre d'Italiens résidant en Amérique n'ont subi aucun dommage quant à leur religion; en effet, plus ils se sentaient à une telle distance des centres habités, privés des secours de la vie spirituelle, plus vous avez eu vaillamment à coeur de cultiver leur piété et de les aider de vos conseils, et aussi par le bulletin **Antonien** très répandu": BX PIE X, Lettre au cher Fils directeur de la pieuse Société antonienne universelle, **Quo Societas**, 25 mars 1914, **A. A. S.**, VI (1914), p. 259; Secrétairerie d'Etat, Lettre au P.H.D. Casgrain, recteur de la Société catholique pour les émigrants récemment fondée au Canada, **Il a été particulièrement**, 12 février 1914, **A. A. S.**, VI (1914), p. 132.

(22) La Société des missionnaires d'émigration de Saint-Antoine de Padoue, instituée au mois de juillet 1905, par le prêtre Giangiacomo Coccolo, fut recommandée en termes magnifiques dans la lettre de l'Eminentissime cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, aux Excellentissimes archevêques et évêques d'Italie, **Una iniziativa Sommamente giovevole**, du 25 janvier 1908.

(23) **Secrétairerie d'Etat**, Lettre aux Ordinaires d'Italie sur les ouvriers italiens émigrant à l'étranger, **Uno degli argomenti**, 8 septembre 1911, **A. A. S.**, III (1911), p. 513-518.

(24) Sacrée Congrégation Consistoriale. **De emigrantium cura**: questions posées aux Ordinaires des lieux d'immigration, prot. n. 503/12; questions posées aux Ordinaires des lieux d'émigration, prot. 894/13.

(25) BX PIE X, Motu proprio, des Italiens émigrant à l'étranger, **Jam pridem**, 19 mars 1914, **A. A. S.**, VI (1914), p. 174-175.

(26) Sacrée Congrégation des Sacrements, instruction aux Ordinaires sur l'état libre et la rupture du Mariage contracté, **Perlatum, haud semel**, 6 mars 1911, **A. A. S.**, III (1911), p. 102-103.

(27) Sacrée Congrégation des Sacrements, instruction aux Ordinaires de lieu sur l'état libre et la rupture du Mariage contracté, **Iterum conquesti sunt**, 4 juillet 1921, **A. A. S.**, XIII (1921), p. 348-349.

(28) Sacrée Congrégation des Sacrements, circulaire aux Excellentissimes archevêques, évêques et Ordinaires des lieux d'Italie, relative à la célébration des mariages par procuration, 1er mai 1932, N. du prot. II, 255/32.

(29) BX PIE X, Bulle ou Lettre apostolique **Ea semper fuit**, 14 juin 1907, **Pii X Acta**, V, Rome, 1914, p. 57-68 ; Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi pour les affaires de rite oriental, décret sur l'administration de l'église grecque ruthène dans les Etats-Unis d'Amérique, **Cum Episcopo**, 17 août 1914, **A. A. S.**, VI (1914), p. 458-463.

(30) BX PIE X, Lettre apostolique Officium supremi, 15 juillet 1912, **A. A. S.**, IV (1912), p. 555-556.

(31) BX PIE X, Lettre apostolique à Mgr Patrice Fergo Mac Evay, archevêque de Toronto ; on y loue la fondation de l'Association pour la défense de l'Eglise catholique à Toeoronto, au Canada, et on l'enrichit d'indulgences. **Allata nuper**, 9 juin 1910. **A. A. S.**, II (1910), p. 536-540.

(32) Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi pour les affaires de rite oriental, décret **Fidelibus ruthenis**, 18 août 1913, **A.A.S.**, V (1913), p. 393-399.

(33) BX PIE X, Lettre apostolique aux vénérables Frères Victor Mihalyi de Apsia, archevêque de Fogaras et Alba Julia, et aux évêques suffragants de la province ecclésiastique de rite grec roumain sur l'assignation de l'église du Saint-Sauveur, au quartier **Dello Coppello**, à l'épiscopat roumain, Universi Episcopatus, 31 mars 1914, **A. A. S.**, VI (1914), p. 222-223).

(34) BX PIE X, **Motu proprio** sur l'immigration des catholiques à l'étranger, **Cum omnes catholicos**, 15 août 1912, **A. A. S.**, IV (1912), p. 526.

(35) Sacrée Congrégation du Concile, Lettre du 3 février 1886 et du 27 mars 1889 ; Lettre aux évêques et Ordinaires d'Italie et d'Amérique. **Non sine magno**, 27 juillet 1890 ; décret sur le départ des clercs pour l'Amérique et les Philippines. **Clericos peregrinos**, 14 novembre 1903 : **Pii X Acta**, I, Rome (1905), p. 63. "Afin qu'avec l'écoulement du temps ne soit pas oublié ce qui a été fait utilement dans le Seigneur, particulièrement pour l'heure présente, où nombreux sont les prêtres qui, sans la permission de la Sacrée Congrégation du Concile, se rendent d'Italie en Amérique, Notre Très Saint-Père le Pape Pie X a ordonné de publier de nouveau le décret sur le départ des clercs pour l'Amérique et les îles Philippines, déjà publié par cette Sacrée Congrégation, le 14 novembre 1903. Donné à Rome, par la Sacrée Congrégation du Concile, le 7 septembre 1909." **A. A. S.**, I (1909), p. 692-695. Sacrée Congrégation Consistoriale sur l'admission des prêtres polonais dans le clergé diocésain des Etats-Unis d'Amérique, **Anno proxime elapso**, réponse du 9 décembre 1909, **A. A. S.**, II (1910), p. 102-108.

(36) Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi, Lettre du 12 avril 1894 ; Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi pour les affaires de rite oriental, Lettre circulaire aux Ordinaires de lieu de rite latin, **Sacrae huie**, 1er janvier 1912. **A. A. S.**, IV 1912), p. 532-533.

(37) Sacrée Congrégation Consistoriale, décret sur le départ des clercs pour l'Amérique à tous les évêques de la Dalmatie, Croatie, Slovanie, Bosnie et Herzégovine, **Neminem latet**, 4 octobre 1911, n. 567/11.

(38) Sacrée Congrégation Consistoriale, décret sur les prêtres émigrant dans certaines régions spéciales, **Ethnographica Studia**, 25 mars 1914, **A.A. S.**, VI (1914), p. 182-186; déclaration sur le décret ci-dessus mentionné, **A. A. S.**, VI (1914), p. 671.

(39) Sacrée Congrégation Consistoriale, décret sur les clercs émigrant dans certaines régions spéciales, **Magni semper negotii**, 30 décembre 1912, **A. A. S.**, XI (1919), p. 39-43.

(40) Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale, décret sur les clercs orientaux, tant séculiers que religieux, émigrant des territoires ou diocèses orientaux en Amérique septentrionale, centrale ou méridionale, ou en Australie, pour l'assistance spirituelle aux fidèles de leur propre rite, **Qua sollerti alacritate**, 23 décembre 1929, **A. A. S.**, XXII (1930), p. 99-105; décret sur les clercs orientaux, soit séculiers, soit religieux, qui se rendent des territoires ou diocèses orientaux dans l'Amérique septentrionale, centrale ou méridionale, non pour l'assistance spirituelle aux fidèles de leur propre rite, mais pour un autre motif, économique ou moral, ou seulement pour y séjourner. **Non raro accidit**, 7 janvier 1930, p. 106-108; décret sur la collecte d'aumônes, d'argent et d'intentions de messe par des clercs orientaux, en dehors des régions et des diocèses orientaux, **Saepenumero Apostolica Sedes**, 7 janvier 1930. **A. A. S.**, XXII (1930), p. 108-110; instruction sur les clercs orientaux qui séjournent à l'étranger, en dehors de leur propre patriarcat ou de leur propre région, **Quo facilior vetustorum**, 26 septembre 1932, **A.A.S.**, XXV, p. 344-346; avertissement concernant les règles à observer au sujet des clercs de rite oriental en voyage en dehors des limites de leur propre patriarcat, **Sacrae Congregationi**, 20 juillet 1937, **A. A. S.**, XXIX (1937), p. 242-243; décret sur le rapport annuel à envoyer à la Sacrée Congrégation par les prêtres de rite oriental ayant cure d'âmes en dehors des limites de leur propre patriarcat, sous la juridiction d'un Ordinaire d'un autre rite, **Cordi semper fuit**, 16 novembre 1938, **A. A. S.**, XXXI (1939), p. 169-170.

(41) Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi, décret sur les clercs émigrant des diocèses de l'Europe en Australie ou en Nouvelle-Zélande, **Ad Tuendam disciplinam**, 21 octobre 1948, **A. A. S.**, XLI (1948), p. 34-45.

(42) BX PIE X, **Motu proprio "Jam pridem"**, cit. **A. A. S.**, VI (1914), p. 173-176.

(43) **Loc. cit.**, p. 175.

(44) BENOIT XV, chirographe, **Il Sommo Pontefice** Pio X, 16 octobre 1914.

(45) Sacrès Congrégation Consistoriale, Lettre circulaire aux évêques de l'Amérique sur le ministère auprès des émigrés italiens, **Cum in varias Americae**, 22 février 1915, **A. A. S.**, VII (1915, p. 145-146; circulaire du 24 décembre 1915; circulaire **aux** Ordinaires d'Italie, 25 mai 1918.

(46) Sacrée Congrégation consistoriale, Lettre circulaire aux Ordinaires des diocèses d'Italie, sur le ministère spirituel auprès des émigrants. **Il dolore e le preoccupazioni**, 6 décembre 1914, **A. A. S.**, VI (1914), p. 699-701.

(47) Sacrée Congrégation Consistoriale, Lettre circulaire aux Ordinaires d'Italie, **Ad subveniendum patronatibus**, 2 janvier 1918, n. 682/17.

(48) BX PIE X, **Motu proprio**, sur les Italiens émigrant à l'étranger, **Jam. pridem**, cit., **A.A.S.**, VI (1914), p. 173 s.

(49) Sacrée Congrégation Consistoriale, Lettre circulaire aux Révérendissimes archevêques et évêques de Calabre, sur la constitution de **"Patronati"** ecclésiastiques en faveur des émigrants. **Assai gratite**, 24 novembre 1916, **A. A. S.**, (1916), p. 437-438.

(50) BENOIT XV, Lettre à Mgr Leopold Duarte Silva, archevêque de San Paolo, dans laquelle il loue sa charité et son zèle dans l'exercice de sa charge pastorale, **Tristia, laeta,** 24 mai 1919, **A. A. S.**, XI (1919), p. 272-273.

(51) BENOIT XV, Lettre à Mgr Tomaso Giuseppe, évêque de Trenton, dans laquelle il le loue pour sa paternelle sollicitude pour les émigrants italiens, **Inter praeclaras laudes,** 10 décembre 1920, **A. A. S.**, XIII (1921), p. 89-90.

(52) Sacrée Congrégation Consistoriale, pour l'assistance religieuse et sociale des travailleurs dans les rizières, aux Ordinaires de Lombardie, Piémont, Emilie et Ligurie, **Mi faccio un dovere,** 20 juillet 1918, n. 557/18.

(53) Sacrée Congrégation Consistoriale, notification sur la constitution d'un prélat pour l'émigration italienne, **Esistono in Italia,** 23 octobre 1920, **A. A. S.**, XII (1920), p. 534 s.

(54) Sacrée Congrégation Consistoriale, notification sur la constitution d'un Collège pontifical de prêtres pour les Italiens émigrant à l'étranger **Sacerdotum Collegium,** 26 mai 1921, **A. A. S.**, XIII (1921), p. 309-311.

(55) Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, sur le ministère du clergé auprès des prisonniers, **Ex audientia Ssmi, die 21 decembris 1914, A. A. S.**, VI (1914), p. 710-711: "Notre Très Saint-Père Benoît XV, Pape par un dessein de la divine Providence, très affligé de voir la misère dans laquelle d'innombrables personnes ont été jetées par cette affreuse guerre, ainsi que l'angoisse dans laquelle vivent leurs familles qui depuis longtemps sont dans l'ignorance complète concernant leur sort, a songé de quelle manière il pourrait apporter aide et secours aux uns et aux autres, suivant ses possibilités... — EUGENE PACELLI, secrétaire." Cf. aussi lettre du cardinal d'Etat, loc. cit., p. 711-712.

(56) Sacrée Congrégation Consistoriale, décret concernant un Ordinaire commun pour les réfugiés en Italie, **Considerando che i sacerdoti,** 3 septembre 1918, **A. A. S.**, X (1918), p. 415 s.

(57) Sacrés Congrégation Consistoriale, Lettre circulaire aux Ordinaires de l'Allemagne et de l'Europe centrale, **Conjiciunt statistae,** 12 avril 1920.

(58) Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, dépêche N. B. 18,808 du 24 mars 1921 et n. 321/52 du 24 janvier 1952.

(59) Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, dépêche n. 2743/26 du 21 novembre 1926.

(60) Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, dépêche n. 3-445/30 du 2 décembre 1930.

(61) BENOIT XV, Lettre à Mgr Jean G. Shaw, évêque de Saint-Antoine, pour la grande charité avec laquelle lui, les prêtres et les communautés religieuses ont accueilli de nombreux évêques et prêtres mexicains expulsés de leur patrie, **In summa animi,** 25 novembre 1914, **A. A. S.**, VI (1914), p. 667-668.

(62) BENOIT XV, Lettre au cardinal Jacques Gibbons, archevêque de Baltimore, dans laquelle est louée la très grande charité des catholiques des Etats-Unis d'Amérique, envers les malheureux habitants du Mexique, durement éprouvés par la guerre civile. **Certiores quotidie,** 17 mars 1915, A. A. S., VII (1915), p. 168-169.

(63) Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi pour les affaires de rite oriental, décret **Cum sat numerosiores,** 27 mars 1916, **A. A. S.**, VIII (1916), p. 105-107.

(64) Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale, décret **Perspiciens Sacra Congregatio,** 1er juillet 1918, **A. A. S.**, X (1918), p. 419.

(65) BENOIT XV, Constitution apostolique **Catholici fideles gracci**, 13 février 1919, **A. A. S.**, XI (1919), p. 222-226.

(66) Sacrée Congrégation des Rites, décret du 24 mars 1920, **A. A. S.**, XII (1920) p. 175.

(67) **Motu proprio "Animarum studio"**, 16 décembre 1947, **A.A.S .**, XL (1948), p. 17.

(68) "Nous considérons comme une véritable étrenne divine ce don par lequel il semble que le divin Maître et Rédempteur ait voulu faire suivre l'annonce de cette autre étrenne, que Nous promettions récemment à Vos Eminences et à l'Eglise entière, et que nous sommes heureux de pouvoir donner maintenant: celle pour laquelle tout un petit peuple d'enfants est venu se rassembler autour de Nous. Ce sont plus de 400 enfants orphelins, venus du lointain Orient, représentant un peuple qui a enduré la souffrance jusqu'au sang et jusqu'à la mort, envoyés auprès de Nous par le divin Enfant. Nous sommes heureux de les accueillir et de les presser sur notre coeur paternel; Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir le faire que Nous Nous sentons grandement réconforté par le concours de charité du monde entier, organisé pour venir en aide au Vicaire de Jésus-Christ." (PIE XI, discours au Sacré-Collège, en réponse aux voeux de Noël, **Il vostro aspetto, L'Osservatore Romano**, 26-27 décembre 1922, n. 303.)

(69) PIE XI, **Motu proprio**, en vertu duquel la Commission pour la Russie est séparée de la Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale et constituée **sui juris, Inde ab inito Pontificatu**, 6 avril 1930, **A. A. S.**, XXII, (1930), p. 153-164.

(70) PIE XI, **Motu proprio** sur la Commission pour la Russie et l'édition de livres liturgiques de rite slave, **Quam sollicita animi**, 21 décembre 1934, **A. A. S.**, XXVII (1935), p. 65-67.

(71) Commission pontificale pour la Russie, décret **Fidelium Russorum**, 20 mai 1928, **A. A. S.**, XX (1928), p. 366-367.

(72) Pie XI, **Motu proprio: Nostra animarum a Christo**, 28 octobre 1932, **A. A. S.**, XXIV, p. 353-354.

(73) PIE XI, Constitution apostolique **Quam Curam**, 15 août 1929, **A. A. S.**, XXI (1929), p. 577-581.

(74) PIE XI, Lettre aux cardinaux: Alexandre Kakowski, archevêque de Varsovie; Auguste Hlond, archevêque de Gniezmo et Posnan, sur la reprise de la semaine d'étude pour l'union des chrétiens dissidents, **Laeto jucundoque animo**, 6 janvier 1933, **A. A. S.**, XXV, (1933), p. 23-24.

(75) PIE XI, Constitution apostolique **Apostolica Sedes**, 26 octobre 1937, **A. A. S.**, XXX (1938), p. 213-216.

(76) Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale, décret **Cum data fuerit**, 1er mars 1929, **A. A. S.**, XXI (1929), p. 152-159.

(77) Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale, décret **Graeci-Rutheni ritus**, 24 mai 1930, **A. A. S.**, XXII (1930), p. 346-354.

(78) PIE XI, Lettre apostolique **Archiepiscopali in urbe**, 10 mars 1929, **A. A. S.**, XXI (1929), p. 592-593.

(79) Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, dépêche no 1-251/31, 26 mai 1931.

(80) Discours aux évêques, prêtres, religieux et fidèles réfugiés d'Espagne. **La vostra prensenza, Castelgandolfo**, 14 septembre 1936, **A. A. S.**, XXVIII (1936), p. 373-381.

(81) PIE XI, Lettre sur la condition des catholiques au Mexique, **Firmissiman constantiam**, 28 mars 1937, **A. A. S.**, XXIX (1937), p. 189-199.

(82) PIE XI, Lettre **Admodum gaudemus**, au P. Guillaume Gier, Supérieur général de la Société du Verbe-Divin, sur le Séminaire pour les noirs, à la veille de son inauguration, 5 avril

1923, **A. A. S.**, XV (1923), p. 216 s. Dans cette Lettre, le Souverain Pontife écrivait entre autre: "Du fait que l'Eglise de Dieu est catholique par institution, ne s'ensuit-il pas qu'il est opportun que chaque nation et chaque race ait ses propres prêtres, lesquels ayant respectivement avec chacune même origine et même caractère en sont plus proches par les sentiments et les coutumes? N'est-il pas vrai que ces prêtres ayant plus facilement leurs entrées chez eux peuvent plus efficacement que les prêtres d'une autre origine et venus d'autres pays leur apporter la foi et les établir dans cette foi? Or, il y a aux Etats-Unis d'Amérique beaucoup plus de dix millions d'habitants de diverses races, qu'il est nécessaire de pourvoir le plus tôt possible de propres missionnaires et de propres pasteurs indigènes." (**Loc. cit.**, p. 217. s.) Sur le souci constant de l'Eglise pour les noirs, voir n. 11.

(83) Sacrée Congrégation Consistoriale, **Regolomento per i direttori dei cappellani di bordo et per i cappellani di bordo**, 15 novembre 1932. (Typographie Polyglotte vaticane, 1932).

(84) Sacrée Congrégation Consistoriale, après l'audience du Souverain Pontife, 21 septembre 1927, et Lettre circulaire aux évêques, 19 novembre 1927, n. 1998/12.

(85) Sacrée Congrégation Consistoriale, communiqué concernant la délivrance d'un certificat ecclésiastique aux émigrants d'Italie, **Expedit ut**, 26 janvier 1923, **A. A. S.**, XV (1923), p. 112-113.

(86) PIE XI, Lettre au cardinal Raffaele Carlo Rossi, à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de la pieuse Société des missionnaires de St-Charles, **Jucundo sane animo**, 1er juin 1937, **A. A. S.**, XIX (1937), p. 303.

(87) Sacrée Congrégation Consistoriale, décret **Pia Societas**, 15 août 1936; décret **Pia Societas**, 15 août 1948.

(88) Sacrée Congregation Consistoriale, après avoir entendu le Souverain Pontife, le 30 mars 1942, n. 334/40. toriale, EVcsevt193ê CMF CM M

(89) **L'Opera di pace della Santa sede e l'Italia, Appunti**, Typ. Pol. vat.,, 1945.

(90) Saint Ignace d'Antioche, **Epistola ad Romanos**, MIGNE, **P. G.**, 5, 685.

(91) Allocution **La vostra prensenza**, aux Israélites réfugiés, qui manifestaient, après la guerre et la captivité, leur reconnaissance, 29 novembre 1945, **A. A. S.**, XXXVII (1945), p. 317 s.

(92) Commission des secours. **Cf. L'attività della Santa Sede, dal 15 decembre 1943 al 15 decembre 1946**, Typ. Pol. vat., p. 107-109; **dal 15 decembre 1945 al 15 decembre 1946**, p. 107-110; **dal 15 decembre 1946 al 15 decembre 1947**, p. 105-111; **nel 1948**, p. 97-101.

(93) Bureau d'informations Vatican, de septembre 1939 au 3 octobre 1947. Il y a lieu de faire mention ici des principales sections: 1. Correspondance à l'arrivée; 2. Correspondances au départ; 3. Radio; 4. Prisonniers de langue anglaise; 5. Prisonniers de langue allemande et slave; 6. Prisonniers en main russe; 7. Prisonniers et internés politiques en Italie; 8. Rapatriés: **L'attività della Santa Sede dal 15 decembre 1944 al 15 decembre 1945**, p. 111-114; **dal 15 decembre 1945 al 15 decembre 1946**, p. 95-193; et des sections instituées plus tard: "9. Cas spéciaux; 10. Décédés": **L'attività della Santa Sede dal 15 decembre 1946 al 15 decembre 1947**, p. 99-105; **Aperçu sur l'oeuvre du Bureau d'informations Vatican**. Typ. Polyg. vaticane, 1948.

(94) Commission pontificale d'assistance aux réfugiés, fondée le 18 avril 1914. Cf. **L'attività della Santa Sede dal 15 decembre 1943 al 15 decembre 1944**, p. 118-123. .. ..

(95) Commission pontificale d'assistance, fondée le 23 janvier 1945. Cf. Instruction pastorale aux curés de la ville et aux prédicateurs de Carême: sur les sacrements, **In meno di un anno**, A.S.S. XXXVII (1945), p. 43; **L'attività della Santa Sede dal 15 decembre 1944 al 15 decembre 1945**, p. 124-132; **dal 15 decembre 1945 al 15 decembre 1946**, p. 111-112; **nel 1948**, p. 102-114.

(96) Ces missions commencèrent: la première, le 12 juin 1945; la seconde, le 9 juillet de la même année; concernant leur activité, cf. **L'actività della Sante Sede dal 15 decembre 1944 al 15 decembre 1945**, p. 119-124; **dal 15 decembre 1945 al 15 decembre 1946**, p. 105, mission pontificale en Allemagne (à Kronberg in T.); dal 15 decembre 1946 al 15 decembre 1947, p. 125-135.

(97) Bureau d'émigration. Après avoir entendu le Souverain Pontife, le 30 mai et le 13 novembre 1946. Ce Bureau tint deux sessions, appelées, l'une, **migration naturelle**, l'autre, **migration de réfugiés**. Collaborèrent à cette dernière: Bishops Resettlement Council (U. S. A.); Catholic Committe for Relief Abroad (Grande-Bretagne); Catholic Committee for Aid to Immigrant of Canada; Mission vaticane à Kronberg. Cf. **L'attività della Santa Sede dal 15 decembre 1946 al 15 decembre 1947**, p. 125-135; **nel 1948**, p. 115-127.

(98) Commission catholique internationale pour les migrations, fondée à Genève, en 1951: lettre de la Secrétairerie d'Etat à M. James I. Norris, président provisoire de la Commission catholique internationale pour la migration, Genève (Suisse), **Le sono ben noti gli imperiosi motivi**, 12 avril 1951, n.226960, MSA.

(99) Sur l'activité de nos nonces, internonces, délégués et vicaires et autres ecclésiastiques envoyés à cette fin en Europe: Albanie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Italie, Portugal, Grande-Bretagne, Malte, Pologne, Rhodes, Thrace, Turquie; en Afrique: Egypte, Ethiopie, Algérie (le Bureau pour la réception et l'envoi de nouvelles fut organisé par Notre Secrétairerie d'Etat dans la maison religieuse des missionnaires africains, dite **Maison Carrée**); Afrique occidentale et équatoriale française, Afrique méridionale, Congo belge, Erythrée, Kénia, Madagascar, Somalie, Soudan, Tripolitaine; en Amérique septentrionale: Canada, Etats-Unis d'Amérique, Mexique; en Amérique centrale: Costarica, Cuba, Guatemala, Républiques de Haïti, Honduras, Dominicaine, San-Salvador; en Amérique méridionale: Equateur, Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Paraguay, Pérou, Uruguay, Vénézuéla; en Asie: Inde, République Batave, Irak, Japon, Palestine, îles Philippines, Chine, Syrie, Thaïlande; en Océanie: Australie, Nouvelle-Zélande. Voir: **L'attività della Sede dal 15 decembre 1943 al 15 decembre 1944**, p. 112-117: **dal 17 decembre 1944 al 15 decembre 1945**, p. 114-119; **Aperçu sur l'Oeuvre du bureau d'informations Vatican**, 1939-1946

(100) Pour les Comités catholiques pour les émigrants, érigés presque partout. Cf. **L'attività della Santa Sede dal 15 decembre 1946 al 15 decembre 1947**, p. 131-135; **nel 1948**, p. 115-127.

(101) Exhortation pastorale aux curés de la ville et aux prédicateurs de Carême, **Ci torna sempre sommamente gradito**, 16 mars 1946; **L'azione caritatevole**, A. A. S., XXXVIII (1946), p. 183 s. Parmi les innombrables oeuvres instituées ou encouragées par des évêques, par l'Action catholique et par des personnalités, il est bon de rappeler: le **War Relief Service** (N. C. W. C.); l'oeuvre: **Aumônerie des prisonniers de guerre**, à laquelle succéda tout d'abord le **Comité international de l'Aumônerie catholique suisse**, puis le **Comité de secours**, et enfin le **Secours catholique**: l'oeuvre **Mission catholique suisse**. Cf. **L'attività della Santa Sede**

dal 15 decembre 1943 al 15 decembre 1944, p. 112-117 ; **dal 15 decembre 1944 al 15 decembre 1945**, p. 119-122 ; **dal 15 decembre 1946 al 15 decembre 1948**, p. 122-125.

(102) Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale. Après avoir entendu le Souverain Pontife le 9 avril 1949 ; Mission pontificale pour la Palestine, le Pape et la tragédie palestinienne, Beyrouth 1950 ; M. Gillet, S. J., L'aide **catholique aux enfants palestiniens réfugiés au Liban**, Beyrouth 1950.

(103) Catholic Near East Welfare Association.

(104) Radiomessage au monde entier, en la fête des saints apôtres Pierre et Paul, 29 juin 1941, sur la conduite de la divine Providence dans les événements de la société humaine. **In questa solennità**, A. A. S., XXXIII (1941), p. 319 s. ; Radiomessage de Noël au monde entier, 24 décembre 1942 ; **Con sempre nuova freschezza**, A. A. S., XXXV (1943), p. 9 s. ; Radiomessage de Noël au monde entier, 24 décembre 1943, **Ancora una quinta volta**, A. A. S., A. A. S., XXXVI (1944), p. 11 s. ; Radiomessage au monde entier pour le cinquième anniversaire du commencement de la guerre, 1er septembre 1944, **Oggi, al compiersi del quinto anno**, A. A. S., XXXVI (1944), p. 249 s. ; Radiomessage au monde entier, 4 avril 1946, pour demander l'aide réciproque entre les nations, afin que les pauvres ne meurent pas de faim. **Stretto il cuore da intima angoscia**, A. A. S., XXXVIII (1946), p. 165 s. ; Lettre encyclique sur les soins à donner aux enfants indigents, soins qu'il faut assurer aujourd'hui plus activement, **Quemadmodum**, 6 janvier 1946, A. A. S., XXXVIII (1946), p. 5 s. ; Radiomessage aux élèves des écoles catholiques de l'Amérique du Nord pour demander la charité envers les enfants pauvres de l'Europe et de l'Asie orientale, afin qu'ils ne meurent pas de faim. **Our loving greetings to you**, 19 février 1947, A. A. S., XXXIX 1947), p. 127 s. ; Radiomessage aux fidèles de l'Amérique du Nord, afin qu'ils recueillent des secours pour les nations pauvres, **Another Winter is approaching**, 23 novembre 1947, A. A. S., XXXIX (1947), p. 630 s. ; Radiomessage au clergé et au peuple de la République argentine, qui se sont signalés dans l'aide apportée aux nations indigentes, **Una vez mas la voz**, 1er février 1948, A. A. S., XL 1948), p. 85 s. ; Radiomessage aux élèves des écoles catholiques de l'Amérique du Nord, pour solliciter la charité envers les enfants indigents d'autres nations, **Dear children**, 2 mars 1949, A. A. S., XXXI (1949), p. 179 s., et ailleurs.

(105) Allocution aux curés et prédicateurs de Carême sur les préceptes du Décalogue, **L'inscrutabile consiglio divino**, 22 février 1944, A. A. S., XXXVI (1944), p. 69 s. ; allocution au Sacré-Collège en réponse aux voeux de saint Eugène 1er, Pape, **Ancora una volta**, 2 juin 1947, A. A. S., XXXIX (1947), p. 258 s.

(106) Lettre encyclique dans laquelle sont prescrites des prières publiques pour la paix entre les peuples. **Communium interpres dolorum**, 15 avril 1945, A. A. S., XXXVII (1945), p. 97 s. ; Lettre à Mgr Jean De Jong, archevêque d'Utrecht et aux autres évêques de Hollande, **Dum post innumeros**, 12 mai 1945, A. A. S. XXXVII (1945), **Per hos postremos annos**, 29 juin 1945, A. A. S., XXXVII (1945), p. 205 s. ; Lettre au cardinal Michel Faulhaber, archevêque de Munich et Freising, et aux autres archevêques, évêques et Ordinaires des lieux de l'Allemagne, **Disertae admodum litterae**, 20 décembre 1948, A. A. S., XLI (1949), p. 216 s.

(108) 15 avril 1949, A. A. S., XLI (149), p. 162.

(109) Lettre au Cardinal Samuel Stritch, archevêque de Chicago, pour le 25e anniversaire de son épiscopat, **Proximo exeunte mense novembri**, 16

novembre 1946, **A. A. S.**, XXXIX (1947) p. 33 s.; Lettre aux cardinaux Joseph Frings, du titre de Saint-Jean devant la Porte Latine, archevêque de Cologne; Michel Faulhaber, du titre de Sainte-Anastasie, archevêque de Munich et Freising; Conrad von Preysing, du titre de Sainte-Agathe, évêque de Berlin, et aux archevêques, évêques et Ordinaires des lieux de l'Allemagne, **Commoti valde sumus**, 1er décembre 1947, **A. A. S.**, XL (1948), p. 544 s.: "Votre lettre est pour Nous un grand motif de consolation car il Nous est donné d'y lire que, suivant votre exemple, des prêtres et des religieux, déployant une vive activité et au prix de beaucoup de fatigue, sont tous appliqués à secourir les fidèles, spécialement ceux qui, plus durement frappés, ont été chassés de leurs maisons et habitent maintenant au pays dit de la diaspora. Mais le nombre de ces ouvriers évangéliques ne correspond pas à leur haute valeur. C'est pourquoi Nous engageons vigoureusement ceux à qui l'âge, les forces et le courage pratique permettent ce dévouement, à bien se dire que la place la plus appropriée aux ministres de Dieu, c'est celle où convergent le plus de maux; qu'ils doivent voler vers les plus infortunés de leurs frères et recueillir parmi eux une large moisson de mérites, que Dieu ne manquera pas de récompenser à leur juste valeur", **loc. cit.**, p. 545. Allocution au général Nicola C. Accame, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République argentine, après la présentation de ses lettres de créance, **En la cuspide misma**, 6 mars 1948, **A. A. S.**, XL (1948), p. 112 s.; Lettre au cardinal Emmanuel Suhard, du titre de Saint-Onuphre au Janicule, archevêque de Paris, à l'occasion du 25e anniversaire de son sacerdoce, **Opportunum sane**, 20 novembre 1948, **A. A. S.**, XLI (1949), p. 27 s.

(110) Lettre à Mgr Jean Mc Nicholas, archevêque de Cincinnati et président du Conseil de la N. C. W. C., pour l'aide apportée par ce même Conseil aux émigrés et aux autres pauvres, **In fratres caritas**, 24 décembre 1948, **A. A. S.**, XLI (1949), p. 69-71.

(111) "... En rappelant vos bonnes oeuvres il ne serait pas convenable de ne pas mentionner l'esprit de charité qui a ouvert les portes de votre patrie pour accueillir un si grand onmbre de victimes de la guerre, spoliées de tout leur avoir, et de personnes forcées d'émigrer à cause du chômage et de la croissante pression démographique. En particulier, Nous voudrions rappeler et louer la splendide organisation que vous, Vénérables Frères, avez créée avec tant de sollicitude parmi le peuple australien pour assurer l'assistance religieuse aux cathliques, qui se trouvaient au nombre de ces **nouveaux Australiens** et éviter ainsi qu'ils ne perdent la foi, comme il arrivait d'ordinaire, par suite de l'abandon spirituel dans lequel étaient laissés les émigrants. Cet exemple d'Action catholique est digne d'être hautement loué . . . " (**L'Osservatore Romano**, 28 avril 1951, n. 98).

(112) Radiomessage de Noël au monde entier, 24 décembre 1944, **Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei**, **A. A. S.**, XXXVII (1945), p. 10 s.; Lettre à M. Charles Flory, à propos des Semaines sociales de France, **Nous avons pris**, 14 juillet 1945, **A. A. S.**, XXXVII (1945), p. 210 s.; allocution de Noël au Collège des cardinaux, aux évêques et aux prélats de la Curie romaine, 24 décembre 1946, **Vi fu mai nella Storia**, **A. A. A.**, XXXIX (1947), p. 7 s.; allocution à M. Corrado Traverso, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République argentine, après la présentation de ses lettres de créance, **En virtud de la mision**, 12 janvier 1947, **A .A. S. XXXIX** (1947), p. 56 s.

(113) Lettre encyclique sur le développement des missions sacrées. **Evangelii praecones**, 2 juin 1951, **A. A. S.**,

XLIII (1951), p. 518; déclaration faite par Nous-même à l'honorable M. G. I. van Goerhart, haut-commissaire pour les réfugiés auprès de l'O. N. U.: "Parmi les graves et douloureux problèmes créés par la guerre, il en est un qui, malgré les efforts organisés et les moyens employés pour le résoudre, reste une cause de lourdes préoccupations. C'est celui des réfugiés, c'est-à-dire de ceux de chez nous qui, sous la pression des événements politiques, ont été contraints d'abandonner maison et patrie et de chercher l'hospitalité et les moyens d'assistance en des pays étrangers. Si Nous défendons leur cause, c'est pour manifester, une fois de plus, le constant intérêt que Nous inspire leur pitoyable sort et donner une preuve du continuel appui donné par le Saint-Siège à l'oeuvre louable accomplie par des organisations internationales en vue de soulager leur misérable condition. A ce propos, Nous recommandons chaleureusement la récente initiative du haut-commissaire pour les réfugiés auprès de l'O. N. U., qui vise à constituer un fonds destiné à subvenir aux besoins humains essentiels de nombreux réfugiés, lesquels, à cause de leur extrême pauvreté, ne sont pas en état de résister à leurs maux, en attendant le règlement de leur sort. Notre affectueuse sollicitude envers ces membres souffrants de la famille humaine Nous incite à exhorter les autorités gouvernementales et les associations d'assistance sociale et de charité à coopérer cordialement à la réalisation de cette méritante initiative et à répondre généreusement à cette opportune invitation. En agissant ainsi, Nous espérons être l'interprête des sentiments de tous ceux qui estimant et aimant les valeurs chrétiennes et la liberté pour laquelle, en si grande partie, souffrent ces réfugiés, ne sauraient rester indifférents devant leur malheur et leur futur destin". (**L'Osservatore Romano**, 18 juin 1952, n. 167).

(114) Lettre chirographe du 8 mars 1949: "A Nos chers Fils que les vicissitudes de la vie conduisent sous d'autres cieux, à la recherche du travail et du pain, Nous répétons, pour leur bonheur temporel et éternel, l'avertissement du vieux Tobie: "Tous les jours de la vie, aie Dieu dans ton esprit, et souviens-toi de ne pas consentir au péché ni de transgresser les préceptes du Seigneur notre Dieu". Pour leurs personnes, pour leurs familles, pour leur avenir, Nous implorons l'assistance divine, et Nous les bénissons de tout coeur. Pie XII, Pape".

(115) Radiomessage au monde entier, en la fête de la Pentecôte, 1er juin 1941, à l'occasion du 50e anniversaire de l'Encyclique **Rerum novarum**, de Léon XIII, **La solennità della Pentecoste**, A. A. S., XXXIII (1941) p. 203.

(116) Radiomessage de Noël au monde entier du 24 décembre 1942, **Con sempre nuova freschezza**, A. A. S., XXXV 1943), p. 16-17; pour la version latine, cf. A. A. S., XLIII, p. 518-519; allocution aux membres du Congrès international d'études sociales et au Congrès de la solidarité internationale sociale chrétienne, tenus à Rome, **Nous vous adressons**, 3 juin 1950, A. A. S., XLII (1950), p. 485 s.: "Il faut bien regarder en face, dans toute son ampleur, le devoir de donner à d'innombrables familles, dans leur unité naturelle, morale, juridique, économique, un juste espace vital, répondant, fut-ce dans une mesure modeste, mais tout au moins suffisante, aux exigences de la dignité humaine". (**Ibid.**, p. 485-486).

(117) Cf. Note 110, A. A. S., XLI (1949), p. 69-70.

(118) Discours prononcé le 24 décembre 1945, en présence des cardinaux, évêques et prélats de la Curie romaine, **Negli ultimi sei anni**, A. A. S., XXXVIII (1946), p. 15 s.

(119) Allocution, 20 février 1946, en présence des cardinaux récemment créés, **La elevatezza e la nobiltà dei**

sentimenti. A. A. S., XXXVIII (1946), p. 141 s.: "L'homme, tel que Dieu le veut et tel que l'Eglise le comprend, ne se sentira jamais fermement fixé dans l'espace et dans le temps sans territoire stable et sans tradition ... La longue expérience de l'Eglise, comme éducatrice des peuples, le confirme; c'est pourquoi elle se soucie d'unir de toute façon la vie religieuse aux moeurs de la patrie et elle s'occupe avec une sollicitude particulière de ceux que l'émigration ou le service militaire retiennent loin du pays natal. Le naufrage de tant d'âmes donne tristement raison à cette maternelle appréhension de l'Eglise et oblige à conclure que la stabilité du territoire et l'attachement aux traditions ancestrales, indispensables à la saine intégrité de l'homme, sont aussi des éléments fondamentaux de la communauté humaine. Cependant, ce serait évidemment renverser les choses et transformer en son contraire le bienfaisant effet de ce postulat, que de vouloir s'en servir pour justifier le rapatriement forcé et la négation du droit d'asile à l'égard de ceux qui, pour de graves raisons, désirent fixer ailleurs leur résidence". (Loc. cit., p. 147).

(120) Discours II, 25 février 1946, **L'élévation des pensées**, A. A. S. XXXVIII (1946), p. 152 s. Aux très nobles paroles par lesquelles l'illustrissime M. Antonio Carniero-Pacheco, ambassadeur extraordinaire du Portugal et doyen des ambassadeurs présents des autres nations, a exprimé au Saint-Père les sentiments de gratitude après le récent Consistoire. Sa Sainteté a répondu avec bienveillance: "Une telle paix ne sera pas l'oeuvre d'un jour: elle coûtera beaucoup de temps, beaucoup de peines. Si l'on Nous demande en quoi les représentations diplomatiques peuvent, indépendamment de leurs fonctions officielles, la favoriser, il Nous semble pouvoir signaler à leur bonne volonté une double sphère d'activité. La première est d'ordre pratique; elle vise à des réalisations immédiates. Les diplomates ont désormais, la guerre finie, maintes occasions de faciliter dans la mesure du possible les communications et les relations de pays à pays. Or, à présent que des millions d'hommes, honnêtes et laborieux, épient avec une impatience anxieuse le moment de retourner à leurs patries, à leurs familles, dont ils sont séparés peut-être depuis de longues années, que d'autres sont tristement en quête d'une nouvelle patrie pour y vivre une nouvelle vie parmi de nouvelles occupations, quelle oeuvre de charité et de paix on accomplit en leur venant en aide!" (Loc. cit., p. 154).

(121) Allocution aux cardinaux pour leurs souhaits en la fête de saint Eugène 1er, Pape, 2 juin 1946, **Ancora una volta**, A. A. S., XXXVIII (1946), p. 253 s.

(122) Radiomessage de Noël, 24 décembre 1948, en présence des cardinaux, évêques et prélats de la Curie romaine, **Gravi ed a un tempo tenere**, A. A. S., XLI (1949), p. 5s.

(123) "Mais on ne peut être surpris de constater que les circonstances changées ont incité à apporter une certaine restriction à l'immigration étrangère. C'est pourquoi, en cette matière, il faut considérer non seulement les intérêts des immigrants, mais encore le bien du pays. Toutefois, Nous sommes sûr qu'il n'est pas exagéré de s'attendre à ce que, dans l'application de cette restriction, ne se produisent des manquements à la charité chrétienne et au sentiment de la solidarité humaine qui existe entre les hommes, enfants d'un seul Dieu et Père éternel. L'immigration peut aider à résoudre l'un des plus douloureux problèmes qui préoccupent l'Europe, un problème qui est inhumainement aggravé par la déportation forcée de peuples innocents et sans défense". (L'Osservatore Romano, 14 mars 1946, n. 62).

(124) "Vous ne manquerez pas de comprendre une autre observation autorisée, qui Nous est dictée par le sacré

dépôt, confié à Nos soins. Une politique retardataire ou de **prudence exagérée** comporte des dangers politiques, économiques et même sociaux. Mais ces dangers, quelque sérieux et réels qu'ils soient, sont dérivés et secondaires. Notre principale anxiété — qui, Nous en sommes sûr, étreint aussi profondément vos coeurs — concerne le jugement de l'histoire et du Maître de l'histoire sur l'accomplissement de ce très grave devoir réciproque des individus et des nations, devoir qui impose le respect pour l'image de Dieu, même en la personne des plus faibles et des plus abandonnés parmi ses enfants. Aucune raison d'Etat ni aucun avantage collectif, ainsi que Nous avons eu l'occasion de le souligner déjà il y a quelques jours, ne peuvent être invoqués pour justifier le mépris de cette dignité humaine et la négation de ces élémentaires droits humains dont le Créateur a doté l'âme de chacune de ses créatures. (**L'Osservatore Romano,** 23 octobre 1949, n. 247).

(125) "Mais Nous osons formuler l'autre question plus d'une fois venue à votre esprit, sinon sur vos lèvres: la politique actuelle d'immigration est-elle aussi libérale que semble le promettre l'ensemble des ressources naturelles dans un pays si prodigalement béni par le Créateur et que semble le requérir le nombre des impérieux besoins d'autres pays? Indubitablement, vos voyages fournissent beaucoup de données pour résoudre cette demande". (**L'Osservatore Romano,** 23 octobre 1949, no. 247).

(126) "Votre pays est grand et riche. Mais l'immensité de son territoire sera avantageuse dans la mesure où elle deviendra l'heureuse demeure d'un nombre toujours croissant de familles physiquement et moralement saines. De même que vos terres et vos champs sont grands et étendus, de même vos coeurs doivent être ouverts et larges, pour recevoir ceux qui désirent venir trouver parmi vous une nouvelle patrie, où ils puissent vivre en compagnie de leur propre famille". (**L'Osservatore Romano,** 21-22 juillet, n. 170).

(127) Allocution **Soyez ici les bienvenues,** 2 juillet 1951, **A. A. S.,** XLIII (1951), p. 554 s.

(128) "Nous n'avons pas besoin de vous dire que l'Eglise se sent obligée au plus haut point de s'intéresser à l'oeuvre des migrations. C'est qu'il s'agit de remédier à d'immenses nécessités: le manque d'espace et le manque de moyens d'existence, parce que la vieille patrie ne peut plus nourrir tous ses enfants et que la surpopulation contraint ceux-ci à émigrer; la misère des réfugiés et des refoulés, qui par millions sont forcés de renoncer au pays où ils sont nés, perdu pour eux, et d'aller au loin s'en chercher et s'en édifier un autre. L'Eglise ressent ces détresses d'autant plus qu'elles atteignent en très grande partie ses propres enfants". (**L'Osservatore Romano,** 19 octobre 1951, no 243).

(129) Allocution du 12 mars 1944 aux réfugiés de guerre dans la ville et au peuple, place Saint Pierre, au Vatican. **Nella desolazione, A. A. S.,** XXXVI (1944), p. 97 s.: "Pour les réfugiés étrangers ont été organisés, d'accord avec le Comité central de l'Année sainte, avec l'I. R. O. et avec le **War Relief Service** de la N. C. W. C., 17 pèlerinages, auxquels ont pris part les hôtes des camps d'Italie, appartenant aux nationalités russe, ukrainienne, polonaise, hongroise, albanaise, roumaine, bulgare, croate, slovène, serbe, allemande, arménienne, tchèque, slovaque et lithuanienne et des réfugiés roumains résidant en Allemagne, en Autriche et en France. Au total, 1,500 réfugiés étrangers ont gagné le Jubilé". **L'attività della Santa Sede nel** 1950, p. 413).

(130) Lettre du cardinal Michel Faulhaber, archevêque de Munich et Freising, et à d'autres archevêques et évêques de la Bavière, **Laetitiam cepimus,** 15 août 1945, **A. A. S.** XXXVII (1945), p. 249 s.: "C'est pourquoi afin de fa-

voriser, dans la limite de Nos forces, les gens de votre peuple, Nous ne négligerons pas d'intensifier Notre action auprès des nations alliées d'Angleterre et d'Amérique, malgré les nombreuses difficultés qui ont coutume d'empêcher qu'arrivent à bon terme des affaires de ce genre. Mais parce que Nous désirons ardemment aider et consoler vos concitoyens, pour autant que le permettent et le requièrent les circonstances difficiles, Nous aurons grandement à coeur de venir en aide à vos prisonniers, tout spécialement afin qu'ils puissent recevoir des nouvelles de leurs familles et en donner à leur tour". (**Loc. cit.**, p. 251).

(131) **Motu proprio** prescrivant des saintes messes et des prières publiques pour la journée du 24 novembre 1940, sur toute la terre, pour les besoins présents de la société humaine, **Norunt profecto**, 27 octobre 1940, **A. A. S.**, XXXII (1940), p. 385-386 ; homélie du 24 novembre 1940, prononcée dans la basilique vaticane, durant la messe célébrée en présence du peuple rassemblé en prière, pour les besoins présents de la société humaine, **A. A. S.**, XXXII (1940), p. 531 s. ; allocution du 12 mars 1944 aux fidèles réfugiés de guerre dans la ville et au peuple, place St-Pierre, au Vatican, **Nella desolazione**, **A. A. S.**, XXXVI (1944), p. 97 s. : "Vous qui, dans les bras de la très sainte et très douce Mère Marie et sous la garde vigilante de votre très chaste père putatif Joseph, avez voulu, encore tendre enfant, être réfugié, accordez à ceux qui, aujourd'hui, errent ça et là sans abri, la constante conformité à la volonté de Dieu, qui éleva et sanctifia jadis les souffrances de votre exil et celui de votre famille". (**Loc. cit.**, p. 100) ; Lettre au cardinal Michel Faulhaber, archevêque de Munich et de Freising et aux autres archevêques, évêques et Ordinaires des lieux d'Allemagne, **Vixdum vobis licuit**, 1er novembre 1945, **A. A. S.**, XXXVII (1945), p. 278 s. : "C'est pourquoi pour ceux de votre peuple, et spécialement pour les milliers d'êtres humains chassés du foyer domestique qui, malheureux, errent de toutes parts, Nous implorons dans Nos prières la divine miséricorde. Déjà, au cours des mois écoulés, Nous n'avons voulu laisser passer aucune occasion qui nous était offerte, pour adoucir, suivant Nos possibilités, votre sort et celui des vôtres, particulièrement en ce qui concerne leur soutien matériel ; et maintenant encore, Nous avons grandement à coeur que les désirs et les voeux que Nous formons pour votre cause soient heureusement réalisés". (**Loc. cit.**, p. 283).

(132) Promulgation du Jubilé universel de l'Année sainte 1950, **Jubilaeum maximum**, 26 mai 1949, **A. A. S.**, XLI (1949), p. 260.

(133) **Katholike Centrale Emigratie-Stichting** : cf. **Pius Almanak** (Adresboek von Katholiek Nederland). 1952, p. 762.

(134) **Sacrée Congrégation Consistoriale**, Lettre circulaire aux Ordinaires d'Italie, **Facendomi interprete**, 24 octobre 1951, A. A. S., XXXIV (1952), p. 231.

(135) **Obra de Cooperacion sacerdotal Hispano-Americana**, fondée à Madrid, en 1948.

(136) **Sacrée Congrégation des Religieux**, décret d'approbation, 22 avril 1950.

(137) Constitution apostolique **Inter praecipuas**, 22 juin 1946, **A. A. S.**, XXXIX (1947), p. 84 s.

(138) Constitution apostolique **Omnium cujusvis ritus christifidelium**, 3 mars 1948, **A. A. S.**, XL (1948), p. 287 s.

(139) Constitution apostolique **De Ruthenorum**, 19 mars 1951, **A.A.S.**, XLIII (1951), p. 544 s.

(140) **L'Osservatore Romano**, 2-3 mai 1952, n. 104.

(141) Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités des études, décret **Feliciter peracta**, 1er mai 1948, **A. A. S.**, XL (1948), p. 298 s.

(142) Lettre apostolique **Quod sanctorum patronatus**, 27 mai 1943, **A. A. S.**, XXXV (1943), p. 163 s.

(143) Lettre décrétale **Spiritus Domini**, 7 juillet 1946, **A. A. S.**, XXXIX (1947), p. 41 s.

(144) Lettre apostolique **Superiore jam aetate**, 8 septembre 1950, **A. A. S.**, XLIII (1951), p. 455 s.

TITRE SECOND

Normes ou règles pour l'assistance spirituelle des émigrants

CHAPITRE PREMIER

De la juridiction de la S. Congrégation Consistoriale sur les émigrants

Rappelant, approuvant et confirmant les prescriptions de Nos Prédécesseurs, d'heureuse mémoire, principalement celles du bienheureux Pie X, les modifiant cependant quelque peu autant que la nécessité paraît l'exiger, Nous voulons et établissons les règles suivantes à observer à l'avenir:

1.— § 1. Il est du ressort et de la compétence exclusive de la Sacrée Congrégation Consistoriale de rechercher et de procurer tout ce qui touche au bien spirituel des émigrants de rite latin, partout où ils émigrent, après s'être concerté cependant avec la Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale ou avec la Sacrée Congrégation de la Propagande, quand il s'agit d'émigrer dans des territoires qui dépendent soit de l'une, soit de l'autre Congrégation.

§ 2. Il est également du ressort de cette Congrégation Consistoriale de rechercher et de procurer tout ce qui peut concourir au bien spirituel des émigrants de rites orientaux, après s'être concerté cependant avec la Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale toutes les fois que les émigrants de l'un ou l'autre rite oriental émigrent dans des territoires non soumis à cette même Congrégation et où ne se trouve pas de prêtre de leur propre rite.

2. — § 1. Seule la Sacrée Congrégation Consistoriale s'occupera des prêtres de rite latin quand ils émigrent.

§ 2. Les prêtres de rite latin, mais dépendant de la Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale ou bien de la Congrégation de la Propagande, désirant émigrer dans les territoires qui ne relèvent pas de ces mêmes Congrégations, sont tenus, eux aussi, d'observer les prescriptions établies en cette matière par la Congrégation Consistoriale ou celles qu'elle donnera dans la suite, les droits des deux autres Congrégations étant néanmoins respectés.

§ 3. Les prêtres des rites orientaux émigrant dans des territoires ne dépendant pas de la Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale sont tenus de se conformer aux règles établies par la Congrégation Consistoriale, les lois établies par la Congrégation pour l'Eglise orientale restant intactes, ainsi que la plénitude de ses droits.

3. — § 1. 1° Il appartient uniquement à la Sacrée Congrégation Consistoriale d'accorder aux prêtres qui désirent émigrer d'Europe ou des pays méditerranéens dans les régions d'outre-mer, pour n'importe quel laps de temps, court ou long, ou indéfini, ou pour toujours, l'autorisation de partir et de demeurer dans ces pays ou d'y faire un séjour prolongé.

2° Les nonces, les internonces et les délégués apostoliques pourront donner cette même autorisation aux prêtres de la nation près de laquelle ils remplissent d'une façon stable la fonction de délégués du Pape, pourvu que ce pouvoir leur ait été attribué et réservé.

§ 2. 1° Les prêtres dont il est question ci-dessus, dans le numéro 1 du premier paragraphe, doivent obtenir l'autorisation dont on a parlé pour pouvoir, toutes les autres prescriptions de droit devant être observées, être incardinés à un diocèse étranger dans les pays au delà des mers.

2° Les religieux ont besoin, eux aussi, de cette même autorisation, à moins qu'il ne s'agisse de religieux envoyés par les supérieurs à d'autres maisons de leur reli-

gion. De même en ont besoin les religieux exclaustrés, durant le temps de leur exclaustration; également les religieux sécularisés, acceptés soit purement et simplement, soit *ad experimentum* par un évêque bénévole.

§ 3. Cette autorisation — les autres prescriptions indiquées dans le décret du 30 décembre 1918 de la Congrégation Consistoriale *Magni semper* (concernant les clercs qui émigrent en certains pays), demeurant valables (A.A.S., XI, p. 39-43) — ne doit pas être accordée à moins qu'on ne constate d'une façon certaine l'existence: 1° d'un bon témoignage au sujet de la vie du prêtre qui demande l'autorisation; 2° d'un motif juste et raisonnable d'émigrer; 3° du consentement, soit de l'évêque que l'on quitte, ou du supérieur s'il s'agit de religieux, soit de l'évêque vers lequel on va; 4° de l'Indult obtenu de la Sacrée Congrégation du Concile quand il s'agit de curés dont l'absence doit se prolonger au delà de deux mois.

§ 4. Les prêtres, soit séculiers, soit religieux, qui ont obtenu la permission d'émigrer dans une région d'outremer et désirent passer dans un autre pays, même de cette région, doivent obtenir une nouvelle permission.

§ 5. Les prêtres qui, avec témérité et arrogance, émigreraient sans observer les lois ci-dessus, encourent les peines portées par le même décret *Magni semper* (*loc. cit.* III, 16; *A.A.S.*, XI, p. 43).[1]

4. — Seule la Sacrée Congrégation Consistoriale pourra accorder l'Indult apostolique, conformément au canon 216, § 4, du Code de droit canonique, en vue d'établir des paroisses selon la langue ou la nationalité des émigrants pour leur utilité particulière.

---

(1) Voici le passage en question: "Sacerdotes qui, his legibus non servatis, temere arroganterque demigraverint, suspensi a divinis ipso facto maneant: qui nihilominus sacris (quod Deus avertat) operari audeant, in irregularitatem incidant; a quibus poenis absolvi non possint nisi a Sacra hac Congregatione." (*N.D.L.R.*)

5. — § 1. Il appartient également à la Congrégation Consistoriale: 1° d'approuver, après constatation préalable des moeurs, de la vie, de l'idonéité du demandeur et aussi du consentement donné par l'Ordinaire, les prêtres, soit séculiers, soit réguliers, qui désirent s'adonner au soin spirituel des émigrants de leur nationalité ou de leur langue, et aussi des fidèles qui entreprennent un voyage sur mer ou des fidèles qui se trouvent sur les navires, à n'importe quel titre ou qui y sont affectés de n'importe quelle façon. C'est la Congrégation Consistoriale qui nomme, par rescrit spécial, ces prêtres comme missionnaires des émigrants ou aumôniers des navires; c'est elle aussi qui leur donne leur destination, qui les change, accepte leur démission, et, si le cas le comporte, les destitue.

2° La Congrégation Consistoriale choisit et établit dans chaque nation des directeurs des missionnaires d'émigrants de même nationalité ou langue; 3° elle désigne et établit des directeurs des aumôniers de bord; 4° elle dirige et contrôle tous ces prêtres par l'intermédiaire, soit des Ordinaires des lieux, soit d'un délégué aux oeuvres d'émigration, soit par d'autres ecclésiastiques qu'elle chargera de cette mission.

§ 2. 1° La concession du rescrit dont il est parlé au numéro 1 du premier paragraphe, devra être notifiée aux deux Ordinaires, *a quo* et *ad quem*.

2° La Congrégation Consistoriale communiquera rapidement aux évêques de la nation ou de la région où ils sont envoyés les noms des directeurs qu'elle a désignés.

6. — § 1. Approuvant, en vertu de Notre autorité, les Conseils spéciaux ou Commissions épiscopales établies dans plusieurs Etats d'Europe et d'Amérique pour l'assistance spirituelle des émigrants; désirant que ces sortes de Conseils, sagement créés, soient établis aussi dans les autres pays, Nous décidons que les prêtres nommés par les

évêques comme secrétaires de ces organisations puissent être promus par la Sacrée Consistoriale au titre de directeur de l'oeuvre pour l'émigration, chacun pour son pays.

§ 2. Là où ces sortes de Commissions ne sont pas encore établies, la Sacrée Congrégation Consistoriale pourra choisir le directeur pour l'émigration parmi les prêtres du pays présentés par les évêques.

7. — § 1. Pour le bon fonctionnement de l'oeuvre des émigrants, par la présente Lettre, Nous érigeons et établissons auprès de Notre Sacrée Congrégation Consistoriale un *Conseil suprême de l'émigration.*

§ 2. Ce Conseil aura pour président l'assesseur de la Congrégation Consistoriale, et pour secrétaire le délégué à l'oeuvre pour l'émigration.

§ 3. Pourront faire partie de ce Conseil:

1° Les prêtres qui, dans leur pays ou région, sont, ou bien les secrétaires de la Commission épiscopale ci-dessus mentionnée pour l'assistance spirituelle aux étrangers, ou bien se consacrent à cette assistance en vertu d'un mandat des évêques.

2° Les prêtres, soit séculiers, soit réguliers, résidant à Rome et remarquables par leur compétence en ces matières et leur zèle des âmes.

8. — § 1. Nous établissons auprès de la même Sacrée Congrégation Consistoriale un autre organisme, à savoir le *Secrétariat général international* pour la direction de l'*Oeuvre de l'Apostolat de la mer.* Cette oeuvre se propose surtout de procurer le bien spirituel et moral des marins, c'est-à-dire de ceux qui s'embarquent pour assurer la conduite et les services des navires ou sont employés dans les ports à la préparation des voyages sur mer.

§ 2. La direction de ce Secrétariat sera assurée par l'assesseur de la Sacrée Congrégation Consistoriale en tant que président ; le délégué pour l'oeuvre d'émigration remplira la charge de secrétaire.

§ 3. Pourront être choisis comme membres de ce Secrétariat :

1° Les ecclésiastiques qui, en chaque pays, ont été nommés directeurs de cette Oeuvre (de l'Apostolat de la mer) par les évêques ;

2° Les autres prêtres qui, ayant bien mérité par le développement qu'ils ont donné à l'Oeuvre, doivent être distingués par une juste marque d'honneur.

CHAPITRE II

Du Délégué aux oeuvres de l'émigration

9. — Nous établissons auprès de la Sacrée Congrégation Consistoriale l'Office de *Délégué aux oeuvres pour l'émigration.*

10. — § 1. Il appartient en propre à ce Délégué de procurer et de promouvoir par tous les moyens qui paraissent les plus aptes, le bien, surtout spirituel, des fidèles qui émigrent, quels que soient leur langue, leur race, leur nationalité, et, *servatis servandis,* leur rite ; se mettant en rapport, dans ce but si le cas le comporte, soit avec Notre Secrétairerie d'Etat, soit avec les autorités et les institutions civiles.

§ 2. A cette fin, au nom et par mandat de la Sacrée Congrégation, il favorisera et secondera, par ses actes et ses conseils, toutes les associations, institutions et oeuvres catholiques, soit internationales, soit nationales, et même — le droit des Ordinaires étant respecté — diocésaines et paroissiales qui se proposent de poursuivre le même but.

11. — § 1. Le délégué aux oeuvres d'émigration a autorité sur les missionnaires des émigrants et sur les aumôniers de navires, tant séculiers que réguliers, et sur les directeurs.

§ 2. Par mandat de la Sacrée Congrégation Consistoriale, il dirigera, surveillera ces mêmes personnes, et ne manquera pas de rendre compte de leur conduite.

12. — C'est, en outre, la charge du Délégué de chercher et de présenter à la Sacrée Congrégation Consistoriale les prêtres qui désirent se consacrer au soin spirituel des émigrants ou des émigrés, et aussi de ceux qui prennent la mer ou qui, à n'importe quel titre, se trouvent sur les bateaux ou y sont employés.

13. — § 1. Le Délégué enverra à la Mission ou au bateau les prêtres approuvés pour cette fonction et nommés missionnaires des émigrants ou aumôniers de navire, par rescrit de la Sacrée Congrégation Consistoriale.

§ 2. Le Délégué veillera avec un soin attentif à fournir à ces missionnaires et à ces aumôniers, soit directement et immédiatement par lui-même, soit indirectement par l'entremise d'ecclésiastiques, et de préférence par leurs directeurs, le secours dont ils ont besoin.

14. — Le Délégué avertira les Ordinaires des lieux et les directeurs de l'arrivée prochaine des émigrants.

15. — Le Délégué s'appliquera à promouvoir et à diriger tout ce qui paraît devoir concourir au développement de la *Journée annuelle pour les émigrants.*

16. — A la fin de chaque année, le Délégué (pour l'émigration) rédigera et présentera à la Sacrée Congrégation Consistoriale un rapport sur l'état matériel et spirituel des Missions et sur l'observance de la discipline

ecclésiastique de la part des missionnaires, des émigrants et des aumôniers de bord.

17. — § 1. Nous abolissons donc et supprimons, et par la présente Lettre apostolique Nous déclarons abolie et supprimée la charge du *Prélat pour l'émigration italienne.*[1]

§ 2. Pareillement, Nous déclarons que la charge des Visiteurs ou Délégués de n'importe quelle langue ou nation, établie auparavant pour le bien spirituel des fidèles émigrés ou réfugiés dans les pays d'Europe ou d'Amérique, a complètement cessé.

CHAPITRE III

Des Directeurs, des missionnaires des émigrants et des chapelains de bord

18. — § 1. Les missionnaires des émigrants et les aumôniers de bord, ainsi que leurs directeurs, s'acquittent de leur charge sous la direction de la Sacrée Congrégation Consistoriale et de son Délégué pour l'émigration.

§2. La formation de missionnaire des émigrants et d'aumônier de navire, ainsi que la charge de Directeur, ne produit pas l'excardination, ne crée aucune exemption, soit du propre Ordinaire ou du supérieur régulier, soit de l'Ordinaire du lieu où le missionnaire et l'aumônier se trouvent de fait.

19. — Les Directeurs des missionnaires des émigrants et des aumôniers de navire ne pourront exercer, en vertu de leur charge, aucune juridiction, soit territoriale, soit personnelle, exception faite des cas mentionnés ci-dessous.

---

(1) Voir Notification *Esistono in Italia* de la S. C. Consistoriale au sujet de l'établissement d'un Prélat pour l'émigration italienne, 23 octobre 1920, *A.A.S.*, XXI, p. 534-535.

20. — Le Directeur a principalement le droit et la charge:

1° D'examiner avec les évêques de la nation ou de la région dans laquelle les missionnaires demeurent d'une façon stable, tout ce qui regarde le bien spirituel des immigrants de cette nation ou de cette langue;

2° De diriger, en sauvegardant le droit des Ordinaires, les missionnaires ou les aumôniers.

2.— § 1. En conséquence, le Directeur devra s'enquérir des points suivants:

1° Si les missionnaires ou les aumôniers se conduisent conformément aux prescriptions des saints canons et s'acquittent avec soin de leurs fonctions;

2° Si les décrets portés par la Sacrée Congrégation Consistoriale et par l'Ordinaire du lieu sont bien mis à exécution;

3° Si la décence et la propreté des églises ou des chapelles ou des oratoires et du mobilier sacré, surtout dans la garde du Saint Sacrement et dans la célébration de la messe, sont soigneusement entretenues;

4° Si les fonctions sacrées sont célébrées selon les prescriptions des lois liturgiques et des décrets de la Sacrée Congrégation des Rites. Si les biens ecclésiastiques sont soigneusement administrés et si les obligations qui les grèvent, avant tout les messes à dire, sont fidèlement acquittées. Si les registres paroissiaux dont il est question aux numéros 25, § 3 et 36, § 2, sont bien tenus et conservés.

§ 2. Pour s'assurer de tout cela, le Directeur doit fréquemment visiter les Missions ou les bateaux.

§ 3. C'est aussi du ressort du Directeur, aussitôt qu'il apprend qu'un missionnaire ou un aumônier est grave-

ment malade, de faire en sorte que ce prêtre ne manque pas des secours spirituels et matériels, et s'il vient à mourir, qu'il ait des funérailles convenables. Il doit veiller aussi à ce que, durant la maladie ou lors du décès de ce prêtre, les livres, les documents, le mobilier sacré et ce qui appartient à la Mission, ne se perdent pas ou ne soient pas emportés.

22. — Le Directeur, pour de justes motifs que la Sacrée Congrégation Consistoriale doit approuver, pourra convoquer, là où c'est possible, tous les missionnaires ou aumôniers, surtout pour qu'ils puissent tous ensemble vaquer aux exercices spirituels ou assister à des conférences concernant les méthodes plus aptes à leur ministère.

23. — Au moins une fois dans l'année, le Directeur fera un rapport exact à la Congrégation Consistoriale sur son personnel de missionnaires ou d'aumôniers et de l'état des Missions. Il doit exposer non seulement le bien accompli dans l'année, mais aussi tout ce qui s'est glissé de mauvais, quels remèdes on a employés pour réparer ces maux et tout ce qui semble devoir être fait pour favoriser le développement des Missions.

24. — Les missionnaires des émigrants travaillent au bien spirituel des fidèles de leur nationalité ou de leur langue, sous la juridiction de l'Ordinaire du lieu et selon les règles qui seront données ci-après au chapitre IV.

25. — § 1. Il appartient en propre aux aumôniers des navires, durant toute la traversée, de s'occuper du soin spirituel des âmes de tous ceux qui sont, pour n'importe quel motif, sur le bateau. Il n'y a d'exception que pour la question du mariage.

§ 2. Les aumôniers, la prescription du canon 883 du Code de droit canonique restant valable, seront munis

par la Sacrée Congrégation Consistoriale de directives et de facultés spéciales.

§ 3. Ils sont tenus de tenir les registres des baptisés, des confirmés et des décédés. A la fin de la traversée, ils remettront à leur Directeur, avec un rapport sur ce qu'ils ont fait, un double de ces registres.

26. — S'il existe sur le bateau un oratoire légitimement érigé, les aumôniers, avec les adaptations convenables, sont assimilés aux recteurs d'églises.

27. — § 1. Les aumôniers peuvent célébrer dans l'oratoire du bateau les offices divins, même solennels, en suivant et en sauvegardant les prescriptions liturgiques et canoniques et en veillant à ce que ces offices soient accomplis aux heures les plus commodes pour les navigants.

§ 2. Les aumôniers des navires doivent:

1° Annoncer aux passagers les jours de fête;

2° Donner une instruction catéchétique, surtout aux adolescents, et une explication de l'Evangile.

28. — Les aumôniers veilleront:

1° A ce que dans l'oratoire les offices divins soient célébrés en bon ordre, conformément aux prescriptions des saints canons, et qu'un autre prêtre, s'il y en a, assiste, revêtu du surplis, les prêtres qui disent la messe, tout danger de répandre les Saintes Espèces hors du calice étant écarté;

2° A ce que l'entretien du mobilier sacré et la décence de la chapelle soient assurés;

3° A ce qu'il ne se fasse rien qui répugne de quelque façon à la sainteté du lieu et au respect dû à la maison

de Dieu ; à ce que ni l'oratoire, ni l'autel, ni les ornements sacrés ne servent à des sectes acatholiques.

29. — § 1. Il n'est permis à personne de célébrer la messe dans l'oratoire du bateau, d'y administrer les sacrements, d'y prêcher ou d'y accomplir d'autres fonctions sacrées, sans l'autorisation, au moins présumée, de l'aumônier.

§ 2. Cette autorisation doit être donnée ou bien refusée conformément aux prescriptions du droit commun.

30. — Le droit d'ériger et de bénir un oratoire sur un bateau appartient à l'Ordinaire dans le territoire duquel se trouve le port d'attache de ce bateau.

31. — Les missionnaires et les aumôniers sont autorisés avec le consentement de leur Directeur et en outre celui de leur supérieur s'il s'agit de religieux, à s'absenter durant l'année, pendant un mois, de leur Mission ou du navire, pourvu qu'un prêtre, muni d'un rescrit régulier de la Sacrée Congrégation Consistoriale, pourvoie aux besoins spirituels des émigrants et des navigants. La même faculté est accordée aux Directeurs, avec l'autorisation de la Sacrée Congrégation Consistoriale, et aussi avec le consentement de leur supérieur s'il s'agit de religieux, pourvu qu'ils puissent se faire remplacer par un prêtre, qui devra être approuvé par cette même Congrégation Consistoriale.

CHAPITRE IV

Charge des âmes à exercer par les Ordinaires des lieux par rapport aux étrangers

32. — En ce qui concerne, en particulier, la charge des âmes de n'importe quels étrangers, soit domiciliés dans le territoire, soit de passage, à exercer par les Ordinaires des lieux, toutes les fois qu'il semblera, pour une cause

ou pour une autre, nullement utile de recourir à la Sacrée Congrégation Consistoriale pour obtenir un Indult d'érection d'une paroisse à cause de la diversité de nationalité ou de langue, Nous décidons qu'à l'avenir les Ordinaires des lieux veilleront à observer soigneusement les prescriptions qui suivent:

33. — Tout Ordinaire du lieu doit faire son possible pour confier le soin spirituel des étrangers ou des immigrés à des prêtres, soit séculiers, soit réguliers, de même langue ou nationalité, c'est-à-dire à des missionnaires des émigrants munis, comme il est dit ci-dessus, d'un mandat spécial de la Sacrée Congrégation Consistoriale.

34. — De même, tout Ordinaire du lieu fera son possible pour accorder à ces missionnaires des émigrants le pouvoir d'exercer la *charge d'âmes* (*cura animarum*) à l'égard des fidèles étrangers, domiciliés, ou de passage, de même langue ou nationalité, après consultation de la Sacrée Congrégation Consistoriale et en observant toutes les autres prescriptions du droit.

35. — § 1. Le missionnaire des émigrants, muni de ces pouvoirs, est assimilé dans l'exercice de la charge des âmes à un curé; c'est pourquoi il jouit des mêmes facultés pour le bien des âmes et est astreint aux mêmes obligations que les curés, cependant avec les adaptations convenables.

§2. Donc, avant toutes choses, il tiendra les livres paroissiaux énumérés au canon 470 du Droit canonique, et il en remettra une copie officielle à la fin de chaque année au curé du lieu et une à son Directeur.

36. — § 1. Cette juridiction paroissiale est personnelle, devant s'exercer seulement sur les personnes des étrangers ou des immigrés.

§ 2. Cette juridiction personnelle entre en cumul, à droit égal, avec la juridiction du curé du lieu, même si elle s'exerce dans une église ou chapelle ou oratoire public ou semi-public confié au missionnaire des émigrants.

37. — § 1. Autant que faire sera possible, on attribuera à chaque missionnaire d'émigrants, pour l'exercice de son saint ministère, soit une église ou chapelle, soit un oratoire public ou semi-public.

§ 2. Sinon, l'Ordinaire du lieu doit établir les règles d'après lesquelles il sera permis à ce missionnaire d'émigrants de remplir, en toute liberté et entièrement, sa charge dans une autre église, l'église paroissiale ne faisant pas exception.

38. — Pendant leur charge, les missionnaires des émigrants sont pleinement soumis à la juridiction de l'Ordinaire du lieu, soit en ce qui concerne l'exercice du saint ministère, soit en ce qui concerne la discipline, n'importe quel privilège d'exemption étant exclu.

39. — Chaque étranger, soit domicilié, soit de passage, jouit de la pleine faculté de s'adresser, quand il s'agit de sacrements, le Mariage compris, soit au curé du lieu, soit au missionnaire des émigrants de sa langue.

40. — Sous le nom d'étrangers (quasi-domiciliés ou peregrins), en ce qui concerne les effets dont il est question, il faut comprendre: 1° tous les étrangers — également les émigrés des colonies — se trouvant dans un autre territoire pour n'importe quelle raison, même pour les études, et pour n'importe quelle longueur de temps;

2° Leurs descendants, au premier degré en ligne directe, même s'ils ont acquis les droits de nationalité (la naturalisation).

CHAPITRE V

Assistance spirituelle à donner aux émigrants par les évêques d'Italie

41. — L'émigration étant plus fréquente chez les Italiens que chez les autres peuples, le Saint-Siège a eu l'habitude de veiller de préférence sur les émigrants italiens (Bienheureux Pie X, *Motu proprio* sur les émigrants italiens. *Jam pridem*, 19 mars 1914, A. A. S., VI, p. 173-176). Par les présentes Lettres apostoliques, Nous confirmons et désirons recommander vivement au zèle — que Nous connaissons bien — des évêques d'Italie, ces prescriptions particulières que Nos prédécesseurs ont édictées au sujet des Italiens qui émigrent au loin à l'étranger. Nous saisissons cette occasion pour exhorter vivement les Ordinaires des lieux ci-dessus mentionnés à s'efforcer de satisfaire Nos désirs.

42. — Qu'ils aient devant les yeux comme règle quand ils entreprennent et accomplissent leur travail, les paroles par lesquelles le bienheureux Pie X recommandait *Comités et patronati*[1]: "... Il y a en Italie, en faveur des émigrants, de nombreux Comités, comme on les appelle, et *patronati* et autres institutions de ce genre, établis par les évêques, par d'autres membres du clergé, par des laïques eux-mêmes, hommes remarquablement prodigues de leurs biens et très attachés à la sagesse chrétienne". (Loc. cit., p. 174).

43. — Donc, que les Ordinaires veillent à ce que, grâce à leurs initiatives et sous leur direction, se constituent, avec le concours des membres de l'Action catholique et des autres groupements catholiques qui viennent en aide

(1) Les A.C.L.I. ont créé le *patronato*, organisme des services sociaux, pour s'occuper des émigrants travailleurs en Italie et à l'étranger. (*N.D.L.R.*)

sur le terrain religieux, moral et social, aux travailleurs ou ouvriers, des *Comités et sous-Comités pour l'émigration*, et cela, surtout dans les diocèses où se produit un exode plus fréquent d'émigrants.

44. — Pareillement, que les Ordinaires veillent, avec l'ardeur qui convient, à ce que les Comités ainsi établis accomplissent avec exactitude les fonctions qui leur sont confiées et qu'ils s'efforcent d'atteindre le but poursuivi, à savoir, le salut des âmes.

45. — § 1. Que les Ordinaires des lieux n'omettent pas de recommander aux curés qui accomplissent avec le soin accoutumé ces fonctions de leur ministère, de mettre en garde les fidèles contre les dangers spirituels qui habituellement les menacent depuis la première séparation de la maison, de la famille, de la patrie.

§ 2. A cette fin, les curés feront soigneusement une instruction catéchétique opportune aux fidèles sur le point d'émigrer.

46. — Pareillement, que les Ordinaires ne craignent pas d'exhorter les curés à s'occuper toujours, dans leur sollicitude pastorale, de leurs fidèles, même une fois émigrés.

47. — Qu'on observe religieusement la prescription de la Sacrée Congrégation Consistoriale, à savoir: "Les Ordinaires d'Italie, surtout par l'entremise des curés ou des *patronati*, qui ont soin des émigrants soient munis avant leur départ de la *"tessera ecclésiastique"*. (Communication, 26 janvier 1923, de la Sacrée Congrégation Consistoriale; A. A. S., XV, p. 112-113).

48. — Qu'ils fassent tout leur possible, en employant les méthodes qui paraissent les plus utiles, pour que la *Journée célébrée annuellement pour les émigrants italiens* soit la collecte des dons pour l'assistance spirituelle

des émigrants (le montant de la quête doit être versé à la Sacrée Congrégation Consistoriale), ait des résultats heureux et avantageux (Lettre circulaire, 6 décembre 1914, de la Sacrée Congrégation Consistoriale, aux Ordinaires d'Italie au sujet du soin spirituel des émigrants, A. A. S., VI, p. 669 et s.).

49. — § 1. Nous félicitons les évêques des diocèses situés en dehors d'Italie, soit en Europe, soit des régions d'outre-mer, de s'efforcer, par des oeuvres nationales ou diocésaines, par des Commissions ou des Comités, de mettre tous les secours spirituels et moraux à la portée de tous les étrangers, ces hôtes qu'ils ont accueillis comme des fidèles de leur troupeau. Nous leur demandons instamment que dans les paroisses où les fidèles sont tous, ou le plus grand nombre, des Italiens, on célèbre chaque année une *Journée pour les émigrants italiens*, selon les règles fixées au numéro 48 pour les diocèses d'Italie; ils veilleront à ce que l'argent de la quête soit remis à la Sacrée Congrégation Consistoriale pour les oeuvres de l'émigration italienne (Lettre, 22 février 1915, de la Sacrée Congrégation Consistoriale aux Ordinaires de l'Amérique).

§ 2. En faisant les adaptations nécessaires, ce qui vient d'être dit pour les Italiens, pourra être fait pour les émigrés des autres nations ou langues, de sorte que, à la même date précise, à savoir, le 1er dimanche de l'Avent, une journée puisse être célébrée pour les émigrants dans le monde catholique tout entier.

50. — Enfin, que les Ordinaires d'Italie veuillent bien pousser opportunément les curés à célébrer dans l'année une messe à l'intention du Souverain Pontife plutôt que pour le peuple, et les exhorter à réaliser assidûment et volontiers ce changement qui doit profiter au bien des émigrants italiens.

CHAPITRE VI

Collège Pontifical des prêtres au service des émigrants italiens

51. — Nous reconnaissons et approuvons Notre Collège de prêtres, établi pour les Italiens émigrants à l'étranger (Bienheureux Pie X, Motu proprio, *Jam pridem*, 19 mars 1914; A. A. S., VI, p. 173 et s.; Sacrée Congrégation Consistoriale, *De pontificio Collegio Sacerdotum pro Italis ad externa emigrantibus*, Notificatio *Sacerdotum Collegium*, 26 mai 1921; *A. A. S.*, XIII, p. 309).

52. — § 1. Nous voulons que ce même Collège demeure sous la dépendance de la Sacrée Congrégation Consistoriale, la juridiction du cardinal Vicaire de Rome étant toutefois maintenue.

§ 2. Il appartiendra à la Sacrée Congrégation Consistoriale elle-même:

1° De diriger le collège, de veiller sur lui, soit pour ce qui regarde l'observance de la discipline, soit pour ce qui concerne le patrimoine et l'administration des biens temporels;

2° De lui donner des lois et règlements;

3° De choisir le recteur et les titulaires des autres charges.

53. — Comme le but spécial du Collège, à savoir la préparation de jeunes prêtres italiens du clergé séculier en vue de l'instruction et de l'aide morale et religieuse à donner aux émigrants italiens en pays étrangers (Sacrée Congrégation Consistoriale, *Collegio de Sacerdoti per gli emigranti Italiani, Regolamento generale*, 24 juin 1914), cadre en tous points avec celui de la Pieuse Société des Missionnaires de Saint-Charles, Nous permettons que le

recteur et les autres directeurs, ainsi que les professeurs, soient choisis parmi les prêtres de cette Pieuse Société, à laquelle, selon Notre bon plaisir, Nous confions volontiers le Collège lui-même, sous réserve de ce qui a été établi dans le numéro précédent et qui demeure en vigueur.

54. — Nous ordonnons, en outre, qu'à l'avenir on ne devra confier la charge spirituelle des Italiens émigrants à aucun prêtre qui, pendant le temps régulier, n'aura pas été convenablement formé dans ce Collège et n'aura pas été reconnu être à la hauteur d'une telle charge par ses qualités de coeur et d'esprit, par sa doctrine, par son don oratoire, par un bon état de santé et par d'autres qualités.

55. — Que les évêques, en particulier ceux des diocèses d'où proviennent le plus d'émigrants, se souviennent qu'ils accompliront une chose très profitable à la religion et qui Nous sera très agréable si volontiers ils envoient au Collège pontifical de jeunes prêtres remarquables par leur vertu et par leur zèle des âmes, et qui désirent se consacrer tout entiers aux oeuvres pour les émigrants.

56. — Enfin, dans les autres lieux ou pays d'émigration hors de l'Italie, dans lesquels peut-être l'assistance spirituelle suffisante aux émigrants catholiques du pays fait défaut, les Ordinaires pourront sans nul doute pourvoir utilement à cette assistance si, tenant compte, bien entendu, des circonstances particulières de lieu et de situation, ils suivent soigneusement la façon d'agir indiquée pour les émigrants italiens, comme elle a été clairement publiée dans les Actes des Pontifes romains et présentement approuvée par Nous-même.

Après avoir sérieusement examiné la question, poussé par les exemples de Nos prédécesseurs et ayant entendu l'avis de Notre Vénérable Frère Adéodat, cardinal Piazza,

de la Sainte Eglise Romaine, évêque de Sabine et de Poggio Mirteto, secrétaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale, Nous établissons et prescrivons toutes les choses ci-dessus indiquées. Nous décidons qu'on ne pourra attaquer la présente Lettre ni ce qu'elle contient, soit parce que ceux ayant quelque droit ou intérêt, ou prétendant en avoir, n'ont pas donné d'une façon ou d'une autre leur accord, n'ayant pas été cités ou entendus, soit pour n'importe quel autre motif. Nous décrétons que la présente Lettre ait et conserve toujours sa force, sa valeur et son efficacité; qu'elle produise et obtienne pleinement et entièrement ses effets; que ceux qu'elle concerne, ou pourra concerner, en bénéficient maintenant et l'observent scrupuleusement pour ce qui les regarde. Nous déclarons nulle et sans effet toute mesure contraire, quel que soit celui qui oserait la prendre, soit sciemment soit par ignorance, et quelle que soit son autorité.

Nonobstant, pour autant que cette clause est nécessaire, toutes Constitutions et Ordonnances apostoliques contraires, édictées par les Pontifes romains Nos Prédécesseurs, comme ci-dessus; nonobstant aussi tous les Actes contraires, même ceux dignes d'une mention et dérogation propres et très spéciales.

Qu'il ne soit donc permis à nulle personne au monde d'enfreindre ce texte exprimant ce que Nous établissons, organisons, abrogeons, ordonnons, réunissons, conseillons, interdisons, commandons et voulons, ou d'oser témérairement y contredire. Si quelqu'un avait la témérité d'oser le faire, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Castel Gandolfo, près de Rome, en l'an 1952 du Seigneur, le premier jour du mois d'août, en la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, la quatorzième année de Notre Pontificat. PIE XII, Pape.

PAUL-ÉMILE LÉGER,

Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine,
du titre de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes

Par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique

Archevêque de Montréal

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Au terme de cette Année Mariale, au moment même où se tiennent en la ville éternelle de grandioses assises dont le but est de célébrer les splendeurs et la gloire de Marie, d'aucuns trouveront surprenant que Nous consacrions une lettre pastorale à saint Joseph.

Quoi de plus indiqué cependant! Car, abstraction faite des circonstances particulières qui Nous fournissent l'occasion de reconsidérer avec vous la noble et

admirable figure de l'époux de Marie, en Nous plaçant sur le seul plan de l'Evangile et de la théologie, Nous ne saurions agir autrement.

L'Ecriture, en effet, qui transmet à notre esprit infirme une grande partie des richesses de la Révélation, a lié inséparablement ces deux personnages, instruments du mystère de l'Incarnation. Si bien que, lorsqu'on y lit le nom de Marie, on y retrouve presque toujours aussitôt celui de Joseph. Ainsi lit-on en saint Mathieu, à propos de la généalogie du Christ, "Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie";[1] au moment où nous est narrée la naissance du Sauveur, on trouve encore: "La naissance de Jésus-Christ arriva ainsi: "Marie sa mère, ayant été fiancée à Joseph, il se trouva qu'elle avait conçu du Saint-Esprit".[2] Enfin lorsqu'il nous raconte la fuite en Egypte, l'évangéliste affirme que "l'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit: "Lève-toi, prends l'Enfant et sa Mère. . . "[3]

Par l'auteur inspiré, Dieu nous a donc marqué sa volonté de voir réunis dans une même lumière Jésus, Marie et Joseph. Tous trois forment un triptyque mystérieux qui peint, en ce qu'il a d'essentiel, les insondables profondeurs de ce mystère de grâce qu'est l'Incarnation du Verbe. Cette fulgurante lumière se dégageant du Verbe Incarné baigne Marie d'une clarté qui la fixe au sommet de la création. Parce qu'illuminée des feux du Christ, elle est la grande étoile du ciel et de la terre, si grande que les remarquables efforts intellectuels et culturels du monde chrétien, intensifiés au maximum en cette Année Mariale particulièrement, n'ont jamais

---

[1] Matthieu, 1, 16.
[2] Matthieu, 1, 18.
[3] *Ibid.*, 2, 13.

pu atteindre à ses dimensions et sont restés en deçà des hommages dus à Marie. Les théologiens, s'inspirant de saint Bernard, ont trouvé le mot juste quand ils affirment: "De Maria numquam satis".[4] En cette formule condensée, ils soulignent l'inénarrable gloire de la Mère de Dieu.

I — Les fondements de la dévotion à saint Joseph

Mais quel chrétien ne voit que cette apothéose glorieuse qui enveloppe Marie projette du même coup une saisissante lumière sur la figure ombrée de Joseph.

Le paradoxe de cette dernière expression est voulu. Car, dans notre monde matériel, lumière et ombre sont irréductiblement opposées, mais dans le monde de la grâce, plein de mystère — surtout dans le cadre inexprimable de l'Incarnation — lumière et ombre ne sont plus des contradictoires. Le Christ, en effet, en la dualité de nature que vient couronner l'unique personne du Verbe, transcende Marie à l'infini en sorte que la lumière qui entoure celle-ci, pour extraordinaire qu'elle soit, prend cependant figure d'ombre, parce que seulement participée de celle du Seigneur. Mais l'ombre du Christ est encore lumière étincelante: c'est ce qui situe la Vierge au-dessus de toute créature.

Joseph, à son tour, marchant dans l'ombre de Notre-Dame, se trouve à briller de l'éclat même que celle-ci lui confère. Ainsi, parce qu'il a été placé dans le plus étroit contact qui soit avec Marie, son épouse, il participe on ne peut plus intimement à la gloire même de Notre-Dame.

---

[4] S. Bernard, In Antiph. *Salve Regina*, Serm. 2, Migne P. L., t. 184, col. 1065.

De son titre d'époux de Marie a découlé "sa dignité, sa faveur, sa sainteté, sa gloire. Certes — et nous citons toujours les paroles mêmes du pape Léon XIII telles qu'il les prononçait dans ce qui est devenu la grande charte de la théologie de saint Joseph — la dignité de la Mère de Dieu est si haute qu'il ne peut être créé rien au-dessus. Mais toutefois, comme Joseph a été uni à la Bienheureuse Vierge par le lien conjugal, il n'est pas douteux qu'il n'ait approché plus que personne de cette dignité suréminente par laquelle la Mère de Dieu surpasse de si haut toutes les natures créées. Le mariage est, en effet, la société et l'union de toutes la plus intime, qui entraîne de sa nature la communauté des biens entre l'un et l'autre conjoints. Aussi, en donnant Joseph pour époux à la Vierge, Dieu lui donne non seulement un compagnon de sa vie, un témoin de sa virginité, un gardien de son honneur, mais encore, en vertu même du pacte conjugal, un participant de sa sublime dignité". [5]

Issue de son titre d'époux de Marie, cette dignité repose aussi sur son titre de père nourricier de Jésus.

Encore ici, sous le coup de cette paradoxale paternité, se heurtent nos étroites conceptions humaines. Mais cette paternité de Joseph, pour mystérieuse qu'elle soit, est un fait réel aussi certain que sa virginité. Il n'est que d'entendre cette sommité d'entre les Pères que fut saint Augustin, pour le comprendre. Traçant un parallèle devenu classique dans la littérature patristique, ce représentant éminent de toute la tradition occidentale ne craindra pas d'affirmer que Joseph est d'autant plus fermement père qu'il l'est plus chastement: "...*tanto firmius pater quanto castius pater*". [6] "De même, ajoute-t-il, qu'il y avait entre Marie et Joseph un véritable

[5] Léon XIII, Encyclique *Quamquam Pluries*.

[6] S. Augustin, *Sermo* 51, C. 20, N. 30, Migne, t. 38, col. 351.

mariage sans que la convoitise y eût aucune part, pourquoi le fils que la virginité de Marie a produit, ne serait-il pas reçu comme un fils par le chaste Joseph? Il est chaste mari comme elle est chaste épouse; pourquoi ne serait-il point père, tout vierge qu'il est, de même que Marie a mérité d'être mère, sans cesser d'être vierge? Celui donc qui prétend qu'on ne doit point donner à Joseph le nom de père, parce qu'il n'a pas engendré de fils, cherche dans la génération des enfants la satisfaction de la concupiscence, et non la tendresse de l'affection". [7]

Ce qu'il y a d'insaisissable dans la nature de cette paternité d'un genre unique, ne doit point nous induire à minimiser le fait même de cette paternité. "Votre père et moi nous vous cherchions tout affligés" disait Marie à Jésus, à l'occasion de son recouvrement au Temple". [8] "Votre père et moi . . . " Quel témoignage dans la bouche même de la Vierge! Père adoptif ou nourricier, père putatif ou virginal, suivant ce que l'on voudra, mais dans un vrai sens du mot, père de Jésus. Tant et si bien qu'il a rendu possible l'exécution des desseins providentiels et la maternité divine de Marie.

Car selon le plan tracé de toute éternité et concrètement voulu par Dieu, le Christ devait naître d'une femme mariée et vierge à la fois, c'est-à-dire d'une épouse qui serait en même temps vierge et cela tout ensemble sur le plan physique ou corporel et sur le plan moral ou spirituel. En sorte qu'était requise, pour que Marie devienne Mère du Verbe Incarné, une virginité conjugale ou mutuelle qui dépendait autant du libre consentement de Joseph que de celui de Marie. C'est ainsi que la

---

[7] *Ibid*, C. 16, Migne, t. 38, col. 348.

[8] Luc. 2, 48.

filiation humaine de Jésus à l'égard de Marie devenait vraiment un bien commun aux deux époux. Ici plus qu'en aucun autre cas, il est vrai de dire: "Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni". [9]

L'Evangile, en juxtaposant ces deux admirables figures l'une à côté de l'autre, en les plaçant toutes deux dans le rayonnement le plus immédiat du Verbe Incarné, a posé le fondement de cette doctrine séculaire.

La tradition théologique, élaborée à travers les siècles à partir de l'Ecriture, est donc justifiable de situer Joseph avec Marie et Jésus, en dehors de tout ordre commun. Cette communauté de vie, de situation, de grâces en quelque sorte et de grandeurs, qui forgent des liens si forts entre ces deux saints époux, tout cela suffirait à expliquer qu'avant de voir se fermer l'Année Mariale, nous ayons eu le désir de rappeler à votre esprit la présence de Joseph en union avec celle de Marie.

L'une ne va pas sans l'autre. C'est encore le pape Léon XIII qui le disait en une formule impérative et absolue derrière laquelle on sent peser tout le poids de son autorité pontificale: "Nous jugeons très utile que le peuple chrétien s'habitue à invoquer avec une grande piété et une grande confiance, en même temps que la Vierge, Mère de Dieu, son très chaste Epoux, le bienheureux Joseph; ce que nous estimons de science certaine être, pour la Vierge elle-même, désiré et agréable". [10]

L'Année Mariale s'avère donc le temps propice par excellence pour souligner et illustrer la gloire et la puissance de Joseph.

---

[9] Marc, 10, 9.

[10] Léon XIII, *op. cit.*

II — Le Patronage universel de saint Joseph

Mais il y a plus. Cette année marque, en effet, le 85ième anniversaire de la proclamation du Patronage universel de saint Joseph sur l'Eglise. Et n'est-ce pas une confirmation frappante de cette union que les chrétiens doivent maintenir entre les deux saints époux, que de voir précisément en la fête de l'Immaculée Conception de Marie, le 8 décembre 1870, le pape PIE IX — autre coïncidence, puisque c'est ce même pontife qui avait défini le dogme de l'Immaculée — décréter, sur les instances pressantes de la Hiérarchie universelle et de tout le monde catholique, le patronage du chef de la Sainte Famille sur l'Eglise entière.

Avec l'essor de la théologie mariale, plus particulièrement depuis la Bulle *Ineffabilis Deus* dont la teneur faisait resplendir avec éclat la gloire de l'Immaculée, saint Joseph sortait de l'ombre. Suivant le plan providentiel, conformément au développement historique du dogme et à son évolution homogène, il venait en son temps, soit après Marie, par elle et avec elle, enrichir l'Eglise de sa présence bienfaisante. Non pas qu'il en ait été absent auparavant! Le contraire est trop évident; mais désormais cette présence serait plus actuelle, plus reconnue, plus lumineuse. Il devenait l'intendant avoué et officiel de la Maison de Dieu. De même que le Seigneur avait établi jadis le patriarche Joseph, fils de Jacob, gouverneur de toute l'Egypte, pour assurer au peuple le froment nécessaire à sa subsistance, ainsi lorsque fut venu le temps où l'Eternel allait envoyer parmi nous son Fils unique pour opérer la Rédemption, Il a choisi un autre Joseph dont le premier était la figure. Il l'a établi maître de sa maison et de ses biens; Il a commis à sa garde ses plus riches trésors: Jésus et Marie. [11]

---

[11] Pie IX, décret Urbis et Orbis *Quemadmodum Deus.*

Or, selon les remarquables paroles de Léon XIII, "... cette divine maison que Joseph gouverna comme avec l'autorité d'un père, contenait les prémices de l'Eglise naissante. Car la très sainte Vierge, comme elle est la Mère de Jésus-Christ, n'est-elle pas aussi la Mère de tous les chrétiens qu'elle a engendrés sur le Calvaire au milieu des suprêmes douleurs qui l'unissaient au Rédempteur mourant? Et Jésus-Christ n'est-il pas le Frère aîné de tous les fidèles qui sont devenus ses frères par l'adoption et la rédemption". [12]

Notre aimable Sauveur est la tête de ce Corps mystique qu'est l'Eglise. C'est donc à Joseph plus qu'à aucun autre qu'il appartenait de veiller sur le Christ entier, tête et corps, comme à Nazareth il avait gardé l'humble foyer, berceau et germe de l'Eglise. Cela est attenant au rôle providentiel à lui dévolu par Dieu, et ce titre de patron de l'Eglise universelle n'est que l'extension logique de son titre sacré et incontesté de chef de la Sainte Famille. Vue sous cet angle, considérée à la lumière du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, la place de saint Joseph est donc prépondérante. Il ne saurait ici s'agir, comme certains, malheureusement trop nombreux, le pensent, de "dévotionnette" arbitraire et purement privée.

Le Christ, Marie et l'Eglise, voilà les fondements ultimes sur lesquels repose le culte dû à saint Joseph. A Jésus par Marie! A Marie par Joseph! Formule de saine piété, mais aussi de saine théologie, sanctionnée d'ailleurs par l'autorité de Sa Sainteté Benoît XV. [13] Et sans doute pourrait-on la compléter en ajoutant: *Ad Ecclesiam per Joseph*, à l'Eglise par Joseph!

---

[12] Léon XIII, Encyclique *Quamquam Pluries.*

[13] Benoît XV, Motu Proprio *Bonum Sane.*

Nos très chers frères, ne serait-ce pas l'explication de ce phénomène religieux qu'est la recrudescence de la dévotion à saint Joseph à notre époque. Patron de l'Eglise, il doit maintenir dans le giron de celle-ci le peuple chrétien bousculé par les vents dévastateurs d'hérésies et d'erreurs perturbatrices.

Le sens de l'Eglise! Oh! comme il a besoin d'être profondément vivifié. Le ferment de la dissension, subtil tout autant que violent, guette toujours le monde chrétien, suscitant de toutes parts des révoltes orgueilleuses contre ce qu'on appelle la "tutelle" de l'Eglise. On ne veut plus obéir, on ne veut plus soumettre son esprit, fût-ce à Dieu, au Christ, ou à l'Eglise, ce qui est tout un. Nous sentons avec douleur et nous voyons avec crainte trop de chrétiens, pourtant de bonne volonté, dont l'intelligence est obstruée au point de n'accepter plus qu'avec difficulté ou réticence les directives doctrinales ou pastorales de la Hiérarchie.

C'est qu'ils ne comprennent plus qu'il n'y a d'Eglise que Hiérarchique et que saper l'autorité de la Hiérarchie, c'est attaquer l'Eglise en son coeur. Comme le mystère de l'Eglise est lié au mystère du Christ, ainsi le mystère de la Hiérarchie ecclésiale est-il lié au mystère même de l'Eglise. Mystère, avons-nous dit, car c'en est un vraiment, que cette Hiérarchie qui n'est pas uniquement une autorité visible, humaine, en son exercice semblable à tout autre pouvoir humain. *"Ubi Christus, ibi Deus! Ubi Ecclesia, ibi Christus! Ubi Petrus, ibi Ecclesia!* Là où est le Christ, on trouve Dieu! Là où est l'Eglise, on trouve le Christ; là où est Pierre, on trouve l'Eglise. Il faut que nous comprenions et vivions ces principes vitaux, en sorte que l'Eglise soit un corps un et invulnérable.

Nous avons la conviction bien arrêtée que ce sera sans doute le plus beau fruit de la dévotion à saint Joseph que de redonner ainsi à tous le sens de l'Eglise. L'histoire nous l'enseigne.

On se souvient en effet qu'au XVième siècle, le monde chrétien encore intact, enveloppé dans la robe sans couture du Seigneur, ne formait qu'une seule famille religieuse portant le beau nom de Chrétienté. Mais les puissances diaboliques minaient sourdement ce bloc de grâce. La guerre de Cent Ans accumulait ses désastres, ravageant nations après nations, renversant l'équilibre de l'époque. On voyait sourdre, dans toutes les classes de la société, des haines, des querelles et des dissensions. Bientôt on verrait la robe sans couture de l'Eglise, déchirée par le schisme et livrée à la cupidité des intrigants.

Le 8 septembre 1416, à Constance, en la fête de la Nativité de Marie — nouvelle et remarquable coïncidence — Jean Gerson, chancelier de la célèbre Université de Paris, montait dans la chaire de la cathédrale de cette vieille cité où se tenait le Concile. Dans la nef ogivale du vaste vaisseau sacré, la voix de ce grand théologien mystique, sonna comme le message de l'Esprit. Dans une adjuration pressante, il invita l'auguste assemblée à s'unir pour mettre fin au schisme qui désolait l'Eglise. Or, par une véritable inspiration, il choisit comme thème de son sermon ce texte de saint Mathieu: "Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de qui est né Jésus". [14]

Tout au long de son discours, il réclama du Concile la proclamation de l'Immaculée Conception de Marie;

[14] Matthieu, 1, 16.

puis, révélant à tous sa dévotion particulière à l'égard de saint Joseph, en des pages inégalées, il évoqua la figure du Chef de la Sainte Famille avec une extraordinaire éloquence, exaltant sa vigilance, son dévouement, sa puissance, unissant sans cesse la gloire du saint Patriarche à celle de Marie et concluant avec force: "L'honneur rendu à Joseph sera le remède au schisme qui déchire l'Eglise. Joseph, l'époux de Marie, le grand et tout-puissant Patron, qui exerce une sorte d'empire sur le coeur de son épouse, rendra assurément l'Eglise à son unique Epoux, dans la personne du vrai et certain Pape légitime qu'il s'agit de reconnaître". [15]

Ces derniers accents d'une ferveur vraiment prophétique trouvaient leur réalisation l'année suivante, alors que l'avènement de Martin V au souverain pontificat marquait la fin du schisme et le retour de toutes les brebis égarées par l'orage. L'Eglise était sauvée, grâce à saint Joseph, comme au temps de la fuite en Egypte, l'Enfant-Jésus. "Dieu, dit Bossuet, dans sa méditation sur les Saints Innocents, ne sauve que ce qui doit être sauvé".

Et ce geste se répétera.

Le 8 décembre 1870, le décret de la Sacrée Congrégation des Rites qui annonçait le patronage de saint Joseph sur l'Eglise universelle comportait ces lignes qu'on pourrait croire écrites pour notre âge: "... dans les temps si tristes que nous traversons, quand l'Eglise elle-même poursuivie de tous côtés par ses ennemis est accablée de si grandes calamités, que les impies se persuadent déjà qu'il est enfin venu le temps où les portes de l'enfer prévaudront contre elle, les vénérables Pasteurs

---

[15] Jean Gerson, *Sermon du Concile de Constance*, dans VIVES, *Summa Josephina*, lib. I, n. 213, p. 46.

de l'Univers catholique, en leur nom et au nom des fidèles confiés à leur sollicitude, ont humblement prié le Saint Pontife, qu'il daignât déclarer saint Joseph patron de l'Eglise universelle. Ces prières ayant été renouvelées plus vives et plus instantes durant le saint Concile du Vatican, Notre-Saint-Père Pie IX, profondément ému par l'état si lamentable des choses présentes, et voulant se mettre, lui et tous les fidèles, sous le très puissant patronage du saint Patriarche Joseph, a daigné se rendre aux voeux de tant de vénérables **Pontifes...**"

C'était une fois encore pour le salut de l'Eglise qu'on allait à Joseph.

Le pape PIE XI lui-même, de vénérée mémoire, en concluant son encyclique *Divini Redemptoris* sur le communisme athée, se réclamait de la puissance vigilante de saint Joseph sur l'Eglise, pour assurer le triomphe de celle-ci contre cette terrible forme du mal.

Ces témoignages, entre beaucoup d'autres que nous omettons, disent assez comment la personne de Joseph et le sort de l'Eglise sont étroitement liés. Aussi sommes-Nous fermement convaincu que le fruit le plus beau de la dévotion à saint Joseph sera la consolidation de l'Eglise dans le monde d'abord, mais aussi dans les esprits et dans les coeurs.

En douterions-nous encore? La Vierge elle-même se chargerait de nous orienter en ce sens. Car, en délivrant le message bouleversant qu'elle apporta à Fatima, en ce jour unique du 13 octobre 1917, elle apparut aux trois petits pastoureaux en compagnie de saint Joseph et de l'Enfant-Jésus. Elle accomplissait ainsi une promesse qu'elle leur avait tenue le mois précédent: "Vous

verrez saint Joseph avec l'Enfant-Jésus, prêts à donner la paix au monde".

Qu'avons-nous besoin d'autres raisons? La Vierge a parlé; elle nous a dit en termes exprès que la paix nous viendrait par Jésus, mais aussi par saint Joseph. Cette paix introuvable, que tous appellent avec acharnement mais qui est constamment en instance de rupture, jamais on ne la trouvera si l'on ne passe dans les voies indiquées par Marie; partant, jamais on ne la trouvera si l'on ne passe par Joseph.

C'est pourquoi Nous voulons que soit intensifié parmi nous, Nos très chers frères, le culte de saint Joseph. Qu'il soit reconnu et honoré, prié et invoqué, avec une ferveur semblable à celle que vous avez manifestée pour sa très sainte épouse, en cette Année Mariale. C'est ce qui Nous incite à proclamer une année jubilaire d'action de grâce, à l'occasion du 85ième anniversaire de la proclamation du patronage de saint Joseph sur l'Eglise universelle, c'est-à-dire du 8 décembre 1954 au 8 décembre 1955.

III — Le patronage de saint Joseph sur le Canada

Ce nouvel élan de dévotion convient d'autant plus que, pour nous au Canada, le culte de saint Joseph est de tradition séculaire. En effet, si haut que nous remontions dans l'histoire de notre jeune pays, nous pouvons retracer des marques évidentes de l'attention spéciale vouée par nos ancêtres au Chef de la Sainte Famille. On pourrait dire qu'il prend place dans notre histoire comme un personnage de notre monde. En cette histoire qui fait notre fierté et nous apporte le souvenir impérissable d'hommes et de femmes dont l'énergie, la vail-

lance, le génie et la sainteté ont construit notre pays, il s'intègre presque à l'instar d'un intendant qui remplit une mission spéciale de Dieu.

Dès le 19 mars 1624, soit neuf années à peine après l'arrivée au pays des premiers Récollets amenés par Samuel de Champlain, on choisissait, d'après un voeu public, saint Joseph pour premier Patron du Canada et pour protecteur de cette Eglise naissante. Cette fête que relatent nos historiens rassemblait tous les habitants français et plusieurs sauvages dans la cité de Québec.

Un peu plus tard, en 1637, on renouvellera cette consécration initiale avec une solennité encore plus grande. Un texte datant de cette époque nous raconte cette pieuse célébration: "Le jour de la Feste, notre Eglise fut remplie de monde et de dévotion, quasi comme en un jour de Pasques, chacun bénissant Dieu de nous avoir donné pour protecteur, le protecteur et l'Ange Gardien (pour ainsi dire) de Jésus-Christ son Fils. C'est, à mon advis, par sa faveur et par ses mérites, que les habitants de la Nouvelle France demeurans sur les rives du grand fleuve Sainct-Laurent, ont résolu de recevoir toutes les bonnes coustumes de l'Ancienne, et de refuser l'entrée aux mauvaises",[16]

Le pape Urbain VIII lui-même avait sanctionné à cette occasion le choix de ce saint comme patron du pays. Dès lors, le mouvement est allé en s'accentuant et la dévotion à saint Joseph s'est implantée avec une fermeté qui ne laisse pas de surprendre, tellement elle est unanime.

Si on consulte les annales des communautés religieu-

---

16. *Relation des Jésuites..*

ses de l'époque, on trouvera qu'elles sont pleines de faits illustrant l'attention que l'on portait à l'époux de Marie.

Les compagnes de Jeanne-Mance qui prirent en main cette fondation qui a propagé jusqu'à nous ses bienfaits, l'Hôtel-Dieu de Montréal, s'appelleront les Hospitalières de Saint-Joseph et s'emploieront à propager son culte avec un zèle inlassable. C'est à lui qu'elles dédieront la chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1656. A noter que celle-ci est considérée comme la première église de Montréal, puisque jusque-là on célébrait les saints mystères sur un autel abrité dans le fort de Ville-Marie. Un rapport de Monseigneur de Laval, adressé au Saint-Siège en 1659, relatait ce fait dans les termes suivants: "A Montréal, une église a été construite en bois et placée sous le vocable de saint Joseph; elle est la propriété de l'Hôpital et tient lieu de temple paroissial". [17]

Ainsi donc, le premier temple de Ville-Marie est consacré à saint Joseph !

Tour à tour, la Congrégation Notre-Dame fondée par Marguerite Bourgeoys, les Hospitalières de Québec, les Ursulines de Marie de l'Incarnation, les Soeurs Grises de Mère d'Youville seront récipiendaires des faveurs du saint et propagatrices de son culte.

Les relations des Jésuites, ces minutes de notre histoire, ou mieux ces *Actes des Apôtres* de l'Eglise canadienne, accumulent également des témoignages de la constante présence de saint Joseph en ces heures héroïques.

---

[17] *Mandements, lettres circulaires et pastorales des évêques de Québec*, t. 1.

Les premiers évêques n'ont pu qu'encourager cet élan de piété. C'est ainsi que, dès 1693, nous trouvons un mandement de Monseigneur Jean de St-Vallier, successeur de Monseigneur de Laval, établissant à Ville-Marie la première Confrérie canadienne en l'honneur de saint Joseph. Répondant à une pétition de M. le curé Guyotte et des marguilliers de Ville-Marie, l'évêque de Québec écrivait ces lignes par lesquelles on peut connaître en quelle estime déjà saint Joseph était tenu en notre Eglise canadienne: "Ayant plu à la divine bonté de nous charger de la conduite de cette nouvelle Eglise, nous nous croyons obligé de veiller d'une manière particulière au salut des âmes qu'elle nous a confiées et à rechercher les moyens les plus propres pour inspirer une véritable et solide dévotion à toutes les familles chrétiennes dont les paroles et les exemples peuvent servir si efficacement à la conversion des infidèles de ce nouveau monde. C'est ce qui nous engage à recevoir non seulement favorablement la demande qui nous est faite d'établir une sainte association et confrérie de personnes de l'un et l'autre sexe spécialement dévouées au culte du grand saint Joseph, premier protecteur et patron de cette colonie, mais d'en recommander la dévotion comme un des moyens les plus efficaces et les plus solides pour anéantir le péché et pour sanctifier les âmes par un amour tendre et véritable pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa très sainte Mère, qui ont été confiés à ses soins". [18]

C'est sous cette vigoureuse impulsion de la Hiérarchie, en même temps que par la foi spontanée des fidèles, que saint Joseph se trouva à présider en quelque sorte aux destinées spirituelles de notre pays.

On a vu quelle part remarquable Ville-Marie avait

[18] *Mandements des Evêques de Québec*, Québec, Côté, 1887, t. I, pp. 296-7.

prise en cet essor du culte du saint Patriarche. Sous la houlette de ce pasteur admirable que fut Notre vénéré prédécesseur, Mgr Ignace Bourget, le diocèse de Montréal allait se consacrer de façon définitive à la gloire de saint Joseph. Nous ne retiendrons, pour exemple de sa dévotion et comme marque de sa volonté, que ce passage de l'un de ses nombreux mandements.

"Il est donc évident, écrivait-il, que le pays tout entier doit rendre au glorieux saint Joseph de grands honneurs, et que ce doit être là sa dévotion journalière. C'est bien là, en effet, ce qui se pratique dans quelques communautés et paroisses, qui l'honorent et qui l'aiment comme leur protecteur et leur père. Mais toutefois, il faut convenir que cela ne suffit pas pour reconnaître les mérites incomparables du père putatif de Jésus et du chaste époux de l'Immaculée Vierge Marie. Il lui faut donc une église qui fasse en quelque sorte son service pour toutes les autres, et dans laquelle il pourra recevoir tous les jours, des honneurs publics dus à ses éminentes vertus. Or, cette église est tout naturellement l'église Cathédrale dans laquelle doivent se réunir, du matin au soir, les voeux de tout le diocèse, pour rendre à ce puissant Patron, qui protège nos paroisses, nos communautés et nos familles, un culte plus solennel, et faire ainsi monter vers son trône un encens dont l'agréable odeur réjouisse le ciel tout entier, qui, on n'en saurait douter, s'intéresse vivement à la gloire du saint qui a rempli, sur la terre, un si haut ministère.

"Maintenant... Nous devons vous déclarer ici que Nous voulons consacrer à le faire honorer, dans cette église, tout ce qui Nous reste de force et de vie, en faisant de cette église un lieu de pèlerinage, où l'on vienne

le visiter, comme l'on va visiter sa glorieuse épouse à l'église de Bonsecours". [19]

Les longues et bienheureuses années que cet homme de Dieu vécut à la tête du diocèse ont marqué d'une touche indélébile notre fief à l'effigie de Joseph.

Il y a 330 ans que le peuple de la Nouvelle-France se consacrait à saint Joseph. De 1624 à 1954 les années ont passé chargées de bienfaits que notre patron national a déversés sur nous, particulièrement en notre diocèse. C'est pourquoi, nos très chers frères, nous voyons en cet anniversaire une autre occasion de ranimer votre amour envers saint Joseph et de rappeler ses titres de gloire à votre dévotion.

IV — Jubilé d'or de l'Oratoire Saint-Joseph

Nous y tenons d'autant plus que cette année marque le jubilé d'or de la fondation de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

Le 19 novembre 1954, il y aura cinquante ans, en effet, que le premier Oratoire aura été bénit par Mgr Racicot, évêque auxiliaire à Montréal.

A cette époque, le Mont-Royal n'était qu'un versant sauvage et boisé où la nature seule avait ses droits.

Mais Dieu s'était choisi un coeur simple qui, par sa foi, son espérance et sa charité, allait transformer cette montagne. Pendant des années et des années, le petit Frère portier du Collège Notre-Dame a gravi seul, par

---

[19] *Lettres pastorales*, t. 3, pp. 147-165.

un mince sentier, le flanc de la montagne où il allait accrocher le sanctuaire de saint Joseph. Puis, peu à peu, parce qu'il rayonnait Dieu, parce qu'il était l'instrument providentiel de cette oeuvre, il attira à lui les âmes de bonne volonté. Et ce furent les premières heures de l'Oratoire. Une médaille enfouie dans la terre et quelques enfants priant avec le Frère André: tels furent les précurseurs de ces foules qui assaillent depuis lors le flanc nord du Mont-Royal.

Quelques années après, en 1904, une minuscule chapelle: l'Oratoire Saint-Joseph. Et cette extraordinaire aventure spirituelle continue à un rythme renversant. 1916: on construit la crypte-église. 1924: Mgr Pietro di Maria, alors délégué apostolique, bénit la pierre angulaire de l'église supérieure. 1937: la mort du Frère André; mais la structure imposante s'élevait déjà, et on la fermait par le dôme magistral qui la couronne. 1940: trois ans après la mort du serviteur de Dieu, s'ouvre le procès diocésain en vue de sa béatification. 1943: consécration de la crypte. Et bientôt nous pourrons voir parachever ce temple que nous appelons de tous nos voeux.

Nos très chers frères, cinquante années! Il a suffi de cinquante années pour que la montagne devienne un haut-lieu spirituel. *Digitus Dei est hic.* Oui, le doigt de Dieu est vraiment là! [20]

D'une part, la chapelle primitive aux dimensions infimes; d'autre part, ce monument colossal qui découpe sa puissante silhouette sur le ciel de la métropole du Canada. D'une part, le témoin chétif des premières heures

[20] Exod., 8, 19.

laborieuses; d'autre part, la preuve irrécusable de la reconnaissance incommensurable de tout un peuple.

Quelle remarquable unité, quelle continuité dans l'oeuvre de Dieu ! De la première église de Ville-Marie dédiée à saint Joseph en 1656, à ce sanctuaire extraordinaire qui domine en 1954 notre diocèse, du rêve de Monseigneur Bourget désirant si vivement un lieu de pèlerinage pour saint Joseph, à cette réalisation presque incroyable du Frère André, c'est un seul et même courant de grâce.

Tandis que le vieux monde de l'Europe était confié à Marie, avec Lourdes et Fatima, voici que le monde nouveau de l'Amérique devient le domaine de son époux. Et c'est en sa propre ville que Marie a voulu glorifier son époux.

Nous ne saurions trop remercier Dieu de nous avoir donné le Frère André qui, Nous osons l'espérer sans préjuger des décisions de notre Mère la Sainte Eglise, recevra un jour les honneurs de la béatification. A saint Joseph, nous devons une reconnaissance inaltérable puisqu'il a daigné élire chez nous sa demeure de prédilection; à Marie, notre profonde gratitude de ce qu'elle nous a honoré de sa confiance en nous laissant le soin de pourvoir à la gloire de son époux !

Ce jubilé d'or nous fournit une occasion toute choisie pour dire la joie que nous ressentons. Notre coeur se réjouit grandement aujourd'hui ! Non pas tellement de ce que ce temple de pierre existe, mais bien plutôt parce que par son existence même il affirme l'éternelle présence et l'éternelle action de Dieu parmi nous. Car rien de tout ce que l'on voit sur la montagne, rien de

tout cela ne s'y trouverait sans la bienfaisante sollicitude du Seigneur. Le plus beau, le plus grand, le plus indéniable rôle de ce sanctuaire, n'est-ce pas d'affirmer devant des hommes qui en sont oublieux, la puissance divine? N'est-ce pas d'attester irréfutablement que Dieu veille sur nous, et que, par les moyens les plus humbles, il arrive aux résultats les plus extraordinaires et les plus imprévus ?

Entreprise par des financiers audacieux, cette oeuvre serait apparue comme une absurdité; soutenue par les techniques humaines les plus développées, elle aurait été irrémédiablement vouée à l'échec. Mais voulue par Dieu, édifiée par Lui, conduite par Lui, elle devenait possible. Ce qui était considéré comme folie par les hommes, Dieu l'a accompli en cette endroit, et combien admirablement ! "*Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam.* Si ce n'est le Seigneur qui bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui l'élèvent". [21]

Certes cette parole ne peut s'appliquer avec plus d'à propos. Les hommes auraient eu beau travailler à bâtir l'Oratoire Saint-Joseph, tout aurait été peine perdue si Dieu Lui-même n'y avait mis la main. C'est Dieu, on pourrait même dire Dieu seul, qui a jeté ce sanctuaire sur la montagne; c'est Dieu qui le fait grandir et c'est Lui qui le mènera à son terme. Pas une pierre en cet édifice qui ne témoigne hautement qu'elle n'est là que parce que Dieu l'a voulu. C'est en voyant cet étonnant spectacle que l'on comprend comment le Christ pouvait répondre aux pharisiens qui protestaient contre les acclamations lancées par la foule: "S'ils se taisent, les pierres elles-même crieront". [22] Ici les foules ne se sont

---

[21] Ps. 126, 1.

[22] Luc, 19, 40.

point tues, mais les pierres elles-mêmes se sont unies à elles pour chanter la gloire de Dieu et Sa bonté, en même temps que pour proclamer les grandeurs de saint Joseph.

Ce sanctuaire, avant d'être un monument qui suscite notre admiration, doit être pour nous un phare spirituel. La croix lumineuse, au sommet du dôme, déchire la nuit et offre aux voyageurs un point de repère réconfortant. Fixant nos yeux sur cette croix qui semble tenir à elle seule le corps entier de l'édifice, nous devons nous rappeler sans cesse que Dieu s'est tourné vers nous, et qu'Il nous inonde de Sa grâce.

Ne soyons pas de ceux qui se contentent de traverser l'Oratoire comme des touristes ou des curieux, sans s'attacher à percer ce qu'on pourrait appeler le mystère intime de ce lieu béni. Le visiteur distrait connaîtra sans doute qu'ici beaucoup de misères physiques ont été soulagées; peut-être même sera-t-il étonné devant la multiplicité des ex-voto qui en témoignent. Mais l'ébahissement n'est pas la foi. Il ignorera encore les miracles spirituels infiniment plus nombreux; les résurrections d'âmes prisonnières du mal depuis de longues années et le plus souvent désespérées d'elles-mêmes; âmes qui ont retrouvé ici la paix de Dieu. Longtemps, elles avaient erré loin du bercail, brebis perdues, détachées du troupeau, détachées du pasteur, et qui se buttaient obstinément contre la grâce du Seigneur. Lépreux dont la chair était saine peut-être, mais dont l'âme était rongée misérablement et qui répandaient autour d'eux une odeur de mort.

Voilà pourtant quels sont, en vérité, les fils de prédilection de saint Joseph, ainsi que du Frère André. Ce

dernier quand il a voulu l'Oratoire, désirait avant tout créer un centre spirituel d'où la grâce se diffuserait et viendrait à bout de toutes les résistances. A travers tous les événements qui se sont déroulés ici, à travers tous les prodiges dont ces lieux ont été témoins, on retrouvera sans cesse cette préoccupation tenace de rendre la grâce aux âmes, de redonner l'amour véritable aux coeurs humains.

Les prêtres qui ont le privilège de s'asseoir quotidiennement dans les confessionnaux de l'Oratoire, ceux qui ont connu ces interminables nuits de grâce où sans arrêt défilent devant eux des pécheurs repentants, des fils prodigues, ceux qui — serviteurs de saint Joseph et continuateurs du Frère André — reçoivent les confidences de tant de misères, ceux-là seuls sont à même de se prononcer sur la véritable physionomie de l'oeuvre du Mont-Royal. Car, si le monde des corps y trouve un accueil sympathique, que dira-t-on du monde des âmes? Certes saint Joseph, l'espérance des malades, se fait bien bon pour ceux que l'infirmité abat; mais comme le Christ, il a encore un plus grand souci du bien des âmes. C'est pourquoi, à pleines mains, il sème au nom du Seigneur Jésus des richesses de grâces et des trésors d'espérance. En effet, l'Oratoire Saint-Joseph, grandiose monument de la foi qui l'a érigé, reste par-dessus tout le chef-lieu de l'espérance. *Ite ad Joseph!* Allez à Joseph! Allez à Joseph pour y trouver cette nourriture dont vous avez besoin, pour y puiser cette force qui vous manque, pour y découvrir cette lumière qu'est l'espérance.

Le Joseph de l'Ancien Testament devenu, après une longue période d'obscurité, l'intendant du royaume d'Egypte, construisit des greniers immenses en prévision de la disette future; et, lorsque ses sujets furent menacés d'inanition, ils vinrent à celui qui pouvait les

sauver de la mort. L'histoire se renouvelle. Le Joseph du Nouveau Testament, après une longue période d'obcurité, semble être devenu lui aussi l'intendant de la divine Providence. De cet Oratoire, plus particulièrement, il sème abondamment l'espérance qui permet aux hommes de trouver un sens à la vie. Combien qui étaient las et dégoûtés de vivre, qui sombraient dans le désespoir; combien qui pleuraient amèrement, qui se révoltaient avec aigreur; combien qui menaçaient de se durcir irrémédiablement dans un refus insensé de Dieu, ont retrouvé ici la lueur d'espoir, la toute petite flamme d'espérance qui leur a permis de se sauver.

Sans trop savoir pourquoi, marchant sans but, pensaient-ils, ils sont montés inconciemment jusque là; guidés par la main mystérieuse de Dieu, ils se sont rendus au sanctuaire et ils se sont trouvés agenouillés silencieusement dans l'ombre recueillie de la crypte. Là, leur pauvre tête si lourde et si enténébrée, entre les mains, ils ont retrouvé un souffle de vie. Aux pieds de saint Joseph, aux côtés du Frère André, ils se sont souvenus que Dieu est toujours là, qu'ils étaient éternellement Ses fils, et que depuis longtemps peut-être Il attendait le retour de l'enfant prodigue. Qui saura jamais le nombre de ceux qui de nouveau ont appris ici à espérer? Le nombre incalculable de ceux qui glissaient fièvreusement dans le noir et qui se sont subitement trouvés jetés en pleine lumière?

Le Mont-Royal est devenu terre d'espérance depuis que saint Joseph, servi par un homme simple et profondément croyant, y a élu domicile. Dans un monde qui ne sait plus ce que c'est que d'espérer, dans un monde qui est en train de voir s'éteindre la joie parce que l'espérance ne luit plus, sur une terre rongée d'inquiétudes, dans une cité minée par l'angoisse, dans un siècle tourmenté

follement par une crainte sans cesse renaissante, Dieu a voulu nous donner ce sanctuaire comme un gage de Son éternelle sollicitude. Dominant toute la cité, fièrement campé sur les sommets de la montagne, assis sur le roc, il rappelle à tous l'indestructible puissance du Seigneur. Il clame à nos oreilles un vigoureux message d'espérance, et il invite tous ceux qui s'agitent frénétiquement dans la fourmilière humaine, à lever la tête vers le ciel. Il dit à cette foule qui court en bas, à cette foule où tous se jettent tête baissée, les uns contre les autres, à cette foule qui sillonne les rues et qui semble affolée: Dieu est ici! Ici, apparaissent Sa puissance, Sa force, Sa bonté, Sa miséricorde.

Et les hommes qui savent entendre ce message, ceux qui consentent à quitter la plaine pour gravir la montagne, recouvrent l'espérance et l'amour dont ils ont un si urgent besoin.

Cette grande leçon spirituelle nous est donnée par le Frère André et son oeuvre. Puissions-nous la saisir et en vivre, afin que le don de Dieu à notre diocèse ne demeure pas lettre morte. Il est vrai, selon l'expression du Cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège, que "grâce à cet extraordinaire lieu de prière, Montréal est bien aujourd'hui la capitale de la dévotion à saint Joseph". Noblesse oblige !

Nous sentons bien, nos très chers frères, que la présence de saint Joseph parmi nous, si elle nous apporte d'une part le réconfort de sa bonté et le secours de sa puissance, nous crée d'autre part une grave obligation: celle d'être à la hauteur du don ainsi reçu.

C'est pourquoi, dans l'esprit même qui anima Nos prédécesseurs sur ce siège épiscopal, et conformément

aux directives pontificales, Nous désirons ardemment que vous, Nos fidèles bien-aimés, vous vous tourniez vers saint Joseph, afin de vous pénétrer de ses exemples, afin de vous dédier à son culte, afin de vous confier à sa protection.

"Il Nous paraît, écrivait Mgr Bourget, autant que Nous pouvons en juger, que telle est la sainte volonté de Dieu. Aussi, ne craignons-Nous pas de vous adresser ces paroles: O vous tous qui avez de grandes grâces à demander, allez au Bon, au Grand, au Puissant saint Joseph. *Ite ad Joseph.* Une de ses fidèles servantes, sainte Thérèse, nous dit positivement que l'on ne prie pamais en vain cet aimable Protecteur; et s'il nous était permis de parler de Nous, Nous vous dirions que, tout misérable que Nous soyons, Nous éprouvons visiblement, chaque jour, les effets de sa puissante protection. Aussi est-ce pour Nous un devoir impérieux d'amour et de reconnaissance que de travailler, de toutes Nos forces, à faire connaître, louer et bénir à jamais un saint qui, sur la terre, a été ce serviteur fidèle et prudent, que le Seigneur a mis à la tête de sa Famille, et qui, au ciel, est un protecteur si puissant de l'Eglise et de notre Pays en particulier".[23]

C'est donc Notre désir le plus ardent que vous vous unissiez en très grand nombre aux fêtes jubilaires qu'on célébrera cette année en ce sanctuaire du Mont-Royal. Nous souhaiterions qu'il n'y ait personne d'entre vous qui ne fasse cette année son pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph. Et Nous encourageons vivement les pasteurs à y amener leurs ouailles pour que chaque paroisse du diocèse profite des abondantes grâces que saint Joseph met à notre disposition. De même, Nous invitons

---

[23] *Lettres Pastorales*, t. 3, p. 165.

tous les groupements, qu'il s'agisse des communautés religieuses, des organismes diocésains, des mouvements d'Action catholique, à venir auprès de ce saint Patron pour lui rendre leurs hommages et puiser à son contact une ferveur nouvelle.

Tout particulièrement, Nous recommandons à tous, à titre de grandes intentions, de prier pour la béatification du cher Frère André, pour la paix dans le monde, pour le triomphe de l'Eglise, pour un regain de ferveur en notre diocèse et pour les vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires.

Puisse Marie vous incliner vers son époux afin que, comme elle et son Fils Jésus, vous trouviez auprès de lui le réconfort et l'appui dont vous avez besoin. A Jésus donc, par Marie et Joseph! *Ad Jesum per Mariam et Joseph!*

Cette lettre sera lue, au moins dans ses parties principales, au prône des messes, le dimanche qui suivra sa réception et en entier au chapitre des communautés religieuses.

Donnée à la porte d'Ostie (Rome), le dix-neuf novembre mil neuf cent cinquante-quatre, en l'anniversaire de la bénédiction du premier Oratoire du Mont-Royal.

✠ Paul-Émile Cardinal LÉGER,
archevêque de Montréal.

Hommage de:
L'ORATOIRE ST-JOSEPH DU MONT-ROYAL
MONTRÉAL - CANADA

PAUL EMILE LEGER,

Cardinal Priest of the Roman Catholic Church,
Titulary of Our Lady of Angels in Rome

By Divine Mercy and the authority of the Holy Apostolic See

Archbishop of Montreal

To the clergy, secular and regular, to the religious communities and all the faithful of Our diocese, health and benediction in Our Lord.

My dear Brethren,

As this Marian Year draws to a close and the Eternal City is the scene of grandiose celebrations honouring the splendours of Mary, it will be a surprise to some that We consecrate a Pastoral Letter to St. Joseph.

But what could be more fitting! For abstracting from any particular circumstances which invite Us to consider with you the noble and admirable person of the spouse of Mary, confining Ourself solely to the field of Sacred Scripture and theology, We could not act otherwise.

Holy Scripture, which transmits to our infirm minds so many of the riches of Revelation, has joined these two admirable figures as inseparable instruments of the mystery of the Incarnation. So much so, in fact, that nearly every time one reads the name of Mary in Scripture, he almost always finds that of St. Joseph. Thus we read in St. Matthew, in connection with the genealogy of Christ: "And Jacob begot Joseph, the husband of Mary..." [1]. Again, in explaining the birth of Christ, Scripture tells us: "Now the generation of Christ was in this wise. When His mother Mary was betrothed to Joseph, before they came together, she was found with child, of the Holy Ghost" [2]. Finally, when the inspired author relates the flight into Egypt, he states that "an angel of the Lord appeared in sleep to Joseph saying: Arise, and take the Child and His Mother..." [3].

In the sacred pages of the New Testament, God has given a very clear indication of His will to see Jesus, Mary and Joseph placed together under the same light. All three form a mysterious triptych which depicts the inscrutable depths of the essence of this mystery of grace which is the Incarnation of the Word. The brilliant light which radiates from the Word Incarnate surrounds Mary with a brightness which places her at the summit of the created order. Because she is illumined by the light of Christ, she is the great star of heaven and earth. So exalted is she that the remarkable intellectual and cultural efforts of the Christian world, intensified to a maximum in this Marian Year particularly, have not been able to attain her heights and have rendered to Mary homage far inferior to that which is due to her. Theologians have rightly understood this and expressed it in the words of

[1] Matthew, 1, 16.
[2] *Ibid.* 1, 18.
[3] *Ibid.* 2, 13.

St. Bernard: "*De Maria numquam satis!*" [4] In this succinct formula, they bring out the unspeakable glories of the Mother of God.

I — Theological Basis for Devotion to St. Joseph

Who is the Christian who cannot see that the glorious triumph, which is Mary's also, throws a bright light upon the shadowy figure of St. Joseph?

The paradox of this last expression is intentional. For, in our material world, light and shadows are completely opposed but, in the mysterious world of grace — especially in the ineffable picture of the Incarnation — light and shadows are no longer contradictory. For Christ, in fact, in the duality of nature which crowns the unique Person of the Word, is so infinitely superior to Mary that the light which englobes her, extraordinary as it may be, takes on the appearance of shadows because it is only a participation of that of Our Blessed Lord... But this shadow of Our Lord is still of great brilliance and raises Our Blessed Mother above all other creatures.

St. Joseph, in turn, walking in the shadow of Our Lady, radiates with the very brightness which she sheds upon him. Thus, because he was placed in the closest possible relationship with Mary, his spouse, he participates in the most intimate manner possible in the glory of Our Lady.

From his title as Mary's spouse, flows "his dignity, his holiness, his glory. Certainly — and here we are quot-

[4] St. Bernard, In Antiph. *Salve Regina*, Serm. 2, Migne P. L., T. 184, col. 1065.

ing the words of Leo XIII written in what has since become the Magna Carta of the theology of St. Joseph — the dignity of the Mother of God is so great that nothing can be created which can surpass it. Nevertheless, since Joseph was united with the Blessed Virgin by the conjugal bond, there can be no doubt that he approached, more than anybody else, the eminent dignity by which the Mother of God so greatly surpasses all other created natures. Marriage is indeed the most intimate union possible and involves, by its very nature, a mutual sharing of the goods accruing to one or the other of the parties. Moreover, in giving Joseph as husband to Mary, God gave her not only a companion for life, a witness to her virginity and a guardian of her honour but, by virtue of the conjugal pact, a participation in her sublime dignity" [5].

St. Joseph's dignity arises out of his title of spouse of Mary but it also rests upon another title, that of foster-father of the Christ-Child.

Here again our narrow human concepts are confused in the face of the notion of so paradoxical a paternity. But this fatherhood of St. Joseph, mysterious as it may be, is as real and certain as his virginity. To understand this, we need but listen to St. Augustine, the most brilliant of the Doctors. This eminent representative of oriental tradition expressed the idea in the following celebrated parallelism which has become a classic in patristic literature: The more chaste a father was St. Joseph, he stated without fear or hesitation, the more surely was he father — "...*tanto firmius pater quanto castius pater*" [6]. And he adds: "Just as there was a real marriage between Mary and Joseph, one in which human

[5] Leo XIII, Encyclical *Quamquam Pluries*.
[6] St. Augustine, *Sermon* 51, C. 20, 30, Migne, T. 38, col. 351.

desire had no part, why should the Son whom Mary's virginity brought forth not be considered also as the Son of the chaste Joseph? For he is a chaste husband, just as she is a chaste wife. Why should he not be father while conserving his virginity, just as Mary merited to be mother and remained a virgin? Consequently, those who claim that Joseph should not be called father because he did not beget a son, consider in the procreation of children, merely the satisfaction of concupiscence and not the tenderness of affection." [7].

The unfathomable elements of this unique fatherhood should not lead us to minimize the reality of its existence. "Your father and I have sought Thee sorrowing"[8], Mary said to Jesus on the occasion of the finding in the temple. "Your father and I..." — what precious testimony from the lips of the Blessed Virgin. Father of Jesus, adoptive father, foster-father, putative or virginal father, whatever we may choose to call him, but nevertheless, in the true sense of the word, father of Jesus." So much so, that he made possible the execution of the designs of Providence and the Divine Maternity of Mary.

For, according to the plan traced from all eternity and concretely willed by God, Christ was to be born of a married woman who was at the same time a virgin. That is to say, he was to be born of a spouse who would, at the same time, be a virgin, not only in a moral and spiritual sense, but in a physical and corporal sense as well. This divinely pre-ordained exigence called for a conjugal or mutual virginity which depended as much upon the free consent of St. Joseph as upon that of Mary. So it is that the human generation which Jesus had to Mary truly became a blessing shared by the two spouses.

---

[7] *Ibid.*, C. 16, Migne, T. 38, col. 348.
[8] Luke, 2, 48.

Here, more than in any other case it is true that "what God has joined together, let no man put asunder" [9].

Holy Scripture, in placing these two admirable figures side by side under the most immediate influence of the Incarnate Word, has given the theological basis for this doctrine.

Theological tradition, starting with Scripture and elaborated through the centuries, is entirely justified in placing Joseph with Mary and Jesus in an order that is entirely unique. Their common life, the state, the graces and the honours they shared, forged bonds so strong between these holy spouses that it is quite understandable that, before the close of the Marian Year, We should wish to recall to you the presence of St. Joseph in union with that of Mary.

One cannot be understood without the other. It is again Pope Leo XIII who tells us this in imperative and absolute words behind which we can sense all the weight of his pontifical authority: "We judge it very useful that the Christian people should learn to invoke with great piety and confidence, along with the Virgin Mother of God, her most chaste spouse, Saint Joseph. It is with certainty that we consider this to be desirable and agreeable to the Blessed Virgin herself" [10].

The Marian Year therefore proves to be the most opportune time to underscore and illustrate the glory and the power of St. Joseph.

---

[9] Mark 10, 9.
[10] Leo XIII, *op. cit.*

II — St. Joseph's Universal Patronage

Furthermore, this year also marks the 85th anniversary of the proclamation of St. Joseph's universal patronage over the Church. Is it not a striking confirmation of the union between the two spouses which the Christian people must keep in mind, to see Pope Pius IX — the pontiff who had previously defined the dogma of the Immaculate Conception — proclaim, on December 8, 1870, on the feast of the Immaculate Conception, the universal patronage of St. Joseph, in answer to the insistent requests of the bishops and the faithful the world over?

With the development of Marian theology, and especially since the Bull *Ineffabilis Deus* which glorified with great splendour the Immaculate Conception, St. Joseph has stepped from the shadows. Following the plan of Providence, and in conformity with the historical development of Catholic dogma and its homogeneous evolution, he came in his time, after Mary, by her and with her, to enrich the Church by his beneficent presence. It is not that he had been absent before. The contrary is only too evident. Henceforward, however, it was to become more actual, better recognized, more enlightened. He became the recognized and official guardian of the house of God. Just as, in ancient times, God established the Patriarch Joseph, son of Jacob, as governor of all Egypt, to procure bread for the subsistence of his people, so too when the time was come for God to send us His only Son to begin His redemptive work, He chose another Joseph who was prefigured by the first. He established him master of His house and of all His goods. He committed to his care His richest treasures: Jesus and Mary.[11].

---

[11] Pius IX, decree *Quemadmodum Deus.*

Now, in the remarkable words of Leo XIII: "... this divine house which Joseph governed with the authority of a father, contained the first fruits of the new-born Church. For is not the Blessed Virgin, who is the mother of Christ, also the mother of all Christians whom she brought forth in the pain which united her to the dying Redeemer, on Calvary? And is not Our Blessed Lord the elder brother of all the faithful who have become His brothers by adoption and by redemption?" [12].

Our loving Saviour is the head of the Mystical Body which is the Church. Therefore it is Joseph's duty, more than any one else's, to watch over the whole Christ, head and body, as, in Nazareth, he had watched over the humble household, the cradle and seed of the Church. This is in accordance with the providential role given to him by God and this title of Universal Patron of the Church is but the logical extension of his sacred and indisputable title of head of the Holy Family. Seen in this way and considered in the light of the Incarnation and the Redemption, St. Joseph's position is a preponderant one. There could never be question, in this case, as too many unfortunately believe, of a "devotionnette" which is purely arbitrary and private.

Christ, Mary and the Church: these are the ultimate foundation stones on which the cult to St. Joseph rests. To Jesus through Mary. To Mary through Joseph. This is a pious formula but sane theology as well, sanctioned, moreover, by the authority of His Holiness, Benedict XV [13]. Doubtless we could complete it by adding: *Ad Ecclesiam per Joseph*, to the Church through Joseph!

---

[12] Leo XIII, Encyclical *Quamquam Pluries*.
[13] Benedict XV, Motu proprio *Bonum Sane*.

My dear Brethren, would this not be the explanation of the phenomenal renewal of devotion to St. Joseph in our times. As patron of the Church, he must keep the faithful within the bosom of Holy Mother the Church, and this in spite of devastating influence of heresy and error.

One of the most pressing needs of our day is a deeper understanding of the Church. Oh! how much must this understanding be vivified. Subtle and violent dissension is ever at work, undermining the Christian world, and sowing the seeds of proud revolt against the so-called "dictatorship" of the Church. Men and women no longer wish to obey or submit their spirit to God, to Christ or to the Church, which are, in fact, all one. We feel great sorrow when we see with a certain fear too many Christians, many of them well-intentioned, whose intelligences are blunted to the point of no longer accepting, except with difficulty and reticence, the doctrinal or pastoral directives of the Hierarchy.

They do not understand that there is no Church but a Hierarchical one, and that to destroy the authority of the Hierarchy is to attack the very heart of the Church. As the mystery of the Church is linked with the mystery of Christ, so the mystery of the ecclesiastical Hierarchy is bound to the very mystery of the Church. Yes, this Hierarchy is truly a mystery, it is not merely an authority which is visible, human and similar to any other in the exercise of its power. *Ubi Christus, ibi Deus! Ubi Ecclesia, ibi Christus ! Ubi Petrus, ibi Ecclesia !* Where Christ is, there we find God! Where the Church is, there we find Christ! Where Peter is, there we find the Church. We must understand and live these vital principles, in such a manner that the Church will become a body, united and invulnerable.

We have every conviction that the most important effect of our devotion to St. Joseph will be to restore to the Christian mentality this understanding of the Church. And history supports our conviction.

We recall that in the XVth Century the Christian world, still intact and enveloped in the seamless robe of the Saviour, formed one religious family and bore the beautiful name of Christianity. But diabolical forces were at work, silently undermining this solid block of grace. The Hundred Years war ravaged countless nations, leaving a wave of destruction and disaster in its wake, disrupting the equilibrium of that period. In all classes of society, hatred and quarrels and dissensions surged up. Soon the seamless robe of the Church was torn by schism and left to the merciless intrigue of the covetous.

On the 8th of September, 1416, at Constance, on the feast of the Nativity of Mary, another remarkable coincidence: John Gerson, chancellor of the celebrated University of Paris, mounted the pulpit of the Cathedral in this ancient city, where the Council was being held. In that celebrated church, the voice of this great mystical theologian rang out as though inspired by the Holy Spirit. He appealed to the August Assembly and urged them to put an end to the schism which caused such sorrow to the Church. He was indeed truly inspired in choosing as the theme of his sermon the following text from St. Matthew: "Jacob begot Joseph, the husband of Mary, of whom was born Jesus" [14]. Throughout his discourse, he urged the Council to proclaim the dogma of the Immaculate Conception of Mary. Then, taking no pains to conceal his personal devotion to St. Joseph, he evoked the

[14] Matthew 1, 16.

figure of the Head of the Holy Family with extraordinary eloquence. He exalted his vigilance, his devotion, his power, always uniting the glory of the Holy Patriach to that of Mary, and concluded forcefully: "The honour shown to St. Joseph will be the remedy to the schism which has torn the Church asunder. Joseph, the spouse of Mary, the great and all powerful patron who has a sort of control over the heart of Mary, will assuredly give the Church back to her only Spouse, in the person of the true and legitimate Pope who must be acknowledged" [15].

These words, spoken with true prophetic foresight, came true the following year, when the accession of Martin V to the Throne of Peter marked the end of the schism and the return of the sheep who had been lost in the storm. The Church was saved through the intercession of St. Joseph as the Child Jesus had been, at the time of the flight into Egypt. "God, says Bossuet, in a meditation on the Holy Innocents, only saves that which must be saved."

This was repeated later.

On December 8, 1870, the Decree of the Sacred Congregation of Rites which announced the patronage of St. Joseph over the Universal Church, contained these lines which might have been written for our own day: "...In the troubled times through which we are passing, when the Church herself is harried on all sides by her enemies and overwhelmed by such widespread calamity that the impious are beginning to believe the time has come when the gates of hell shall prevail against her, the Venerable Pastors of the Catholic world, in their own name and in the name of all the faithful under their care,

---

[15] John Gerson, *Sermon of the Council of Constance*, in VIVES, *Summa Josephina*, lib. I, n. 213, p. 46.

humbly begged the Sovereign Pontiff that he might deign to declare St. Joseph patron of the Universal Church. This request having been repeated with greater insistence during the Vatican Council, His Holiness Pius XI, profoundly moved by the lamentable state of prevailing conditions, and wishing to place himself and the entire Church under the powerful protection of St. Joseph, graciously acceded to the wishes of so many Venerable Pontiffs..."

Once again, St. Joseph had been called upon for the salvation of the Church.

Pope Pius XI, himself, concluded his encyclical on Atheistic Communism, *Divini Redemptoris*, by calling upon the powerful vigilance of St. Joseph over the Church in order to assure its triumph over that terrible form of evil.

These testimonies, in addition to many more, which we must omit here, indicate only too clearly how closely the lot of the Church is bound to the person of St. Joseph. We therefore firmly believe that the result of devotion to St. Joseph will be the consolidation of the Church in the world above all, but also in the hearts and minds of the faithful.

Can any doubt remain in our minds? If there were, Our Blessed Mother would take it upon herself to guide us. For when she brought us her troubling message at Fatima, on that memorable October 13, 1917, she appeared to the three little children in the company of St. Joseph and the Child Jesus. Thus was fulfilled a startling promise she had made to them the previous month: "You will see St. Joseph with the Child Jesus, both ready to give peace to the world."

What more need have we of other reasons? The Blessed Virgin has spoken. She has told us in explicit terms that peace will come to the world through Christ, but also through St. Joseph. That elusive peace, which all seek with great eagerness and which is constantly in danger of being broken, will never be found unless we follow the ways indicated by Mary. Thus, we shall never be found unless we follow the ways indicated by Mary. Thus, we shall never find it unless we pass through Joseph.

For all of these reasons We wish to intensify devotion to St. Joseph in our midst. We want him to be more acknowledged and honoured, prayed to an invoked with a fervour that will be a continuation of the fervour you have shown our Blessed Mother in this Marian Year. That is why We have been moved to proclaim the coming year a jubilee year of thanksgiving on the occasion of the 85th anniversary of the proclamation of St. Joseph's patronage over the Universal Church, that is, from December 8, 1954 to December 8, 1955.

III — St. Joseph's Patronage over Canada

This new impetus given to devotion to St. Joseph is of special significance to Canadians whose devotion to him is centuries old. As far back as we may go in the annals of our history, we find evidence of the particular attention paid by our ancestors to the Head of the Holy Family. One might say that he figures in our history as a personage of our own new world. In this history, which is our pride and which recalls the undying memory of men and women whose energy and valour, whose genius and sanctity have built our nation, he finds a place as an intendant who was sent to carry out a special mission of God.

On the 19th of March 1624, nine years after the first Recollets were brought to Canada by Samuel de Champlain, St. Joseph was chosen by public vow as first patron of Canada and protector of the new-born Church. For this event, our historians tell us, all the French settlers and a number of Indians were gathered in the city of Quebec.

A few years later, in 1637, this consecration was renewed with still greater solemnity. A document of that period describes the event as follows: "The day of the celebration, Our church was filled with people and devotion, just as at Easter time, each one giving thanks to God for having given us as protector the protector and angel guardian (as it were) of Jesus Christ His Son. It is, I believe, due to his merits and kind offices that the settlers of New France, living on the shores of the lordly St. Lawrence river, resolved to accept all the good customs of the old country and to exclude all the evil ones" [16].

On that occasion, Pope Urban VIII himself had sanctioned this choice of the Saint as patron of the country. Henceforward, devotion to St. Joseph increased and implanted itself more and more with a firmness which cannot but be surprising, because of its great unanimity.

A consultation of the annals of religious communities of the era reveals that they are filled with instances of devotion towards the spouse of Mary.

The companions of Jeanne Mance, who took upon themselves the work of founding an institution which has continued its good influence even to our own days — the Hotel-Dieu Hospital of Montreal — took the name of

[16] Jesuit Relations.

Hospitallers of St. Joseph and vowed themselves to propagate his cult with unflagging zeal. They dedicated their chapel to St. Joseph in 1656. And it is worthy of note that this chapel was considered as the first church in Montreal, for until then, mass had been celebrated on an altar located in the Fort of Ville Marie. A report addressed to Rome by Bishop Laval, related this fact as follows: "In Montreal, a wooden church has been built and placed under the patronage of St. Joseph; it is the property of the hospital and serves as a parish church" [17].

And thus, Montreal's first church was dedicated to St. Joseph.

One after the other, the Congregation of Notre Dame, founded by Blessed Marguerite Bourgeoys, the Hospitallers of Quebec, the Ursulines of Mary of the Incarnation, Mother d'Youville's Grey Nuns, all benefited by his favours and spread devotion to him.

The Jesuit Relations, which have been called the Acts of the Apostles of the Canadian Church, abound with indications of the presence of St. Joseph in those days of heroism.

Thus, we find that the bishops of the early colony, too, encouraged this surge of piety. In 1693, Bishop Jean de St-Vallier, successor of Bishop de Laval, established the first Canadian Confraternity in honour of St. Joseph. In answer to a petition of Father Guyotte, pastor of Montreal, and of his wardens, the Bishop of Quebec wrote these lines which clearly indicate the high esteem in which St. Joseph was held in the Canadian Church. "Since it has pleased Divine Providence to give Us the charge of this new flock, we consider Ourself obliged, in a

[17] *Circular and Pastoral Letters of the Bishops of Quebec*, Tome I.

special manner, to watch over the spiritual welfare of the souls confided to Our care. And to seek the most suitable ways to inspire each Christian family with a true and solid devotion so that, by their words and example, they may work efficaciously for the conversion of the infidels of this new world. That is why We feel compelled not only to receive favourably the request which has been addressed to Us to establish a pious association and confraternity of persons of both sexes specially dedicated to devotion to the great Saint Joseph, first protector and patron of this colony, but also to recommend that devotion as one of the most efficacious and solid means to wipe out sin and to sanctify souls with a tender and true love of Our Saviour Jesus Christ and His Blessed Mother who were confided to his care." [18] This vigorous impulse of the Hierarchy, together with the spontaneous faith of the people, permitted St. Joseph to preside in a very special manner over the spiritual destiny of our country.

We have seen, my dear Brethren, how remarkable a part Ville Marie has played in the spread of devotion to the Holy Patriarch. Under the guidance of our Venerable Predecessor, Bishop Ignace Bourget, the diocese of Montreal was definitely dedicated to the glory of St. Joseph. In proof of this, We quote a passage from one of his many exhortations as an example of his devotion and an indication of his will: "It is evident, therefore, he wrote, that the whole country should make a daily practice of rendering great honour to St. Joseph. Such is already the case in many communities and parishes who honour him as their protector and father. However, we must admit that that is not sufficient to acknowledge the incomparable merits of the foster-father of Christ and chaste spouse of the Immaculate Virgin Mary. A church is needed to

[18] *Letters of the Bishops of Quebec*, Quebec, Côté, 1887, T. I., pp. 296-7.

serve him, as it were, in the name of the others, a church where he would receive daily the public honours due to his eminent virtues. It is only natural that it be the Cathedral church. All the prayers of the diocese can be centered in it, morning and evening, so that a more solemn cult may be rendered to this powerful patron who protects our parishes, our communities and our families. Thus incense of agreeable odour will rise to his throne above and bring joy to all who are in heaven and who, doubtlessly, are greatly interested in the glory rendered to the Saint who fulfilled, on earth, such a sublime mission.

"Now... we wish to declare that We will dedicate to his honour all that is left in Us of strength and of life, by making of this church a place of pilgrimage where all may come to visit him as all go to visit his glorious spouse at the church of Bonsecours." [19].

The long and fruitful years that this man spent at the head of Our diocese have indelibly imprinted the effigy of St. Joseph upon our heritage.

Three hundred and thirty years have passed since the people of New France consecrated themselves to St. Joseph. From 1624 to 1954, the years have been laden with gifts showered upon us and in particular upon Our diocese by our National Patron. That is why, my dear Brethren, we see in this anniversary another occasion to enliven your love for Saint Joseph and to recall to mind his just right to your devotion.

---

[19] *Pastoral Letters*, Tome 3, pp. 147-165.

IV — Golden Jubilee of St. Joseph's Oratory

We insist upon this all the more because of the fact that this year marks the fiftieth anniversary of the foundation of St. Joseph's Oratory on Mount Royal.

Fifty years ago, this November 19th, the first Oratory was blessed by Bishop Racicot, auxiliary Bishop of Montreal.

At that time, Mount Royal was a wild and heavily-wooded mountain-side where nature alone ruled supreme.

But God chose a man with a simple heart whose faith, hope and charity was to transform the whole mountain. For years and years, the humble brother-porter at Notre Dame College climbed the narrow path up the mountain-side alone, to the spot where he was to build the Shrine of St. Joseph. Then, little by little, the fire of his faith caught. Because he was so evidently an instrument of Providence, he began to attract souls of good will. These were the first hours of the Oratory. A medal buried in the ground, a handful of children praying with Brother André; such were the precursors of the crowds which, since that time, have been flocking up the northern slope of Mount Royal.

Shortly afterwards, in 1904, the first small chapel was erected, St. Joseph's Oratory. This extraordinary spiritual adventure continued with surprising rapidity: in 1916, the crypt church was constructed. In 1924, the corner-stone of the basilica was blessed by His Excellency Archbishop Pietro di Maria, then Apostolic Delegate to Canada ; in 1937, Brother André died, but the imposing structure was already rising and was crowned with its majestic dome a little later. In 1940, three years

after the death of the Servant of God, the Diocesan Inquiry for his beatification was begun. In 1943, the consecration of the crypt took place. And soon, we shall be able to see the completion of the basilica, an event for which we greatly hope.

My dear Brethren, fifty years have sufficed to turn this mountain into an internationally known place of prayer. *Digitus Dei est hic!* Yes, the finger of God is truly there! [20]

On the one hand, the little primitive chapel; on the other, the colossal monument which casts its magnificent silhouette against the sky-line of Canada's metropolis. On the one hand, the timid witness of the first laborious hours; on the other, the irrefutable proof of the immeasurable gratitude of a whole nation.

What remarkable unity, what continuity in the work of God! From the first church of Montreal dedicated to St. Joseph in 1656, to this extraordinary sanctuary which overlooks our diocese in 1954; from the dream of Bishop Bourget who desired with such eagerness a place of pilgrimage in honour of St-Joseph, to this almost unbelievable realization of Brother André, we find one and the same current of grace.

While the old world of Europe is, in a particular manner, confided to Mary, with Lourdes and Fatima, the new world seems to have become the chosen land of her spouse. And it is in her own city that Mary has wanted to glorify her spouse.

We cannot thank God enough for having given us Brother André. We dare hope, without anticipating in

[20] Exodus 8, 19.

any way the decisions of Holy Mother the Church, that he will one day receive the honours of beatification. To St. Joseph, we owe unalterable gratitude for having chosen our land to be his preferred dwelling-place; to Mary, our profound thanks for having honoured us with her confidence by leaving to our care the glorification of her spouse.

This golden jubilee provides a fitting occasion to express the joy which we experience. Today, our heart rejoices greatly! Not so much because of the existence of this shrine of stone, but rather because by its very existence, it bears witness to the eternal presence and the eternal action of God among us. For nothing that can be found on Mount Royal, nothing of all that would exist without the benevolent concern of the Lord for us. Is not the most exalted, the greatest and most undeniable role of this sanctuary to recall the power of God to the forgetful minds of men? Is it not to be an irrefutable witness to the fact that God watches over us and that, by the humblest means, He can produce the most extraordinary and unexpected things?

Had it been undertaken by the most audacious of financiers, this work would have seemed an absurdity; had it been backed up by the most highly-developed human techniques, it would have been irremediably destined to failure. But willed by God, erected by Him, directed by Him, it became possible. What was considered as folly by men, God has accomplished in an admirable fashion. "*Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam.* Unless the Lord build the house, they labour in vain that build it." [21]

[21] Psal. 126, 1.

Certainly these words of Scripture can find no better application. Men could have worked to build St. Joseph's Oratory but all would have been in vain had not God Himself intervened. It is God, and we might even say God alone, who has built this sanctuary on the mountain; it is God who has made it grow and it is He who will see it completed. There is not a stone of this vast edifice which does not bear witness to the fact that it is there only because God has willed it. Indeed, it is the sight of this astonishing spectable that enables us to understand the answer of Christ to the Pharisees who protested against the acclamation of the crowds: "I say to you that if these shall hold their peace, the stones will cry out" [22]. In this case, the multitudes have not remained silent, but the stones have joined with them to proclaim the glory and the goodness of God and the greatness of St. Joseph.

This sanctuary, before being considered as a monument which arouses our admiration, should be looked upon as a spiritual beacon. The illumined cross, high on the dome, cuts a path of light through the surrounding darkness and offers travellers a comforting landmark. Fixing our gaze upon this cross, which seems to give unity and adhesion to the whole edifice, we should always remember that God has looked kindly upon us and He has favoured us with His grace.

Let us not be like tourists and sight-seers who are content with visiting the Shrine without any attempt at piercing through the mystery of this holy place. The casual visitor probably realizes that much physical suffering has been alleviated here; he may even be impressed by the many ex-voto that bear witness of this.

[22] Luke 19, 40.

But astonishment it not faith. He will continue to ignore the spiritual miracles which are infinitely more numerous; the resurrection of souls, who for long years were imprisoned by sin and who despaired of their conversion, souls who found the peace of God in this place. For a long time they had wandered far from the sheepfold, lost sheep, separated from the flock, away from the shepherd, stubbornly refusing God's graces. Lepers whose bodies were perhaps healthy, but whose souls were eaten away by corruption and gave off an odour of death.

And yet these are, in truth, the preferred sons of St. Joseph and of Brother André. When the latter founded the Oratory, he wished above all to create a spiritual center from where graces would flow to overpower all resistance. In all the celebrations and events which took place here, in the miracles which have been observed here, we can find the tenacious preoccupation of bringing grace to souls and restoring the fire of true love to human hearts.

The priests whose privilege it is to sit daily in the Oratory's confessionals, who have known long nights that were a constant flow of grace as ranks of prodigal sons came to kneel, repentant, before them, those who — servants of St. Joseph and continuators of the work of Brother André — listen to the secret sorrows of so many, they alone are in a position to judge the real value of the work being accomplished on Mount Royal. For, if bodies find solace there, how much more do souls! Of course, St. Joseph, hope of the sick, is very good to those afflicted by infirmity but, like Christ Himself, he is concerned far more with the good of souls. That is why he sows, in the name of the Lord Jesus, the riches of grace and the treasures of hope. In the final analysis, St. Joseph's Oratory — a grandiose tribute to the faith that built it — remains

above all, a fountainhead of hope. *Ite ad Joseph!* Go to Joseph for the nourishment you need, to obtain the strength you need, to discover the light which is hope.

Joseph of the Old Testament became, after a long period of obscurity, the steward of the kingdom of Egypt and built huge granaries to provide for the needs of the coming famine; and, when his subjects were threatened with starvation, they came to him who could save them from death. History repeats itself. Joseph of the New Testament, after a long period of obscurity, has become the steward of Divine Providence. Through the instrumentality of the Oratory, he distributes in abundance that hope which allows men to discover the meaning of life. How many weary and discouraged souls who were sinking into despair, how many souls who wept and bitterly rebelled, how many souls in danger of hardening their hearts forever in the obstinate refusal of God, have found here the ray of hope, the tiny flickering flame which led to their salvation.

Without any clear knowledge of what they were doing, walking aimlessly, so they thought, they unwittingly made their way on Mount Royal. Guided by the mysterious hand of God, they went up to this sanctuary and found themselves silently kneeling, in the quiet recollection of the crypt. There, holding their poor heavy and confused heads in their hands, they have found a breath of life. There, at the feet of St. Joseph and at Brother André's side, they remembered that God is always there, that they were His sons for eternity, and that He awaited the return of the prodigal child. Who could ever calculate the number of souls who grasped anew the meaning of hope in this holy place — the incalculable number of those who were feverishly sinking into the dark abyss and who have suddenly found themselves surrounded by light.

Mount Royal has become a land of hope ever since St. Joseph took up his residence there with a humble man of great faith as his servant. In a world that no longer knows the meaning of hope and is in the process of witnessing the extinction of joy, because hope no longer illumines it; in a world eaten away with worry, a city undermined with anguish and a century tormented with an ever-recurring fear, God has willed to place a sanctuary as a sign of His Eternal solicitude. Dominating the city's sky-line, proudly crowning the mountain, firmly embedded in solid rock, it calls to mind the indestructible power of God. It proclaims a powerful message of hope to our times and extends an invitation to all who move around with frantic agitation in the human ant-hill to raise their eyes to the heavens. It speaks to the masses that swarm in the streets below, to the masses that struggle one against the other, to the masses that frantically race through the streets: God is here! Here is His power, His goodness, His might, His mercy!

And those who listen to the message, those who have the courage to leave the plains for the heights of the mountain, find the hope and the love they need so urgently.

Such is the spiritual heritage given to us by Brother André and his work. Let us accept it and live it so that the gift of God to our diocese may not be without fruit. It is true, as Cardinal Tisserant, dean of the Sacred College, has pointed out, "that thanks to this extraordinary place of prayer, Montreal has become the world's capital in devotion to St. Joseph". *"Noblesse oblige!"*

We are well aware, dear Brethren, that if the presence of St. Joseph among us brings the comfort of his goodness and the assistance of his powerful intercession, it also imposes serious obligations upon us: in particular that of

rising to the height of the gift we have received. That is why, inspired by the spirit of Our predecessors of this Episcopal See and in conformity with the directives of the Holy See, We ardently desire that you, beloved faithful of Our diocese, turn to St. Joseph to imbue yourselves with his example, to dedicate yourselves to his praise, in order to place yourselves under his protection.

"It seems to us", wrote Bishop Bourget, "in so far as We can judge, that such is the will of God. Moreover, We do not hesitate to say to you : O you who seek great favours, go to the good, the powerful, the great St. Joseph. *Ite ad Joseph!* One of his faithful servants, St. Theresa, said that we never pray in vain to this loving protector. And if We might speak for Ourself, We would tell you that, miserable as We are, We experience visibly every day, the effects of his powerful protection. Moreover it is Our grave obligation of love and gratitude to work, with all the means at Our disposal, to make known, praised and loved this Saint who, on earth, was the faithful and prudent servant whom God chose to be the Head of the Holy Family and who, in Heaven, is the mighty protector of the Church and of our country in particular." [23]

It is therefore Our ardent wish that you come in great numbers to participate in the jubilee celebrations which will be held at St. Joseph's Oratory this year. We hope that there will not be one of you who will fail to make his pilgrimage to St. Joseph's Oratory this year. And We encourage all the pastors to go there with their parishioners so that each parish of the diocese may share in the abundant graces which St. Joseph places at our disposal. We also invite all diocesan organizations, religious communities and Catholic Action groups, to come to the Shrine of

---

[23] *Pastoral Letters*, T. 3, P. 165.

our patron to offer their homage and to draw new fervour from this contact with him.

Moreover, we recommend to your prayers, in a particular manner, the following special intentions: the beatification of dear Brother André, peace in the world, the triumph of the Church, the renewal of fervour in our diocese and vocations to the priesthood, to the religious life and to the missions.

May Mary turn you towards St. Joseph so that, like her and her Divine Son, you may find in him the strength and comfort you need. To Jesus then, through Mary and Joseph! *Ad Jesus per Mariam et Joseph!*

This letter will be read, at least in its principal parts, from the pulpit on the Sunday following its reception and in its entirety at the Chapter of religious communities.

Given at the Ostian Gate (Rome), the nineteenth of November, nineteen hundred and fifty four, on the anniversary of the blessing of the first Oratory of Mount Royal.

✠ Paul Emile Cardinal Leger,
Archbishop of Montreal.

LETTRE ET ORDONNANCE

Portant publication et promulgation du Feuillet des traitements et des tarifs

---

PAUL - EMILE LÉGER

Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine
du titre de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes

Par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique.

Archevêque de Montréal

Aux clercs, aux religieux et aux fidèles de l'Archidiocèse de Montréal, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Lors de la promulgation de Notre Synode, le 29 décembre 1952, Nous annoncions la publication prochaine d'un Feuillet des traitements et des tarifs. Ce feuillet devait apporter des solutions aux problèmes que pose la sécurité matérielle et sociale du clergé et fixer les changements nécessaires dans les traitements des prêtres et les offrandes des fidèles. Le Feuillet des traitements et des tarifs que Nous vous présentons aujourd'hui détermine les traitements des prêtres et le tarif des offrandes que les fidèles ont à verser pour le soutien de l'Eglise. Nous espérons y joindre bientôt un plan d'assurance qui protégera d'une façon adéquate contre les risques de l'âge et de la maladie.

L'Eglise a toujours accordé une attention particulière à l'administration temporelle des paroisses. Il convenait de compléter le Feuillet de l'administration temporelle des paroisses, par une législation sur les traitements du clergé et sur les tarifs des actes ministériels.

Des modifications aux traitements et aux tarifs établis s'imposaient. Le système financier actuellement en vigueur date d'un temps où les conditions économiques et sociales de notre peuple étaient fort différentes de celles d'aujourd'hui. Autrefois, avec les revenus de la dîme et d'un casuel restreint, le curé pouvait pourvoir convenablement à sa subsistance. Aujourd'hui, notre population dans le diocèse de Montréal est devenue en très grande partie urbaine de rurale qu'elle était. A la dîme a succédé la capitation qui n'a jamais assuré un revenu satisfaisant. Pour procurer des revenus suffisants à leur paroisse et à leur clergé, les fidèles ont donc dû assumer des dépenses considérables à l'occasion d'événements particuliers de leur vie comme les mariages et les funérailles. Il a paru désirable que les fidèles contribuent au soutien de leur paroisse toute leur vie et cela principalement par le paiement d'une capitation raisonnable. C'est d'ailleurs ce que Nous décrétions dans Notre législation synodale à l'article 269, 1° : "C'est par la dîme ou capitation que les fidèles assurent d'abord le soutien de leur paroisse. C'est un devoir de justice de la payer chaque année".

Une fois la perception de la capitation solidement établie, on pourra en arriver à réduire d'une façon substantielle les tarifs élevés des mariages et des funérailles. Si la présente solution reste incomplète, c'est qu'il faut, pour éviter de compromettre la situation financière de nos paroisses, organiser d'abord solidement la perception de la capitation. Nous comptons sur la collaboration de Notre clergé pour éclairer les fidèles sur leur devoir dans ce domaine.

Par ailleurs, il y a une disproportion considérable entre les revenus des différentes paroisses du diocèse. L'augmentation d'une population jeune dans certaines régions présente comme résultats un accroissement de

naissances et un très petit nombre de décès, tandis que dans d'autres quartiers, on constate un grand nombre de décès et assez peu de naissances. Dans les paroisses où les funérailles sont moins nombreuses, en particulier dans les paroisses de fondation récente, les curés ne réussissent pas toujours à jouir d'une honnête subsistance. Dans le système actuel, il est très difficile sinon impossible d'établir une législation uniforme qui corrigerait cet état de choses. Pour remédier à ces inconvénients, Nous avons établi une législation qui prévoit un meilleur équilibre dans les ressources tant des fabriques que du clergé lui-même.

Les modifications prescrites par le présent Feuillet n'ont pas été faites inconsidérément; elles furent longuement étudiées et soumises à l'approbation de Notre Chapitre. C'est pourquoi, Nous vous exhortons instamment, bien chers collaborateurs, à bien accueillir ces lois nouvelles et à en faire un essai loyal.

Que Marie, Reine du Clergé, vous guide dans l'application de cette législation pour le plus grand bien des âmes et de l'Eglise.

En conséquence de ces considérations, le Saint Nom de Dieu invoqué, en vertu de Notre pouvoir épiscopal et d'indults apostoliques, Nous avons décrété et Nous décrétons par les présentes ce qui suit:

1 — Chaque prêtre reçoit un traitement évalué d'après le coût de la vie et selon sa fonction dans le diocèse.

2 — La part du célébrant sur l'honoraire de la grand-messe recommandée, de la messe de mariage et de la messe des funérailles, est augmentée.

3 — La capitation est augmentée et uniformisée pour toutes les paroisses du diocèse et le produit en est remis intégralement à la Fabrique.

4 — Les responsabilités respectives du curé et de la Fabrique par rapport à l'entretien du presbytère, sont réparties d'une façon uniforme pour toutes les paroisses du diocèse.

5 — Les revenus provenant des mariages et des funérailles appartiennent intégralement à la Fabrique. La quarte funéraire (part de l'Archevêque) ainsi que le casuel du curé qui était perçu à l'occasion des mariages et des funérailles, sont abolis.

6 — Les classes actuelles des funérailles continuent d'exister avec tous les avantages qu'elles comportent, mais le tarif doit être partout conforme aux paragraphes 48 et 54 du présent Feuillet. En aucun cas, les dépenses ne doivent dépasser le quart (¼) du montant fixé.

7 — Il doit y avoir, au bureau public du presbytère, un tableau complet et détaillé des tarifs qui concernent les fidèles. On doit reproduire, bien en vue sur ce tableau, l'article 304 du Synode touchant les certificats pour fins d'impôts. Une copie de ce tableau doit être envoyée à l'Archidiacre avant le 31 janvier 1955.

8 — Une taxe de cinq pour-cent (5%) est perçue sur tous les revenus bruts des paroisses ainsi que des oratoires où l'on admet les fidèles aux offices, au profit de la Mense épiscopale, de la curie et des oeuvres diocésaines.

9 — Les règlements que contient le présent Feuillet obligent en conscience le clergé séculier, les religieux — prêtres ou laïcs — et tous les fidèles du diocèse; ils s'appliquent selon leur teneur à toutes les paroisses, à tous les oratoires et à toutes les institutions du diocèse.

10 — Les paroisses, les oratoires ou les institutions qui seraient dans l'impossibilité d'observer l'un ou l'autre de ces règlements, doivent référer leur cas à l'Archidiacre qui, après étude, Nous le soumettra. Aucune mo-

dification ne peut être faite sans une permission expresse de l'Ordinaire.

11 — Ces règlements entrent en vigueur le premier janvier mil neuf cent cinquante-cinq et ils abrogent toute autre disposition existant dans le diocèse concernant les traitements et les tarifs.

En la proclamation de la Royauté universelle de Marie, le 1er novembre 1954, donné à la porte Saint-Paul (Rome).

✠ Paul-Émile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal.

Par mandement de Son Eminence,
G.-Robert MITCHELL, p.d.,
Chancelier.

Légation Pontificale

de Son Eminence Révérendissime
le Cardinal Paul-Emile Léger
Archevêque de Montréal

Circulaire n° 209

publiée en 1955

aux cérémonies qui ont eu lieu à Lourdes lors de la clôture de l'Année Mariale, les 6 - 10 décembre 1954.

Correspondance échangée entre la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté et Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger

SEGRETERIA DI STATO
di
SUA SANTITA
N° 337326

Dal Vaticano, le 4 novembre 1954

Eminentissime Seigneur,

Le Saint-Père a l'intention de désigner Votre Eminence comme Légat Pontifical aux cérémonies qui auront lieu à Lourdes le 8 décembre prochain à l'occasion de la clôture de l'Année Mariale.

Je serais reconnaissant à Votre Eminence de me faire savoir si elle serait disposée à accepter cette désignation.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression des sentiments de respectueuse vénération dans lesquels, en baisant votre pourpre sacrée, j'ai l'honneur de me redire

de Votre Eminence Révérendissime
le très humble, très dévoué et très obéissant
serviteur en N. S.

(signé) A. Dell'Acqua
Substitut

Son Eminence Rév.me
le Cardinal P. E. Léger,
Archevêque de Montréal,
Roma.

Rome, le 5 novembre **1954**

Monseigneur,

Je reçois votre lettre N. 337326 et je m'empresse d'y répondre.

L'intention du Saint-Père est pour moi une manifestation de la volonté divine à laquelle j'adhère de tout mon coeur.

Auriez-vous l'obligeance, Monseigneur, d'exprimer à Notre Saint-Père le Pape mes sentiments de reconnaissance pour cette nouvelle marque de sa bonté si paternelle à mon égard. Je suis confus cependant de l'honneur qui m'échoit, car cette légation à Lourdes en cette fin de l'Année Mariale, est une grâce unique dont je me sens bien indigne... *"Ecce ancilla Domini! Fiat mihi secundum verbum tuum"*.

Puis-je vous demander, Monseigneur, si la coutume de rendre compte au Saint-Père d'une légation confiée est toujours en vigueur? Je suis prêt à m'y soumettre, mais si je devais revenir à Rome après le 8 décembre, je serais obligé d'organiser mon voyage de retour autrement que je ne l'ai fait.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux et soyez assuré de mon entier dévouement en Jésus et Marie.

(signé) † Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal

Monseigneur A. Dell'Acqua,
Substitut de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté,
Cité du Vatican.

SEGRETERIA DI STATO
di
SUA SANTITA
N° 337326

Du Vatican, le 10 novembre 1954

Eminentissime Seigneur,

Je m'empresse d'accuser réception à Votre Eminence de la réponse positive qu'elle a bien voulu donner à la proposition qui lui était faite par le Saint-Père de présider en qualité de Légat Pontifical les fêtes de clôture de l'Année Mariale à Lourdes le 8 décembre prochain.

J'ai le plaisir de confirmer à Votre Eminence, en réponse à sa demande, qu'elle pourra ensuite repartir directement pour le Canada et se limiter à rendre compte par écrit au Saint-Père de la façon dont se sera déroulée la Légation.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression des sentiments de respectueuse vénération dans lesquels, en baisant votre pourpre sacrée, j'ai l'honneur de me redire

de Votre Eminence Révérendissime
le très humble, très dévoué et très obéissant
serviteur en N. S.

(signé) A. Dell'Acqua
Substitut

Son Eminence Révérendissime
le Cardinal P. E. Léger,
Archevêque de Montréal,
Via IV Fontane 117, Roma.

SEGRETERIA DI STATO
di
SUA SANTITA
N° 327326

Dal Vaticano, le 27 novembre 1954

Eminentissime Seigneur,

J'ai le plaisir de remettre ci-joint à Votre Eminence le vénérable Autographe par lequel Sa Sainteté a daigné vous confier la mission de Légat Pontifical aux fêtes organisées à Lourdes pour la clôture de l'Année Mariale, le 8 décembre prochain.

Que Votre Eminence me permette de lui offrir mes voeux les plus respectueux pour l'heureux accomplissement de cette mission, et de me recommander à ses prières à la Grotte de Massabielle.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression des sentiments de respectueuse vénération dans lesquels, en baisant votre pourpre sacrée, j'ai l'honneur de me redire

de Votre Eminence Révérendissime
le très humble, très dévoué et très obéissant
serviteur en N. S.

(signé) A. Dell'Acqua
Substitut

Son Eminence Révérendissime
le Cardinal Paul-Emile Léger,
Archevêque de Montréal,
Roma.
(avec autographe pontifical)

Lettre Apostolique
de Sa Sainteté Pie XII
à Son Eminence le Cardinal Léger
Légat Pontifical à Lourdes

A Notre Cher Fils,

Paul-Emile Léger, Cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie des Anges, archevêque de Montréal.

PIE XII PAPE

A Notre Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

On a très heureusement voulu clôturer le centenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception par des solennités à Lourdes, près de la Grotte de Massabielle, riche de prodiges, là où la Mère de Dieu se fit reconnaître en disant: "Je suis l'Immaculée-Conception!" C'est en effet, pour les chrétiens, un très doux devoir de piété et de reconnaissance, de rendre de particulières actions de grâces au Dieu très bon qui, durant cent années, par l'intercession de Notre Mère du Ciel, a rendu ou amélioré la santé à de très nombreux malades et infirmes, et les a guéris en vue de la récompense céleste; à Dieu qui a répandu les trésors de ses grâces sur d'innombrables fidèles du monde entier, venus comme pèlerins isolés ou en groupe à la Grotte de Massabielle pour implorer le secours du Ciel. C'est pourquoi, voulant que l'accomplissement de ce devoir de gratitude par les fidèles trouve dans un geste de Notre autorité et par une certaine présence de Notre part, un relief et une splendeur accrue, Nous vous avons choisi et Nous vous envoyons comme Notre Légat, Vous, Notre Cher Fils, qui revêtu des splendeurs de la pourpre romaine, gouvernez l'illustre siège de Montréal

au Canada, afin que vous présidiez à Notre place les cérémonies et prières publiques qui se dérouleront à Lourdes, à la Grotte de Massabielle, au terme de l'Année Mariale. Nous vous donnons volontiers la faculté, au jour fixé, à la fin de la Messe pontificale, de bénir en Notre nom et avec Notre autorité, la foule présente, accordant l'indulgence plénière aux conditions ordinaires de l'Eglise. Et maintenant, pour que tout réussisse à souhait, trouvez, avec une assurance divine et un gage de plein succès, un témoignage de Notre particulière affection dans la Bénédiction Apostolique que Nous vous donnons de tout coeur, à vous, Notre Cher Fils, à l'illustre Evêque de Tarbes et Lourdes, et à tous ceux qui participeront aux cérémonies.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de la Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie, 21 novembre 1954, de Notre Pontificat, la seizième.

PIUS PP. XII

Lettre de Sa Sainteté à Monseigneur l'Evêque de Tarbes et Lourdes

A Notre Vénérable Frère, *Pierre-Marie Theas*, Evêque de Lourdes.

Au moment où Notre Cher Fils, le Cardinal Léger vient en Notre Nom clôturer les fêtes de l'Année Mariale dans la Cité de l'Immaculée, Nous Nous recommandons aux prières de tous Nos chers Fils réunis à la Grotte de Massabielle dont Nous fûmes aussi jadis pèlerin, et Nous les envoyons de grand coeur en gage des grâces que Nous invoquons sur eux par l'intercession de la Très Sainte Vierge, Notre particulière Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 4 décembre 1954.

PIUS PP. XII

Messages échangés entre Son Eminence le Cardinal Légat et les Autorités ecclésiastiques et civiles de France

Télégramme à S. E. Mgr Marella Nonce Apostolique

Vintimille, Italie,
le 5 décembre 1954.

En arrivant en terre française, je tiens à saluer respectueusement le représentant habituel du Saint-Père en ce pays et à offrir au distingué prélat qui tient la nonciature mes hommages avec l'assurance de mon religieux dévouement.

Cardinal Léger, Légat du Pape

Réponse du Nonce Apostolique

Paris, France.

Très sensible message Votre Eminence Révérendissime, offre meilleurs voeux heureux accomplissement votre mission. Prie Vierge Massabielle recevant fin Année Mariale Archevêque Ville de Marie Canada comme Légat Souverain Pontife Pie XII, accorder grâces abondantes France et Monde et obtenir prompt rétablissement précieuse santé Père commun.

Paul Marella, Nonce Apostolique

Télégramme à S. E. Mgr Théas Evêque de Lourdes et Tarbes

Vintimille, Italie,
le 5 décembre, 1954.

En touchant le sol de votre pays, je m'empresse de vous envoyer mes saluts fraternels et respectueux et je prie Votre Excellence de partager avec les illustres prélats réunis à Lourdes mes hommages respectueux et mon religieux dévouement.

Cardinal Léger, Légat du Pape

Réponse de S. E. Mgr Théas

Dans l'action de grâces je félicite Votre Eminence et demande que sa Légation Lourdaise procure gloire Notre-Dame. Hommages profonde vénération.

Monseigneur Théas

Télégramme à M. René Coty Président de la République

Vintimille, Italie,
le 5 décembre, 1954.

En touchant le sol français, je tiens à exprimer à Votre Excellence mes sentiments d'admiration et de gratitude envers les autorités de la République dont les attentions si courtoises m'ont profondément touché.

Veuillez croire, Excellence, que durant cette Légation à Lourdes, je formerai des voeux fervents pour la prospérité de votre grande nation et j'implorerai pour votre personne toutes les bénédictions divines.

Cardinal Léger, Légat du Pape

Réponse du Président de la République

Privé Paris Diplomatie.

J'ai été très sensible au message que Votre Eminence a bien voulu m'adresser à son arrivée en France. Heureux du choix que Sa Sainteté a daigné faire en vous désignant pour la représenter aux cérémonies de Lourdes. Je me réjouis vivement de l'occasion qui me sera bientôt donnée de rencontrer Votre Éminence à Paris.

René Coty

Télégramme à M. Mendès-France Ministre des Affaires extérieures

Vintimille, Italie,
le 5 décembre, 1954.

En arrivant sur le territoire français pour représenter le Souverain Pontife Pie XII à Lourdes, je me fais un devoir d'offrir à Votre Excellence mes hommages respectueux avec l'assurance de mes souhaits cordiaux.

Cardinal Léger, Légat du Pape

Le 6 décembre, au Chalet Episcopal, un message personnel de Monsieur Mendès-France a été transmis au Cardinal Légat, par le Ministre de la Défense Nationale, M. Emmanuel Temple.

Lettre de Son Excellence Mgr Pierre-Marie Théas annonçant la clôture de l'Année Mariale à Lourdes sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Léger Légat de Sa Sainteté

Quinze jours environ après les splendeurs romaines, qui marquèrent la proclamation de la royauté de Notre-Dame, la presse annonçait au monde catholique une nouvelle solennité mariale.

Au milieu de l'allégresse universelle, la France surtout et le Canada se réjouissent parce que le Saint-Père a décidé d'envoyer un Légat à Lourdes pour la clôture de l'Année Mariale et parce que ce Légat est Son Eminence le Cardinal Léger, Archevêque de Montréal.

Cette joie vient de Dieu et doit nous mener à Dieu. Assurons sa pureté, sa transparence et son rayonnement surnaturel.

LA GLOIRE DE NOTRE-DAME

Lorsque, le 1er novembre, vers 18 heures, Son Eminence le Cardinal Léger apprend confidentiellement, au Collège Pontifical canadien de Rome, le projet du Saint-Père, l'Eminentissime Prince de l'Eglise accueille la nouvelle par cette seule parole: "Que ce soit pour la gloire de Notre-Dame!" Il n'est pas attentif au grand honneur qui lui échoit. Son regard, sa pensée, son coeur sont tendus vers un seul objectif: la louange de la Vierge.

Imitons son attitude: pas de complaisance en nous-mêmes pour la faveur qui nous est accordée et que nous ne méritons pas.

Heureux, très profondément heureux, nous le sommes et nous devons l'être, mais pourquoi? Parce que la présence à Lourdes du Saint-Père, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, provoquera un nouvel élan de foi, de confiance et d'amour envers la Vierge de Massabielle et parce que, nous l'espérons, cette solennité fera avancer le règne de Dieu.

SENS DE LA LEGATION PONTIFICALE

On aurait pu souhaiter un représentant officiel du Saint-Père, au cours des mois d'été, lorsque Lourdes reçoit de grandes foules. Il y aurait eu, en août ou en septembre, d'imposantes manifestations.

Cependant, le choix pontifical du 8 décembre prochain est d'une importance majeure, en raison de sa signification. Il proclame le lien entre Rome et Lourdes, sous le signe de l'Immaculée.

Rapprochons certaines dates: 8 décembre 1854 — 25 mars 1858 — 8 décembre 1954.

Dans la Basilique Vaticane, le 8 décembre 1854, Pie IX, Docteur infaillible de la vérité, proclame en ces termes le dogme de l'Immaculée-Conception:

Nous déclarons, Nous prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception, a été, par une grâce et un privilège spécial du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles.

Proclamée à Rome, le 8 décembre 1854, l'Immaculée-Conception se manifeste à Lourdes le 25 mars 1858. "Quatre ans ne s'étaient pas écoulés que dans un bourg de France, au pied des Pyrénées, une enfant simple et innocente voyait,

à la Grotte de Massabielle, la Sainte Vierge lui apparaître. La Vierge avait un aspect juvénile et affable. Elle était vêtue d'une robe et d'un voile blancs et portait une ceinture bleue. A l'enfant qui demandait instamment à connaître le nom de Celle qui avait daigné se montrer à elle, Celle-ci répondait, levant les yeux au Ciel et souriant doucement: "Je suis l'Immaculée-Conception".[1] Ainsi s'exprime le Saint-Père.

Quel est le sens de l'apparition et des paroles de Notre-Dame? "Il semble que la Bienheureuse Vierge Marie elle-même ait voulu en quelque sorte confirmer par un prodige la sentence que le Vicaire sur terre de son Divin Fils avait prononcée aux applaudissements de l'Eglise entière".[2] C'est encore le Pape qui parle ainsi.

Puisque, d'après ces textes pontificaux, l'apparition de la Vierge de Massabielle se réfère d'une manière si nette à la proclamation dogmatique de l'Immaculée-Conception, est-il étonnant que le Saint-Père envoie un Légat à Lourdes pour y célébrer, le 8 décembre 1954, le centième anniversaire de la définition du 8 décembre 1854 et pour y clôturer l'Année Mariale?

Certes, la Vierge appartient à toute l'Eglise et partout elle exerce son influence. Mais à Lourdes, Cité de l'Immaculée, il y a une grâce spéciale pour contempler Celle qui est "toute belle, toute parfaite et dans une telle plénitude d'innocence et de sainteté qu'on ne peut, au-dessous de Dieu, en concevoir une plus grande et que nulle autre pensée que celle de Dieu même ne peut en mesurer la grandeur" [3].

A Lourdes, Cité de l'Immaculée, il est si doux et si bienfaisant d'admirer en Marie le chef-d'oeuvre de l'amour de Dieu, la créature la plus parfaitement rachetée et la plus efficacement rédemptrice.

---

[1] Pie XII, *Fulgens Corona*.
[2] *Ibid.*
[3] Pie IX, Bulle *Ineffabilis*.

Lourdes enfin, selon l'expression de saint Pie X, est "le lieu de choix où l'Immaculée exerce sa bonté et sa miséricorde".[4]

HOMMAGE A SA SAINTETE

La solennité exceptionnelle du 8 décembre prochain, Lourdes la doit au Saint-Père Pie XII.

Nous l'avons déjà signalé, le Pape, dans l'Encyclique *Fulgens Corona*, a officiellement proclamé le lien qui existe entre la Définition du 8 décembre 1854 et l'apparition du 25 mars 1858.

Cette même déclaration a été renouvelée dans la Constitution Apostolique de la Mission de France, qui porte la signature du Pape et est datée du 15 août 1954. Le Saint-Père s'exprime ainsi: "Pendant cette célébration centenaire de la Conception Immaculée de la Très Bienheureuse Vierge Marie, Nous tournons notre esprit et Notre coeur vers Lourdes. C'est là, au cours de la quatrième année après la définition du dogme, que la Vierge Immaculée Elle-même, Dieu le voulant ainsi, ratifia la décision du Magistère Suprême par des apparitions, des paroles et des miracles".

De telles paroles ont une portée décisive. Au Pape donc toute la ferveur de notre gratitude! Donnons-lui aussi notre admiration la plus filialement affectueuse.

"Le Pape, il est admirable, non pas seulement à cause de la haute mission qu'Il remplit dans le monde, mais surtout à cause de la manière dont Il la remplit... Cette forme blanche, elle est le signe sensible de l'action de Dieu sur la terre, dans les sociétés et dans les âmes. Cet homme, il a échappé à la corruption universelle des intelligences et des coeurs. Après deux mille ans, son regard est aussi pur et aussi perspicace que celui de Pierre confessant à Césarée de Philippes la divinité de Jésus-Christ. Et cet homme, le

---

[4] Lettre au Cardinal Lecot, 24 décembre 1907.

Christ ressuscité, à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre, l'assiste, le protège, l'inspire, le guide, l'éclaire et l'aime". [5]

Pour tout dire, vénérons dans le Souverain Pontife non seulement l'autorité et la charité du Christ, mais aussi sa souffrance intime. On ne connaît pas le Saint-Père, si on ignore l'angoisse qui l'étreint intérieurement. "Nous n'avons pas élu un Pape; nous avons choisi une victime", disait à l'auteur de ces lignes le Cardinal Schuster, en parlant du Conclave d'où sortit Pie XII. Comme c'est vrai!

SON EMINENCE LE CARDINAL LEGER

Le Pape, notre grand Pape, pèlerin et protecteur de notre sanctuaire pyrénéen, viendra à Lourdes dans la personne du Cardinal Léger, qui jouit de la très confiante amitié du Saint-Père. En pensant à Celui qu'Elle représente, Son Eminence pourra dire en toute vérité: "Celui qui m'a envoyé est avec moi. Il ne me laisse jamais seul parce que je fais toujours son bon plaisir". (J. VIII, 29).

Qui est le Cardinal Léger? On trouvera plus loin le résumé de sa carrière. Il est d'ascendance française. En 1654 — il y a exactement trois siècles — son ancêtre direct, Pierre Léger, un Parisien authentique, paroissien de Saint-Etienne, partait au Canada "beaucoup plus pour y trouver de l'héroïsme à pratiquer que pour y faire fortune". [6]

En 1954, trois siècles plus tard, le Canada envoie en France le descendant de Pierre Léger, qui devient, à Rome et pour Lourdes, Légat Pontifical. N'est-ce pas une magnifique histoire?

---

[5] Cardinal Léger, discours du 30 janvier 1953, dans la Cathédrale de Montréal.

[6] Discours du Cardinal Léger au Comité France-Amérique, Paris, 29 janvier 1953.

Retenons surtout la dévotion envers Notre-Dame de l'Archevêque de Montréal, la *Ville Marie.*[7]

Cet éminent homme d'Eglise, ce grand réalisateur dans le domaine de l'apostolat et de l'action charitable et sociale est un fervent apôtre du Rosaire. Tous les soirs, quand il est à Montréal, il récite le chapelet à la Radio et les familles canadiennes s'associent à sa prière mariale. Est-ce important? Le 29 janvier 1951, Monseigneur Léger écrivait: "Solution surnaturelle de la question sociale, le Rosaire est aussi un remède spécifique au communisme athée, qui dissout la famille et détruit la personne humaine, qui nie le spirituel et prêche une fausse rédemption dans un paradis purement matériel".

Par le Rosaire, récité quotidiennement à la Radio, le Cardinal Léger réalise une communauté de prière, avec son peuple, et surtout avec les malades. Ecoutez-le: "Mes bien chers malades, lorsque je dis le chapelet, le soir, devant le micro, je suis en union intime avec vous. Et je sais que l'auditoire le plus attentif des méditations du Rosaire ce sont les malades et que cette parole de Dieu entre dans leur petite chambre de souffrants, comme une visite de prière, de chaleur et de force. Vous tous qui êtes aux écoutes en ce moment, sachez bien que vous faites partie d'une grande famille, qui a besoin de vous".

De tels accents révèlent une grande âme mariale et pastorale, vers laquelle nous porte déjà un très fervent élan de déférente affection.

Dans la lettre qu'il m'adresse, à la date du 18 novembre, Son Eminence exprime les sentiments qui l'animent, tandis qu'il se prépare à venir à Lourdes comme Légat.

"...C'est avec une grande confiance que j'accepte la mission dont le Saint-Père vient de me charger. C'est le coeur plein de joie et de reconnaissance que je reprendrai le che-

---

[7] Montréal, en latin, se dit *Marianopolitana.*

min de Lourdes. J'avais répondu avec empressement à votre invitation... Et voici que la Sainte Vierge a fait les choses royalement. La Souveraine de Lourdes a voulu que je me présente devant Elle, comme l'envoyé personnel du Vicaire de son Fils sur la terre...

Je demande à Notre-Dame de m'assister dans l'accomplissement de cette mission, afin que les fruits en soient abondants pour les âmes, à la plus grande gloire de son Fils..."

Eminentissime Cardinal Légat, nos coeurs vous sont ouverts. Venez! Lourdes tressaille d'allégresse. Lourdes Vous attend. Lourdes déjà Vous acclame. La Vierge Immaculée sourit maternellement à l'envoyé du Saint-Père. Par son entremise, Elle répandra ses dons sur la population lourdaise et bigourdane, sur tous les pèlerins de Massabielle, sur toute l'Eglise, spécialement sur l'Eglise du Silence, sur le Canada et la France.

* * *

La date du 8 décembre, rendant impossible le rassemblement de nombreux pèlerins, présente un grand avantage: c'est la ville de Lourdes et le diocèse surtout qui profiteront des prochaines solennités et en assureront le succès. Il leur appartient d'accueillir le Légat Pontifical avec la déférente et filiale vénération qu'ils portent au Saint-Père, avec la ferveur de leur attachement à la Nouvelle-France, qui recevait, ces jours derniers, avec enthousiasme, notre Président du Conseil et, en sa personne, toute la Nation française.

Avec Son Eminence le Cardinal Léger, c'est surtout le Saint-Père qui vient à Lourdes, mais c'est aussi le Canada français et son Eglise si vivante et si admirablement fidèle à l'Evangile, à Notre-Dame et au Vicaire du Christ.

† PIERRE-MARIE,

Evêque de Tarbes et Lourdes

Programme des cérémonies de clôture de l'Année Mariale à Lourdes, du 6 au 10 décembre 1954

LUNDI, 6 DECEMBRE

12.30 hres: **Arrivée en gare de Lourdes et réception officielle de S. Em. le Cardinal Léger, Légat du Pape.**

Allocution de Monsieur le Préfet;
Réponse de Son Eminence;
Honneurs militaires;
Cortège jusqu'au Monument aux Morts.
Prière. Dépôt d'une gerbe;
Visite à la Grotte;
Arrivée au Chalet épiscopal.

17.00 hres: **Réception de S. Em. le Cardinal Légat à l'Hôtel-de-Ville de Lourdes.**

Allocution de Monsieur le Maire;
Réponse de Son Eminence.

MARDI, 7 DECEMBRE

8.00 hres: **Messe du Cardinal Légat à la Grotte.**

10.00 hres: **A l'Asile Notre-Dame de Lourdes.**

Hommages de l'Hospitalité de N.-D. de Lourdes.

15.00 hres: **Réception liturgique de S. Em. le Cardinal Légat dans la Basilique du Rosaire.**

Allocution de S. E. Mgr l'Evêque de Tarbes et Lourdes;
Allocution de Son Eminence;
Salut du Saint-Sacrement;
Procession à la Grotte.

MERCREDI, 8 DECEMBRE

10.00 hres: Messe Pontificale et homélie de Son Eminence.

14.30 hres: Vêpres Pontificales présidées par Son Eminence;
Sermon par S.E. Mgr Mathieu, Evêque d'Aire et Dax;
Salut du Saint-Sacrement;
Procession à la Grotte.

16.30 hres: A la Salle Mgr-Laurence, Son Eminence adresse la parole au clergé: prêtres, religieux, séminaristes.

20.30 hres: Dans la Basilique du Rosaire, le Cardinal Légat préside la messe célébrée pour les Lourdais;
Allocution de Son Eminence;
Procession aux flambeaux.

JEUDI, 9 DECEMBRE

9.00 hres: Hommage des enfants au Cardinal Légat.

11.00 hres: Hommage des Religieuses à Son Eminence.

12.00 hres: Déjeuner offert par M. Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées, en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Léger.
Visite des malades à l'Asile Notre-Dame-de-Lourdes.

9.00 hres: Au cinéma "Le Paris" de Tarbes.
Allocution de Son Eminence le Cardinal Légat.

VENDREDI, 10 DECEMBRE

7.00 hres: Messe et réception à l'Hôpital Bernadette.

9.00 hres: Visite au Cachot.

11.00 hres: Dernière visite à la Grotte de Massabielle.

13.20 hres: Départ en Gare de Lourdes du Cardinal Légat.

Participation de l'Episcopat à la Clôture de l'Année Mariale

Ont entouré Son Eminence le Cardinal Légat:

Son Eminence le Cardinal SALIEGE, Archevêque de Toulouse;

Son Excellence Monseigneur AUDRAIN, Archevêque-Coadjuteur d'Auch;

Son Excellence Monseigneur GONZALES, Archevêque d'Oxyrychus;

Son Excellence Monseigneur de PROVENCHERES, Archevêque d'Aix-en-Provence;

Son Excellence Monseigneur DEYMIER, Archevêque de Hangchow (Chine);

Son Excellence Monseigneur DELAY, Archevêque de Marseille;

Son Excellence Monseigneur MATHIEU, Evêque d'Aire et Dax;

Son Excellence Monseigneur TERRIER, Evêque de Bayonne;

Son Excellence Monseigneur RASTOUIL, Evêque de Limoges;

Son Excellence Monseigneur TROCELLIER, Vicaire Apostolique du Mackenzie;

Son Excellence Monseigneur FERCHE, Evêque Auxiliaire de Cologne, représentant Son Eminence le Cardinal Frings;

Son Excellence Monseigneur BEJOT, Evêque Auxiliaire de Besançon, représentant Son Excellence Monseigneur Dubois, Archevêque de Besançon;

Son Excellence Monseigneur LEMONNIER, Evêque Auxiliaire de Rouen, représentant Son Excellence Monseigneur Martin, Archevêque de Rouen;

Son Excellence Monseigneur JOLIET, Evêque Auxiliaire de Gand, représentant Son Excellence Monseigneur Callewaert, Evêque de Gand;

Son Excellence Monseigneur LIONEL AUDET, Evêque Auxiliaire de Québec;

Son Excellence Monseigneur SCHOENMAECHERS, Evêque Auxiliaire de Malines, représentant Son Eminence le Cardinal Van Roey, Archevêque de Malines;

Son Excellence Monseigneur Rupp, représentant Son Eminence le Cardinal Roncalli, Patriarche de Venise;

Révérendissime Père Filibert Moreau, O.S.B., Abbé de Tournay;

Monsieur le Chanoine Lanselle, représentant Son Eminence le Cardinal Liénart, Evêque de Lille;

Monseigneur Lacroix, représentant Son Eminence le Cardinal Gerlier, Archevêque de Lyon;

Monsieur le Chanoine Deffaine, représentant Son Eminence le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes;

Monseigneur Bagshawe, représentant Son Eminence le Cardinal Griffin, Archevêque de Westminster;

Monseigneur Touvet, représentant Son Eminence le Cardinal Feltin, Archevêque de Paris;

Monseigneur Gouet, Vicaire Général, représentant Son Eminence le Cardinal Grente, évêque du Mans;

Monsieur le Chanoine Guilbert, représentant Son Excellence Monseigneur Gaillard, Archevêque de Tours;

Monseigneur Fourrey, représentant Son Excellence Monseigneur Lamy, Archevêque de Sens;

Monsieur le Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Marmottin, Archevêque de Reims;

Monseigneur Baillargeau, représentant Son Excellence Monseigneur Lefebvre, Archevêque de Bourges;

Monsieur le Chanoine Corduant, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Guerry, Archevêque de Cambrai;

Monsieur le Chanoine Gough, représentant Son Excellence Monseigneur Mc Quaid, Archevêque de Dublin;

Monseigneur Cabiro, représentant Son Excellence Monseigneur Richaud, Archevêque de Bordeaux;

Monsieur le Chanoine Tranchot, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Caillot, Evêque de Grenoble;

Monseigneur Anthérieux, représentant Son Excellence Monseigneur Girbeau, Evêque de Nîmes;

Monsieur le Chanoine Ganibat, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Rodié, Evêque d'Agen;

Monseigneur Autexier, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Mesguen, Evêque de Poitiers;

Monsieur le Chanoine Capdet, représentant Son Excellence Monseigneur Bernard, Evêque de Perpignan;

Monsieur le Chanoine Pouget, représentant Son Excellence Monseigneur Megnin, Evêque d'Angoulême;

Monseigneur Bourdeau, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur de Courrèges, Evêque de Montauban;

Monsieur le Chanoine Niel, représentant Son Excellence Monseigneur Villepelet, Evêque de Nantes;

Monseigneur Bellanger, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Roeder, Evêque de Beauvais;

Monsieur le Chanoine Mathey, représentant Son Excellence Monseigneur Sembel, Evêque de Dijon;

Monsieur le Chanoine Frachon, représentant Son Excellence Monseigneur Coudere, Evêque de Viviers;

Monsieur le Chanoine Care, représentant Son Excellence Monseigneur Heintz, Evêque de Metz;

Monseigneur Layotte, représentant Son Excellence Monseigneur Chassaigne, Evêque de Tulle;

Monseigneur Romain, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Debray, Evêque de Meaux;

Monsieur le Chanoine Vachot, représentant Son Excellence Monseigneur Lebrun, Evêque d'Autun;

Monsieur le Chanoine Chauplamaz, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Cesbron, Evêque d'Annecy;

Monseigneur Blaimont, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Charrue, Evêque de Namur;

Monseigneur Mamoul, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Chevrier, Evêque de Cahors;

Monseigneur Chacaton, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Jacquin, Evêque de Moulins;

Monsieur le Chanoine Pachot, représentant Son Excellence Monseigneur Jauffres, Evêque de Tarentaise;

Monsieur le Chanoine Marsat, représentant Son Excellence Monseigneur Le Couëdic, Evêque de Troyes;

Monsieur le Chanoine Welte, représentant Son Excellence Monseigneur Weber, Evêque de Strasbourg;

Monsieur le Chanoine Cartel, représentant Son Excellence Monseigneur Perrin, Evêque d'Arras;

Monsieur le Chanoine Brochen, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Coupel, Evêque de Saint-Brieuc;

Monsieur le Chanoine Graspard, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Pierrard, Evêque de Chalons;

Monsieur le Chanoine Feuillatre, représentant Son Excellence Monseigneur Picard de La Vaquerie, Evêque d'Orléans;

Monseigneur Collangettes, représentant Son Excellence Monseigneur Drouillard, Evêque de Soissons;

Monsieur le Chanoine Vergé, représentant Son Excellence Monseigneur Guillier, Evêque de Pamiers;

Monsieur le Chanoine Perrot, représentant Son Excellence Monseigneur Fauvel, Evêque de Quimper;

Monseigneur Boyer, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Puech, Evêque de Carcassonne;

Monsieur le Chanoine Serre, représentant Son Excellence Monseigneur Duperray, Evêque de Montpellier;

Monseigneur Thomas, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur Himmer, Evêque de Tournai;

Monsieur le Chanoine Philibert, représentant Son Excellence Monseigneur Chappe, Evêque du Puy;

Monseigneur Aubry, représentant Son Excellence Monseigneur Guyot, Evêque de Coutances;

Monsieur le Chanoine Bonhomme, représentant Son Excellence Monseigneur Marty, Evêque de Saint-Flour;

Monseigneur de Keyser, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur De Smedt, Evêque de Bruges;

Monsieur l'Abbé Glas, représentant Son Excellence Monseigneur Urtassun, Evêque de Valence;

Monseigneur Seguin, représentant Son Excellence Monseigneur Piroley, Evêque de Mende;

Monseigneur Dunand, Vicaire Général, représentant Son Excellence Monseigneur de la Chanonie, Evêque de Clermont;

Monsieur le Chanoine André, représentant Son Excellence Monseigneur Ménard, Vicaire Capitulaire de Chartres.

Le Révérend Père Nazaire Morissette, O.M.I., représentant le Sanctuaire National de Notre-Dame-du-Cap, Cap-de-la-Madeleine (Canada).

Membres de la Mission Pontificale

Monseigneur Georges Romain, Vicaire Général de Meaux.

Monseigneur Raymond Touvet, Secrétaire particulier de Son Eminence le Cardinal Feltin.

Monseigneur Achille Glorieux, Recteur de Saint-Nicolas des Lorrains, Directeur de l'Edition hebdomadaire française de "L'Osservatore Romano".

M. le Comte d'Andigné, Camérier de Cape et d'Epée.

M. le Baron de Warenghien de Flory, Camérier de Cape et d'Epée.

M. Pierre Caudron, Camérier de Cape et d'Epée.

Monseigneur Cochetti, cérémoniaire pontifical.

M. l'abbé Jean-Claude Pepin, Secrétaire particulier du Cardinal Légat.

M. Carlotti, Gentilhomme.

M. Gino Bordignon, Camérier.

JOURNÉE DU LUNDI, 6 DÉCEMBRE

Journée du lundi, 6 décembre

Lourdes a réservé un accueil magnifique à Son Eminence le Cardinal Léger Légat de S. S. Pie XII

Coiffée d'un ciel sombre et bas qui cache les capulets blancs des hauteurs pyrénéennes surplombant la séduisante vallée du Lavedan et le vieux Chateau-Fort, *battue* par d'incessantes averses, la Cité Mariale n'en a pas moins accueilli, avec un faste inégalé, avec un enthousiasme fervent, Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, Archevêque de Montréal, Légat "a latere" de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Malgré la pluie, le vent et le froid, d'innombrables mâts, surmontés d'oriflammes, guirlandes, écussons, banderoles aux couleurs pontificales, jaune et blanc, et mariales, bleu et blanc, décorent, égayent les artères, les squares, les façades des maisons et même les sévères devantures — rideaux de fer baissés — de ces centaines d'hôtels et magasins de la Cité de Marie qui est bien, après Rome, le second grand carrefour international du monde de la chrétienté.

Mais soudain Lourdes, qui paraissait endormie, se réveille à l'appel de Son Excellence Monseigneur Théas, et de Monsieur le Maire, Antoine Béguère.

Des milliers de Lourdais, grossis de la masse des Bigourdans, Basques, Béarnais, Gersois, Landais ou Girondins, de celle des pèlerins parmi lesquels se distinguent les membres des délégations françaises (Arras, Lille, Nantes, pour ne citer que les plus importantes), des délégations italiennes, anglaises, belges, irlandaises ou espagnoles, se pressent, dès onze heures du matin, bravant toutes les intempéries, non seulement devant la gare, mais encore sur tout le parcours que doit emprunter le cortège officiel.

"Ce sera la joie des Lourdais, et aussi leur honneur, d'avoir su faire de la première journée de la légation pontificale du Cardinal Léger, la journée de l'hommage de la Ville tout entière".

La Réception à la Gare

Accueilli à sa descente du wagon par Monseigneur Théas, Evêque de Tarbes et Lourdes, par M. Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées, et M. Antoine Béguère, Maire de Lourdes, le Cardinal Légat, entouré de ses camériers de cape et d'épée, des membres de sa suite, salue, tous les acclamations répétées de l'assistance, toutes les hautes personnalités qui ont pris place, tant sur le quai que dans un salon aménagé et fleuri par les soins délicats de la S.N.C.F. et de ses artisans décorateurs.

Son Excellence Monseigneur Théas, entouré de ses Vicaires Généraux: Monseigneur Fourpome et M. le Chanoine Fourcade, présente à Son Eminence: Son Excellence Monseigneur Lionel Audet, Evêque Auxiliaire de Québec; Son Excellence Monseigneur Ferche, Evêque Auxiliaire de Cologne; Monseigneur Ricaud, Recteur des Sanctuaires; Monseigneur Méricq, Curé de Lourdes; MM. les Chanoines Crassus et Larribère, de la Direction de l'Oeuvre de la Grotte; MM. les RR. PP. Point, Castagnède, et les Chapelains de Notre-Dame de Lourdes; M. le Chanoine Rivière, Archiprêtre de la Cathédrale de Tarbes; M. l'Abbé Dedeban, Secrétaire particulier de Monseigneur Théas.

Du côté des personnalités officielles: M. le Préfet Orliac; M. Payen, Sous-Préfet d'Argelès; M. Senié, Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Pyrénées; M. Vidal, Chef de Cabinet de M. le Préfet; M. Despouey, Vice-président du Conseil général; M. le Docteur Sempé, Conseiller Général, représentant M. J. Fourcade, Député des Hautes-Pyrénées; M. le commandant Dumas, représentant le Général Jousse, Commandant la Région Militaire de Toulouse; le Colonel Bié, Commandant adjoint la Subdivision de Pau; le Colonel Bousquet, Commandant la Place de Tarbes; les Commandants Pottier, Landry, Churet; M. Antoine Béguère, Maire de Lourdes; MM. Viron, Escaré, Sajous, Ransac, adjoints, et les membres du Conseil Municipal; M. le Président Comte Etienne de Beauchamp et MM. Boutry, de La Poëze et Lefevre, de l'Hospitalité des Brancardiers; M. Béni, Vice-Président de la Chambre de Commerce des Hautes-Pyrénées; M. Couairon, Chef du Service des Renseignements Généraux; M. Frénot, Commissaire de Police de Lourdes.

La Direction de la S.N.C.F. est représentée par M. de Beaucorps, Ingénieur-Chef d'Arrondissement; M. Durand, Chef des Services des Voies; M. Caudron, Chef du Service des Voyages officiels; M. Garganette, Inspecteur Divisionnaire; M. Moreau, Chef de Gare, assisté de M. Auriach, Sous-Chef...

Ayant pris place au centre de cette imposante assemblée, impassible, les mains gantées de rouge posées sur sa pourpre cardinalice, l'Envoyé

Extraordinaire du Saint-Père écoute le discours de bienvenue de M. le Préfet des Hautes-Pyrénées.

Discours de Monsieur Orliac

Préfet des Hautes-Pyrénées

Eminence,

Au moment où j'ai l'honneur, au nom du Gouvernement de la République, de vous souhaiter la bienvenue sur la terre de France, ma pensée se reporte à cette journée mémorable du 25 avril 1935, où, ici même, mon très distingué prédécesseur, M. Vié, saluait officiellement Son Eminence le Cardinal Pacelli.

Monté sur le trône de Saint-Pierre, l'Eminentissime Légat de 1935 vous envoie à son tour en ambassade extraordinaire dans un des plus glorieux sanctuaires de l'Univers.

Pour ce geste insigne, la France tout entière et son Gouvernement expriment, par ma bouche, avec leurs hommages et leurs voeux fervents pour son auguste personne, leur reconnaissance à Sa Sainteté le Pape Pie XII.

La haute dignité dont le Souverain Pontife vous a revêtu est, en effet, pour nous, un sujet de légitime gratitude. Elle témoigne de la faveur singulière que le Saint-Siège réserve à notre pays et à la Ville de Lourdes. En moins d'un siècle, sept Légats Pontificaux sont déjà venus dans cette ville. A côté du nom prestigieux du Cardinal Pacelli, je voudrais au moins rappeler celui du Cardinal Verdier qui évoque dans votre coeur, Eminence, le souvenir des années passées près de lui, à Issy-les-Moulineaux.

Mais vous me permettrez d'ajouter que nous sommes aussi très profondément reconnaissants au Saint-Père de vous avoir choisi pour le représenter. L'éminente dignité de votre Légation ne peut nous faire oublier la place que vous tenez et le rôle que vous jouez au sein de la noble nation canadienne avec laquelle la France, unie par tant de souvenirs, de luttes

et de victoires, entretient des relations particulièrement chaleureuses.

L'enthousiasme de la foule lourdaise et des pèlerins accourus malgré la saison, l'intérêt respectueux suscité à travers le pays par votre légation, vous prouveront, Eminence, que les sentiments que j'exprime sont profondément ressentis par la France tout entière.

La France qui vous accueille avec joie formule le voeu que les cérémonies exceptionnelles qui se dérouleront sur les rives du Gave et auxquelles votre présence donnera une signification plus haute, contribuent, en rapprochant les hommes de bonne volonté, à affermir dans le monde la cause de la Paix.

Réponse du Cardinal Légat

Monsieur le Préfet,

Les paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser au nom de la France m'ont profondément ému. Vous savez qu'elles passent à travers ma personne pour atteindre le Saint-Père lui-même qui sera heureux de connaître les sentiments que vous avez exprimés.

Laissez-moi vous dire, Monsieur, combien je demeure touché des attentions si courtoises dont j'ai été l'objet de la part des autorités françaises, depuis l'annonce de cette légation. Le distingué représentant de la France près le Saint-Siège m'a prévenu de mille attentions. Et, depuis mon entrée dans votre pays, les plus grands honneurs m'ont été réservés. Seul s'en étonnerait celui qui pourrait ignorer les traditions de foi, de noblesse et d'honneur de votre nation!

Je suis en ce moment l'Ambassadeur d'une puissance spirituelle, alors que le monde anxieux cherche ce supplément

d'âme qui redonnerait un sens à cette terre que le machinisme et la technicité ont transformée en un désert aride et sans eau. J'ose adresser à tous les hommes de bonne volonté l'invitation du prophète: "Venite ad aquas". Venez avec moi à Lourdes et vous y boirez l'eau vive d'une source que la main d'une faible pastourelle a fait jaillir, tout comme la main puissante de Moïse avait abreuvé la multitude dans le désert. La France demeure encore la terre où Dieu accomplit des merveilles: *Gesta Dei per Francos!*

C'est dans ces sentiments d'amiration que je vous prie de transmettre à Monsieur le Président de la République et aux distingués membres du Conseil du Gouvernement français, mes hommages respectueux avec l'assurance de ma prière pour la prospérité de votre cher et grand pays.

Les Honneurs militaires sont rendus au Cardinal Légat

Après cette réception empreinte de grandeur, Son Eminence le Cardinal Légat, escorté des personnalités officielles, sort dans la cour de la gare, salué par les acclamations de la foule, stoïque sous une pluie battante, et passe en revue l'escadron du Premier Hussards, qui lui rend les Honneurs Militaires.

Le Légat s'avance face au drapeau et écoute, recueilli, nu-tête, laissant ruisseler la pluie sur son visage, "l'Hymne Pontifical", puis "La Marseillaise".

Il n'en fallait pas plus pour gagner le coeur des Pyrénéens: bigourdans, basques, béarnais, gersois et landais, toujours sensibles au panache du geste.

Son Eminence dès lors emporte l'adhésion totale et enthousiaste de la foule qui se presse autour des barrières, adhésion qui se transforme immédiatement en une vague profonde de sympathie et de piété qui gagne rapidement toute la Ville de Lourdes. Le Légat a déjà conquis tous les coeurs.

Le Ministre de la Défense Nationale salue le Légat à son arrivée au Chalet Episcopal

Au Chalet Episcopal, M. Emmanuel Temple, Ministre de la Défense Nationale, salue Son Eminence le Cardinal Léger, Légat de Sa Sainteté, au nom du Gouvernement, et lui remet un message personnel de Monsieur Mendès-France, Président du Conseil.

La Première visite à la Grotte

Le cortège se reforme à nouveau et se dirige vers les Sanctuaires tandis que les cloches sonnent joyeusement à toute volée.

Devant le Rocher de Massabielle, Son Eminence le Cardinal Léger entouré de toute sa suite à laquelle s'est joint M. le Ministre Emmanuel Temple, se recueille et prie longuement pour le Chef de l'Eglise, malade, "qui lui a donné légation de venir accomplir, en son lieu et place, à Lourdes, le plus émouvant des pèlerinages avant que ne s'achève l'Année Mariale ".

Puis, jetant un suppliant et pieux regard sur Notre-Dame de Lourdes, qui a tenu, dans ce rocher, à venir confirmer à la petite Bergère de Bartrès, quatre ans après la définition du dogme par Pie IX, le privilège de son Immaculée-Conception, le Cardinal Légat remonte en voiture, grave et très ému.

Nous entendons déjà la déclaration que le Légat Pontifical devait nous faire quelques instants après:

"Comme elle est lourde d'intentions et de soucis l'âme du pasteur à qui a été confiée la garde du troupeau tout entier. Aussi la prière de tous les fidèles doit-elle être plus fervente en ces heures de grâce que nous vivons dans la Cité de Marie. Et pourquoi, tous les hommes, même ceux qui n'ont pas notre sainte foi, ne profiteraient-ils pas de cette grâce supplémentaire pour tourner leurs yeux vers cette Etoile qui brille au-dessus des Pyrénées?"

Au Monument aux Morts de la Ville de Lourdes

Par le Boulevard de la Grotte, où la foule lui fait fête, le Cardinal Légat parvient au Monument aux Morts de la Ville de Lourdes, la pluie ne cessant pas de tomber.

Après la sonnerie "Aux Morts", Son Eminence et M. le Ministre Emmanuel Temple déposent deux magnifiques gerbes, l'une aux couleurs pontificales, la seconde aux couleurs tricolores.

Et tandis que l'Harmonie Municipale exécute la "Marche Pontificale", le Cardinal Légat regagne en cortège le Chalet Episcopal, où il sera l'hôte, durant son séjour à Lourdes, de Son Excellence Monseigneur Théas.

La Réception du Cardinal Légat à la Mairie

Après avoir pris quelques heures de repos au Chalet Episcopal, le Cardinal Légat est reçu solennellement à l'Hôtel-de-Ville de Lourdes, par M. Antoine Béguère, Maire de la Cité, et le Conseil Municipal.

M. Emmanuel Temple, Ministre de la Défense Nationale, Son Excellence Monseigneur Théas, Evêque de Tarbes et Lourdes, M. Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées, Monseigneur Ferche, Evêque Auxiliaire de Cologne, Monseigneur Lionel Audet, Evêque Auxiliaire de Québec, M. Payen, Sous-Préfet d'Argelès, M. Senié, Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Pyrénées, M. Vidal, chef de cabinet de M. le Préfet, M. Despouey, Vice-Président du Conseil Général, Colonel Bié, Commandant Dumas, M. le Comte de Beauchamp, président de l'Hospitalité, M. Narcisse Lefevre, M. Béni, Vice-Président de la Chambre de Commerce, M. le Docteur Péllissier, Vice-Président du Bureau des Constatations Médicales, M. Juan de Tornos, Consul d'Espagne, MM. de Beaucorps, Durand, Garganette, Caudron et Moreau, de la S.N.C.F., M. Brenjot, Secrétaire Général de la Mairie, et ses dévoués collaborateurs, sont présents.

Malgré la pluie qui ne cesse de tomber depuis l'aube sur Lourdes, un millier de personnes parmi lesquelles de nombreux pèlerins, demeurent massées devant les grilles du Parc donnant accès à la porte d'honneur pour acclamer le Représentant du Souverain Pontife.

M. Antoine Béguère, entouré de tous ses collaborateurs municipaux, accueille le Prince de l'Eglise avec cette manière faite de simplicité et de courtoisie et salue Son Eminence en ces termes:

Discours de Monsieur Antoine Béguère Maire de la Ville de Lourdes

Eminence,
Monsieur le Ministre,
Excellences,
Messieurs,

L'Année Mariale promulguée par Sa Sainteté Pie XII s'ouvrait, le 8 décembre dernier, sur un horizon riche d'espérances... Son déroulement les a largement dépassées.

En divers points de l'Univers — de l'Univers libre, — de grandioses manifestations ont illustré la foi des nations catholiques et leur dévotion envers la Vierge Immaculée.

A Lourdes, Eminentissime Seigneur, ces manifestations ont pris une ampleur de longs mois soutenue, et jamais égalée.

La Dame de la Grotte avait dit à Bernadette: "Je veux qu'il vienne ici du monde", le Souverain Pontife, dans son Encyclique "Fulgens Corona", montrait à tous les peuples le rocher de Massabielle comme un "Haut-Lieu" vers lequel les fidèles devaient orienter leurs pensées et, autant que possible, diriger leurs pas.

Ce double appel, ils l'ont entendu, et c'est aux alentours de trois millions que des statistiques sérieuses fixent le chiffre des pèlerins et des touristes venus jusqu'à ce jour. Je parle de touristes mais il est peu de touristes qui ne soient, durant leur passage à Lourdes, plus ou moins pèlerins.

Jamais la chronique locale n'avait dénombré autant de Princes de l'Eglise, d'Archevêques, d'Evêques, de Notabilités de tous ordres: des Lettres, de la Science, des Arts, voire de la Politique, émergeant de cette foule anonyme, mélange de toutes races et de toutes langues, si impressionnante par sa masse disciplinée, priante et recueillie.

Et voici que, en ce 8 décembre 1954, le Pape d'aujourd'hui — se rappelant certainement, comme nous-mêmes nous les rappelons, les fastes qui marquèrent, sous sa présidence, en 1935, la clôture du Jubilé de la Rédemption — couronne magnifiquement ce cycle triomphal de nos solennités, par l'envoi, pour le clôturer, en qualité de Légat Pontifical, d'un homme de sa droite, mieux, de son coeur.

Eminentissime Cardinal Légat,

le Maire de la Ville de Lourdes et son Conseil Municipal, au nom de la population unanime, s'inclinent respectueusement et filialement devant votre Personne vénérée, comme devant la Personne même de Notre Saint-Père le Pape Pie XII, glorieusement régnant.

En envoyant un Légat "a latere", le Souverain Pontife décore la Cité des Apparitions d'un lustre nouveau.

Aux multiples témoignages dont il l'a favorisée dans le passé, s'ajoute un témoignage encore plus éclatant de sa pieuse et paternelle bienveillance envers cette "Terre Sainte", consacrée par la visite, dix-huit fois répétée, de la Vierge à Bernadette Soubirous, notre chère et bienheureuse compatriote, et par les bienfaits innombrables que, depuis bientôt 100 ans, elle ne cesse d'y répandre.

Il comble les voeux ardents de Son Excellence Monseigneur Théas, l'infatigable Gardien des Sanctuaires; il répond à l'attente secrète de tous: nous ne saurions trop l'en remercier.

Le choix de l'Archevêque de Montréal — la Ville de Marie — exalte encore notre gratitude.

Eminentissime Seigneur,

Vous êtes à cette heure, et par-dessus tout, le Délégué du Chef Suprême de l'Eglise; il nous plaît aussi — je ne sais, Eminence, si je m'écarte du protocole, mais le coeur n'a-t-il pas ses raisons que le protocole ne comprend pas? —

il nous plaît de voir en vous un représentant de la France... de notre vieille France chrétienne.

Sans doute, n'êtes-vous pas citoyen français, mais vous êtes d'authentique souche française, du sang français coule dans vos veines, puisque, nous apprennent les annales de votre famille, en l'an 1654, époque où soufflait comme un vent de croisade plutôt que de conquête, Pierre Léger, un Parisien de Paris, partait au Canada avec tant d'autres de ses compatriotes, "beaucoup plus pour trouver de l'héroïsme à pratiquer que pour y faire fortune"; plus pour "civiliser", dans le vrai sens du terme, j'oserais même dire plus pour "évangéliser" que pour "coloniser". Il fonda, non loin de Québec, si je ne me trompe, un foyer dont l'existence et le nom se perpétuent de père en fils depuis exactement trois siècles: quelle coïncidence providentielle, combien frappante et combien émouvante!

Eminence, vous représentez enfin le Canada dont, — nul ne peut le contester après un tel certificat d'origine, — vous êtes un authentique citoyen.

Le Canada! dont le seul nom éveille dans nos âmes des résonances profondes: ne s'est-il pas appelé longtemps "la Nouvelle-France"? La Nation canadienne est fille de France. N'est-ce pas de notre vieux terroir qu'elle tient le meilleur d'elle-même, ses traditions les plus nobles, ses hautes valeurs spirituelles, spécialement sa Foi religieuse, si vivace, si profonde: Fille de France, une fille forte, vigoureuse, en plein essor économique, intellectuel et social; une fille dont la Mère est fière, une fille qui garde aussi vis-à-vis de sa Mère une mémoire fidèle et reconnaissante: elle vient de le prouver récemment par l'accueil chaleureux et déférent que, sans exception, toutes les autorités canadiennes unies au peuple, ont réservé au Chef du Gouvernement Français.

Ces divers titres, Eminence, proclament éloquemment la place que vous tenez à cette heure au milieu de nous.

Mais je reviens à celui qui les surpasse tous, et c'est pour vous prier, Eminentissime Cardinal Légat, de daigner agréer les voeux fervents que nous formons pour Sa Sainteté le Pape Pie XII, dont la santé nous donne de si vives inquiétudes: Dieu le garde à l'Eglise que, depuis 17 ans, il dirige avec tant de sagesse et de clairvoyance.

Voeux pour la prospérité de cette même Eglise, et pour que Notre-Dame, Reine du Monde, prenne en mains les destinées de son vaste empire, afin d'y rétablir un ordre stable, et d'y faire refleurir la Paix.

Réponse du Cardinal Légat

Le Cardinal se lève à son tour et prend la parole pour répondre au discours plein d'émotion et fort applaudi du Premier Magistrat de la Cité de Marie.

Monsieur le Maire,

Depuis mon arrivée sur le territoire français, j'ai reçu partout un accueil courtois et chaleureux.

Mais mon émotion est grande en cet instant où, à titre de Légat du Souverain Pontife glorieusement régnant, j'entre dans votre Cité, terme de ce long pèlerinage que j'accomplis au nom de Son Auguste Personne.

Durant cette Année Mariale, Lourdes a été une des grandes capitales de la Chrétienté. Des milliers d'hommes et de femmes de toutes nations et de toutes races sont venus affirmer ici, à la face du monde, la primauté du spirituel, la nécessité de la prière, l'urgence de la pénitence, la beauté de la charité et le prix inestimable de la Paix.

Vous êtes, M. le Maire, le représentant de cette cité temporelle dont le Roc de Massabielle est le quartier le plus riche depuis le jour où la Reine du Monde y a établi sa demeure.

Votre prédécesseur de 1858 eut quelques difficultés à

établir l'état civil de sa nouvelle "administrée". Et qui lui en ferait grief?

Le bon curé, lui-même, ne trouvait-il pas cette paroissienne un peu bizarre? Pas très soumise à ses ordres puisque l'églantier ne fleurit point !

Et ces débuts de Lourdes nous font entrer dans cette zone mystérieuse où se nouent et se dénouent les relations qui existent entre le visible et l'invisible, entre le monde de l'au-delà et notre terre.

Les hommes auraient accepté plus facilement l'intervention de la Dame si *Celle-ci* les avait initiés aux mystères de la chimie ou de la physique.

Lourdes serait devenu le laboratoire où le ciel et la terre auraient collaboré à la préfiguration de l'ère atomique.

Mais dans la série des millions d'années qui se sont écoulées pour la formation des assises terrestres, que représente la présence de la vie?

Que signifie le siècle de la machine? Que sera l'ère du machinisme dans la durée qui, à un point connu du Ciel, se confondra avec l'éternité?

Dans ce contexte d'éternité, le geste de la Dame apprenant à Bernadette à bien réciter son chapelet, a une signification qui s'étend au temporel autant qu'au spirituel.

La Mission de Bernadette a été de rappeler au monde la primauté du spirituel et pour cela elle fut dispensée des tâches de la cité terrestre et appelée à l'unique nécessaire.

Toutes les professions ont des permanents. Les Syndicats ont leurs permanents. Ces hommes n'ont qu'une tâche: celle de promouvoir les intérêts du groupe qu'ils représentent.

Bernadette a reçu du Ciel une mission qui devait franchir les frontières de sa petite cité.

Elle nous appelle ici pour nous enseigner que l'eau, le pain, les processions sont plus utiles au monde que toutes les techniques terrestres.

Non pas que nous trouvions en celles-ci un mal. Elles sont bonnes et utiles et il faut que la majorité des hommes leur consacre un temps considérable.

Mais un monde de technique peut devenir un moulin sans eau et sans farine.

Si l'eau de la grâce ne vivifie pas le monde; si le pain eucharistique ne réconforte pas les hommes; si la prière n'élève pas l'homme au-dessus de lui-même, comme le levain qui active la pâte, la cité terrestre devient un désert.

Lourdes demeure pour notre génération l'exemple parfait de cette grande leçon.

C'est pourquoi, le Saint-Père m'y envoie en Légation. Et veuillez croire, M. le Maire, que votre sage administration dans l'ordre temporel n'est pas la moindre grâce que la Dame ait accordée à cette cité.

Je vous félicite pour cet honneur que le Ciel a fait à votre ville et, durant cette Légation, je prierai spécialement pour la prospérité de ses habitants et de toute la noble nation française.

Une longue ovation sanctionne la noble et grande réponse de l'Ambassadeur Extraordinaire de Sa Sainteté qui, après s'être entretenu avec M. le Ministre Temple, M. Antoine Béguère et les personnalités présentes à cette réception d'honneur, regagne le Chalet Episcopal et toujours sous les ovations d'une foule bravant impunément les cataractes du ciel.

M. le Préfet des Hautes-Pyrénées, le Maire et le Conseil Municipal de Lourdes, les autorités militaires et de police ont parfaitement réussi à faire que cette première journée de réceptions officielles soit en tout point digne du Pape, de son Légat et de la France.

JOURNÉE DU MARDI, 7 DÉCEMBRE

Journée du mardi, 7 décembre

La Messe du Cardinal Légat à la Grotte de Massabielle

Malgré les violentes bourrasques de vent et de pluie qui ne cessent de s'abattre sur les Sanctuaires et la région de Lourdes, les pèlerins français, étrangers et les Lourdais assistent, très nombreux, à la messe célébrée par le Cardinal Légat à la Grotte de Massabielle, aux intentions toutes particulières du Saint-Père le Pape Pie XII et de l'Eglise.

Son Eminence, revêtue d'une riche chasuble gothique, décorée de lys d'or et brodée de soie violette, couleur liturgique de pénitence pendant cette période de l'Avent, où l'Eglise nous fait partager l'attente et le désir de la venue du Sauveur, est assistée, à l'autel, orné de magnifiques oeillets blancs, de Son Excellence Monseigneur Lefebvre, Archevêque de Bourges, et de Monseigneur Fourrey, représentant Son Excellence Monseigneur Lamy, Archevêque de Sens.

Cérémonie d'un caractère très émouvant dans sa simplicité, surtout par les prières dites pour le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, par l'Ambassadeur Extraordinaire dont chacun devine l'émotion.

Hommage de l'Hospitalité

Il est dix heures lorsque Son Eminence le Cardinal Léger, accompagné de Son Excellence, Monseigneur Théas et des membres de la Mission Pontificale, fait son entrée dans la Chapelle de l'Asile Notre-Dame, sous les vivats des brancardiers et dames infirmières, entourant leur vénéré Président-Fondateur, M. le Comte Etienne de Beauchamp, ainsi que les applaudissements des Filles de la Charité de Nevers et des Soeurs des Sept-Douleurs, groupées les unes et les autres au côté de la Chère Mère Bernadette et de la Mère Sainte-Bathilde, Supérieure Générale.

Le Président Comte Etienne de Beauchamp, avec cette distinction native, marque de sa haute personnalité, apporte l'hommage filial de la Grande Communauté Hospitalière à Son Eminence le Cardinal Légat.

Hommage du Président
Comte Etienne de Beauchamp

Eminence,

Wladimir d'Ormesson, notre Ambassadeur à Rome, auprès du Saint-Siège, vous a salué, en gare de Rome, avant votre départ.

Je réponds à son désir, en vous saluant en son nom, à votre arrivée à Lourdes.

Je vous présente l'Hospitalité de Notre-Dame de Lourdes, qui vous est reconnaissante de vouloir bien la recevoir et vous présente ses hommages les plus respectueusement dévoués.

Ma pensée est souvent à Montréal, où j'ai une nièce que je chéris, fille de mon frère, au Couvent des Petites Soeurs de l'Assomption, Soeur Marie de Nazareth.

Elle m'écrivait hier pour me dire que la petite communauté était bien de coeur et en union de prières avec nous, ces jours-ci, où leur cher Cardinal est à Lourdes. Elle me disait votre bonté et votre grande charité pour ceux qui souffrent en ce moment surtout de chômage qui fait tant de malheureux.

L'Hospitalité de Lourdes a été créée le 25 août 1885, il y a tout près de 70 ans, par trois brancardiers dont je faisais partie, sur le désir de Monseigneur l'Evêque de Tarbes, et l'assentiment des Pères de Garaison qui avaient, à cette époque, la direction des Oeuvres de la Grotte. Elle s'est développée d'une façon prodigieuse, puisque, aujourd'hui, il y a une Hospitalité dans tous les diocèses de France et dans 14 pays étrangers, toutes vivantes et agissantes. Il y en a en formation en Allemagne, en Autriche, en Amérique, et dans les Pays Balkaniques dès que leurs Gouvernements les autoriseront.

Elle devient une des plus grandes oeuvres catholiques mondiales, ayant gardé intact son idéal, la Charité dans la Foi chrétienne.

Nous demanderons à Notre-Dame de Lourdes qu'Elle vous protège, vous garde et vous ramène à Lourdes, en 1958, pour le Centenaire des Apparitions.

Ce sera la plus grande fête de l'Eglise Catholique, puisque c'est à Lourdes que Notre-Dame de Lourdes a apparu 18 fois à une petite bergère de 14 ans, illettrée, et lui a dit, le 25 mars 1858, en son patois pyrénéen: "Que soy era Immaculada Councepciou. Je suis l'Immaculée-Conception", affirmant, Elle-même, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, un dogme qui est le fondement de notre foi.

Vous nous reviendrez, pour le centenaire, Eminence, avec de très nombreux frères canadiens, que nous recevrons avec joie et de tout notre coeur.

Réponse du Cardinal Légat au Président de l'Hospitalité

Son Eminence confie à son tour à Monsieur le Président combien il est touché par l'attention qu'a bien voulu lui réserver Son Excellence Monseigneur Théas, en lui fournissant l'occasion de recevoir l'hommage des brancardiers et des dames infirmières, alors que "je suis l'ambassadeur du Saint-Père le Pape à Lourdes, en pèlerin, pour "porter à l'Immaculée-Conception sa souffrance et les soucis de l'Eglise".

M. Wladimir d'Ormesson, Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, avait confié au Cardinal Légat, avant son départ de la gare de Rome: "L'Hospitalité des brancardiers et des infirmières est peut-être ce qu'il y a de plus beau à Lourdes: 'La Charité au service des malades'. Vous embrasserez leur Président: M. le Comte de Beauchamp..."

Son Eminence répond à ce voeu en embrassant "ce chef magnifique de l'Hospitalité qui, lui-même, s'avance vers son propre centenaire".

Le Cardinal Légat magnifie l'action hospitalière de ce Lourdes: "phare du christianisme, bannière qui balise la route", et il félicite les brancardiers et les infirmières pour leur oeuvre de vraie charité: "car le Ciel, déclare-t-il, n'agit pas seul, il a besoin du concours des hommes de bonne volonté et d'idéal chrétien. C'est votre grand honneur, Hospitaliers de Notre-Dame, d'être à Lourdes l'intermédiaire des desseins du Ciel!"

Le Légat Pontifical ajoute: "Lourdes est un univers spirituel. J'y suis resté, il y a vingt-cinq ans, pendant dix jours, car il faut vivre à Lourdes pour mieux comprendre son mystère".

Parlant ensuite des apparitions de la Vierge à Bernadette: "Nous ne devons pas, dit-il, demander à Marie pourquoi elle est venue à Lourdes! Nous devons la remercier d'y être venue... Le Ciel avait besoin d'un escabeau pour descendre sur terre, ce fut Lourdes!"

La Réception Liturgique du Cardinal Légat à la Basilique du Rosaire

Les réceptions civiles sont terminées. La première grande solennité de la clôture de l'Année Mariale va se dérouler, ce mardi, à 15 heures, à la Basilique du Rosaire où a lieu la Réception Liturgique.

C'est en présence d'une foule immense que l'Envoyé du Souverain Pontife prend, en quelque sorte, possession officielle de ses pouvoirs.

Le Cardinal Légat, revêtu de la "cappa magna", coiffé de la barette pourpre, fait son entrée dans la Basilique du Rosaire, escorté des deux camériers de cape et d'épée, où il est accueilli, sous le porche, par Son Excellence Monseigneur Théas, tandis que les grandes orgues font retentir la "Marche Pontificale", de Charles Gounod, reprise en choeur par la Chorale Paroissiale de Lourdes, qui exécute ensuite l'*Ave Maria*,

de Saint-Requier, à trois voix mixtes, les antiennes liturgiques étant chantées par les Bernadettes.

L'Ambassadeur Pontifical prend place au trône, à gauche du maître-autel, entouré des deux camériers de cape et d'épée, de trois dignitaires de la Mission Pontificale. En face de lui se trouve Son Eminence le Cardinal Saliège, Archevêque de Toulouse.

Vingt Archevêques, Evêques et de nombreux Prélats occupent les stalles en demi-cercle dans le choeur, tandis que trois cents prêtres sont rangés devant l'autel.

Après lecture, en chaire, par M. l'Abbé Dedeban, Secrétaire de Son Excellence Monseigneur Théas, de la Lettre Apostolique du Saint-Père, nommant Son Eminence le Cardinal Léger son Légat, un à un NN. SS. les Archevêques, Evêques et Prélats de Sa Sainteté s'agenouillent devant le Cardinal Légat, reçoivent l'accolade et baisent son anneau.

Mais, après que Monseigneur Ricaud, Protonotaire Apostolique, Recteur des Sanctuaires, ait accompli son geste d'obédience, Son Eminence le Cardinal Léger quitte son trône et se rend auprès de Son Eminence le Cardinal Saliège, Archevêque de Toulouse. Ce geste émeut profondément l'assistance qui, fait bien exceptionnel dans une église, applaudit la bonté de coeur de Celui qui représente si noblement le Saint- Père.

En chaire, Son Excellence Monseigneur Théas évoque la grande figure de Pie XII, *Pape marial* envoyant dans ce *Sanctuaire marial* un *Légat marial*.

Allocution de Monseigneur Théas

"Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu".

"Bénissons le Père et le Fils avec l'Esprit-Saint!"

Eminentissime Cardinal Légat,
Eminence,
Excellences,
Messeigneurs,
Mes bien chers frères,

Pourquoi sommes-nous ici et quel est le sens de cette cérémonie ?

Il importe de bien le préciser, car l'éclat extérieur d'une grande solennité religieuse risque de faire oublier l'essentiel, qui appartient à l'ordre invisible.

Nous sommes rassemblés pour accueillir, dans la personne de Son Eminence le Cardinal Léger, Archevêque de Montréal, le Légat Pontifical, qui vient présider à Lourdes, au nom du Saint-Père, la clôture de l'Année Mariale et, jour pour jour, le centième anniversaire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception.

En regardant avec une joyeuse et déférente affection Celui qui nous est envoyé, nous penserons surtout au Pape, qui, de Rome, nous envoie un représentant, au moment même où la grave maladie qui l'atteint répand l'inquiétude dans tous les coeurs catholiques et fait monter, de toute l'Eglise vers le Ciel, une prière unanime, confiante et fervente.

Puisque le Souverain Pontife nous invite à glorifier la Vierge de Massabielle, nous nous abandonnerons à l'admiration de Marie, la créature la plus aimée de Dieu, et qui, vraiment, n'existe que pour Dieu; grâce à quoi d'ailleurs, elle est la plus intimement associée au Christ Rédempteur, et la plus utile à l'humanité.

Dans la Foi, et avec le secours d'en-haut, nous contemplreons la Trinité Sainte qui a fait de Marie, le chef-d'oeuvre de la nature et de la grâce, et nous bénirons le Père, le Fils et l'Esprit-Saint.

Mais cette louange du Dieu vivant, nous devons, ces jours-ci, la procurer dans ce sanctuaire marial, en union avec un Pape marial et en présence d'un Légat marial.

I. — UN SANCTUAIRE MARIAL

A Lourdes, plus qu'ailleurs je crois, la Vierge se révèle "toute relative à Dieu", selon l'heureuse expression de saint Louis-Marie Grignion de Montfort.

Au cours de la première apparition du 11 février 1858, le premier geste de la Dame est le signe de la Croix en

l'honneur de la Sainte Trinité et les seules paroles plusieurs fois formulées par ses lèvres virginales sont les suivantes: "Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit".

Avant toutes choses, la Vierge de Massabielle fixe le sens de sa vie et de ses apparitions à la Grotte: la gloire de Dieu. Et nous savons bien par l'histoire de Lourdes que, grâce à cette référence à Dieu, Marie est magnifiquement secourable à la pauvre humanité.

Le 25 mars 1858, la Vierge dit son nom: "Je suis l'Immaculée-Conception!" Elle évoque la prérogative unique qui l'a préservée, elle seule, du péché originel et l'a remplie d'une sainteté resplendissante, la moins éloignée qui soit de la sainteté de Dieu. Mais ce privilège incomparable, qu'elle n'a mérité en aucune manière, nous rappelle que Dieu est d'abord celui qui donne gratuitement, en attendant d'être celui qui demande et qui attend notre réponse aux prévenances de son amour.

En vérité, Marie est toute relative à Dieu. Sous sa conduite, dans ce sanctuaire qui est le sien, bénissons le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

II. — UN PAPE MARIAL

Nos solennités jubilaires de Lourdes sont présidées par le Saint-Père, présent au milieu de nous, dans la personne de son Légat.

Le Pontificat de Pie XII est, dans les domaines les plus variés, d'une telle grandeur qu'on est embarrassé pour mettre en relief l'aspect le plus important.

Il semble qu'en cette heure et en ce lieu, il convienne que soit évoquée la figure de Pie XII, Pape Marial.

Il est le Pape de la définition dogmatique de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu. Ceux qui, le 1er novembre 1950, assistèrent sur la Place Saint-

Pierre, à cette cérémonie unique dans l'histoire de l'Eglise, conviennent unanimement que sa splendeur religieuse ne peut être surpassée que dans la liturgie du Ciel.

Pie XII est le Pape de la doctrine mariale, le Pape des Encycliques "*Ingruentium*" sur le Rosaire, "*Fulgens Corona*" à l'occasion du centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, "*Ad coeli reginam*" sur la royauté de Marie.

Rappelons aussi quelques-uns des radiomessages adressés par le Saint-Père à divers Congrès marials, par exemple à ceux de Colombie (1946), du Canada (1947 et 1954), de Hollande (1947), d'Argentine (1947), du Brésil (1954), de Rennes (1950), de Fatima (1946 et 1951), de Bruxelles (1954).

Signalons enfin les homélies mariales de Pie XII à l'occasion de la canonisation de saint Louis-Marie Grignon de Montfort et de sainte Catherine Labouré.

Pie XII est le Pape des congrégations mariales. Pour les maintenir et promouvoir leur développement, Il parle, Il écrit, Il exhorte sans se lasser. Le très beau discours prononcé à Rome, le 17 juillet dernier, au Congrès International des Enfants de Marie-Immaculée est un document de très grande importance.

Pie XII est le Pape qui a consacré le monde entier d'abord, puis la Russie en particulier, au Coeur Immaculé de Marie.

C'est le Pape qui a institué la fête du Coeur Immaculé de Marie et de la Royauté de la Sainte Vierge.

C'est le Pape qui encourage fortement la récitation du chapelet en famille et qui attache à cette dévotion de nombreuses indulgences.

Mais, la gloire de Pie XII est d'avoir institué, pour le

monde entier, cette incomparable Année Mariale qui a mis la chrétienté face à l'Immaculée Mère de Dieu, dans une attitude de louange, de confiance et d'imploration. Au ciel seulement nous saurons le rendement spirituel de cette initiative pontificale et de quelle manière elle a orienté le cours de l'histoire.

Mais cette mobilisation spirituelle en l'honneur de la Vierge Immaculée, pourquoi a-t-elle été voulue? A travers les nombreux objectifs qu'il a fixés et que lui dictaient les misères, les souffrances et les persécutions actuelles, le Pape a voulu surtout atteindre le grand but qu'il se proposait en définissant le dogme de l'Assomption: "La gloire du Dieu tout-puissant *ad omnipotentis Dei gloriam*" (Bulle Munificentissimus). Suivons cette orientation du Pape marial; avec Lui, avec Notre-Dame, avec l'Eglise, sans omettre aucune autre intention, "bénissons le Père, le Fils avec l'Esprit-Saint".

III. — UN LEGAT MARIAL

Le Pape marial envoie un Légat marial.

Le Canada appelle Votre Eminence: le Cardinal du Saint-Rosaire, l'apôtre du chapelet. La dévotion mariale de l'Archevêque de Montréal anime une prodigieuse action pastorale, dont l'étonnante fécondité se manifeste surtout dans le domaine social et apostolique.

La Vierge Marie, Eminence, vous a revêtu de sa douceur et de sa force. Elle vous fait participer à son amour pour les hommes, à sa tendresse pour les petits et les humbles, ainsi qu'à son indomptable courage pour "affronter avec fermeté et persévérance les problèmes ardus de l'heure présente".[1]

Votre vie, Eminence, se déroule dans une dépendance aimée vis-à-vis de Notre-Dame. J'en retiens un seul exemple. Celle qui a dit, à Massabielle: "Je veux qu'on vienne ici...",

---

1 Allocution de Pie XII, le 1er Novembre 1954.

Vous a, à plusieurs reprises, attiré à la Grotte voisine et, docilement, vous êtes venu. Mais, cette fois, m'écriviez-vous. "la Souveraine de Lourdes a voulu que je me présente devant Elle comme l'envoyé personnel du Vicaire de Son Fils..." Légat du Saint-Père, vous avez conscience de répondre à l'invitation de "la Souveraine de Lourdes". Nous retiendrons l'appellation et votre manière d'en vivre.

Votre Eminence est ici — elle me le disait déjà à Rome, le 1er novembre — "pour la gloire de Notre-Dame" laquelle est directement ordonnée à la gloire de Dieu.

Il me semble qu'en ce moment, vous redites dans le secret de votre coeur, les paroles que vous prononciez à Rome, au moment de votre promotion cardinalice: "A Dieu, auteur de tout bien, source de toute grâce, à Lui seul, honneur et gloire dans tous les siècles".

Légat marial d'un Pape marial, vous nous entraînez dans la voie mariale qui conduit au Christ-Jésus et, par Lui, à la louange de la Trinité Sainte par la communication de la vie divine aux âmes.

L'Evangile nous avertit qu'en cherchant d'abord le royaume de Dieu, nous obtenons par surcroît tout le reste, c'est-à-dire la justice sociale, le respect de la personne humaine, la paix internationale, la prospérité de la Cité temporelle, la Rédemption du monde.

Avec Votre Eminence, avec le Souverain Pontife, avec toute l'Eglise, avec l'Immaculée-Conception, "bénissons le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu!" Amen!

Allocution de Son Eminence le Cardinal Léger à la Basilique du Rosaire, le 7 déc. 1954

Dans son allocution, Son Eminence le Cardinal Légat demande à tous les fidèles de prier pour la santé du Pontife glorieusement régnant, qui leur permet de vivre de si grandes heures à Lourdes.

Eminence,
Excellence Monseigneur l'Evêque de Tarbes et Lourdes,
Excellences,
Messeigneurs,
Mes très chers frères,

Vous venez d'entendre la lecture de la Lettre autographe par laquelle le Saint-Père me charge de remplir auprès de vous une mission sublime. Ces lettres de créance exaltent la sainteté de ces lieux et nous invitent à entrer dans l'esprit du mystère marial que l'Eglise célèbre d'une manière plus solennelle en ce jubilé centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre nous invite tout d'abord à exprimer au Seigneur notre reconnaissance pour son indicible don. (II Cor. IX, 15).

LE MYSTERE DE LOURDES

Lourdes, c'est le lieu où Marie nous révèle ses grandeurs. Mais le Ciel exécute ses plans avec sagesse et ce n'est pas par un pur hasard que la céleste Dame avait choisi la fête de l'Annonciation pour dire à Bernadette qui elle était. L'Annonciation, c'est la fête de la Maternité de Marie. C'est aussi la fête du sacerdoce royal de Jésus. Si Marie a été remplie de grâce dès le premier instant de sa conception, c'était pour remplir plus parfaitement son rôle de Mère. Son coeur était un autel sur lequel reposerait la divine victime, et Dieu voulait que le don très pur de l'Hostie lui fût présenté par des mains sans tache.

Le mystère de Lourdes apparaît ainsi dans toute sa plénitude. Il est le résumé de notre sainte religion. C'est ici que l'Eglise vint terminer, en 1935, le jubilé de la Rédemption, par la célébration ininterrompue du saint sacrifice de la messe durant trois jours. Le Cardinal Légat d'alors est devenu le Pontife glorieusement régnant d'aujourd'hui. Ce souvenir du passé a incité l'Auguste vieillard du Vatican à prendre une

initiative semblable pour clôturer l'Année Mariale. Il envoie son Légat à Lourdes, afin de faire monter vers le ciel une prière d'action de grâces pour tous les bienfaits accordés à l'Eglise durant cette année et aussi afin de donner aux hommes une leçon de vie chrétienne. Nous passerons donc ces heures dans la ferveur afin de profiter totalement de la grâce qui nous est donnée.

LE SOUVERAIN PONTIFE

Et tout d'abord la reconnaissance nous invite à prier pour celui qui nous permet de vivre de si grandes heures. La prière pour le Pape est un devoir impérieux dont l'Eglise s'acquitte dans sa prière officielle: *"Oremus pro Pontifice nostro Pio"* est un chant qui résonne dans les grandes cathédrales de la chrétienté et dans les plus humbles chapelles des pays de missions. En ce moment, la prière pour le Pape est accompagnée d'une angoisse que nous ne pouvons pas maîtriser malgré la joie que renferment ces célébrations. Depuis quelques mois, en effet, la souffrance est devenue la compagne habituelle de celui qui est notre Père dans le Christ-Jésus. Des enfants, conscients du dévouement de leur Père, peuvent-ils demeurer insensibles devant un tel spectacle? Il y a des hommes qui accomplissent de telles missions sur la terre que l'immortalité devrait être leur condition normale. Hélas! l'organisme le plus robuste peut-il résister indéfiniment aux exigences de l'esprit? Le feu consume la cire pure du cierge et ses dernières flammes se transforment souvent en un brasier qui illumine les voûtes du temple. Notre Saint-Père le Pape avait éclairé le monde par sa parole si lourde de pensée théologique et toujours ciselée dans un verbe parfait. Cette parole arrive à nous en ce moment comme une lave incandescente, car elle coule d'un coeur plongé dans la souffrance. Le Docteur des Nations entre dans la phase la plus glorieuse de son Pontificat: il communie à la Passion du Christ (I Pierre IV, 13) pour suppléer aux déficiences des membres de son Corps Mystique (Col. I, 24).

Le pèlerinage que j'accomplis au nom du Souverain Pontife à la Grotte de Lourdes devient ainsi émouvant. Sa prière personnelle que je viens offrir à la Céleste Dame, est riche d'une efficacité presque sans limite, puisque la souffrance l'identifie à la prière de la Divine Victime de notre sainte Rédemption. Mais notre prière trouve également une intention précieuse. Parmi les malades qui se présentent devant Marie, nous avons aperçu la blanche silhouette du Pape et nous demanderons à Notre-Dame de regarder avec une maternelle complaisance celui qui continue ici-bas l'oeuvre de son Fils. Le Pape porte le monde sur ses épaules et ce poids devient plus lourd chaque jour. L'athéisme agressif, le matérialisme malfaisant, le sensualisme abject, l'indifférentisme religieux, l'égoïsme sordide, la haine froide passent sur les âmes comme ces glaciers qui ont labouré vos montagnes en y laissant des plaies béantes. Le touriste peut regarder avec étonnement le chaos de Gavarnie. Le géologue est stupéfait devant ce trou, car il sait que le socle qui est entré dans cette pierre pouvait détruire toute manifestation de vie.

Ainsi nous regardons le monde d'aujourd'hui avec un certain intérêt et nous nous attachons, hélas! à la figure de ce qui passe (I Cor. VII, 31). Le Pape, lui, le regarde dans la lumière de l'Esprit et la science de Dieu lui révèle la caducité des formes sociales qui reposent sur les techniques économiques et la recherche d'un paradis perdu. Le monde ressemble à ce malade que le médecin a condamné, après avoir épuisé en sa faveur toutes les ressources de la science: il attend sa fin! Mais, plus haut que la science, il y a Dieu. Et là où les techniques avaient échoué, l'eau pure de Lourdes agira avec efficacité. Le Pape se présente devant la Grotte de Lourdes avec le monde entier qu'il porte dans son coeur, comme une mère qui place son enfant impotent sous les regards de l'Immaculée. La prière et la pénitence sont les seuls remèdes qui sauveront notre société. La Vierge l'a dit à Bernadette. Le Pape nous le dit parce que Jésus-Christ

l'avait dit aux hommes dans son Evangile (Matt. XXVI. 41). Que Lourdes donne donc au monde, durant ces heures de grâce et de salut, le spectacle consolant de la prière ininterrompue. Que nos âmes soient tendues vers la Grotte comme celle de la pastourelle qui se rendait au lieu de la prière, poussée par un instinct divin. Portons dans nos coeurs le feu ardent de la charité, comme elle portait dans ses mains le cierge qui se consumait sans attaquer sa chair.

Quelles leçons nous découvrons dans tous ces faits! Le chrétien n'est-il pas la lumière qui doit éclairer le monde? Ne doit-il pas être déposé entre les mains de ses frères, les hommes, qui trouveront en lui un dévouement qui le consume, mais aussi une charité qui les sauve!

L'EVEQUE DE LOURDES

Nous avons entendu également, au début de cette cérémonie, la voix de l'Evêque de Lourdes. Son coeur déborde de joie en cet instant car son dévouement à l'oeuvre du sanctuaire reçoit une consécration officielle. Les âmes qui passent en ces lieux ressemblent souvent à des brebis perdues dans les montagnes. Elles erraient à l'aventure parce qu'elles s'étaient éloignées du Pasteur. Mais la pastourelle de Lourdes et la Divine Bergère les conduisent vers un autre Pasteur dont la voix claironnante est une invitation constante à entrer au bercail. Lourdes sans un évêque deviendrait rapidement une terre aride et le chemin par où passa l'Immaculée serait envahi par les ronces et les épines. La tâche pastorale que vous exercez, chère Excellence, avec tant de clairvoyance, de prudence et de dévouement, garde Lourdes dans sa pureté première, et le travail que vous avez entrepris pour faire jaillir l'eau de la source avec plus d'abondance est le symbole de cet autre travail que vous ne cessez d'accomplir pour que l'eau de la grâce coule dans les âmes en plénitude.

LA JOIE DU LEGAT

Ai-je besoin de dire, ici, la joie que je ressens en remplissant cette mission extraordinaire? Il y a vingt-cinq ans, je célébrais la fête de l'Immaculée-Conception sur le sol de France, dans la paix de la solitude sulpicienne d'Issy. Mon âme de jeune prêtre goûtait une joie spirituelle sensible à la pensée que la terre que j'habitais était celle que l'Immaculée avait foulée de ses pieds ornés de roses. Le rayonnement de cette joie était perceptible et mes jeunes confrères d'alors m'en firent la remarque. Depuis, je suis souvent venu en pèlerin devant la Grotte. En mars 1947, j'y portais un coeur lourd de peine. La Vierge devait dissiper tous les nuages et pousser la délicatesse jusqu'à me prendre par la main pour me conduire jusqu'au bout du chemin. Ce chemin, je n'en connaissais pas encore les sinuosités et les ascensions difficiles, mais avec Marie comme guide, la fatigue ne ralentit jamais la marche. Aussi, comme je suis heureux d'ajouter au bouquet de roses éclatantes que le Vicaire de Jésus-Christ me prie de déposer devant la Grotte, l'humble fleur de ma gratitude.

O Lourdes, terre de beauté et de merveille, nous sommes venus vers toi, comme autrefois le peuple choisi montait à Jérusalem. Nous sommes ici pour y louer le Seigneur dans son sanctuaire. Nous voulons trouver dans tes murs cette paix qui est un avant-goût du bonheur éternel. — Amen.

* * *

La joie que vient d'exprimer le Cardinal Léger "de remplir sa mission pontificale à Lourdes, en ce jubilé centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception" est vivement ressentie et partagée par le très imposant auditoire qui se presse dans l'intérieur et sur le parvis du Rosaire.

Il en est de même de la foule qui, malgré la pluie et le vent, tient à faire une haie d'honneur au Légat venant, — après le chant, en grégorien, de l'antienne: "Oremus Pro Pontifice" et un salut solennel du Saint-Sacrement, exécuté par la Chorale Paroissiale de Lourdes et les Petits Chanteurs du Collège de Saint-Pé, — s'agenouiller, tel un simple pèlerin, une seconde fois, devant le Rocher de Massabielle, prier pour le Saint-Père malade.

JOURNÉE DU MERCREDI, 8 DÉCEMBRE

Journée du mercredi, 8 décembre

Aujourd'hui 8 décembre, Fête de l'Immaculée-Conception, a marqué le point culminant des solennités organisées à Lourdes pour la clôture de l'Année Mariale.

Le miracle du "Temps" s'est accompli grâce aux prières des membres des communautés cloîtrées et par la volonté de la Reine du Ciel. La pluie a cessé de tomber.

Dès la pointe de l'aube rougissant les monts pyrénéens enfin dégagés de leurs voilettes grisâtres, des centaines et des centaines de cars et de voitures particulières déversent des milliers de pèlerins, hommes et femmes, jeunes et vieux, en provenance de toutes les provinces de France, s'acheminant à travers les rues de la Cité Mariale en groupes compacts vers les Sanctuaires.

Tous entendent être les témoins participants de cette journée d'apothéose à la gloire de l'Immaculée-Conception.

Chacun d'eux prie avec une ferveur filiale, agenouillé devant le Rocher Marial, pour le Légat Marial d'un Pape Marial.

La Messe de Communion des Enfants

Son Excellence Monseigneur Théas aime les enfants de son diocèse, et surtout la prière des enfants de Marie-Immaculée.

Par sa décision, les écoles chrétiennes ayant congé le 8 décembre, tous, petits et plus grands, ont tenu à venir assister à la messe de communion célébrée au Rosaire par Monseigneur l'Archevêque Coadjuteur d'Auch. Ils ont prié et invoqué leur Maman du Ciel avec une ferveur touchante, aux intentions toutes particulières du Saint-Père et puis de l'Envoyé personnel du Vicaire de son Fils.

Nul doute que leurs supplications et leurs chants, remarquablement exécutés par la Maîtrise des écoles paroissiales de la Cité Mariale, n'aient été droit au coeur de Notre-Dame de Lourdes.

La Grand-Messe Pontificale

On peut évaluer à environ 25,000 personnes le nombre des fidèles qui se pressent, ce matin, sur l'Esplanade du Rosaire, les yeux fixés sur l'autel, dressé en plein air, sur le parvis de la Basilique, où tout à l'heure Son Eminence le Cardinal Léger, Archevêque de Montréal, Légat du Pape, célébrera la messe pontificale.

Mais soudain, c'est aux cris répétés de "Vive le Pape!" que Son Eminence le Cardinal, dont la simplicité et la bonté ont gagné le coeur de ces dizaines de milliers de pèlerins, revêtu de la "*cappa magna*" et du camail d'hermine, gravit majestueusement, précédé de ses deux camériers de cape et d'épée, suivi des membres de sa Mission Pontificale, les marches du parvis du Rosaire, pour prendre place sous un baldaquin dressé contre le portail de la Basilique.

Quittant sa longue traîne de soie pourpre, pour revêtir les ornements d'or, Son Eminence célèbre solennellement la Messe Pontificale dans toute la splendeur de la liturgie romaine, face à la foule, sur un autel illuminé par quelques rayons de soleil, les premiers depuis l'arrivée du Légat de Sa Sainteté à Lourdes.

Son Eminence le Cardinal Saliège, qu'entoure de sa filiale prévenance Son Excellence Monseigneur Théas, Evêque de Tarbes et Lourdes, assisté lui-même de: Monseigneur Fourpome et de M. le Chanoine Fourcade, Vicaires Généraux; de Monseigneur Ricaud, Recteur des Sanctuaires, de Monseigneur Méricq, Curé de Lourdes; *vingt Evêques* français et étrangers, ainsi que *cinq cents prêtres*, parmi lesquels on distingue les prélats représentant de nombreux Cardinaux, Archevêques et Evêques retenus dans leur diocèse par la clôture de l'Année Mariale; *le Révérendissime Père Filibert Morau, O.S.B.*, Abbé de Tournay, le T. R. Père Choury, Supérieur Général des M.I.C. de Garaison; le T.R. Père Buzy, Supérieur général des Prêtres du Sacré-Coeur de Bétharram; les *Directeurs de Pèlerinages*, des *Associations de Notre-Dame du Salut et de Notre-Dame du Rosaire*, rehaussent de leur présence cette imposante cérémonie.

Parmi les autorités civiles et militaires, au premier rang de l'assistance: M. Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées, accompagné de M. le Sous-Préfet d'Argelès; M. Antoine Béguère, Maire de Lourdes, et les membres du Conseil Municipal; M. le Comte Etienne de Beauchamp, Président de l'Hospitalité; M. Jean de Tornos, Consul d'Espagne; Commandant Dumas, représentant le Général Jousse, commandant la 5e Région Militaire; Colonel Bousquet, commandant la Place de Tarbes.

Sur les rampes intérieures, des frères en rabat blanc, des religieuses aux cornettes les plus variées, constituent deux véritables fresques d'honneur.

Après le chant de l'Evangile, le Cardinal Léger prononce une admirable Homélie.

Homélie de Son Eminence le Cardinal Légat

Eminence,
Excellence Monseigneur l'Evêque de Tarbes et Lourdes,
Excellences,
Messeigneurs,
Mes Chers Frères,

Au début de cette Année Mariale, le Souverain Pontife tournait ses regards vers Lourdes, comme le pilote qui aperçoit la lumière d'un phare dans la tempête, et Il demandait à l'Eglise Universelle de diriger sa marche vers ce havre de paix. Ici, en effet, la couronne posée sur la tête de Marie est ornée des lettres plus brillantes que tous les diamants de la terre, puisqu'elles expriment la fulgurante clarté de son Immaculée-Conception.

Et voici qu'aujourd'hui, en cette fête qui clôture ce jubilé de grâce, le Saint-Père a voulu être présent à Lourdes. Il a voulu s'agenouiller devant "cette chère Grotte", selon l'expression de Bernadette, afin d'obtenir de la Souveraine du Ciel et de la Terre l'assistance et la protection en ces heures troublées que nous traversons. L'envoi d'un Légat à Lourdes, en cette période de l'année, n'a pas d'autre signification. Nous ne sommes pas venu ici pour y présider des pèlerinages comme ceux qui se sont déroulés avec une splendeur inaccoutumée durant la belle saison, mais bien plutôt pour y accomplir, dans la solitude, un acte de foi dans la présence permanente de la **"Belle Dame Céleste", en ce haut lieu du monde.**

Lourdes! Qui, au milieu du siècle dernier, connaissait cette petite cité, cachée derrière la muraille des monts altiers qui marquent les frontières de la France? Quelques voyageurs, touristes en route vers des sommets neigeux ou des plages mondaines.

Lourdes! Qui ne connaît pas, aujourd'hui, ce rocher, devenu l'escabeau par lequel la Reine des cieux est descendue sur cette terre? Pour tout esprit sérieux et loyal, il y a là un fait que la raison humaine ne peut pas expliquer et qui nous introduit dans la mystérieuse réalité de l'Invisible. Les oeuvres d'art des génies attirent dans les galeries des musées des admirateurs qui se transforment parfois en disciples. Ici, l'admiration n'a d'autre point d'appui que la parole prononcée, le 25 mars 1858, par une Dame inaccessible, à une enfant illettrée: "Je suis l'Immaculée-Conception!" A ces mots, la terre tressaille, les enfers rugissent, les peuples s'ébranlent, les boiteux marchent, les aveugles voient, les pécheurs reprennent confiance, Pierre parle et il déclare qu'ici le ciel a visité la terre. Depuis un siècle, le fait grandit. Les révolutions sociales ne l'ont pas effacé; les exigences scientifiques ne l'ont pas ébranlé. Au lendemain des guerres fratricides, les peuples reprenaient le chemin de la Grotte pour y apprendre le sens de la fraternité; à l'annonce d'imminentes catastrophes, les humbles de coeur venaient demander à la Dame la force de demeurer fidèles à la loi d'amour de l'Evangile; chaque jour, des enfants prodigues trouvaient ici le chemin du retour à la maison du Père. Depuis cent ans, Lourdes a été *une école* de foi, *un rocher* d'espérance, *une cité* d'amour, *un havre* de paix.

I

LOURDES, ECOLE DE FOI

La foi nous fait entrer dans un monde inaccessible aux investigations de la raison. Elle est une initiative personnelle

de Dieu, qui précède d'une certaine façon toutes les exigences de la nature humaine. Dans son commentaire du Livre d'Ezéchiel, saint Grégoire affirme que "par la foi nous sommes connus par le Dieu tout-puissant, selon sa parole dans l'Evangile: Je suis le Bon Pasteur et Je connais mes brebis et celles-ci me connaissent". Cet enseignement rejoint la pensée paulinienne, exprimée dans l'épître aux Romains: "Par ailleurs, nous savons que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont élus selon le dessein qu'Il s'est proposé. Ceux qu'Il a distingués d'avance, Il les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, qui devient de la sorte le premier-né d'une foule de frères. Ceux qu'Il a prédestinés, Il les a aussi appelés; ceux qu'Il a appelés, Il les a aussi justifiés; et ceux qu'Il a justifiés, Il les a aussi glorifiés" (VIII, 28-30). Et saint Paul, devant ce mystère, pose la question angoissante qui est dans tous nos esprits: "Que dire après cela?" Vous connaissez la réponse qu'il a livrée aux siècles et à l'éternité: "Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous!"

"Dieu est avec nous!" Voilà ce que nous enseigne la foi. Il est avec nous, au point que "nous vivons par lui, que nous nous mouvons en lui, que nous trouvons en lui la source de notre existence" (Act. XVII, 25). Et cependant son action sera toujours discrète et cachée. Respectueux de la liberté qu'Il a accordée à l'homme, Il veut l'introduire dans l'intimité de sa vie trinitaire selon une pédagogie qui relève en même temps des lois de la toute-puissance divine et de l'infinie misère du pécheur. Les cheminements de l'humanité vers ses destinées seront calqués sur la marche d'Israël vers la terre promise: des victoires fulgurantes, suivies de marches épuisantes à travers des déserts solitaires et arides; une présence intime et amoureuse du Seigneur dans l'arche, vite oubliée par l'homme devant la splendeur du veau d'or, jusqu'au jour où le châtiment ouvre une blessure au coeur par où l'amour pénètre à nouveau. La foi est donc un don de Dieu. Nous le lui demandons au jour de notre baptême:

"Que demandes-tu à l'Eglise de Dieu? — La foi! — Que te donne la foi? — La vie éternelle!"

Devant l'apostasie des masses qui caractérise notre époque, nous pourrions croire que Dieu a abandonné l'humanité pour la livrer aux convoitises de la chair et à l'extermination, selon la parole énergique de l'Apôtre: "Comme ils ne se souciaient pas de posséder la connaissance de Dieu, Dieu les a livrés à leurs sens pervers, et de là, leur conduite indigne" (Rom. I, 28). "Mais cette parole est dure et qui peut l'écouter?" (Jean VI, 60). L'homme moderne a défini ses droits et il accepterait Dieu si celui-ci n'avait que des devoirs envers lui. Aussi l'athéisme contemporain est-il devenu froid et exigeant. Il n'est plus la conséquence pratique du libertinage mais bien plutôt l'attitude raide d'un rival, durci par la haine. L'athéisme contemporain n'est plus un simple phénomène religieux: il veut être une explication du monde et une définition de l'homme.

Et voici que Dieu nous pose, à nous personnellement, la question décisive qui fixera notre destinée: " Et vous, voulez-vous aussi vous en aller?" (Jean VI, 67). Puisse ce pèlerinage nous inspirer la réponse qui sauve: "Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle (Jean XV, 69). Ces paroles de vie, Jésus les confiait à son Eglise, il y a deux mille ans, et depuis son retour vers le Père, au jour de son Ascension, c'est à Pierre qu'il appartient d'affermir les hommes dans la foi." (Luc XXII, 32).

Au mouvement d'un athéisme qui atteignait les profondeurs d'une âme, il fallait opposer le mouvement d'une âme qui permettrait à Dieu de la posséder totalement. Et Pierre parla par la bouche de Pie IX, le 8 décembre 1854. Au type d'humanité que préparait le siècle de la science et de la technique, le Vicaire de Jésus-Christ opposait le chef-d'oeuvre de la grâce et de la merveille de la création: "Marie, Mère de Dieu, est le siège de toutes les grâces divines, ornée de toutes les faveurs de l'Esprit divin; elle est le trésor infi-

ni de toutes les faveurs célestes, un abîme insondable de grâces, de sorte qu'elle n'a jamais été soumise à la malédiction". (Ineffabilis).

Les hommes de 1854 avaient bien autre chose à faire que d'écouter ces paroles! Alors Dieu prit l'initiative de venir dire à ce Monde, fermé au surnaturel, que la parole de son Vicaire sur la terre engageait toujours les promesses faites dans l'Evangile: "Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel" (Matt. XVII, 19). Une légation partît du ciel vers la terre: Lourdes devenait une école de foi!

Durant de longues heures, Marie prépara son élève à recevoir le message de foi. Lorsque la prière et la pénitence eurent transformé cette âme, la parole du ciel s'identifia avec la parole du Vicaire du Christ sur la terre: "Je suis l'Immaculée Conception", déclara la Dame à la petite Bernadette. Et ces quatre mots, puissants comme ceux qui avaient tiré le monde du néant, envahissaient l'univers comme l'écho qui remplit les monts. L'eau jaillissait du rocher; les préjugés sociaux étaient démolis; la solitude de ces monts devenait un boulevard de la chrétienté; le murmure du fleuve était couvert par la clameur des ave! Dieu connaissait son peuple et par la foi les brebis entendaient la voix du Pasteur.

La science, la force, l'esprit vénal tentèrent de tarir la source qui venait de jaillir et d'arracher la foi dans l'âme de la pastourelle. Mais le royaume de Dieu souffre violence et les âmes fortifiées par la foi remportent la victoire (Matt. XI, 12). Bernadette était entrée dans le monde de l'Au-delà. Elle savait maintenant que son honneur était d'une autre essence que celui que promet la terre. Sa foi granitique posait les assises de l'espérance qui ne confond point (Rom. V, 5).

II

LOURDES, ROCHER D'ESPERANCE

L'espérance chrétienne n'est pas un élan de l'être dans le vide. Elle est un titre sûr, qui lie Dieu par serment, à introduire le fidèle dans le royaume de la béatitude éternelle (Heb. VI, 17). C'est mû par cette espérance que Zacharie s'écrie, après avoir subi l'épreuve du mutisme, conséquence de son incrédulité: "Béni soit le Seigneur, qui a suscité un puissant Sauveur, afin de nous sauver de nos ennemis, pour exercer sa miséricorde envers nos pères, et se souvenir de la sainte alliance, selon le serment qu'il avait juré à Abraham, notre père, de nous accorder qu'après délivrance de la main de nos ennemis, nous le servions sans crainte, dans la sainteté et la justice, tous les jours de notre vie" (Luc. I, 68-75).

L'espérance est attachée à la foi comme l'ancre est fixée à la chaîne. Si nous acceptons la parole de Dieu, elle devient "cette espérance que nous serrons comme l'ancre ferme et robuste de notre âme; elle pénètre par-delà le voile dans le sanctuaire où Jésus est entré pour nous comme un avant-coureur" (Hébreux, VI, 19-20).

Une génération sans foi est nécessairement acculée au désespoir. Et lorsque l'homme ne cherche plus la lumière qui marque les frontières du gouffre où il est descendu, il a la tentation de se jeter dans les ténèbres et de trouver dans le vertige qu'il éprouve une réponse à ses aspirations. Toutes les générations ont entendu la triste mélopée de l'âme à la recherche du bonheur. Il était réservé à notre siècle d'apostasie de connaître l'expérience scientifique du désespoir, Non seulement l'homme prétend qu'il n'a plus besoin de Dieu, mais lorsqu'il reconnaît sa déficience, il opte froidement pour le monde des sans-dieux. Cependant, ce monde qui a fermé ses frontières à la divinité, nous connaissons ses oeuvres: n'est-ce pas lui qui a entouré la terre d'un treil-

lis de fils barbelés? N'est-ce pas lui qui a créé l'univers concentrationnaire? N'est-ce pas lui qui maintient en plein XXe siècle les méthodes barbares de la détention des innocents dans les prisons et de la torture pour obtenir leurs aveux? N'est-ce pas lui qui prépare, dans le secret, l'extermination de toutes choses par ces engins qui transforment les cités en déserts? N'est-ce pas lui qui souille le coeur de l'enfance et qui détruit la vertu de l'adolescence en glorifiant la chair, dont la possession devient son unique désir? Saint Paul avait été sévère pour ces ennemis de la Croix du Christ: "Leur destinée, c'est la perdition, car leur Dieu, c'est leur ventre. Ils mettent leur fierté dans leur ignominie, ils n'ont d'attrait que pour les choses de la terre. Mais nous, nous sommes citoyens des cieux" (Ph. III, 18-20).

Lorsque Bernadette Soubirous arrivait à la Grotte de Massabielle en ce midi du 11 février 1858, que venait-elle y chercher? Les plaisirs de la terre? Pauvre enfant, en dehors de l'espérance chrétienne, que possédait-elle? Rien! mais sa foi robuste devait l'attacher à ce rocher, qui allait s'ouvrir comme le voile du sanctuaire pour lui faire entrevoir l'objet de son espérance: "Derrière ces branches, dans l'ouverture, je vis une jeune fille; elle avait un aspect affable: elle était vêtue d'une robe et d'un manteau blancs et portait une ceinture bleue; sur chaque pied, je vis une rose jaune. Un chapelet pendait à son bras. La jeune fille était vivante, très jeune et environnée de lumière."

Ces quelques lignes expriment le fait de Lourdes; elles expliquent également la transformation qui s'opéra dans la psychologie de la petite pastourelle, dont le coeur demeura à jamais attaché à ce rocher. L'ancre de l'espérance avait fixé son âme dans les sinuosités de cette grotte et ni les incompréhensions, ni les persécutions, ni les distances, ni les souffrances ne purent l'en arracher. Elle vécut le coeur tendu vers "sa chère grotte". Elle mourut le sourire aux lèvres, ayant la certitude que derrière le voile des apparences qui s'évanouissaient, elle retrouverait "la Dame céleste".

Oh! mes très chers frères, comme notre monde contemporain aurait besoin de ce tonique qu'est l'espérance chrétienne! L'homme bâtit des cités qu'il fuit pour échapper à l'étreinte des techniques suffocantes qu'elles renferment. En effet, dès six heures du soir, les quartiers des affaires sont de véritables déserts où l'homme n'oserait pas vivre en face de lui-même, dans une solitude qui lui révélerait le vide de son âme. Aussi, en quittant son milieu de travail, l'homme moderne cherche-t-il l'évasion dans les plaisirs. Et lorsqu'il songe aux lendemains, il rêve d'une terre transformée, où vivrait une humanité débarrassée des complexes du divin, traînant le manteau de plomb de son désespoir vers le gouffre du néant. Comme si la caravane dans le désert pouvait s'habituer à vivre sans eau! Un grand écrivain moderne a décrit en une page immortelle le tourment du voyageur brûlé par la chaleur du Sahara: après une marche chancelante vers des mirages qui s'évanouissent dès qu'il tend la main pour les saisir, il creuse son propre tombeau dans les sables et il attend la mort comme une délivrance. Sa science, ses techniques, son désir de revoir les siens, l'amour, rien ne peut le sauver! Et c'est au moment où il ferme les yeux avec cette sensation de couler à pic dans le néant qu'il sent la vie redescendre en lui. Comment expliquer cette résurrection? Il ouvre les yeux et il aperçoit à ses côtés l'homme du désert, l'Arabe, qui lui tend une gourde d'eau fraîche, puisée sous les sables dont il connaît les secrets.

Voilà bien l'image de ce qui arrive ici, chaque jour. Que de pèlerins sont arrivés en ces lieux avec une âme desséchée. L'apôtre saint Jude les a vus passer: "nuages sans eau, emportés par le vent! Arbres de fin d'automne sans fruits, deux fois morts, déracinés! Flots sauvages de la mer faisant jaillir l'écume de leur honte! Astres errants voués pour l'éternité à l'obscurité des ténèbres! (12-13). Mais à peine ont-ils aperçu ce rocher que la lumière blanche de l'Immaculée les a introduits dans un monde nouveau. Le murmure de la source les a éveillés et ils sont sortis de leur longue léthargie.

L'homme de la Rédemption et de l'espérance était à leur côté; le prêtre levait la main sur leur coeur durci et sur leur âme pleine d'angoisse pour y faire jaillir la source d'eau vive de la charité. Car, selon l'enseignement de l'apôtre saint Paul: "L'espérance ne trompe pas, car l'amour de Dieu a été répandu dans nos coeurs par l'Esprit-Saint, dont nous avons été gratifiés" (Rom. V, 5).

III

LOURDES, CITE D'AMOUR

Lourdes est devenue la cité de la charité parce que l'Immaculée Reine des cieux est venue nous manifester les trésors de tendresse maternelle que le Seigneur avait déposés dans son coeur envers ses pauvres enfants de la terre.

Le christianisme n'est pas un inventaire scientifique de l'univers et encore moins un musée où nous pourrions retrouver les attitudes de l'homme devant la divinité. Le christianisme, pour employer une expression chère à nos contemporains, est un dialogue, commencé au matin de la création et jamais interrompu à travers les siècles. Le Dieu vivant, qui appelait Abraham, Isaac et Jacob, emploie des mots qui bouleversent encore le coeur des hommes. Augustin les entendait, il y a seize siècles, et son coeur affamé d'amour y trouvait le repos. Pascal pleurait de joie en écoutant ce murmure dans la nuit du 24 novembre 1654. L'un de vos grands poètes contemporains reconnaissait dans cette voix l'accent "d'une éternelle enfance". Et celui qui quittait ce monde il y a quelques mois, après avoir souffert de la double surdité de l'ouïe et du coeur, n'avouait-il pas, après avoir fait sa deuxième première communion: "C'est la première fois dans ma vie que j'éprouve la sensation d'entendre quelqu'un qui vient". Hélas! pour un qui ouvre la porte à celui qui vient, combien d'autres la ferment! Le christianisme n'est pas seulement un dialogue. Il est un don. "Dieu a tellement

aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils" (Jean III, 16). Ce don divin appelle le don de l'homme: "Tu aimeras le Seigneur de tout ton coeur, de tout ton esprit, de toutes tes forces" (Matt. V, 22).

Or, il faut bien reconnaître que notre génération a perdu le sens de l'amour. Le mot a été dénaturé; la chose sacrée qu'il signifie a été galvaudée; les serments sacrés qui assuraient sa stabilité ont été profanés; les fêtes qui marquaient son rythme ont été transformées en orgies. Or, pour aimer Dieu, il faut savoir aimer toute la création selon le plan divin. "Celui-là m'aime qui observe mes commandements", ne cessera de répéter le Maître à ses disciples (Jean XIV, 23). Le monde "économiquement dur" dans lequel nous vivons a perdu le sens de la justice, parce qu'il a perdu le sens de l'amour. La lourde pâte humaine, gluante et visqueuse, est enfermée entre les murs des institutions et subit les contraintes des structures sociales, sans pouvoir améliorer son sort, parce qu'elle refuse la portion du levain évangélique qui lui permettrait de s'élever au-dessus de la matière, afin de recevoir la douce influence du feu de la charité.

Mais soyons prudents et humbles dans nos jugements! Les chrétiens ne sont-ils pas le levain dans la pâte? (Matt. XIII, 33). Et ne serions-nous pas les grands responsables de l'état du monde actuel, comme semblait l'insinuer le Vicaire du Christ lui-même dans la lettre encyclique "Fulgens Corona". "Pendant tout le cours de son existence, soit dans les joies très douces qu'elle connut, soit dans les épreuves et les cruelles souffrances qui ont fait d'elle la Reine des Martyrs, jamais la Bienheureuse Vierge Marie ne s'éloigna, fût-ce légèrement, des préceptes et des exemples de son Divin Fils. Aussi semble-t-elle nous redire, à tous et à chacun de nous, les paroles qu'elle prononça durant les noces de Cana, en désignant Jésus-Christ aux serviteurs du banquet: "Tout ce qu'Il vous dira, faites-le" (Jean II, 5).

Il semble qu'aujourd'hui la Vierge nous répète à tous

cette même exhortation, en un sens certes plus large, alors que la racine de tous les maux qui font souffrir si cruellement les hommes et mettent dans l'angoisse peuples et nations, est de toute évidence à chercher avant tout dans le fait qu'un grand nombre "ont abandonné celui qui est la source d'eau vive, pour se creuser des citernes crevassées, qui ne retiennent pas l'eau" (Jér. II, 13), qu'ils ont abandonné celui qui seul est "la voie, la vérité et la vie" (Jean XIV, 6).

Saint Augustin définissait la cité de Dieu comme "la société parfaitement ordonnée et parfaitement unie de tous ceux qui jouissent de Dieu et d'eux-mêmes en Dieu" (*De Civitate Dei* XIX). Tant que la charité ne deviendra pas un ciment assez puissant pour unir les hommes entre eux, la paix sera un vain mot et une espérance illusoire, car toujours selon le saint Docteur, "la paix terrestre doit se rapporter à la paix céleste" (id.). Il faut avoir vécu à Lourdes durant la saison des pèlerinages pour comprendre le réalisme chrétien de cet enseignement du Docteur de la charité. L'observateur superficiel critiquera l'aspect économique du pèlerinage; l'égoïste regrettera le confort de sa villa; l'orgueilleux sourira de pitié en suivant du regard la procession des miséreux sous les voûtes enfumées de la Grotte. Mais le pèlerin de Lourdes est un tout autre type d'homme: les bras tendus par le poids des brancards, il marche pour les infirmes et il est prêt à donner sa vie pour les autres; il s'unit au sacrifice eucharistique afin d'avoir la force d'aimer tous les hommes, même ceux qui se présentent devant la Grotte en portant l'uniforme militaire des anciens ennemis de sa patrie. Le pèlerin de Lourdes sait que la terre qui le reçoit est sainte puisque la Vierge Marie l'a foulée de ses pieds.

Il entre sur le terrain de la Grotte avec une âme pleine de respect puisqu'il frappe à la porte du château de sa souveraine, mais avec un coeur débordant de confiance puisqu'il franchit le seuil de la maison où habite sa Mère.

Oui, Lourdes est vraiment la cité de la charité et dans notre monde fratricide, elle est un havre de paix.

IV

LOURDES, HAVRE DE PAIX

N'est-ce pas à Lourdes que l'Eglise s'est réfugiée dans la prière comme derrière un grand môle, aux heures les plus sombres de ce siècle?

En 1914, au moment où les nations tenaient des conseils de guerre (Ps. II, 1), l'Eglise acclamait, durant les assises du XXVe Congrès Eucharistique international, le Roi de la Paix.

En 1935, alors que l'incendie qui devait détruire l'Europe projetait ses premières lueurs à l'horizon, le Vicaire du Christ sur la terre envoyait son Légat à Lourdes pour y clôturer les fêtes du XIXe Centenaire de la Rédemption.

Et aujourd'hui, la paix, la vraie paix n'est-elle pas un bien de plus en plus précaire dans notre monde? Une propagande, soutenue par des puissances telles, que nous serions tentés de chercher leur origine dans une présence diabolique, s'efforce d'arracher radicalement des âmes la foi chrétienne; une conception erronée du monde pousse les hommes à chercher l'équilibre de la société dans la production et la consommation des biens terrestres. "De là naissent entre les citoyens les haines, les jalousies, les discordes et les ressentiments; de là le désordre dans la vie publique et privée" (*Fulgens Corona*). Derrière les murailles de fer, de béton, de bambou qui s'élèvent un peu partout, nous entendons les gémissements des chrétiens qui croupissent dans les prisons avant de confesser leur foi dans les tortures. Aussi l'Eglise en péril reprend-elle le chemin de Lourdes, afin d'obtenir de la puissante Souveraine du ciel et de la terre cet esprit de force sans lequel le chrétien ne peut pas s'établir dans la

paix et par conséquent devient impuissant à l'établir dans le monde.

Le Souverain Pontife a confié à son Légat la mission de prier à la Grotte de Lourdes "non seulement pour que Marie anéantisse les plans ténébreux et les oeuvres iniques des ennemis du nom chrétien, mais pour qu'elle communique à tous les fils de l'Eglise quelque chose de son esprit royal, c'est-à-dire quelque chose de cette volonté courageuse et même audacieuse qui, dans les circonstances difficiles, en face de périls et d'obstacles, sait prendre sans hésiter les résolutions qui s'imposent et en poursuivre l'exécution avec une énergie indomptable, entraînant sur ses traces les faibles, les découragés, les hésitants, même ceux qui ne croient plus à la justice et à la noblesse de la cause qu'ils ont à défendre" (Pie XII, Homélie du 1-11-54).

N'est-ce pas cet esprit que la Belle Dame céleste communiquait à l'humble Bernadette durant les apparitions de 1858? N'est-ce pas cet esprit que Notre-Dame de Lourdes accorde aux milliers de malades qui se présentent devant Elle chaque année? N'est-ce pas cet esprit qui anime les pèlerins de toutes races, qui retrouvent aux pieds de leur Mère un coeur filial, le seul capable de faire fondre les glaciers si durs de la haine et des préjugés?

Cet esprit peut transformer notre monde, comme au jour de la Pentecôte il a transformé le monde païen. La Vierge de Lourdes accordera cet Esprit à l'Eglise, puisque les promesses du Sauveur ont valeur d'éternité : "Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle" (Matt. XVII). Mais l'Eglise a besoin d'apôtres intrépides et n'est-ce pas la nation qui a reçu le message de Lourdes qui doit le porter au monde? La France missionnaire a porté le nom du Seigneur Jésus jusqu'aux extrémités de la terre. Depuis saint Bernard et saint Louis, elle a été à l'avant-garde de toutes les expéditions spirituelles que l'Histoire a appelées les Croisades.

Et aujourd'hui encore, elle demeure la terre fertile où la semence évangélique prend racine et produit du cent pour un. Jean-Baptiste-Marie Vianney, Bernadette de Lourdes, Thérèse de Lisieux sont les successeurs des François de Sales, de Jeanne de Domrémy et de Louis de Poissy, comme ceux-ci continuaient la grande tradition des Rémi de Reims, des Geneviève de Paris et des Blandine de Lyon.

C'est en union avec le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, en union avec toutes les saintes âmes de l'Eglise de France et de notre cher Canada, sanctifié par le sang des meilleurs fils de cette France, en union avec tous les coeurs qui sont tournés en ce moment vers cette Grotte, que je voudrais formuler cette dernière prière, inspirée du texte de "Fulgens Corona" : Vierge Immaculée, Belle Dame de Lourdes, inspirez à la jeunesse le goût de la pureté sans laquelle rien de grand ne peut s'accomplir; que le foyer domestique brille de l'éclat d'une fidélité inviolée! Donnez, ô tendre mère, le pain aux affamés, la justice pour les opprimés, la patrie pour les réfugiés et les exilés, une maison hospitalière pour les sans-toit, la liberté pour ceux qui furent injustement jetés en prison ou dans les camps de concentration; donnez la lumière pour ceux qui sont aveugles de corps ou d'âme. Et puissent nos prières obtenir à ceux qui sont divisés par la haine, l'envie et la discorde, la charité fraternelle, l'union des esprits et cette tranquillité de l'ordre qui transformeront la terre entière en la cité radieuse de la foi pour qu'elle devienne un rocher d'espérance où les âmes attendront dans l'amour le havre de l'éternelle paix. — Ainsi soit-il !

* * *

La foule, debout sous un vent frais, écoute avec une attention fervente, l'Homélie de ce prestigieux orateur. "Il vit ses paroles, la bouche parle de l'abondance du coeur; par lui, c'est la parole de Dieu qui va toucher les âmes".

Avec le Cardinal Légat, cette même foule répète l'émouvante évocation de la millénaire vocation de la France et l'admirable suppli-

cation à la Vierge Marie: Mère consolatrice des affamés, des opprimés, des réfugiés, des exilés, des malades ; Vierge puissante des sans-toit, des prisonniers injustement privés de la liberté ; salut des infirmes et de tous ceux qui sont aveugles de corps ou d'âme,... adressée, le 8 décembre 1954, sur cette terre mariale de Lourdes qui demeure depuis cent ans: une *école* de foi, un *rocher* d'espérance, une *cité* d'amour, un *havre* de paix.

Dans un silence empreint d'une vive émotion, cette masse de pèlerins prie en écoutant le choeur du Grand Séminaire de Bayonne chanter "le propre grégorien" tandis que l'ordinaire de la Messe Royale du "premier ton" de H. Du Mont est exécuté par les Séminaristes de Tarbes et de Bayonne, la "Maîtrise des Sanctuaires" et les Petits Chanteurs de Notre-Dame (Collège de Saint-Pé). La "Chorale Paroissiale de Lourdes" fait entendre, à l'offertoire, "Ave vera virginitas", de Josquin des Prés, et à la communion, "Panis Angelicum", de J. Noyon, les deux choeurs à quatre voix mixtes.

Chants remarquables à l'échelle de la grandeur de cette cérémonie digne de nos Sanctuaires qui font honneur tant aux exécutants qu'à leur chef directeur. Mais la messe s'achève et c'est l'instant émouvant de la Bénédiction Papale.

La Bénédiction Papale

Le Cardinal Légat bénit alors, au nom du Pape qu'il représente, l'immense foule agenouillée en prière sur l'Esplanade.

Le Cardinal Légat se rend à la Grotte

Maintenant relevée de terre, cette masse de pèlerins acclame le Cardinal Léger, tandis que, précédé de ses camériers et des membres de sa Mission Pontificale, Son Eminence se rend à la Grotte où, après avoir prié pour le rétablissement de la santé du Pape Pie XII, il s'attarde longuement près d'un groupe de malades et près des enfants qui, ayant échappé au service d'ordre des hospitaliers et de leurs mamans, courent les bras tendus vers Lui.

Mais il lui faut regagner sa voiture que la foule enthousiaste cerne. Doucement, en souriant, il émet un désir aux brancardiers qui lui font une haie d'honneur et de protection: "Laissez-les venir vers moi".

Souhait qui déchaîne un enthousiasme délirant, car le Légat du Pape a su, avec quelle délicatesse et quelle bienveillance, conquérir tous les coeurs.

Le déjeuner en l'honneur du Cardinal Légat

Un repas de 150 couverts est offert à Son Eminence, à l'Asile Notre-Dame de Lourdes. A la fin du déjeuner, on entend Monseigneur Théas et Son Eminence.

Toast de Monseigneur Théas

Eminentissime Cardinal Légat,
Eminence,
Excellences,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Messeigneurs,
Messieurs et Chers Amis,

Cette journée du 8 novembre 1954 est une des plus glorieuses de l'Histoire de Lourdes, qui en a connu de remarquablement belles.

Nous la devons au Saint-Père, dont la grande bonté nous a envoyé un Légat, et quel Légat!

Nos hommages de gratitude s'adressent donc, en tout premier lieu, à Sa Sainteté, qui, après avoir donné à Lourdes une place de choix dans *Fulgens Corona*, veut être présent dans ce sanctuaire au moment où l'univers catholique célèbre, jour pour jour, le centième anniversaire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception.

Le Souverain Pontife, qui a toujours fait l'admiration de tous ses fils, acquiert une émouvante grandeur, en cette heure où la souffrance l'étreint si douloureusement.

Réduit à une extrême faiblesse, il porte toujours la charge et la responsabilité de l'Eglise qu'Il sert maintenant de la manière la plus efficace: en s'associant à la Passion du Christ-Jésus, dont il est le Vicaire.

Cependant, l'épreuve physique est moins crucifiante que la souffrance morale provoquée par le déchaînement de haine de tous ceux qui s'attaquent à l'Eglise Catholique. C'est le Pape qui est atteint quand on frappe ses frères dans l'Episcopat ou ses fils si odieusement persécutés.

Notre prière à la Vierge de Massabielle demande le rétablissement d'une santé précieuse à l'Eglise et les grâces de lumière et de force nécessaires à Celui qui doit guider l'humanité vers son éternelle destinée.

Merci au Saint-Père d'avoir fait choix de Votre Eminence pour le représenter dans cette incomparable solennité. Parce qu'il faut limiter ces propos, je me contenterai, Eminentissime Cardinal Légat, d'évoquer la cérémonie de ce matin: votre recueillement en Dieu a impressionné toute l'assistance et a créé cette ambiance religieuse dans laquelle nous avons été plongés. Comme me le disait, à l'instant, mon voisin de droite, Son Excellence Monseigneur Gonzalès, Votre Légation est d'abord consacrée à la prière.

Que dire de Votre éloquence? Sur cette terre de Lourdes où sont venus les plus grands orateurs sacrés, votre parole prestigieuse a eu des accents qu'on n'avait jamais entendus.

Votre Eminence a parlé de Lourdes comme jamais on n'en parla. Je voudrais vous faire sentir la ferveur respectueuse de notre gratitude.

Dois-je ajouter que, dans l'intimité du Chalet Episcopal, Votre Eminence est d'une simplicité et d'une délicatesse vraiment exquises? Il fait bon avoir chez soi un hôte tel que Vous. La perspective de votre départ nous laisse la certitude que vous demeurerez présent dans le coeur de Notre-Dame, dans le coeur de l'Evêque de Tarbes et Lourdes, et dans le souvenir de tous ceux qui ont approché Votre Eminence, au cours de sa remarquable Légation.

Eminentissime Cardinal Archevêque de Toulouse, je suis heureux de vous voir à côté du Légat Pontifical et je remercie Votre Eminence d'être arrivée dans l'après-midi d'hier pour assister à la réception liturgique du Cardinal Léger. Je vous remercie d'être venu cinq fois à Lourdes, cette année, et je remercie l'Archidiocèse de Toulouse de ne pas garder jalousement Votre pourpre et de Lui permettre de jeter souvent son éclat sur nos cérémonies lourdaises. Vous êtes, Eminence, le Cardinal de la lucidité, de la clairvoyance et de l'indomptable courage, le Cardinal au coeur très sensible, et d'une délicatesse exquise: vous m'en avez donné de si nombreux témoignages!

Je remercie tous les Eminentissimes Cardinaux qui ont bien voulu se faire représenter à ces solennités: Son Eminence le Cardinal Van Roey, Archevêque de Malines; Son Eminence le Cardinal Liénart, Evêque de Lille; Son Eminence le Cardinal Gerlier, Archevêque de Lyon; Son Eminence le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes; Son Eminence le Cardinal Griffin, Archevêque de Westminster; Son Eminence le Cardinal Roncalli, Patriarche de Venise; Son Eminence le Cardinal Feltin, Archevêque de Paris; Son Eminence le Cardinal Grente, Archevêque-Evêque du Mans.

Merci également à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de France, d'Angleterre, de Belgique et d'Irlande, qui ont bien voulu nous envoyer un représentant pour honorer le Légat Pontifical.

J'adresse l'hommage de ma gratitude au Gouvernement de la République, qui a mis tout en oeuvre pour que la réception du Légat fût digne, et du Saint-Père, et de la France.

Merci à M. le Président du Conseil, qui m'a envoyé une lettre où il m'exprime sa déférence pour Son Eminence. Merci à M. Temple, Ministre de la Défense Nationale, qui est venu de Paris à Lourdes porter à Votre Eminence les hommages du Gouvernement.

M. André Monteil, Ministre de la Santé Publique et de la Population, s'excuse de ne pouvoir être ici, aujourd'hui, comme il l'avait promis. Voici son télégramme qu'il m'a envoyé hier: "Retenu par occupation devant commissions sénatoriales, suis désolé de ne pas pouvoir venir 8 décembre. Sentiments respectueux".

Il m'est particulièrement agréable de rendre hommage à la très grande bienveillance de M. le Préfet des Hautes-Pyrénées, qui a préparé la venue de Votre Eminence avec les soins les plus attentifs, et qui a entouré des plus grands honneurs l'arrivée et le séjour du Légat.

Mais personne, cher Monsieur le Maire, n'a mis plus de coeur et d'empressement que le premier magistrat de la Cité Mariale à organiser la réception de l'Envoyé du Saint-Père. Soyez vivement remercié et veuillez transmettre à vos collaborateurs et à toute la ville mon affectueuse gratitude.

Eminentissime Seigneur, je vois dans cette salle le Chapitre Cathédrale de Tarbes, et je perçois un silencieux mais ardent désir, que je partage: celui de voir Votre Eminence occuper la première stalle en acceptant le titre de Chanoine d'Honneur.

Et puisque, à Lourdes, Votre Eminence est entourée d'une belle couronne d'Archevêques et d'Evêques, je prie Leurs Excellences de pénétrer, avec Votre Eminence, dans la Salle Capitulaire et de devenir, avec Votre Eminence, Chanoines d'Honneur de ma Cathédrale.

Pour associer mon clergé à cette promotion, je nomme Chanoines honoraires deux prêtres de campagne de mon diocèse, chargés de mérites et qui fêtent, en cette année jubilaire, leurs noces d'or sacerdotales: M. l'abbé Duffourc, curé d'Odos, et M. l'abbé Salles, curé de Lau-Balagnas.

Aux ecclésiastiques de la Mission Pontificale, à Messeigneurs Romain, Touvé, Glorieux et Cocchetti, ainsi qu'à M.

l'abbé Pepin, je suis heureux d'offrir le titre et les insignes de Chapelains d'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

Je remets enfin la Médaille d'Argent de l'Hospitalité à M. le Baron de Warenghien et à M. le Vicomte d'Andigné, camériers de cape et d'épée, et à M. Carlotti, Gentilhomme.

Au très fidèle camérier, M. Gino Bordignon, j'offre la Médaille de Bronze.

Toutes ces distinctions sont le pauvre témoignage d'une très vive gratitude et le signe d'une spéciale appartenance à Notre-Dame de Lourdes.

Eminentissime Cardinal Légat, nos coeurs débordent d'une joie qui n'est pas de la terre. Ils vous assurent d'une affection très respectueuse et qui se manifestera très fidèle. Nous redisons notre filial attachement et notre indéfectible soumission au Grand Pape qui vous a envoyé.

Que la Vierge Immaculée, que vous avez magnifiquement louée, ce matin, fixe toujours son maternel sourire de tendresse sur Votre Eminence et qu'Elle obtienne au monde la paix du Christ dans le règne du Christ!

* * *

Toast du Cardinal Légat

Excellence,

L'Evêque de Lourdes a une mission délicate à remplir. Non seulement il doit veiller sur le troupeau que le Vicaire du Christ lui a confié, mais il est l'exécuteur des volontés de la Céleste Dame de la Grotte. Celle-ci avait dit à l'ingénue Bernadette, durant la dixième apparition, le samedi 27 février 1858: "Vous irez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle". En réalité, selon la judicieuse remarque de l'historien de Bernadette, sous le terme général de "prêtres", l'Apparition entendait le clergé avec sa Hiérarchie, et l'Evêque de Tarbes se trouvait compris dans ce commandement.

Nous savons avec quel empressement, quel zèle, quelle ferveur et quelle prudence tous les Evêques de Tarbes et Lourdes remplirent leur mission.

Vous êtes, Excellence Révérendissime, leur digne successeur et l'héritier de leur esprit. Cependant, devant l'ampleur que prend dans le monde chrétien le fait de Lourdes, vous avez dû assumer des responsabilités et fournir un travail qui ont épuisé vos forces. Le pasteur, terrassé par une maladie qui pardonne rarement, prenait, un jour, sa place parmi les stalles occupées par les grands priants de la Grotte: les malades. Votre Louis Veuillot a dit que "l'homme n'est grand qu'à genoux". A Lourdes, l'homme tout entier occupe le prie-Dieu de l'adoration et de la supplication lorsqu'il est allongé sur un brancard. Ainsi, Excellence, le Seigneur vous réservait la grâce insigne d'entrer dans le mystère de Lourdes et nous ne croyons pas trahir la vérité en affirmant que vous deviez connaître, de façon expérimentale, la bienfaisante puissance du miracle perpétuel de Lourdes.

Depuis, vous travaillez dans une entière dépendance aux volontés divines, à l'avènement du règne de Jésus par l'extension du règne de Marie. Cette année jubilaire fut célébrée avec un éclat tout particulier dans la Cité Mariale. Pouvait-il en être autrement après l'invitation si pressante que faisait le Vicaire de Jésus-Christ lui-même dans la lettre encyclique qui annonçait l'Année Mariale:

"Là où existe un sanctuaire où la Vierge Mère de Dieu est honorée d'un culte particulier, que l'on y convie les pieuses multitudes de pèlerins, à certains jours fixés dans l'année, pour y tenir publiquement de solennelles manifestations de leur commune foi et de leur commun amour envers la Très Sainte Vierge. C'est ce qui aura lieu tout particulièrement, Nous n'en doutons pas, à la Grotte de Lourdes, où la Bienheureuse Vierge conçue sans péché, est vénérée avec une si fervente piété" (*Fulgens Corona*).

Stimulés par de telles exhortations, des foules innombrables de pèlerins prirent le chemin de la Grotte afin de présenter à la douce Souveraine du Ciel et de la Terre des supplications ardentes pour obtenir la paix dans le monde. Mais, chère Excellence, à mesure que ces cérémonies se déroulaient, un désir grandissait dans votre coeur, et une ferme résolution se précisait dans votre volonté: voir le Vicaire du Christ sur la terre s'agenouiller lui-même, devant la Grotte bénie, au moment où l'Année Jubilaire toucherait à son terme! Et voici que votre désir se concrétise en ce moment. Notre Saint Père le Pape, glorieusement régnant, m'a confié la douce mission de venir prier pour lui à Lourdes.

Excellence, le Père Commun des fidèles a exaucé votre voeu, tant pour satisfaire sa piété personnelle que pour manifester sa bienveillance envers votre personne et l'Eglise de France. Il est à Lourdes, unissant sa prière à celle de l'Eglise universelle, qui commémore en ces jours le Centenaire de la Définition du Dogme de l'Immaculée-Conception. Célébrons ce mystère de la pureté totale de Marie avec une ferveur qui devra s'épanouir dans la confiance la plus entière.

Les paroles de bienveillance que vous avez eues à mon égard, Excellence, ne me font pas oublier le rôle que je tiens en ce moment. Je suis ému à la pensée que l'Evêque de Lourdes se présente si souvent devant la Grotte en portant ainsi mon souvenir dans son coeur. Mais aujourd'hui nos coeurs sont fondus en un seul, comme deux morceaux de cire sous l'action de la flamme, et cet amour, grand comme le monde, est offert, sans aucun partage, à l'auguste vieillard du Vatican, qui me permet d'être au milieu de vous comme son Légat.

O Vierge Immaculée, alors que vous descendiez vers cette terre, vos yeux apercevaient les cimes de ces puissantes montagnes, joyaux de la création! Mais nous savons que ce n'était pas cette beauté qui vous attirait. L'humilité du coeur de Bernadette avait plus de charme pour vous que

l'élan altier de la terre qui essaie, ici, de rejoindre le ciel. Rendez-nous doux et humbles de coeur, afin que nous méritions de recevoir, comme cette enfant, votre douce visite, gage de grâces pour nos âmes et de paix pour le monde.

* * *

Une longue ovation salue la péroraison de ce toast, admirable prière à la Vierge venant, en cette terre, joyau de la création, rechercher l'humilité de coeur d'une petite pastourelle pyrénéenne: Bernadette Soubirous.

Les Vêpres Pontificales

Dès le début de l'après-midi, les pèlerins encore plus nombreux prennent part aux Vêpres Pontificales, qui se déroulent en plein air, sur le parvis du Rosaire, avec le même cérémonial que le matin, et avec la même splendeur de la liturgie de l'Eglise.

Les choeurs du Grand Séminaire de Bayonne et les Petits Chanteurs de Saint-Pé exécutent "Antiennes et Psaumes" et "faux-bourdon".

Avant le sermon, la "Schola polyphonique" du Grand Séminaire de Bayonne fait entendre un pieux et très harmonieux "Je vous salue Marie", de M. l'abbé Lesbordes.

Au salut solennel, ce même choeur exécute "Adoro Te", de Schubert, à 4 voix, tandis que les "Petits Chanteurs de Saint-Pé" chantent "Oremus pro Pontifice" grégorien et "l'Ave Maria", à 4 voix mixtes, de Vittoria.

Son Excellence Monseigneur Mathieu, Evêque d'Aire et Dax, prononce le sermon de circonstance sur l'Immaculée-Conception.

L'orateur explique les liens entre les Apparitions de Lourdes, en 1858, et la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, en 1854.

Le rappel du départ de France de l'ancêtre du Cardinal Léger, au temps même où son "compatriote" le berger landais Vincent de Paul révélait à la France les prodiges de la charité, constitue une très heureuse expression pour présenter aux pèlerins l'Ambassadeur du Pape Pie XII.

Sermon de Son Excellence Monseigneur Mathieu

Le 25 mars 1858, une force irrésistible poussait Bernadette Soubirous vers le théâtre habituel des apparitions et, dès quatre heures du matin, l'agenouillait devant la grotte.

Pour la seizième fois, la personne que Bernadette appelait la "Damizelo ou aquéro" se manifestait en dessinant sur le fond sombre du rocher sa blanche et juvénile silhouette.

Qui était-elle? Peut-être une âme en peine, sortie du Purgatoire en quête de prière? Peut-être un esprit mauvais? Bernadette écartait cette hypothèse. Car les démons ricanent mais ne sourient pas. Or, l'apparition était souriante.

Dans sa candeur, dès la seconde apparition, Bernadette avait apporté du papier, un porte-plume et de l'encre pour que la Demoiselle écrivît ses volontés et révélât son identité.

Quel précieux autographe si elle avait consenti à consigner par écrit ses désirs! Et si les doigts de la Vierge avaient manié l'humble porte-plume, quelle insigne relique nous aurions aujourd'hui.

Mais la Vierge n'écrivit pas, le porte-plume ne fut pas employé. La page resta blanche et la curiosité de Bernadette insatisfaite.

Elle ne le sera que le 25 mars. Bernadette s'adressa à l'Apparition: "Madame, voudriez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes?" Deux fois la question fut posée sans obtenir d'autre réaction qu'un sourire. Ce sourire était cependant si gracieux et encourageant que Bernadette osa insister et interrogea pour la troisième fois. Et l'Apparition qui, jusque-là, se tenait dans l'attitude que l'on donne à la Vierge dans la Médaille Miraculeuse, relève les mains, les joint à la hauteur de la poitrine, regarde le ciel et, en tremblant, sa voix laisse tomber ces mots, non pas en français mais en bi-

gourdan, dans cette langue que Bernadette appelait le patois de Lourdes : "Je suis l'Immaculée-Conception".

Pour apprécier la valeur de ce témoignage, observons que Bernadette n'avait jamais entendu ce mot et que, l'ayant entendu, elle n'en avait pas saisi le sens. Oh! sans doute, elle avait l'habitude d'invoquer Marie conçue sans péché. Le 11 février, Bernadette avait pleuré en invoquant: O Marie, conçue sans péché. Mais son ignorance ne pouvait comparer les deux formules et constater leur identité.

Elle n'avait qu'un souci: ne pas laisser échapper de sa mémoire rebelle des syllabes si étranges pour son savoir catéchistique, si étrangères à son vocabulaire bigourdan. Il s'agissait de les conserver intactes sans les semer en route pendant le trajet qui séparait Massabielle du presbytère. Car, au presbytère habitait un Curé, M. Peyramale, qui avait les pieds bien posés sur terre et qui traitait la voyante (c'est le moins qu'on en puisse dire) avec toute sa rudesse montagnarde.

Esprit positif, il se méfiait de ce qu'il appelait "un carnaval d'apparition". L'accueil fut celui que prévoyait et redoutait Bernadette: "Tu te trompes", car M. Peyramale tutoyait la voyante, alors que la Vierge, comme le notait Bernadette, était polie avec elle et lui disait: vous. "Tu te trompes! Qu'est-ce que ça veut dire l'Immaculée-Conception?" Et Bernadette de répondre: "Je ne sais pas!" Et c'était précisément cette ignorance qui donnait à son témoignage toute sa valeur. Elle balbutiait quelques bribes de catéchisme; c'est par faveur que, malgré son insuffisance, elle avait été admise à la première communion. Nul doute! Ce mot ne pouvait être de son invention!

C'est pourquoi, dans son Encyclique "*Fulgens Corona*", le Souverain Pontife affirme: Il semble que la Bienheureuse Vierge Marie elle-même ait voulu, en quelque sorte, confirmer par un prodige la sentence que le Vicaire sur terre

de son Fils avait prononcée aux applaudissements de l'Eglise entière.

C'était l'écho miraculeux que la voix du Pape Pie IX avait défini: La Conception Immaculée de Marie, privilège unique, est une vérité révélée par Dieu, et Marie, à Lourdes, se révélait en se nommant: Je suis l'Immaculée-Conception.

* * *

LIAISON HISTORIQUE

Cette relation historique entre la définition de 1854 et l'apparition de 1858, le Souverain Pontife a tenu à la signaler dans son Encyclique.

"Quatre ans ne s'étaient pas écoulés que, dans un bourg de France, au pied des Pyrénées, une enfant simple et innocente voyait la Sainte Vierge lui apparaître. A l'enfant qui demandait instamment le nom de celle qui avait daigné se montrer à elle, elle répondit: Je suis l'Immaculée-Conception."

Cette liaison historique nous vaut aujourd'hui un insigne honneur: le Pape Pie XII a désigné pour présider les cérémonies de la clôture de l'Année Mariale un Cardinal, le Cardinal Archevêque de Montréal.

Est-il téméraire d'affirmer que ses affinités françaises l'ont désigné au choix du Souverain Pontife?

Canadien par sa nationalité, le Légat est Français par sa langue, dont ses discours mettent en relief la pureté et la maîtrise; Français par sa formation sulpicienne, Français par une ascendance dont il n'a pas perdu le souvenir. En 1654, un Parisien, contemporain de saint Vincent de Paul, quittait la France pour émigrer vers le Canada, vers ce pays que le dédain ignorant de Voltaire qualifiera de quelques arpents de neige, très négligeables. L'héroïsme l'y attirait, plus que l'appât du gain. Nous saluons en ce descendant

de Pierre Léger l'éminent agent de liaison qui, sous le signe de l'Immaculée, relie Rome et Lourdes, l'éminent agent de liaison qui, par ses attaches ethniques et spirituelles, unit France et Canada.

Nous n'avons pas à quitter sa personne, qui s'identifie à celle du Pape, pour faire monter jusqu'au Souverain Pontife notre fervente gratitude. "Nous comptons sur les travaux et les prières de tous les fidèles, mais nous comptons par-dessus tout, disait le Pape, sur la divine souffrance unie à la Passion de Jésus." Certes, nous croyons que Pie XII sert l'Eglise par la souffrance, mais nous disons cependant: Dominus conservet eum. "Que le Seigneur le conserve, car il est des hommes qui accomplissent une telle mission sur terre qu'au témoignage du Légat 'l'immortalité devrait être leur condition normale'."

Nous le demandons par l'intercession de l'Immaculée dont le privilège fut ici révélé ou plutôt confirmé en date du 25 mars, jour de l'Annonciation.

Ce synchronisme insinue qu'il existe une relation entre les deux mystères. Ils sont intimement unis l'un à l'autre, comme l'a observé hier le Cardinal Légat.

Ne disons pas cependant avec un écrivain, dont le lyrisme enthousiaste n'égalait pas l'exactitude théologique, ne disons pas:

Toutes les questions spirituelles et charnelles gravitent autour d'un point central auquel je ne cesse de penser et qui est la clef de voûte de toute ma religion: l'Immaculée-Conception.

Pour nous, le mystère capital, la clef de voûte de notre religion, c'est le mystère de l'Annonciation. Marie n'est pas devenue Mère de Dieu parce qu'elle était Immaculée. Dieu l'a voulue immaculée parce qu'il la voulait Mère de Dieu. Dieu a voulu qu'elle méritât de devenir Mère de Dieu. Sa

maternité est une maternité méritée. Sa grâce, une grâce unique, l'a prévenue afin que Marie méritât de porter en son sein le ressuscité: "Quem meruisti portare resurrexit!"

L'Annonciation, voilà le Mystère capital, c'est-à-dire le mystère source de tous les privilèges de la Vierge.

Ce jour-là, "le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous".

Ce jour-là, Marie est devenue la Mère de Dieu, en devenant la Mère du Christ. Mère du Christ historique, c'est-à-dire Mère du Christ dont l'existence tombe sous les prises de l'histoire, du Christ qui a vécu dans l'espace étroit de la Galilée et de la Judée, du Christ dont l'existence se situe entre l'étable de Bethléem et la croix du Golgotha.

Elle est aussi Mère du Christ mystique qui, lui, n'est limité ni par le temps, ni par l'espace et par suite échappe aux prises de l'histoire.

"Le Christ d'hier, d'aujourd'hui et de tous les siècles."

Le Christ qui ne meurt plus, mais qui grandit chaque jour par l'insertion en son corps mystique de tous les hommes qui triomphent au Ciel, souffrent au Purgatoire, militent sur Terre.

Elle est ainsi, la Mère de Dieu et la Mère des hommes. Double maternité que sans doute nous pouvons distinguer, mais que nous ne pouvons séparer.

Tous les privilèges de Marie sont contenus dans cette dignité sans égale.

Conception virginale, Assomption, médiation universelle, Royauté de Marie existent à l'état enveloppé dans sa maternité et la tradition se contente de les proposer ou de les imposer à notre foi à l'état développé.

Tel ce privilège de la Royauté de Marie que la piété du Pape Pie XII a proclamé le mois de novembre dernier. Dans son Encyclique, il nous présente les témoignages traditionnels qui fondent cette croyance, mais il ajoute:

L'argument principal sur lequel se fonde la royauté de Marie est sans aucun doute sa maternité divine.

C'est la pensée de saint Thomas. "*Mater Dei ideoque domina*". Elle est Mère de Dieu, Mère de Celui qui est Miséricorde incarnée. Ce qui lui vaut d'être saluée: Salve Regina Mater Misericordiae.

La liturgie qui est le dogme prié ne sépare pas ce que la vérité dogmatique a uni. Elle salue à la fois la Reine et la Mère de miséricorde.

Quelle est l'ampleur de son royaume?

Saint Albert le Grand nous dit qu'elle est vraiment, au sens juridique, au sens propre du mot: reine de toute la misère du monde (*Vere, jure, proprie*).

Son royaume est aussi vaste que la miséricorde de Dieu, et nous savons que cette miséricorde est plus grande que notre misère. Elle appartient à la misère du monde et la misère du monde lui appartient. Tout se passe comme si le Christ avait voulu donner à la pitié chrétienne une figure de femme et à cette figure des traits maternels pour la parer à la fois de tendresse et de spiritualité.

Combien les frontières de la misère sont mobiles et combien notre époque les a reculées!

Aucun démon oratoire ne me fera dire que jamais le monde n'a été aussi inhabitable.

Ne calomnions pas notre époque; la médisance suffit à la discréditer.

Nos admirations du passé ne sont parfois que des ignorances qui s'ignorent.

Cependant, il nous est permis d'affirmer que si, dans tous les temps, le péché a précédé, accompagné et suivi la misère, celle-ci a de notre temps pris une figure nouvelle.

MISERES SPIRITUELLES

De toutes les misères, les plus incurables sont les misères spirituelles : elles sont les moins aperçues, les moins senties et, on peut ajouter, les plus aimées. Nul n'aime la cécité physique, et le bâton blanc des aveugles excite notre pitié. Mais nous aimons nos cécités morales. Nous ne voulons pas que pénètre dans nos ténèbres la lumière du Christ. Qu'est-ce, en somme, le laïcisme, sinon une cécité qui se prend pour de la clairvoyance! Nous n'aimons pas la surdité, mais volontiers nous devenons sourds à la parole divine. Nous ne nous plaignons même pas du silence du Seigneur. Car le silence du Seigneur, c'est une forme tragique de notre surdité.

Nous n'aimons pas la paralysie de nos membres, mais nous ne souffrons pas de la paralysie spirituelle qui nous empêche d'avancer dans la voie du salut.

Quoi donc! ces misères spirituelles sont-elles nouvelles? Le passé les a-t-il ignorées?

Non, mais ces misères spirituelles dans les siècles moins déchristianisés étaient senties comme misères.

Ces faiblesses, on ne les prenait pas pour "volonté de puissance", mais pour impuissance de volonté.

Ces maladies, on ne les confondait pas avec la santé.

Ces confusions naissent d'un vice commun à toutes les formes du laïcisme: laïcisme hypocrite, né dans les loges maçonniques; laïcisme nazi, idolâtrie de la force pour qui le Christianisme est une religion de faiblesse; laïcisme marxiste pour qui la religion n'est "qu'une eau de vie spiri-

tuelle" ou bien "un opium" dont l'homme a besoin pour supporter la vie dans un monde que les structures capitalistes rendent inhabitable.

DETRESSES MATERIELLES

A ces détresses spirituelles s'ajoutent des malheurs nés de nos progrès techniques.

La misère humaine a pris une figure nouvelle; d'abord par le développement des sciences. Non pas que les sciences soient malfaisantes. Elles mettent à notre service des forces qui peuvent servir la vie et qui peuvent servir la mort. Mais notre conscience, au lieu de mettre la science au service de la vie, la met au service de la mort. Que sont les guerres modernes si ce n'est des barbaries multipliées par la science. A chaque guerre nouvelle, plus de science conduit à plus de barbarie. Qui peut, sans se sentir bouleversé, dénombrer les morts, les blessés, les mutilés de 1914, de 1939? Combien sont-ils les malades, les gazés qui, chaque année, vont apporter le renfort de leurs escouades muettes à la silencieuse armée des disparus. Où sont-ils, où traînent-ils leur misère ceux qu'un euphémisme appelle les personnes déplacées, et dont l'Encyclique "Fulgens Corona" signale la détresse?

Qu'il me soit permis de saluer dans cet auditoire Son Excellence Monseigneur Ferche, Auxiliaire de Cologne, "personne déplacée" parce qu'à Breslau sa connaissance de la langue polonaise gênait une certaine politique.

Que deviennent ces "résidus" dont personne ne veut parce qu'ils ne sont pas économiquement utilisables et qui végètent dans des camps, ensevelis vivants dans leur solitude et leur désespoir?

La misère humaine a pris une figure nouvelle, disons un masque grimaçant, chez tant d'hommes persécutés. La forme même de cette persécution est en effet sans précédent.

Les martyrs d'aujourd'hui ne ressemblent aux martyrs d'autrefois que par leur héroïsme. Ils en diffèrent cependant, car les tyrans d'autrefois enlevaient aux chrétiens la liberté d'exprimer leur pensée, mais leur laissait la liberté de pensée. Ils laissaient à leurs victimes la possibilité morale de dire : non. Non, je ne suis pas coupable ; non, je ne renierai pas.

Les tyrans modernes ont trouvé le secret de transformer en loques humaines des chrétiens, des prêtres, des évêques et archevêques.

La conscience de ces persécutés n'est plus une voix, mais un écho qui répète avec la docilité exacte mais inerte d'un écho, la pensée que leurs persécuteurs ont enfoncée dans leur crâne à la suite d'un "lavage de cerveau", lavage qui n'est qu'un viol psychologique.

Cette Eglise qui lutte derrière le rideau de fer, comment l'appelle-t-on? L'Eglise du Silence.

Cette Eglise du Silence s'étend de plus en plus, et c'est avec consternation que nous avons vu entrer dans cette Eglise les admirables chrétientés d'Indochine.

L'Eglise d'Indochine, comme celle de Chine, est devenue l'Eglise du Silence, une Eglise dont les Chefs vont devenir incapables de parler, parce qu'ils seront devenus incapables de penser. Incapables de dire non! Incapables même de mentir, car mentir c'est parler contre sa pensée avec l'intention de tromper. Or, à ces martyrs, il est impossible de parler contre une pensée personnelle qu'ils n'ont plus; il leur est impossible d'avoir même l'intention de tromper, l'intention supposant une volonté dont des interrogatoires inhumains les ont dépossédés.

"Tout le monde sait dans quelles tribulations vit l'Eglise en certains lieux et de quels mensonges et calomnies elle est victime. Tout le monde sait que, dans certaines ré-

gions, les Pasteurs sont misérablement dispersés, emprisonnés sans motif". (Encyclique *Fulgens Corona*).

Voulez-vous connaître quelques chiffres significatifs? Lisez: en Pologne,

1 cardinal arrêté,
8 Evêques en prison, où l'un d'eux est mort,
297 prêtres mis à mort, 700 emprisonnés, 900 exilés, 350 déportés.

Oui, la guerre et les persécutions ont agrandi le domaine de la Reine Mère de Miséricorde. Avec plus d'insistance que jamais cette Reine nous redit le message de Lourdes: Priez pour les pécheurs.

PRIEZ

A ce message, le Cardinal Légat a obéi. Tous les soirs, quand il est à Montréal, il récite le chapelet à la radio. Pourquoi? Il l'explique lui-même.

"*Le Rosaire est un remède spécifique contre le communisme athée qui nie le spirituel et prêche une fausse rédemption dans un paradis purement matériel*", mais, ajouterons-nous, précédé et préparé par l'enfer concentrationnaire.

La mission de Marie est, en effet, de nous prêcher la vraie rédemption dans un paradis spirituel, mais préparée par la soumission à sa volonté rédemptrice. "L'Immaculée semble nous dire à chacun les paroles qu'elle prononça aux noces de Cana: Faites tout ce qu'Il vous dira" (Encyclique *Fulgens Corona*).

Gardons-nous de confondre Marie avec une mère débonnaire dont l'indulgence deviendrait complice de nos lâchetés.

Elle est étroite, la porte qui s'ouvre sur le salut. La mission de l'Immaculée n'est pas d'agrandir cette porte, mais de nous décharger de toutes les vanités, de toutes les futilités,

de toutes les superfluités qui gonflent notre personnage et lui interdisent le passage à travers la porte qui conduit à la vie.

Elle est large, la voie qui conduit à la perdition. Marie n'intervient pas pour nous engager dans la voie large. Elle guide nos pas et soutient notre marche dans le sentier difficile qui, par la mort à nous-mêmes, nous conduit vers le Christ ressuscité.

Elle trahirait l'Evangile si elle le dégradait en message de facilité. Son intercession nous vaut ce que saint Augustin appelle "donum facilitatis", le don de faire avec facilité des choses difficiles.

Qu'est-ce qui nous vaut ce don? L'amour, car l'amour porte les charges sans se sentir chargé, comme le dit l'Imitation de Jésus-Christ.

Où puiser cet amour, si ce n'est dans le sacrement de l'amour: l'Eucharistie.

Marie ne rassemble les pèlerins devant la Grotte que pour les agenouiller au Confessionnal.

Elle ne les agenouille au Confessionnal que pour les prosterner devant le Saint-Sacrement.

Un livre sinistre a paru dont le titre indique le contenu: "La géopolitique de la faim".

Il y a tout un monde de la faim qui cherche du pain et c'est le grand scandale dans un siècle où les progrès techniques devraient servir la vie.

Mais il y a aussi un pain qui cherche une faim. C'est le pain eucharistique. "Panis iste querit famem", a dit saint Augustin.

Lourdes est un lieu de bénédiction parce que l'intercession de Marie favorise cette rencontre entre la faim et le pain eucharistique.

Dans aucune cité, il ne se consomme autant "de pain de vie".

Cité Mariale, Lourdes est aussi Cité Eucharistique. Eucharistique parce que Mariale.

Saint Pie X a dit de Lourdes que c'était le "trône le plus glorieux du mystère eucharistique. *Eucharistici mysterii tronus gloriosissimus*".

Aussi, ma prière finale se fait-elle eucharistique, en empruntant les supplications de saint Bonaventure: "*Da ut anima mea te esuriat*". Faites que mon âme ait faim de vous. "*Da ut anima mea te sitiat*". Faites que mon âme ait soif de vous!

Cette faim et cette soif, je vous les demande par l'intercession de l'Immaculée Mère de Dieu, Mère du Christ eucharistique. Amen.

Message du Cardinal Légat au Saint-Père

"Cardinal Saliège, Evêque de Tarbes et Lourdes, nombreux Archevêques et Evêques, communautés contemplatives de Lourdes, foule de pèlerins remercient Votre Sainteté du bienfait de l'Année Mariale et de l'honneur de la légation. Formulent des voeux ardents auprès de la Grotte pour le prompt rétablissement de précieuse santé. Sont unis dans la prière pour implorer l'Immaculée Mère de Dieu de donner au monde la Paix que le Vicaire de Jésus-Christ ne cesse de prêcher et tous implorent de lui une paternelle bénédiction apostolique. — Cardinal Léger, Légat Pontifical."

Message de la Cité du Vatican

Citta del Vaticano, 94 43 9 1400 Viars

Sa Sainteté très touchée filial télégramme et vivement reconnaissante prières faites pour sa santé Grotte Massa-

bielle par Hiérarchie et fidèles clôturant Année Mariale Lourdes, envoie tout coeur Eminent Légat Pontifical tous présents large Bénédiction Apostolique. — Dell'Aqua, Substitut.

La lecture achevée, le Légat Pontifical, précédé par tous les Archevêques et Evêques, se rend en procession à la Grotte de Massabielle, sous les nouvelles acclamations des pèlerins, qui s'agenouillent sur son passage pour mieux recevoir sa bénédiction et marquer à ce Grand Prince de l'Eglise combien il a su représenter si noblement le Saint-Père Pie XII en cette journée mariale, point de départ pour beaucoup d'une vie plus authentiquement chrétienne.

L'Hommage des Membres du Clergé présents à Lourdes

Après les Vêpres, Son Eminence le Cardinal Léger, inlassable, infatigable, a voulu respecter, tel que lui avait préparé Monseigneur Théas, un programme qu'il a qualifié lui-même avec humeur: le programme de dimanche d'un curé de grosse paroisse.

Ainsi donc, dans la Salle Monseigneur-Laurence, devant plusieurs centaines de prêtres, de religieux et de séminaristes, le représentant du Saint-Père a prononcé une allocution sur le thème: "La puissance sacerdotale du prêtre".

A son arrivée à la Salle des Conférences, au-dessus de la Pénitencerie, près de la Maison des Chapelains, la foule acclame Son Eminence, l'entoure, heureuse d'autant plus de lui manifester une fois encore son attachement et sa reconnaissance que le Cardinal sourit, interroge et bénit tous et toutes.

Monseigneur Théas avait réservé à Monseigneur Audrain, Archevêque Coadjuteur d'Auch, la mission de saluer le Légat. En des termes qui allèrent droit au coeur de ce grand Seigneur Canadien, d'ascendance française, Monseigneur Audrain salue et remercie l'illustre Archevêque de Montréal.

Allocution de Son Excellence Monseigneur Audrain

Archevêque-Coadjuteur d'Auch

Eminentissime Cardinal Légat,

L'aimable bienveillance de Monseigneur l'Evêque de Tarbes et Lourdes m'ayant laissé le soin d'ouvrir par quel-

ques mots cette réunion destinée aux prêtres, aux religieux et aux séminaristes, j'ai l'honneur au nom de Son Excellence Monseigneur Béguin, Archevêque d'Auch, et Métropolitain de Lourdes, retenu par son infirmité, dont je suis le Coadjuteur; au nom de Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de différentes nations ici présents; au nom des membres du clergé séculier et régulier rassemblés dans cette salle, de prier Votre Eminence de daigner agréer l'hommage de notre profonde vénération.

D'autres voix, combien qualifiées et combien éloquentes, ont salué en votre personne, depuis votre arrivée en ces lieux bénis, le Légat de l'Auguste Pontife, admirable d'énergie, de sérénité, d'abnégation, d'oubli de lui-même dans l'épreuve de santé qui le mine, vers qui monte la sympathie émue, respectueuse et filiale de tous les fidèles, unanimes dans leur ardente prière pour le rétablissement de Celui dont les incroyants eux-mêmes se rendent compte que la sagesse, la bonté, la sainteté sont plus que jamais nécessaires à notre monde anxieux et désemparé.

Elles ont traduit aussi, ces voix, les sentiments que le peuple de France éprouve pour l'une des personnalités de ce Canada français, demeuré inébranlablement fidèle — on ne se lasse pas de le redire — aux traditions et à la culture qu'il a reçues jadis de nos aïeux, de cette Nouvelle-France qui donne à sa Mère-Patrie de si opportunes leçons d'attachement à la foi, de vertu familiale, d'intégrité mariale et de vitalité chrétienne.

Nos coeurs de fils de l'Eglise — les prélats et les prêtres des nations amies qui ont bien voulu assister à ces fêtes me permettront d'ajouter: nos coeurs de Français — partagent, avec ferveur les sentiments qui vous ont été exprimés, Eminence, au cours des cérémonies officielles et solennelles qui se sont déroulées ces jours-ci. Mais en cette réunion intime, j'allais dire familiale, ce sont nos coeurs d'évêques et de

prêtres qui se sentent proches du vôtre et qui vous remercient de nous avoir ménagé cette très douce rencontre.

Le Cardinal Légat et l'illustre Archevêque de Montréal d'aujourd'hui ne sauraient nous faire oublier le Sulpicien d'hier, le professeur du Grand Séminaire d'Issy, puis de Montréal, l'assistant du Supérieur de la Solitude, le fondateur du Séminaire de philosophie du diocèse de Fukuoka, au Japon, ni non plus le Recteur de la Cathédrale de ce même diocèse et le Curé de la paroisse cathédrale de Valleyfield. Oserai-je dire que ce sont là des titres qui, aux yeux de beaucoup de ceux qui sont ici, gardent toute leur valeur, une valeur que la pourpre romaine n'a pas, tant s'en faut, amoindrie.

Il n'est personne, en tout cas, parmi ceux qui se réjouissent de pouvoir vous entendre ce soir, Eminence, qui ne sache, même s'ils n'ont pas été formés par eux, ce que le clergé de notre pays et de plusieurs autres, doit à ces Messieurs de Saint-Sulpice, héritiers de l'esprit de Monsieur Olier et de la spiritualité de l'Ecole française.

Quant à ceux qui, comme moi, ont eu la grâce de profiter de leurs enseignements et de leurs exemples, ils sont tout heureux de redevenir pour quelques instants, en vous écoutant, Eminence, les auditeurs attentifs d'une de ces lectures spirituelles qui constituent, semble-t-il, le grand moyen de formation recommandé par la Compagnie aux Supérieurs des Séminaires dont elle a la charge.

Merci, Eminence, d'avoir bien voulu ajouter aux obligations si lourdes d'une légation pontificale, la fatigue supplémentaire de cette causerie réservée au clergé. Nous y voyons, avec reconnaissance le témoignage émouvant de votre constante et affectueuse sollicitude pour les prêtres. Vos paroles nous aideront à le devenir davantage et à marcher sur les traces de Celle que nous honorons en ce jour, la Vierge Immaculée, Mère du Souverain Prêtre, Celle que la vieille

hymne sulpicienne, si souvent chantée au temps de notre jeunesse cléricale, nous présente comme modèle:

Dux est Virgo sacerdos,

Fas sit quo properat sequi.

Allocution du Cardinal Légat

LA PUISSANCE SACERDOTALE DU PRETRE

Le Cardinal Légat, écrit le journal "La Croix", s'adresse à son auditoire avec le ton direct et l'expérience pastorale de l'ancien Sulpicien et de l'ancien curé. Il souligne les signes des temps nouveaux. Et d'abord les signes mauvais:

Pénétration et extension du mal aux dimensions du monde. Pour la première fois peut-être, le mal s'incarne dans des institutions et des Etats qui veulent délibérément travailler à faire disparaître Dieu ici-bas.

Déformation du vocabulaire, imprécision de la pensée, confusion dans les esprits.

Luttes contre l'Eglise et persécutions.

Et Son Eminence insista particulièrement sur les signes positifs, ceux de la grâce.

La permanence du sacerdoce, d'abord. Lourdes est peut-être la réponse du ciel au Curé d'Ars. Ce sont les saints prêtres qui ont sanctifié la France. C'est le sacerdoce qui est le sel de la terre.

L'avènement d'âmes d'apôtres: petits enfants de la Croisade eucharistique; Jocistes; militants d'Action Catholique.

L'apport de la technique, qui favorise l'unité des hommes.

Développement du sens de l'équipe et de la solidarité.

Et surtout, la grande espérance: celle de la présence du

Christ dans son Eglise. Nous n'avons pas assez la foi. Dieu tire le bien du mal, il faut nous abandonner à sa volonté. Nous ne vendons pas d'opium, nous donnons Dieu. Consacrons donc notre sacredoce, conclut le Légat, à transmettre l'amour du Christ aux âmes : si saint Ambroise n'avait donné à Dieu que l'âme du seul Augustin, quel service n'eût-il pas rendu à l'Eglise et au monde !

Mais pour faire la volonté de Dieu, il faut l'humilité dans l'oraison. Comment peut-on changer les structures de l'Eglise si l'on n'est pas d'abord d'Eglise? Ne cherchons pas tant à établir des plans qu'à accomplir le plan de Dieu, avec Marie, Mère du Souverain Pontife.

Ce que ne saurait traduire ce compte rendu, c'est le ton, la flamme, la piété du Cardinal parlant simplement à ceux qu'il appelait très simplement ''ses chers confrères''. Et Son Eminence de conclure:

Mes chers confrères, si vous avez la foi, vous pourrez sauver le monde. Il n'y a que le prêtre qui peut sanctifier la terre et redonner aux hommes le sens de Dieu. Mais n'oubliez jamais que pour donner Dieu il faut l'avoir en soi !

De l'assistance jaillissent, une fois de plus, applaudissements et acclamations, tandis que le Cardinal Léger, après avoir béni ''ses chers confrères'' descend de l'estrade, recevoir leurs nombreuses marques d'admirative sympathie, avant de regagner le Chalet Episcopal prendre quelque quarts d'heure de repos, car la journée du 8 décembre n'est pas achevée.

La Procession aux flambeaux

A l'appel de leur vénéré Pasteur, Monseigneur Mérieq, les Lourdais vont inscrire dans les Annales Mariales un geste très édifiant de vénération à la Vierge de Massabielle en cette soirée du 8 décembre, à quelques heures de la clôture du Centenaire de la Promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception.

Dès vingt heures, la majorité des membres de toutes les familles de la Cité se retrouvent devant l'église de la paroisse du Saeré-Coeur, un cierge allumé à la main.

Lourdes descend, en priant et en chantant, jusqu'aux Sanctuaires, pour mieux redire sa reconnaissance à la plus humble et à la plus glorieuse de ses filles: sainte Bernadette.

Lourdes descend à pas lents, au chant de "l'Ave Maria", alors que les cloches sonnent à la volée, prier et remercier l'Immaculée par qui la bonrgade fortifiée pyrénéenne est devenue la seconde capitale, après Rome, du Monde de la Chrétienté.

Lourdes vient rendre un hommage grandiose au Grand Prince de l'Eglise, dont l'aïeul, Pierre Léger, a quitté la France pour le Canada, il y a exactement trois siècles, à l'Ambassadeur du Pape Pie XII.

Les pèlerins, fort nombreux à Lourdes, sont surpris par ce nouvel aspect de la Cité Mariale qui constitue pour bon nombre d'entre eux une surprenante révélation.

Ils emboîtent à leur tour le pas, spontanément, dans cet immense ruban de feu descendant de l'ancienne Place du Marcadal, par le Chemin de la Forêt, devenu la Rue de la Grotte.

Au passage de ces femmes, de ces jeuns filles, de cette masse imposante d'hommes, prsque tous accompagnés de leurs fils, en tête desquels marchent le Maire de la Ville et les membres du Conseil Municipal, une envie irrésistible vous prend de s'intégrer dans leurs rangs.

Et c'est ainsi que quinze mille pèlerins et Lourdais se rendent, ce soir, au pied des marches du parvis du Rosaire, où ils attendent l'arrivée du Cardinal Légat.

La Messe des Lourdais

Mais une clameur jaillit de l'immense foule: "Vive le Pape! Vive le Pape!"

Et lorsque Son Eminence le Cardinal Léger paraît, grand, droit, drapé dans la "cappa magna", quinze mille cierges se lèvent vers le ciel noir où, sous le feu des projecteurs se détachent la flèche de la Basilique et des deux clochetons.

Le silence se fait alors, tandis que le Légat Pontifical prend place au trône pour présider la messe célébrée toujours sur le parvis, à l'intention des travailleurs, par Monseigneur Louis Ricaud, Recteur des Sanctuaires. A l'Evangile, Son Eminence prend à nouveau la parole et exalte la blancheur de Marie, la blancheur de l'Hostie, la blancheur du Pape.

Allocution de Son Eminence le Cardinal Légat

Excellence,
Mes très chers frères,

Je parle ce soir à la famille de Lourdes. Je distingue parmi vous des petites filles de douze ans. Bernadette aurait été là si cette cérémonie avait eu lieu en décembre 1857. Pauvre enfant, c'est bien le temps de dire qu'elle n'y aurait vu que du rouge! Mais puisque mes propos seront enveloppés de blancheur, la petite pastourelle y aurait au moins trouvé un reflet de la beauté qu'elle apercevait sur ces monts couverts de neiges éternelles. Laissons de côté la poésie qui convient mal à ces lieux et qui pourrait surtout fausser la vérité.

La vie de Bernadette se situe dans des régions si pures que l'expression humaine devient maladroite pour en décrire la sublime beauté. Elle était de la famille des âmes qui appartiennent de droit au Royaume de Dieu parce que leurs activités sont conformes à l'esprit des béatitudes. N'allons pas croire que les structures sociales de 1850 suivaient des lignes plus calquées sur l'Evangile que les nôtres. Les convulsions révolutionnaires de 1790 n'étaient pas encore apaisées; les Loges veillaient dans l'ombre et quelque part en Europe, Engels et Marx préparaient le manifeste social auquel ont adhéré les peuples qui ont expulsé Dieu en dehors de leurs frontières.

"Bienheureux les coeurs purs car ils verront Dieu!" (Matt. V,8). Jamais la béatitude évangélique ne devait trouver plus pleine réalisation! Sur la rétine des yeux de la petite Lourdaise, la blancheur du ciel se posa avec la douceur du nuage chargé de lumière qui s'appuie à la paroi du rocher. Demandons à Bernadette la grâce d'imiter la blancheur de Marie, le désir de nous nourrir de la blancheur de l'Hostie, le respect de la blancheur du Pape, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

I

BLANCHEUR DE MARIE

La blancheur de Marie! Comme Bernadette l'a contemplée avec admiration et comme elle a désiré la faire passer dans sa vie! "Je vis une jeune fille blanche", ainsi commence l'histoire des Apparitions. Cette blancheur éclatante et lumineuse était le signe sensible, le symbole d'une pureté intérieure impossible, soit à saisir avec des yeux de chair, soit à décrire avec des mots humains: "Vous êtes toute pure, ô Marie, et la tache originelle n'est pas en vous", chante l'Eglise en cette fête de l'Immaculée. La pureté totale est difficile à atteindre, même lorsqu'il s'agit des êtres sans vie. C'est ainsi que la lumière à l'état pur est un phénomène rare. Que d'écrans s'interposent entre le foyer de la radiation et la surface que frappent les rayons. Il faut avoir vécu dans les pays nordiques, où les brouillards sont fréquents, pour comprendre le message de joie que porte la lumière du soleil qui triomphe de la tempête après des semaines de vents violents et d'averses abondantes.

Or, la pureté des âmes est un fait inouï. Dans l'histoire du monde concret que nous connaissons et que nous habitons, nous savons qu'il ne s'est présenté qu'une fois: c'est l'Immaculée-Conception. Elle demeura au-dessus de la marée montante du mal qui engloutit toute chair à la manière de ces pics altiers de vos montagnes qui portent plus haut que les nuages leur parure blanche, que le soleil transforme en diamant alors que les flots de boue roulent dans les vallées.

Mais depuis que Jésus est passé sur cette terre, son message de pureté a été entendu par une multitude de petites âmes qui ont souvent accepté d'envelopper leur chair dans le manteau rouge de leur sang plutôt que de perdre le manteau blanc de leur coeur. La pratique de la vertu angélique dans

une chair faible et tentée demeure le plus beau fleuron à la couronne de l'Eglise et l'argument décisif de la présence de l'Esprit dans un coeur.

Notre siècle a glorifié la chair, et par une ironie des choses qui attire la pitié plutôt que le ridicule, c'est le siècle qui aura exilé presque toutes les reines, qui en aura créé des multitudes dont l'unique titre de noblesse ne peut même pas être rappelé sans que la honte ne voile notre regard.

L'Eglise n'aurait-elle qu'une Jeanne d'Arc à opposer à cette dynastie de la beauté physique que sa victoire serait d'un autre ordre, pour parler le langage théologiqueê Mais la Pucelle d'Orléans était la soeur de sainte Catherine, l'émule de Cécile, de Bibiane et d'Agnès. Cette famille d'âmes existe toujours: Bernadette de Lourdes, Thérèse de Lisieux, Maria Goretti, en sont des membres très connus. Les habitants de Lourdes de 1850 ignoraient le trésor que Dieu avait déposé au milieu d'eux. La chambre obscure du "cachot" était cependant plus lumineuse que les salles du château, ouvertes sur le midi. Le coeur de Bernadette remplissait l'humble demeure d'une clarté que les anges admiraient avec plus d'intérêt que l'astronome ne peut en mettre à découvrir une étoile. Mes chers frères, le mystère de Lourdes commence dans le coeur de cette enfant. Dieu a choisi Bernadette pour accomplir ses desseins miséricordieux parce que la pureté de cette jeune fille lui rappelait une autre pureté: celle de l'humble Marie de Nazareth. Le monde a besoin de coeurs purs, comme une chair qui se décompose a besoin de l'action purifiante du sel. Tant que la jeunesse n'aura pas acquis la maîtrise des sens, elle ne sera pas choisie par l'Esprit pour accomplir les plans de la Rédemption. Et pour garder son âme pure dans une société qui accepte tous les scandales et qui glorifie toutes les prostitutions, il faut la miraculeuse intervention de la puissante Vierge de Lourdes, l'Immaculée-Conception.

II

BLANCHEUR DE L'HOSTIE

Marie fut préservée de toute souillure parce qu'elle devait être la Mère de Dieu. Nos frères séparés nous reprochent très souvent cette dévotion envers Marie qu'ils trouvent outrée, injurieuse envers le seul Seigneur et depuis que les sciences psychologiques tentent de tout expliquer, n'ont-ils pas insinué que ce tendre amour envers la Céleste Dame présentait les symptômes de refoulement d'une affectivité maladive. Comme il est difficile à ceux qui n'ont jamais connu l'affection d'une mère de parler avec justesse de l'amour! Ces pauvres égarés, ils croient que nous avons placé cette femme dans nos vies pour y chercher une compensation aux exigences de la chasteté évangélique alors que nous aimons Marie tout simplement parce qu'elle est notre mère. Or, cet amour de Marie nous conduit à l'amour de Jésus. La blancheur de Marie nous invite à regarder la blancheur de l'Hostie. C'est après avoir vu la Dame de la Grotte que Bernadette sentit grandir dans son âme le désir de manger le pain eucharistique.

Nous aimerions à connaître ce que la Voyante de l'Immaculée éprouva lorsqu'elle reçut son Jésus pour la première fois, le jeudi 3 juin 1858? A qui Bernadette pensa-t-elle davantage? A la blanche jeune fille de la Grotte ou à la blanche hostie du ciboire? Mais pourquoi nous poser ces questions, alors que le fait de Lourdes prend toute son ampleur en cette Fête-Dieu de 1858. Devant la Grotte, des milliers de personnes prient et des centaines de malades attendent le passage de Jésus qui commencera ce jour-même à faire éclater sa puissance dans l'infirmité de leur chair. Pour que la grâce de Lourdes fût complète, il faudra que Bernadette décidât le prêtre, l'homme de l'Hostie à descendre vers ces malheureux non seulement pour leur donner le pain quoti-

dien de la force, mais aussi pour porter au-dessus de leurs souffrances le soleil eucharistique dans la cérémonie si touchante de la Bénédiction des malades.

Et tandis que les malades cherchent ainsi Jésus, où sont les bien portants? Mes frères, il ne peut y avoir de vie chrétienne sérieuse sans la pratique de la communion fréquente. Vous ne pouvez peut-être pas venir manger le pain de vie tous les matins, mais pourquoi refusez-vous de le recevoir une fois la semaine? Le mystère chrétien est un drame dont nous comprendrons la poignante réalité dans la lumière de l'éternité. Dieu est avec nous. Il est notre pain quotidien et nous ignorons sa présence. La situation des sous-alimentés, des économiquement faibles nous inquiète, et les hommes d'Etat préparent des plans de restauration sociale auxquels les gouvernements donnent suite en mettant sur pied des organismes compliqués et coûteux. Mais qui parle du plan d'alimentation et de restauration que Dieu a établi sur la terre? Les églises sont ouvertes durant tout le jour. La table du banquet eucharistique est servie, et les hommes négligent ces appels à la sainteté. La blancheur de l'Hostie provoque en eux le réflexe de la gêne. Ils ne se sentent plus chez eux dans une église. Habitués à l'atmosphère lourde et bruyante des salles de cinéma, de cabaret, de lieux d'amusements, ils comparent l'église à la cloche de verre dans laquelle le physicien vient de faire le vide.

Oh! mes frères, regardez la petite Bernadette entrer dans son église paroissiale. Remarquez sa tenue recueillie. Elle est venue ici pour y rencontrer quelqu'un. Jésus n'est pas un être inconnu et lointain pour elle. La pureté de son coeur lui permet d'entrer en contact avec la blanche hostie et de confier à celui qui s'y est caché toutes ses pensées et de Lui donner son coeur.

Le Sanctuaire de Lourdes est un don que Dieu a fait à la terre. C'est un monument de foi et d'espérance. C'est le

banquet servi aux visiteurs par la châtelaine en personne. L'église paroissiale, c'est au contraire la maison paternelle; c'est la salle où la famille vit dans l'intimité; c'est la cuisine où la maman prépare le repas substantiel pour les travailleurs. L'église paroissiale c'est la porte devant laquelle on n'attend pas et que l'on pousse sans avoir frappé. Mes très chers frères, le vrai chrétien se trouve dans son église. C'est là que Jésus lui accorde l'audience quotidienne pendant laquelle il lui communique son esprit de charité et de justice, qu'il devra ensuite mettre en pratique dans ses différents milieux de vie familiale, professionnelle et sociale. La blancheur de l'Hostie devient sa lumière; le goût de l'Hostie creuse sa faim; le service de l'Hostie trouvera en lui un volontaire; l'offrande de l'Hostie fera peut-être de lui un disciple de ce Jésus qui continue à faire entendre les appels de Galilée aux coeurs purs.

III

BLANCHEUR DU PAPE

La blancheur de l'Hostie nous invite maintenant à méditer durant quelques instants sur la blancheur du Pape. Pas d'Hostie sans sacerdoce et le Pape est le Pontife suprême. L'Eglise, mes frères, pose bien des problèmes à l'homme moderne. Cette institution vingt fois centenaire fait figure de musée dans un monde qui a rejeté tout le passé pour accomplir plus librement les transformations dont il devient hélas! souvent, la première victime. La montagne attire le voyageur, mais l'homme de la montagne sait par une longue expérience que la montée est impossible sans la présence d'un guide. Le vol en avion est exaltant; mais l'avion sans pilote est un tombeau scellé. C'est justement à l'heure où l'homme aurait le plus besoin d'un guide pour accomplir sa destinée qu'il refuse cette assistance qui lui apparaît cependant si nécessaire dans l'application de toutes les techniques terrestres.

La promotion humaine dont on parle tant, est-elle autre chose qu'un effort pour atteindre de nouveaux sommets? Mais tout mouvement en haut doit être précédé par l'étude du but précis à atteindre. Le geste de l'alpiniste qui escalade la paroi meurtrière pour le plaisir de raidir ses jarrets n'a aucun sens et annonce le maniaque qu'il faudra bientôt enfermer dans une maison de santé. Les gestes de l'effort qui n'est pas motivé par une conquête est stérile et engendre le désespoir.

Le chrétien a horreur de ce vide qui s'appelle l'orgueil. L'obéissance chez lui est une attitude de force qui le lie à ses frères et la "cordée humaine" doit tenir le cable qui l'unit à Dieu. Or, l'Eglise est ce guide dont l'humanité a un si urgent besoin. Depuis vingt siècles la Papauté a accompli cette mission avec un sens de ses responsabilités, que tout esprit loyal doit reconnaître. Les derniers pontifes ont été des phares dont la lumière a brillé d'un éclat particulier et si les hommes avaient marché dans la direction que leur indiquaient un Léon XIII, un Pie X, un Benoît XV, un Pie XI et un Pie XII, l'humanité n'aurait-elle pas atteint ces sommets des collines éternelles où la promotion humaine s'identifie avec la paix promise aux hommes de bonne volonté!

Bernadette avait compris cette sagesse que les humbles saisissent avant les orgueilleux. La Céleste Dame lui avait dit que tout ici, à Lourdes, devait être accompli par les prêtres. Elle domina sa sensibilité et sa timidité et elle vint exposer le projet fantastique du Ciel à son Curé. Celui-ci consulta son Evêque et Lourdes devint vraiment le domaine de Marie le jour où le grand Pape de l'Immaculée-Conception, Pie IX, eut sanctionné de sa suprême autorité les suggestions hardies de l'humble pastourelle.

La blancheur du Pape traçait une voie royale à la blancheur de l'Hostie que la blancheur Immaculée de Marie avait fait discerner à la blancheur de coeur de Bernadette. Puis-

sent ces rayons de blancheur s'unir durant ces jours en un faisceau de gloire afin que dans la lumière de ce soleil de pureté les hommes aient le courage de reprendre, dans l'élan irrésistible de l'espérance, la conquête des vertus chrétiennes qui sont l'unique voie qui conduit à Dieu.

Bernadette, votre Bernadette, avait atteint ce tournant à l'âge de 35 ans. Elle avait elle-même résumé sa vie en cette courte phrase, trouvée dans un carnet intime: "Je ferai tout pour le ciel. Là, je trouverai ma mère dans tout l'éclat de sa gloire".

Essayons de la suivre en marchant dans la blancheur de sa vie pour mériter de la contempler, perdue dans l'extase de la blancheur de Marie. Pour cela mangeons la blancheur de l'Hostie que nous présente la blancheur du Vicaire de Jésus sur la terre. Amen.

* * *

La messe s'achève tandis qu'aux accents de la "Marche Pontificale" exécutée par l'Harmonie Municipale, le Légat, entre la double haie des Brancardiers et des Chanteurs Montagnards aux bérets et capes brunes, va, une dernière fois, se recueillir à la Grotte.

De cette journée d'apothéose mariale, redisons-nous que, depuis cent ans, Lourdes est bien une école de foi, un rocher d'espérance, une cité d'amour, un havre de paix.

JOURNÉE DU JEUDI, 9 DÉCEMBRE

Journée du jeudi, 9 décembre

Le Cardinal Légat et les Enfants

Le jeudi 9 décembre au matin, le Cardinal Légat se consacre aux enfants. A 9 heures, Son Eminence arrive devant la Basilique du Rosaire. Là, un groupe gracieux l'attend: cinq enfants en frais costumes, reconstitution vivante de son blason évoquant les pays dans lesquels s'est déjà déployée son activité: le Canada, le Japon, l'Italie et la France.

L'Hommage des Enfants au Cardinal Légat

C'est à la petite "France", toute tremblante d'un tel honneur qu'il revient d'adresser au Cardinal le mot de respectueuse bienvenue que voici:

"Eminence,

"Vous venez jusqu'à nous de la Ville Eternelle
"Où sent battre son coeur l'Eglise Universelle,
"Vous avez déjà vu le lointain Orient
"Et les beaux chrysanthèmes au pied du blanc volcan,
"Mais ici vous reçoit la terre maternelle
"Que chante au Canada la voix traditionnelle.
"Au nom du Très Saint-Père vous venez nous bénir,
"Et vous rapporterez, c'est notre cher désir,
"Aux enfants de chez vous, l'affection fraternelle
"De nous tous réunis ici, à Massabielle,
"Près de vous, Eminence, envoyé du Saint-Père,
"Pour mieux louer Marie, notre commune Mère."

Le Cardinal Légat parle aux Enfants

Le Cardinal adresse lui-même la parole aux enfants avec une bonhomie exquise et un art pédagogique consommé que peuvent lui envier certainement tous les éducateurs et catéchistes présents:

"Vous êtes, leur dit-il, dans le lieu où vécut Bernadette au temps de Monseigneur Peyramale et du Pape Pie IX. Ils sont morts, et pourtant ils sont toujours présents et c'est leur souvenir qui nous rassemble. C'est donc qu'il y a des choses qui passent et d'autres qui durent, comme dans un arbre il y a les feuilles que le vent emporte et le tronc solide qui fait pousser chaque année de nouvelles feuilles. Qu'arriverait-il si vous accrochiez votre vie à une feuille? mais si nous nous attachons au tronc nous sommes inébranlables.

"Les enfants de mon pays, leur dit-il encore, se passionnent pour un jeu qui consiste à poursuivre sur la glace une rondelle de caoutchouc, comme en France vous vous passionnez pour le rugby. Qu'est-ce qui rend le jeu si passionnant? C'est qu'on s'y bat en équipes dirigées par des chefs, pour lesquels, de part et d'autre, on prend chaudement parti. Le monde aussi est un terrain de lutte où s'affrontent deux équipes, celle de Dieu et celle du diable. Il faut savoir opter pour Dieu et se passionner pour sa cause. Or Dieu appelle en particulier des petits garçons à se faire prêtres, des petites filles à se consacrer à Lui pour le service des enfants, des malades, des pauvres. Pour le moment on ne demande pas aux enfants de grands travaux, mais qu'ils se gardent pour l'avenir en défendant leur pureté de coeur dans un monde dangereux.

Dans cette lutte le chapelet est une arme puissante dont il ne faut jamais se démunir. "Regardez le mien, dit le Cardinal, et le sortant de sa poche, il ne m'a jamais quitté depuis vingt-cinq ans, c'est un chapelet qui compte, c'est un chapelet solide."

Un frais éclat de rire fuse alors dans tout l'auditoire: le Cardinal en tirant trop fort sur son chapelet, vient de le casser!

Mais les minois redeviennent vite sérieux, car le Cardinal propose l'exemple des "Saints enfants", ceux qui ont su conserver leur pureté et combattre pour Dieu. Maria Goretti est sainte parce qu'elle a su répondre "NON" aux sollicitations du mal; Dominique Savio est saint parce qu'il a toujours dit "OUI" à celui qui représentait Dieu près de lui, son Maître, Dom Bosco.

S'attacher à ce qui ne passe pas, lutter résolument dans le camp de Dieu, savoir toujours dire "non" au mal et "oui" au bien, autant de leçons qui sont maintenant gravées dans l'esprit et le coeur des jeunes auditeurs.

Par centaines, ils s'approchent de la Sainte Table où leur est distribuée la sainte communion. Et, la cérémonie terminée, l'auto du Cardinal sera poursuivie, assaillie par tous ces jeunes, qui ont senti en lui, selon le mot d'une petite fille, "le coeur d'un papa" qui les aime.

L'Hommage des Religieuses à Son Eminence le Cardinal Légat

Son Excellence Monseigneur Théas n'oublie aucun des membres de sa grande famille puisque, après les brancardiers, les dames infirmières, les prêtres, les religieux, les séminaristes et les enfants, il tient à réserver cette joie aux Soeurs des communautés religieuses d'être reçues en audience particulière par Son Eminence le Cardinal Légat de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Discours de la Révérende Mère Sainte-Bathilde

La Révérende Mère Sainte-Bathilde, Supérieure Générale des Soeurs des Sept-Douleurs, adresse à Son Eminence les hommages des religieuses du diocèse.

Eminentissime Cardinal Légat,

Votre venue parmi nous, après les inoubliables journées que nous venons de vivre à la gloire de la Vierge Immacu-

lée et les multiples fatigues que vous avez endurées, nous prouve l'affectueux intérêt que vous nous portez.

Les religieuses de notre diocèse sont profondément heureuses, Eminence, d'être groupées, avec leur vénéré pasteur autour de Votre Personne représentant notre Très Saint Père qu'elles aiment et vénèrent filialement.

Nous savons de quelle sollicitude Sa Sainteté entoure les âmes consacrées. Par vous, Eminence, nous aimons Lui offrir l'hommage de la reconnaissance émue de nos coeurs et de nos âmes.

Votre chère Présence et votre parole sont pour nous de précieux et puissants encouragements.

En filles aimantes de la Sainte Eglise, nous voulons être dociles à ses enseignements et suivre les directives du Saint-Père.

C'est pour mieux les réaliser sur le plan diocésain que, sous la vigilante impulsion de Monseigneur l'Evêque a été fondée, en 1947, l'Union Diocésaine des Religieuses.

Elle comprend près de cinquante Congrégations dont quelques-unes ne vous sont peut-être pas étrangères, Eminence, puisqu'elles ont des Oeuvres d'Apostolat au Canada.

Suivant les principes de l'Union Nationale des Religieuses, nos Congrégations sont classées, selon leurs activités, en trois sections:

les Religieuses Enseignantes;
les Religieuses Educatrices Paroissiales;
les Religieuses Hospitalières.

En cours d'année elles organisent des réunions très intéressantes au point de vue spirituel et professionnel, et au cours desquelles les problèmes communs sont étudiés.

D'autre part, sous la Présidence et la direction éclairée

de Monseigneur l'Evêque, qui choisit pour nous d'éminents conférenciers, une session réunit chaque année l'ensemble des Religieuses, ici, à Lourdes, tout près de Notre-Dame.

Cette session crée entre nos familles religieuses des liens fraternels très étroits. Elle nous apporte, en outre, un enrichissement qui nous forme pour un meilleur service de Dieu et du prochain dans la charité du Christ et de Notre-Dame.

Nous croyons ainsi répondre, toutes ensemble, aux désirs si souvent exprimés par notre Très Saint-Père et transmis par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France.

Eminence, nous savons qu'en ce moment, à Rome, notre Très Saint-Père souffre pour la Sainte Eglise tout entière, nous voulons Lui offrir notre humble prière auprès de Notre-Dame de Lourdes. Qu'Elle daigne Le guérir et Le combler de ses grâces ainsi que Vous-même, Eminence.

Le Cardinal Légat parle aux Religieuses

Le Légat Pontifical répond, en termes touchants, aux hommages qui viennent de lui être adressés et demande à son auditoire de choix, à toutes ces religieuses du diocèse de l'Immaculée-Conception, "de revenir aux sources de leur vie religieuse par la pratique de l'oraison qui prépare à toutes les formes des divers apostolats."

A ces religieuses de tous âges, de toutes spiritualités, de toutes activités, il parle de ce qui est l'essence de toute vie religieuse: l'union à Dieu réalisée par l'oraison.

"Tout à l'heure, leur dit-il, je montrais aux enfants que le tronc de l'arbre a plus d'importance que les feuilles, celles-ci étant accessoires et caduques. De même, pour profondément respectables que soient les règles et coutumes des diverses familles religieuses, elles ne doivent pas faire oublier l'essentiel: la sève cachée qui donne vie à ces feuillages divers. Tel est le rôle de l'oraison. Que la demi-heure journalière d'oraison vous soit sacrée. C'est elle qui, chaque matin, assure l'orientation vers Dieu de nos facultés regimbantes et

engourdies. Et quand cette demi-heure aurait été apparemment perdue, quand nous aurions réussi seulement, au terme de cet effort, à tourner la tête rebelle de "Frère âne" dans la direction du Seigneur, et à le faire s'engager dans le droit sentier, la journée entière sera bonne et nous n'avons pas gâché notre temps."

Certes, il était particulièrement réconfortant d'entendre un Cardinal du Nouveau Monde rappeler à des religieuses de notre vieille France le primat de la prière sur l'activité.

Pour terminer, le Cardinal fait pour les Religieuses ce qu'il n'avait pas fait pour les enfants: il leur octroie un jour de "congé", précisant, pour éviter tout cas de conscience aux Supérieures, qu'il accordait lui-même d'avance toutes permissions pour que chacune puisse prendre ce jour de détente en toute liberté "selon son tempérament". Les remarques pleines de finesse qu'il fait à ce propos prouvent d'ailleurs qu'il a une connaissance très concrète des "petits problèmes" et des côtés humoristiques de la vie de communauté.

Avant de leur donner sa bénédiction, Son Eminence remet alors à chacune d'elles, au nom du Saint-Père, une médaille bénite par le Pape Pie XII lui-même.

Largeur de vues, profondeur de vie intérieure, bonté concrètement paternelle, finesse d'un esprit qui fait de la plaisanterie même une manifestation délicate et attirante de la charité, tels sont les traits sous lesquels toutes les religieuses du diocèse de l'Immaculée-Conception qui eurent le privilège d'être présentes à cet entretien, aimeront à se rappeler le Cardinal Léger.

Au déjeuner offert par M. Orliac préfet des Hautes-Pyrénées en l'honneur du Cardinal Légat

Le Cardinal Légat de Sa Sainteté est, à midi, l'hôte d'honneur de M. Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées.

Peu avant son départ pour Tarbes, Son Eminence est saluée au Chalet Episcopal par M. Payen, Sous-Préfet d'Argelès, qui prend place dans la voiture, à ses côtés.

Devant le grand perron de l'Hôtel de la Préfecture, Monsieur le Préfet accueille à sa descente de voiture le Cardinal Léger, Monseigneur Théas et M. l'abbé Pepin, Secrétaire particulier du Cardinal.

Madame Orliac fait, au côté de M. le Préfet, les honneurs de cette réception, à laquelle prennent part:

MM. Despouey, Vice-Président du Conseil Général; M. Billères, Maire de Tarbes; M. Payen, Sous-Préfet d'Argelès; M. Jalran, Sous-Préfet de Bagnères; M. Antoine Béguère, Maire de Lourdes; M. le Colonel Bié, Commandant la Subdivision Militaire de Pau, et M. Henri Vidal, Secrétaire Général de la Préfecture.

Au dessert de ce déjeuner, d'un caractère de charmante simplicité, M. le Préfet Orliac porte un toast au Cardinal Légat:

Toast de Monsieur le Préfet

Si l'on en croit la légende, les Gaulois passaient, dans l'antiquité, pour aimer les discours. Pourtant, ce n'est point pour céder à ce travers de nos communs ancêtres que je prends à nouveau la parole devant vous.

L'autre jour, j'ai eu l'honneur de vous saluer officiellement, au nom du Gouvernement. Depuis cet instant, grâce à Monseigneur Théas, qui a organisé ces journées avec tant de coeur, et auquel je veux renouveler l'expression de ma déférente sympathie, j'ai pu, à plusieurs reprises, m'entretenir avec Votre Eminence.

Aujourd'hui, dans l'intimité de ce déjeuner, je suis heureux de joindre aux voeux du Gouvernement l'hommage unanime du département des Hautes-Pyrénées et du Conseil Général, du Corps Préfectoral, de l'armée, des Villes de Tarbes et de Lourdes, dont je salue ici les distingués représentants et les premiers magistrats.

Vous êtes au milieu de nous l'Ambassadeur Extraordinaire d'une puissance spirituelle vers laquelle convergent le respect et l'espérance du monde. Rome n'est pas seulement, pour nous, la Métropole prestigieuse du monde antique, celle que Martial saluait comme la Mère des terres et des peuples à qui rien n'est égal et rien n'est second:

> Terrarum dea gentiumque Roma
> Cui par est nihil et nihil secundus.

Elle n'est pas seulement pour nous la Rome austère des grands Papes du Moyen-Age ou la Rome fastueuse de la Renaissance; elle est en même temps que la capitale d'un grand pays ami, la Ville Eternelle qui emprunte sa valeur d'éternité moins à la gloire de son passé ou à la

splendeur de ses monuments qu'aux principes qu'elle incarne, aux institutions qui y siègent et au Pontife qui y demeure.

Aussi, tout naturellement, l'hommage que nous vous rendons remonte-t-il jusqu'à votre Souverain, et c'est pourquoi, Messieurs, je vous convie à lever notre coupe en hommage au Chef de l'Eglise Catholique, au Défenseur inlassable de la Paix, à Sa Sainteté le Pape Pie XII glorieusement régnant.

Réponse du Cardinal Légat

Très émue par la délicatesse de l'hommage dont elle vient d'être l'objet de la part du Représentant du Gouvernement de la France, Son Eminence se lève à son tour pour répondre.

Avec sa manière grave et enjouée, tout à la fois, le Cardinal exprime ses sentiments d'infinie gratitude au Gouvernement de la République Française, à M. le Président du Conseil, pour son message, à M. le Ministre de la Défense Nationale venu à Lourdes le lui remettre, à M. le Préfet Orliac et à son entourage, pour l'accueil qui a été réservé, depuis son arrivée sur la terre de France et tout particulièrement dans le domaine marial, à l'Envoyé du Pape Pie XII.

Le Légat associe à ces remerciements les maires des villes de Tarbes et de Lourdes, ainsi que les autorités militaires, civiles et de police qui ont tout mis en oeuvre pour que les services d'ordre et de réception soient dignes du Légat du Pape et de la France.

Proclamant son indéfectible attachement au pays qui vit naître ses aïeux, le Cardinal Léger, avant de lever son verre à la prospérité de la France, rappelle les belles années passées au noviciat de la Solitude d'Issy-les-Moulineaux alors qu'il devait cumuler les fonctions de professeur du Grand Séminaire avec celle d'Assistant du Supérieur de la Solitude.

Et son Eminence, d'un ton très ému, de faire cette confidence : "J'aime le France, parce que tous les miens et mes

éducateurs me l'ont fait aimer. Oh! cette chère vieille grand-mère qui, pour m'endormir, me prenait dans ses bras en me fredonnant doucement vos vieilles berçeuses françaises. Comme elle serait heureuse de voir son petit fils, ici, en de telles circonstances."

Mais la réception prend fin car le Cardinal Légat regagne la Cité Mariale avec le même cérémonial qu'à l'aller, pour se pencher sur les malades et les vieillards groupés à l'asile Notre-Dame de Lourdes.

La Visite de Son Eminence le Cardinal Léger aux malades et aux vieillards

Présidée par Son Excellence Monseigneur Gonzalès, la procession du Saint-Sacrement vient de s'achever. Les deux cents malades ou vieillards sont alors transportés par les soins des Brancardiers de l'Hospitalité, de l'Esplanade du Rosaire à l'Asile Notre-Dame, où va se dérouler la plus bouleversante des cérémonies.

Dans la chapelle, les malades couchés sur brancard sont alignés au centre de la nef, sur leurs tringlots, tandis que les petites voitures sont disposées en cercle et que les valides ont pris place sur les bancs.

Une immense ovation salue l'arrivée du Légat qui, accompagné de Son Excellence Monseigneur Théas, prend place face à ce spectacle de la souffrance vivante.

Son Eminence arrête longuement son regard paternel sur ces brancards, ces petites voitures et, visiblement très ému, adresse à ces malades et vieillards des paroles sublimes de réconfort et d'espoir, en méditant avec chacun d'entre eux sur leur propre souffrance:

"Parmi cette foule de Lourdes, vous êtes les membres privilégiés de l'Eglise."

"La souffrance est quelque chose d'incompréhensible quand nous la regardons à travers nos yeux de chair... voir souffrir un être aimé est quelque chose d'affreux... et cependant la souffrance est là, par toute la terre, en nos coeurs et en nos âmes. On dirait que nous sommes faits pour souffrir. Mais les jouisseurs, les noceurs,, ceux qui cherchent le

plaisir considèrent la souffrance comme une anomalie, une folie."

"Dieu a voulu que la souffrance devienne un don. Quand on la considère dans le plan rédempteur elle purifie et fait comprendre l'essentiel: le Seigneur Jésus l'a sanctifiée. C'est la seule chose qu'Il ait désirée dans Sa Vie. Il n'y a rien de commun entre Lui et les biens du Monde. Et cependant Il a accepté la souffrance. Le contact de la souffrance est purifiant parce que le Christ l'a acceptée. Celui qui souffre est comme soudé au Christ-Jésus. La souffrance est toujours en Lui : elle est au centre du sacrifice eucharistique ; la souffrance du Christ est présente à la terre et à l'Eglise, dans la chair humaine, en ceux qui souffrent pour achever Sa Passion."

"Les miraculée chantent le Magnificat. Ceux qui sont étendus sur un grabat, chantent le Magnificat des résurrections spirituelles. *La souffrance est un chemin qui nous élève jusqu'à Dieu.*"

A ce moment, Son Eminence le Cardinal Léger leur fait cette confidence:

"Appelé un jour auprès d'un grand malade païen, je lui parle de Dieu. Il me répond: "*Je ne sais pas qui est Dieu.*" Je le lui explique ; la grâce le transforme. Je lui donne le Baptême. La dernière fois que je le visitai, il me dit: *Je vois un chemin qui s'ouvre devant moi, et au bout du chemin il y a un Coeur, un Coeur blessé où je peux entrer,* et en disant cela, il mourut. C'était en la fête du Sacré-Coeur!"

Puis, le Cardinal Légat de Sa Sainteté Pie XII, en scandant ses paroles, déclare à son auditoire, qui retient difficilement ses larmes:

"Lourdes demeure un idéal, un résumé de la Chrétienté. Tout est ici: Notre-Seigneur, l'Eucharistie, l'Evêque, le Prêtre, les Sanctuaires, les Malades.

"Par cette présence perpétuelle de la maladie à Lourdes,

Dieu a voulu montrer au monde ce qu'était le corps mystique du Christ."

Et dans une péroraison émouvante, Son Eminence le Cardinal Léger termine cette méditation en ces quelques mots qui resteront gravés dans le coeur de tous et de toutes, malades, infirmes ou bien portants:

"Je voudrais, chers malades, chers vieillards, emporter un peu de votre souffrance à tous, car si j'ai beaucoup parlé à Lourdes, soyez bien persuadés que je ne l'ai pas seulement fait avec ma tête, mais toujours avec mon coeur."

Le Cardinal alors s'attarde longuement au chevet de chaque malade, auquel il remet de la part de Sa Sainteté Pie XII une médaille apportée de Rome.

A sa sortie, dans la cour de l'Asile Notre-Dame, comme partout, dans toutes les rues comme sur les places, sur l'Esplanade et devant les grilles du Chalet Episcopal, les marques de sympathie jaillissent à l'adresse de cet exceptionnel Légat du Pape Pie XII au passage de la Cadillac noire, à la portière de laquelle il se penche infatigable et souriant pour saluer et bénir la foule des pèlerins et des Lourdais.

Au Cinéma "Le Paris" de Tarbes

Allocution de Son Eminence le Cardinal Légat

Après une exécution remarquable de "l'Hymne Papal" par les quatre chorales des églises de Tarbes, sous la baguette de M. Escoubet, c'est en des termes très élevés et particulièrement délicats que Me Jean Durand-Dastès salue "la personnalité conquérante" du Légat Pontifical dont la présence comble d'honneur et de joie non seulement les Filles de la Charité au service de la Miséricorde, mais encore tous leurs amis fêtant ce soir le Centenaire de leurs prodigieuses activités aussi constantes que bienfaisantes.

Soulignant l'affectueuse sollicitude que le Cardinal porte aux humbles, évoquant les liens du coeur et de sang unissant le Canada et la France, rappelant le profond attachement des Pyrénéens au Saint-Père, ami et protecteur des Sanctuaires, Me Jean Durand-Dastès conclut sous d'unanimes applaudissements: "Vous laisserez, Excellence Eminentissime, dans tous les coeurs, une impression ineffaçable".

Entouré de Monseigneur l'Evêque de Tarbes et Lourdes, de Monseigneur Gonzalès et de Monseigneur Delay, Archevêque de Marseille, Son Eminence le Cardinal Léger se lève sous les acclamations d'une assistance, aux premiers rangs de laquelle on remarque: Monsieur Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées, M. Billères, Maire de Tarbes, MM. Mailhe et Couerbe, adjoints, le Docteur Sempé, Conseiller Général, le Colonel Bousquet, le Commandant Pottier, les Docteurs Desplantez, Thillard, etc...

Excellences,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Mesdames,
Messieurs,

A l'occasion du tricentenaire de la conversion définitive de Pascal, dans la nuit du 24 novembre 1654, l'un de ses biographes a résumé sa mission en ces différents tryptiques: "Il a connu la triple grandeur du savant, du poète et du saint; il a souffert la triple humiliation du pauvre, du malade et du pécheur; il a rendu le triple témoignage de l'encre, des larmes et du sang". Pascal est unique, me direz-vous, et si son génie rend glorieuse notre condition d'homme, il le situe à des hauteurs dont la vision donne le vertige. Et cependant ce qui fait la grandeur de Pascal, c'est cette faiblesse, confessée humblement, acceptée avec résignation et confiée à la miséricorde du Seigneur: "Grandeur terrible de l'âme humaine, écrira-t-il, capable par grâce de ce don de Dieu, qu'elle recevra par les voies enseignées dans l'Evangile. Il suffit d'une renonciation totale et douce".

Je ne voudrais pas profiter de la bienveillante amitié de Monseigneur l'Evêque de Tarbes et Lourdes pour faire exhibition de science outrecuidante. Dieu me préserve de cet abus de confiance. D'ailleurs, un évêque du XXe siècle peut difficilement se permettre le luxe de préparer des conférences sur la pensée pascalienne. Au témoignage de l'encre, il doit préférer celui des larmes et surtout accepter celui du sang. Les martyrs sauveront le monde plus efficacement que

les conférenciers, même si les conférences obligent ceux qui les préparent à suer sang et eau!

Mais puisque ma mission à Lourdes se terminera demain, je suis heureux de consacrer cette dernière soirée de mon voyage à la si sympathique population de Tarbes. La renommée de Lourdes fait oublier les mérites de Tarbes, et ce n'est peut-être pas tout à fait juste... Si Tarbes n'avait pas eu un grand Evêque en 1858, l'oeuvre de Bernadette eût certainement été plus difficile à réaliser. Et si aujourd'hui la lumière de Lourdes brille dans le monde, il faut reconnaître que le phare qui porte cette lumière est fixé au rocher granitique des traditions chrétiennes conservées dans ce diocèse. Mais il n'y a rien de plus périlleux pour un orateur que cet effort à vouloir fixer les mérites et aussi les frontières de deux pays... Il faut la naïveté de l'étranger pour oser une pareille entreprise et je m'empresse de quitter cette situation peu confortable pour me réfugier dans la chaude affection de vos coeurs.

* * *

On parle beaucoup des soucoupes volantes en ce moment. Les Américains prétendent avoir vu les plus grosses qui soient. Les Français affirment que les pilotes de ces engins connaissent leur langue. Les Canadiens croient que le froid de leurs hivers gênera ces visiteurs et qu'il les obligera à choisir d'autres cieux pour accomplir leurs prouesses. Mais le jour où vous vous trouverez en présence de l'un de ces voyageurs qui serait descendu dans votre ville, et que la conversation se serait engagée d'une façon amicale, que lui répondriez-vous s'il vous posait cette question: *"Qu'est-ce qu'un Catholique?"* — Un Catholique? Mais c'est un baptisé! — Et après? — C'est un Monsieur bien mis qui va à la messe le dimanche! — Vraiment trop peu! — C'est un homme d'oeuvres. — Mais s'occuper d'oeuvres peut être une évasion, une manie, une mode, une propagande!

Le catholique c'est celui qui rend témoignage à la vérité, comme son Maître, afin que sa vie devienne une invitation à l'étude du problème de Dieu (Jean I, 2). La grandeur du chrétien doit être cherchée dans sa sainteté. Mais le chrétien appartient à un monde qui porte les stigmates du péché. Sa sainteté disparaître très souvent derrière tous les murs que l'homme dresse entre Dieu et lui, et l'humiliation sera sa condition ordinaire. Cependant, le chrétien est appelé à une tâche sublime. Il doit rendre le monde meilleur par le témoignage de sa vie, qui prendra toute son efficacité dans le don de soi, jusqu'à l'effusion du sang. La recherche de la sainteté; l'acceptation du plan divin, le rayonnement apostolique, voilà les trois notes caractéristiques qui distinguent le vrai catholique. Et parce que notre société a un urgent besoin de tels hommes, insistons un peu sur chacune de ces notes.

I

LA RECHERCHE DE DIEU

Dieu seul est saint. Il est trois fois saint selon des formules liturgiques qui ne produisent plus une grande impression sur nos esprits: nous les utilisons comme des pièces de monnaie, vieillies et usées, qui auraient perdu le relief de la frappe. La recherche loyale, sincère, personnelle du vrai Dieu est le mouvement initial qui fixera la personnalité du chrétien authentique. Comme notre examen de conscience doit être exigeant sur ce point. Combien de catholiques, hélas! gardent précieusement les titres de noblesse que leurs devanciers avaient conquis de haute lutte, mais vivent pratiquement comme si ces trésors devaient être dilapidés. La recherche de Dieu a rempli à pleine capacité des âmes avides d'infini et douées de précieux talents. Ce travail de recherche a été fait selon des méthodes rigoureuses et scientifiques. Les résultats de ces investigations ont été consignés dans des monuments qui remplissent les bibliothèques, les musées et

qui ornent la terre elle-même. Je songe, en ce moment, à vos cathédrales, véritables sommes théologiques écrites avec la pierre de la France. L'étude de ces documents introduit l'âme dans le royaume de la sagesse, ce fruit savoureux qui pousse à l'arbre de la crainte du Seigneur.

Or, l'observation nous révèle que la présente génération, initiée à toutes les techniques de la science humaine, a perdu la sagesse. La chrétienté de saint Louis n'était pas un retour au paradis perdu. La faiblesse humaine était grande en ces siècles de foi. Mais la science était conçue par ces hommes comme un escabeau, dont chaque marche rapprochait de l'Etre Suprême dont la connaissance devenait la clé de voûte de tout le savoir. Si on apprenait à lire et à écrire en ces siècles qui nous ont laissé, d'autre part, de très beaux trésors artistiques, c'était afin de pouvoir ouvrir le Livre par excellence, la Sainte Bible, pour le commenter et le transcrire. L'homme du XXe siècle fabrique du beau papier de luxe qu'il jette dans les immenses rotatives qui savent accomplir mille actions d'une façon rapide et efficace. Mais l'enfant qui saisit le livre qui sort à l'extrémité de ce monstre d'acier, n'y trouvera pas Dieu. Il y trouvera peut-être le poison qui tuera son âme. A moins qu'il n'y découvre le blasphème de notre siècle qui annonce la mort de Dieu. Le catholique c'est celui qui rend témoignage à la vérité, et la vérité est une comme elle est vivante: c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le connaissons-nous? C'est là notre premier devoir, notre raison d'être (Jean XVII, 3). Or, que de faux témoignages les chrétiens portent devant le monde contemporain, à cause de leur ignorance. Sollicités par les appâts d'une technique élaborée, les catholiques ont cherché l'explication du monde, de la vie, de l'univers dans le journal, l'illustré, sur l'écran, aux écoutes de la radio. L'audition facile de la parole et la vision féerique de l'image leur ont caché la pauvreté de la pensée, véhiculée par ces moyens rapides dont les technicités

absorbent l'attention au détriment de la réflexion. Pour retrouver la sagesse, l'homme moderne aurait eu besoin de l'ascèse de la pensée qui fixait Charles de Foucauld dans son ermitage de Tamanrasset, et qui conduisait Paul Claudel dans la chambre haute d'une Ambassade où il ouvrait le livre de Dieu, qu'est la Bible, et celui de l'Eglise qui contient la sagesse des siècles chrétiens: la somme de saint Thomas d'Aquin. Si tous les chrétiens avaient porté devant leurs contemporains ce témoignage de la vérité que le Christ Jésus, leur chef et modèle, avait rendu devant Ponce Pilate, la figure de ce monde ne revélerait pas les marques de vieillissement que nous discernons en ce moment (Jean, XVIII, 37). Mais lorsque les hommes nous posent la question que Ponce Pilate posa à Jésus: "Qu'est-ce que la vérité?", nous ressemblons à l'élève paresseux qui incruste son ignorance à coups de dents dans son stylo et qui jette un regard d'angoisse sur la page immaculée qu'il devrait remettre au maître après y avoir déposé son témoignage. Les hommes qui nous entourent peuvent-ils lire dans nos vies le témoignage de Jésus-Christ? Les "marabouts" de l'Islam, les disciples de Grandhi, égarés de toute espèce, depuis les partisans des sectes fanatiques jusqu'aux militants des sans-dieux, trouvent-ils en nous, incrustées dans notre chair et dans notre âme, les réponses qui dissiperaient leur ignorance et leurs préjugés; les pèlerins de l'absolu trouveront-ils en nous les guides sûrs qui pourraient les conduire sur la montagne sainte où Dieu se livre à ceux qui l'ont cherché dans l'humilité?

La recherche de Dieu exige une grande loyauté envers soi-même, un dévouement inlassable au service de la vérité, un labeur de tous les instants à la cause du Royaume de Dieu sur la terre. Le vrai catholique ne cherche pas en Dieu un assouvissement à ses propres désirs; il sait bien que le mystère de la Rédemption ne s'accomplit pas uniquement par la simple prise de conscience des forces supérieures qui agissent en nous. La religion qui plaît au Père n'est pas une expérience

personnelle sentimentale, ou une poussée collective du groupe social vers des structures plus évoluées, comme l'exige la promotion humaine à laquelle tant de coeurs généreux consacrent leurs efforts en ce moment. Le christianisme est avant tout une connaissance exacte de Dieu, tel qu'il s'est dit à nous par son Verbe, et une imitation de ce Fils auquel nous devons devenir conformes afin de reproduire dans nos pensées, nos sentiments et nos actions, la perfection de Dieu lui-même.

II

L'HUMBLE SOUMISSION A LA VOLONTE DE DIEU

L'esprit du catholicisme pourrait être exprimé par deux mots qui rappellent deux périodes de l'Histoire de l'Eglise, mais qui contiennent également la douloureuse et exaltante réalité de sa vie présente: les Catacombes, les Croisades! L'Eglise a commencé dans une étable; elle a fui devant des ennemis qui voulaient écraser son berceau; elle a connu les cachots au lendemain de la Pentecôte; elle a vécu sous terre durant des siècles. Mais une étable pouvait-elle être la demeure du Divin Ressuscité? Tous ceux qui l'ont persécutée ont été ensevelis dans un oubli plus profond que les détenus des cachots; le sang de ses martyrs a toujours été une semence de chrétiens.

Le Royaume que Jésus a fondé sur la terre ne recrute pas ses membres dans une humanité d'essence supérieure. Le chrétien est un pécheur et il connaît par une expérience douloureuse, combien il est difficile d'atteindre l'idéal que l'Evangile propose aux hommes de bonne volonté. L'orgueilleux se sentira toujours mal à l'aise dans la maison du pardon où le banquet de l'amour se contente de la bouchée du pain quotidien. Les vrais saints de l'Eglise de Dieu ont accompli les réformes qui s'imposent à toutes les périodes de l'Histoire

en portant sur leurs épaules les membres malades de la famille humaine, en se penchant sur les plaies purulentes du coeur et de la chair, non seulement pour les guérir, mais pour les baiser, car ils y avaient découvert Dieu. Nous entrons ici dans les ténèbres épaisses du mystère chrétien. Le vrai Dieu, le Dieu vivant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, est un Dieu caché. Quand il descendit sur la terre en une nuit de décembre, il y trouva une humanité assez semblable à la nôtre. Il accepta les structures sociales de son temps, jusqu'à être opprimé par elles, mais il laissa un message qui devait changer le monde comme le levain change la pâte: par une action lente et invisible. Les apôtres portèrent cette doctrine au monde à la manière de leur Divin Maître: en faisant éclater la puissance de Dieu dans l'infirmité de leur chair. Et croyez-vous que les choses soient tellement changées? Pour l'observateur sérieux et impartial, l'action de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui est identique à l'action de son Fondateur, il y a deux mille ans.

Quelle majesté dans la personne de ce Jésus de Galilée, doux et humble de coeur, qui confesse son Père devant les puissants de la terre! Pilate, Hérode, Anne, Caïphe seraient des noms à jamais oubliés si les personnages qu'ils désignent n'étaient pas intervenus dans la vie du Sauveur. Et depuis deux mille ans quels sont les noms qui ont résisté à l'érosion des siècles? Celui des doux et des humbles qui ont accompli dans la contradiction la mission que l'Eglise leur avait confiée. Benoît Labre, Vincent de Paul, Cottolengo ont porté sur leurs épaules les injustices d'un monde égoïste en essayant de le rendre meilleur. Saint Louis, Thomas d'Aquin, Nicolas de Flue, Pie X, ont rendu, dans des circonstances de vie différentes, un témoignage aussi authentique.

Le vrai catholique cherche donc la grandeur de l'âme dans l'humble soumission à la volonté de Dieu, et c'est pourquoi dans l'Eglise les pasteurs sont les plus assujettis à cette volonté qui fait du premier d'entre eux, le serviteur des ser-

viteurs de tous. Et d'ailleurs la plus élémentaire expérience nous apprend que l'instrument rend à plein dans la mesure où il se livre complètement à la main qui le dirige. L'orgue est muet dans la solitude du jubé, mais que l'artiste se penche sur le clavier et les voûtes du temple deviendront un ciel plein de tonnerre! Pascal a dit dans l'une de ses pensées: "L'âme et le coeur humains sont de grandes orgues. Dieu seul peut en tirer tous les sons". Réunissez les plus grands orchestres de la terre et vous êtes devant le chaos tant que l'esprit de Bach, de Beethoven ou de Mozart ne les a pas animés. La glaise humaine doit être réchauffée par l'Esprit de Dieu pour pouvoir continuer la symphonie qui a commencé au matin de la création.

Cette disponibilité de l'homme entre les mains de Dieu est à la base du christianisme. Mais où souffle l'Esprit? Notre Seigneur disait à Nicodème que Dieu garde jalousement le secret de ses initiatives et que seuls les hommes qui possèdent l'Esprit peuvent répondre à cette question (Jean III, 8). Or, nous savons que l'Esprit a été donné aux Apôtres et à leurs successeurs (Jean XX, 22). L'Esprit parle par Pierre et le Seigneur du ciel et de la terre s'est engagé par un serment solennel à ratifier les sentences qu'il porterait. Il faut beaucoup d'humilité d'esprit et de coeur pour découvrir le sens de l'Esprit dans l'action de l'Eglise, tout comme il faut une longue expérience au paysan pour saisir le sens du vent qui descend de la montagne.

Sa Sainteté Pie XII a condensé cet enseignement dans un passage de son radio-message de 1951: "Si l'Eglise juge, ce n'est pas de sa part sortir d'une neutralité jusque-là observée, car Dieu n'est jamais neutre envers les choses humaines, en face du cours de l'Histoire; et à cause de cela son Eglise non plus ne peut l'être. Si elle parle, c'est en vertu de sa mission divine voulue de Dieu. Si elle parle et porte un jugement sur les problèmes du jour, c'est avec la conscience claire d'anticiper, par la vertu du Saint-Esprit, la

sentence qu'à la fin des temps son Seigneur et chef, juge de l'univers, confirmera et sanctionnera".

Quelle dignité, quel réalisme et quelle espérance se dégagent d'un tel enseignement! Quel homme d'Etat oserait tenir un tel langage sans risquer de provoquer la pitié et le ridicule. Mais le vieillard du Vatican, parce qu'il est l'instrument de l'Esprit a le droit de revendiquer un tel privilège. Cependant les hommes, même lorsqu'ils admirent une telle dignité dans l'attitude n'ont pas le courage de vivre conformément aux enseignements de l'Esprit. Depuis vingt ans la Papauté a donné des directives pratiques pour la reconstruction d'un monde dont les fondements seraient la justice et la charité. Dans ce monde, les structures s'appuient sur la fidélité du foyer, la pratique des vertus chrétiennes dans tous les états de vie et le respect de la dignité humaine dans la société. Ces enseignements ont été rassemblés et forment une collection imposante de plusieurs volumes. Qui les possède? Qui les a lus? Qui a fait passer les leçons qu'ils contiennent dans la vie quotidienne, la seule qui importe, puisque c'est la seule qui soit vraiment notre vie. Le chrétien qui a sanctifié ce jour que le Seigneur lui a donné a plus fait pour la paix dans le monde que le rêveur qui annonce des paradis qui ne viendront jamais. Ceux qui accusent l'Eglise de faire le marché de l'opium du peuple devraient consulter l'Histoire et répondre loyalement à cette question: "Qui a travaillé plus efficacement pour la promotion humaine, Vincent de Paul ou Mirabeau? Cottolengo ou Jean-Jacques Rousseau? La réponse nous introduit dans la conclusion de cet entretien que je résumerai en quelques lignes.

III

LA TACHE APOSTOLIQUE

Le catholique qui a compris l'oeuvre de collaboration à laquelle le convie l'Esprit, devient l'apôtre des causes du

Royaume de Dieu. Le vent des croisades a toujours soufflé sur la terre. A peine sortie des catacombes, l'Eglise envoie ses apôtres sur toutes les routes de l'Empire. La résistance à l'Islam; la conquête des Lieux Saints; la délivrance des captifs; la marche des caravanes humaines vers les Sanctuaires; la pénétration des continents américain, asiatique et africain sont autant de chapitres de l'Histoire des conquêtes pacifiques des soldats de Dieu.

Les adolescents de ma génération ont tous senti passer le souffle de cet esprit conquérant, en écoutant les récits des évêques missionnaires du Grand Nord canadien, de l'Extrême-Orient ou de l'Afrique. Demain les évêques prisonniers et martyrs sortiront de leurs cachots et les vibrants *Te Deum* annonceront au monde leur libération. Mais la liberté et la paix dans l'Eglise sont des biens qu'il faut défendre à tout instant contre les suggestions du malin et les faiblesses de la chair. Aussi les catholiques doivent-ils toujours être prêts à la lutte; la paix dans le repos ne se trouvera qu'au ciel. Ici-bas l'Eglise militante doit défendre les causes de Dieu dans l'humilité de sa faiblesse et la confiance des promesses divines.

Tout, même la persécution, tourne à l'avantage des élus. Que cette pensée nous aide à reprendre demain, dans le souvenir ému des jours glorieux que nous venons de vivre à Lourdes, la rude tâche apostolique de la conquête du Royaume de Dieu. De grandes difficultés se dressent devant nous, mais une jeunesse ardente entend les appels de Dieu et sa générosité sera plus consistante à la fin, que le durcissement des coeurs d'une génération qui a rejeté le Seigneur.

Le Pape disait en parlant à l'Eglise du Silence: "Dans une telle société, la contribution de l'Eglise à la paix et son exhortation à l'ordre vrai dans la vraie liberté, connaissent des conditions extrêmement défavorables. Les prétendues valeurs sociales absolues parviennent à enthousiasmer une

certaine jeunesse à un moment décisif de la vie, alors que, dans l'autre camp, souvent une autre jeunesse, prématurément désillusionnée par d'amères expériences, est devenue sceptique, fatiguée et incapable de s'intéresser à la vie publique et sociale."

Il faudrait que cette situation pénible soit corrigée par l'ardeur et l'enthousiasme des coeurs qui peuvent, dans la liberté, se donner généreusement à la noble tâche de sauver le monde par la prière, le sacrifice et l'action.

Le jour où nous serons tous engagés dans cette voie, les engins interplanétaires pourront sillonner l'espace et atterrir sur notre planète en toute sécurité. Les voyageurs qu'ils y déposeront auront vite fait de découvrir le chemin balisé qui conduit plus haut que les étoiles: les apôtres du Christ leur auront révélé le Père des cieux: "qui videt me videt et Patrem" (Jean XIV, 9).

* * *

Les auditeurs du "Paris" saluent d'une longue et enthousiaste ovation l'admirable péroraison de cette splendide Conférence, qualifiée par une plume très autorisée: "une manifestation de l'esprit".

Mais, à son tour, Son Excellence Monseigneur Théas prend la parole pour remercier et faire acclamer le Cardinal Légat:

Allocution de S. E. Monseigneur Théas

RESULTAT D'UNE LEGATION: UN PLUS GRAND AMOUR

Eminentissime Cardinal Légat,

La splendide conférence que cette nombreuse assistance vient d'applaudir si chaleureusement et si justement, est le dernier acte important de votre magnifique Légation pontificale.

Votre éloquence de ce soir, à Tarbes, est de même qualité que celle d'hier, à Lourdes: chaque fois, vous avez été sublime.

Ayant salué Votre Eminence à Lourdes, à son arrivée, je suis heureux de La remercier, à Tarbes, avant son départ, manifestant ainsi que je suis l'Evêque des deux cités: Tarbes et Lourdes.

Vous apprendrez avec joie, chers Tarbais, que Son Eminence a bien voulu accepter le titre de Chanoine d'Honneur de notre Cathédrale. Ce geste de bonté du Légat pontifical réjouit grandement, non seulement les vénérables membres du Chapitre et tout le clergé, mais aussi la population civile, Monsieur le Maire de Tarbes en particulier, que je suis heureux de saluer ici, à côté de Monsieur le Préfet.

Eminence, votre incomparable Légation nous a tous enrichis: elle laisse dans nos coeurs plus d'amour.

Plus d'amour pour la Vierge de Massabielle d'abord! Votre Eminence, au cours de son homélie d'hier, a parlé de Lourdes avec des accents qu'on n'a jamais entendus dans la Cité Mariale. Vous avez mis le fait de Lourdes dans une splendide lumière. Vous avez montré la place unique occupée par le roc de Massabielle dans la vie de l'Eglise. Familiers de la Grotte, nous avons éprouvé une grande émotion en entendant le Légat du Pape nous révéler avec sa haute autorité, les richesses du mystère de Lourdes. Eminence, merci!

Votre passage laisse dans nos coeurs plus d'amour pour cette Eglise Catholique dont vous nous avez montré l'authentique et si attachant visage. L'Eglise a la charge d'instaurer sur terre le royaume de Dieu et de conduire l'humanité à sa fin surnaturelle. Mais elle est aussi la gardienne indéfectible du droit naturel, de cette justice et de cette liberté sans lesquelles la Cité temporelle ne peut connaître ni paix ni prospérité. Votre Légation nous aura attachés davantage à la

Sainte Eglise, et la splendide conférence, que nous venons d'entendre, a donné à tous les auditeurs un peu plus de fierté catholique.

Votre venue parmi nous a mis dans nos coeurs plus d'amour pour le Pape. C'est le Souverain Pontife que nous découvrons dans la personne de Son représentant extraordinaire.

A l'heure actuelle, le monde entier fixe son regard sur l'auguste vieillard du Vatican, dont la maladie suscite l'émotion et la prière de tous les coeurs catholiques.

Si le Pape est l'homme le plus aimé de la terre, il est aussi le plus attaqué.

Dans l'immense secteur de l'Eglise du Silence, en Europe Centrale, en Chine et en Indochine, des Cardinaux, des Evêques, des prêtres et des chrétiens, en nombre incalculable, sont persécutés et traqués de toutes manières pour cet unique motif: leur fidélité au Vicaire du Christ. Les circonstances actuelles donnent au dogme du Pape une foule de témoins qui se font emprisonner et sont prêts à se laisser égorger. C'est à la fois douloureux et admirable!

Mesdames et Messieurs, nous ne sommes pas appelés au martyre. Mais, toujours nous serons fidèles au guide spirituel que le Christ nous a donné et nous nous souviendrons que l'unique façon d'aimer le Pape, c'est de toujours lui obéir.

Enfin, Eminence, vous laissez dans nos coeurs plus d'amour pour le Canada, dont vous êtes aussi le séduisant ambassadeur. Tout le monde sait les liens historiques, spirituels et culturels qui unissent la Vieille France et la Nouvelle France. A plusieurs reprises, ces jours-ci, vous vous êtes plu à rappeler que ce sont nos missionnaires qui ont porté chez vous la lumière de l'Evangile. Aujourd'hui, la jeune Eglise du Canada, si vivante et si ardente, sert d'exemple à l'Eglise de France. Puisse la mère se laisser entraîner par la fille!

Eminentissime Seigneur, merci d'avoir mis plus d'amour et plus de joie dans nos âmes.

Mais, je voudrais qu'en nous quittant, Votre Eminence se sente chargée de toute notre affection: vous avez conquis tous les coeurs!

* * *

L'assistance, debout, acclame le Légat du Pape Pie XII, entendant sanctionner aussi le geste délicat de Monseigneur Théas, qui a voulu que la Légation Pontificale du Cardinal Léger prenne fin, ce soir, 9 décembre, à l'occasion du Centenaire de la Miséricorde, à Tarbes.

Son Eminence le Cardinal Léger, accompagné des membres de la Mission Pontificale, félicite les organisateurs de cette manifestation, les choristes et leur chef, salue les autorités civiles et militaires, et, sous les ovations prolongées d'une foule lui faisant une haie d'honneur, remonte dans sa voiture et regagne Lourdes.

Le Cardinal Légat, de sa voiture, contemple, silencieux, ce cadre magnifique de lumière: Sanctuaires illuminés dans un incomparable fond de décor où, sur les hauteurs du Gave, brillent dans la nuit les girandoles de lumières traçant des "Ave Maria", des "N.D.L." sur les façades des différentes communautés religieuses ou dans les prairies piquées de centaines de cierges allumés. Silhouette antique et altière du Château-Fort veillant sur la Cité Mariale, tandis que dans le ciel, au sommet du Pic du Jer, se dresse une croix, plus brillante que tous les astres et, au sommet du Mont-Béout, resplendit une Etoile du Berger.

En cette nuit du 9 décembre, la terre illuminée de la Vierge Marie semble faire écho à l'éloquent "au revoir" de Monseigneur Théas: Eminentissime Seigneur, vous avez conquis tous les coeurs!

JOURNÉE DU VENDREDI, 10 DÉCEMBRE

Journée du vendredi, 10 décembre

La Messe du Cardinal Légat

dans l'oratoire de l'Hôpital de Bernadette

(*Ancien Hospice Municipal*)

Son Eminence le Cardinal Léger, accompagné de M. l'abbé Pepin, son secrétaire, célèbre sa messe dans l'oratoire où la petite Bernadette Soubirous a fait, le 3 juin 1858, sa première communion, dans cet ancien Hôpital Municipal où, là, elle a vécu huit années — les plus heureuses de sa vie.

A son arrivée à l'Hôpital, qui porte aujourd'hui le nom de Bernadette, M. l'abbé Bourdette présente au Cardinal Légat les membres de la Commission administrative, dont le Président est M. Antoine Béguère qui — on peut l'écrire — a conquis le coeur de l'Archevêque de Montréal.

Puis Monsieur l'Aumônier présente les membres de la Direction de l'Hôpital, les médecins chefs de service et enfin les chères Petites Soeurs des Filles de la Charité de Nevers, groupées autour de leur Supérieure, Mère Marie-Bernard, digne successeur de la regrettée Mère Marie-Alphonse, dont le souvenir est toujours vivant à l'Hôpital et dans le coeur des Lourdais.

Le Cardinal Légat a eu la joie de revêtir une aube faite par Bernadette elle-même. Il a voulu se servir du prie-Dieu en paille sur lequel s'agenouillait la petite pastourelle et toucher les objets qui lui avaient appartenu: son voile de première communion, son chapelet et particulièrement son catéchisme, pour mieux, semble-t-il, parler d'elle au Canada, en attente des solennités de 1958.

Avant de quitter l'Hôpital, où Monseigneur Théas et les membres de sa suite sont venus le rejoindre, l'Envoyé Extraordinaire a reçu les employés de l'Hôpital Bernadette qui, l'un après l'autre, lui baisèrent l'anneau.

La visite du Cardinal Légat au Cachot

Le Cardinal Léger ne veut pas quitter la Cité Mariale sans faire une visite au "Cachot", où la petite Bernadette a vécu à l'époque même des Apparitions au côté de son père, François Soubirous, et de sa maman, Louise, née Castérot.

A son arrivée rue des Petits-Fossés, Son Eminence est accueillie par Son Excellence Monseigneur Théas et par la Révérende Mère Anne-Marie, Supérieure de l'Orphelinat des Soeurs de Nevers, auprès de laquelle le Cardinal se documente avant de rester quelques instants en prière dans l'oratoire. A son départ, la foule des Lourdais et des enfants se presse autour du Cardinal pour l'acclamer et recevoir sa bénédiction.

Le dernier "Au revoir" à la Grotte de Massabielle de Son Eminence le Cardinal Légat

Le moment est venu pour Son Eminence le Cardinal Léger d'accomplir son dernier "au revoir" à la Grotte de Massabielle, à l'heure où les pèlerins d'Arras, de Lille et de Nantes font leurs adieux à la Madone et sont comblés en recevant sa bénédiction.

Agenouillé face au rocher, le Cardinal Légat reste longuement en prière et ces instants, dans le silence et le recueillement, sous le regard de la Vierge Immaculée, sont des plus émouvants.

Le Départ en gare de Lourdes du Cardinal Légat

Et, tandis que les cloches des Sanctuaires et de la ville de Lourdes sonnent à toute volée, le Cardinal Légat regagne, par un temps splendide, la gare de Lourdes où, il y a cinq jours, il a été accueilli par la population tout entière sous des torrents d'eau.

Accompagné de Monseigneur Théas, entouré de Monseigneur Fourpome et de M. le Chanoine Fourcade, Vicaires Généraux, de Monseigneur Ricaud, Recteur des Sanctuaires, de Monseigneur Méricq, Curé de Lourdes, et des membres de la Mission Pontificale: Monseigneur Touvet, Monseigneur Romain, de ses deux camériers et de son secrétaire, l'Ambassadeur Pontifical est salué à sa descente de voiture, au nom du Gouvernement, par M. Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées, par M. Payen, Sous-Préfet d'Argelès, par M. Despouey, Vice-Président du Conseil Gé-

néral, par M. Senié, Secrétaire Général de la Préfecture, par M. Vidal, chef de Cabinet du Préfet, par M. Antoine Béguère, entouré de tous les membres de son Conseil Municipal; par M. le Comte Etienne de Beauchamp, président de l'Hospitalité, par toutes les autorités religieuses, civiles et militaires du département et les hauts représentants de la S.N.C.F.

Après avoir passé en revue un escadron du Premier Hussard, le Cardinal s'arrête devant le drapeau pour écouter "l'Hymne Pontifical" et "la Marseillaise".

A ce moment, il s'avance et, de ses mains revêtues de la pourpre cardinalice, prend les trois couleurs pour les porter longuement à ses lèvres, sous les ovations d'une foule profondément émue.

Ayant passé lentement et majestueusement devant le front des troupes, il reçoit alors de M. Antoine Béguère une Vierge en ivoire, cadeau de la Cité Mariale.

Très ému, le Cardinal Légat embrasse alors le Maire de Lourdes et, se retournant vers la foule, la salue longuement plusieurs fois.

Se dirigeant vers le salon d'honneur, il s'arrête devant M. le Comte Etienne de Beauchamp et, le serrant dans ses bras, lui dit: "Que Dieu vous conserve votre belle santé. A 1958, Monsieur le Président."

Salut de M. le Préfet au Cardinal Légat

Son Eminence le Cardinal Léger ayant pris place sur un fauteuil, dans le salon d'honneur, M. Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées, se fait l'interprète officiel du Gouvernement de la France:

Eminence,

Demain, le Chef de l'Etat et le Chef du Gouvernement recevront dans la capitale, le Cardinal Archevêque de Montréal. Il m'appartient, aujourd'hui, au terme d'une Légation triomphale, de saluer officiellement une dernière fois, le Légat Pontifical.

Si ma démarche n'était que l'accomplissement d'un rite protocolaire, elle me paraîtrait tout de même nécessaire puisqu'elle donnerait à toute une population que vous avez conquise, la joie de vous entendre une dernière fois.

Mais je crois traduire à la fois, les sentiments profonds du Gouvernement, de la Nation et de la foule lourdaise, en vous offrant les voeux respectueux que nous formons pour votre personne, pour votre famille et votre suite, pour la Ville et le Diocèse de Montréal, dont vous avez la charge, et pour votre noble et grande Patrie, ce Canada que la France a toujours aimé avec une dilection particulière, mais dont jamais peut-être comme ces jours-ci nous n'avions senti le coeur battre à l'unisson du nôtre.

Enfin, nous vous prions de transmettre à Sa Sainteté Pie XII, dont vous êtes l'ambassadeur extraordinaire, nos voeux les plus respectueux pour la santé de son auguste personne et l'hommage de notre reconnaissance pour le travail émouvant que chaque jour il accomplit au service de la Paix.

Le dernier mot du Cardinal Légat

Le Cardinal fait, sous les acclamations de l'assistance, une réponse très émue au représentant du Gouvernement de la République en déclarant notamment:

"Durant les heures que j'ai passées à Lourdes, j'ai essayé de rendre à la France un peu de ce qu'elle donna, il y a trois siècles, à la Nouvelle-France: ce pays qui vous aime toujours, le Canada!" Puis, il ajoute: "Je donne mon coeur à l'Evêque de Lourdes, pour qu'il le place dans le coeur de la Vierge Immaculée".

C'est l'instant de la séparation.

Monté dans le rapide, l'Envoyé Extraordinaire du Pape Pie XII apparaît à la fenêtre de son wagon.

Alors, de la masse de Lourdais qui a littéralement envahi le quai de départ, monte une clameur: "Vive le Pape", "Vive le Pape", "Vive le Canada", "Vive la France."

Son Eminence le Cardinal Léger remercie et soulève l'un après l'autre, jusqu'à ses lèvres, trois petits Lourdais, tandis que "l'Ave Maria" de Lourdes retentit soudain sous cette marquise de la Gare de Lourdes.

Alors, tandis que le train démarre lentement, la physionomie souriante du Cardinal Légat se fait grave, émue. Il ferme les yeux, joint ses mains gantées de pourpre cardinalice, récitant sans doute un dernier "Ave Maria" pour le Souverain Pontife Pie XII régnant, dont il a été le plus prestigieux des Ambassadeurs en France, sur la terre bénie de l'Immaculée-Conception, en cette clôture de l'Année Mariale.

DOCUMENTS ANNEXES

Promotions mariales

CHANOINES D'HONNEUR

A l'occasion de sa Légation Pontificale et en la fête de l'Immaculée-Conception, Son Eminence le Cardinal Léger, Archevêque de Montréal, a daigné accepter le titre de Chanoine d'Honneur de la Cathédrale de Tarbes.

En la même circonstance, Son Excellence Monseigneur Audrain, Archevêque Coadjuteur d'Auch; Son Excellence Monseigneur Gonzalès, Archevêque d'Oxynrychus; Son Excellence Monseigneur de Provenchères, Archevêque d'Aix; Son Excellence Monseigneur Delay, Archevêque de Marseille; Son Excellence Monseigneur Mathieu, Evêque d'Aire et Dax; Son Excellence Monseigneur Rastouil, Evêque de Limoges; Son Excellence Monseigneur Trocellier, Vicaire Apostolique du Mackenzie; Son Excellence Monseigneur Ferche, Evêque Auxiliaire de Cologne; Son Excellence Monseignur Béjot, Evêque Auxiliaire de Besançon; Son Excellence Monseigneur Audet, Evêque Auxiliaire de Québec; Son Excellence Monseigneur Schoenmaechaers, Evêque Auxiliaire de Malines, ont accepté le titre de Chanoine d'Honneur de la Cathédrale de Tarbes que Monseigneur l'Evêque de Tarbes et Lourdes leur a offert en cette clôture de l'Année Mariale.

CHANOINES HONORAIRES

Par décision de Monseigneur l'Evêque:

M. l'abbé Jean Duffoure, curé d'Odos, et M. l'abbé Elie Salles, curé de Lau-Balagnas, sont nommés Chanoines Honoraires de la Cathédrale de Tarbes, en la fête de l'Immaculée-Conception de l'Année Mariale.

CHAPELAINS D'HONNEUR DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Les membres ecclésiastiques de la Mission Pontificale entourant Son Eminence le Cardinal Léger, Monseigneur Romain, Vicaire Général de Meaux; Monseigneur Touvet, Secrétaire de Son Eminence le Cardinal Feltin; Monseigneur Glorieux, Recteur de Saint-Nicolas des Lorrains, à Rome; Monseigneur Cocchetti, Cérémoniaire Pontifical; M. l'abbé Pepin, Secrétaire particulier de Son Eminence le Cardinal Léger, ont été nommés Chapelains d'Honneur de Notre-Dame de Lourdes, en la fête de l'Immaculée-Conception.

DIGNITAIRES DE L'HOSPITALITE

Les camériers de cape et d'épée de la Mission Pontificale, M. le Vicomte Amédée d'Andigné, et M. le Baron de Warenghien, ainsi que M. Carlotti, Grand Officier, ont reçu la Médaille d'Argent de l'Hospitalité, et M. Gino Bordignon la Médaille de Bronze.

Remerciements de S. E. Monseigneur Théas

A LA POPULATION TARBAISE

Pour la première fois, Tarbes a reçu la visite d'un Légat Pontifical.

Pour la première fois un Cardinal, en mission extraordinaire à Lourdes, a fait une conférence à Tarbes.

Son Eminence le Cardinal Léger a voulu honorer le clergé et les fidèles de la Cité épiscopale et le chef-lieu du département des Hautes-Pyrénées. Il a eu aussi la délicate pensée d'apporter sa contribution — combien précieuse! — à la célébration du Centenaire de la Miséricorde.

L'affabilité, l'autorité et la prestigieuse éloquence du Cardinal Léger ont provoqué l'enthousiasme des milliers d'auditeurs rassemblés au Cinéma *Le Paris*, et dans l'église St-Jean.

Je regrette que beaucoup de Tarbais n'aient pu, faute de place, entendre Son Eminence.

Son rapide passage parmi vous a fait l'unanimité dans l'admiration et l'affection. Vos chaleureux applaudissements sont allés droit au coeur de l'envoyé du Pape et du grand ami de la France.

Votre Evêque est heureux de vous féliciter et de vous remercier.

† PIERRE-MARIE
Evêque de Tarbes et Lourdes

A LA POPULATION LOURDAISE

C'est avec joie que je vous porte mes compliments pour le chaleureux accueil que vous avez réservé à Son Eminence le Cardinal Léger, Archevêque de Montréal, Légat Pontifical.

Le 6 décembre, sous la pluie battante, vous avez acclamé le représentant officiel de Sa Sainteté, devant la gare, puis au Monument aux Morts, enfin à l'Hôtel de Ville.

Vous avez su décorer vos rues, orner et illuminer vos maisons.

Votre participation aux cérémonies du 8 décembre, principalement à la messe de 20 h. 30, a été imposante et émouvante.

Le Cardinal Légat est venu chez vous et pour vous. En dehors des cérémonies communes, Il a vu séparément vos enfants, vos malades, vos vieillards, vos pauvres, vos moniales, vos religieuses. Il a honoré la Municipalité d'une visite à l'Hôtel de Ville.

Je sais que vous avez admiré sa rayonnante bonté, sa vibrante éloquence, l'inlassable dévouement dont il a fait preuve en se faisant tout à tous.

J'adresse un merci spécial à M. le Maire et à ses collaborateurs, ainsi qu'aux hôteliers qui ont accueilli les pèlerins du 8 décembre.

Chers Lourdais, restez fidèles à la Vierge et à Bernadette.

† PIERRE-MARIE,
Evêque de Tarbes et Lourdes

Impérissable souvenir d'une grande Légation

Au lendemain des incomparables journées qui ont marqué, à Lourdes, la clôture de l'Année Mariale, nous avons besoin de regarder la Vierge de Massabielle et de lui chanter notre action de grâces.

Sa douce et puissante intervention a obtenu une Légation inespérée et triomphale. Notre-Dame a rempli de son recueillement l'envoyé du Pape. En voyant au cours des offices, les mains jointes et les yeux baissés du Légat, la foule sentait que, pour Lui, Dieu seul comptait. Une ambiance religieuse était créée, que, pour ma part, je n'ai jamais sentie, à un tel degré, à Lourdes. Par sa manière de prier, le Légat a fait prier l'immense assistance.

Que dire de son éloquence? Rien d'artificiel. Aucune recherche de soi! Aucun souci de l'effet à produire! Simplement le jaillissement spontané et puissant d'une âme remplie de Dieu, attentive aux besoins de l'humanité et brûlant d'un grand amour pour la Vierge et pour l'Eglise. Un orateur extraordinaire, sans préoccupation oratoire, un grand coeur qui s'exprime magnifiquement et dans une très belle langue, tel est le Cardinal Léger.

Connaissant parfaitement l'histoire et le mystère de Lourdes, le Légat Pontifical a montré, en termes émouvants, le splendide dessein de Dieu sur notre sanctuaire pyrénéen. Avec la clôture de l'Année Mariale, Lourdes prend un nouvel essor, qui va nous conduire d'abord aux splendeurs du Centenaire des Apparitions, pour la gloire de Notre-Dame et de son Divin Fils.

Comment ne pas signaler le dévouement inlassable et le constant oubli de soi de Son Eminence le Cardinal Léger? Dans l'histoire des légations pontificales, celle de 1954, à Lourdes, est certainement, de toutes, la plus chargée. Dans l'espace de quatre jours, le Cardinal prononce vingt-deux dis-

cours, traitant chaque fois un sujet nouveau, avec une étonnante maîtrise de pensée et de parole. L'homélie du 8 décembre, le sermon aux Lourdais, la causerie aux prêtres et la conférence de Tarbes sont les sommets oratoires de la légation.

Le Cardinal Léger se donne sans compter: il visite toutes les moniales de Lourdes; souriant, il s'attarde au milieu des enfants, des vieillards, des malades, des pauvres. Il porte à l'Hospitalité et aux religieuses des paroles de lumière et de bonté.

A l'occasion, le Légat plaisante avec beaucoup de finesse et reste toujours très délicat et, pour tous, très attentionné. Aussi, la population de Lourdes et de Tarbes est-elle enthousiaste.

Les autorités civiles et militaires rendent les honneurs au Cardinal Légat, non seulement par conformité aux règles du protocole, mais surtout avec une très cordiale déférence et une joie très profonde.

Monsieur Temple, Ministre de la Défense Nationale, vient de Paris à Lourdes, porter au Cardinal ses hommages personnels et un message du Président du Conseil.

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, avec tact et distinction, prononce trois allocutions devant le Légat et offre un déjeuner en son honneur. Quant à Monsieur le Maire de Lourdes, il a vraiment fait toutes choses pour le mieux et avec tout son coeur.

Les manifestations de sympathie à l'adresse du Légat ne s'arrêtaient pas à sa personne: le Saint-Père était acclamé; l'amour de l'Eglise s'implantait un peu plus dans les coeurs; la Vierge était honorée et Dieu glorifié.

Oui, après cette triomphale Légation, dont le souvenir est impérissable, nous disons: Louange à Dieu et à Sa Mère!

L'Année Mariale est terminée. La vie mariale continue, en suivant une ligne ascensionnelle.

† PIERRE MARIE,
Evêque de Tarbes et Lourdes

Lettre de l'Ambassadeur de France près le Saint-Siège, à son Eminence le Cardinal Légat

Ambassade de France
près le Saint-Siège

Rome, le 4 janvier 1955.

Monsieur le Cardinal,

Je remercie vivement Votre Eminence d'avoir bien voulu me dire, avant même de regagner le Canada, combien Elle avait été satisfaite de la Mission qu'Elle vient d'accomplir en France.

J'ai été très heureux d'apprendre que les cérémonies prévues s'étaient déroulées de façon parfaite. La Légation de Votre Eminence a été, en effet, "un véritable triomphe", d'après l'expression même qui m'a été rapportée, aussi bien de Lourdes que de Paris.

D'avoir pu apporter la modeste contribution à l'organisation des manifestations qui ont permis de clôturer l'Année Mariale en France de manière si grandiose et si fervente, a constitué pour moi un rare privilège dont je garderai le précieux souvenir.

En offrant à Votre Eminence mes voeux les plus sincères pour l'année qui vient de s'ouvrir, je La prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Cardinal, les assurances de ma très haute considération et de mes sentiments respectueux et fidèlement attachés.

L'Ambassadeur de France
près le Saint-Siège,
Wladimir D'Ormesson

Son Eminence
le Cardinal P.-E. Léger,
Archevêque de Montréal
(Canada)

Lettre des enfants de Lourdes à leurs frères et soeurs du Canada

Petits frères et soeurs de ce blanc Canada
Dont on nous parle, en classe, avec tant d'éloquence,
Parce que tout Français en son coeur le garda
Comme vous avez mis, dans le vôtre, la France.

Aujourd'hui, nous voulons venir vous saluer,
Vous parler de nos monts où glissa Notre-Dame,
Avant de reposer ses pieds sur le Rocher
Où jamais, désormais, ne s'éteindra la flamme.

Déjà, la neige a mis son léger capuchon
Sur les pics les plus hauts des belles Pyrénées,
Muraille de géants pour garder la "Maison",
Mais où s'ouvrent pourtant de riantes vallées.

Celle de notre Gave est jolie à souhait.
Lourdes, sainte Cité, s'étale lumineuse.
Les Sanctuaires sont de doux lieux de bienfaits.
La Reine Immaculée y est, toujours heureuse.

Cette année, Elle a fait tant et tant de cadeaux
A ceux qui sont venus, malheureux ou malades,
Que La remercier, avec des mots nouveaux,
Etait bien nécessaire, ainsi qu'une ambassade.

Et voici que le grand et noble Ambassadeur,
Désigné par le Pape, à l'insigne clôture
De mariale année et, qu'avec grand bonheur
Nous recevons, chez nous, pour la Fête si pure,

C'est votre Cardinal, frères du Canada.
C'est l'Archevêque élu d'une Ville-Marie.
C'est le pieux, le doux, le souriant Légat,
Venu pour honorer la Ville de Marie.

Il est là, tout à tous, ainsi qu'à Montréal.
Une place de choix, pour nous, est à sa Messe.
Mais il ira partout, avec son port royal
Et la simplicité de son coeur de tendresse.

Notre Evêque avec lui s'entend parfaitement.
Leurs sourires d'accord et leur amour immense
Pour la Reine du Ciel, la divine Maman,
La Suzeraine, ici, comme en Nouvelle-France.

Nous vous remercions de nous l'avoir prêté,
Ce Père très aimé que toute la jeunesse,
Chez vous, écoute et suit, en chemin de clarté,
Espoir du Canada, blanches fleurs de promesse !

Et nous vous promettons, lorsqu'il sera parti
Et que vous répondrez encore à son Rosaire,
Grâce à la Radio, le soir, autour de lui,
Que nous dirons pour vous aussi notre prière.

" Notre-Dame, gardez pour le blanc Canada,
Pour ses chantiers nouveaux et pour sa tâche ardente,
Le Cardinal qui fut, un jour, un grand Légat
Envoyé par Pie XII à la France contente!

" Voyez nos deux pays devenus vos trésors,
L'un par l'autre meilleurs pour le salut du monde.
Qu'ils soient double fleuron, à votre sceptre d'or,
O Mère Immaculée, ô Vierge si féconde ! "

Ecole de l'Immaculée
Lourdes — 8 décembre 1954
Clôture de l'Année Mariale.

Réaction édifiante des enfants de Lourdes

Eminence,

Je m'appelle Françoise et depuis que vous m'avez bénie, devant la porte de la Basilique, pendant que je vous offrais des roses jaunes et blanches, je veux vous écrire pour vous offrir nos voeux de Noël.

Vous vous êtes échappé de Lourdes, sans qu'on le sache! On était très fâchée à mon Ecole de l'Immaculée, car on aurait bien voulu vous dire au revoir à la gare. Les enfants qui habitaient à côté y ont couru. Une religieuse a même entendu deux petites filles faire de jolies réflexions pour vous. La plus petite disait: "A savoir, si on lui fait payer le billet?" et la plus grande a répondu: "Peut-être, le Légat c'est le Pape! et le Pape Il doit être riche!!!" Mais la petite fille a eu la bonne réponse, elle a dit: "On l'a pas fait payer. Le Pape, c'est Jésus! On va le faire payer quand même!!!"

Vous voyez, Eminence, que pour les petits enfants de Lourdes, vous avez été le bon Jésus. Je vous remercie particulièrement de m'avoir regardée et bénie. J'étais habillée en italienne, pour vous faire plaisir, mais vous avez béni la petite Françoise Gesta de Lourdes, qui habite rue de la Grotte, et dont l'arrière-grand-mère a été la compagne de sainte Bernadette.

C'est de mon Ecole de l'Immaculée de Soum qu'est partie la Lettre Message aux petits Canadiens, qu'on a dû vous remettre. Ces grandes filles du Cours complémentaire, avec leur maîtresse, auraient bien voulu vous parler, mais quand elles pensaient se présenter, vous n'y étiez plus!!! C'est dommage!!! Notre maîtresse voulait vous parler d'un grand missionnaire... le Père Mateo dont elle a été la secrétaire en France. C'est comme notre grand-père parce que, à l'Ecole de l'Immaculée, on nous apprend à aimer le Roi Jésus à sa manière. Si vous le voyez, Eminence, vous lui direz que les

petites filles ont prié et prieront encore beaucoup pour lui, en attendant qu'il aille au Paradis où il sera si bien reçu.

Eminence, toutes à genoux, nous vous demandons votre bénédiction et nous vous promettons à la Grotte une prière. Ce sera comme la prière des petites soeurs de sainte Bernadette qui ne vous oublieront jamais.

FRANCOISE GESTA,
rue de la Grotte
Lourdes (HP)
France

Décembre 1954.

Visite officielle de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Montréal à Paris, les 10-15 décembre 1954

Programme de la visite officielle à Paris, du 10 au 15 décembre 1954

VENDREDI, 10 DECEMBRE

23.30 hres: Arrivée à Paris, en gare d'Austerlitz.
Réception par M. Jean Désy, Ambassadeur du Canada.

SAMEDI, 11 DECEMBRE

11.00 hres: M. Roland de Moustiers, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, rend visite au Cardinal Léger à la Fraternité Sacerdotale.

13.15 hres: Déjeuner offert par M. le Ministre de Moustiers.

17.00 hres: Réception offerte à Son Eminence par S. E. Mgr Paul Marella, Nonce Apostolique.

DIMANCHE, 12 DECEMBRE

10.00 hres: Grand-Messe Pontificale à St-Etienne-du-Mont.
Allocution de S. Em. le Cardinal Léger.

LUNDI, 13 DECEMBRE

11.30 hres: Réception officielle à l'Hôtel-de-Ville.
Hommage de M. Bernard Lafay, président du Conseil municipal de Paris;
Allocution de S. Em. le Cardinal Léger.

13.15 hres: Déjeuner offert par S. Em. le Cardinal Feltin.

15.00 hres: Inauguration de l'Exposition Bossuet aux Archives Nationales.
Allocution de S. Em. le Cardinal Léger.

MARDI, 14 DECEMBRE

11.30 hres: Réception civile et militaire au Palais de l'Elysée.
Hommage de M. René Coty, président de la République.

13.15 hres: Déjeuner chez M. Jean Désy, Ambassadeur du Canada.

Grand-Messe Pontificale à St-Etienne-du-Mont le 12 décembre 1954.

Allocution de S. Em. le Cardinal Léger

Mes bien chers frères,

Les paroles si bienveillantes que votre dévoué curé vient de m'adresser m'ont profondément touché. Ces marques de déférence dont je suis l'objet sont l'expression tangible de votre foi. Vous aviez appris en ces derniers jours que j'avais rempli une Légation à Lourdes au nom du Très Saint-Père, et vous avez voulu honorer ce titre de Légat afin d'exprimer au Père Commun des fidèles votre reconnaissance et votre vénération.

Mais par une délicate attention, qui ne m'étonna nullement lorsque j'eus appris que ce programme avait été élaboré par le brillant Ambassadeur du Canada à Paris, cette manifestation de foi a lieu dans l'église paroissiale de mon lointain ancêtre parisien.

Lorsqu'il assista à une dernière messe, ici, il y a trois siècles, prévoyait-il ce qui arrive en ce moment? Cet homme humble et sans titre de noblesse humaine devait se trouver dans les mêmes conditions que les économiquement faibles d'aujourd'hui qui quittent leur patrie en portant dans leur coeur l'espérance de trouver des conditions plus favorables

dans leur pays d'adoption. Il est certain que cette espérance de 1654 est devenue une réalité en 1954.

C'est cette espérance que saint Paul loue dans l'épître de ce troisième dimanche de l'Avent: "Ne vous inquiétez de rien — mais en tout état de choses, faites connaître vos besoins à Dieu par des prières et des supplications avec actions de grâces" (Ph., IV, 6).

Avez-vous remarqué, mes frères, que l'apôtre saint Paul unit dans un même texte la supplication et l'action de grâces. Celui qui s'adresse à Dieu avec foi et confiance doit être convaincu que sa prière est déjà exaucée. La foi devient alors une force capable de transformer le monde. C'est la foi de Marie qui s'incline devant la parole de l'Ange: "Bienheureuse es-tu ô Marie, lui dira Elisabeth, parce que tu as cru." C'est la foi de Bernadette à qui la Céleste Dame de la grotte avait dit: "Va dire aux prêtres que je veux qu'ils me construisent ici une église".

Ce fut la foi de ces hommes du XVIIe siècle qui tentèrent la folle aventure de la fondation de Ville-Marie au Canada. Cette foi repose sur la connaissance que nous avons de Dieu. L'Ange disait à Marie encore hésitante: "Ne crains rien, Marie, car rien n'est impossible à Dieu".

L'homme moderne, qui découvre dans la nature des secrets étonnants et des puissances inquiétantes, s'est appliqué à lui-même la parole de l'Evangile: "Rien n'est impossible à l'homme". Hélas! cette possibilité de tout faire est souvent au service de la mort, de la destruction, de la haine.

La puissance de Dieu est dans le coeur des humbles qui ne désirent qu'une chose: être les instruments de l'Esprit dans l'élaboration d'un monde plus conforme à la justice et plus soucieux de garder la paix dans le lien de la charité".

Ceux qui partaient il y a trois siècles portaient en eux cette foi et cette espérance. Les formes sociales de leur épo-

que sont disparues. Leur esprit est demeuré intact. Si notre foi et notre espérance ressemblent à la leur nous vivrons dans le coeur de ceux qui se réuniront ici dans trois siècles, même si la figure de ce monde n'est plus alors ce qu'elle est aujourd'hui.

Prions durant cette messe pour la santé du Saint-Père. Demandons à Dieu la vraie paix, celle dont parle saint Paul dans l'épître de ce matin: "et la paix de Dieu qui dépasse toute idée qu'on peut s'en faire, gardera vos coeurs et vos pensées en Jésus-Christ".

Ainsi soit-il!

Réception officielle à l'Hôtel-de-Ville

Hommage de M. Bernard Lafay président du Conseil municipal de Paris le 13 décembre 1954.

M. Bernard Lafay a dit le grand honneur qu'éprouvait la ville de Paris à recevoir le prince de l'Eglise qui, la semaine dernière encore, représentait en terre française le Vicaire de Jésus-Christ.

C'est pourquoi je tiens à renouveler en votre présence l'hommage de Paris au Souverain Pontife, car la personnalité de Pie XII est si prestigieuse, si rayonnante, qu'elle impose à tous le plus profond respect.

Je puis bien ajouter que la grave maladie dont le Saint-Père est affecté, les craintes que voici quelques jours encore le monde entier éprouvait à son endroit, nous ont fait plus intensément mesurer la force de l'affection filiale qui nous attache à lui; aussi suis-je sûr d'être l'interprète exact de Paris en formant les voeux les plus chaleureux pour le prompt rétablissement de l'auguste malade.

C'est pour nous une grande joie, Eminence, de songer que par la plus délicate des attentions, le Père des fidèles

a daigné choisir un cardinal canadien pour être son Légat à Lourdes, lors des cérémonies de clôture de l'Année Mariale. Il est peu de pays qui nous soient plus chers que le Canada.

M. Bernard Lafay évoque ensuite le récent voyage qu'il a fait au Canada et l'accueil que lui a réservé S. Em. le Cardinal Léger.

Allocution de S. E. le Cardinal Légat

Monsieur le Président,

Paris célébrait, il y a quelques années, le jubilé bi-millénaire de sa fondation. Les premières pages de son histoire sont donc contemporaines de l'ère chrétienne et quelques chapitres de cette histoire, peut-être parmi les plus beaux, ont été inspirés par le plus pur esprit de l'Evangile. Vers le milieu du XVIIe siècle, un jeune prêtre faisait, devant la statue du pilier à Notre-Dame, le voeu insensé et irréalisable de fonder, en Nouvelle-France, une ville qui serait consacrée à la gloire de Marie. Les voeux, comme les prophéties, doivent être jugés et étudiés dans les perspectives de leurs réalisations. Il faut cependant moins d'esprit de foi et moins de courage pour faire les rapprochements entre la promesse et la réalisation que pour en entreprendre l'exécution.

Parmi ceux qui tentèrent la folle aventure, nous trouvons des noms glorieux: Maisonneuve, Jeanne Mance, Lambert Closse furent les représentants les plus authentiques de cet esprit chevaleresque dont l'homme a besoin pour accomplir une mission rédemptrice. Ils ne furent pas cependant les seuls ouvriers de cette oeuvre. La voie qu'ils tracèrent fut souvent douloureuse et nous trouvons dans la chaussée, des pièces de quartz, dont le seul mérite fut de permettre à une génération de passer. L'honneur que vous me faites aujourd'hui s'adresse à ces obscurs bâtisseurs de Ville-Marie, parmi lesquels nous trouvons un Parisien dont je porte toujours le nom.

Monsieur le Président, vous avez voulu également honorer dans ma personne un membre de cette Compagnie de Saint-Sulpice qui devait donner à Paris l'un de ses grands archevêques, le Cardinal Verdier. L'évocation de cette figure, en ces lieux, remplit mon âme d'une émotion qui me bouleverse. Le Cardinal fut pour moi un père. Il devient un modèle difficile à imiter. Son blason épiscopal portait les armoiries de Paris, car il avait compris que son plus beau titre de noblesse, c'était d'être le pasteur de cette ville dont il dirigeait la barque dans le sillon lumineux de l'Evangile. Dieu vint le chercher à l'heure où la France entrait dans l'une des plus cruelles agonies de son histoire. Mais Geneviève veillait sur sa ville et lorsque la tempête se fut apaisée, la barque reprit sa marche: "Fluctuat nec mergtur".

Enfin, si je suis reçu en ces lieux et admis en une telle assemblée, c'est parce que je rentre de Lourdes où je viens de remplir une mission dont vous avez compris la grandeur. Je ne suis pas seulement parisien par origine. J'ai vécu dans vos murs durant quatre ans et Paris fut, par la suite, le carrefour des routes qui devaient me conduire jusqu'aux extrémités de la terre. L'accueil de la capitale française fut toujours courtois. Mais pourquoi le cérémonial devient-il si solennel aujourd'hui? N'est-ce pas pour souligner la mission que je viens de remplir dans votre pays comme représentant de la plus haute autorité spirituelle qui soit sur la terre? Le monde regarde avec anxiété, en ce moment, du côté du Vatican. Un esprit loyal et débarrassé de tout préjugé peut-il, en effet, ignorer l'effort prodigieux que Sa Sainteté le Pape Pie XII a fourni, depuis plus de quinze ans, pour l'avènement de la paix dans le monde? C'est à l'heure où la souffrance donne à sa mission sa plénitude de force rédemptrice, que le Saint-Père m'a envoyé à Lourdes pour y accomplir un pèlerinage en son nom et pour donner à la France un témoignage non équivoque de sa paternelle bienveillance.

La noblesse coutumière de vos sentiments ne pouvait pas

ignorer ce fait. L'hommage que vous m'adressez passe donc à travers ma personne pour atteindre l'auguste vieillard du Vatican. Et ainsi nous reprenons l'idée émise dès le début de cette allocution: depuis deux mille ans, la France et sa capitale, ont toujours été des pèlerins en marche sur le boulevard de la chrétienté, et si à certaines heures le vent des passions chargea l'horizon de nuages qui cachaient aux pèlerins la lumière qui brille au sommet du mont des martyrs, aussitôt la tempête était-elle dissipée que la France reprenait son oeuvre missionnaire et qu'elle envoyait les meilleurs de ses fils et de ses filles aux extrémités de la terre, pour être parmi tous les peuples les ouvriers de la paix, méritant son titre de Fille aînée de l'Eglise: "Fluctuat nec mergitur".

Visite de l'Exposition Bossuet

Allocution de S. Em. le Cardinal Léger

Messieurs,

Le XVIIe siècle a été un grand siècle. Il demeure le grand siècle. Ceux qui ont fait sa grandeur se sont cependant inclinés devant Celui que notre siècle a exilé de ce monde: Dieu. Corneille assistait aux vêpres quelques heures avant que *le Cid* ne soit joué pour la première fois devant la cour, et l'un de ses biographes affirme qu'il eut une distraction qui dura la longueur d'un Gloria Patri. Pascal eut la révélation du Dieu vivant, du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, durant la nuit du mémorial, le 23 novembre 1654. Vincent de Paul consacra sa longue vie à donner ce Dieu aux déshérités de la terre. Et nous connaissons la réponse qu'il fit à la Reine Mère qui lui demandait s'il avait un reproche à se faire, au moment où il se préparait à paraître devant ce Dieu qu'il avait servi jusqu'à l'épuisement de ses forces: "Oh! Madame, de n'avoir pas fait davantage".

Celui dont nous honorons la mémoire, en ce moment, fut grand par l'esprit. Il s'éleva comme l'aigle jusqu'au foyer de la lumière et c'est dans cette lumière qu'il considéra la marche des siècles. Bossuet fut un prédicateur, un missionnaire, un formateur de roi, un évêque. Nous sommes fasciné par l'altitude de sa pensée. Mais celui qui scrutait les mystères divins était un pasteur zélé qui parcourait son diocèse en tout sens, afin de conduire le troupeau qui lui avait été confié dans les gras pâturages de l'amour divin.

La France conserve avec un soin jaloux les écrits de ces maîtres de la pensée. Chaque année les érudits découvrent dans des archives secrètes quelques documents qui nous permettent de préciser les traits de ces génies qui honorent l'humanité. C'est ainsi que nous devons féliciter les Archives Nationales qui nous présentent, à l'occasion de cette exposition, le texte original du testament de l'Evêque de Meaux.

Mais ce que nous voulons dire à la France, en ce moment, c'est le merci de tous ceux qui croient encore aux valeurs spirituelles de ce monde. Cet héritage spirituel du grand siècle est un bien universel qu'Elle partage généreusement avec tous les hommes libres. La pensée de Pascal et de Bossuet, le verbe pur de Molière, Racine et Corneille, sont des liens qui unissent les hommes par-dessus les siècles et les frontières. La figure politique de la France est d'une mobilité qui déconcerte l'observateur superficiel mais sous cette surface agitée, nous découvrons des abîmes de méditation et de paix où se rassemblent les âmes qui cherchent avec le philosophe le banquet de la sagesse.

La France par sa culture et ses aspirations les plus nobles, apparaît donc dans ce monde de technique comme une formatrice des esprits et des coeurs: "Mentium cordiumque Magistra". La connaissance de la langue française n'est peut-être pas la clef principale qui ouvre la voie au monde des affaires, mais sa maîtrise permet à l'esprit d'engager le

dialogue avec une pléiade de génies, et sa connaissance nous introduit dans ces régions sublimes où la nature et la grâce se sont concertées pour nous donner la sainteté. La figure de ce monde passe et les monuments de pierre qui balisent les routes de la France peuvent disparaître dans une conflagration universelle, mais la parole de Dieu ne passe pas. Et parce que Bossuet a parlé avec les accents d'Isaïe; parce que Jeanne d'Arc a imité Judith; parce que Thérèse de Lisieux a aimé le Christ à la folie; parce que Vincent de Paul a aimé les hommes avec le coeur du Christ, les routes de la France demeurent toujours lumineuses même à l'heure où les boulevards du monde heurtent les rideaux de fer, de béton et de bambou. Aussi est-ce de tout coeur, avec une grande admiration et une légitime fierté, que je prends part à cette Exposition Bossuet.

Message de Son Eminence le Cardinal Léger à ses diocésains de Montréal, radiodiffusé de Paris à la veille de son retour au Canada

Message de Son Eminence à ses diocésains

Le 15 décembre 1954

Dans quelques jours je serai de nouveau au milieu de vous. Cette longue absence de deux mois commence à être lourde à mon coeur. Les grâces de Rome et les splendeurs de Lourdes ne m'ont jamais fait oublier ma mission principale, celle de Pasteur de vos âmes.

Les six semaines passées à Rome ont été consacrées aux affaires du diocèse. Presque tous les jours, durant cette visite, je me suis rendu aux différentes Congrégations Romaines, afin de traiter avec les autorités compétentes quelques problèmes concernant vos intérêts spirituels. Vous oubliez peut-être trop facilement, mes chers diocésains, ce travail d'administration qui remplit Nos journées et qui est la peine si douloureuse et la moins comprise de la mission pastorale que Dieu nous a imposée. Toutes les sociétés se maintiennent, grâce à une sage administration. Le plus petit commerce exige une comptabilité précise, or le salut de vos âmes exige, de la part de vos Chefs spirituels, une attention soutenue. Dieu Nous a confié cette tâche, Il vous a confiés à Nous comme un négociant confie son commerce à un intendant. On ne va pas au ciel de n'importe quelle façon et en suivant un chemin tracé par son propre caprice. L'Eglise est une vraie société, entièrement établie par Notre-Seigneur et possédant le triple pouvoir d'enseigner, de sanctifier et de juger. Un évêque qui ne remplirait pas sa mission selon la pensée du divin Fondateur, serait un mauvais berger. Beaucoup de catholiques croient que le travail de l'évêque consiste à présider des cérémonies, alors que très souvent cette infime partie de son programme est un repos comparé à l'énorme fardeau de l'administration quotidienne.

Je vous dis ces choses, mes chers diocésains, pour que vous ayez une pensée pour votre évêque par la prière.

Je ne vous ai pas oubliés à Lourdes. Cette légation fut splendide, aussi avec quelle joie l'ai-je remplie. Pensez, mes chers diocésains, que durant quatre jours je fus l'ambassadeur du Vicaire de Jésus-Christ auprès de la céleste Dame de la grotte de Lourdes. Il n'y a que le bon Dieu qui puisse réserver une telle joie à ses serviteurs. Aussi, je vous engage à faire monter vers le ciel des hymnes d'action de grâces pour cet honneur qui rejaillit sur notre Eglise de Montréal.

J'ai bien prié pour vous, durant ces jours de grâces. La messe à la Grotte, le matin, était si émouvante. Dans le froid et les ténèbres qui n'étaient pas encore dissipées, j'entendais le murmure de la prière de centaines de pèlerins qui étaient descendus à la Grotte malgré la rigueur du climat, et j'implorais, auprès de Marie, la force pour que vous ayez le courage, vous aussi, de compléter votre foi par une pratique religieuse aussi fervente.

C'est dans ces sentiments que nous parcourrons ces derniers jours qui nous séparent de Noël, afin que l'Enfant-Jésus trouve dans nos coeurs une réception pleine de foi et d'affection. Dans quelques jours nous travaillerons donc ensemble pour que se réalise ce voeu de Notre-Seigneur de venir au milieu de nous pour y trouver une demeure.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Préliminaires

Correspondance échangée entre la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté et S. Em. le Cardinal P.-E. Léger 5

Lettre Apostolique de S. S. Pie XII à S. Em. le Cardinal P.-E. Léger, le désignant comme Légat pontifical à Lourdes 9

Lettre de Sa Sainteté à S. E. Mgr P.-M. Théas, Evêque de Tarbes et Lourdes 10

Messages échangés entre Son Eminence le Cardinal Légat et
— S. E. Mgr Paul Marella, Nonce Apostolique 11
— S. E. Mgr Pierre-Marie Théas, Evêque de Tarbes et Lourdes. 12
— Monsieur René Coty, président de la République Française.. 12
— Monsieur Mendès-France, Ministre français des Affaires Extérieures 13

Lettre de S. E. Mgr P.-M. Théas annonçant la clôture de l'Année Mariale à Lourdes, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Léger, Légat de Sa Sainteté 14

Programme des cérémonies de clôture de l'Année Mariale à Lourdes. 21

Participation de l'Episcopat à la clôture de l'Année Mariale 23

Membres de la Mission Pontificale 27

Journée du lundi, 6 décembre

Lourdes a réservé un accueil magnifique à Son Eminence le Cardinal Léger, Légat de S. S. Pie XII 31

La Réception à la Gare 32

— Discours de Monsieur Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées..... 33

— Réponse du Cardinal Légat 34

— Les honneurs militaires sont rendus au Cardinal Légat..... 35

— Le Ministre de la Défense Nationale salue le Légat à son arrivée au Châlet Episcopal 36

PAGES

La première visite à la Grotte 36

Au Monument aux Morts de la Ville de Lourdes 37

La Réception du Cardinal Légat à la Mairie..... 37

— Discours de Monsieur Antoine Béguère, Maire de Lourdes.... 38

— Réponse du Cardinal Légat 41

Journée du mardi, 7 décembre

La Messe du Cardinal Légat à la Grotte de Massabielle..... 47

L'Hommage de l'Hospitalité 47

— Hommage du Président, M. le Comte Etienne de Beauchamp. 48

— Réponse du Cardinal Légat 49

La Réception liturgique du Cardinal Légat à la Basilique du Rosaire. 50

— Allocution de S. E. Mgr P.-M. Théas 51

— Allocution de Son Eminence le Cardinal Légat..... 56

Journée du mercredi, 8 décembre

La Messe de Communion des Enfants 65

La Grand-Messe Pontificale 66

— Sermon de Son Eminence le Cardinal Légat 67

— Bénédiction papale 81

— Le Cardinal Légat se rend à la Grotte 81

Le Déjeûner en l'honneur du Cardinal Légat 82

— Toast de S. E. Mgr Théas 82

— Toast du Cardinal Légat 86

Les Vêpres Pontificales 89

— Sermon de S. E. Mgr Mathieu, Evêque d'Aire et Dax..... 90

Message du Cardinal Légat au Saint-Père 101

— Message de la Cité du Vatican 101

L'Hommage des Membres du Clergé présents à Lourdes..... 102

— Allocution de S. E. Mgr Audrain 102

— Allocution du Cardinal Légat 105

PAGES

La Procession aux flambeaux 106

La Messe des Lourdais 107

— Allocution de Son Eminence le Cardinal Légat 108

Journée du jeudi, 9 décembre

Le Cardinal Légat et les Enfants 119

— L'Hommage des Enfants au Cardinal Légat 119

— Le Cardinal Légat parle aux Enfants 120

L'Hommage des Religieuses à Son Eminence le Cardinal Légat.... 121

— Discours de la Révérende Mère Sainte-Bathilde..... 121

— Le Cardinal Légat parle aux Religieuses 123

Au Déjeuner offert par M. Orliac, Préfet des Hautes-Pyrénées..... 124

— Toast de Monsieur le Préfet 125

— Réponse du Cardinal Légat 126

La Visite de Son Eminence aux malades et aux vieillards..... 127

Au Cinéma "Le Paris" de Tarbes 129

— Allocution de Son Eminence le Cardinal Légat 129

— Allocution de Son Excellence Mgr Théas 140

Journée du vendredi, 10 décembre

La Messe du Cardinal Légat dans l'oratoire de l'Hôpital Bernadette. 147

La visite du Cardinal Légat au Cachot 148

Le dernier "Au revoir" à la Grotte de Massabielle 148

Le Départ, en gare de Lourdes, du Cardinal Légat..... 148

— Salut de Monsieur le Préfet au Cardinal Léger..... 149

— Le dernier mot du Cardinal Légat 150

PAGES

Documents annexes

Promotions mariales 155

Remerciements de S. E. Monseigneur Théas aux populations Tarbaise et Lourdaise 156

Impérissable souvenir d'une grande Légation — S. E. Mgr Théas.. 157

Lettre de l'Ambassadeur de France près le Saint-Siège à Son Eminence le Cardinal Légat 160

Lettre des enfants de Lourdes à leurs frères et soeurs du Canada.... 161

Réaction édifiante des enfants de Lourdes 163

Visite officielle de Son Eminence le Cardinal Léger à Paris, du 10 au 15 décembre 1954

Programme des cérémonies officielles à Paris 167

Grand-Messe Pontificale à Saint-Etienne-du-Mont..... 168

— Allocution de S. Em. le Cardinal Léger 168

Réception à l'Hôtel-de-Ville 170

— Hommage de M. Bernard Lafay, président du Conseil municipal 170

— Allocution de S. Em. le Cardinal Léger 171

Visite de l'Exposition Bossuet 173

— Allocution de S. Em. le Cardinal Léger 173

Message radiophonique de S. Em. le Cardinal Léger à ses diocésains de Montréal, transmis de Paris, le 15 décembre 1954..... 179

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

1954

I — Nomenclature des membres du clergé diocésain et religieux.

II — Tableau des églises et chapelles où se feront les prières des Quarante-Heures.

III — Liste des confesseurs extraordinaires assignés aux différentes communautés religieuses.

Vu et approuvé :

† Paul-Emile Cardinal LÉGER,
Archevêque de Montréal.

Montréal, 1er décembre 1953.

I

CLERGÉ DIOCÉSAIN ET RELIGIEUX

(1954)

CLERGÉ DIOCÉSAIN DE MONTRÉAL

*S. E. le Cardinal PAUL-EMILE LEGER, né le 26 avril 1904; ordonné prêtre, le 25 mai 1929; élu Archevêque de Montréal, le 25 mars 1950 et sacré le 26 avril 1950; intronisé le 17 mai 1950; créé cardinal le 12 janvier 1953.

*S. E. Mgr CONRAD CHAUMONT, M.A., né le 6 janvier 1875; ordonné prêtre, le 24 septembre 1898; sacré évêque titulaire d'Arena, auxiliaire de Montréal, le 15 août 1941.

*S. E. Mgr LAWRENCE P. WHELAN, né le 16 octobre 1899; ordonné prêtre, le 19 décembre 1925; sacré évêque titulaire d'Opos, auxiliaire de Montréal, le 15 août 1941.

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	MM. *Robert, Amédée	14 janv. 1864	12 août 1888
2	*Côté, J.-Gaspard-Didier	4 fév. 1868	27 mai 1893
3	*Bourassa, chan. hon., D.Th., Jules	15 nov. 1869	23 déc. 1893
4	*Dubois, D. Th., Nazaire	11 nov. 1869	29 juin 1894
5	*Gauthier, D.Th., D.Ph., Osc	6 fév. 1873	18 août 1895
6	*Desjardins, D.Th., D.Ph., Aldér...	22 déc. 1871	13 oct. 1895
7	Mgr *Champagne, p.d., Joseph-Arthur..	19 mars 1872	18 déc. 1897
8	MM. *Verschelden, Joseph	11 mars 1875	3 juil. 1898
9	*Gascon, Samuel	6 avril 1873	4 sept. 1898
10	Mgr *Chartier, p.a., chan., G.-Henri	23 janv. 1875	17 déc. 1898
11	Mgr *Chartier, p.d.,D.Th.,D.Ph.,L.L.L.,	18 juin 1876	28 mai 1899
12	MM. *Alary, chan. hon., Zénon [Emile	17 nov. 1874	18 juin 1899
13	MM. *Ethier, J.-Avila	13 sept. 1876	30 juil. 1899
14	Granger, chan. hon., Joseph-R.	26 août 1876	30 juil. 1899
15	*Jetté, Joseph	17 déc. 1874	3 sept. 1899
16	*Berthiaume, Arthur	27 sept. 1874	1 juil. 1900
17	*Melançon, Joseph-M	15 oct. 1877	22 déc. 1900
18	*Demers, Joseph-Urgel	8 mai 1876	21 déc. 1901
19	*Bernier, D.Ph., Joseph-Ernest	17 janv. 1879	11 avril 1903

* Société d'une Messe.

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
20 MM.	*Maurice, D.Th.,LL.L.,M.A.,D.Péd.	30 juin 1877	31 mai 1903
21	*Cloutier, Ls-Eugène..... [J.-O.	18 juin 1878	28 juin 1903
22	*Groulx, chan. hon.,D.Th.,D.Ph., L.	13 janv. 1878	28 juin 1903
23	*Caumartin, chan. hon., Jos.-Wilf..	19 déc. 1877	19 déc. 1903
24	*Kieffer, Charles-René.....	8 déc. 1877	29 juin 1904
25	*Toupin, Damien-J.-Bte.....	25 fév. 1874	29 juin 1904
26	*Roy, Pierre	20 juil. 1879	11 déc. 1904
27	*Kieffer, Alphonse-Marie.....	13 mars 1878	17 déc. 1904
28	*Paquet, Joseph-Victor.....	8 juil. 1877	18 déc. 1904
29	*Papineau, Hormisdas-J.....	18 août 1879	2 juil. 1905
30	Fleury, L.L.L., Omer.....	5 mars 1877	21 janv. 1906
31	*Boucher, Adélard-Odilon.....	5 janv. 1878	17 avril 1906
32	*Champoux, J.-Hor.-Alexan.....	12 sept. 1882	29 juin 1906
33	*Girard, Eusèbe-Siméon.....	7 avril 1880	1 juil. 1906
34	*Clouthier, Sylvio-Joseph.....	19 janv. 1879	8 juil. 1906
35 Mgr	*Reid, P.D., Martin-Patrick	17 oct. 1882	12 août 1906
36 Mgr	*Boileau, P.D., D.Ph., Aimé-Jos.....	2 juin 1880	25 mai 1907
37 M.	*Gagnon, Eusèbe.....	19 juin 1879	25 mai 1907
38 Mgr	*Coursol, P.D., Paul-Emile	9 juin 1882	30 juin 1907
39 M.	*Robert, Victor.....	14 juin 1881	13 juin 1908
40 Mgr	*Charbonneau, P. D., Eudore	6 fév. 1884	28 juin 1908
41 Mgr	McDonagh, P.D., Wilfrid-Emmet	10 juil. 1884	19 déc. 1908
42 MM.	*Paré, Joseph-Auguste.....	18 oct. 1881	19 déc. 1908
43 M.	*Gariépy, J.-Albert.....	8 mars 1880	23 mai 1909
44 Mgr	*Mousseau, P.D., chan. Arch.-Jean.	26 janv. 1881	23 mai 1909
45 MM.	*Sanche, Gédéon.....	23 juin 1881	5 juin 1909
46	*Verschelden, Léon-Augustin	3 août 1885	29 juin 1909
47	*Beaudin, D.Ph., Charles-Jean.....	13 oct. 1884	25 juil. 1909
48 Mgr	*Deschênes, P.D.,D.Ph.,D.Th.,D.D.C. .... [ch.hon., A.	6 juin 1886	25 juil. 1909
49 MM.	Labrosse, J.-A.-Wilfrid, L. ès Sc..	27 juil. 1884	25 juil. 1910
50	*Quesnel, Hector.....	26 oct. 1884	9 oct. 1910
51	*Bélanger, Henri.....	28 nov. 1886	29 juin 1911
52	*Bélisle, Donat.....	10 sept. 1885	29 juin 1911
53	*Léonard, Wilfrid.....	26 mars 1886	29 juin 1911
54	*Magnan, Prisque.....	22 mai 1887	29 juin 1911
55	*Rayneault, Henri.....	4 mars 1885	29 juin 1911
56 Mgr	*Labelle, P.D., Ernest	2 juin 1884	2 juil. 1911
57 MM.	*Pépin, Charles-Etienne.....	5 janv. 1885	2 juil. 1911
58	*Chartrand, Joseph.....	25 août 1886	9 juil. 1911
59 Mgr	*Godin, P.D., Donat	16 avril 1886	9 juil. 1911
60 MM.	*Primeau, Honoré.....	8 janv. 1881	10 sept. 1911

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
61	MM. *Deschênes, Omer	15 août 1887	1 juin 1912
62	Poirier, Bonaventure	14 août 1873	1 juin 1912
63	Mgr *Valois, DTh.,P.A.,V.G.,chan. Alb.	10 mars 1889	29 juin 1912
64	MM. *Cloutier, Marcel	18 oct. 1886	30 juin 1912
65	*Gervais, Augustin	25 mars 1889	14 juil. 1912
66	*Payment, Arthur	23 mai 1887	17 mai 1913
67	*Ethier, Aquila	3 déc. 1885	29 juin 1913
68	*Pigeon, Cléophas	22 juin 1886	6 juil. 1913
69	Pelletier, Valérien	4 mai 1882	25 juil. 1913
70	*Boismenu, Léon	25 sept. 1886	28 juil. 1913
71	*Champoux, Georges	8 déc. 1886	6 juin 1914
72	Mgr *Labelle, P.D., Charles-Auguste	28 sept. 1889	6 juin 1914
73	M. Potvin, Lucien	10 mars 1890	6 juin 1914
74	Mgr *Gareau, P.D., chan. hon., Eugène	8 oct. 1888	29 juin 1914
75	MM. *Labonté, Adalbert	17 mars 1890	5 juil. 1914
76	*Laurin, Emile	28 avril 1888	5 juil. 1914
77	*Martel, Lionel	1 janv. 1889	5 juil. 1914
78	*McDougall, Henri	4 janv. 1890	18 oct. 1914
79	*Chadillon, Sigefrid	21 oct. 1887	31 janv. 1915
80	*Chabot, Horace	7 fév. 1890	29 mai 1915
81	Charbonneau, Daniel	11 juin 1890	29 mai 1915
82	Charron, Laurent	15 août 1888	29 mai 1915
83	*Falardeau, Abraham	20 avril 1887	29 mai 1915
84	*Turcot, Ernest	21 mars 1888	29 mai 1915
85	*Girard, Hector	31 janv. 1890	30 mai 1915
86	*Beauregard, Armand	25 déc. 1889	27 juin 1915
87	*Bigras, Arthur	21 janv. 1890	27 juin 1915
88	*Charbonneau, Henri	13 juin 1890	27 juin 1915
89	*Coutu, Ernest	12 mars 1887	29 juin 1915
90	*Charbonneau, Albert	18 fév. 1890	4 juil. 1915
91	*Théorêt, chan. hon., L.L.L., Joseph	22 avril 1889	4 juil. 1915
92	*Desjardins, René	21 mai 1890	17 sept. 1915
93	*Boileau, Achille	30 oct. 1889	18 sept. 1915
94	*Archambault, Francis	31 mars 1890	17 juin 1916
95	*Desrochers, Antonio-B.	16 août 1890	18 juin 1916
96	*Henri, Albert	20 sept. 1890	25 juin 1916
97	*Arbour, Henri	7 mars 1892	29 juin 1916
98	*Lafortune, D. Ph., Edouard	6 juin 1893	29 juin 1916
99	*Limoges, Joseph	6 janv. 1891	29 juin 1916
100	*Martineau, D. Ph., Donat	11 déc. 1888	29 juin 1916
101	*Gareau, Charles	2 sept. 1890	2 juil. 1916
102	*Brouillet, Robert	2 fév. 1891	2 juil. 1916

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
103	MM. *Gaudry, Edgar	20 fév. 1893	2 juin 1917
104	*Gauthier, Paul-Emile	29 oct. 1891	2 juin 1917
105	*McNabb, Andronic	30 mai 1891	2 juin 1917
106	*O'Rourke, John	29 janv. 1892	2 juin 1917
107	Desjardins, Arthur	2 août 1892	3 juin 1917
108	*Labelle, Edmond	14 mai 1891	3 juin 1917
109	*Léonard, Emile	22 fév. 1889	3 juin 1917
110	*Lussier, Donat	13 juil. 1887	3 juin 1917
111	*Ouellette, Edouard-Charles	28 avril 1891	29 juin 1917
112	*Caillé, Roméo	25 juin 1892	1 juil. 1917
113	*Lefebvre, Emile	2 mai 1890	5 août 1917
114	*Bachand, René	2 mars 1891	25 mai 1918
115	*Bérard, Adrien	19 nov. 1893	25 mai 1918
116	*Bertrand, Jean	10 oct. 1891	25 mai 1918
117	*Jasmin, Ludger	6 août 1893	25 mai 1918
118	*Lorange, Lucien	1 août 1892	25 mai 1918
119	*Parizeau, Gustave	25 nov. 1890	25 mai 1918
120	*Préville, Rosaire	16 juin 1894	25 mai 1918
121	*Thuot, Georges	10 avril 1894	25 mai 1918
122	Mgr *Marien, C.S., Roger	16 nov. 1895	14 juin 1919
123	MM. *O'Hagan, Joseph	27 juin 1894	14 juin 1919
124	*Charron, L.Ph., Siméon	17 juin 1895	29 juin 1919
125	*St-Maurice, Eustache	17 sept. 1893	29 juin 1919
126	*Therrien, Georges	10 sept. 1892	29 juin 1919
127	*Marchand, Georges	14 mai 1894	28 sept. 1919
128	*Judes, D.Th., Joseph	18 déc. 1896	21 déc. 1919
129	*Cossette, Ludovic	5 oct. 1891	28 fév. 1920
130	*Allaire, Louis-Philippe	29 janv. 1895	9 mai 1920
131	Gohier, Lionel	26 juil. 1894	9 mai 1920
132	*Gaboury, Henri	7 juil. 1896	16 mai 1920
133	*Caumartin, Urgel	10 fév. 1895	29 mai 1920
134	*Francoeur, Albert	17 mars 1893	29 mai 1920
135	*Grégoire, D. Ph., Henri	25 avril 1896	29 mai 1920
136	*Hudon, Joseph	20 avril 1893	29 mai 1920
137	*Jarry, L.L.L., Paul	11 sept. 1896	29 mai 1920
138	*Prévost, Conrad	10 déc. 1894	29 mai 1920
139	*Rivet, J.-F.-Ernest	6 fév. 1895	29 mai 1920
140	*Chartrand, Jean-Louis	3 janv. 1895	24 juin 1920
141	*McLeod, J.-B.	21 fév. 1896	24 juin 1920
142	Bédard, D.Ph., D.Th., Augustin	29 nov. 1896	26 mars 1921
143	*Naud, Ovila	23 sept. 1896	15 mai 1921
144	*Paquette, Théobald	25 mars 1896	15 mai 1921

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
145	MM. *Presseault, Bruno	16 juin 1896	15 mai 1921
146	*Robillard, Charles-Henri	23 avril 1898	15 mai 1921
147	*Bracken, Thomas-Augustin	22 fév. 1894	21 mai 1921
148	*Dawson, D.Ph.,D.Th., Melville P.	21 juil. 1895	21 mai 1921
149	*Gravel-Reeves, David-Ed.	19 fév. 1890	21 mai 1921
150	*Lemay, D. Ph., Edmond-Augustin	26 mai 1896	21 mai 1921
151	*Moreau, Jean-Baptiste	29 juin 1889	21 mai 1921
152	*Riopel, Jude	31 mars 1897	21 mai 1921
153	*Thibodeau, Antoine	27 fév. 1897	21 mai 1921
154	*Vigeant, Arthur	6 mai 1895	21 mai 1921
155	*Lafleur, Paul	27 janv. 1898	22 mai 1921
156	*deGrandpré, Joseph-Emmanuel	17 juin 1888	24 sept. 1921
157	*Poisson, Camille	13 août 1898	17 déc. 1921
158	*Bibeau, Ovila	2 mai 1895	10 juin 1922
159	*Cabana, Wilfrid	11 sept. 1897	10 juin 1922
160	*LeBrun, Jean-Baptiste	11 mai 1896	10 juin 1922
161	*Lefebvre, Lucien	14 mai 1897	10 juin 1922
162	*Ryan, M. A., William	22 nov. 1895	10 juin 1922
163	Yon, Armand, D.Ph., L.L.L.	16 janv. 1895	10 juin 1922
164	*Drouin, D.Ph., chan., Raoul	1 mai 1897	25 juin 1922
165	*Bérard, L.S., Emilien	20 déc. 1896	29 juin 1922
166	*Jarry, Emile	15 janv. 1899	29 juin 1922
167	*Lachapelle, Achille	4 sept. 1895	29 juin 1922
168	*Moisan, Albert	12 avril 1898	29 juin 1922
169	*O'Kane, Wilfrid	5 fév. 1892	29 juin 1922
170	*Poirier, Eugène	28 oct. 1895	29 juin 1922
171	*Raymond, Roméo	10 déc. 1897	29 juin 1922
172	*Bélanger, André	25 nov. 1894	2 juil. 1922
173	*Papineau, D.Ph., chan., Jacques	18 avril 1898	2 juil. 1922
174	*Raymond, Roger	7 déc. 1897	2 juil. 1922
175	*Bariteau, Conrad	18 avril 1896	26 mai 1923
176	*Blain, Alexandre	6 juin 1896	26 mai 1923
177	*Rondeau, Georges	8 nov. 1895	3 juin 1923
178	*Beauchemin, Hervé	30 juil. 1896	29 juin 1923
179	*Lussier, D.Ph., chan. hon. Hervé	9 déc. 1896	29 juin 1923
180	*Parrot, chan. hon., Aurèle	3 mai 1895	29 juin 1923
181	*St-Cyr, Maurice	8 juil. 1894	29 juin 1923
182	*Signori, Honoré	10 avril 1897	29 juin 1923
183	*Fortin, Florent	2 nov. 1898	14 mars 1924
184	*Allard, Raymond	11 fév. 1895	14 juin 1924
185	*Beaudry, Lionel	15 août 1900	14 juin 1924
186	*Bédard, Edouard	3 juin 1895	14 juin 1924

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
187	MM. *Bonin, L. ès Sc., Hector	5 déc. 1898	14 juin 1924
188	*Bourgault, Joseph	11 oct. 1896	14 juin 1924
189	*Dubreuil, Armand	15 avril 1897	14 juin 1924
190	*Filion, Emile	16 mars 1898	14 juin 1924
191	*Hébert, Arsène	1 juin 1896	14 juin 1924
192	*Hurtubise, Gérard	9 nov. 1899	14 juin 1924
193	*Lalumière, Joseph	21 oct. 1899	14 juin 1924
194	*Lanthier, Raoul	23 nov. 1896	14 juin 1924
195	*Lefebvre, Gérald	8 mars 1899	14 juin 1924
196	*St-Pierre, D. Ph., Antoine	30 sept. 1898	14 juin 1924
197	*Sullivan, William	9 juil. 1897	14 juin 1924
198	*Lachapelle, Paul	23 juin 1897	29 juin 1924
199	*Beaudry, chan. hon.,D.Ph., Marcel	4 fév. 1901	6 juin 1925
200	*Britt, John	4 juil. 1895	6 juin 1925
201	*Dugal, Georges-Henri	16 mai 1896	6 juin 1925
202	*Forest, Henri	23 janv. 1899	6 juin 1925
203	*Forget, Valmore	25 juin 1896	6 juin 1925
204	*Jones, Edmund	6 juin 1898	6 juin 1925
205	*Mongeau, F.-X.	19 nov. 1898	6 juin 1925
206	*Peltier, Hector	1 mai 1899	6 juin 1925
207	*Séguin, Georges-Edouard	23 déc. 1898	6 juin 1925
208	*Tassé, Pierre-Emile	16 juin 1899	6 juin 1925
209	*Trottier, Alphonse	18 août 1900	6 juin 1925
210	*Guilbault, D.Ph., Chs-Edouard	6 sept. 1898	7 juin 1925
211	*Fleury, Georges	28 janv. 1902	29 juin 1925
212	*Lacombe, Pierre-Paul	27 déc. 1901	29 juin 1925
213	Fournier, Ovila	27 août 1899	5 juil. 1925
214	*Chayer, Romuald	6 janv. 1903	21 mars 1926
215	*Bellemare, L.Th., B.D.C., Henri	6 avril 1900	29 mai 1926
216	*Brossard, Jacques	4 mai 1899	29 mai 1926
217	*Carbonneau, Ls-Philippe	26 fév. 1900	29 mai 1926
218	*Décarie, François	29 sept. 1900	29 mai 1926
219	*DeMartigny, L.Th., chan. Jacques	13 avril 1903	29 mai 1926
220	*Doran, Harold-J	16 mars 1901	29 mai 1926
221	*Dorion, André	21 mai 1904	29 mai 1926
222	*Dufresne, Georges	6 janv. 1900	29 mai 1926
223	*Durnin, John-J	3 juil. 1897	29 mai 1926
224	*Marien, Lucien	28 avril 1900	29 mai 1926
225	*Pelletier, René	30 sept. 1901	29 mai 1926
226	*Racette, L.Th., Wilfrid	17 juin 1901	29 mai 1926
227	*Robitaille, Oscar	28 janv. 1901	29 mai 1926
228	*Savaria, Jean-Paul	1 sept. 1898	29 mai 1926

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
229	MM. *Séguin, Aimé	23 avril 1901	29 mai 1926
230	*Gauchet, Léon	21 déc. 1901	29 août 1926
231	Sicotte, Euclide	12 août 1901	29 mai 1926
232	*Lévesque, Pierre	3 mars 1901	24 oct. 1926
233	*Beaudin, Alcide	4 fév. 1902	11 juin 1927
234	*Caron, Albert	18 juin 1902	11 juin 1927
235	Mgr *Clément, L.Th., P.D., Georges	25 nov. 1899	11 juin 1927
236	MM. *Cooney, Ernest	3 mars 1900	11 juin 1927
237	*Gravel, Oscar	27 oct. 1898	29 août 1926
238	*Frédéric, L.Th., L.L.,L.Péd.. Jean	1 juin 1902	11 juin 1927
239	*Galarneau, Gaston	15 sept. 1901	11 juin 1927
240	*Gervais, Edmond	22 mai 1900	11 juin 1927
241	*Gravel, Henri	8 nov. 1899	11 juin 1927
242	*Hébert, Eugène	29 juil. 1901	11 juin 1927
243	*Lacombe, B.Th.,B.D.C., Léandre..	10 juil. 1901	11 juin 1927
244	*Lanoix, Jean	11 mars 1903	11 juin 1927
245	*Lapointe, Edouard	3 mai 1901	11 juin 1927
246	*Lemire, L.Th.,LL.,Dip.Péd.Lucien	1 déc. 1902	11 juin 1927
247	*McDonald, David	29 avril 1901	11 juin 1927
248	*Robillard, Paul-Emile	6 avril 1903	11 juin 1927
249	*Valois, Lucien	16 janv. 1901	11 juin 1927
250	*Vanier, Paul-Emile	9 fév. 1902	16 juin 1927
251	*Phaneuf, Georges-Guy	17 avril 1895	28 oct. 1927
252	*Peltier, Edgar	26 nov. 1901	17 déc. 1927
253	*Allard, Lucien	29 avril 1903	2 juin 1928
254	*Barrette, Bernard	1 oct. 1902	2 juin 1928
255	Mgr *Beaudry, P.D., M.B.E., Charles	10 fév. 1901	2 juin 1928
256	MM. *Bleau, Gustave	17 juil. 1901	2 juin 1928
257	*Byrd, L.Th., William	9 janv. 1901	2 juin 1928
258	*Carroll, Gordon	5 août 1898	2 juin 1928
259	*Contant, Paul	12 mai 1899	2 juin 1928
260	*Crevier, Jean	6 fév. 1902	2 juin 1928
261	Mgr *Deniger, B.Th.,P.D., ch. hon., Geo.	8 sept. 1904	2 juin 1928
262	MM. *Desmarchais, B.Th.,B.D.C.,L.Sc.,	2 nov. 1904	2 juin 1928
263	*Desrochers, René..... [Philémon	2 oct. 1896	2 juin 1928
264	*Dussault, Lionel	1 nov. 1902	2 juin 1928
265	*Latour, Lionel	10 mars 1903	2 juin 1928
266	*Laurin, B.D.C., Joseph-S.	3 juil. 1901	2 juin 1928
267	*Lefils, Bernard	25 janv. 1905	2 juin 1928
268	*Maher, B.Th., B.D.C., Maurice	19 juin 1902	2 juin 1928
269	*Robillard, L.Th., B.D.C., Adrien..	17 août 1903	2 juin 1928
270	*Robillard, L. ès Sc.,B.Th.,B.D.C.,	4 sept. 1904	2 juin 1928

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
271	MM. *Mayer, Camille..... [Geo.-H.	10 oct. 1901	3 juin 1928
272	*Provost, Louis-Ernest.....	30 sept. 1904	3 juin 1928
273	*Renaud, M.A.L.Ps., Paul.....	4 avril 1900	22 déc. 1928
274	*Demers, Eugène	17 août 1903	9 mai 1929
275	*Bobinas, Jean.....	10 oct. 1903	25 mai 1929
276	*Brissette, B.Th., Lionel.....	14 août 1903	25 mai 1929
277	*Chaumont, Adéodat.....	5 mars 1904	25 mai 1929
278	*Clément, Hormisdas.....	6 nov. 1901	25 mai 1929
279	*Lajoie, Louis-de-Gonzague	16 août 1901	25 mai 1929
280	*Léonard, Aristide.....	8 fév. 1902	25 mai 1929
281	*Mondor, Antonio.....	23 sept. 1904	25 mai 1929
282	*Nantel, Morand.....	31 janv. 1903	25 mai 1929
283	*Rodrigue, L.Th., L.Ph., L. ès L.	6 avril 1905	25 mai 1929
284	*Vaillancourt, Léo..... [Ls-Joseph	14 juin 1903	25 mai 1929
285	*Vallée, D.Ph.,L.Th.,B.D.C. Alex...	5 août 1904	25 mai 1929
286	*Sylvestre, Jean	7 fév. 1903	29 juin 1929
287	*Lauzon, Henri.....	17 juin 1902	21 déc. 1929
288	*Vezeau, Ernest.....	19 fév. 1903	21 déc. 1929
289	*Groulx, Alphonse	28 janv. 1903	16 mars 1930
290	*Beaulieu, L.Th., Jean-Baptiste....	31 mai 1906	14 juin 1930
291	*Bissonnet, B.Th.,B.D.C.,L.Ph.,	21 juin 1906	14 juin 1930
292	*Brennan, Gabriel ..... [Jean	24 fév. 1904	14 juin 1930
293	*Comte, Ferdinand.....	20 mai 1902	14 juin 1930
294	*Corbeil, Alexandre.....	6 avril 1906	14 juin 1930
295	*Cornellier, Gérard.....	17 déc. 1905	14 juin 1930
296	*Desgens, Arthur.....	4 janv. 1904	14 juin 1930
297	*Feron, Donald-J.....	27 fév. 1904	14 juin 1930
298	*Gagnon, B.Th.,B.D.C., Maurice....	28 janv. 1907	14 juin 1930
299	*Guay, Henri.....	2 juil. 1904	14 juin 1930
300	*Lacroix, Paul.....	26 sept. 1903	14 juin 1930
301	*Leduc, Hervé.....	28 janv. 1904	14 juin 1930
302	Mgr *Lussier, P.D., L.Th.,L.Ph., Irénée.	16 avril 1904	14 juin 1930
303	Mgr *Mitchell, P.D., chan., L.Th., G.-	28 mai 1905	14 juin 1930
304	MM. *Pesant, René..... [Robert	7 janv. 1906	14 juin 1930
305	*Séguin, Paul-M.....	13 sept. 1904	14 juin 1930
306	*Thivierge, Napoléon.....	24 juin 1905	14 juin 1930
307	*Bastien, Arthur.....	31 janv. 1905	30 mai 1931
308	*Chartiez, Jean.....	24 nov. 1905	30 mai 1931
309	*Courtemanche, B.Th.,M.Sc., Arm.	16 sept. 1905	30 mai 1931
310	*Desjardins, B.Th.,B.D.C., Lucien.	7 oct. 1905	30 mai 1931
311	*Dubois, Stanislas.....	16 nov. 1905	30 mai 1931
312	*Duchesne, B.Th., Philippe	18 janv. 1906	30 mai 1931

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
313	MM. *Filion, L.Th., Armand	12 juil. 1905	30 mai 1931
314	*Foisy, B.Th.,L. ès L., Georges-E...	25 juin 1907	30 mai 1931
315	*Gaudreau, Lucien	11 nov. 1906	30 mai 1931
316	*Gingras, D.Ph.,M.A.,L.Péd., J.-B.	15 sept. 1906	30 mai 1931
317	*Guillemette, Léopold, Sr.	7 oct. 1900	30 mai 1931
318	*Léveillé, Ferdinand	6 mars 1904	30 mai 1931
319	*Mathieu, Paul-Emile	13 nov. 1905	30 mai 1931
320	*Trudeau, L.Ph.,L.Th., Emile	28 fév. 1907	30 mai 1931
321	*Turcot, L.Th.,B.D.C., Delphis	31 août 1907	30 mai 1931
322	*Le Cavelier, Louis-Edouard	2 oct. 1905	19 déc. 1931
323	*Archambault, Paul	9 oct. 1908	21 mai 1932
324	*Bergevin, Gérard, D. Th	8 nov. 1906	21 mai 1932
325	*Bleau, Damase	19 mars 1909	21 mai 1932
326	*Jodoin, Georges	21 août 1905	21 mai 1932
327	*L'Archevêque, Paul-Aug	25 juin 1906	21 mai 1932
328	*McManus, J. Patrick	4 mai 1900	21 mai 1932
329	*Purcell, John-D	8 juil. 1906	21 mai 1932
330	*Saint-Louis, Jean	9 sept. 1906	21 mai 1932
331	*Savaria, Vianney	14 fév. 1908	21 mai 1932
332	*Tessier, Raoul	6 déc. 1905	21 mai 1932
333	*Lessard, Alide	19 oct. 1903	12 juin 1932
334	*Britt, B.Th., Gérald	5 janv. 1908	10 juin 1933
335	*Chaput, L.Th., Jean	28 nov. 1907	10 juin 1933
336	*Coderre, L.Th., L. ès L., B. Péd.,	24 avril 1909	10 juin 1933
337	*Dansereau, Roland [Joseph	27 mars 1908	10 juin 1933
338	*Feeley, Edgar	25 mars 1905	10 juin 1933
339	*Foley, George	19 nov. 1907	10 juin 1933
340	*Gagnon, B.Th., Henri	8 juil. 1908	10 juin 1933
341	*Healy, B.Th., Michael	22 avril 1908	10 juin 1933
342	*Langlois, L.Th., L. ès L., Henri	28 fév. 1910	10 juin 1933
343	*Malboeuf, L.Th., Claude	7 juin 1907	10 juin 1933
344	*Trudeau, L.Sc.Soc.,B.Th., Geo.	16 janv. 1909	10 juin 1933
345	*Vaillancourt, L.Th., Rosario	4 fév. 1903	10 juin 1933
346	*Vermette, Jean	12 juil. 1908	10 juin 1933
347	*Villeneuve, Omer	11 avril 1897	10 juin 1933
348	*Bédard, Michel	15 juil. 1910	29 juin 1933
349	*Gagnon, Benoît-Marie	8 oct. 1908	27 août 1933
350	*Allard, L.Th., Armand	27 mars 1908	26 mai 1934
351	*Beauparlant, Romuald	6 juil. 1908	26 mai 1934
352	*Boutet, B.Th., Gérard	9 nov. 1910	26 mai 1934
353	*Desmarais, M.SS.W.,L.Th., Luc	1 déc. 1908	26 mai 1934
354	*Favreau, Roland	24 juin 1907	26 mai 1934

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
355 MM.	*Guilbault, Lucien	27 oct. 1907	26 mai 1934
356	*Lacasse, Carmel	16 juil. 1911	26 mai 1934
357	*Lafortune, Marcel	17 oct. 1909	26 mai 1934
358	*Laporte, Emery	22 août 1909	26 mai 1934
359	*Laporte, Gérard	8 nov. 1907	26 mai 1934
360	*O'Toole, B.Th., James	21 mars 1899	26 mai 1934
361	*Ouimet, Maurice	10 mai 1908	26 mai 1934
362	*Paquin, L.Th., Joseph	6 nov. 1909	26 mai 1934
363	*Saey, L.Th., Henri	7 avril 1910	26 mai 1934
364	*Savaria, chan., Victor	10 sept. 1909	26 mai 1934
365	*Schetagne, Guy	18 août 1907	26 mai 1934
366	*Sutton, L.Th., Walter	15 nov. 1904	26 mai 1934
367	*Vezeau, Jean-Marie	14 janv 1910	26 mai 1934
368	*Clermont, Lucien	2 juin 1908	27 mai 1934
369 Mgr	*Morin, P.A., ch., L.Th., B.D.C., v.g. L.	14 fév. 1908	27 mai 1934
370 M.	*Beaudoin, Charles-Henri	2 fév. 1902	26 mai 1935
371 Mgr	*Touchette, C.S., Paul	16 juil. 1909	9 juin 1935
372 MM.	*Bélanger, L.Th., L.S.S., Ovila	31 août 1909	15 juin 1935
373	*Briard, Edouard	15 mars 1910	15 juin 1935
374	*Brouillette, François	27 sept. 1907	15 juin 1935
375	*Cloutier, Roland	23 sept. 1909	15 juin 1935
376	*Danais, Camille	12 mai 1908	15 juin 1935
377	*Ducharme, L. Péd., Donald	29 août 1905	15 juin 1935
378	*Dumontet, L.Th., Gustave	21 mai 1910	15 juin 1935
379	*Gauthier, B.Th., Marcel	23 janv. 1910	15 juin 1935
380	*Gosselin, Paul-Eugène	4 août 1908	15 juin 1935
381	*Landry, Bernard	30 nov. 1909	15 juin 1935
382	*Larente, Pierre	18 mars 1908	15 juin 1935
383	*Legault, B.Th., Paul	9 juil. 1910	15 juin 1935
384	*Léveillé, Louis	21 sept. 1909	15 juin 1935
385	*Marsan, Paul-Emile	22 nov. 1907	15 juin 1935
386	*Vinet, Charles	7 oct. 1908	15 juin 1935
387	*Chartier, Paul	12 sept. 1909	7 juil. 1935
388	*Bovy, D.Th., Lambert	16 mai 1911	6 juin 1936
389	*Carter, L.Th., L.D.C., Alexander	16 avril 1909	6 juin 1936
390	*Forest, Gérard	25 avril 1912	6 juin 1936
391	*Gauthier, Fernand	2 avril 1908	6 juin 1936
392	*Gauthier, L.Th., L.Ph., Gustave	5 janv. 1912	6 juin 1936
393	*Griffin, Norman	2 oct. 1909	6 juin 1936
394	*Jeannotte, Roger	18 sept. 1908	6 juin 1936
395	*Lamoureux, Albert	11 juin 1910	6 juin 1936
396	*Larocque, Alfred	26 sept. 1910	6 juin 1936

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
397	MM. Marinier, René	12 juil. 1911	6 juin 1936
398	*Martin, Louis	25 juil. 1912	6 juin 1936
399	*Moyle, L.Th., Frank	6 juin 1910	6 juin 1936
400	*Paquette, Ubald	7 déc. 1909	6 juin 1936
401	*Primeau, Roméo	29 oct. 1906	6 juin 1936
402	*Racicot, B.Th., Guy	16 mai 1910	6 juin 1936
403	*Thoms, L.Th., George	10 oct. 1910	6 juin 1936
404	*Tougas, Léo	10 oct. 1909	6 juin 1936
405	*Brien, Jean	9 sept. 1907	19 juil. 1936
406	*Messier, Armand	4 mai 1908	19 juil. 1936
407	*Samuel, Donat	15 avril 1910	19 sept. 1936
408	*Raymond, M.A.,L.Ps., Albert	23 déc. 1908	19 déc. 1936
409	*Maisonneuve, Irénée	23 mai 1909	24 janv. 1937
410	*Bellerose, Roland	11 avril 1910	22 mai 1937
411	*Brennan, B.Th., John	18 mars 1911	22 mai 1937
412	*Carter, chan. hon., M.A.,B.Th., G.	1 mars 1912	22 mai 1937
413	*Coulombe, Armand [Emmett	11 juil. 1912	22 mai 1937
414	*Dostaler, Marcel	28 sept. 1911	22 mai 1937
415	*Gendron, Julien	21 juil. 1911	22 mai 1937
416	*Grégoire, D.Ph.,L.Th.,LL.L.,M.A.	24 oct. 1911	22 mai 1937
417	*Lefebvre, Eug.-J. [Paul	10 janv. 1912	22 mai 1937
418	*Lefebvre, Léo	21 août 1904	22 mai 1937
419	*Marcil, Charles-Henri	19 janv. 1910	22 mai 1937
420	*McMahon, B.Th., Frank	27 sept. 1908	22 mai 1937
421	*Melançon, B.Th., Philippe	10 fév. 1910	22 mai 1937
422	*Parent, Gaston	15 mars 1913	22 mai 1937
423	*Poulin, L.Th.,L.Ph.,M.A., Albert	19 avril 1912	22 mai 1937
424	*Riopel, B.Th.,M.A., Gérard	20 avril 1912	22 mai 1937
425	*Robert, Richard	25 mai 1909	22 mai 1937
426	*Desroches, Vianney	14 juin 1912	29 juin 1937
427	*Dubois, Emile	14 août 1908	17 sept. 1937
428	*Gélinas, Paul	24 avril 1911	26 sept. 1937
429	*Miller, Gabriel	22 mai 1912	30 janv. 1938
430	*Des Rosiers, Jules	18 juin 1910	2 avril 1938
431	*Campbell, Roland	30 mai 1908	11 juin 1938
432	Caron, Jean	2 oct. 1913	11 juin 1938
433	*Hébert, Roland	23 janv. 1912	11 juin 1938
434	Hurley, L.Th., James	4 nov. 1909	11 juin 1938
435	*Lafleur, Georges-Etienne	13 janv. 1915	11 juin 1938
436	*Lanthier, Louis-M.	20 nov. 1913	11 juin 1938
437	*Laporte, Louis-Philippe	8 fév. 1911	11 juin 1938
438	*Legault, Jean	24 déc. 1911	11 juin 1938

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
439	MM. *Levasseur, L.Th., Georges	13 mars 1913	11 juin 1938
440	*Longpré, Armand	6 janv. 1912	11 juin 1938
441	*Marcotte, Roland	6 août 1914	11 juin 1938
442	*Mooney, L.Th., Théodore	27 août 1912	11 juin 1938
443	*Rajotte, Adrien	13 janv. 1911	11 juin 1938
444	*Dubé, Rodolphe	31 mai 1905	14 août 1938
445	*King Richard Edward	14 fév. 1913	17 déc. 1938
446	*Sullivan, Oswald Alfred	7 sept. 1911	17 déc. 1938
447	*Parthenais, Ulric	24 fév. 1908	26 fév. 1939
448	*Dufresne, Alfred	29 fév. 1912	11 juin 1939
449	*Baril, Richard	4 oct. 1914	18 juin 1939
450	*Bérubé, Paul-Emile	23 sept. 1914	18 juin 1939
451	*Casavant, B.Th., Emile	13 déc. 1913	18 juin 1939
452	*DeGuise, L.Th., D.D.C.,L.Sc.Soc.,	3 avril 1914	18 juin 1939
453	*Desorcy, Jean [Léo	26 fév. 1914	18 juin 1939
454	Desroches, B.Th., Paul	13 août 1912	18 juin 1939
455	*Doucet, Francis	15 oct. 1912	18 juin 1939
456	*Filion, Maurice	25 juin 1914	18 juin 1939
457	*Fortier, Fernand	21 sept. 1911	18 juin 1939
458	*Frederickson, John	3 mars 1912	18 juin 1939
459	*Frénette, B.Th., Joseph	12 août 1910	18 juin 1939
460	*Gélinas, Robert	31 mars 1915	18 juin 1939
461	*Hébert, L.Ph., Gérard	19 mai 1913	18 juin 1939
462	*Kelly, Myles	27 août 1913	18 juin 1939
463	*Laurin, Gérard	8 nov. 1913	18 juin 1939
464	*Maillé, André	14 déc. 1913	18 juin 1939
465	*Morin, Philippe	30 mai 1914	18 juin 1939
466	Paradis, L.Th., Claude	27 août 1914	18 juin 1939
467	*Pesant, Victorien	26 fév. 1914	18 juin 1939
468	*Riedl, L.Th., Georges	28 mars 1914	18 juin 1939
469	*Ryan, L.Th., John	9 nov. 1908	18 juin 1939
470	*Trottier, Zoël	7 avril 1913	18 juin 1939
471	*Voukirakis, L.Th., Alfred	9 nov. 1913	18 juin 1939
472	*Alarie, Roger	28 mai 1914	23 déc. 1939
473	*Ambrose, Patrick	5 fév. 1910	22 juin 1940
474	*Demers, D.D.C., Jacques	24 fév. 1915	22 juin 1940
475	*Desrosiers, André	20 avril 1914	22 juin 1940
476	*Dupont, Emile	19 mai 1912	22 juin 1940
477	*Geoffrion, Roméo	12 mars 1916	22 juin 1940
478	*Hébert, L.Th., Albert	30 sept. 1914	22 juin 1940
479	*Lavoie, Napoléon	11 mai 1909	22 juin 1940
480	*Lemay, L.Th., Richard	1 juil. 1916	22 juin 1940

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
481	MM. *MacDonald, Bernard-C.	18 janv. 1914	22 juin 1940
482	*Malard, Lucien	10 juin 1910	22 juin 1940
483	*Penny, Edward	9 août 1915	22 juin 1940
484	*Pépin, L.Th., Henri	23 août 1915	22 juin 1940
485	*Sauvageau, Paul	22 fév. 1915	22 juin 1940
486	*Wiercinski, D.Th., Stephen	26 déc. 1915	22 juin 1940
487	*Vallée, François	18 avril 1916	22 juin 1940
488	*Larocque, B.Th., Fernand	21 juil. 1911	29 juin 1940
489	*Paquin, Rodolphe	3 août 1908	22 juil. 1940
490	*Barbeau, André	22 nov. 1912	21 déc. 1940
491	*Coupal, B.Th., Gérard	31 juil. 1918	2 fév. 1941
492	*Blondin, Hermas	17 fév. 1910	7 juin 1941
493	*Boutin, Charles-Auguste	11 mars 1917	7 juin 1941
494	*Brien, Lucien	2 juin 1915	7 juin 1941
495	*Cyr, Armand	28 nov. 1915	7 juin 1941
496	*Danaher, James D.	13 juil. 1913	7 juin 1941
497	*Daoust, René	20 avril 1915	7 juin 1941
498	*Destroismaisons, Rosaire	21 oct. 1914	7 juin 1941
499	*Dubee, Matthew D.	26 janv. 1913	7 juin 1941
500	*Godin, Paul	18 nov. 1912	7 juin 1941
501	*Guillemette, Léopold, Jr.	12 mai 1914	7 juin 1941
502	*Laporte, Jean-Paul	30 mai 1914	7 juin 1941
503	*Laporte, L.Th., Wilfrid	5 déc. 1917	7 juin 1941
504	*Leduc, Jean	12 mai 1916	7 juin 1941
505	*Moreau, Jacques	17 oct. 1912	7 juin 1941
506	*Power, William E.	27 sept. 1915	7 juin 1941
507	*Rondeau,M.A.,L.èsL.,B.Péd., J.-M.	6 mai 1917	7 juin 1941
508	*Saint-Georges, L.Th., Ludger	2 juin 1917	7 juin 1941
509	*Simard, L.Th., Roger	17 oct. 1915	7 juin 1941
510	*Coursol, Gérard	25 fév. 1915	8 juin 1941
511	*Gratton, Paul	26 mars 1914	8 juin 1941
512	*Bélair, Charles-Auguste	23 sept. 1915	21 déc. 1941
513	*Beauregard, Paul	29 fév. 1915	30 mai 1942
514	*Huot, B.Th., Jules-Henri	31 août 1911	30 mai 1942
515	*Théorêt, B.Th.,L.èsL.,L.Péd., M.A. [Victorien	26 sept. 1916	30 mai 1942
516	*Materazzo, Joseph-Jean-Aldéric	14 janv. 1912	7 fév. 1943
517	*Laramée, Joseph-Léon-Jacques	22 janv. 1918	13 juin 1943
518	Latraverse, Jean-Louis	27 nov. 1915	13 juin 1943
519	*Pepin, Paul	23 août 1915	13 juin 1943
520	*Carmel, Joseph-Ephrem-Aimé	31 mars 1918	19 juin 1943
521	*Charest, L.Th., Ronald-Victor	8 déc. 1916	19 juin 1943

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
522	MM. *Dupuis, Joseph-Ulric-Lionel	13 août 1918	19 juin 1943
523	*Gagnon, Joseph-Ernest-René	16 mars 1913	19 juin 1943
524	*Govenlock, L.Th., Shaun Gérard	15 juin 1916	19 juin 1943
525	*Lafond, L.Péd., Fern. J.-Ls-B	25 oct. 1916	19 juin 1943
526	*Lalonde, L.Th., Gérard	21 avril 1920	19 juin 1943
527	*Marcotte, Louis-François	27 juil. 1915	19 juin 1943
528	*Prévost, Jean-d'Avila	20 janv. 1917	19 juin 1943
529	*Racine, Jean-Chs-Vianney	1 fév. 1918	19 juin 1943
530	*Vallières, Louis-Octave	19 déc. 1915	19 juin 1943
531	*Aird, L.Th., Jos.-Adélard-Roger	27 août 1916	20 juin 1943
532	*Laperrière, Marcel	22 déc. 1916	20 juin 1943
533	*Latulippe, M.S.S., Ls-Philippe	16 oct. 1916	20 juin 1943
534	*Martineau, Jos.-Wilfrid-Maurice	3 janv. 1918	20 juin 1943
535	*Nepveu, Gérard-Marcel	6 fév. 1916	20 juin 1943
536	*Alluisi, Joseph-Guy	18 mars 1914	29 juin 1943
537	*Brault, Léon	21 déc. 1914	3 juin 1944
538	*Christie, Louis-François	24 juil. 1918	3 juin 1944
539	*Ducharme, Rosaire-Maurice	15 fév. 1920	3 juin 1944
540	*Gaumond, Paul-E.	12 mars 1915	3 juin 1944
541	*Lamoureux, Charles-Robert	26 juil. 1916	3 juin 1944
542	*Lortie, B.Th., Paul	27 oct. 1919	3 juin 1944
543	*Millette, Joseph-Ernest-Albert	27 juin 1899	3 juin 1944
544	*Paiement, Joseph-Wilfrid-Lionel	13 mai 1916	3 juin 1944
545	*Pepin, Roger	19 juin 1917	3 juin 1944
546	*Soly, Paul-Emile	20 juil. 1917	3 juin 1944
547	*Valin, Jean-Charles	28 fév. 1918	3 juin 1944
548	*Yergeau, L.Th., Robert	22 oct. 1918	3 juin 1944
549	*Aucoin, L.Th., Joseph-Ls-Clément	7 mars 1920	4 juin 1944
550	*Germain, B.Th., Jean-Paul	29 juil. 1918	4 juin 1944
551	*Guèvremont, Jean-Aimé	8 oct. 1916	4 juin 1944
552	*Hébert, Gérard-Chénier	19 fév. 1917	4 juin 1944
553	*Comtois, Robert	15 mars 1919	8 juin 1944
554	*Lahaise, Ludger	10 juin 1917	11 juin 1944
555	*Larouche, Jean-Paul	28 fév. 1919	23 déc. 1944
556	*Aubin, Alphonse	17 mai 1918	26 mai 1945
557	Cahill, B.Th., Charles	24 sept. 1914	26 mai 1945
558	*Charbonneau, René	17 déc. 1918	26 mai 1945
559	*Grenon, Paul	28 août 1918	26 mai 1945
560	*Lemyre, Emile	22 août 1919	26 mai 1945
561	*Ouellet, Robert	5 avril 1915	26 mai 1945
562	*Robitaille, B.Th., Georges	21 mars 1920	26 mai 1945
563	*Therrien, L.Th., Marcel	25 oct. 1919	26 mai 1945

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
564	MM. Thoms, L.Ph., Royden	24 août 1914	26 mai 1945
565	*Bineau, Gérard	28 janv. 1919	27 mai 1945
566	*Guénette, Gérard	28 oct. 1917	27 mai 1945
567	*Guillemette, Roméo	24 mars 1915	27 mai 1945
568	*Leclerc, Antoine	21 mai 1918	27 mai 1945
569	*Thérien, L.Th., Maurice	7 mars 1919	27 mai 1945
570	*Malo, L.Th., Roger	12 sept. 1917	2 juin 1945
571	*Charbonneau, B.Th., Jean-Paul	2 mai 1918	29 juin 1945
572	*De l'Etoile, René	5 déc. 1915	23 déc. 1945
573	*Bélanger, Fernand	10 mai 1919	15 juin 1946
574	*Boisvert, Benoît	6 juil. 1919	15 juin 1946
575	*Charette, Jacques-M.	28 fév. 1920	15 juin 1946
576	*Dubois, Marcel	3 mars 1919	15 juin 1946
577	*Mongeau, Yves	5 mai 1918	15 juin 1946
578	*Murphy, Louis	11 avril 1908	15 juin 1946
579	*Parenteau, L.Th., Jules	21 oct. 1920	15 juin 1946
580	*Picard, Roger	30 avril 1918	15 juin 1946
581	*Rivet, B.Th., Jean-Paul	10 oct. 1920	15 juin 1946
582	*Théorêt, L.Th., Gérard	8 juil. 1920	15 juin 1946
583	*Trudel, Roland-Gérard	24 mars 1918	15 juin 1946
584	*Adams, Adrien	12 mai 1917	16 juin 1946
585	*Couture, Ovila-C.	12 avril 1918	16 juin 1946
586	*Fecteau, Jacques	3 juin 1919	16 juin 1946
587	*Pelletier, Marcel	5 mars 1920	16 juin 1946
588	*Thérien, Louis-Maurice	6 avril 1916	16 juin 1946
589	*Trudel, Roland	14 sept. 1918	16 juin 1946
590	*Voghel, Réal	3 août 1918	16 juin 1946
591	*Samson, L.Th., Gilles	2 sept. 1920	20 juin 1946
592	*De la Durantaye, B.Th., Roger	15 fév. 1920	23 juin 1946
593	*Gauthier, Marcel	11 juin 1917	23 juin 1946
594	*Lachapelle, Fernand	5 mars 1919	23 juin 1946
595	*Ménard, L.Th.,D.D.C., Pierre	24 juin 1922	30 juin 1946
596	*Nicole, B.Th., Gaston	10 juin 1919	30 juin 1946
597	*Vanier, Simon	9 mars 1921	27 déc. 1946
598	*Baron, B.L., J.-P.-Marcel	25 mai 1921	31 mai 1947
599	*Corriveau, L.Th., Gaston	30 sept. 1921	31 mai 1947
600	*Crowley, L.Th., Leonard	28 déc. 1921	31 mai 1947
601	*Dion, L.Th.,L.Péd.,M.A., Raym	13 juin 1919	31 mai 1947
602	*Gélinas, Marcel	2 déc. 1918	31 mai 1947
603	*Lebeau, Lucien	26 fév. 1921	31 mai 1947
604	*Ledoux, Claude	28 nov. 1920	31 mai 1947
605	*Levasseur, L.Th., Louis	13 fév. 1922	31 mai 1947

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
606	MM. *Lortie, B.Th., Jacques	8 août 1921	31 mai 1947
607	*Morrissette, René	17 mai 1912	31 mai 1947
608	*Quinn, Stanley	30 juil. 1917	31 mai 1947
609	*Richard, L.Th., J.-Roland	3 avril 1921	31 mai 1947
610	*Tremblay, Benjamin	14 fév. 1922	31 mai 1947
611	*Walsh, B.Th., Frank J.	22 août 1916	31 mai 1947
612	*Desjardins, Pierre-Paul	29 janv. 1921	1 juin 1947
613	*Gagnon, Jean-Claude	3 mars 1921	1 juin 1947
614	*Lacoste, L.Th.,L.Sc.Pol.Soc., Norb.	8 déc. 1923	1 juin 1947
615	*Mathieu, L.Th.,L.Sc.Pol.Soc.,	1 mars 1924	1 juin 1947
616	*Rivest, L.Th., Robert..... [C.-E.	24 avril 1923	1 juin 1947
617	*Bélair, Jean-Louis	1 janv. 1922	5 juin 1947
618	*Labossière, L.Th., André	25 fév. 1923	5 juin 1947
619	*Lefebvre, L.Th., Gabriel	29 déc. 1921	5 juin 1947
620	*Chicoine, Jean-Pierre	25 juin 1921	8 juin 1947
621	*Théorêt, Raynald-R.	12 nov. 1921	8 juin 1947
622	*Vinet, Léon	26 oct. 1918	8 juin 1947
623	*Bernier, Paul	8 fév. 1918	6 juil. 1947
624	*Desjardins, Gérard	24 août 1921	25 janv. 1948
625	*Bourret, Jean-Paul	20 fév. 1923	22 mai 1948
626	*Boyer, Roger	3 avril 1923	22 mai 1948
627	*Courtemanche, Roger	16 nov. 1921	22 mai 1948
628	*Delorme, L.Th., Jules	15 nov. 1923	22 mai 1948
629	*Guilbault, Gilles	23 mai 1925	22 mai 1948
630	*Lafontaine, L.Th.,D.Sc.Pol.Soc., [Jean-Marie	4 avril 1923	22 mai 1948
631	*Lambert, M.A., L.Péd., Robert.....	10 août 1924	22 mai 1948
632	*Langlois, Yvon	27 août 19....	22 mai 1948
633	*Laporte, Robert	7 oct. 1922	22 mai 1948
634	*Lecavalier, Marc	7 mars 1920	22 mai 1948
635	*Lévesque, Bernard	7 mai 1923	22 mai 1948
636	McGlynn, B.Th., Gerald	10 avril 1923	22 mai 1948
637	*Ouellette, L.Th., Maurice	1 fév. 1923	22 mai 1948
638	*Payette, B.Th., Jean	7 nov. 1923	22 mai 1948
639	*Poirier, L.Péd., M.L., Eugène.....	19 fév. 1909	22 mai 1948
640	*Riendeau, Robert	6 mai 1922	22 mai 1948
641	*Vincent, Philippe	6 juin 1919	22 mai 1948
642	*Groulx, B.Th.,Dip.Sc.Pol.Soc.,	11 sept. 1921	23 mai 1948
643	*Joubert, Jean ..... [Paul	18 fév. 1921	23 mai 1948
644	*Lebeau, Jean-Paul	30 juil. 1923	24 mai 1948
645	*David, Roland	15 juil. 1923	27 mai 1948
646	*Guillet, Jacques	14 avril 1923	30 mai 1948

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
647	MM. *Sauvage, Jean	4 fév. 1921	30 mai 1948
648	*Turcotte, René	12 janv. 1923	30 mai 1948
649	*Frédette, Hector	21 avril 1898	29 juin 1948
650	*Beauchemin, Gérard	28 août 1923	11 juin 1949
651	*Bertrand, Henri	13 nov. 1923	11 juin 1949
652	*Colford, *John*, Anthony	11 mai 1921	11 juin 1949
653	*Drainville, Jean-Claude	5 janv. 1925	11 juin 1949
654	*Falardeau, Hubert	21 mai 1923	11 juin 1949
655	*Ferland, Marcel	17 sept. 1921	11 juin 1949
656	*Gauthier, Jean-Charles	23 juil. 1924	11 juin 1949
657	*Grenier, Georges	11 avril 1924	11 juin 1949
658	*Hétu, Ambroise	29 juil. 1923	11 juin 1949
659	*Laflamme, Gérard	28 juil. 1920	11 juin 1949
660	*Locas, Albert	19 mars 1924	11 juin 1949
661	*McKee, D.Th., *David* Françis	6 avril 1924	11 juin 1949
662	*Ouellette, L.Th., Jean	29 mai 1925	11 juin 1949
663	*Poulin, G.-Henri	6 mai 1920	11 juin 1949
664	*Senécal, Hubert	8 fév. 1923	11 juin 1949
665	Brunet, Mérald	2 sept. 1924	12 juin 1949
666	McCormack, *Dominic*, Herbert	9 mars 1923	12 juin 1949
667	*Schultz, Russell Anthony	4 nov. 1923	12 juin 1949
668	*Lahaise, L.Th., Camille	14 mars 1920	16 juin 1949
669	*Prud'homme, Gérard	6 déc. 1923	16 juin 1949
670	*Baillargeon, L.Th., Jacques	1 oct. 1922	19 juin 1949
671	Walsh, *Darrell*, Edward	17 juil. 1923	19 juin 1949
672	*Jolicoeur, Jean-Paul	2 août 1922	17 déc. 1949
673	*Paradis, L.Th., Louis-Joseph	17 janv. 1925	24 mai 1950
674	*Bertrand, Lucien	13 nov. 1923	3 juin 1950
675	*Brayley, John Albert	12 fév. 1920	3 juin 1950
676	*Breen, L.Th., Russell, W. J	20 avril 1925	3 juin 1950
677	*Breton, L.Th., Gilles	18 juin 1926	3 juin 1950
678	*Breton, L.Th., Rosario	25 mars 1913	3 juin 1950
679	*Carley, L.Th., John Patrick	10 fév. 1925	3 juin 1950
680	*Champigny, Jean-Claude	14 sept. 1915	3 juin 1950
681	*Cotter, Charles, Bernard	9 janv. 1926	3 juin 1950
682	*Fafard, Rogatien	14 août 1923	3 juin 1950
683	*Hall, L.Th., William Henry	5 oct. 1925	3 juin 1950
684	*Hamel, Roland	22 août 1922	3 juin 1950
685	*Hurteau, Pierre	21 oct. 1923	3 juin 1950
686	*Paquette, André	19 oct. 1925	3 juin 1950
687	*Rheault, Donald	24 juil. 1921	3 juin 1950
688	*Roy, Marc	1 mars 1924	3 juin 1950

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
689	MM. *Samson, Jean-Marie	10 oct. 1925	3 juin 1950
690	*Sylvestre, Roger	24 août 1924	3 juin 1950
691	Tanguay, Jacques	26 nov. 1925	3 juin 1950
692	*Paradis, Jean-Marie	21 déc. 1921	4 juin 1950
693	*Cléroux, L.-Th., Pierre	9 oct. 1925	8 juin 1950
694	*Corbeil, Jean-Louis	20 janv. 1926	8 juin 1950
695	*Tassé, Léo.	26 fév. 1924	11 juin 1950
696	*Gauthier, Fernand	9 nov. 1926	11 juin 1950
697	*Sansfaçon, L.Th., René	24 mai 1925	11 juin 1950
698	*Roy, Roger	18 nov. 1923	28 jan. 1951
699	*Bouillé, Guy	12 nov. 1926	19 mai 1951
700	*Boulet, Fernand	18 juil. 1926	19 mai 1951
701	*Daigneault, L.Th., Paul	7 oct. 1926	19 mai 1951
702	*Dufresne, L.Th., Lucien	21 juil. 1926	19 mai 1951
703	*Fortin, Jules	31 août 1925	19 mai 1951
704	*Fortin, Roger	12 déc. 1924	19 mai 1951
705	*Lafortune, L.Th., Pierre	9 déc. 1926	19 mai 1951
706	*Leclerc, Jacques	15 nov. 1926	19 mai 1951
707	*Martineau, Rosaire	1 oct. 1924	19 mai 1951
708	*Ouellette, Jean-Paul	13 nov. 1926	19 mai 1951
709	*Picard, L.Th., Robert	17 fév. 1926	19 mai 1951
710	*Prud'homme, B.Th., Henri	17 août 1926	19 mai 1951
711	*Gareau, Robert	20 mai 1925	20 mai 1951
712	*Lamarche, Gérard	20 oct. 1925	20 mai 1951
713	*Rondeau, Victor	18 juil. 1925	20 mai 1951
714	*Collin, L.Th., Claude	10 sept. 1925	24 mai 1951
715	*Signori, L.Th., Bernard	17 oct. 1927	24 mai 1951
716	*Comtois, Yvon	3 mars 1925	27 mai 1951
717	*Côté, L.Th., Robert	31 mai 1926	27 mai 1951
718	*Limoges, L.Th., Roger	8 avril 1924	27 mai 1951
719	*Bouthillier, Jean	6 juil. 1925	7 juin 1952
720	*Dubé, Valère	29 juil. 1924	7 juin 1952
721	*Fortin, Simon	31 mars 1924	7 juin 1952
722	*Johns, Emmett-M.	3 avril 1928	7 juin 1952
723	*Leduc, L.Th., Pierre	14 sept. 1926	7 juin 1952
724	*McDonald, Allan John	15 nov. 1923	7 juin 1952
725	*Raymond, Guy-Joseph	3 sept. 1926	7 juin 1952
726	*Tessier, Arsène	28 oct. 1922	7 juin 1952
727	*Thuot, Georges	18 fév. 1927	7 juin 1952
728	*Filion, L.Th., Jean-René	26 mars 1928	8 juin 1952
729	*Perron, Claude	22 mars 1926	8 juin 1952
730	*Milette, Georges-Henri	23 fév. 1926	12 juin 1952

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
731 MM.	*Raymond, Lucien	23 mai 1927	12 juin 1952
732	*Thorn, Jean	4 avril 1927	12 juin 1952
733	*Charbonneau, L.Th., Paul	1 juil. 1928	15 juin 1952
734	*Foisy, Bernard	15 août 1926	15 juin 1952
735	*Lemay, Jean-Yvon	9 fév. 1927	15 juin 1952
736	*Pelletier, Théodose	7 juil. 1925	15 juin 1952
737	Sabourin, Louis-Robert	10 jan. 1927	22 juin 1952
738	*Norris, Patrick G.	17 mars 1927	3 mai 1953
739	*Perron, Gaston	25 déc. 1926	24 mai 1953
740	*Blouin, Roland	12 juin 1925	30 mai 1953
741	*Malo, Louis	10 mars 1926	30 mai 1953
742	*Pomerleau, Bertrand	12 mai 1926	30 mai 1953
743	*Alexandre, Normand	16 juin 1926	30 mai 1953
744	*Ratté, Gustave	24 avril 1927	30 mai 1953
745	*Pilon, Edouard	24 janv. 1928	30 mai 1953
746	*Bazinet, Louis	10 fév. 1928	30 mai 1953
747	*Langlois, Arthur	15 avril 1928	30 mai 1953
748	*McConnell, John	3 juin 1928	30 mai 1953
749	*Brabant, Ovila	9 nov. 1928	30 mai 1953
750	*Normandin, Yves	18 fév. 1925	31 mai 1953
751	*Cadieux, Laurent	8 mars 1928	31 mai 1953
752	*Lapointe, Fernand	8 sept. 1928	31 mai 1953
753	*Laliberté, Robert	1 juin 1930	31 mai 1953
754	*Lemire, Maurice	21 sept. 1927	1 juni 1953
755	*Grenier, Paul	31 juil. 1926	4 juin 1953
756	*Lacroix, Maxime	27 nov. 1927	4 juin 1953
757	*Brouillet, Guy	20 nov. 1930	6 juin 1953
758	*St-Amour, Robert	10 avril 1925	7 juin 1953
	*Durocher, Bernard	10 sept. 1928	21 juin 1953

PRÊTRES DIOCÉSAINS DE PARIS

Collège Stanislas

Dans le diocèse depuis 1938.

1 MM.	Laurent, Joseph	9 juil. 1899	27 avril 1927
2	Fernique, Bernard	23 sept. 1907	19 déc. 1931
3	James, Georges	30 juin 1913	29 juin 1941
4	Tardy, Georges	2 sept. 1912	12 mars 1944
5	Milet, Jean	27 mars 1922	29 oct. 1944

SOCIÉTÉS DE PRÊTRES VIVANT EN COMMUN

Compagnie de Saint-Sulpice

Etablie à Montréal en 1657

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	S. E. Card. Léger, Paul-Emile, Arch. Mtl	25 avril 1904	25 mai 1929
2	MM. Porcher, Jean-Baptiste	2 oct. 1867	20 déc. 1890
3	François, D.Th., Lucien	19 avril 1871	9 mars 1895
4	Mgr McShane,P.D.,D.Th.,L.Ph., Gérald.	5 déc. 1872	29 août 1897
5	MM. Garrouteigt. D.Th., L.Ph., H.-J.-J..	28 oct. 1875	10 juil. 1898
6	Trudel, D.Th., Pierre	2 juil. 1877	29 juin 1901
7	Robin, D.Th., Victor	10 nov. 1877	21 déc. 1901
8	Puau, Florimond	28 fév. 1879	29 juin 1903
9	Pustienne, L.Th., André	30 oct 1879	19 sept. 1903
10	Moreau, ch.-hon., D.Th., Eugène	29 juin 1881	3 juil. 1904
11	Waddell, D. Ph., Désiré	30 janv. 1883	30 juin 1906
12	Lacombe, Maximilien	17 fév. 1883	5 juin 1909
13	Dubeau, D.-Ph., Arthur	12 janv. 1887	19 fév. 1910
14	Leclerc, Henri	2 oct. 1883	21 mai 1910
15	Mgr Maurault, P.A., Olivier	1 janv. 1886	25 juil. 1910
16	MM. Rolland, Oscar	12 janv. 1886	25 juil. 1910
17	Allard, D.Th., D.Ph., Raoul	13 avril 1888	2 juil. 1911
18	Savignac, D.Ph., L.Th., Ernest	4 nov. 1887	29 juin 1912
19	Brulé, Philias	27 déc. 1886	6 juil. 1913
20	Roy, Emile	26 juin 1887	25 juil. 1913
21	Belcourt, D.D.C., Edmond	26 janv. 1891	5 juil. 1914
22	Nadeau, Hector	23 nov. 1889	25 juil. 1914
23	Allard, D. Ph., L. Th., Aurèle	2 oct. 1893	10 sept. 1916
24	Derome,D.Ph.,D.Th.,D.D.C., Léon.	11 mai 1892	10 avril 1917
25	Filion, D. Ph., Emile	12 juil. 1893	15 juil. 1917
26	Lesieur, D. Th., Rosario	10 oct. 1891	15 juil. 1917
27	Lépine, Emile	6 fév. 1896	10 août 1919
28	Perrin, Julien	27 mai 1895	10 août 1919
29	Allard, Amédée	7 fév. 1894	11 janv. 1920
30	Perras, D.Ph., L. ès Sc., Georges	29 juil. 1897	26 mars 1921
31	Desrosiers, D. Ph., D.Th., Jean-Bte	15 janv. 1896	17 déc. 1921
32	Lesieur, Onil	19 sept. 1896	17 déc. 1921
33	Vinet, D. Ph., Jean-Baptiste	11 mai 1895	17 déc. 1921
34	Bissonnette, D. Ph., Romuald	23 avril 1899	23 déc. 1922
35	Léonard, Roland	3 mai 1897	23 déc. 1922
36	Peltier, Edgar	9 août 1898	23 déc. 1922
37	Berthiaume, D. Th., Adrien	16 juin 1899	22 déc. 1923
38	Ferland, D. Ph., D. Th., Auguste	17 avril 1898	22 déc. 1923
39	Ouimet, Adonias, B.E.S.	14 juil. 1898	22 déc. 1923
40	Robillard, Henri	22 janv. 1899	22 déc. 1923
41	Prévost, Charles	8 juil. 1898	14 juin 1924
42	Beaulac, L.Th., Ls-Aldéric	17 déc. 1899	20 déc. 1924

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
43	MM. Boileau, D.D.C., Jean	13 mars 1901	20 déc. 1924
44	Boudreau, D.Ph.,D.Th., Hormisdas	27 nov. 1900	20 déc. 1924
45	Bécotte, Conrad	26 déc. 1902	29 juin 1925
46	Charron, D. Th., Yvon-N	27 déc. 1900	29 mai 1926
47	Gascon, Sylvio	1 nov. 1901	29 mai 1926
48	Langis, L.Th., Jean-Joseph	15 mai 1902	29 mai 1926
49	Alary, L.-ès-Lettres, Maurice	25 janv. 1903	11 juin 1927
50	Duhamel, L.Th., Roland	21 juin 1902	11 juin 1927
51	Dansereau, L. ès Sc., Antonio	13 oct. 1902	2 juin 1928
52	Demers, Jean	1 déc. 1904	2 juin 1928
53	Précourt, D. Ph., Antonio	14 juin 1903	2 juin 1928
54	Bisson, L.Th., Edouard	20 fév. 1902	3 juin 1928
55	Sauvé, D.Ph., L.Th., Irénée	29 mars 1903	22 déc. 1928
56	Laurence, D.Ph., L.Th., Jean-Paul	9 juin 1905	25 mai 1929
57	Martinelli, L.Ph., Lucien	14 mai 1904	25 mai 1929
58	Viau, L.Th., Lucien	20 juil. 1904	25 mai 1929
59	Lalande, Germain	21 sept. 1903	21 déc. 1929
60	Morin, Clément, D.Th., L.E.S	2 nov. 1907	14 juin 1930
61	Robitaille, L.Th.,L. ès L., Dollard	26 juin 1904	14 juin 1930
62	Boucher, D.Ph., L.Th., Emile	29 sept. 1904	30 mai 1931
63	Chaput, L.Ph.,L.Th., Gérard	24 mars 1906	30 mai 1931
64	Ethier, Wilfrid, D.Ph., D.Th	8 oct. 1905	30 mai 1931
65	Laberge, L. ès L., André	24 déc. 1904	30 mai 1931
66	Laporte, Lucien	27 août 1905	30 mai 1931
67	Locas, D.Ph., L.Th., Clément	10 sept. 1906	30 mai 1931
68	Lachance, L.Th., Georges	13 janv. 1908	21 mai 1932
69	Latour, L.Th., Antonio	29 juil. 1905	21 mai 1932
70	Trudel, L.Th., Jacques	5 déc. 1906	26 mai 1932
71	Aubry, L.Th., Gaston	20 fév. 1908	10 juin 1933
72	Côté, Jean-Charles	10 fév. 1908	10 juin 1933
73	Delorme, L.Th., Arthur	5 juin 1908	10 juin 1933
74	Yelle, Gérard, D.Th.	9 sept. 1908	10 juin 1933
75	Forest, Lorenzo	18 avril 1908	11 juin 1933
76	Fréchette, L.Th., L. ès Sc., Emile	6 juin 1910	15 juin 1935
77	Marchand, L. ès Sc., Gérard	2 oct. 1910	15 juin 1935
78	Provost, L.Th., Maurice	12 juin 1909	15 juin 1935
79	Roy, René	22 mars 1909	15 juin 1935
80	Bolté, Paul-Emile, D.Th.,L.Sc.S	25 déc. 1910	6 juin 1936
81	Chaput, L. ès L., Maurice	3 fév. 1909	6 juin 1936
82	Desaulniers, L.èsSc., L.Th., Lamb.	14 août 1910	6 juin 1936
83	Fournier, Roland, D.Th.	9 mai 1910	6 juin 1936
84	Aumont, L.Th., L. ès L., Gérard	26 juil. 1911	22 mai 1937

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
85	MM. Fecteau, D.Th., Raoul	30 nov. 1911	22 mai 1937
86	Piché, Roger	23 sept. 1912	22 mai 1937
87	Gascon, Albert	21 août 1909	18 déc. 1937
88	Séguin, L.Th., Charlemagne	8 janv. 1913	11 juin 1938
89	Hirata, L.Th., Pierre	18 août 1913	29 juil. 1939
90	Gagnon, D.Th.,D.D.C., Edouard	15 janv. 1918	15 août 1940
91	Paradis, D.Th., Fernand	7 août 1916	7 juin 1941
92	Piché, D.Ph., L.Th., Jean	4 janv. 1916	7 juin 1941
93	Labrecque, M.A., Claude	14 juil. 1914	30 mai 1942
94	Roy, L.Th., Jean	26 janv. 1914	20 juin 1943
95	Léveillé, L.Th., L.Ph., Procule	17 mai 1915	23 juin 1943
96	Dorris, D.Th., Roland	9 mars 1919	3 juin 1944
97	Lachapelle, Roger	23 mai 1917	3 juin 1944
98	Martin, L.Th., L. ès Sc., Marcel	16 oct. 1919	11 juin 1944
99	Gagnon, Raoul	20 sept 1916	26 mai 1945
100	Amyot, Joseph	18 nov. 1918	27 mai 1945
101	Viger, L.Th., Jacques	19 juin 1918	27 mai 1945
102	Lalande, L.Th., Côme	14 janv. 1919	2 juin 1946
103	Baillargeon, Gérald	18 oct. 1921	9 juin 1946
104	Bulteau, L.Th., L.E.S., Georges	8 déc. 1918	15 juin 1946
105	Dessaulles, L.Th., Guy	4 juin 1921	15 juin 1946
106	Tremblay, Gérard	27 oct. 1918	16 juin 1946
107	Isaza, Mario	13 sept. 1921	30 mai 1947
108	Chapdelaine, L.Th., Ferdinand	21 juil. 1918	31 mai 1947
109	Gravel, Gaétan	18 déc. 1919	31 mai 1947
110	Labelle, J.-Paul	21 juin 1920	31 mai 1947
111	Lecavalier, L.Th., Fernand	12 août 1921	31 mai 1947
112	Marcil, L.Th., Gaston	22 fév. 1923	31 mai 1947
113	Ménard, D.Th.,L.E.S., Jacques	21 fév. 1923	31 mai 1947
114	Papineau, L.Th., J.-Arthur	7 sept. 1922	31 mai 1947
115	Brosseau, L.Th., Richard	30 juin 1921	1 juin 1947
116	Legault, Laurentien	5 mai 1920	1 juin 1947
117	Laplante, D.Th., Alcide	9 janv. 1921	5 juin 1947
118	Allard, D.Th., Claude	16 août 1923	22 mai 1948
119	Asselin, L.Th., Gérard	12 fév. 1924	22 mai 1948
120	Blain, L.Th., Claude	6 janv. 1923	22 mai 1948
121	Bouchard, L.Th., Maurice	12 déc. 1921	22 mai 1948
122	Lapointe, Albert	12 nov. 1921	22 mai 1948
123	Maisonneuve, Robert	28 juil. 1921	22 mai 1948
124	Arbour, L.Th., Guy	7 août 1924	11 juin 1949
125	Lagacé, Marcel	22 mai 1925	11 juin 1949
126	Perras, Lionel	1 déc. 1922	11 juin 1949

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
127	MM. Yelle, L.Th., Zénon	24 juil. 1924	12 juin 1949
128	Morin, L.Th., J.-Alfred	18 fév. 1926	16 juin 1949
129	Léger, Raymond-Marie	8 déc. 1924	19 juin 1949
130	Poirier, L.Th., Ivanhoé	13 juin 1925	3 juil. 1949
131	Cusson, L.Th., Roger	3 oct. 1923	18 sept. 1949
132	Naud, André	5 juil. 1925	30 avril 1950
133	Cazelais, L.Th., Jean-Louis	15 mai 1926	3 juin 1950
134	Deslongchamps, L.Th., Normand	21 déc. 1920	3 juin 1950
135	Moore, L.Th., Robert	9 août 1925	3 juin 1950
136	Piquette, Guy	26 mars 1926	3 juin 1950
137	Harel, L.Th., Jean-Bruno	9 mai 1925	4 juin 1950
138	Blain, L.Th., Gérard	9 juin 1925	18 juin 1950
139	Pépin, Gérard	22 mars 1925	20 mai 1951
140	Cousineau, André	8 oct. 1926	7 juin 1952
141	Poisson, L.Th., Guy	2 nov. 1926	7 juin 1952
142	Marier, L.Th., Martin	5 déc. 1926	7 juin 1952
143	Gauthier, L.Th., Raymond	10 fév. 1926	7 juin 1952
144	Chéron, Guy	3 sept. 1927	8 juin 1952
145	Fortier, L.Th., Gilles	28 août 1929	8 juin 1952
146	Robidoux, L.Th., Robert	29 mars 1928	30 mai 1953
147	Allard, Jean	15 mars 1929	30 mai 1953
148	Lavoie, Maurice	13 mai 1926	31 mai 1953
149	Myre, L.Th., Louis-Philippe	8 juil. 1927	31 mai 1953
150	Amyot, Bernard	11 avril 1928	31 mai 1953
151	Leduc, L.Th., Jacques	20 déc. 1928	31 mai 1953

Congrégation de Jésus et Marie (Eudistes), C.J.M.

Dans le diocèse depuis 1913

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Divet, Arthur	14 nov. 1876	9 juin 1900
2	Le Quéméner, François	8 juil. 1873	9 juin 1900
3	Lechantoux, Pierre	15 avril 1878	1 juin 1901
4	Deville, Julien	22 nov. 1891	25 juil. 1914
5	LeGresley, Joseph	28 mars 1889	28 mai 1917
6	Haché, Wilfrid	3 juil. 1900	24 juin 1927
7	Le Lannic, Joseph	4 août 1899	29 juin 1925
8	Doucet, Jovite	19 mars 1898	3 juin 1926
9	Gascon, Georges	13 juil. 1903	14 juin 1931
10	Lévesque, Albert	9 déc. 1906	6 juin 1933
11	Ferland, Paul-Emile	8 fév. 1910	26 mai 1934
12	Michaud, Félix	3 fév. 1910	7 août 1938
13	Labrie, Gérard	3 mars 1911	28 mai 1939
14	Martin, Raoul	31 mai 1913	28 mai 1939
15	Boivin, Maurice	9 fév. 1917	19 avril 1942
16	Amirault, Liboire	5 fév. 1919	10 nov. 1946
17	Desjardins, Robert	7 mai 1921	13 juin 1947

La Société des Missions Étrangères de la Province de Québec

Etablie canoniquement dans le diocèse le 6 janvier 1925.

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	MM. *Chaumont, D.Th., D.Ph., J.-Donat	16 avril 1877	1 juin 1902
2	Rondeau, Clovis	25 oct. 1881	1 août 1909
3	Mgr Geoffroy, D.D.C., Joseph	14 déc. 1884	31 juil. 1910
4	MM. Larochelle,P.A.,L.Th.,L.Ph., Edgar	30 mai 1896	29 mai 1920
5	Roberge, D.Th., Joseph	14 oct. 1894	6 mai 1923
6	Bérichon, Eugène	1 mars 1900	14 juin 1924
7	Lomme, Léo	29 avril 1899	7 juin 1925
8	Paradis, Alexandre	17 oct. 1898	29 juin 1926
9	Forcier, Valmore	10 fév. 1899	4 juil. 1926
10	Gariépy, D.Th., Joseph	10 fév. 1899	17 mai 1928
11	Turcotte, Nérée	13 janv. 1902	29 juin 1928
12	Bouchard, Damase	1 juil. 1902	1 juil. 1928
13	Gill, Harry	4 mai 1902	29 juin 1929
14	Roch, Roland	11 janv. 1908	29 juin 1931
15	Schetagne, Fernand	25 fév. 1906	26 juin 1932
16	Asselin, Paul-Emile	2 fév. 1908	26 juin 1932
17	Brulotte, Roland	21 avril 1907	26 juin 1932
18	Desroches, Bernard	20 mai 1907	26 juin 1932
19	Gilbert, Edouard	15 sept. 1907	26 juin 1932
20	Lecomte, Alain	6 janv. 1910	26 juin 1932
21	Pageau, D. Th., Louis	30 avril 1908	26 juin 1932
22	Poitevin, Jean-Marie	2 juin 1907	2 juil. 1933
23	Lamothe, Philippe	12 déc. 1908	24 juin 1934
24	Sarrazin, Lucien	22 mai 1908	24 juin 1934
25	Boisvert, Clovis	5 avril 1909	29 juin 1935
26	Beaudoin, Henri	3 janv. 1912	30 juin 1935
27	Campagna,L.Sc.Pol. & Soc., Gérard	4 mars 1912	29 juin 1937
28	Gauvreau, Alexandre	10 nov. 1912	29 juin 1937
29	Beaulieu, Lucien	29 juil. 1913	29 juin 1940
30	Bazinet, Jean-Bernard	15 août 1913	30 juin 1940
31	Tremblay, Alfred	22 mai 1915	29 juin 1941
32	Desparts, D.D.C., Jacques	15 oct. 1915	29 juin 1941
33	Bélair, Yvon	27 juin 1918	27 juin 1943
34	Fournelle, Henri	14 août 1918	29 juin 1945
35	Marchand, D.Ph., Hermann	23 juil. 1921	29 juin 1945
36	Rondeau, Gérard	2 déc. 1921	29 juin 1946
37	Greendale, Jacques	24 août 1923	2 juil. 1949
38	Bernard, Carol	28 nov. 1927	4 juin 1953
39	Pelland, Gaston	28 juin 1953	10 mars 1923

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
40	Desroches, Raymond	28 juin 1953	19 mars 1927
41	Brault, Jean-Louis	28 juin 1953	25 juin 1927
42	Poirier, Roger	28 juin 1953	27 mai 1928
43	Vinet, Robert	28 juin 1953	9 sept. 1928
44	Hénaut, Forest	28 juin 1953	2 août 1930
45	Métivier, Onil	29 juin 1953	25 août 1925
46	Lavoie, Paul	29 juin 1953	25 juin 1926
47	Pelletier, Germain	29 juin 1953	22 mars 1927
48	Garneau, André	29 juin 1953	29 mars 1927
49	Chénard, Paul-Emile	29 juin 1953	7 juin 1927
50	Bégin, Roger	29 juin 1953	25 juin 1927
51	Ouellet, Gérard	29 juin 1953	5 août 1928
52	Boucher, Jules	29 juin 1953	10 janv. 1929
53	Fortin, Ls-Georges	1 juil. 1953	30 sept. 1926
54	Boisvert, Gilles	5 juil. 1953	19 juil. 1926
55	Girouard, André	5 juil. 1953	17 août 1929

Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, P. B.

Dans le diocèse depuis 1934

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Barsalou, Léonide	25 oct. 1881	1 juil. 1905
2	Dagenais, Jean-Baptiste	31 déc. 1881	29 juin 1911
3	Chateauvert, Théodule	19 sept. 1885	29 juin 1912
4	Bélisle, Edmond	28 fév. 1887	29 juin 1915
5	Mgr Trudel, Guillaume	21 avril 1890	29 juin 1920
6	RR.PP. Mélançon, Lucien	22 août 1899	16 juil. 1923
7	Durand, Jean-Baptiste	18 sept. 1898	22 juin 1925
8	Hélie, Bruno	3 juin 1901	18 sept. 1927
9	Bordeleau, Willie	27 juil. 1902	29 juin 1929
10	Larochelle, Joseph	8 janv. 1904	29 juin 1930
11	Lafrance, Camille	9 juin 1901	29 juin 1931
12	Lamothe, Robert	3 avril 1907	29 juin 1934
13	Roy, Antonio	18 août 1908	29 juin 1934
14	L'Heureux, Edouard	13 oct. 1908	11 juin 1938
15	Godin, Rodolphe	2 avril 1912	10 juin 1939
16	DeSerre, J.-Edouard	27 sept. 1914	7 juin 1941
17	Galipeau, Benoit	19 sept. 1914	7 juin 1941
18	Guérin, Jérôme	6 déc. 1916	7 juin 1941
19	Corbeil, Jean-Jacques	28 déc. 1914	30 mai 1942
20	Tétrault, Philippe	14 août 1916	19 juin 1943
21	Métayer, Antonin	6 nov. 1918	19 mai 1943
22	Beauchamp, Jean-Paul	31 déc. 1917	3 juin 1944
23	Berner, Jean-Paul	14 sept. 1917	26 mai 1945
24	Bélanger, Gaston	4 juin 1919	26 mai 1945
25	Mondon, Geo.-Albert	23 juin 1920	26 mai 1945
26	Beaudet, Charles	23 nov. 1914	31 mai 1947
27	Sansregret, Omer	6 janv. 1908	20 déc. 1947
28	Langevin, Louis de G.	31 oct. 1921	2 fév. 1950

CLERGÉ RELIGIEUX

Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance (Trappistes), O. C. S. O.

Dans le diocèse depuis 1881

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Pacôme, abbé mitré	23 août 1873	18 mai 1898
2	Michel	3 mars 1878	16 mars 1902
3	Déodat	28 juil. 1880	14 mai 1905
4	Charles	6 déc. 1883	10 fév. 1907
5	Maur	6 août 1878	20 déc. 1909
6	Paul-de-la-Croix	31 juil. 1881	30 janv. 1910
7	François-de-Sales	5 mars 1885	20 déc. 1913
8	Léonard	26 nov. 1881	20 déc. 1913
9	Zacharie	24 oct. 1884	6 juin 1914
10	Clément	9 oct. 1889	30 mai 1915
11	Odilon	30 nov. 1879	17 juin 1916
12	Ubald	23 janv. 1891	20 déc. 1918
13	Emilien	23 oct. 1887	20 déc. 1919
14	Raoul	12 juil. 1890	18 sept. 1921
15	Albert	31 janv. 1894	13 nov. 1921
16	Thomas	21 mars 1883	13 nov. 1921
17	Ambroise	19 fév. 1895	16 sept. 1922
18	Eugène	19 fév. 1891	15 avril 1923
19	Louis-Marie	17 oct. 1896	15 avril 1923
20	Olivier	18 sept. 1895	14 juin 1924
21	Armand	4 avril 1893	7 mars 1925
22	Marc	29 nov. 1897	21 mars 1926
23	Georges	25 oct. 1901	2 juin 1928
24	Hector	21 déc. 1897	2 juin 1928
25	Bernard	11 avril 1899	22 déc. 1928
27	Victor	3 fév. 1899	22 déc. 1928
26	Ange	9 juil. 1902	23 fév. 1929
28	Adrien	30 août 1904	8 déc. 1929
29	Séraphin	10 fév. 1905	8 déc. 1929
30	Norbert	27 juin 1901	21 déc. 1929
31	Denis	25 juil. 1900	2 fév. 1930
32	Raymond	12 juin 1901	14 juin 1930
33	Barthélemy	11 août 1903	20 déc. 1930
34	Hilaire	17 nov. 1906	17 déc. 1932
35	Alphonse	7 déc. 1899	1 mai 1933
36	Arsène	12 sept. 1900	21 mai 1933
37	Félix	26 juin 1909	24 fév. 1934

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
38	RR.PP. Simon	18 août 1906	24 fév. 1934
39	Camille	29 mars 1903	26 mai 1934
40	Cléophas	1 nov. 1903	24 juin 1934
41	Hubert	3 août 1909	6 juin 1936
42	Fortunat	9 sept. 1912	13 déc. 1936
43	Théophile	6 mars 1908	19 déc. 1936
44	Vital	9 oct. 1908	30 janv. 1938
45	Vincent-Marie	11 mars 1910	16 oct. 1938
46	Claude	22 oct. 1912	17 déc. 1938
47	Fernand	23 déc. 1914	17 déc. 1938
48	Donat	8 sept. 1901	29 janv. 1939
49	Canisius	1 fév. 1908	13 août 1939
50	Fulgence	11 mai 1913	21 déc. 1940
51	Gérard	14 déc. 1911	21 déc. 1940
52	Ludovic	25 mai 1912	21 déc. 1940
53	Nazaire	7 juil. 1912	27 déc. 1940
54	Antonin	19 nov. 1916	22 juin 1941
55	Athanase	18 déc. 1910	6 déc. 1942
56	Félicien	6 août 1916	6 déc. 1942
57	Gabriel	29 sept. 1912	6 déc. 1942
58	Marcellin	31 août 1913	6 déc. 1942
59	Placide	5 juil. 1912	6 déc. 1942
60	Edmond	27 août 1916	20 déc. 1942
61	Lucien	27 mars 1914	18 déc. 1943
62	Robert	25 mars 1915	18 déc. 1943
63	Roger	10 nov. 1917	18 déc. 1943
64	Vincent	25 juin 1913	23 déc. 1944
65	Joseph	25 oct. 1920	5 déc. 1945
66	Cyrille	31 mars 1911	23 déc. 1945
67	André	22 août 1919	15 déc. 1946
68	Damien	23 sept. 1918	21 déc. 1946
69	Jean-Baptiste	14 août 1918	21 déc. 1946
70	René	10 fév. 1919	21 déc. 1946
71	Damase	9 mai 1903	31 mai 1947
72	Paulin	25 août 1918	21 nov. 1948
73	Alban	26 déc. 1916	18 déc. 1948
74	Germain	26 janv. 1918	19 déc. 1948
75	Dominique	17 août 1921	17 déc. 1949
76	Pie	10 mai 1920	7 déc. 1950
77	Justin	25 sept. 1918	22 sept. 1951
78	Fidèle	3 janv. 1922	24 fév. 1952
79	Benedict	30 nov. 1925	25 mars 1952

Compagnie de Jésus, S. J.

Arrivée au Canada en 1625, rétablie dans le diocèse en 1842

I — PROVINCE CANADIENNE

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP Desjardins, Joseph-A.	3 sept. 1867	30 juil. 1899
2	Maynard, François	26 août 1868	24 août 1901
3	Bouvrette, Stanislas	12 déc. 1865	27 juil. 1902
4	Vandandaigue, Richard	13 mars 1868	17 avril 1906
5	Bellavance, Samuel	7 sept. 1872	28 juil. 1907
6	d'Orsonnens, Ivan-J.	21 avril 1875	26 juil. 1908
7	Archambault, Joseph-P.	13 août 1880	28 juil. 1912
8	Fontaine, Emile	7 janv. 1879	27 juil. 1913
9	Gravel, Victor	16 août 1877	27 juil. 1913
10	Gauthier, Henri	3 oct. 1879	24 mai 1914
11	Bégin, Léonide	26 janv. 1880	29 juin 1915
12	Laurendeau, Fortunat	1 mai 1877	29 juin 1915
13	Lalime, Jean-Baptiste	22 avril 1880	30 juil. 1916
14	Lebel, Léon	8 janv. 1883	30 juil. 1916
15	Roy, Edouard	20 oct. 1880	30 juil. 1916
16	Fontaine, Paul	23 déc. 1883	29 juil. 1917
17	Fontanel, Pierre	29 juin 1885	16 mai 1918
18	Roby, Ernest	25 nov. 1884	16 mai 1918
19	Richard, Joseph-F.	2 juil. 1884	5 fév. 1919
20	Gamache, Joseph	21 fév. 1882	2 fév. 1920
21	Beaulieu, Maurice	18 oct. 1885	19 déc. 1920
22	Lavoie, Louis	25 mai 1886	26 janv. 1921
23	Richer, Lorenzo	10 juil. 1887	26 janv. 1921
24	Méry, Paul	18 nov. 1880	8 oct. 1921
25	Gauthier, Alphonse	3 sept. 1886	25 janv. 1922
26	Mongeau, Georges	4 fév. 1888	25 janv. 1922
27	Champagne, Arsène	13 oct. 1887	29 juin 1922
28	Dontigny, Albert	29 mars 1885	29 juin 1922
29	Dugré, Alexandre	10 sept. 1887	29 juin 1922
30	Faure, Ferdinand	7 mai 1887	24 août 1922
31	Brunet, Gaston	22 fév. 1887	1 juil. 1923
32	Porcheron, Armand	26 mars 1882	1 juil. 1923
33	Bélanger, Joseph	13 fév. 1888	30 juin 1924
34	Dubois, Arthur	22 mars 1890	30 juin 1924
35	Muller, Emile	1 juin 1894	30 juin 1924
36	Ouimet, Ernest	4 oct. 1888	30 juin 1924
37	Delisle, Armand	1 déc. 1889	15 août 1925

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
38	RR.PP. Hauser, Conrad	4 juil. 1893	15 août 1925
39	Richart, Charles	19 nov. 1890	15 août 1925
40	Saintonge, Frédéric	19 mars 1894	15 août 1925
41	Béliveau, Joseph	24 fév. 1891	16 août 1925
42	Bertrand, Aimé	16 déc. 1893	15 août 1926
43	Côté, Edouard	23 mai 1895	15 août 1926
44	Coutu, Donat	13 fév. 1892	15 août 1926
45	de Léry, Louis Chaussegros	24 juin 1895	15 août 1926
46	Bélanger, Oscar	27 août 1895	14 août 1927
47	Dechêne, Benoît-T.	21 mars 1895	14 août 1927
48	Desjardins, Paul	12 juin 1895	14 août 1927
49	Gervais, Euclide	31 oct. 1891	14 août 1927
50	Porcheron, Lucien	14 janv. 1896	14 août 1927
51	Senay, Julien	26 nov. 1896	14 août 1927
52	Allaire, Joseph	6 janv. 1895	15 août 1928
53	Boileau, Henri	13 nov. 1893	15 août 1928
54	Boutin, Donat	9 avril 1893	15 août 1928
55	Frédéric, Charles	17 avril 1897	15 août 1928
56	Frenette, André	8 nov. 1892	15 août 1928
57	Lamarche, Maurice	31 mars 189[illegible]	15 août 1929
58	Ledit, Joseph-H.	14 fév. 1898	15 août 1929
59	Legault, Rosaire	2 avril 1896	15 août 1929
60	Pelland, Lionel	23 mai 1900	15 août 1929
61	Pellegrino, Laurent	10 août 1897	15 août 1929
62	Reid, Elphège	17 mai 1895	15 août 1929
63	Robitaille, Georges	16 janv. 1898	15 août 1929
64	Benoit, Paul-E.	3 août 1897	17 août 1930
65	Cambron, Emile	5 déc. 1896	17 août 1930
66	Millette, Léonce	28 fév. 1899	17 août 1930
67	Pouliot, Léon	28 juin 1898	17 août 1930
68	Borbély, Etienne	19 août 1903	26 juil. 1931
69	Desjardins, Georges	30 oct. 1899	16 août 1931
70	Lanteigne, Léonidas	28 juin 1900	16 août 1931
71	Pelletier, Antoine	1 mai 1898	16 août 1931
72	Raymond, Honorius	13 mars 1900	16 août 1931
73	Deslauriers, Eugène	15 mars 1896	14 août 1932
74	Garneau, Antoine	6 mars 1901	14 août 1932
75	Lane, Jules	8 avril 1900	14 août 1932
76	Brossard, Albert	14 mai 1903	13 août 1933
77	Buist, Maurice	23 mai 1902	13 août 1933
78	Dunn, Raymond	21 oct. 1900	13 août 1933
79	Gervais, Emile	7 janv. 1900	13 août 1933

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
80	RR.PP. Girouard, Wilfrid	25 avril 1896	13 août 1933
81	Pouliot, Louis-Jos	22 mars 1900	13 août 1933
82	Rancourt, Napoléon	22 nov. 1898	13 août 1933
83	Saint-Arnaud, Charles-E.	5 juin 1899	13 août 1933
84	Langlois, Oscar	6 mars 1903	15 juil. 1934
85	Beauséjour, Roméo	21 déc. 1903	12 août 1934
86	Bélanger, Philippe	19 fév. 1902	12 août 1934
87	d'Auteuil, Georges-Henri	12 déc. 1900	12 août 1934
88	Dufresne, Marcel	18 juin 1902	12 août 1934
89	Forest, Yvan	18 mai 1904	12 août 1934
90	Goulet, Gérard	25 sept. 1902	12 août 1934
91	Genest, Antonio	8 fév. 1901	12 août 1934
92	Langlois, Léon	29 nov. 1902	12 août 1934
93	Thibodeau, Lucien	10 juil. 1902	12 août 1934
94	Bélanger, Paul	20 avril 1902	18 août 1935
95	Brunet, Achille	11 avril 1906	18 août 1935
96	Monty, Arthur-D.	8 avril 1904	18 août 1935
97	Laramée, Guy	2 mai 1904	18 août 1935
98	Péloquin, Raphaël	20 sept. 1901	18 août 1935
99	Picard, Robert	27 mars 1905	18 août 1935
100	Taché, Bernard	13 déc. 1902	18 août 1935
101	Bellemare, Albert	7 fév. 1902	16 août 1936
102	Bellemare, Armand	12 nov. 1901	16 août 1936
103	Hébert, Paul	28 janv. 1905	16 août 1936
104	Lamarche, Clément	19 juil. 1903	16 août 1936
105	Klok, Pierre	31 mai 1902	29 août 1936
106	Telmosse, Louis	20 déc. 1903	16 août 1936
107	d'Apollonia, Arduino	4 fév. 1907	25 juin 1937
108	Bouvier, Emile	29 mars 1906	15 août 1937
109	d'Anjou, Marie-Joseph	6 mars 1906	15 août 1937
110	Leduc, Philippe	10 oct. 1904	15 août 1937
111	Ranger, Paul-Emile	22 juil. 1903	15 août 1937
112	Van Belleghem, Georges	7 nov. 1907	15 août 1937
113	Vigneau, Maurice	13 août 1905	15 août 1937
114	Fortin, Paul	24 mai 1907	14 août 1938
115	Fortin, Raymond	9 avril 1907	14 août 1938
116	Monty, Vincent	21 juil. 1906	14 août 1938
117	Tremblay, Jacques	26 nov. 1905	14 août 1938
118	Viau, Marcel	7 janv. 1906	14 août 1938
119	Bertrand, Hector	10 mars 1907	13 août 1939
120	Forget, Noel	25 déc. 1905	13 août 1939
121	Lalonde, Henri	18 juin 1908	13 août 1939

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
122 RR.PP.	Mayer, Paul	27 oct. 1902	13 août 1939
123	Tremblay, Gérard	2 sept. 1908	13 août 1939
124	Kubilius, Jean	25 juin 1906	10 juil. 1940
125	Côté, Armand	2 août 1906	18 août 1940
126	D'Aragon, Jean	16 août 1908	18 août 1940
127	Demers, Jean-Paul	24 mai 1907	18 août 1940
128	Gagnon, Ernest	23 mars 1905	18 août 1940
129	Gariépy, Wilfrid	26 août 1908	18 août 1940
130	Guèvremont, Valère	16 déc. 1904	18 août 1940
131	Labonté, Gérard	22 déc. 1908	18 août 1940
132	Tremblay, Jacques-R.	25 juil. 1909	18 août 1940
133	Contant, Gaston	11 sept. 1907	15 juin 1941
134	Plante, Albert	7 avril 1908	22 juin 1941
135	Bouchard, Louis	13 mai 1909	17 août 1941
136	Brien, Ludger	2 mai 1908	17 août 1941
137	de Carufel, Lucien	18 nov. 1908	17 août 1941
138	Filion, Gérard	6 sept. 1906	17 août 1941
139	Garceau, René	11 août 1908	17 août 1941
140	Gauthier, Arthur	2 janv. 1905	17 août 1941
141	Houle, Gérard	16 août 1908	17 août 1941
142	Labrosse, Roland	14 mars 1910	17 août 1941
143	Roy, Lucien	17 janv. 1913	17 août 1941
144	Saint-Laurent, Paul-Emile	1 oct. 1909	17 août 1941
145	Saint-Arnaud, Jean	13 juin 1909	17 août 1941
146	Samson, Henri	23 sept. 1907	17 août 1941
147	Bourassa, François	8 avril 1912	10 mai 1942
148	Boyle, Roland	26 sept. 1909	10 mai 1942
149	Monty, Maurice	4 août 1910	10 mai 1942
150	Saulnier, Roland	12 nov. 1909	10 mai 1942
151	Tanguay, Armand	14 déc. 1909	10 mai 1942
152	Vanier, Paul	12 fév. 1910	10 mai 1942
153	Lebel, Réal	15 mars 1912	28 juin 1942
154	Arcand, Léon	31 janv. 1911	15 août 1943
155	Angers, Pierre	13 août 1912	15 août 1943
156	d'Apollonia, Luigi	5 nov. 1912	15 août 1943
157	Fontaine, Gaston	21 sept. 1910	15 août 1943
158	Godin, Jules	11 mars 1910	15 août 1943
159	Legault, Paul-Emile	16 juin 1910	15 août 1943
160	Paquin, Jules	10 nov. 1912	15 août 1943
161	Raymond, Jean-Marie	13 juin 1911	15 août 1943
162	Riendeau, Arthur	22 sept. 1910	15 août 1943

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
163	RR.PP. Arès, Richard	7 janv. 1910	13 août 1944
164	Bernier, Robert	21 avril 1911	13 août 1944
165	Brosseau, Jules	15 avril 1914	13 août 1944
166	Dionne, Philippe-Auguste	16 mars 1912	13 août 1944
167	Hébert, Gérard	29 juin 1912	13 août 1944
168	Laramée, Paul	20 nov. 1913	13 août 1944
169	Morency, Robert	3 avril 1914	13 août 1944
170	Martin, Joachim	24 janv. 1913	13 août 1944
171	Messier, Emilien	6 nov. 1911	13 août 1944
172	Morin, Paul-Dollard	16 août 1910	13 août 1944
173	Painchaud, Guy	19 juil. 1913	13 août 1944
174	Plante, Gérard	18 janv. 1911	13 août 1944
175	Senécal, Jean-D.	27 oct. 1912	13 août 1944
176	Valiquette, Stéphane	14 oct. 1912	13 août 1944
177	Robin, Paul-Emile	14 sept. 1913	19 mai 1945
178	Saint-Denis, Rolandus	10 oct. 1911	19 mai 1945
179	Forté, Roger	21 déc. 1912	17 juin 1945
180	Aranauskas, Joseph	1 juil. 1916	29 juin 1945
181	Lang, Jean-N.	16 mai 1916	29 juin 1945
182	Roy, Albert	19 août 1913	5 août 1945
183	de Carufel, Jacques	17 avril 1915	15 août 1945
184	Desrochers, Irénée	31 oct. 1914	15 août 1945
185	Dubé, Louis-Blondin	3 fév. 1912	15 août 1945
186	Gingras, Maurice	11 juin 1913	15 août 1945
187	Grisé, Roger	27 sept. 1911	15 août 1945
188	Lacasse, Henri	15 nov. 1912	15 août 1945
189	L'Allier, Paul	1 juin 1913	15 août 1945
190	Lemieux, Marcel	14 mai 1913	15 août 1945
191	Noiseux, Florimond	29 sept. 1910	15 août 1945
192	Richard, François	26 mars 1914	15 août 1945
193	Shaw, James-J.	15 juin 1915	15 août 1945
194	Bégin, Jos.-Octave	16 sept. 1910	8 déc. 1945
195	Bourassa, Bernard	10 oct. 1913	28 mai 1946
196	Beaudoin, Marcel	31 mars 1915	15 août 1946
197	Beaudry, Paul	25 juin 1916	15 août 1946
198	Coulombe, Victor	28 fév. 1913	15 août 1946
199	Desrochers, Edmond	12 sept. 1916	15 août 1946
200	Duclos, Jean-Marie	1 déc. 1914	15 août 1946
201	Gauvreau, Maurice	13 août 1914	15 août 1946
202	Lachance, Paul	26 janv. 1913	15 août 1946
203	Poirier, Eugène	16 juil. 1915	15 août 1946

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
204 RR.PP.	Delisle, Gérard	15 août 1915	8 déc. 1946
205	Raymond, Louis-B.	12 juin 1914	21 déc. 1946
206	Gagnon, Gérard	5 janv. 1914	21 juin 1947
207	Desjardins, Roland	17 juin 1914	15 août 1947
208	Guay, Alexandre	6 mars 1915	15 août 1947
209	Labelle, Jean-Paul	16 mai 1916	15 août 1947
210	Lévesque, Alphonse	26 mars 1916	15 août 1947
212	Lewis, Jacques	18 janv. 1915	15 août 1947
213	Ménard, Guy	23 juil. 1911	15 août 1947
214	Racicot, Paul-Emile	19 sept. 191[illegible]	15 août 1947
215	Waddel, Jean-Charles	11 nov. 1915	15 août 1947
216	Langlois, Jean	13 oct. 1915	17 août 1947
217	Genest, Jean	12 août 1917	20 déc. 1947
218	Beaulieu, Paul-Etienne	1 déc. 1913	15 août 1948
219	Campeau, Lucien	15 juil. 1914	15 août 1948
220	Cantin, Roger	10 juin 1917	15 août 1948
221	Côté, Charles-Eugène	14 sept. 1916	15 août 1948
222	Dostaler, Paul	5 sept. 1914	15 août 1948
223	Fortin, Roland	24 juil. 1915	15 août 1948
224	Gareau, Arthur	27 fév. 191[illegible]	15 août 1948
225	Gaulin, Hervé	9 mars 1917	15 août 1948
226	Marcotte, Marcel	11 janv. 1918	15 août 1948
227	Plante, Jean-Léandre	14 janv. 1906	15 août 1948
228	Proulx, Eugène	27 août 1913	15 août 1948
229	Rocheleau, Jean-Marie	21 oct. 1917	15 août 1948
230	da Silva, Paul-Emile	17 août 1915	15 août 1948
231	Tétu, Emile	6 oct. 1914	15 août 1948
232	Simard, Gérard	15 mars 1914	15 août 1948
233	Douville, Viateur	4 fév. 1916	14 août 1949
234	Beaubien, Irénée	26 janv. 1916	15 août 1949
235	Papillon, Paul-Emile	14 sept. 1916	15 août 1949
236	Pâquet, André	13 sept. 1916	15 août 1949
237	de la Sablonnière, Marcel	21 mai 191[illegible]	15 août 1949
238	Tremblay, Paul-Emile	12 nov. 1914	15 août 1949
239	Picard, Guy	31 août 1918	17 juin 1950
240	Alarie, André	30 nov. 1916	15 août 1950
241	Bilodeau, Gaston	12 juil. 1918	15 août 1950
242	Bourgault, Raymond	26 avril 1917	15 août 1950
243	Côté, Maurice	2 juin 1918	15 août 1950
244	Massé, Armand	9 janv. 1916	15 août 1950
245	Tong, Jean	23 fév. 1917	15 août 1950

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
246	Ricard, Albert	1 sept. 1919	31 mai 1951
247	Beaupré, Jacques	25 fév. 1919	29 juin 1951
248	Brouillé, Jean-Louis	31 oct. 1917	29 juin 1951
249	Doyon, Georges-Etienne	8 avril 1918	29 juin 1951
250	Giguère, Georges-Emile	13 mai 1917	29 juin 1951
251	Gingras, Arcade	6 fév. 1919	29 juin 1951
252	Girard, Laval	26 oct. 1916	29 juin 1951
253	Trépanier, Mario	16 sept. 1919	29 juin 1951
254	Turcotte, Basile	18 mai 1916	29 juin 1951
255	Gagnon, Rosaire	12 oct. 1919	1 juil. 1951
256	Bieleck, Joseph	1 déc. 1920	7 déc. 1951
257	Vézina, Arthur	30 avril 1915	30 avril 1952
258	Laperrière, Julien	30 janv. 1919	29 juin 1952
259	Allaire, Chrysologue	20 mars 1923	21 juin 1953
260	Bésineau, Jacques	21 sept. 1920	21 juin 1953
261	Bruyère, Jacques	18 mars 1922	21 juin 1953
262	Filiatrault, Jean	17 avril 1920	21 juin 1953
263	Gagnon, Jean-Charles	23 nov. 1920	21 juin 1953
264	Gérin-Lajoie, André	19 mai 1921	21 juin 1953
265	Goulet, Réginald	21 avril 1920	21 juin 1953
266	Hébert, Gérard-J.	13 déc. 1921	21 juin 1953

Compagnie de Jésus, S. J.

II — VICE-PROVINCE ANGLO-CANADIENNE.

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Filion, John M.	2 juin 1878	31 juil. 1915
2	McDonald, Francis	13 janv. 1880	3 juin 1921
3	Monaghan, Joseph	26 déc. 1884	27 juin 1924
4	Breslin, Francis	10 sept. 1893	15 août 1926
5	Noll, Frederick	24 fév. 1895	29 juil. 1929
6	McCarthy, Hugh	14 oct. 1898	6 juil. 1930
7	Smith, Eric	27 mars 1898	22 fév. 1931
8	Moylan, Thomas	29 sept. 1900	13 août 1933
9	Smeaton, Henry	30 oct. 1901	13 août 1933
10	MacGilvray, Roderick	1 nov. 1899	12 août 1934
11	MacKinnon, Ronald	30 juin 1902	30 juin 1935
12	Phelan, Horatio	30 janv. 1905	30 juin 1935
13	Carroll, Charles	16 sept. 1899	15 août 1936
14	Masterson, John	26 nov. 1908	14 août 1938
15	O'Connor, Eric	29 mars 1907	17 juin 1939
16	MacPhee, John	4 avril 1904	13 août 1939
17	Hodgins, John	15 fév. 1908	18 août 1940
18	McCaffrey, John F.	16 juil. 1906	18 août 1940
19	Connor, William	23 juil. 1906	17 août 1941
20	Healey, Edward	2 juin 1912	17 juin 1942
21	Devine, Francis	18 sept. 1907	2 fév. 1943
22	McDermott, Theodore	13 mars 1909	15 août 1943
23	Barry, Hugh	23 juil. 1911	15 août 1943
24	MacGuigan, Gerald	16 mai 1912	15 août 1943
25	Stanford, Lionel	17 déc. 1909	15 août 1943
26	Keenan, Chritopher	18 avril 1913	15 août 1943
27	Scott, Kevin	26 juin 1910	2 juil. 1944
28	Monaghan, Maurice	17 août 1910	1 juil. 1945
29	Wardell, Henry	10 sept. 1911	1 juil. 1945
30	Wardell, Thomas	6 déc. 1912	1 juil. 1945
31	Drummond, Stanley	5 mai 1913	1 juil. 1945
32	Kavany, Charles,	2 nov. 1914	18 juin 1947
33	Devlin, Royden	13 juin 1913	30 juin 1947
34	Moriarty, Edward	12 déc. 1911	30 juin 1947
35	Graham, Aloysius	27 juil. 1916	2 déc. 1947
36	McGinnis, Gerard	20 mai 1912	29 juin 1948
37	Janicek, Bohuslav	19 janv. 1919	22 août 1949
38	Csongor, Raymund	29 sept. 1929	24 août 1949
39	McDonnell, John	10 mars 1914	25 juin 1950
40	MacKinnon, Hugh	21 juil. 1919	24 juin 1951

Ordre des Frères mineurs (Franciscains), O. F. M.

Arrivé au Canada en 1615, rétabli dans le diocèse en 1890

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. DesNoyers, Germain-M.	29 mai 1875	24 juin 1898
2	Demers, Célestin-J.	9 juin 1875	3 juil. 1904
3	Deguire, Jean-Joseph	12 nov. 1880	25 mai 1907
4	Mullin, Arsène-Marie	3 sept. 1880	10 janv. 1909
5	Diétrich, Martin-M.	29 oct. 1880	25 juil. 1909
6	Rousselat, Bruno-Marie	23 fév. 1882	25 juil. 1909
7	Paré Théodoric	31 déc. 1883	25 juil. 1911
8	Mgr Leblanc, Ambroise	30 avril 1884	25 juil. 1911
9	RR.PP. Godbout, Archange	25 mai 1886	20 juil. 1913
10	Dugal, Marcel-Marie	1 déc. 1888	25 juil. 1914
11	Thivierge, Armand-M.	18 juin 1891	29 juil. 1917
12	Archambault, Salvator-Marie	3 août 1891	14 juil. 1918
13	Saint-Pierre, Bertrand	22 juil. 1894	20 juil. 1919
14	Malo, Adrien-Marie	12 avril 1894	17 juil. 1921
15	Boies, M.-Théodore	20 fév. 1891	16 juil. 1922
16	Robillard, Léon	29 nov. 1895	16 juil. 1922
17	Benoît, Séraphin-J.	21 juin 1896	16 juil. 1922
18	Desnoyers, Pacôme	29 mai 1897	8 juil. 1923
19	Gagnon, Narcisse-M.	6 nov. 1895	8 juil. 1923
20	Gagnon, Xavier-M.	9 mai 1896	13 juil. 1924
21	Bélanger, Vincent	23 oct. 1897	13 juil. 1924
22	Bettez, Norbert-Marie	29 janv. 1896	13 juil. 1924
23	Beaudet, Nérée-M.	14 mai 1901	11 juil. 1926
24	Meloche, Amé	8 juin 1901	25 juil. 1928
25	Puech, Léonard-Marie	8 nov. 1902	25 juil. 1928
26	Verville, Bernardin	8 mars 1901	30 sept. 1928
27	Bessette, Gérard-Marie	29 août 1904	29 juin 1929
28	Bonin, Dominique	1 juin 1902	29 juin 1929
29	Guilbault, Jules-M.	13 sept. 1898	29 juin 1929
30	Emond, Pacifique	3 avril 1902	29 juin 1930
31	Fournier, Joseph-Henri	27 juin 1904	29 juin 1930
32	Bellerose, Justin-M.	6 juil. 1903	29 juin 1941
33	Thivierge, Richard-Marie	6 avril 1906	5 juin 1932
34	Morin, Conrad-M.	17 mars 1906	24 juin 1932
35	Gervais, Gabriel-Joseph	20 nov. 1904	29 juin 1933
36	Fortier, Charles-Emile	1 juil. 1907	24 juin 1934
37	Gagnon, Maurice	11 fév. 1906	24 juin 1934
38	Lemieux, Sébastien-M.	25 juin 1905	24 juin 1934
39	Bellemare, Gustave	21 août 1907	29 juin 1936

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
40	RR.PP. Boisvert, Emmanuel	8 janv. 1909	29 juin 1936
41	Déziel, Julien	7 mars 1907	29 juin 1936
42	Blais, Hervé	27 avril 1908	29 juin 1936
43	Porter, Fernand	19 mars 1907	29 juin 1936
44	Zécevic, Séraphin	22 juil. 1911	13 mars 1937
45	Massé, Vivalde	4 mai 1907	29 juin 1937
46	Arcand, Césaire	22 juin 1906	5 juin 1938
47	Ducharme, René	26 juil. 1908	29 juin 1938
48	Fortier, Honorius	15 mai 1910	29 juin 1938
49	Lavoie, Achille-M.	19 oct. 1910	29 juin 1939
50	Poirier, Léandre	13 nov. 1912	29 juin 1939
51	Boisvert, Fulgence	2 juin 1913	29 juin 1940
52	Massé, Jogues	2 août 1911	29 juin 1941
53	Vandandaigue, Osias	21 janv. 1913	29 juin 1941
54	Beaubien, Richer-M.	16 mai 1916	11 avril 1943
55	Roberge, Zénon	3 mai 1915	18 juin 1944
56	Déry, Santès-Marie	2 mai 1916	28 juin 1946
57	Cullen, Brendan	18 mars 1913	29 juin 1946
58	Lupien, Joseph	13 déc. 1920	13 juin 1947
59	Baril, Hippolyte	5 nov. 1918	29 juin 1947
60	Bédard, Hilarin	20 juin 1922	29 juin 1950
61	Baril, Marie-Albert	25 sept. 1922	29 juin 1950
62	Gosselin, Liguori	6 mars 1923	29 juin 1950
63	Lessard, Evariste	17 oct. 1923	29 juin 1952
64	Paquin, Denis	7 oct. 1923	29 juin 1952
65	DeBrienne, Bernard	15 avril 1925	21 juin 1953
66	Sakalys, Rapheel	11 janv. 1926	21 juin 1953

Ordre des Frères prêcheurs (Dominicains), O. P.

Dans le diocèse depuis 1901

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	S.E.Mgr Duprat, Réginald	28 août 1877	4 fév. 1904
2	RR.PP. Richer, Albert-M.	30 oct. 1881	13 juin 1908
3	Casavant, André	19 juil. 1883	2 juil. 1911
4	Forest, M.-Ceslas	29 déc. 1885	2 juil. 1911
5	Charette, Raymond	15 juil. 1887	3 juil. 1915
6	Légaré, Marie-Joseph	9 janv. 1894	29 mai 1920
7	Voyer, Raymond-M.	12 sept. 1896	31 mai 1923
8	Charland, Thomas	31 mai 1900	5 avril 1924
9	Masson, Vincent	9 oct. 1900	5 avril 1924
10	Lachance, Louis	18 fév. 1899	3 mai 1925
11	Papillon, Antonin	17 août 1900	3 mai 1925
12	Bégin, M.-Dominique	31 janv. 1902	1 mai 1926
13	Leduc, Mannès	21 août 1902	15 avril 1928
14	Méthot, Georges-R.	1 nov. 1900	15 avril 1928
15	Bissonnette, Ange-M.	11 avril 1904	5 mai 1929
16	Lamarche, Antonin	20 janv. 1901	25 juil. 1929
17	Granger, Arthur	7 sept. 1903	14 juil. 1931
18	Régis, Louis-M.	8 déc. 1903	29 juil. 1931
19	Guillemette, André-Marie	6 avril 1907	1 fév. 1932
20	Desmarais, Marcel-M.	1 avril 1908	7 fév. 1932
21	Loiselle, Antonin	5 janv. 1908	9 juil. 1932
22	Laporte, Henri	17 fév. 1905	1 mai 1933
23	Paré, Gérard-M.	18 juil. 1906	1 mai 1933
24	Viau, Stanislas	4 janv. 1905	1 juil. 1933
25	Gagné, Augustin	8 sept. 1908	29 avril 1935
26	Gay, Louis-M.	8 avril 1909	29 avril 1935
27	Burgess, Raymond	5 août 1911	2 août 1936
28	Leclerc, Paul	6 juin 1905	2 août 1936
29	Mailloux, Noel	25 déc. 1909	11 juil. 1937
30	Pilon, Paul	11 août 1911	18 déc. 1937
31	St-Denis, Gérard-Albert	12 juil. 1913	1 mai 1938
32	Giguère, Raymond	19 sept. 1913	1 mai 1938
33	Leblanc, Marc-Aimé	17 sept. 1913	24 juin 1939
34	Audet, Thomas-André	11 août 1913	23 mars 1940
35	Lange, Maurice	24 janv. 1914	23 mars 1940
36	Boulay, Bertrand	14 mars 1913	23 mars 1940
37	Landry, Albert	2 fév. 1914	29 juin 1940
38	Lacroix, Benoît	8 sept. 1915	5 juil. 1941
39	Pharand, Paul-M.	19 fév. 1913	5 juil. 1941

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
40	RR.PP. Bradet, Henri-M.	19 oct. 1913	26 juin 1943
41	Mailhiot, Bernard	28 juil. 1915	26 juin 1943
42	Langevin, Ange-Augustin	22 nov. 1918	5 mai 1944
43	Gay, Laurent	29 nov. 1920	1 mai 1947
44	Blanchet, Gilles	5 août 1920	26 juin 1949
45	Brodeur, Raymond	2 avril 1924	16 avril 1950
46	Martin, Jérôme	16 mars 1921	14 avril 1950
47	Perreault, Aimon	14 sept. 1924	8 oct. 1950

Ordre des Servites de Marie, O. S. M.

Dans le diocèse depuis 1912

1	RR.PP. Vangelisti, Guillaume-Marie	9 juin 1883	26 juil. 1908
2	Prosperi, Aurelius Marie	7 mars 1886	14 août 1910
3	Maltempi, Benoit-Marie	3 oct. 1888	2 août 1914
4	Patriarchi, Ignace-Marie	11 avril 1892	11 juil. 1915
5	Bartolini, Jacques-Marie	25 fév. 1892	26 juin 1921
6	Lavigueur, Amédée-Marie	19 mars 1896	10 fév. 1935
7	Paradis, Henri-Marie	1 nov. 1899	26 mars 193(
8	Dubois, Bonfils-Marie	6 mars 1911	14 juil. 1935
9	Signorini, Pie-Marie	5 mars 1911	27 mars 193'
10	Alain, Paul-Marie	18 août 1918	15 août 1941
11	Valdiserra, Léonard-Marie	21 oct. 1914	8 avril 1939
12	Carrière, Stanislas-Marie	8 oct. 1914	15 août 1941
13	Pini, Alexandre-Marie	23 mai 1915	10 sept. 1939
14	Raffaelli, Pierre-Marie	1 mai 1919	5 juil. 1942
15	Lussier, Laurent-Marie	4 nov. 1917	24 juin 1943
16	Brault, Alexis-Marie	27 mars 1918	11 juil. 1943
17	De Palma, Gérard-Marie	15 janv. 1924	22 mai 1948
18	Fruchi, Bernardin-Marie	16 janv. 1919	23 janv. 1944
19	Giamperini, Venantius-Marie	16 juil. 1919	23 janv. 1944
20	Nincheri, Georgius-Marie	27 sept. 1920	26 mai 1945
21	Caunignani, Alexandre-Marie	19 mai 1921	5 avril 1947
22	Allard, François-X.-Marie	20 fév. 1926	12 fév. 1952

Ordre des Frères mineurs (Capucins), O.F.M.Cap.

Dans le diocèse depuis 1921

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Bonaventure	26 mars 1901	26 juin 1927
2	Victor	23 août 1897	2 juin 1928
3	Dominique	8 avril 1902	27 janv. 1929
4	Michel	25 juil. 1904	4 fév. 1934
5	Camille	18 juil. 1909	4 fév. 1934
6	Antonin-Marie	2 fév. 1909	11 oct. 1936
7	Philippe	8 avril 1912	31 oct. 1937
8	Marie-Antoine	25 oct. 1913	11 juin 1938
9	Alfred	24 déc. 1916	16 juin 1940
10	Yves	22 août 1910	16 juin 1940
11	Irénée	7 fév. 1916	16 juin 1940
12	Arthur	24 sept. 1914	22 juin 1941
13	Célestin	14 nov. 1915	19 juin 1943
14	Jean	30 sept. 1918	3 juin 1944
15	Cyrille	18 janv. 1919	3 juin 1944

Ordre des Pères de la Très-Sainte-Trinité, O. SS. T.

Dans le diocèse depuis 1924

1	RR.PP. Albert du S.-Coeur-de-Marie	5 août 1877	9 juin 1900
2	Antonin-de-l'Assomption	15 avril 1899	14 juin 1930
3	Pierre de la Nativité	9 fév. 1911	29 juin 1938
4	Laurent de la Passion	14 août 1911	2 fév. 1941
5	Germain de l'Immaculée-Conc.	16 août 1913	20 sept. 1941
6	André de Ste-Thérèse	8 fév. 1915	3 juin 1944
7	Louis-Marie des Anges	3 août 1920	15 sept. 1946
8	Gérard de la Trinité	30 déc. 1921	20 sept. 1947
9	Marcel de la Rédemption	26 fév. 1918	29 juin 1949
10	François de Saint-Paul	21 mai 1923	20 fév. 1949
11	Yves de St-Bernard	17 oct. 1924	5 fév. 1950
12	Guy de St-Maurice	11 déc. 1923	8 juil. 1950
13	Luc de Saint-Albert	23 déc. 1923	29 juin 1951
14	Conrad de Jésus	14 sept. 1925	22 sept. 1951
15	Rodrigue de Saint-Pierre	22 juil. 1925	29 juin 1952
16	Philémon-de-la-Nativité	21 déc. 1924	11 juil. 1953

Ordre des Frères Mineurs Conventuels, O.F.M.C.

Dans le diocèse depuis 1930

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Sell, Anselm	26 août 1887	15 fév. 1914
2	Debelt, Adalbert	11 sept. 1894	14 juin 1919
3	Kazmierczyk, Bernard	16 juin 1896	1 avril 1922
4	Miller, Damian	27 oct. 1900	10 juil. 1923
5	Baldyga, Frederick	19 oct. 1909	26 juin 1932
6	Horvath, Nicolas	22 nov. 1905	8 fév. 1933
7	Onderovsky, Fabian	1 mars 1908	26 mai 1934
8	Wolski, Vincent	5 déc. 1911	26 mai 1934
9	Dembeck, Joachim	26 fév. 1914	7 juil. 1940
10	Kolodzej, Alfred	6 mars 1914	19 juin 1943
11	Chevalier, Omer	10 fév. 1910	22 mai 1948

Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, O. M. I.

Dans le diocèse depuis 1841

1	RR.PP. Dubois, Napoléon	7 oct. 1879	17 juin 1905
2	Chabot, Honorius	13 janv. 1881	9 juin 1906
3	Francoeur, Athanase	22 juin 1882	13 juin 1907
4	Côté, Lévi	19 août 1882	7 août 1910
5	Verreault, Georges	27 avril 1885	10 juin 1911
6	Ménard, Azaric	22 fév. 1888	17 mai 1913
7	Desnoyers, Anthime	15 déc. 1883	17 juin 1916
8	Pépin, Pierre	4 juil. 1891	28 oct. 1913
9	Lussier, Barthélemy	17 mars 1892	20 déc. 1919
10	Ménard, Hervé	25 nov. 1893	24 déc. 1920
11	Richard, Elphège	20 mars 1894	17 déc. 1921
12	Lemieux, Edmond	3 mars 1898	23 déc. 1922
13	Normand, Arthur	16 juil. 1896	23 déc. 1922
14	Maillette, Antoni	31 oct. 1897	17 juin 1923
15	Laberge, Charles	14 avril 1896	17 juin 1923
16	Castonguay, Ernest	4 sept. 1896	17 juin 1923
17	Chartrand, Ange-Albert	10 août 1895	14 juin 1924
18	Morvan, Gabriel	15 sept. 1899	8 fév. 1925
19	Chênevert, Simon	17 juil. 1898	6 juin 1925
20	Villeneuve, Victor	7 déc. 1901	29 mai 1926
21	Benoît, Victorien	6 août 1902	17 sept. 1926
22	Moreau, Alcide	25 fév. 1902	2 juin 1928

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
23	RR.PP. Aubin, Fernand	4 janv. 1905	7 juil. 1929
24	Faucher, Emile	24 nov. 1895	3 mai 1930
25	Cournoyer, Rosario	25 nov. 1906	14 juin 1931
26	Tremblay, Laurent	6 mai 1905	14 juin 1931
27	Tremblay, Armand	29 juil. 1927	8 oct. 1931
28	LeBel, René	6 oct. 1902	15 mai 1932
29	Gobeil, Alonzo	19 juin 1905	19 juin 1932
30	Godbout, Léopold	21 mai 1904	19 juin 1932
31	Cossette, Victorien	17 fév. 1906	21 mai 1933
32	Ducharme, Sylvio	13 nov. 1909	21 mai 1933
33	Girard, Roméo	10 déc. 1904	21 mai 1933
34	De Longchamps, Ubald	16 mai 1905	21 mai 1933
35	Laferrière, Dorius	7 sept. 1905	21 mai 1933
36	Chamard, Paul	16 nov. 1909	24 juin 1934
37	Asselin, Pierre-Paul	29 juin 1910	24 juin 1936
38	Dion, Jean-Louis	2 mars 1908	24 juin 1935
39	Piché, André	19 août 1907	24 juin 1935
40	Larivée, Sylvio	25 oct. 1908	24 juin 1935
41	Tourigny, Maurice	13 juil. 1910	24 mai 1936
42	Sanschagrin, Albert	5 août 1911	24 mai 1936
43	Brunet, Maxime	26 avril 1912	11 juin 1936
44	Harel, Lorenzo	8 déc. 1910	24 juin 1936
45	Lajeunesse, J.-Berchmans	10 mars 1910	19 oct. 1936
46	Archambault, Roméo	16 juin 1910	23 mai 1937
47	Deschênes, Paul-Emile	26 déc. 1911	24 mai 1937
48	Girard, Paul-Emile	5 nov. 1909	13 juin 1937
49	Parent, Louis-Marie	12 juil. 1910	24 mai 1937
50	Gagnon, Roland	20 nov. 1911	24 juin 1937
51	Rousseau, Clément	20 juin 1915	11 juin 1938
52	Proulx, Fernand	10 nov. 1913	24 juin 1939
53	Bergeron, Raoul	16 déc. 1913	24 juin 1939
54	Barsalou, Robert	19 mars 1913	11 juin 1939
55	Thibault, Léopold	7 mars 1911	24 juin 1939
56	Matton, Hector	19 nov. 1912	9 juin 1940
57	Pelletier, Paul-Emil e	3 déc. 1915	21 sept. 1940
58	Pelletier, Joseph-Eugène	22 juin 1914	15 juin 1941
59	Piuze, Guy	6 mai 1915	15 juin 1941
60	Mathieu, Lionel	31 juil. 1909	28 fév. 1942
61	Gélinas, Rosaire-Bernard	6 oct. 1916	19 juin 1943
62	Chicoine, Jean-Paul	26 mars 1915	19 juin 1943
63	Leclerc, Majella	21 mai 1917	3 juin 1944
64	Jobin, Jean-Paul	16 juin 1916	3 juin 1944

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
65	Saint-Sauveur, Arthur	4 oct. 1920	17 juin 1945
66	Lapensée, Jean-Charles	19 déc. 1918	15 juin 1946
67	Legris, Roland	13 juin 1923	20 déc. 1947
68	Shank, Clément	5 avril 1918	7 juin 1952
69	Raby, Louis-de-Gonzague	17 juil. 1918	7 juin 1952
70	Gosselin, Yves	11 juil. 1925	7 juin 1952

Congrégation de Sainte-Croix, C. S. C.

Dans le diocèse depuis 1847

I — PROVINCE CANADIENNE

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Vanier, Elias	23 juin 1863	31 juil. 1887
2	Vanier, Philéas	19 oct. 1879	19 déc. 1903
3	Desrochers, Omer	17 déc. 1882	21 déc. 1906
4	Daoust, Eugène	2 sept. 1882	29 juin 1909
5	Papineau, Napoléon	24 oct. 1882	11 août 1909
6	Clément, Raymond	5 août 1883	16 juil. 1911
7	Perrier, Ernest	7 déc. 1884	28 juil. 1912
8	Perrier, Ulric	7 déc. 1884	28 juil. 1912
9	Bruneau, Guillaume	25 juil. 1886	27 juil. 1913
10	Charron, Alfred	18 mai 1886	8 août 1915
11	Charron, Charles	14 fév. 1889	16 juil. 1916
12	Clément, Godefroy	31 juil. 1892	16 juil. 1916
13	Plouffe, Jean-Baptiste	18 juil. 1890	17 sept. 1916
14	Morin, Hervé	16 mars 1889	29 juil. 1917
15	Grou, Armand	2 déc. 1892	29 juil. 1917
16	Lapalme, Laurent	16 déc. 1892	29 juil. 1917
17	Lapointe, Honoré	7 mai 1892	29 juil. 1917
18	Métivier, Joseph	28 juil. 1891	29 juil. 1917
19	Morel, Dollard	8 avril 1892	11 nov. 1917
20	Moreau, Léonidas	9 déc. 1891	20 déc. 1919
21	Deguire, Emile	25 déc. 1896	3 oct. 1920
22	Laliberté, Georges	12 mai 1897	23 avril 1922
23	Métivier, Alphonse	17 juin 1893	25 juil. 1922
24	de Montigny, Alphonse	16 fév. 1892	25 juil. 1922
25	Poitras, Jules	14 mai 1896	19 avril 1924
26	Ruel, Eugène	2 nov. 1896	19 avril 1924
27	Girard, Alphonse	10 oct. 1884	18 janv. 1925
28	Barbeau, Joseph	25 mai 1896	18 janv. 1925
29	Saint-Martin, Antonio	30 déc. 1896	18 janv. 1925
30	Benoît, Paul	11 sept. 1900	7 fév. 1926
31	Courtemanche, Henri	15 janv. 1897	7 fév. 1926
32	Parent, Laurent	25 juil. 1898	7 fév. 1926
33	Lavallée, Alfred	12 déc. 1899	3 avril 1926
34	Cousineau, Arthur	18 janv. 1902	23 janv. 1927
35	Michaud, Camille	30 mars 1897	23 janv. 1927
36	Rivest, Hospice	21 mai 1901	26 mai 1927
37	Boyer, Donat	30 juil. 1901	23 janv. 1927
38	Bergeron, Rosaire	31 oct. 1893	23 janv. 1927

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
39	RR.PP. Labonté, Elphège	29 nov. 1898	29 janv. 1928
40	Sauvé, Léo	17 mai 1899	29 juin 1928
41	Bleau, Albert	11 juin 1901	27 janv. 1929
42	Beaudoin, Paul-Emile	15 juin 1902	27 janv. 1929
43	Legault, Emile	29 mars 1906	29 juin 1930
44	Gouin, Elphège	19 avril 1904	25 janv. 1931
45	Goulet, Eugène	10 oct. 1903	25 janv. 1931
46	Houle, Paul-Emile	7 nov. 1905	24 janv. 1932
47	Guillotte, P.-E	17 oct. 1908	26 mars 1932
48	Péloquin, Laurier	17 août 1907	26 mars 1932
49	Aubé, Donat	14 mars 1903	29 janv. 1933
50	Gladu, Gaston	13 oct. 1906	29 janv. 1933
51	Bourgeois, Amédée	3 juin 1906	4 fév. 1934
52	Grégoire, Charles-Henri	6 avril 1908	2 fév. 1935
53	Laplante, Alfred	26 sept. 1903	2 fév. 1936
54	Racine, Emilien	14 juin 1905	2 fév. 1936
55	Moreau, Arthur	7 janv. 1907	2 fév. 1936
56	Langelier, Diomède	14 juin 1908	4 fév. 1934
57	Hotte, Paul-Emile	5 juil. 1909	2 fév. 1936
58	Bessette, Roger	21 sept. 1909	2 fév. 1936
59	Pouliot, J.-Aimé	21 oct. 1909	2 fév. 1936
60	Leduc, Adrien	18 janv. 1910	2 fév. 1936
61	LeDuc, Paul	13 fév. 1910	2 fév. 1936
62	Bergeron, Henri-Paul	20 mai 1911	2 fév. 1936
63	Legault, Joseph	24 mai 1912	2 fév. 1936
64	Bélanger, Gervais	22 avril 1910	31 janv. 1937
65	Denis, Raymond	29 juil. 1910	31 janv. 1937
66	Clément, Ubald	1 août 1910	31 janv. 1937
67	Lalande, Germain	22 mars 1911	31 janv. 1937
68	Bilodeau, Georges	20 avril 1904	22 mai 1937
69	Lepinay, Joseph	28 déc. 1911	22 mai 1937
70	Gagné, Joseph-Eugène	16 déc. 1907	30 janv. 1938
71	Larivière, Lionel	13 mars 1909	30 janv. 1938
72	Brassard, Elphège	5 oct. 1910	30 janv. 1938
73	Corbeil, Jean	24 janv. 1912	30 janv. 1938
74	Quenneville, René	14 nov. 1907	2 fév. 1935
75	L'Heureux, Marcel	25 juil. 1912	30 janv. 1938
76	Jarry, André	13 oct. 1910	29 janv. 1939
77	Guertin, Arthur	22 juil. 1911	29 janv. 1939
78	Gaboury, Jean-Marie	28 nov. 1912	29 janv. 1939
79	Lecavalier, Victor	17 mars 1913	29 janv. 1939
80	Lamoureux, Marcel	5 avril 1913	29 janv. 1939

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
81	RR.PP. Poisson, Pierre-M.	9 mai 1913	29 janv. 1939
82	Geoffrion, Edmour	5 nov. 1913	29 janv. 1939
83	Durand, Jean	14 janv. 1916	29 juin 1939
84	Brisebois, Léon	3 août 1912	29 juin 1939
85	Doublard, Emile	23 août 1912	29 juin 1939
86	Proulx, Fernand	4 déc. 1913	29 juin 1939
87	Sénécal, Henri-Paul	19 mai 1913	29 juin 1939
88	Bergevin, Raoul	14 sept. 1913	24 sept. 1939
89	Martin, P.-Aimé	11 fév. 1917	17 fév. 1940
90	Nadeau, Paul	19 avril 1912	15 juin 1940
91	Brien, Albert	7 janv. 1917	22 juin 1940
92	Cordeau, André	14 avril 1914	22 juin 1940
93	Plamondon, Marcel	22 juil. 1915	22 juin 1940
94	Smith, André	19 oct. 1913	22 juin 1940
95	Tétreault, Alphonse	26 juin 1914	22 juin 1940
96	Tétreault, Jean	21 août 1914	22 juin 1940
97	Legault, André	14 mars 1917	22 juin 1940
98	Fréchet, Léandre	30 sept. 1914	29 juin 1940
99	Lafond, Maurice	10 mai 1915	15 sept. 1940
100	Gendron, Gérard	8 juin 1915	15 sept. 1940
101	Gauthier, Roland	2 oct. 1915	15 sept. 1940
102	Lefort, Jacques	12 déc. 1916	7 juin 1941
103	Racine, Alfred	28 sept. 1914	7 juin 1941
104	Régnier, Paul-Emile	23 oct. 1911	7 juin 1941
105	Dupuis, Guillaume	3 nov. 1916	7 juin 1941
106	Baron, Léon	25 avril 1917	14 juin 1942
107	Bertrand, Guy	2 déc. 1918	14 juin 1942
108	Bessette, Emile	3 juin 1916	14 juin 1942
109	Charbonneau, Flavien	3 mars 1917	14 juin 1942
110	Millette, Jean	4 nov. 1913	14 juin 1942
111	Roger, Albert	31 mai 1915	14 juin 1942
112	Tremblay, Jean-Paul	19 janv. 1918	14 juin 1942
113	Bernard, Henri	18 mars 1919	13 juin 1943
114	Descary, Joseph	6 déc. 1918	13 juin 1943
115	Dion, Jean	3 nov. 1917	13 juin 1943
116	Fagnant, Aimé	5 sept. 1916	13 juin 1943
117	Arseneau, Armand	8 avril 1919	27 août 1944
118	Charland, Roland	6 mai 1919	27 août 1944
119	Trépanier, Philippe	30 mai 1916	23 déc. 1944
120	Brousseau, Roger	21 déc. 1917	29 juin 1945
121	Chevalier, Achille	16 janv. 1919	29 juin 1945
122	Lemaire, Raymond	18 mars 1918	29 juin 1945
123	Léonard, Maurice	25 mai 1917	29 juin 1945
124	Tétreault, Charles-Yvon	8 oct. 1920	2 fév. 1946
125	Langlais, Jacques	8 juil. 1921	2 fév. 1946

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
126	RR.PP. Larouche, Conrad	1 janv. 1920	29 juin 1946
127	Campeau, Jean	4 nov. 1921	2 fév. 1947
128	Legault, Rémi	7 juin 1921	29 juin 1947
129	Chicoine, Jean-Marc	13 avril 1921	2 fév. 1946
130	**Brunet, Marcel**	10 janv. 1922	20 déc. 1947
131	Clément, René	31 août 1923	20 déc. 1947
132	Giroux, Raymond	24 sept. 1920	6 juin 1948
133	Daigle, Edouard	3 janv. 1922	6 juin 1948
134	Beaudoin, Marcel	31 mai 1922	6 juin 1948
135	Melançon, André	13 août 1920	15 août 1946
136	Descheneaux, Marcel	18 mars 1921	2 fév. 1947
137	Germain, Pierre	10 juin 1923	20 déc. 1947
138	Desjardins, Maurice	22 fév. 1923	18 déc. 1948
139	Jean, Roméo	7 fév. 1923	18 déc. 1948
140	Lefebvre, Jean	17 sept. 1924	19 déc. 1948
141	Arbour, Marcel	21 fév. 1921	3 avril 1943
142	Patenaude, Emile	1 nov. 1922	11 juin 1949
143	Grondin, Victor	21 juil. 1921	19 juin 1949
144	Allard, Cléomen	18 oct. 1922	26 juin 1949
145	Simard, Denis	13 fév. 1923	25 sept. 1949
146	Trottier, Aimé	13 avril 1923	24 sept. 1949
147	Croteau, Rosaire	19 avril 1923	11 juin 1949
148	Castonguay, Jean-Pierre	31 déc. 1923	29 juin 1950
149	Choquette, Jacques	16 juin 1925	29 juin 1950
150	Gagnon, Fernand	6 avril 1925	23 déc. 1950
151	Gauvin, René	14 avril 1925	23 déc. 1950
152	Charbonneau, Paul-Eugène	15 déc. 1925	23 déc. 1950
153	Gagnon, Gérard	3 mars 1921	23 déc. 1950
154	Lalonde, Marcel	3 juin 1926	23 déc. 1950
155	Vézina, Jean	3 juin 1925	19 juin 1951
156	Carrière, Maurice	1 juin 1921	19 juin 1951
157	Nadeau, Charles	15 avril 1923	19 juin 1951
158	Brissette, Marcel	1 janv. 1924	22 déc. 1951
159	Boudreau, Geo.-Emile	28 sept. 1927	20 déc. 1952
160	Côté, Bernard-Marie	12 janv. 1929	20 déc. 1952
161	Richer, Jean-Guy	20 sept. 1926	21 déc. 1952
162	Laferrière, J.-Claude	31 janv. 1927	21 déc. 1952
163	Lavallée, Gérard	7 mars 1928	21 déc. 1952
164	Payette, Maurice	16 janv. 1928	27 déc. 1952
165	Laporte, Gérard	12 mars 1926	29 juin 1953
166	Masse, André-M.	19 juin 1926	29 juin 1953

Congrégation de Sainte-Croix, C. S. C.

II — VICE-PROVINCE ANGLO-CANADIENNE

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Kearney, Thomas	12 avril 1880	31 juil. 1910
2	Murphy, Harold	28 oct. 1899	23 janv. 1927
3	McGinnis, William F.	28 nov. 1903	25 janv. 1931
4	Hennessey, Thomas	21 janv. 1909	2 fév. 1935
5	Toner, Arnold	4 juin 1915	15 sept. 1939
6	Waugh, R. O'Brien	17 avril 1914	24 juin 1951

Institut des Clercs de Saint-Viateur, C. S. V.

Dans le diocèse depuis 1847

1	RR.PP. Hamelin, Marie-Hervé	2 juil. 1878	28 août 1904
2	Gauthier, Alphonse	4 avril 1886	25 mars 1914
3	Martineau, Edouard	20 mars 1893	9 juil. 1916
4	Duhamel, Joseph	1 déc. 1886	13 janv. 1918
5	Asselin, Jean-Baptiste	21 janv. 1892	7 mars 1920
6	Gauthier, Lorenzo	12 juil. 1892	7 mars 1920
7	Senécal, Wilfrid	2 mars 1896	11 mars 1922
8	Lavallée, Irénée	28 mai 1898	15 mars 1924
9	Crevier, J.-Elias	20 déc. 1895	7 mars 1925
10	Lefebvre, Ls-Philippe	22 août 1899	7 mars 1925
11	Bourbeau, Moïse	17 avril 1895	7 juin 1925
12	Guilbault, Fernand	22 déc. 1901	12 mars 1927
13	Paquin, Joseph	9 oct. 1898	3 mars 1928
14	Lefebvre, Ls-Joseph	23 oct. 1899	3 mars 1928
15	Deschamps, Chs-Emile	5 mai 1902	3 mars 1928
16	Sylvestre, Alphonse	15 déc. 1904	23 fév. 1929
17	Lefebvre, Eucher	28 oct. 1905	20 fév. 1932
18	Tcheng, Paul	21 janv. 1906	31 juil. 1932
19	Auger, Charles	3 sept. 1904	24 fév. 1934
20	Prud'homme, François	16 juin 1910	24 fév. 1934
21	Desrosiers, Albert	24 sept. 1907	16 mars 1935
22	Morin, Armand-J.	20 avril 1909	8 mars 1936
23	Gibeault, Sylvio	12 juin 1906	6 juin 1936
24	Paiement, Anthime	18 août 1906	6 juin 1936
25	Ladouceur, Philippe	9 janv. 1909	22 mai 1937
26	Monette, Maurice	13 nov. 1911	22 mai 1937

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
27	Thauvette, Léo	26 déc. 1912	22 mai 1937
28	Berthiaume, Eudore	29 déc. 1909	24 avril 1938
29	Morin, Gérard	26 juin 1911	24 juil. 1938
30	Cholette, Lauréat	13 avril 1907	3 juin 1939
31	De Blois, Etienne	23 nov. 1910	3 juin 1939
32	Goulet, Jean-René	23 août 1913	3 juin 1939
33	Lefebvre, Lionel	4 nov. 1913	3 juin 1939
34	Gagné, Gérard	2 août 1914	16 juin 1940
35	Pinard, Adrien	14 fév. 1916	16 juin 1940
36	deGrandpré, Marcel	12 mai 1917	16 juin 1940
37	Labarre, Lionel	30 juin 1909	21 juin 1942
38	Gauthier, Louis	22 juin 1913	21 juin 1942
39	Cypihot, Jean	16 juil. 1913	21 juin 1942
40	Dulong, Lucien	10 déc. 1917	18 juin 1944
41	Jacob, Léonce	25 mai 1917	17 juin 1945
42	Raymond, Jean-Jacques	29 juin 1918	17 juin 1945
43	Pigeon, Jean-Réal	17 déc. 1920	17 juin 1945
44	Telmosse, Edmond	31 oct. 1918	30 mai 1946
45	Daoust, Roger	2 oct. 1920	30 juin 1946
46	Foucreault, Léonard	10 sept. 1919	22 déc. 1946
47	Griffin, Georges	21 mars 1920	31 mai 1947
48	Dumais, Paul	24 avril 1922	8 juin 1947
49	Madgin, Réal	14 avril 1919	22 mai 1948
50	Richard, Paul-Emile	6 nov. 1919	4 juil. 1948
51	Campbell, Rolland	15 nov. 1915	26 déc. 1948
52	Comeau, Marcel	5 sept. 1924	12 juin 1949
53	Laurier, Denis	30 avril 1920	3 juin 1950
54	L'Ecuyer, Gaston	18 nov. 1920	3 juin 1950
55	Bourassa, Joseph	6 août 1922	3 juin 1950
56	Doucet, Gilbert	11 déc. 1923	3 juin 1950
57	Genest, Marie-Joseph	19 août 1920	23 déc. 1950
58	Beaupré, Viateur	12 mars 1923	23 déc. 1950
59	Chaussé, Jean	3 sept. 1923	23 déc. 1950
60	Hart, Maurice	11 janv. 1923	7 juin 1952
61	Legault, Rosaire	8 déc. 1926	14 mai 1953
62	Sainte-Marie, Louis	23 août 1925	30 mai 1953

Congrégation du T.-S.-Rédempteur (Rédemptoristes), C. SS. R.

Dans le diocèse depuis 1881

I — PROVINCE CANADIENNE

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Journault, Emile	8 avril 1886	4 juin 1913
2	Parrot, Etienne	21 oct. 1889	23 sept. 1916
3	Levack, David	15 août 1895	19 fév. 1921
4	Dubé, Isidore	21 janv. 1896	23 sept. 1922
5	Jeannotte, Adrien	30 sept. 1900	29 sept. 1924
6	Pelchat, Donat	1 mars 1898	28 août 1926
7	Pelletier, Thomas	6 oct. 1900	29 août 1926
8	Létourneau, Geo.-Henri	18 juin 1900	21 août 1927
9	Rouleau, Armand	20 janv. 1901	8 sept. 1928
10	Gignac, Oliva	18 sept. 1904	24 août 1930
11	Bélanger, Ls-Philippe	3 mars 1907	21 août 1932
12	Rondeau, Ovila	8 juil. 1907	21 août 1932
13	Damphousse, Maurice	9 juil. 1910	24 juin 1939
14	Lambert, Jacques-Aimé	30 nov. 1914	23 juin 1940
15	Lemire, Georges	25 mars 1913	22 juin 1941
16	Rivard, Georges-Marie	13 déc. 1915	19 juin 1943
17	Morin, Laurent	4 mai 1917	24 juin 1944
18	Proulx, Clément	14 janv. 1916	24 juin 1944
19	Hudon, Louis-Nazaire	2 mars 1917	23 juin 1946

Congrégation du T.-S.-Rédempteur (Rédemptoristes), C. SS. R.

II — PROVINCE ANGLO-CANADIENNE

1	RR.PP. O'Hare, Peter	6 mars 1880	4 sept. 1910
2	Knapik, Joseph	31 août 1885	11 sept. 1911
3	Coll, Denis	20 août 1886	18 juin 1914
4	O'Sullivan, Daniel	11 oct. 1890	13 juin 1917
5	Murphy, Timothy	20 mars 1890	17 mai 1918
6	Kearney, Francis	4 mai 1892	17 mai 1918
7	McGuire, Henry	5 août 1894	18 juin 1922
8	Dwyer, James	2 juin 1900	13 juin 1926
9	Bennett, John	1 mai 1901	13 juin 1926
10	Kelly, Arthur	1 janv. 1899	19 juin 1927
11	McElligott, Cornelius	7 août 1903	24 juin 1928
12	McElhinney, Walter	21 juil. 1902	16 juin 1929
13	Fisher, Paul	8 déc. 1905	16 juin 1929
14	Murphy, William	8 mai 1901	14 juin 1931
15	Baldwin, Edward	7 mai 1909	18 juin 1939
16	Davis, James	14 oct. 1926	18 juin 1950

Compagnie de Marie (Pères missionnaires), S. M. M.

Dans le diocèse depuis 1894

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Besnard, Joseph	23 juil. 1883	24 sept. 1910
2	Jalbert, Pierre	8 sept. 1890	28 oct. 1913
3	Michaud, Armand	10 oct. 1888	20 juil. 1915
4	Raymond, Antonio	3 janv. 1891	17 juin 1916
5	Latour, Alcide	4 août 1896	24 fév. 1923
6	Campbell, Hector	3 mai 1898	24 fév. 1923
7	Thériault, Diomède	12 mars 1900	15 mars 1924
8	Dufresne, Charles	30 sept. 1898	7 mars 1925
9	Sauvé, Osias	15 avril 1889	7 mars 1925
10	Morin, Emile	9 oct. 1900	2 fév. 1929
11	O'Shaughnessy, Charles	4 nov. 1907	7 fév. 1932
12	Dubuc, Lucien	24 mars 1908	8 juil. 1934
13	Laframboise, Alphonse	22 nov. 1906	20 fév. 1937
14	D'Amours, Claude	8 sept. 1916	17 fév. 1940
15	Lebel, Louis-Ph.	3 sept. 1914	28 fév. 1942
16	Racine, Wilfrid	25 oct. 1915	20 fév. 1943
17	Philibert, Lucien	29 juil. 1920	16 mars 1946
18	Perrier, Onil-M.	7 fév. 1928	8 mars 1952

Congrégation du Très-Saint-Sacrement, S. S. S.

Dans le diocèse depuis 1890

1	RR.PP. Vincent, Albert	7 avril 1883	23 nov. 1913
2	Gélinas, Olivier	21 mars 1891	18 mai 1918
3	Boismenu, Léo	4 avril 1891	1 fév. 1919
4	Picher, Lorenzo	20 nov. 1892	1 fév. 1920
5	Ste-Marie, Henri	19 mai 1892	23 janv. 1921
6	Laneuville, Ena	29 oct. 1894	28 janv. 1923
7	Loubier, Adolphe	8 août 1895	9 sept. 1923
8	Brissette, Georges	13 sept. 1897	14 juin 1924
9	Lanoie, Alphonse	13 avril 1899	29 janv. 1928
10	Bergeron, Adrien	2 nov. 1901	2 fév. 1930
11	Legault, Albert	8 juin 1902	2 fév. 1930

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
12	Fortin, Henri	2 avril 1905	29 juin 1931
13	Roy, Léandre	15 déc. 1905	26 juin 1932
14	Milot, Bernard	31 déc. 1899	26 juin 1932
15	Clavet, Fernand	20 avril 1909	29 juin 1937
16	Bisson, Bernard	27 janv. 1910	2 fév. 1936
17	Pérusse, Roger	28 sept. 1910	2 fév. 1936
18	Lemay, André	15 mars 1908	7 mars 1936
19	Audet, Louis-Philippe	17 nov. 1909	29 juin 1938
20	Bérubé, Jean-François	26 oct. 1910	29 juin 1938
21	Meek, Henri	17 déc. 1911	23 déc. 1939
22	Filion, Gabriel	24 déc. 1911	29 juin 1940
23	Godard, Robert	4 août 1913	29 juin 1942
24	Provencher, Emile	19 juin 1915	4 juil. 1943
25	Dufresne, Gérard	14 mars 1916	29 juin 1945
26	Constantin, Georges	19 mai 1918	29 juin 1945
27	Flamand, Armand	26 sept. 1918	29 juin 1946
28	Bussières, Edouard	29 sept. 1920	2 fév. 1947
29	Bélanger, Antonio	15 avril 1919	2 fév. 1948
30	Bourbonnais, Gaétan	11 sept. 1922	27 fév. 1949
31	Gauthier, Jacques	28 fév. 1922	25 mars 1950

Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, S. V. P.

Dans le diocèse depuis 1908

1	RR.PP. Francoeur, Albert	26 mai 1903	19 sept. 1927
2	Chevalier, Lucien	17 oct. 1915	29 juin 1943

Basiliens de Saint-Sauveur, B. S. S.

Dans le diocèse depuis 1911

1	R. P. Talge, Bichara	20 mars 1878	25 mars 1905

Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie, P. S. M.

Dans le diocèse depuis 1926

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Despins, Emile	31 juil. 1898	14 juin 1924
2	Hainault, Albert	9 nov. 1902	19 juil. 1936
3	Nicoud, Camille	14 juil. 1914	12 mars 1944
4	Gauthier, René	26 août 1918	20 juin 1948

Missionnaires du Sacré-Cœur, M. S. C.

Dans le diocèse depuis 1927

1	RR.PP. Fortier, Joseph	19 mai 1896	15 août 1923
2	Caron, William	28 mai 1898	15 août 1923
3	Caron, Xavier	12 nov. 1903	9 août 1931
4	Leclerc, Giovanni	14 sept. 1912	30 juil. 1939
5	Giasson, Benoît	11 nov. 1915	28 juin 1942

Prêtres du Sacré-Coeur de Jésus, S.C.J.

Dans le diocèse depuis 1936

1	RR.PP. Walters, Jean	3 mai 1900	20 juil. 1930
2	Koens, Adrien	15 juin 1917	29 juin 1944
3	Bentvetsen, Antoine	31 déc. 1916	18 juil. 1943

Congrégation du Saint-Esprit, C. S. Sp.

Dans le diocèse depuis 1943.

1	RR.PP Poisson, Adolphe	11 août 1887	8 déc. 1913
2	Danis, Antonio	12 déc. 1900	19 juin 1924
3	Andlauer, Eugène	13 oct. 1902	28 oct. 1928
4	Taché, Louis	24 juil. 1905	22 déc. 1928
5	Michaud, Lucien	19 juin 1907	2 oct. 1932
6	Gagnon, Philippe	6 juil. 1909	25 juil. 1935
7	Vaillancourt, Laurent	2 mai 1908	3 oct. 1937
8	Soucy, Antoine	1 fév. 1915	19 mars 1943
9	Vigneault, André	23 avril 1920	21 sept. 1946

Congrégation de la Fraternité Sacerdotale

Dans le diocèse depuis 1951

	NOMS	NAISSANCE	ORDINATION
1	RR.PP. Dubé, J.-Omer	12 mai 1880	27 déc. 1905
2	Renuart, Jean	29 janv. 1908	1 oct. 1933
3	Touchette, Albert	18 août 1909	29 juin 1939
4	Mercier, Amédée	11 sept. 1912	13 sept. 1942
5	Dubé, J.-Baptiste	16 déc. 1908	2 fév. 1941

Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu

Dans le diocèse depuis 1926

1	R. P. Viens, Exupère	19 sept. 1913	1 juil. 1947

Prêtres de Notre-Dame-de-Sion, P.D.S.

Dans le diocèse depuis 1952

1	RR.PP. Calliari, Lino	24 juin 1909	29 juin 1934
2	Sabia, Francisco	1 oct. 1922	8 déc. 1950
3	Salgado, Astor	8 oct. 1925	8 déc. 1951

Institut Missionnaire de la Consolata, I.M.C.

Dans le diocèse depuis 1952

1	RR.PP. Gaudissard, Giovanni	9 juin 1905	1 nov. 1932
2	Bonaudo, Giuseppe	14 nov. 1910	29 juin 1933
3	Azzolini, John Walmer	21 déc. 1919	18 juin 1944
4	Zabotti, Giovanni	14 déc. 1922	20 juin 1948
5	Valperga, Georges	9 août 1924	29 juin 1948
6	Rasetto, Bartolomeo	26 fév. 1925	25 juin 1950

Missionnaires de N.-D. de La Salette

Dans le diocèse depuis 1953

1	RR.PP. Dutil, Alphonse	13 août 1896	24 juil. 1927
2	Lemoine, René-M.	24 déc. 1920	31 mai 1947
3	Mills, Eugène	27 oct. 1914	12 oct. 1941

II

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

(1954)

I — 1° Les prières des Quarante-Heures doivent être faites solennellement chaque année, dans toutes les paroisses, aux jours fixés dans la liste officielle. On ne peut en changer la date sans recourir à la Chancellerie.

2° La messe d'ouverture des Quarante-Heures ne doit point commencer après neuf heures le matin, ni la messe de clôture avant neuf heures de l'avant-midi.

3° On ne peut omettre l'adoratoin de nuit sans une permission de l'Ordinaire. Art. 172. (Synode).

II — Dans les églises paroissiales, il est permis de célébrer une messe l'après-midi ou le soir, le deuxième jour des Quarante-Heures. Cette permission ne vaut jamais pour le dimanche. Art. 162.

III — Les indulgences accordées à l'occasion de l'exposition solennelle des Quarante-Heures sont les suivantes:

a) Indulgence de 15 ans pour chaque visite, faite d'un coeur contrit, au Saint-Sacrement exposé avec récitation de 6 Pater, Ave, Gloria, dont l'un aux intentions du Souverain Pontife.

b) Indulgence plénière, une fois le jour, à ceux qui, s'étant confessés et approchés de la Sainte-Table, visitent le Saint-Sacrement exposé et récitent ces mêmes prièees.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

JANVIER

Vendredi 1 — Chapelle des Carmélites.
Dimanche 3 — Sainte-Darie.
Mardi 5 — Hôpital Sainte-Justine.
— Christ-Roi.
Jeudi 7 — La Visitation.
Samedi 9 — Externat Classique Sainte-Croix.
Lundi 11 — Collège Notre-Dame-des-Neiges.
Mercredi 13 — Collège Laval (Saint-Vincent-de-Paul).
Vendredi 15 — Mont-Saint-Louis.
Dimanche 17 — Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie
Mardi 19 — Sourdes-Muettes. (maison-mère).
Jeudi 21 — Pensionnat Sainte-Rose.
Vendredi 22 — Pensionnat Hochelaga.
Samedi 23 — Saint-Brendan
— Saint-Pierre-Apôtre.
— Pensionnat du Sacré-Coeur (Slt-au-Récollet)
Lundi 25 — Villa-Maria.
Mercredi 27 — Marianopolis College.
— Pens. Congrégation de N.-D. (Pointe-Claire)
Vendredi 29 — Pensionnat l'Assomption.
Dimanche 31 — Petites Filles de Saint-Joseph (m.-mère).

FÉVRIER

Mardi 2 — Hospice Gamelin.
Jeudi 4 — Pensionnat Notre-Dame-de-Sainte-Croix.
Samedi 6 — Saint-Anselme.
— Sainte-Jeanne d'Arc.
— Saint-Antoine.
Dimanche 7 — Saint-Jacques.
— Institut Pédagogique (C. N.-D.).
Mardi 9 — Srs de la Présentation de Marie (V. LaSalle).
Jeudi 11 — Hôtel-Dieu.
— Juvénat des Frères Maristes.
Samedi 13 — Saint-Germain.
— Saint-Joseph de Mont-Royal.
Dimanche 14 — Orphelinat de la Providence (N.-D.-de-Grâce)

Mardi 16 — Noviciat des FF. des Ecoles chrét. (Mt LaS.)
Jeudi 18 — Collège de Saint-Laurent.
— Séminaire de Sainte-Croix.
Samedi 20 — Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney.
— Sainte-Cécile.
— Sainte-Madeleine.
Dimanche 21 — Collège Jean-de-Brébeuf.
Mardi 23 — Orphelinat Saint-Arsène.
Jeudi 25 — Juvénat des FF. de l'Inst. chrétienne (Oka).
Samedi 27 — L'Immaculée-Conception
— Notre-Dame-Auxiliatrice.
Dimanche 28 — Notre-Dame.
— Congrégation Notre-Dame (Maison-mère).

MARS

Mardi 2 — Dames du Sacré-Coeur (rue Atwater).
Mercredi 3 — Ecole Normale (Cong. de Notre-Dame).
Jeudi 4 — Pensionnat Sainte-Catherine.
Samedi 6 — Saint-Jean-Damascène.
Dimanche 7 — Saint-Ambroise.
— Notre-Dame-de-Lourdes.
— Holy Family.
Mardi 9 — Saint-Herménégilde.
— Sainte-Marie (Polonais).
Jeudi 11 — Sainte-Geneviève.
Samedi 13 — Frères de Saint-Gabriel (Slt-aux-Récollets).
— Couvent de la Pointe-aux-Trembles.
Lundi 15 — Notre-Dame-de-Liesse.
Mercredi 17 — Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies).
Vendredi 19 — Collège Loyola.
Dimanche 21 — Notre-Dame-des-Neiges.
Mardi 23 — Séminaire des Missions Etrangères.
Jeudi 25 — Sainte-Anne-de-Bellevue.
Samedi 27 — Saint-Joseph-de-Bordeaux.
Dimanche 28 — Saint-Sauveur (Syriens)
— Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort.
Mardi 30 — Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

AVRIL

Jeudi 1 — Collège Saint-Viateur (Montréal Nord).
Samedi 3 — N.-D.-du-Sacré-Coeur (Ville La Salle)
Dimanche 4 — Saint-Victor..
Mardi 6 — Soeurs de Miséricorde (Rosemont).
Jeudi 8 — Noviciat des Pères Jésuites.
Vendredi 9 — Saints-Martyrs-Canadiens.
Samedi 10 — Saint-Antonin
— Saint-Jean.
— Notre-Dame-du-Foyer.
Lundi 12 — Saint-Bernardin.
Dimanche 18 — Saint-Barnabé.
Mardi 20 — Noviciat des Frères de Sainte-Croix.
Jeudi 22 — Sainte-Bernadette.
Vendredi 23 — Académie Roussin.
Samedi 24 — Saint-Denis.
— Notre-Dame-du-Bon-Conseil (St. Mary's).
Lundi 26 — Saint-Mathieu.
Mercredi 28 — Saint-Philippe.
Vendredi 30 — Coeur Immaculé de Marie.

MAI

Samedi 1 — Sainte-Cunégonde.
— Saint-Marc.
Dimanche 2 — Sainte-Clotilde.
Mardi 4 — Pointe-Claire.
Jeudi 6 — Saint-Pierre-aux-Liens.
Samedi 8 — Saint-Clément.
Dimanche 9 — Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.
Mardi 11 — Asile de la Providence.
Jeudi 13 — Lachenaie.
Samedi 15 — Saint-Raphaël.
— Saint-Arsène.
Dimanche 16 — Saint-Raymond.
Mardi 18 — Notre-Dame-de-la-Garde.
Jeudi 20 — Saint-Jean-de-Matha.
Samedi 22 — Saint-Paul-de-la-Croix.

Dimanche 23 — Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.
— Saint-Boniface.
Mardi 25 — Séminaire de Philosophie.
Jeudi 27 — Grand Séminaire
Vendredi 28 — Ascension of Our Lord.
Samedi 29 — Pensionnat de Dorval.
— Saint-Kevin.
Lundi 31 — Saint-Albert-le-Grand.

JUIN

Mercredi 2 — Saint-Paul-l'Ermite.
Vendredi 4 — Saint-Roch.
Dimanche 6 — Sainte-Claire (Tétreaultville).
Mardi 8 — L'Assomption.
Jeudi 10 — Saint-François-de-Sales.
Samedi 12 — Notre-Dame-del-Carmine.
Lundi 14 — Soeurs Marie-Réparatrice (rue Mt-Royal).
Mercredi 16 — Notre-Dame-du-Saint-Sacrement.
Vendredi 18 — Soeurs de la Providence (Maison-mère).
Dimanche 20 — Saint-Etienne.
Mardi 22 — Petites Soeurs des Pauvres.
Jeudi 24 — Maison de Lorette
Vendredi 25 — Oratoire Saint-Joseph.
Samedi 26 — La Trappe.
Lundi 28 — Saint-Joseph-du-Lac.
Mercredi 30 — Noviciat des Pères Blancs.

JUILLET

Vendredi 2 — Franciscaines de Marie (rue Laurier).
Dimanche 4 — Oka. [V. LaSalle).
Mardi 6 — Noviciat des Petites Soeurs de l'Assomption
Jeudi 8 — Hospice Saint-François-Solano.
Samedi 10 — Réparatrices du Divin-Coeur (Pte-aux-Tr.)
Lundi 12 — Providence Saint-Vincent-de-Paul.
Mercredi 14 — Soeurs du Bon-Pasteur (Maison Provinciale)
Vendredi 16 — Noviciat des Srs de Marie-Réparatrice.
Dimanche 18 — Saint-Conrad.

Mardi 20 — Hospice Morin.
Jeudi 22 — Hôp.S.-Joseph des Convalescentes (rue Berri)
Samedi 24 — Charlemagne.
Lundi 26 — Foyer de Charité.
Mercredi 28 — Strathmore.
Vendredi 30 — Saint-Gérard-Majella.

AOÛT

Dimanche 1 — Saint-Laurent.
Mardi 3 — Chapelle des Pères Franciscains.
Jeudi 5 — Saint-Agapit.
Vendredi 6 — Srs de l'Imm.-Conception (Maison-mère).
Samedi 7 — Soeurs de Miséricorde (Maison-mère).
Mercredi 11 — Oblates Francisc. de St-Joseph (Bordeaux)
Vendredi 13 — Soeurs Dominicaines du Rosaire.
Dimanche 15 — Chapelle de la Réparation.
— Sainte-Germaine Cousin.
Mardi 17 — Saint-Nazaire.
Jeudi 19 — Repentigny.
Samedi 21 — Hospice Sainte-Brigide.
Lundi 23 — Saint-Théophile.
Mercredi 25 — Dorval.
Vendredi 27 — Bon-Pasteur (Laval-des-Rapides).
Dimanche 29 — Saint-Joseph de Montréal.
Mardi 31 — Sacré-Coeur (L'Abord-à-Plouffe).

SEPTEMBRE

Jeudi 2 — Saint-Christophe.
Samedi 4 — Sacré-Coeur (Hochelaga).
— Saint-Malachie.
Dimanche 5 — Saint-Georges.
— Saint-Casimir.
Mardi 7 — Saint-François-Solano.
Jeudi 9 — Sainte-Marguerite-Marie.
Samedi 11 — Saint-Jean-Berchmans
— Chapelle des Chinois.
— Saints Cyrille et Méthode.

Dimanche 12 — Saint-Vincent-Ferrier.
Mardi 14 — Saint-Barthélemy.
Jeudi 16 — Sainte-Philomène.
Samedi 18 — Saint-Alphonse-d'Youville
— Sainte-Dorothée.
Dimanche 19 — Saint-Henri.
Mardi 21 — Saint-Dominique.
Jeudi 23 — Notre-Dame-de-la-Merci (Mtl-Nord).
Samedi 25 — Saint-Eusèbe
— Saint-Martin.
— Saint-Jean-Baptiste.
— Saint-Edouard.
— Saint-Thomas-d'Aquin.
— La Nativité.
— Saint-Augustin (Montréal).
Dimanche 26 — Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.
Mardi 28 — Saint-Mathias.
Jeudi 30 — Sainte-Catherine.

OCTOBRE

Vendredi 1 — Resurrection of Our Lord.
Samedi 2 — Saint-Stanislas.
— Annunciation (Ville Mt-Royal).
Dimanche 3 — Holy Cross.
— Saint-Charles.
Mardi 5 — Saint-François d'Assise.
Jeudi 7 — Notre-Dame-de-Grâce.
Vendredi 8 — Sainte-Brigide.
Dimanche 10 — Saint-Paul.
— Notre-Dame-de-la-Défense.
— Notre-Dame-de-la-Paix.
— Saint-Enfant-Jésus (Pte-aux-Trembles).
Mardi 12 — Soeurs de Sainte-Anne (Maison-mère).
Jeudi 14 — Sainte-Rose.
Samedi 16 — Saint-Nicolas d'Ahuntsic.
— Sainte-Agnès.
— Très-Saint-Sacrement (Lachine).
Dimanche 17 — Sainte-Madeleine-Sophie.
— Saint-Gabriel.
— St. Thomas More.

Mardi 19 — Saint-Thomas-Apôtre.
Jeudi 21 — Saint-Sulpice.
Vendredi 22 — Saint-Louis-de-France.
Samedi 23 — Soeurs de Miséricorde (rue Dorchester).
Dimanche 24 — Saint-Enfant-Jésus.
— Saint-Jean-de-la-Croix.
— Saint-Léon.
Mardi 26 — Sainte-Maria Goretti.
Jeudi 28 — Sainte-Anne (Montréal).
Vendredi 29 — Très-Saint-Rédempteur.
— Très-Saint-Nom-de-Jésus (Montréal).
Samedi 30 — Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus).
— Saint-Louis-de-Gonzague.
— Saint-Pierre-Claver.
— Hôpital Christ-Roi (Verdun).
Dimanche 31 — Saint-Zotique et toutes les églises et chapelles.

NOVEMBRE

Mardi 2 — Saint-Eustache.
Jeudi 4 — Saint-Vital.
Samedi 6 — Saint-Patrice.
— Saint-Willibrord.
Dimanche 7 — Saint-Vincent-de-Paul (Montréal).
Mardi 9 — Ile Bizard.
Jeudi 11 — Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.
Samedi 13 — Saint-Irénée.
— Saint-Michel.
Dimanche 14 — Saint-Viateur.
Mardi 16 — Sainte-Elisabeth.
Jeudi 18 — Notre-Dame-des-Anges (Cartierville).
Samedi 20 — Gésu.
— Saint-Aloysius.
Dimanche 21 — Notre-Dame-des-Hongrois.
— Notre-Dame-du-Bois-Franc.
— Notre-Dame-du-Rosaire.
Mardi 23 — Sainte-Trinité (Polonais).
— Saint-Bernard.
— Maison Providence (S.-V.-de-Paul).
Jeudi 25 — Couvent de Lachine.

Samedi 27 — Saint-Elzéar.
Dimanche 28 — La Basilique.
— Notre-Dame-des-Victoires
Mardi 30 — Refuge N.-D.-de-la-Merci.

DÉCEMBRE

Jeudi 2 — Couvent de Saint-Laurent.
Samedi 4 — Sourds-Muets.
Lundi 6 — Noviciat des Soeurs de l'Imm.-Conception
Mercredi 8 — Soeurs Grises (Maison-mère).
Vendredi 10 — Saint-Jean-de-Dieu.
Dimanche 12 — Scolasticat N.-D.-de-Sainte-Croix.
Mardi 14 — Institut Nazareth.
Jeudi 16 — Retraite Saint-Benoit.
Samedi 18 — Saints-Anges (Lachine).
Lundi 20 — Couvent des PP. Trinitaires (ave des Pins).
Mercredi 22 — Hospice Saint-Henri.
Vendredi 24 — Soeurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique.
Dimanche 26 — PP. Franciscains (Couvent de la Résurr.).
Lundi 27 — L'Aide aux Vieux-Couples.
Mercredi 29 — Sainte-Domitille.
Vendredi 31 — Précieux-Sang.

CONFESSEURS EXTRAORDINAIRES

assignés aux différentes communautés religieuses

1. Les confesseurs extraordinaires des communautés sont nommés pour *la semaine* des Quatre-Temps, pour les Quatre-Temps d'automne comme pour ceux des autres saisons (canon 521, 1). Si durant l'année ils sont appelés à occuper un nouveau poste comme curé, chapelain ou vicaire, ils doivent continuer à remplir cette charge, dans la maison qui leur a été assignée.

2. S'ils sont empêchés cette semaine-là, ils peuvent, à condition de prévenir à temps le supérieur ou l'aumônier, s'acquitter de leur ministère la semaine qui précède ou la semaine qui suit immédiatement.

3. Ils sont libres de choisir *le jour* qui leur convient le mieux ; mais ils doivent avoir soin de l'indiquer d'avance au supérieur ou à l'aumônier.

4. Le jour qu'ils ont ainsi déterminé, le confesseur ordinaire n'a le droit de confesser que dans des cas particuliers.

Saint-Aloysius:

Frères de la Présentation, M. l'abbé John Brennan.

Saint-Alphonse (Youville):

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Lucien Marien.
Soeurs de Sainte-Famille (Externat Classique),
M. l'abbé Alfred Dufresne.
Petites Soeurs de l'Assomption,
R. P. H. Fuchs, A.A., ou son remplaçant.

Saint-Ambroise:

Académie Sainte-Anne, M. l'abbé Jules Parenteau.

Saints-Anges (Lachine):

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Irénée Maisonneuve.
Soeurs de Sainte-Anne (maison mère et pensionnat),
et Soeurs de la Providence, Des Pères de Marie,
désignés par leur supérieur

Sainte-Anne-de-Bellevue:

Frères de l'Instruction chrétienne et Congrégation
de Notre-Dame, M. le curé de Strathmore.

Sainte-Anne (Montréal):

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Henry Hall.
Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé George Thoms.
Soeurs de la Providence, M. l'abbé Edgar Feeley.

L'Annonciation (Oka):

Congrégation de Notre-Dame, Petites Filles
de Saint-Joseph, et Frères de l'Instruction
chrétienne, Des Pères Trappistes,
désignés par le R. P. Abbé.

Saint-Anselme:

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Hermas Blondin.

Saint-Antoine (Montréal):

Académie Saint-Antoine, M. l'abbé John Brayley.
Sisters of Service, Un Père Rédemptoriste de Sainte-Anne, désigné par son Supérieur.
Queen of Angels Academy, M. l'abbé John Purcell.

Saint-Antonin:

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Ronald Charest.

Saint-Arsène:

Frères de Saint-Gabriel, M. l'abbé Alfred Larocque.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Paul Grenon.
Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, M. l'abbé Edmond Gervais.
Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph, Ecole Supérieure, Un Clerc de Saint-Viateur, désigné par son supérieur provincial.

L'Ascension:

Dames du Sacré-Coeur, MM. les abbés G. Britt et M. Healey.

L'Assomption:

Congrégation de Notre-Dame, Soeurs de la Providence, Soeurs de la Sainte-Famille, et Frères de Saint-Gabriel, Des prêtres du Collège de l'Assomption, désignés par leur supérieur.

Saint-Augustin (Montréal):

Frères de la Présentation, M. l'abbé J. Danaher.
Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Myles Kelly.

Sainte-Bernadette-Soubirous:

Frères de l'Instruction chrétienne, M. l'abbé Gustave Dumontet.
Soeurs de Sainte-Anne, et Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, M. l'abbé Ernest Provost.

Saint-Bernard:

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé JEAN-LOUIS BÉLAIR.

Saint-Bernardin:

Frères du Sacré-Coeur et
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Pierre LARENTE.
Soeurs de la Miséricorde, M. l'abbé Lionel PAIEMENT.

Bon-Pasteur (Laval-des-Rapides):

Frères des Ecoles chrétiennes, Des PÈRES EUDISTES,
désignés par leur supérieur.

Soeurs du Bon-Pasteur (Maison de Lorette et
Maison Sainte-Domitille), et Académie Saint-
Jean-Eudes (Frères des Ecoles Chrétiennes),
Des prêtres du SÉMINAIRE DES
MISSIONS ETRANGÈRES, désignés par leur supérieur.
Soeurs des SS. Coeurs de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Ludovic COSSETTE.

Sainte-Brigide:

Frères des Ecoles Chrétiennes,
M. l'abbé René SANSFAÇON.
Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé RICHARD ROBERT
Hospice Sainte-Brigide, Petites Soeurs Franciscaines,
M. l'abbé Gilles DESROSIERS.

Sainte-Catherine:

Frères des Ecoles chrétiennes (Ecole de-Salaberry),
M. l'abbé J. FRÉNETTE.

Sainte-Cécile:

Clercs de Saint-Viateur, M. l'abbé Adrien RAJOTTE.
Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Roger SIMARD.
Soeurs du Sacré-Coeur (Institution des Sourds-Muets),
M. l'abbé VIANNEY DESROCHES.

Saint-Charles (Lachenaie) :

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. le Curé de Charlemagne.

Saint-Charles (Montréal) :

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Gaston PARENT.

Soeurs de Sainte-Croix (rue Centre),
M. l'abbé Jacques LECLERC.

Académie Notre-Dame-des-Anges.
M. l'abbé Jean-Marie SAMSON.

Saint-Christophe :

Soeurs de l'Immaculée-Conception,
Des PÈRES JÉSUITES DU NOVICIAT,
désignés par leur supérieur.

Soeurs de la Présentation,
M. le curé de Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus).

Soeurs Antoniennes de Marie,
M. l'abbé Yves NORMANDIN.

Christ-Roi :

Soeurs de l'Assomption de Nicolet,
M. l'abbé Damase BLEAU.

Sainte-Claire (Tétreaultville) :

Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Geo.-Et. LACASSE.

Saint-Clément (Viauville) :

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Maurice OUIMET.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Jean LEMAY

Réparatrices du Divin-Coeur, Un PÈRE CAPUCIN,
désigné par son supérieur.

Sainte-Clotilde:

Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé François Berrouard.

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Napoléon Thivierge.

Sacré-Coeur:

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Gabriel Miller.

Académie Bourgeois (rue Plessis),
M. l'abbé Robert Lamoureux.

Hôpital Notre-Dame, Des Pères Jésuites de l'Immaculée-Conception, désignés par leur supérieur.

Sacré-Coeur (Abord-à-Plouffe):

Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, et Soeurs Missionnaires N.-D.-d'Afrique,
M. l'abbé Léon Brault.

Sainte-Cunégonde:

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Roland Trudel.

Académie Sainte-Cunégonde, M. l'abbé Georges Dufresne.

Saint-Denis:

Le Carmel, Un Père Jésuite, désigné par son Provincial.

Frères Maristes, M. l'abbé Benoît Boisvert.

Soeurs de Sainte-Croix (école paroissiale),
M. l'abbé Jean Bissonnet

Saint-Dominique:

Frères des Ecoles chrétiennes, M. l'abbé Mathew Dubee.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Stanley Quinn.

Sainte-Dorothée:

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Fernand Fortier.

Saint-Edouard:

Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé Alphonse Aubin.
Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Zoël Trottier.
Hôpital Sainte-Justine, R. P. Provincial de la Compagnie de Marie, ou un père désigné par lui.
Soeurs Franciscaines de Marie,
M. l'abbé Louis-de-Gonzague Lajoie.
Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé,
M. l'abbé Claude Perron.

Sainte-Elisabeth:

Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé Jean Crevier.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gérard Coupal.

Saint-Elzéar:

Soeurs de Ste-Croix et des Sept-Douleurs,
M. l'abbé Gérard Guenette.

Saint-Emile:

Soeurs de la Présentation de Marie (Maison provinciale), Un Père de l'Externat Classique Sainte-Croix, désigné par son supérieur.
Hôpital Pasteur: Soeurs Grises, Un Père Blanc, désigné par son supérieur.

Saint-Enfant-Jésus:

Ecole Saint-Louis, M. l'abbé Yvon Mailloux.
Soeurs de la Providence, M. l'abbé Paul Chartier.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Jean-Marie Paradis.
Soeurs Franciscaines de Marie,
M. l'abbé Albert Moisan.
Soeurs Missionnaires de N.-D.-des-Anges,
M. l'abbé Georges Trudeau.

Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles):

Académie Roussin, M. l'abbé Gaston Perron.
Soeurs Grises (Ecole Rousselot),
M. l'abbé Gérard Morissette.

Congrégation de Notre-Dame,
Un Père Capucin, désigné par le R. P. Provincial.
Réparatrices du Divin Coeur,
Un Père Capucin,
désigné par le R. P. Provincial.

Saint-Etienne:

Frères de Saint-Gabriel, M. l'abbé François Brouillette.
Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Paul Legault.

Saint-Eusèbe:

Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Armand Coulombe.
Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Marcel Thérien.
Filles de la Sagesse, Un Père de la Paroisse
M. l'abbé Louis Malo.

Saint-Eustache:

Clercs de Saint-Viateur et Congrégation de Notre-Dame,
M. le curé de St-Théophile.
Soeurs Bénédictines, M. le curé d'Oka.

Sainte-Famille (Montréal):

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gerald McGlynn.

Saint-François d'Assise:

Retraite Saint-Benoît, M. l'abbé Lucien Brien.
Mont Saint-Antoine, Des Pères Capucins,
désignés par le révérend Père Provincial.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie
(résidence Vianney), M. l'abbé Philippe Melançon.

Saint-François-de-Sales:

Soeurs des SS. Coeurs de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Lionel Dupuis.

Saint-François-Solano:

Frères du Sacré-Coeur, Un Père Jésuite du
Collège S.-Ignace, désigné par son supérieur.
Soeurs Franciscaines, Deux Pères Franciscains de
Rosemont, désignés par leur supérieur.

Saint-Gabriel:

Frères de la Présentation, M. l'abbé Patrick AMBROSE.

Soeurs de Sainte-Croix, Un PÈRE RÉDEMPTORISTE DE SAINTE-ANNE, désigné par son supérieur.

Sainte-Geneviève:

Clercs de Sainte-Croix, M. le curé de SAINTE-GENEVIÈVE.

Soeurs de Sainte-Anne, Un PÈRE DE SAINTE-CROIX, désigné par son supérieur.

Petites Filles de Saint-Joseph (Jésus-Prêtre), et Soeurs Antoniennes de Marie, Un Père FRANCISCAIN, désigné par son Supérieur.

Frères de Saint-Gabriel (noviciat), Un PÈRE de SAINTE-CROIX, désigné par son supérieur

Saint-Georges:

Frères Maristes, M. l'abbé Léo VAILLANCOURT.

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gérard LALONDE.

Saint-Germain:

Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice (résidence des aumôniers des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie), M. l'abbé Marcel BARON.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie (maison-mère), DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR, désignés par le R. P. Provincial.

Pensionnat d'Outremont, Deux PÈRES JÉSUITES DU Collège Sainte-Marie, désignés par leur supérieur

Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (maison-mère), MM. les abbés Marcel GAUTHIER et Jacques GUILLET.

Sainte-Germaine-Cousin:

Petites Filles de S.-François, Un PÈRE CAPUCIN, désigné par son supérieur.

Sainte-Gertrude:

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé René Morissette.

Soeurs Missionnaires de Saint-Joseph, (Juvénat C.S.V.), M. l'abbé Maxime Lacroix.

Frères du S.-Coeur (Ecole du Sacré-Coeur),

Soeurs des Cinq Plaies (Ecole Maternelle),

M. l'abbé E.-René Gagnon.

Sainte-Hélène:

Congrégation de Notre-Dame,

M. l'abbé Marcel Pelletier.

Saint-Henri:

Frères des Ecoles chrétiennes,

M. l'abbé Bernard Landry.

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gérard Laflamme.

Soeurs Grises, M. l'abbé Paul Godin.

Saint-Herménégilde:

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Stanislas Gauvin.

Immaculée-Conception:

Frères de l'Instruction chrétienne,

M. l'abbé Lucien Malard.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,

MM. les abbés Paul Beauregard et Lucien Raymond.

Providence Sainte-Geneviève, M. l'abbé Richard Baril.

Villa Saint-Joseph, M. l'abbé Jean-Paul Germain.

Filles de Saint-Paul, R. P. Arduino d'Apollonia, S.J

Saint-Irénée:

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Gérard Boutet.

Saint-Jacques (la Basilique):

Soeurs Grises (maison-mère),

Des Pères Dominicains, désignés par leur supérieur.

Petites Soeurs des Pauvres, M. l'abbé Roland Marcotte.

Académie Bourget, M. l'abbé Léonard Crowley.

Soeurs de la Sainte-Famille à l'Archevêché et à la Maison Provinciale des Pères Oblats, Le Rév. Père curé de Saint-Joseph

Missionnaires du Christ-Roi, Un Père Franciscain, désigné par son supérieur

Artisanat (C.N.D.), (3433, rue Stanley), M. l'abbé René Turcotte.

Saint-Jacques (rue Sainte-Catherine) :

Mont-Saint-Louis, Deux Pères Dominicains, désignés par leur Supérieur.

Asile de la Providence, RR. PP. Blancs (rue St-Hubert)

Ecole Marguerite-Lemoyne, M. l'abbé Jean-Paul Lebeau et M. l'abbé Armand Messier.

Ecole Jeanne-Mance, M. l'abbé G.-E. Lafleur.

Orphelinat Saint-Alexis, M. l'abbé Jacques Fecteau.

Soeurs de S.-Vincent-de-Paul (457, ave. Viger), Un Père Lazariste nommé "ad hoc".

Collège Excelsior, M. l'abbé Roland Dansereau.

Frères des Ecoles Chrétiennes, M. l'abbé Jean Lanoix.

Soeurs de Miséricorde, Quatre prêtres de St-Sulpice, de Saint-Jacques, désignés par M. le curé.

Petites Soeurs de l'Assomption et Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, M. l'abbé Bernard Lefils.

Petites Filles de Saint-Joseph, Un Père Servite de Marie, désigné par son Supérieur.

Saint-Jean-l'Evangéliste :

Ecole Jeanne Leber et Ferme Saint-Gabriel, M. l'abbé Roland Blouin.

Saint-Jean-Baptiste :

Clercs de Saint-Viateur, M. l'abbé Camille Danais.

Académie Marie-Rose, M. l'abbé Alphonse Groulx.

Hospice Auclair, M. l'abbé Geo.-Henri Poulin.

Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle:
Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Gérard Beauchemin.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Gaston Nicole.
Petites Filles de S.-François (Presbytère et Jardin d'Enfance), M. l'abbé Roger Fortin.

Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney:
Petites Soeurs Franciscaines de Marie,
Un Père Franciscain de Rosemont, désigné par son supérieur.

Saint-Jean-Berchmans:
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Roméo Primeau

Saint-Jean-de-Dieu:
Asile Saint-Jean-de-Dieu, résidence Sainte-Thérèse et résidence Saint-Isidore, Des Pères Franciscains, désignés par leur supérieur.

Saint-Jean-de-la-Croix:
Clercs de Saint-Viateur, M. l'abbé Paul-Emile Marsan.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Paul Bernier.

Sainte-Jeanne-de-Chantal:
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, et Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé Philippe Morin.

Saint-Joachim (Pointe-Claire):
Congrégation de Notre-Dame, Soeurs Antoniennes de Marie au Noviciat Sainte-Croix, et Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé Roland Favreau.

Saint-Joseph (Bordeaux):
Clercs de Saint-Viateur et Soeurs de Sainte-Croix,
M. le Curé de N.-D.-des-Anges.
Oblates Franciscaines de Saint-Joseph,
Des Pères Eudistes, désignés par leur supérieur.
Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies,
M. l'abbé Robert Gareau.

Saint-Joseph (Montréal) :

Frères des Ecoles chrétiennes,
M. l'abbé Philippe Laramée.

Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Gustave Ratte.

Asile Bethléem. M. l'abbé Ulric Parthenais.

Saint-Joseph de Mont-Royal :

Soeurs de Sainte-Croix, Un Père de Ste-Croix, désigné par son supérieur.

Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies) :

Soeurs du Sacré-Coeur, M. l'abbé Rodolphe Paquin.

(Soeurs de la Providence (Mont-Providence),
Prêtres des Missions Etrangères,
désignés par leur Supérieur.

Frères du Sacré-Coeur
(Ferme du Sacré-Coeur),

Soeurs Recluses-Missionnaires de Jésus-Marie,
M. l'abbé Lucien Léveillé.

Saint-Kevin :

Hôpital St. Mary's, R. P. L. Lanteigne, S.J.

Saint-Laurent :

Frères de Sainte-Croix (Ecole Beaudet),
M. l'abbé Jean Sylvestre.

Soeurs de Sainte-Croix (maison-mère),
Des Pères du S.-Sacrement, désignés par leur supérieur.

Soeurs de l'Espérance, Un Père Oblat, désigné par le supérieur provincial.

Maison Saint-Germain (Soeurs de Sainte-Croix),
Un Père de l'Oratoire Saint-Joseph, désigné par son supérieur.

Soeurs de la Sainte-Famille (Collège St-Laurent),
Un Père de Sainte-Croix, désigné par son Provincial.

Noviciat des Soeurs de Marie-Réparatrice,
Un Père Jésuite, désigné par le Supérieur Provincial.

Saint-Léon :

Congrégation de Notre-Dame (maison-mère),
Des Pères Oblats, désignés par leur supérieur.
Ecole Normale, Deux prêtres du Collège de Montréal, désignés par leur supérieur.
Académie Saint-Paul, M. l'abbé David McKee.
Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,
M. l'abbé Bertrand Pomerleau.
Institut Pédagogique, R. P. Recteur du Collège Sainte-Marie, ou son remplaçant.
Soeurs des Sacrés-Coeurs de Jésus et Marie,
M. l'abbé Robert St-Amour.

Saint-Léonard-de-Port-Maurice :

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
R. P. curé de Sainte-Bernadette.

Saint-Louis-de-France :

Institution des Sourdes-Muettes.
Des Pères Capucins, désignés par leur supérieur.
Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague,
M. l'abbé Jos. Laurin.
Ecole des Arts et des Métiers, M. l'abbé Georges Grenier.
Académie Cherrier, M. l'abbé Jean-Charles Gauthier.
Soeurs de l'Espérance, M. l'abbé Edouard Pilon.
Soeurs Blanches N.-D.-d'Afrique,
M. l'abbé Rogatien Fafard.

Saint-Louis-Marie Grignon de Montfort :

Soeurs de la Présentation, M. l'abbé Léo Tassé.

Sainte-Madeleine :

Soeurs de Sainte-Croix, Deux Pères de Saint-Viateur, désignés par le Père Curé de Saint-Viateur.
Soeurs du Sacré-Coeur (Collège Stanislas),
Un Père Dominicain de l'Institut Médiéval.
Frères de Saint-Gabriel, M. l'abbé Henri Prud'Homme.

Sainte-Madeleine-Sophie-Barat:

Pensionnat du Sacré-Coeur, Deux Pères Jésuites du Noviciat, désignés par leur Supérieur.

Soeurs Réparatrices du Divin Coeur (Oeuvre des Vocations), Un Père Jésuite, désigné par son Supérieur.

Institut N.-D.-du-Bon-Conseil, Centre Social, (649 est, boulevard Gouin), Un Prêtre de l'Oeuvre des Vocations, désigné par le Directeur.

Soeurs de Saint-François-d'Assise (Ecole Maternelle) (824, Parc Stanley,, M. l'abbé Valère Dubé.

Saint-Malachy:

Sisters of Providence (Kingston), M. l'abbé John Colford.

Sainte-Marguerite-Marie:

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Robert Ouellet.

Saint-Martin:

Frères de Saint-Gabriel et Soeurs de Sainte-Croix, Un Père Blanc, désigné par son supérieur.

Frères de Ste-Croix et Soeurs de Ste-Zita, Un Père Blanc, désigné par son supérieur.

Saints-Martyrs Canadiens:

Soeurs de Saint-François-d'Assise, Un Père Jésuite (du Sault), désigné par son Supérieur.

Saint-Michel (Montréal):

Frères de la Présentation, M. l'abbé Richard-Ed. King.

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Royden Thoms.

La-Nativité (Hochelaga):

Frères de Sainte-Croix, M. l'abbé Roland Campbell.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie (école paroissiale), M. l'abbé Louis Levasseur.

Hospice Bourget, M. l'abbé Francis Doucet.

Saint-Nazaire:

Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie
(école paroissiale),
Un Père Oblat, désigné par son Provincial
Soeurs de Sainte-Marthe,
(Maison de Retraites fermées),
Un Père Missionnaire du Sacré-Coeur,
désigné par le supérieur de N.-D. du Sacré-Coeur.

Saint-Nicolas (Ahuntsic):

Clercs de Saint-Viateur et Soeurs de Sainte-Croix,
Des prêtres de l'Externat Classique Saint-Sulpice,
désignés par leur supérieur.
Hôpital de la Merci, Des Pères Jésuites du Noviciat,
désignés par leur supérieur.

Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve):

Frères des Ecoles Chrétienne, M. l'abbé Bernard Foisy.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Victorien Pesant.
Soeurs de la Providence, M. l'abbé Maurice Filion.
Institut du Radium, Soeurs Grises,
Un Père de Sainte-Croix de l'Externat Classique,
désigné par son supérieur.
Hôpital Notre-Dame-de-Lourdes,
M. l'abbé Benoît-M. Gagnon.

Notre-Dame:

Refuge N.-D.-de-la-Merci,
Les Prêtres du Sacré-Coeur de Jésus.
Frères des Ecoles chrétiennes
(rue Saint-Urbain et rue Côté),
M. l'abbé Roland G. Trudel.
Patronage Saint-Vincent-de-Paul, M. l'abbé Jean Caron.
Académie Saint-Urbain, M . l'abbé Arthur Langlois.
Ecole Bon-Secours, M. l'abbé Rosaire Martineau.
Ecole Notre-Dame, M. l'abbé Paul Gaumont.

Hôtel-Dieu, Des Pères Franciscains (rue Dorchester), désignés par leur supérieur.

Hôpital Chinois, M. l'abbé Roger Picard.

Soeurs du Bon-Pasteur (maison provinciale), Des Pères de Sainte-Croix, désignés par leur supérieur.

Hospice Saint-Antoine, M. l'abbé Viateur-Marcel Gauthier.

Petites Filles de Saint-Joseph (maison-mère), Un prêtre désigné par le Supérieur du Collège de Montréal.

Petites Filles de Saint-Joseph (Grand Séminaire), M. l'abbé Jean-M. Lafontaine.

Soeurs de la Sainte-Famille, Collège de Montréal, M. l'abbé Paul Groulx.

Petites Filles de Saint-Joseph, à Notre-Dame, M. l'abbé Marcel Nepveu.

Soeurs de la Sainte-Famille, Séminaire de Philosophie, M. l'abbé Maurice Ouellette.

Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, M. l'abbé Jean-P. Ouellette.

Congrégation de Notre-Dame, Ile Saint-Paul, R. P. curé de Notre-Dame du Sacré-Coeur,

Soeurs N.-D.-du-Bon-Conseil, (Foyer Saint-Nom-de-Marie), Un Père Jésuite du Collège Ste-Marie, désigné par son Supérieur.

Notre-Dame-Auxiliatrice:

Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Emery Laporte.

Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Roger Pepin.

Notre-Dame-de-Grâce:

Villa-Maria, RR. PP. Dominicains, désignés par leur supérieur.

Soeurs du Précieux-Sang, M. l'abbé Robert Yergeau.

Sanatorium Villa-Maria, M. l'abbé Jean Desorcy.

Orphelinat des Soeurs de la Providence, M. le curé de Saint-Antonin.

Orphelinat Catholique, M. l'abbé Laurent Cadieux.

Académie Notre-Dame-de-Grâce,
M. l'abbé Paul l'Archevêque.
Soeurs Dominicaines, M. l'abbé Georges Robitaille.
Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Gérard Théoret.

Notre-Dame-de-la-Défense:
Soeurs Franciscaines de l'Immaculée-Conception,,
Un Père Franciscain, de la rue Dorchester,
désigné par son supérieur.

Notre-Dame-de-la-Paix:
Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Marcel Gélinas.

Notre-Dame-de-Liesse:
Soeurs Grises, Des Pères du Collège Saint-Laurent,
désignés par leur supérieur.

Notre-Dame-de-Lourdes:
Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Lucien Valois.
Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Edouard Briard.
Petites Filles de Saint-François,
M. l'abbé Gérard Riopel.

Notre-Dame-des-Anges (Cartierville):
Frères de Sainte-Croix, M. l'abbé N. Alexandre.
Soeurs de Sainte-Croix et Hôpital du Sacré-Coeur,
RR. PP. Dominicains, désignés par leur supérieur.
Soeurs de Miséricorde (maison-mère),
Deux Pères Jésuites de la Villa St-Martin.
désignés par le R. P. Supérieur.
Soeurs de la Providence (Maison de repos),
M. le curé de l'Abord-à-Plouffe.
Soeurs du Bon-Pasteur (Ferme), M. l'abbé Guy Bouillé.

Notre-Dame-des-Neiges:
Frères de Sainte-Croix (Scolasticat et école),
Un Père Jésuite du Collège Brébeuf,
désigné par son Supérieur.

Soeurs de la Présentation (rue McKenna),
Soeurs de Sainte-Croix,
Soeurs de la Sainte-Famille (Oratoire et Collège N.-D.-du-Sacré-Coeur),
Des Pères du Collège Saint-Laurent, désignés par leur supérieur.
Soeurs Notre-Dame de Sion (4661, Ch. Reine-Marie), R. P. Etienne Barbely, S.J. désigné par son Supérieur.

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun):
Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Ls-Gérard Desjardins.
Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Victor Rondeau.
Hôpital du Christ-Roi, MM. les abbés Adrien Brault et Yvon Comtois.

Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal):
Frères du Sacré-Coeur et Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé J.-C. Valin.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil:
Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Oswald Sullivan.

Notre-Dame-du-Foyer:
Soeurs Franciscaines Missionnaires de l'Imm.-Conception (Pensionnat et Noviciat) et Soeurs Dominicaines du Tiers-Ordre-Enseignant, Deux Pères Franciscains, désignés par leur supérieur.
Soeurs de la Miséricorde (Sanatorium), Un Père Oblat, désigné par le Curé de Sainte-Bernadette.
Soeurs Grises (Hôpital Général), Un Père Franciscain, désigné par son supérieur.

Notre-Dame-du-Mont-Carmel:
Soeurs Compassionnistes Servites de Marie, M. l'abbé Jean Joubert.

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours:

Congrégation de Notre-Dame et
Petites Filles de Saint-François (presbytère),
M. l'abbé Yves MONGEAU.

Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (Ville Lasalle):

Soeurs de la Présentation, Un Père TRINITAIRE, désigné par son supérieur.
Frères du Sacré-Coeur, M. l'abbé Ferdinand COMTE.

Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray):

Orphelinat Saint-Arsène, Deux PÈRES FRANCISCAINS, désignés par leur supérieur.
Clercs de Saint-Viateur, M. l'abbé Yvon LANGLOIS.
Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Emile LEMYRE.

Notre-Dame-du-Saint-Sacrement:

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Jean LEGAULT.
Hôpital des Convalescentes, M. l'abbé L.-F. CHRISTIE.
Ecole Hippolyte-Lafontaine,
(Clercs de Saint-Viateur),
Un Père DU SAINT-SACREMENT,
désigné par son supérieur.

Saint-Octave (Montréal-Est):

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
et Frères de Saint-Gabriel,
Deux PÈRES CAPUCINS, désignés par leur supérieur.

Saint-Pascal-Baylon:

Soeurs de Sainte-Croix (école), M. l'abbé Henri LAUZON.
Soeurs N.-D.-de-Sainte-Croix, Des Pères JÉSUITES du Collège Brébeuf, désignés par leur supérieur.

Saint-Patrice:

Frères des Ecoles chrétiennes, M. l'abbé James HURLEY.
Frères de la Présentation, M. l'abbé Walter SUTTON.
Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé James O'TOOLE.
Refuge Saint-Patrice, M. l'abbé R.-A. SCHULTZ.

Ecole d'Arcy McGee (Frères des Ecoles chrétiennes).
M. l'abbé Norman GRIFFIN.
Ecole d'Arcy McGee (Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame), M. l'abbé Patrick CARLEY.
Marianopolis College (Congrégation Notre-Dame), M. l'abbé John MCCONNELL.

Saint-Paul:
Frères des Ecoles Chrétiennes,
M. l'abbé Hector FRÉDETTE.
Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Fernand BÉLANGER.

Saint-Paul-l'Ermite:
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, et Soeurs de l'Espérance, M. le curé DE REPENTIGNY.

Sainte-Philomène (Rosemont):
Frères Maristes, M. l'abbé Jean VERMETTE.
Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Léo LEFEBVRE.

Saint-Pierre:
Frères Maristes, M. l'abbé Jules FORTIN.
Congrégation de Notre-Dame,
M. l'abbé Fernand LAROCQUE.
Soeurs de la Providence (asile Saint-Vincent-de-Paul),
M. l'abbé Albert HÉBERT.
Soeurs de la Sainte-Famille, M. l'abbé Gérard LAPORTE.

Saint-Pierre-aux-Liens:
Frères Maristes, M. l'abbé Lionel DUSSAULT.
Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Rosaire DESTROISMAISONS.

Saint-Pierre-Claver:
Frères de l'Instruction chrétienne,
M. l'abbé Paul GRATTON.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Oscar GRAVEL.

La-Présentation (Dorval) :

Frères Maristes et Filles de la Sagesse,
R. P. Provincial des Pères de Marie
ou un Père désigné par lui

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Guy Schetagne

La Purification (Repentigny) :

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Edgar Peltier.

Saint-Raphaël :

Orphelinat Saint-Patrice, M. l'abbé Bernard MacDonald.

Saint-Rédempteur :

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Gérard Coursol.

Frères de Sainte-Croix, M. l'abbé P.-E. Soly.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie (école paroissiale),
M. l'abbé Claude Malbeuf.

Saint-Robert Bellarmin :

Soeurs Réparatrices du Divin-Coeur,
M. l'abbé Gérard Laurin.

Sainte-Rose :

Frères de Saint-Gabriel, M. l'abbé Paul Gélinas.

Soeurs de Sainte-Croix, et Frères Hospitaliers
de Saint-Jean-de-Dieu, M. l'abbé Raynald Théorêt.

Saint-Sacrement (Lachine) :

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Valmore Forget.

Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne) :

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. le curé de Saint-Paul-l'Ermite

Saint-Stanislas:

Frères de l'Instruction chrétienne,
(école supérieure), M. l'abbé Paul Sauvageau.
Frères de l'Instruction chrétienne,
(école paroissiale), M. l'abbé Simon Vanier.

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
M. l'abbé Jules Delorme.

Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,
Un Père Jésuite de l'Immaculée-Conception,
désigné par son supérieur.

Saint-Télesphore:

Petites Soeurs de l'Assomption, Un Père Trinitaire,
désigné par son supérieur.

Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus:

Ecole professionnelle Saint-Joseph (Soeurs Grises),
Deux Pères Rédemptoristes, désignés par leur supérieur.

Sainte-Trinité des Polonais:

Soeurs de la Résurrection (3518, ave. Ontario),
M. l'abbé S. L. Wiercinski.

Saint-Viateur:

Clercs de Saint-Viateur (Maison provinciale),
Petites Filles de Saint-Joseph,
M. l'abbé Jean-Paul Laporte.
Clercs de Saint-Viateur (académie Querbes),
M. l'abbé Roger Sylvestre.
Soeurs de Marie-Réparatrice,
Un Père Jésuite de l'Immaculée-Conception,
désigné par son supérieur.
Soeurs de l'Immaculée-Conception,
M. l'abbé Paul-Emile Théroux.
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie,
Académie Bonsecours, M. l'abbé Ovila Couture.

Saint-Victor:

Frères du Sacré-Coeur et Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé René Pelletier.

Saint-Vincent-de-Paul (Laval):

Soeurs de la Providence, M. l'abbé Jean-René Filion.

Frères Maristes (Collège Laval), M. l'abbé Lucien Lebeau.

Frères Maristes (Juvénat), Supérieur de la Maison des Pères Blancs.

Saint-Vincent-de-Paul (Montréal):

Soeurs de la Providence (maison-mère), Des prêtres de Saint-Sulpice, désignés par leur supérieur.

Pensionnat Sainte-Catherine, M. l'abbé Ernest-René Gagnon.

Hospice Gamelin, MM. les abbés Paul-Emile Mathieu et Jean-Maurice Therrien.

Asile Sainte-Darie, Des Pères Jésuites du Collège Sainte-Marie, désignés par leur supérieur.

Saint-Vincent-Ferrier:

Soeurs de Sainte-Croix, M. l'abbé Chs-Henri Beaudoin.

La-Visitation (Sault-au-Récollet):

Frères de Saint-Gabriel et Pensionnat du Sacré-Coeur, Deux Pères Jésuites du Noviciat, désignés par leur supérieur.

Soeurs de la Miséricorde, R. P. curé de St-Alphonse (Youville), ou un Père désigné par lui.

Saint-Willibrord:

Frères de la Présentation, M. l'abbé Edward Penny.

Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Frank Walsh.

Saint-Zotique:

Frères de l'Instruction chrétienne, M. l'abbé Antoine Leclerc.

Soeurs de Sainte-Anne, M. l'abbé Robert Laporte.

LISTE
DES
CONFESSEURS EXTRAORDINAIRES
par ordre alphabétique

Alexandre, N. .....N.-D.-des-Anges (Cartier.)
Ambrose, Patrick .....Saint-Gabriel.
Aubin, Alphonse .....Saint-Edouard.

Barbely, Etienne (R. P.).....N.-D.-des-Neiges.
Baril, Richard .....Immaculée-Conception.
Bariteau, C. (curé) .....SS. Simon & Jude (Charle.)
Baron, Marcel .....Saint-Germain.
Beauchemin, Gérard ....Saint-Jean-Bte-de-la-Salle.
Beaudoin, Chs-Henri..... Saint-Vincent-Ferrier.
Beauregard, Paul.....Immaculée-Conception.
Bélair, Jean-Louis .....Saint-Bernard.
Bélanger, Fernand .....Saint-Paul.
Bernier, Paul .....Saint-Jean-de-la-Croix.
Berrouard, François .....Sainte-Clothilde.
Bertrand, Jean (curé) .....Sainte-Geneviève.
Bissonnet, J. .....Saint-Denis.
Bleau, Damase .....Christ-Roi.
Blondin, Hermas .....Saint-Anselme.
Blouin, Roland .....Saint-Jean.
Boisvert, Benoît .....Saint-Denis.
Bouillé, Guy .....N.-D.-des-Anges (Cartier.)
Boutet, Gérard .....Saint-Irénée.
Brault, Adrien .....N.-D.-des-Sept-Douleurs.
Brault, Léon .....Sacré-Coeur (Abord-à-P.).
Brayley, John .....Saint-Antoine.
Brennan, John.....Saint-Aloysius.
Briard, Edouard .....Notre-Dame-de-Lourdes.
Brien, Lucien ....Saint-François-d'Assise.
Britt, G. .....L'Ascension.
Brouillette, François .....Saint-Etienne.

Cadieux, Laurent .....N.-D.-de-Grâce.
Campbell, Roland .....La Nativité (Hochelaga).
Carley, Patrick .....Saint-Patrice.
Caron, Jean .....Notre-Dame.
Charest, Ronald (curé) .....Saint-Antonin.
Chartier, Paul .....Saint-Enfant-Jésus.
Christie, L.-F. .....N.-D.-du-T.-S.-Sacrement.
Cloutier, Marcel (curé) .....Saint-Christophe.
Colford, John .....Saint-Malachy.
Comte, Ferdinand .....N.-D.-du-Sacré-Coeur.
Comtois, Yvon .....N.-D.-des-Sept-Douleurs.
Cossette, Ludovic .....Bon-Pasteur (Laval des R.)
Coulombe, Armand .....Saint-Eusèbe.
Coupal, Gérard .....Sainte-Elisabeth.
Coursol, Gérard .....Saint-Rédempteur.
Courtemanche, Roger .....Saint-Joachim (Pte-Claire)
Couture, Ovila .....Saint-Viateur.
Crevier, Jean .....Sainte-Elisabeth.
Crowley, Leonard .....St-Jacques (Basilique).

d'Appollonia, R. P. A. .....Immaculée-Conception.
Danaher, James .....Saint-Augustin (Montréal)
Danais, Camille .....Saint-Jean-Baptiste.
Dansereau, Roland .....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Delorme, Jules .....Saint-Stanislas.
Desjardins, Ls-Gérard .....N.-D.-des-Sept-Douleurs.
Désorcy, Jean .....N.-D.-de-Grâce.
Desroches, Vianney .....Sainte-Cécile.
Desrosiers, Gilles .....Sainte-Brigide.
Destroismaisons, R. .....Saint-Pierre-aux-Liens.
Doucet, Francis .....La Nativité (Hochelaga).
Dubé, Valère .....Ste-Madeleine-Sophie.
Dubee, Mathew .....Saint-Dominique.
Dufresne, Alfred .....Saint-Alphonse.
Dufresne, Georges.....Sainte-Cunégonde.
Dumontet, Gustave (curé).....Ste-Bernadette Soubirous.
Dupuis, Lionel .....Saint-François-de-Sales.
Dussault, Lionel .....Saint-Pierre-aux-Liens.

Fafard, Rogatien .....St-Louis-de-France.
Favreau, Roland (curé) .....St-Jacques (rue Ste-Cath.).
Fecteau, Jacques .....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Feeley, Edgar.....Sainte-Anne.
Filion, Jean-René .....S-Vincent-de-Paul (Laval).
Filion, Maurice .....T.-S.-Nom-de-J. (Maison.)
Foisy, Bernard .....T.-S.-Nom-de-J. (Maison.)
Forget, Valmore .....T.-S.-Sacrement (Lachine)
Fortier, Fernand .....Sainte-Dorothée.
Fortin, Jules .....Saint-Pierre-Apôtre.
Fortin, Roger .....Saint-Jean-Bte-de-la-Salle.
Frédette, Hector .....Saint-Paul.
Frenette, J. .....Sainte-Catherine.
Fuchs, H. (A.A.) .....Saint-Alphonse.

Gagnon, Benoît-M. .....T.-S.-N. de Jésus (Mais.)
Gagnon, Ernest-René .....St-Vincent de P. (Laval).
Gareau, Robert .....Saint-Joseph de Bordeaux.
Gaumont, Paul .....Notre-Dame.
Gauthier, J--Charles .....Saint-Louis-de-France.
Gauthier, Marcel .....Saint-Germain.
Gauthier, Viateur-Marcel .....Notre-Dame.
Gauvin, Stanislas .....Saint-Herménégilde.
Gélinas, Marcel .....Notre-Dame-de-la-Paix.
Gélinas, Paul .....Sainte-Rose.
Germain, J.-Paul .....Immaculée-Conception.
Gervais, Edmond .....Saint-Arsène.
Godin, Paul .....Saint-Henri.
Gratton, Paul .....Saint-Pierre-Claver.
Gravel, Oscar .....Saint-Pierre-Claver.
Grenier, Georges .....Saint-Louis-de-France.
Grenon, Paul .....Saint-Arsène.
Griffin, Norman .....Saint-Patrice.
Groulx, Alphonse .....Saint-Jean-Baptiste.
Groulx, Paul .....Notre-Dame.
Guénette, Gérard .....Saint-Elzéar.
Guillet, Jacques .....Saint-Germain.

Hall, Henry .....Sainte-Anne (Montréal).
Healy, Michael .....L'Ascension.
Hébert, Albert .....Saint-Pierre-Apôtre.
Hurley, James .....Saint-Patrice.

Joubert, Jean ..... N.-D.-du-Mont-Carmel.

Kelly, Myles .....Saint-Augustin (Montréal)
King, Richard-Ed. .....Saint-Michel.

Lacasse, Geo.-Et. .....Sainte-Claire.
Lacroix, Maxime .....Sainte-Gertrude.
Lafleur, G.-E. .....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Lafontaine, Jean-Marie .....Notre-Dame.
Lajoie, Louis-de-Gonzague ....Saint-Edouard.
Lalonde, Gérard .....Saint-Georges.
Lamoureux, Robert .....Sacré-Coeur.
Landry, Bernard .....Saint-Henri.
Langlois, Arthur .....Notre-Dame.
Langlois, Yvon .....N.-D. du Rosaire (Villeray)
Lanoix, Jean .....St-Jacques (rue Ste-Cath.).
Lanteigne, S.J., R. P. L. .....Saint-Kevin.
Laporte, Emery .....N.-D.-Auxiliatrice.
Laporte, Gérard .....Saint-Pierre-Apôtre.
Laporte, Jean-Paul .....Saint-Viateur.
Laporte, Robert .....Saint-Zotique.
Laramée, Philippe .....Saint-Joseph (Montréal).
L'Archevêque, Paul (curé)....N.-D.-de-Grâce.
Larente, Pierre .....Saint-Bernardin.
Larocque, Alfred .....Saint-Arsène.
Larocque, Fernand .....Saint-Pierre-Apôtre.
Laurin, Gérard .....Saint-Robert-Bellarmin.
Laurin, Jos. .....Saint-Louis-de-France.
Lauzon, Henri.....Saint-Pascal-Baylon.
Lebeau, Jean-Paul .....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Lebeau, Lucien .....St-V.-de-Paul (Laval).
Leclerc, Antoine .....Saint-Zotique.
Leclerc, Jacques .....Saint-Charles.

Lefebvre, Léo.....Sainte-Philomène.
Lefils, Bernard.....St-Jacques (rue Ste-Cath.)
Legault, Jean .....N.-D.-du-S.-Sacrement.
Legault, Paul .....Saint-Etienne.
Lemay, Jean .....Saint-Clément.
Lemyre, Emile .....N.-D.-du-Rosaire (Villeray)
Levasseur, Louis .....La Nativité.
Léveillé, Louis (curé) .....St-Joseph (Riv. des Prair.)
Lorange, Lucien (curé). .....Saint-Paul-l'Ermite.

Magnan, P. (curé) .....Saint-Joseph (Bordeaux).
Mailloux, Yvon .....Saint-Enfant-Jésus.
Maisonneuve, Irénée .....Saints-Anges (Lachine).
Malard, Lucien .....Immaculée-Conception.
Malbeuf, Claude .....Saint-Rédempteur.
Malo, Louis .....Saint-Eusèbe.
Marcotte, Roland .....St-Jacques (Basilique).
Marien, L.....Saint-Alphonse.
Marsan, P.-Emile .....Saint-Jean-de-la-Croix.
Martineau, Rosaire .....Notre-Dame.
Mathieu, P.-Emile .....St-Vincent-de-Paul, Mtl.
Melançon, Philippe .....Saint-Eusèbe.
Messier, Armand .....St-Jacques (rue Ste-Cath.).
Miller, Gabriel .....Sacré-Coeur.
Moisan, Albert .....St-Enfant-Jésus (Mtl).
Mondor, Antonio (curé) .....N.-D.-des-Anges (Cartier.)
Mongeau, Yves .....N.-D.-du-Perp.-Secours.
Morin, Philippe (curé) .....Sainte-Jeanne-de-Chantel.
Morissette, Gérard .....St-Enf.-Jésus (Pte-aux-T.)
Morissette, René .....Sainte-Gertrude.

McConnell, John .....Saint-Patrice.
McDonald, Bernard .....Saint-Raphaël.
McGlynn, Gerald .....Sainte-Famille.
McKee, David .....Saint-Léon.

Nadeau, p.s.s., Hector (curé).Saint-Eustache.
Nepveu, Marcel .....Notre-Dame.
Nicole, Gaston .....St-Jean-Bte-de-la-Salle.
Normandin, Yves .....Saint-Chirstophe.

O'Toole, James .....Saint-Patrice.
Ouellet, Robert .....Sainte-Marguerite-Marie.
Ouellette, Jean-Paul .....Notre-Dame.
Ouellette, Maurice .....Notre-Dame.
Ouimet, Maurice .....Saint-Clément (Viauville)

Paiement, Lionel .....Saint-Bernardin.
Paquin, Rodolphe .....St-Joseph (Riv.-des-Pr.).
Paradis, Jean-Marie .....Saint-Enfant-Jésus.
Parent, Gaston .....Saint-Charles.
Parenteau, Jules .....Saint-Ambroise.
Parthenais, Ulric .....Saint-Joseph (Montréal)
Pelletier, Marcel .....Sainte-Hélène.
Pelletier, René (curé) .....Saint-Victor.
Peltier, Edgar ..... Repentigny.
Penny, Edward .....Saint-Willibrord.
Pépin, Roger .....N.-D.-Auxiliatrice.
Perron, Claude .....Saint-Edouard.
Perron, Gaston .....S.-Enf.-Jésus (Pte-aux-T.)
Pesant, Victorien .....T.-S.-Nom-de-Jésus.
Picard, Robert ..... Notre-Dame.
Pilon, Edouard .....Saint-Louis-de-France.
Pomerleau, Bertrand .....Saint-Léon.
Poulin, Geo.-H. .....Saint-Jean-Baptiste.
Prévost, Jean d'Avila .....Saint-Théophile.
Primeau, Roméo .....Saint-Jean-Berchmans
Provost, Ernest (curé) ..... Ste-Bernadette-Soubirous
Prud'homme, Henri .....Sainte-Madeleine.
Purcell, John .....Saint-Anthony.

Quinn, Stanley .....Saint-Dominique.

Rajotte, Adrien .....Sainte-Cécile.
Ratté, Gustave .....Saint-Joseph (Montréal).
Raymond, Lucien .....Immaculée-Conception.
Raymond, Roger (curé) .....Saint-Eustache.
Riopel, Gérard .....N.-D.-de-Lourdes.
Robert, Richard .....Sainte-Brigide.

Robitaille, Georges .....Notre-Dame-de-Grâce.
Rondeau, Victor .....N.-D.-des-Sept-Douleurs.
Saint-Amour, Robert .....Saint-Léon.
Samson, Jean-Marie .....Saint-Charles.
Sansfaçon, René .....Sainte-Brigide.
Sauvageau, Paul .....Saint-Stanislas.
Schetagne, Guy .....La Présentation (Dorval).
Schultz, R. A. .....Saint-Patrice.
Simard, Roger .....Sainte-Cécile.
Soly. P.-E. .....Saint-Rédempteur.
Sullivan, Oswald .....Saint-Mary's.
Sutton, Walter .....Saint-Patrice.
Sylvestre, Jean .....Saint-Laurent.
Sylvestre, Roger .....Saint-Viateur.
Tassé, Léo .....St-Ls-M.-Grignon de Montf.
Théorêt, Gérard .....N.-D.-de-Grâce.
Théorêt, Raymond .....Sainte-Rose.
Théroux, P.-Emile .....Saint-Viateur.
Therrien, Jean-Maurice .....St-Vincent-de-Paul (Mtl.).
Thivierge, Napoléon .....Sainte-Clotilde.
Thoms, George .....Sainte-Anne (Montréal).
Thoms, Royden .....Saint-Michel (Montréal).
Trottier, Alphonse (curé) .....Sainte-Anne-de-Bellevue.
Trottier, Zoël .....Saint-Edouard.
Trudeau, Emile .....N.-D.-de-Grâce.
Trudeau, Georges .....St-Enfant-Jésus, Mtl.
Trudel, Roland .....Sainte-Cunégonde.
Trudel, Roland-G. .....Notre-Dame.
Turcotte, René .....St-Jacques (La Basilique).
Vaillancourt, Léo .....Saint-Georges.
Valin, Jean-Charles .....N.-D.-des-Victoires.
Valois, L. .....N.-D.-de-Lourdes.
Vanier, Simon .....Saint-Stanislas.
Vermette, Jean .....Sainte-Philomène.
Walsh, Frank .....Saint-Willibrord.
Wiercinski, S. L. .....Sainte-Trinité (Polonais)
Yergeau, Robert .....N.-D.-de-Grâce.